



3 1761 04130 2027



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

46-17

33

CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

III

IMPRIMERIE G. DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

CORRESPONDANCE
DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME

AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

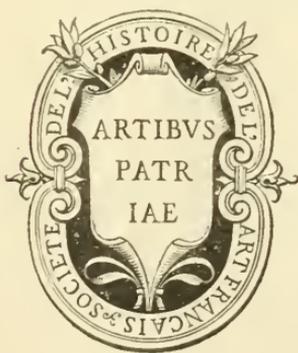
PAR

M. ANATOLE DE MONTAIGLON

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

III

1699-1711



PARIS

CHARAVAY FRÈRES

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

4, RUE DE FURSTENBERG

DÉCEMBRE MDCCCLXXXIX

12
53
H. 8. 43
7. 5



V.
DIRECTORAT
DE
HOUSSE.

1699-1704.

988. — M. *René Houasse*, Peintre, né à Paris, reçu Académicien le 15 juillet 1673; élu Professeur le 27 juillet 1680; élu Trésorier en 1692; Adjoint Recteur le 23 avril 1693; nommé par le Roy pour être Directeur de l'Académie de France en 1699, dont il a fait la fonction pendant cinq ans; élu Recteur, étant encore à Rome, le 2 juillet 1701. A son retour, il fut continué dans sa fonction de Trésorier. Il est mort à Paris le 27 mai 1710, âgé de 63 ans.

Guérin, *Description de l'Académie Royale*, Paris, 1715, p. 46.

989. — 30 mai 1699. — Messieurs deputéz pour l'audition des comptes de M^r *Houasse* et le récolement de l'inventaire des meubles, tableaux, sculptures et autres choses, dont ledit Sieur *Houasse* étoit chargé à cause de sa charge de Trésorier, ont aussy raporté en cette assemblée qu'ils avoient fait ledit récolement, sans qu'il y manquast aucune des choses y contenues; que M. *Blanchard*, élu Trésorier en la place de M. *Houasse*, les avoit reçeus en compte, mais qu'il restoit seulement à en escrire et signer les actes à la fin de chaque inventaire, faute de temps, ce qui se feroit au premier jour. Sur ce raport, la Compagnie, sachant que mondit Sieur *Houasse* est sur le point de partir pour Rome, où il ira lundy prochain (le surlendemain 1^{er} juin) en qualité de Directeur de l'Académie que le Roy y a establee, l'a déchargé de toutes les choses contenues ès inventaire et dont il

estoit chargé comme Trésorier, et luy a tesmoigné qu'elle estoit extrêmement contente de sa conduite et de sa sage administration.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 263-4.

990. — HOUASSE A MANSART.

12 juillet 1699. A Rome. — 1^{ère}.

Monsieur, — Je suis arrivé à Rome le sept de ce mois. J'ay travaillé incessamment, selon vostre ordre, avec M. de La Teulière à l'inventaire et récollement des choses appartenantes au Roy et dépendantes de l'Académie, dont nous avons l'honneur de vous envoyer le contenu, que nous avons signé.

Les S^s *Antoine* et *Cornical* sont entrez en ladite Académie le jour que je suis arrivé, comme vous l'avez désiré. Le S^r *Massou*, qui est avec M. *Théodon*, y entrera dans quelques jours. Les S^s *Oppenord*, *Frémin* et *Favannes* se préparent pour retourner incessamment en France.

Permettez-moy, Monsieur, de vous donner avis qu'il y a quelque despence à faire, qui est absolument nécessaire, pour les litz des Pensionnaires, linge de cuisine, tables, serrures, clefs et plusieurs autres ustanciles, qui sont presque ruinés. Je suis obligé d'avancer en ce mois la demye année de loyer de la maison et ateliers, montant à 1,000 l., plus 360 l. pour la gratification des trois Pensionnaires qui retournent en France, et environ 350 l. pour la despence de bouche et Domestiques. M. de La Teulière ne me remet en main que 172 l. 15 s. 2 d.; ainsy je me trouve dans un besoin imprévu pour soutenir ce que vous m'avez fait l'honneur de m'ordonner.

J'employeray les deniers que j'avois fait passer en ces quartiers pour mon établissement et besoins de ma famille, espérant que j'auray l'honneur de vostre responce.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

991. — HOUASSE A MARIGNIER,

Premier Commis à la Surintendance de S. M. à Versailles.

12 juillet 1699. A Rome. — 3.

Monsieur, — Je suis arrivé à Rome le 7^e de ce mois¹. J'espérois

avoir l'honneur de prendre congé plus particulièrement que je n'ay fait. Je vous prie de m'excuser; mon départ a esté si précipité, à cause de ma maladie, que je n'ay point eu le temps d'exécuter ce que je devois. J'ay travaillé, aussy tost que j'ay esté arrivé, avec M. de La Teulière au récollement et inventaire des choses de l'Académie, que nous avons envoyé à M. le Surintendant. J'y ai trouvé beaucoup de choses en un estat très misérable. J'espère que M. le Surintendant voudra bien nous faciliter les moyens d'y remédier².

Je souhaiterois avoir l'honneur de vous estre utile icy en quelque chose; sy l'occasion s'en présente, je vous prie de me faire l'honneur de m'ordonner, vous assurant que je ne desire rien plus que de vous tesmoigner que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Lecoy, p. 115.

2. Depuis : « J'ay travaillé », Lecoy, p. 115.

992. — LA TEULIÈRE A MANSART.

14 juillet 1699. A Rome. — 495.

J'ay suivy, Monsieur, très exactement tous les ordres que vous m'avés donné, ceux qui regardent M. *Houasse* comme les autres. Il arriva le 7^e du présent à nostre Académie à l'entrée de la nuit, ce qui ne fut pas une petite surprise pour moy.

Venant de ranger quelques meubles dans un logement que j'ay loué, il y a environ un mois, je trouvai trois calèches à notre porte; entrant dans la cour, j'y trouvai M. *Houasse* avec toute sa famille, environné des Pensionnaires. Ma surprise fut d'autant plus grande que je n'avois reçu aucune nouvelle de luy et que, n'y ayant pas dans l'Académie d'autres meubles que ceux des Pensionnaires, ceux dont je me suis servy ayant esté acheptés à mes despens et transportés, à mon lit près, au logis que j'avois arrêté¹, je ne sçavois comment le faire coucher. Après luy avoir témoigné la peine et l'embarras où j'estois pour ce qui le regardoit et le plaisir qu'il m'auroit fait de me donner un mot d'avis de ses desseins, affin que j'eusse peu faire tous les offices de bienséance, il me dit qu'il avoit tort, mais qu'il s'accommoderoit, comme il pourroit, pour une nuit; ce qu'il fit, chascun contri-

buant de son costé de ce qu'il peut. Ce qui augmentoit ma peine, c'est que j'estois incommodé et bien plus que je ne témoignoïs.

Enfin, Monsieur, nous travaillâmes de concert à l'Inventaire, que je vous envoie avec mon dernier conte de ce mois. Sy vous y trouvés quelque chose à dire, vous le pardonnerés à la haste avec laquelle il a esté fait, à la sollicitation de M. *Houasse*, qui me dit qu'on ne sçauroit aller trop vite avecque vous, qui aymiés la diligence et la brieveté plus que personne du Monde², de manière, Monsieur, que, pour suivre son idée, je me suis conformé à tout ce qu'il a trouvé à propos, et, pour ne rien oublier de tout ce qui pouvoit luy faire plaisir, luy oster toute sorte d'embarras selon mon pouvoir et luy laisser liberté entière, je vins coucher, le onsième, dans mon petit logement, où je n'ay pas eu manque d'occupation à faire coppier inventaire sur inventaire, par la peine qu'il y a de trouver icy des coppistes françois. Me voylà, Dieu mercy, délivré de ces sortes d'embarras pour entrer dans celuy d'un mesnage, que je n'ay jamais éprouvé, bien heureux qu'il ne soit pas fort grand.

Vous jugerés bien, Monsieur, que tous ces divers mouvemens n'ont pas diminué mes peines les plus sensibles; c'est de vostre seule bonté que j'en attends quelque soulagement. La lettre du 21 juin que vous m'avez fait l'honneur de m'escire m'a extrêmement consolé, estant informé de l'estat où vous estes auprès de Sa Majesté, et, ma cause estant favorable par l'idée fidelle que je vous en ay donné, je ne doute pas, Monsieur, que vostre bon cœur ne vous fasse trouver quelqu'un de ces heureux momens propres à dissiper auprès des Grands Roys ces nuages qui troublent la fortune des malheureux.

Je croirois faire tort à vostre générosité sy j'ajoutois quelque chose du mien pour l'exciter en faveur d'un vieux serviteur, qui vous est connu depuis longtemps et qui ne cédera jamais à personne pour le respect, le zelle et la reconnoissance qu'il vous doit, Monsieur. Vostre très humble, etc.

DE LA TEULIÈRE.

Note : A M. de Marigny.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « M. *Houasse* arriva », Lecoy, p. 112-3.

2. Depuis : « Enfin, Monsieur », Lecoy, p. 113.

993. — 21 juillet 1699. — J'ay reçu de Mons^r *Houasse*,

Directeur de l'Académie de Rome, la somme de 120 liv. tournois pour la gratification que le Roy m'a accordé pour mon retour en France, plus la some de 8 liv. 10 s. 3 d. pour 21 jours de ma pension.

Fait à Rome, ce 22 juilliet 1699.

FRÉMIN.

Quittance autographe (Collection du Comte Borromeo de Milan). — *Revue de l'Art Français*, avril 1884, p. 53.

994. — LA TEULIÈRE A MANSART.

21 juillet 1699. — 496.

Pour suivre vos ordres, Monsieur, avec toute sorte d'exactitude à l'esgard de M. *Houasse*, pour luy otter toute sorte de peine et luy laisser la liberté entière de mettre son logement en ordre, j'ay quitté, après son arrivée, celuy que j'occupois le plus promptement que j'ay peu, ce qui fit que, dans l'embarras d'un délogement précipité, j'oublois certaines choses que je ne croy pas devoir vous laisser ignorer, affin de prévenir tout ce qui pourroit vous faire quelque peine.

M. *Oppennort*, estant party ce matin résolu d'arriver bien tost à Paris, pourra, Monsieur, vous instruire de tout. Il pourra vous dire que mon desménagement, s'estant fait dans les approches de l'année Sainte¹, a esté plus embarrassant qu'il n'auroit esté dans un autre temps, par la difficulté qu'il y a de se loger. Quoique j'eusse arresté mon logement un mois avant l'arrivée de M. *Houasse*, quelque diligence que j'ay pu faire pour le mettre en estat d'y pouvoir loger, je fus obligé, pour luy faire plaisir, de l'aller habiter, quoiqu'il y manquât bien des choses nécessaires.

Après tous ces contre-temps, joints à l'embarras de faire copier et recopier l'inventaire, que je vous ay envoyé, pour le mettre dans l'estat que M. *Houasse* le trouvoit à propos, j'espère, sur ce récit fidelle, que vous me ferés la grâce de croire que j'ay fait tout ce qui m'a esté possible pour bien faire. Sy je n'ay pas réussy, j'espère encore que vous me pardonnerés plus volontiers quand vous ferez réflexion sur mes peines les plus sensibles, dont je vous ay parlé assez souvent, Monsieur, pour ne pas vous fatiguer encore d'un récit qui n'est pas des plus divertissans.

Cela supposé, Monsieur, permettez moy d'entrer dans le détail, en vous disant, à la descharge de M. *Houasse* et la mienne, que,

pour ce qui regarde les meubles destinés au Directeur de l'Académie, il y a un tour de lit qui est hors de service; ce n'est pas par l'usage que j'en ay fait, ne m'en estant servi qu'environ deux ans.

Voyant que feu M. de Louvois prenoit le dessein de me laisser à Rome, je fis faire tous les meubles qui m'estoient nécessaires, et ce de mon argent et les plus propres que je peus pour faire honneur à mon employ par rapport au Maître que j'avois l'honneur de servir. Je payois même pendant deux ans, avant de faire cette despense, quarante cinq écus Romains l'année pour meubler deux chambres. J'achetai linge de table, draps, couvertures, jusqu'aux planches du lit, vaisselles d'estain et autres, sans oublier même la batterie de cuisine depuis mes infirmités, de manière que, si M. *Houasse* prend cette même méthode, il n'aura pas peu de despense à faire.

Ce détail n'est pas hors de propos en ce que cette despense a esté de quelque utilité pour le service du Roy dans la suite. Les jeunes gens estant naturellement grands dissipateurs, quand les meubles de l'Académie en patissoient et qu'ils se plaignoient du mauvais estat où ils les avoient réduits, je leur démonstrois que c'estoit leur seule faute en faisant comparaison des leurs avec les miens, qui estoient fort propres, particulièrement pour le linge et les couvertures et les cuillères mêmes et fourchettes d'argent; de manière, Monsieur, que, retardant d'en changer pour les punir par où ils avoient péché, leur propre commodité les obligeoit à faire réflexion sur le mauvais usage qu'ils avoient fait de ce qui ne leur coûtoit rien, et, par là, je mesnageois les intérêts du Roy et les leurs.

Voilà, Monsieur, la source et la raison de ces meubles usez de l'inventaire, que M. *Houasse* auroit souhaité meilleurs.

J'espère cependant que, lorsqu'il aura autant d'expérience que j'en ay des manières des jeunes gens, il pourra entrer dans mes sentimens, s'il fait autant d'attention que j'ay fait d'espargner, jusqu'aux moindres choses, l'argent du Roy. S'il avoit veu les lieux qui estoient à mon usage dans l'estat que je les avois mis à mes dépens, il auroit veu que je n'ay rien mesnagé de mon argent pour faire honneur, autant qu'il est en moy, à la Place dont il avoit plu au Roy de m'honorer.

Je pourrois entrer dans un plus grand détail; mais, quelque raison que j'eusse de le faire, j'aime mieux négliger mes propres

intérêts que m'exposer à vous fatiguer de si petites choses, pendant que vous n'êtes occupé que de ce qu'il y a de plus grand.

Je ne sçaurois cependant me dispenser d'ajouter que, sy je n'ay pas mis dans l'inventaire le nom des statues, bustes et testes, la quantité du charbon que j'ay laissé, le poids de l'argent des cuillères et fourchettes rompues, remettant tout entre les mains d'un aussy homme de bien qu'on m'a dépeint M. *Houasse*, et que je croy, luy-même ne jugeant pas ce détail nécessaire pour vous, j'ay cru me pouvoir conformer à ses sentimens, et j'espère, Monsieur, que vous ne désapprouverés pas que je l'aye fait, en veue d'une plus grande diligence et de le délivrer plus promptement de tous les embarras, dont j'ay peu le descharger, dans un temps où il manquoit pas d'occupation pour accommoder toute sa famille.

Je n'ajouteray plus rien de tout ce qui me regarde, de peur de vous donner lieu de croire, Monsieur, que je ne me repose pas assés sur les espérances que vous m'avez donné que vous y songiés pour moy, par cette noble inclination que vous avez de rendre de bons offices à tout le monde. Je ne craindrois pas même de vous dire, Monsieur, que j'ai une pleine confiance que vous me desmêlerez de la foule par ce, seulement, que je suis plus malheureux qu'un autre, et qu'il n'y en a point qui soit, ny qui puisse être avec plus de respect, de zèle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très, etc.

DE LA TEULIÈRE.

Note : A M. Marignier pour m'en parler.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Le quinzisième Jubilé de 1700. (Vasi, *Tesoro sagro*, II, 254-5.)

995. — HOUSSE [A MANSART?].

Rome. 4 août 1699.

« Il est indispensable que les Élèves de l'Académie de Rome étudient la Géométrie et la Perspective; il faut par conséquent leur donner un Professeur. *Houasse* rend ensuite compte des travaux des Pensionnaires *Lepaultre* et *Antoine*. »

Analyse d'une lettre autographe, de deux pages in-folio, dans : « Catalogue d'une collection de lettres autographes d'artistes français et étrangers » vendue par M. Étienne Charavay les 7 et 8 novembre 1887, grand in-8°, n° 229, p. 38. = Voir la lettre du 15 décembre 1699.

996. — MANSART A HOUASSE.

Minute de la réponse du Surintendant.

9 aoust 1699. A Versailles. — 2.

J'ay appris avec plaisir votre arrivée à Rome, Monsieur, par votre lettre du 12 juillet, qui accompagnoit l'état de ce qui s'est trouvé appartenant au Roy dans l'Académie lors que vous en avez pris possession.

Vous trouverez cy joint une Lettre de change de quatre mil livres avec une lettre d'avis à M. Steimbier, Correspondant de M. Clerx.

Je ne vous recommande point l'œconomie de cette somme, étant persuadé que vous ne dépenserez que ce qui sera absolument nécessaire, vous ayant expliqué, en partant d'icy, que le fonds que le Roy a fait cette année pour les dépenses de l'Académie étant médiocre et presque consommé, il faut achever le reste de cette année doucement et remettre les grosses dépenses à l'année prochaine, où nous serons plus au large.

Je compte que les S^{rs} *Oppenordt*, *Frémin* et *Favannes* sont à présent partis de Rome pour révenir en France, puisque les S^{rs} *Antoine* et *Cornical* sont entrez à l'Académie.

Sy le Sieur *Massou* a quelque ouvrage à achever pour le S^r *Théodon*, je seray bien ayse que vous receviez le fils de M. *de Troy*, Professeur de l'Académie de Paris, qui est à Rome depuis cinq mois, et vous donnerez la place du S^r *de Saint-Yves* au S^r *Massou*, sy vous le jugez assez fort pour revenir en France.

Je laisse le surplus à votre bonne conduite, et suis, Monsieur, absolument à vous.

Votre affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

997. — RÉPONSE A LA LETTRE DE M. HOUASSE

du 12 juillet, à Rome.

J'ay reçu votre lettre du 12 juillet, Monsieur, avec l'état de ce que vous avez trouvé dans l'Académie Royale, à votre arrivée à Rome. Comme le fonds, que le Roy a fait pour les dépenses de l'Académie pour cette année, est bien prêt d'être consommé, vous me ferez plaisir de ménager les 4,000 l. que je vous envoie par Lettre de change cy jointe, qui est accompagnée de la lettre d'avis,

que M. Clerx en donne à son Correspondant à Rome. Je vous prie de ne dépenser précisément que ce qui est absolument et indispensablement nécessaire. L'année prochaine nous serons plus au large.

Je ne doute pas que les S^{rs} *Oppenord*, *Frémin* et *Favannes* ne soient en chemin pour revenir en France ; aussi la place du troisième n'étant pas encore remplie, je desiré que le fils de M. *de Troy*, Professeur de l'Académie de Paris, qui est à Rome depuis cinq mois, la remplisse préférablement au S^r *Massou*, qui pourra encore demeurer quelque temps avec le S^r *Théodon*, affin de ne point augmenter le nombre des Pensionnaires.

Je suis, Monsieur, absolument à vous.

Archives nationales, O¹ 1937.

= Quoique d'une rédaction un peu différente dans la forme, cette lettre est, au fond, la même que la précédente.

998. — C'est dans la pièce qu'on vient de lire qu'est prononcé pour la première fois le nom de *Jean-Baptiste De Troy*, qui fut plus tard Directeur de l'Académie de France. La notice du Chevalier de Valory et une seconde notice anonyme, publiées dans le second volume des *Mémoires inédits des Académiciens*, ont chacune, sur son premier séjour à Rome comme Élève de l'Académie, un passage qui ne peut être mieux placé qu'après la lettre du Surintendant à *Houasse* :

... Les leçons d'un tel maître (son père *François De Troy*), secondées de l'amour du talent, si propre à aplanir les difficultés, firent faire au jeune *De Troy* des progrès étonnants, au point que, n'ayant encore que quatorze ans (en 1693 ou 1694 ; il était né en 1679), il fut jugé en état d'aller à Rome. Cependant, quelle que fût l'espérance qu'il donnât de profiter à cette École, son père l'eût gardé encore quelques années sous ses yeux pour le rendre plus ferme dans le dessin, sans des circonstances qui vraisemblablement précipitèrent ce voyage. Le jeune homme eut en ce temps-là une affaire dont il sut se tirer avec honneur, mais dont la publicité nécessita son éloignement. Je passerai rapidement sur son séjour à Rome, où l'amour de son art fut quelquefois distrait par celui du plaisir et jamais éteint ; les fruits qu'on lui a vu recueillir de ses travaux prouvent assez qu'il leur consacroit la meilleure partie de son temps. Après avoir demeuré plusieurs années dans cette capitale célèbre, son père desira qu'il parcourût les villes d'Italie où les Écoles ont été les plus fameuses. Né dans le sein des arts et avec les plus heureuses dispositions, rien ne

lui échappoit des beautés que lui offroient les ouvrages des grands maîtres. Un de ceux pour lesquels il se sentit le plus d'attraits fut le *Guerchin*; il trouvoit dans sa manière mâle et vigoureuse tout ce qui étoit propre à échauffer son génie. Prêt à revenir en France, il s'arrêta à Florence...

... M. *De Troy* avoit vingt sept ans lorsqu'il revint à Paris (par conséquent en 1705).....

Éloge de J.-F. De Troy par M. le Chevalier de Valory. *Mémoires inédits des Académiciens*, II, 1854. p. 256-7 et 258; il a été lu à l'Académie le 6 février 1762 (*Procès-verbaux*, VII, 188).

Il y a là beaucoup d'inexactitudes. *J.-B. De Troy* ayant été baptisé le 27 janvier 1679 (Jal, p. 1207), il avoit quatorze ans en 1692, et ce n'est pas alors qu'il alla à Rome. Les *Procès-verbaux* de l'Académie n'ont pas une mention qu'il ait eu de petits prix de Quartier, ni qu'il ait jamais été désigné pour concourir au Prix de Rome. La seule mention qu'on y trouve de lui est celle-ci, à la date du 24 novembre 1696 (III, 199) :

« Sur la plainte qui a été faite par Monsieur *Vernansal*, faisant la fonction de Professeur en exercice, que, le vingtiesme de ce mois, il est arrivé quelque désordre dans l'École du Modèle sur une contestation qui est arrivée entre les nommés *De Troy* et *Verdier*, qui se sont dit des parolles choquantes et malhonnêtes au sujet d'un œil à dessigner, sur lequel *Du Vigeon* avoit mis son nom quoiqu'il ne fût pas à luy. La Compagnie a jugé que lesdits *De Troy* et *Verdier* seront esclus de l'Académie pendant un mois et, à l'égard de *Du Vigeon*, qu'il luy sera fait une réprimande, le Modèle tenant, et qu'il sera averty que, si, dans la suite, il arrive quelque désordre par sa faute, il encourera la mesme peine que les autres..... »

Cette prise de bec, contre laquelle l'Académie, selon son honnête habitude, ne lance qu'une foudre fort bénigne, ne peut être l'affaire dont *De Troy* « sut se tirer avec honneur, mais dont la publicité nécessita son éloignement ». On y peut plutôt supposer quelque affaire de femme, ce dont notre homme a été fort coutumier.

Dans l'ensemble, le passage de la seconde notice anonyme sur *De Troy* est certainement mieux informé, malgré une erreur de date et une de nom :

Jean François De Troy étoit fils de *François De Troy*, Peintre du Roy, ancien Directeur et Recteur de l'Académie Royale, et de Jeanne Cotelle, dont le père étoit aussi Peintre; il naquit en 1682. Son père le destinoit à des Emplois et défendoit à ses Élèves qu'on le laissât peindre, et le maltraitoit lorsqu'il le trouvoit peignant ou dessinant. Un jour il le surprit, dans un gre-

nier où il étoit caché et faisoit une esquisse représentant Mars et Vénus. Après lui avoir donné quelques coups d'appui-main, il vit ce qu'il avoit fait; il dit : « Le talent perce, il faut le laisser faire »; il n'avoit alors que quatorze ans. Il concourut pour les Grands Prix à l'âge de dix-neuf ans ou vingt ans (1698 ou 1699), et, n'ayant pas réussi, son père l'envoya à Rome à ses dépens. Il resta dans cet état quelques années à travailler et se divertir, comme il le racontoit lui-même. Une personne qui veilloit sur sa conduite écrivit à son père qu'il avoit une calèche et faisoit fracas à Rome. Pour mettre bas tout cet équipage, le père obtint de M. le Marquis de Villacerf, Surintendant des Bâtiments, la Place de Pensionnaire du Roi, où il resta trois ou quatre ans. Après, il voyagea dans toute l'Italie, où il se plaisoit au point que son père fut obligé d'avoir recours au Ministre de France à Florence pour le faire enlever et embarquer pour le ramener à Paris.

Il se présenta en l'année 17.. à l'Académie et fut agréé et reçu dans la même assemblée (*Procès-verbaux*, 28 juillet 1708, IV, 66).....

Mémoires inédits des Académiciens, II, 1854, p. 279. — *De Troy* n'est pas né en 1682, mais en 1679; ce n'est pas à M. de Villacerf, mais à *Mansart*, que son père s'est adressé pour le faire admettre à l'Académie de France. La lettre de *Mansart* dit qu'il étoit déjà à Rome depuis cinq mois; mettons quelques mois de plus, mais non pas « quelques années »; comme il n'a eu vingt ans qu'au commencement de 1699, et qu'il essaya de concourir aux Grands Prix à dix-neuf ou vingt ans, cela ne nous mettrait au plus qu'à la moitié de 1698. — Cf. la lettre du 6 février 1701, où l'on verra que *De Troy* n'a été pensionnaire que quatre mois.

— C'est dans la lettre du 12 juillet qu'il est pour la dernière fois question d'*Oppenord*. On a vu dans la correspondance de La Teulière quelle estime il faisoit de son intelligence, de sa facilité et de sa passion au travail; il avoit étudié à Rome de façon à devenir un grand architecte, ce qui ne lui arriva pas. A son retour Mansart, qui ne s'intéressait à personne qu'à lui-même, ne paraît pas s'en être occupé, et le peu qu'*Oppenord* construisit ne lui réussit pas. On peut voir dans les *Archives de l'Art français*, 2^e série, p. 90-3, le Brevet de la Calotte qui lui fut attribué à propos de l'éroulement d'une galerie qu'il avoit faite au Palais-Royal pour le Régent. Ce n'étoit donc pas un bon constructeur, malgré le portail méridional de Saint-Sulpice, et, comme goût, il est un de ceux, on le voit par les suites de dessins de son invention qui ont été gravés, qui ont contribué à entraîner dans l'absurdité du maniérisme le plus contourné et le plus bizarre. Si ce qu'il a étudié en Italie a laissé en lui une trace, ce ne sont ni les monuments antiques, ni ceux de la Renaissance qu'il a relevés et mesurés, mais les plus mauvaises recherches et les contournements sans pondération des plus méchantes églises de la décadence architecturale du XVII^e siècle.

Peut-être serait-il resté plus raisonnable s'il n'avait pas été à Rome. — Il mourut, en 1742, Directeur des Manufactures et Intendant des Jardins des Maisons Royales, sans être au nombre de ceux qui, au XVIII^e siècle, ont continué l'honneur de l'architecture Française.

— Je viens de rencontrer : « Livre de fragments d'architecture, recueillis et dessinés à Rome par *G.-M. Oppenordt*, Directeur général des Bâtiments de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent. A Paris, chez Huquier, rue Saint-Jacques, au coin de celle des Mathurins, A. P. D. R. » ; petit in-4^o ; XIV suites de douze planches sur dix feuillets. Ce sont des détails minuscules de profils et d'ornemens, tous modernes et dessinés lestement, mais dans le plus petit goût, pas même celui des modèles.

999. — LA TEULIÈRE A MANSART.

25 août 1699. A Rome. — 497.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le premier du présent, avec mon compte de juin, où vous avez réformé heureusement pour moy une erreur de 109 l., dont je vous rends très humbles grâces ; cette aventure n'est pas à mépriser dans un petit ménage comme le mien.

Je sens, comme je dois, toutes les autres bontés que vous avez pour moy ; elles seroient suivies de quelque bon effect sy le Roy estoit bien informé de ma conduite. Je prie de tout mon cœur celui qui tient en sa main le cœur des Roys qu'il veuille porter celui qui sert de modelle aux autres de se faire instruire de la vérité. C'est la seule chose qui puisse mettre mon esprit en repos, persuadé avec raison que, si S. M. sçavoit la fidellité et le zelle que j'ay toujours eu pour tout ce qui la regarde de près ou de loing, et la manière dont j'ay vescu à la Place dont Elle avoit daigné m'honorer, que Sa Majesté, compatissante, équitable et bienfaisante comme elle est, ne refuseroit pas de rendre la justice que me rendent ceux qui m'ont veu et me voyent de près pour me bien connoistre.

Je puis vous assurer, Monsieur, avec toute sorte de sincérité, que je suis plus touché de ce qu'on dit icy de ma disgrâce que du mal qui m'en revient. Je suis peu sensible à mes intérêts ; mais je n'ay rien perdu et ne perdray jamais rien de l'ardeur et de la délicatesse que j'ay toujours eu pour tout ce qui a quelque rapport au Roy. L'idée que j'ay de ses rares qualités est invariable comme il est toujours luy même.

Permettez moy d'ajouter, Monsieur, que, quelque misérable que je sois, je suis connu des honnestes gens qui prennent quelque intérêt à mon malheur sur la seule manière de vivre unie et

régulière que j'ay mesné icy dans une honneste retraite, sans affectation et sans jamais avoir perdu aucune occasion de faire plaisir à toute sorte de gens qui me l'ont offerte.

Je croirois trahir mon devoir et ma conscience si je vous cachois une chose qui vient naturellement dans l'esprit et sert de fondement aux raisonnemens qu'on fait icy; c'est, Monsieur, qu'il n'y a jamais eu, dit-on, et qu'il n'y a point de tribunal où l'on condamne un homme sans l'entendre et sans luy faire voir sur quoy on l'a jugé coupable.

Vous pouvés croire, Monsieur, que je ne laisse pas tels discours sans réplique en remonstrant que les Grands Roys ne peuvent pas tout voir par eux-mêmes, que la bonne opinion qu'ils ont des personnes qui les approchent leur tient lieu de preuve. Les meilleurs Princes, croyant que tous les cœurs sont comme les leurs, se meffient des calomniateurs bien moins que les personnes ordinaires, la droiture et l'élévation de leur âme ne leur permettant pas de soupçonner des crimes les plus noirs les personnes en qui ils peuvent prendre quelque confiance; la calomnie cependant est un des crimes dont les suites et les conséquences sont les plus dangereuses dans les grands Estats.

Quoiqu'il en soit, Monsieur, quelque rude que soit la pénitence que je fais, je tascheray, avec l'ayde du Bon Dieu, de la mettre à profit auprès de Luy; aussi bien est-il la seule consolation qui me reste. Je continueray, quoiqu'il m'arrive, de prier sa divine bonté de vouloir donner un accès libre à la vérité auprès du Roy pour ce qui me regarde, et de maintenir S. M. dans une santé parfaite, accompagnée, pour longues années, de toute sorte de biens, de prospérité, de plaisir et de grâces à souhait de son grand cœur, et que vous en soyez le fidelle témoing avec tous les agrémens que je vous souhaite, Monsieur, et que vous mérités. Si je suis exaucé, vous aurés lieu d'estre content; vous pouvez en estre persuadé sur ma parolle et qu'on ne peut pas estre avec plus de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très, etc.

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1000. — HOUSSE A MARIGNIER.

1^{er} septembre 1699. A Rome. — 2.

Monsieur, — J'ay reçu la Lettre et le billet de change de

4,000 l. que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je ménage la dépense avec toute l'économie que vous désirés.

J'auray l'honneur de vous rendre compte dans peu de temps de ce qui en a esté fait depuis que je suis à Rome.

Le S^r *Massou* est entré à l'Académie le 20 juillet¹; il n'a pas manqué de jouir le plus promptement qui luy a esté possible de la grâce que vous luy avez accordé. J'attendray de nouveau vos ordres au sujet du fils de M. *de Troy*.

Les Pensionnaires travaillent et étudient avec grande émulation.

Le S^r *Le Pautre* avance son groupe. Il a souhaitté un homme pour l'ayder à quelques endroitz qu'il faut fouiller et percer en cet ouvrage, dont le travail long et fatigant le détournoit de l'essentiel². Je croy, Monsieur, que vous voudrez bien qu'il continue quelque temps; la dépence n'est que de cinq Jules par jour, qui sont environ trente cinq sols, monnoye de France. Avec cet ayde, il sera plus tôt en état d'aller en France pour exécuter quelque ouvrage sous vos ordres. Il a beaucoup de mérite.

Je suis avec profond respect, Monsieur, vostre...

HOUASSE.

A M. de Marignier.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Le S^r *Massou* », Lecoy, p. 115.

2. Depuis : « Le S^r *Lepautre* », Lecoy, p. 115.

1001. — LA TEULIÈRE A MANSART.

8 septembre 1699. A Rome. — 498.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16 aoust, avec mon compte de juillet. En suivant la réforme que vous y avez faite pour réparer l'erreur de calcul du mois de juin, M. *Houasse* m'a rendu, à vostre ordre, cent une livres dix sols, dont je luy ay fait un reçu. Je ne saurois, Monsieur, quels termes choisir pour vous rendre grâces de la bonne volonté et de l'affection que vous avez pour moy. Je vous supplie très humblement de vouloir bien me la continuer; j'espère, contre toute espérance, qu'elle ne sera pas sans effect. J'ay peine à croire que Dieu veuille permettre que le plus grand Roy du Monde et le plus pieux serve longtemps d'instrument à la calomnie pour appuyer l'injustice qu'elle m'a fait auprès de S. M.; cette injustice est trop évidente pour pouvoir luy estre toujours inconnue.

Sy je m'abuse dans mes espérances et que j'éprouve, par une

expérience trop certaine, que la fidélité la plus constante et le zèle le plus désintéressé ne peuvent pas mettre un homme de bien en seureté auprès du plus juste et du meilleur des Roys, je loueray Dieu de m'avoir convaincu sy clairement et sy fortement qu'on ne peut prendre de confiance assurée qu'en Luy seul, en le servant fidèlement, Luy seul voyant le fonds de nos cœurs et ne pouvant estre ny surpris ny se tromper. Je le prierois, comme je fais de tout mon cœur, qu'il me fasse la grâce de sçavoir profiter de mon malheur, qu'il comble Sa Majesté de toute sorte de bénédictions et qu'il vous récompense largement de tous les sentimens charitables que vous avés pour moy, puisqu'il n'est pas en mon pouvoir de le faire.

Vous ne scauriés certainement honorer personne de votre bienveillance qui soit avec plus de sensibilité, de reconnoissance et de respect que je suis, Monsieur, vostre très humble.

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1002. — MINUTE D'UNE LETTRE DU SURINTENDANT A HOUSSE.

1^{er} octobre 1699. A Versailles.

J'apprens, Monsieur, par votre lettre du 1^{er} septembre, que le fils de *M. de Troy* n'est pas encore entré en l'Académie; comme je suis bien aise de luy faire plaisir, je vous prie de l'y installer incessamment, d'autant plus volontiers qu'il n'augmentera pas le nombre des Pensionnaires, le Sr *Favannes* m'ayant écrit qu'il restoit à Rome à ses dépens.

Puisque la dépense de l'homme, que le Sr *Le Pautre* demande pour avancer son groupe, ne monte qu'à 35 s. par jour, je veux bien luy accorder, afin qu'il soit plus tôt en état de revenir en France.

Je n'ay pas de peine à croire que les Pensionnaires ne fassent beaucoup de progrez en peu de temps, s'ils sont exacts à suivre vos bons avis.

Soyez persuadé de la continuation de mon estime et de la cordialité avec laquelle je suis tout à vous, Monsieur, et votre très affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1003. — HOUSSE A MANSART.

6 octobre 1699.

Monsieur, — Je vous envoye l'état de la recette et dépenses que

j'ay faite des deniers pour l'entretien de l'Accadémie, à compter du 1^{er} juillet jusqu'au dernier septembre, dont la recepte monte à la somme de 4,061 l. 5 s. et la dépence à celle de 3,402 l. 8 s. 7 d. Il me reste entre les mains 658 l. 16 s. 5 d. J'espère, Monsieur, que vous aurez toujours la bonté de prévenir nos besoins, et je garderay sans cesse l'œconomie que vous desirez.

J'ay reçu le fils de M. *de Troy* en l'Académie selon l'ordre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je ne manqueray pas d'exécuter ce que vous m'ordonnez de faire à son égard et de vous donner des preuves que je seray incessamment avec profond respect, Monsieur, vostre, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1004. — HOUASSE A MARIGNIER,

à la *Surintendance des Bâtiments de S. M. Royale en Cour.*

6 octobre 1699.

Monsieur, — J'ay envoyé à M. le Surintendant l'état de la recette et dépence que j'ay faits depuis que je suis à l'Accadémie de Rome. Vous y verrez qu'il me reste la somme de 658 l. 16 s. 5 d. J'espère que vous aurez la bonté de ne nous point laisser manquer d'argent; nous vous serons infiniment obligez. Monsieur le Surintendant ne manquera pas de nous oublier par les grandes affaires qui l'occupent, si vous ne l'en faites souvenir.

J'ay rendu à M. de La Teulière la somme de 101 l. 10 s., dont il s'estoit abusé dans son compte. J'ay envoyé sa quittance, que vous verrez.

J'ay esté obligé de me meubler entièrement à mes dépens; tout ce que M. de La Teulière a laissé est entièrement usé et hors de service. Je vous entretiens de cecy pour vous faire cognoistre que j'ay consommé tout l'argent que j'avois fait passer à Rome, et ainsy je n'ay point de quoy avancer. Je vous prie de ne nous point oublier; vous obligerez, Monsieur, vostre très, etc.

HOUASSE.

= *Note de la Direction Générale.* — J'ay fait réponse le 30 et envoyé à M. *Houasse* un modèle de compte, auquel il doit se conformer.

Archives nationales, O¹ 1937.

1005. — LE PRINCE DE MONACO AU ROI.

27 octobre 1699.

..... Je fus, il y a deux jours, à l'Académie de sculpture que Votre Majesté fait tenir en cette ville; j'y vis assurément des statues, des tables, et des cuvettes parfaitement belles; tout cela, Sire, encaissé, ou prest à l'être, toutes les fois que vous l'ordonnerés, pour être envoyé en France. Je suis très certain que V. M^{té} en sera contente et satisfaite, et qu'elle trouvera des pièces dignes de figurer dans ses magnifiques jardins de Marly et de Versailles...

Archives des Aff. étr. — *Correspondance*. Rome, t. 393, in-fol., p. 552. — Communiqué par M. Tausserat.

= Lodovico Grimaldi, Prince de Monaco depuis 1662, fut Ambassadeur de Louis XIV auprès du Pape de 1699 à l'époque de sa mort en 1701. On verra dans la suite que, pour des orgueils d'étiquette par lesquels il servit peu les intérêts de la France, il demeura très peu à Rome, dont il s'absenta volontairement.

1006. — HOUSSE A MANSART.

27 octobre 1699.

Monsieur, — Vous avez appris, par la lettre que j'ay eu l'honneur de vous écrire au commencement de ce mois, que j'ay reçu en l'Accadémie le fils de M. *de Troy*, selon vostre ordre. Il rend le nombre de six Pensionnaires complet. Il s'occupe avec toute l'assiduité possible, ainsy que les autres Pensionnaires, qui sont animez par émulation¹.

J'espère que vous aurez, Monsieur, toute la satisfaction que vous attendez du progrèz de leurs études et des soins que j'apporte pour contribuer à leur avancement, vous assurant, M., que c'est la seule chose qui m'occupe et que toute ma passion est de vous donner des preuves que je suis avec zèle et profond respect, Monsieur, vostre, etc.

HOUSSE.

— Mgr l'Ambassadeur de France a honoré l'Académie de sa visite; il a esté très content d'y voir ce qui y est. Je l'ay informé des intentions que le Roy a et de vostre affection pour la rétablir en son premier lustre².

Je vous prie, Monsieur, de me permettre de vous faire ressou-

venir que, par le compte que j'ay eu l'honneur de vous envoyer de la recepte et dépençe des deniers pour l'entretien de lad. Académie, vous avez veu qu'il ne m'est resté, lors du compte, que la somme de 658 l. 16 s. 5 d. J'espère, Monsieur, que vous aurez la bonté d'ordonner quelque somme affin que nous n'en manquions point; nous vous demandons cette grâce.

— Que M. *Houasse* fasse sçavoir en quel temps les groupes seront faits, parceque l'on trouvera des vaisseaux pour les faire embarquer et les amener en France.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « J'ay reçu en l'Académie », Lecoy, p. 115.

2. Depuis : « Mgr l'Ambassadeur », Lecoy, p. 116. Il s'agit du Prince de Monaco.

1007. — M. DESJARDINS A M. GOUSSET.

Copie jointe à la lettre précédente.

1^{er} novembre 1699. A Versailles.

Monsieur, — J'ay fait accepter à Monsieur le Surintendant que vous payeriez dorénavant à l'Accadémie Royale de Rome, ainsy que vous me l'aviez proposé, sçavoir, que vous payeriez à M. *Houasse*, Directeur, les sommes que l'on vous marquera et en tirerez quittance au billet que vous envoyerez ensuite à qui il vous plaira à Paris, et que l'on vous rendra et acquittera au porteur à veue. Ainsy, Monsieur, vous pouvez payer dès à présent à M. *Houasse* quatre mil livres sur son récépissé, par ordre de M. le Surintendant, et continuerez ensuite par les ordres que vous en recevrez; c'est pour commencer avec vous.

Je suis, très parfaitement, Monsieur, vostre très humble, etc.

DESJARDINS.

Vous voulez bien que je salue Madame Petit, Madame vostre épouse, M. Martin, notre amy. — Du depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, le Roi m'a choisi pour Contrôleur de Marly.

— A Monsieur Gousset, Marchand Banquier, demeurant près l'Apollinaire, à Rome.

Archives nationales, O¹ 1937. = L'église de Saint-Apollinaire, voisine de la Place Navone, est à côté du Séminaire Romain et du Palais Altempi. Vasi et Nibby, 333, et Robello, p. 161. *Le Gros* y a, sur un des autels, une statue de S. Pierre.

1008. — MANSART A HOUSSE.

*Brouillon de réponse.*1^{er} novembre 1699. A Versailles.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 6 octobre, l'état de recette et dépense de l'Accadémie Royale jusqu'au dernier septembre et tous les papiers qui l'accompagnoient. J'attens le retour de celui que vous devez m'envoyer, signé de vous, selon le modèle qui vous a été envoyé, pour vous renvoyer votre décharge en forme et pour ne vous pas laisser manquer de fonds.

Vous trouverez cy-joint une Lettre de crédit de 4,000 l. que M. Desjardins écrit à M. Gousset, Banquier à Rome; j'ordonnerai le remboursement icy, à veue, à celui qui sera chargé de l'ordre dudit S^r Gousset.

Archives nationales, O¹ 1937.

1009. — HOUSSE A MANSART.

3 novembre 1699. A Rome.

Monsieur, — J'ay annoncé au S^r *Coustou* que votre intention étoit qu'il travaillât au groupe du S^r *Le Pautre*. Il m'a fait connoître qu'il étoit engagé et avoit commencé un ouvrage de marbre, pour un particulier, qu'il aura achevé dans six semaines ou environ, après quoy il ne manquera pas d'exécuter ce que vous desirez.

Le Sieur *Le Pautre* avance fortement son ouvrage. Il y travaille assidûment avec le compaignon que vous avez bien voulu luy accorder¹; je ne manque point de veiller sur eux, tant pour la perfection que pour la prompte exécution de cet ouvrage.

Je suis, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « J'ay annoncé », Lecoy, p. 116.

1010. — HOUSSE A M. DE MARIGNIER.

3 novembre 1699.

Monsieur, — Prévenu, comme je suis, qu'il dépend beaucoup de vous que nous ne manquions pas d'argent, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien considérer que nous en sommes fort dénués.

Je fais la dépense avec toute l'œconomie possible ; vous l'avez veu par le compte que j'ay envoyé, et, quoy que je fasse, j'auray peine à faire subsister nostre Académie jusques à ce que j'aye l'honneur de vostre réponse. Cela ne me permet pas d'estre sans inquiétude. Je vous prie de me pardonner mon importunité et de considérer que le crédit n'est pas facile en ce païs, et qu'il me seroit difficile d'emprunter, n'ayant pas cette habitude.

J'ay eu l'honneur de vous marquer que je n'ay aucun reste de l'argent que j'avois fait passer icy pour mes besoins particuliers. J'ay esté obligé de me meubler entièrement, à mes dépens, ayant trouvé tous les meubles usez, consommez et hors de service, ce qui m'a obligé à une grosse dépense, quoyque je n'ay eu que le nécessaire.

Je vous prie de toucher quelque chose du besoin où nous sommes à M. le Surintendant ; vous m'obligerez infiniment. Dans la dernière lettre que j'ay eu l'honneur de luy écrire, je l'ay prié de prévenir nos extrêmes besoins ; mais je suis dans la crainte que ses grandes affaires nous fassent oublier. Je compte entièrement sur votre bonté.

Le S^r de S^t Yves fait beaucoup de progrès. Je vous assure qu'il mérite que l'on luy rende service ; pour moy, je m'en fais un véritable plaisir.

Il ne se passe rien en ces quartiers qui soit digne de vous mander ; si il arrive quelque matière qui le mérite, je ne manqueray pas de vous en entretenir.

Je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= Jusqu'à présent les lettres des Directeurs ne parlaient guère que des affaires de l'Académie. C'est la première fois qu'on s'excuse de ne pas donner d'autres nouvelles ; évidemment on en avoit prié *Houasse*. Nous n'avons pas à nous en plaindre. A l'intérêt de l'histoire de nos jeunes artistes se joindra désormais un intérêt plus général.

1011. — HOUASSE A MANSART.

17 novembre 1699.

Monsieur, — Je vous prie de me pardonner mes importunités et me permettre de vous donner avis que je suis à la veille de manquer d'argent et de vous prier de me faire la grâce de m'en ordonner.

Vous avez veu, par le compte que j'ay eu l'honneur de vous envoyer au commencement du mois d'octobre, le peu qui me restoit. Je n'ay aucun denier à moy pour avancer, ayant été obligé de me meubler et équiper toute ma famille des deniers que j'ay fait passer de France. Si vous n'avez la bonté de m'en faire toucher dans peu, je me trouveray fort embarrassé pour soutenir cette extrémité. J'espère, Monsieur, que vous aurez la bonté de me tirer de cette inquiétude; je vous seray infiniment obligé.

Vous aurez sçeu, Monsieur, que le Pape, se sentant fort malade, a fait la promotion des Cardinaux dans un Concistoire secret, tenu en sa chambre, estant dans son lit, le samedi 14^e de ce mois à 21 heures, qui sont trois heures après midy de France, où il nomma Monsgr Delfino, qui est Nonce en France; Monsgr Santa-Cruce, Nonce en Allemagne; Monsegr Dasquinto, Nonce en Espagne; Mgr Daste, Légat d'Urbino, et le Général de l'Ordre de S^t Bernard, s'estant réservé quatre autres *in petto*.

Les Pensionnaires de nostre Académie remplissent leur devoir avec toute la régularité possible.

Je suis avecq profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= Marco Daniele Delfini, Vénitien, Archevêque de Damas, Vice-Légat d'Avignon, Nonce en France en 1696, Évêque de Brescia en 1698, Cardinal au titre de Sainte-Suzanne, mort en 1704 à cinquante ans. Le recueil de ses œuvres poétiques : « Parnaso del' Eminentissimo Cardinal Delphino », in Utrecht, appresso Guglielmo Croon, 1730, 2 vol. in-8°, est composé de quatre pièces de théâtre, *Cléopâtre*, *Lucrece*, *Crésus* et *Angélique* ou *Medoro*, tirée du *Roland furieux* de l'Arioste. Il y en a eu deux autres éditions en 1733, à Rome, per il Salviati; à Padoue, per il Comino (*Drammaturgia* d'Allacci, 1755, in-4°, col. 199, 229, 491, 520-1). Si elles ont été représentées dans quelque fête Romaine, les Pensionnaires de l'Académie ont dû les voir.

Andrea di Santa-Croce, Romain, né en 1655, Évêque de Viterbe, Nonce en Pologne et à Vienne, Cardinal au titre de Sainte-Marie-du-Peuple, mort à Rome le 10 mai 1712.

Giuseppe Archinto, Milanais, Nonce en Espagne, Archevêque de Milan, mort le 9 avril 1712 à l'âge de soixante et un ans.

Marcello d'Asti, Président de la Légation d'Urbino, Évêque d'Ancône, mort en 1707.

Giovanne Maria Gabrielli, né en 1654, Religieux Bernardin de la réforme des Feuillants; il devint Supérieur Général de son ordre. Il a été à Rome l'un des défenseurs des « Maximes des Saints » de Fénelon; mort en 1711.

1012. — MANSART A HOUASSE.

[*Brouillon de réponse.*]

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres des 27 octobre et 3 de ce mois; je me persuade que vous avez à présent reçu la lettre de crédit de 4,000 l. de M. Desjardins, et que l'on y aura fait honneur.

Faites moy sçavoir en quel temps vous croyez que les groupes qui se font seront achevés, affin que je donne les ordres nécessaires pour avoir des vaisseaux prêts et les charger pour les faire venir en France avec les figures et autres ouvrages appartenant au Roy qui sont achevés.

Je suis bien aise d'apprendre par vous-mesme que vous soyez content du progrès que font les Pensionnaires, et de ce qu'ils sçavent profiter des bonnes instructions que vous leur donnez; cela répond parfaitement à la bonne opinion que j'ay toujours eue de vous, à qui je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1937.

1013. — HOUASSE A M. MARIGNER.

23 novembre 1699. A Rome.

Monsieur, — Je vous envoye le compte de recepte et dépense, conforme au modèle que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je vous remercie par avance de la Lettre de change que vous me promettez pour le premier Ordinaire; elle arrivera fort à propos, car il ne me reste que très peu de deniers.

Le Pape est toujours malade et hors d'espérance de guérison; vieux, paralysé, quatre-vingt-huit années¹ et un commencement d'hiver sont trois circonstances dangereuses. Nonobstant cela, on dit qu'il se repent d'avoir si précipitamment nommé les Cardinaux, particulièrement ceux qui ne sont point Nonces. C'est un plaisir de veoir icy les différens intérestz sur la santé de ce S. Père; les uns attendent leur fortune d'un changement, les autres craignent leurs chûtes.

Si il arrive quelque chose de nouveau, je ne manqueray point de vous le mander, vous assurant que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Comme je fermois cette lettre, on m'a appris que le Pape avoit nommé, ce matin, deux Cardinaux, outre les cinq précédens : l'un s'appelle le Seigneur Londodoric, qui est Evêque dans le Royaume de Naples, son pays; l'autre est Monseigneur Perelly, Prélat du St Office; il est d'Assise. Je vous envoie les armes des cinq qui ont été nommez cy-devant.

Archives nationales, O¹ 1937.

= Les noms des deux Cardinaux sont fort écorchés. Le premier est Nicolo Rodolovico, originaire de Raguse et Archevêque de Reate ou Chieti, capitale de l'Abruzze citérieure, et mort à Rome en 1708 à soixante-dix-huit ans. Le second, Sperello Sperelli, est mort, également à Rome, en 1708. Réservés *in petto*, ils furent déclarés, neuf jours après, Cardinaux le 23 novembre 1699.

= 1. Innocent XII, Pape depuis 1691, était né en mars 1615; il ne mourut que le 27 septembre 1700.

1014. — HOUSSE A MANSART.

1^{er} décembre 1699.

Monsieur, — Je vous remercie très humblement des 4,000 l. que vous avez eu la bonté d'ordonner pour notre Académie. Je vous prie, Monsieur, de me pardonner les sollicitations pressantes que j'ay pris la liberté de vous faire sur ce sujet; le peu d'argent qui me restoit a esté la cause de cette importunité.

J'ay envoyé à M. Marignier, l'Ordinaire précédent, l'état de la recette et dépense conforme au modèle qui m'a été envoyé.

Tout est dans l'ordre à l'Académie; chacun s'applique avec ardeur à son devoir.

Vous avez appris, Monsieur, la promotion des Cardinaux; vous verrez dans ces deux feuilles leurs noms, qualitez et lieux de leurs naissances. Le Pape est toujours fort mal; les Médecins n'en espèrent point la guérison.

Je suis, avec un profond respect, Monsieur, vostre très, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1015. — HOUSSE A M. MARIGNIER.

1^{er} décembre 1699. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu un ordre de Monsieur le Surintendant pour recevoir de M. Gosset, Marchand Banquier, la somme de 4,000 l. Je vous remercie, Monsieur, de vos bons soins sur ce

sujet. Je vous prie de m'honorer de la continuation de votre affection et d'estre persuadé que je ressens très fortement ce que vous avez la bonté de faire pour moy, qui suis, avec toute la recongnissance possible, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

A M. Marignier.

Archives nationales, O¹ 1937.

1016. — HOUASSE A MANSART.

8 décembre 1699. A Rome.

Monsieur, — Je vous prie de me permettre d'acheter le linge indispensablement nécessaire pour le service de l'Académie. J'ay esté obligé de fournir du mien dans le besoin où elle en est présentement. Il faudroit douze paires de draps, deux nappes, deux douzaines de serviettes, deux couvertures de lits, quelques vais-selles d'étain pour la table et ustencilles pour la Cuisine. La dépençe sera de trois cens livres, ou environ, pour ces choses. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien accorder cette dépençe.

J'attendray vostre ordre et seray toujours, avec profond respect, Monsieur, votre très, etc.

HOUASSE.

Le Pape est toujours fort malade; il a le transport au cerveau.

Archives nationales, O¹ 1937.

1017. — LE CARDINAL DE BOUILLON

à *J.-B. Colbert, Marquis de Torcy, Ministre des affaires étrangères, sur la statue de bronze de Henri IV à Saint-Jean-de-Latran.*

14 décembre 1699.

... Vous parlant icy, Monsieur, de S^t-Jean-de-Latran, je vous supplie de m'obtenir du Roy une permission pour une chose qui m'a fait de la peine, depuis que je la vis pour la première fois, il y a environ un an. C'est que la statue de bronze d'Henry le Grand est placée dans un coin, renfermée dans des barreaux peu décemment, sous le portique de l'Église. La permission que je demande au Roy est de trouver bon que je puisse de moy-mesme, sans commettre son nom ny son autorité, faire que cette statue soit au moins [aussi] noblement placée que celle de Philippes second, Roy d'Espagne, est placée à S^{te}-Marie-Majeure, cette église, à

l'imitation de celle de S^t-Jean-de-Latran qui est sous la protection des Roys de France depuis Henry le Grand, estant sous celle des Roys d'Espagne depuis Philippes second.

Cette attention est la moindre chose que je crois devoir, non seulement à la gloire du grand-père de S. M., mais encore à la reconnoissance éternelle que ma Maison doit avoir pour les grâces et faveurs dont ce grand Prince a comblé mon grand-père, et qui n'ont pu estre surpassées à nostre égard que par celles de son petit-fils.

Pour que je vienne à bout de cette petite entreprise, sans bruit et sans commettre en rien le nom et l'autorité du Roy, il ne faut pas qu'elle soit sçeue icy, car de méchants François ou soy disans, pour faire échouer ce que je pense sur cela, se donneroient plus de mouvement que les Autrichiens....

Archives des Aff. étr. — *Correspondance*. Rome, t. 403, fol. 88 v°, in-fol. — Communiqué par M. Tausserat.

= Cette statue de Henri IV mériterait une histoire, qui serait ici trop longue. Il suffira d'en indiquer les points principaux.

Elle est l'œuvre du Sculpteur Lorrain *Nicolas Cordier*, qui n'a travaillé qu'à Rome, où il était venu tout jeune et où il est mort à quarante-cinq ans, le 25 novembre 1612. Voici ce qu'en dit le Baglione dans ses *Vite de' pittori, scultori et architetti dal Pontificato di Gregorio XIII sino a tutto quello d'Urbano ottavo* (1572-1644); Roma, 1649, in-4°, p. 115 :

« Il fit, pour le Chapitre de Saint-Jean-de-Latran sur le Mont Cœlius, une statue, grande deux fois comme le naturel, représentant la Très Chrétienne Majesté du Roi de France Henri IV, faite de bronze, et armée à l'antique avec une très riche cuirasse; elle est sur un très beau piédestal avec une inscription, et se voit sur le côté de l'église sous le portique de la Loggia de la Bénédiction. »

Ce portique latéral, à cinq arcades, avait été construit par Sixte-Quint (1585-90) sur les dessins de *Fontana*; c'est dans l'une des deux sortes de chapelles qui se trouvent à chacune des extrémités latérales de ce portique qu'est la statue de Henri IV. Elle pèse six mille livres et en voici l'inscription, donnée par Galletti dans ses *Inscriptiones Romæ exstantes*, 1760, in-4°, I, classis prima, num. 101, p. 72 :

« Paulo V, Pontifice Maximo, sedente, — Henrico IIII, Francorum et Navarrorum — Regi Christianissimo, — pietate alteri Clodoveo, — varietate præliorum Carolo magno, — amplificandæ studio religionis Sancto Ludovico generis propagatori, — statuum hanc æneam — sacrosanctæ Lateranensis Basilicæ — Capitulum et Canonici, — grati animi monumentum, — collocandam curarunt, — Carolo de Neufville d'Halincourt, — Regio Oratore, anno CIO IO CVIII. »

La reconnoissance du Chapitre et des Chanoines s'explique. Les guerres de religion du xvi^e siècle ayant supprimé le revenu annuel de dix mille écus que les Rois de France leur donnaient en qualité de Premier Chanoine né

de Saint-Jean-de-Latran, Henri IV, après sa conversion, en 1595, leur fit don de la riche abbaye de Clérac au diocèse d'Agen en Gascogne. Perdue à la Révolution, Louis XVIII convertit la donation de Henri IV en une rente de 24,000 francs en faveur d'un certain nombre de Chanoines et de Bénéficiaires à la nomination du Roi de France, rente interrompue sous Louis-Philippe et reprise sous le second Empire. Aussi, le 13 décembre de chaque année, anniversaire de la naissance de Henri IV, y avait-il à Saint-Jean-de-Latran chapelle solennelle, où assistait en pompe l'Ambassadeur de France sur une estrade élevée dans le Chœur.

(*Mercurio errante*, 1750, 116-7; Titi, 1763, 211; Melchiorri, 1840, 170-1; Valery, Bruxelles, 1847, 110; Blæser, 1870, 144-5.) — Il doit y avoir plus dans le livre de Cesare Rasponi, Cardinal au titre de Saint-Jean-Porte-Latine en 1666 : *Historia Basilicæ S. Joannis Laterani*; Romæ, 1656, 4 vol. in-fol.

— M. Robert-Dumesnil, *Le Peintre-Graveur Français*, VII, 1842, p. 152-3, a catalogué la très rare eau-forte qu'a faite de cette statue l'architecte *Jacques Lemercier* qui devait plus tard construire la Sorbonne. Comme elle est dédiée à la Reine Régente et qu'il a gravé le catafalque élevé à Rome pour les obsèques de Henri IV, les deux pièces doivent être de la seconde moitié de 1610, et il se peut que le dessin du piédestal de la statue de Saint-Jean-de-Latran soit de *Lemercier*.

1018. — HOUASSE A MANSART.

15 décembre 1699. A Rome.

Monsieur, — Le S^r *Le Pautre* aura achevé son groupe dans douze ou treize mois, ou environ. Il souhaiteroit que vous voulussiez luy accorder de le finir en France, sur le lieu auquel vous le destinerez, attendu qu'il est très serré dans l'atelier où il est, et qu'une plus grande distance luy sera favorable, joint aux bons avis qu'il espère de vostre part.

Si vous luy accordez la grâce qu'il vous demande, tous les ouvrages pourront estre embarquez au printemps prochain. La saison sera la plus seure pour la navigation, et vous jouirez plus tôt de plusieurs beaux morceaux; nous attendons, Monsieur, vos ordres.

J'espère, Monsieur, que vous aurez la bonté de nous accorder, l'année prochaine, un Professeur d'Architecture, Géométrye et Perspective, qui est très nécessaire. (Voir 4 août 1699.)

Il seroit besoin, Monsieur, que vous voulussiez permettre la dépence de quelques livres comme la *Bible*, *Histoire Romaine*, les *Métamorphoses*, l'*Illiad*e d'Homère, le *Dictionnaire de Moréry*, la *Mythologie* de César Ripa¹, le livre de Vitruve et quelques traittez de Géométrye et de Perspective, dont il y a quelques traittez en cette ville, très utiles pour la pratique, des-

quels livres on feroit, de temps en temps, quelques lectures en l'Académie, qui seroient d'une grande utilité.

J'ay reçu de Monsieur Gosset les 4,000 l. que vous avez eu la bonté d'ordonner pour notre Académie.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1637.

= 1. La Mythologie, ou, plus exactement, l'Iconologie de Cesare Ripa a eu de nombreuses éditions italiennes, sans compter les traductions françaises. L'édition de Sienna, 1613, in-4°, avec figures sur bois, a été revue et augmentée par l'auteur. (Brunet, IV, 1313.)

1019. — LE SURINTENDANT ¹ A HOUSSE. (Minute.)

20 décembre 1699. A Versailles.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 23 du mois passé, le compte de la recette et dépense des mois de juillet, aoust et septembre dernier, et les armes des cinq Cardinaux nommés le 14 novembre, dont je vous remercie, comme des nouvelles dont vous avez eu la bonté de me faire part. Je vous diray, en revanche, que les Éminences qui sont en cette Cour se disposent à partir incessamment pour aller à Rome, et que M. de Sagonne doit faire le voyage avec Mgr le Card. de Janson. Je ne doute pas que vous n'en soyez informé d'ailleurs.

Je suis inquiet de ce que vous n'avez pas encore reçu la Lettre de crédit de 4,000 l., qui vous a été envoyée d'icy dès le premier du mois passé. Il seroit fâcheux pour vous que l'on n'y fit pas honneur ; cela retomberoit sur M. Desjardins, qui a interrompu l'usage dans lequel je suis, depuis plus de vingt ans, d'envoyer des Lettres de change.

Note de la Direction générale. — J'ay envoyé le compte par une autre lettre, qui fait réponse aux deux précédentes.

= 1. La lettre doit être de Marignier et non de Mansart. Celui-ci, qui n'avait succédé à Villacerf qu'au commencement de l'année, ne pouvait pas écrire qu'il envoyait « depuis plus de vingt ans » des Lettres de change à Rome.

Archives nationales, O¹ 1937.

1020. — MANSART A HOUSSE. (Minute.)

20 décembre 1699. A Versailles.

Je suis surpris, Monsieur, de ce que vous ne m'avez pas encore accusé la réception de la lettre que je vous ay écrite dès le premier

novembre dernier, qui accompagnoit celle que M. Desjardins écrivit le même jour à son amy M. Gouset, Marchand Banquier, demeurant près l'Apollinaire (voir pièce 1007), par laquelle il luy donne avis que ce sera luy qui vous fournira doresnavant le fonds nécessaire pour les dépenses de l'Académie Royale ainsy qu'il luy a proposé et qu'il pourroit dès lors vous fournir quatre mil livres sur votre récépissé. Je conte que j'en seray informé par le premier Ordinaire.

Je vous envoye cependant votre compte en forme de la recette et dépense que vous avez faite depuis le 1^{er} juillet jusqu'au dernier septembre de la présente année, et j'attends celuy des trois derniers mois, que vous m'enverrez dans la mesme forme que le dernier.

Je suis toujours, Monsieur, absolument à vous. Vostre affectionné serviteur.

Note de la Direction générale. — Cette lettre n'a pas été envoyée, à cause de la nouvelle du premier décembre dernier : 4,000 l. reçu.

Archives nationales, O¹ 1937.

1021. — HOUASSE A MANSART.

29 décembre 1699. A Rome.

Monsieur, — Je vous prie de me permettre de vous offrir mes très humbles respectz au commencement de cette nouvelle année, et de vous la souhaiter plaine de félicité et à toute votre illustre famille, vous demandant la grâce de la continuation de vostre estime et protection; vous honorerez infiniment celuy qui vous est entièrement dévoué et qui fera toujours sa gloire de se dire avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

P. S. — Le Pape se sentant toujours malade et hors d'état d'ouvrir la Porte sainte, pour l'année du grand Jubilé, il a nommé pour cette fonction Monseigneur le Card. de Bouillon, qui en fit la cérémonie jedy dernier, veille de la feste de Noël¹.

Tous les Ordres de Religieux de la ville de Rome se rendirent en la Place de S^t-Pierre, où tous les Soldats et Cuirassiers de S. S⁶ formoyent deux hayes, en une partie de cette vaste Place, pour contenir une foule extraordinaire de peuples venus de toutes les parties de la Terre. Tous les Religieux se rangèrent aussy en

hayes, au devant des Soldats. La Procession sortit du Palais du Vatican à vingt et une heures², et marcha en ordre au milieu de cette double haye; elle commençoit par tous les Chanoines, Officiers et Musiciens de la Basilique de St-Pierre. Ils étoient suivis des Pénitenciers, vêtus de chasubles et ornemens comme lors qu'ils disent la Messe; des Clercs portoient devant eux de grandes baguettes pour marque de leur autorité.

Ensuite, marchoyent un grand nombre d'Évesques, Archevesques et Patriarches, en chasubles et mitres, entre lesquels il y en avoit des Provinces les plus éloignées, comme Maronites, Arméniens, Grecs et autres, avec leurs vêtements conformes à leurs manières. Il y en avoit une partye de vénérables vieillards qui avoient beaucoup de majesté. Les Cardinaux terminoyent cette marche, dont ceux qui sont Prêtres étoient vêtus de chasubles et mitres très riches, et les autres en chappe.

Mgr le Cardinal de Bouillon étoit en teste de cette célèbre assemblée, qui portoient tous de grands flambeaux en main. Les Cardinaux étoient accompagnés de leurs cortèges, qui marchoyent à costé d'eux.

Ils se rendirent en cet ordre, sous le portique de l'Église de St-Pierre, où ils prirent séance, chacun selon leur dignité. Monseigneur le Card. de Bouillon se plaça sur un fauteuil au costé gauche de la Porte sainte; à la droite, il y avoit une grande estrade, un dais au dessus, sous lequel étoit un grand fauteuil vuide, qui marquoit la place du Pape.

Le Cardinal de Bouillon, après avoir leu quelques oraisons, approcha de la Porte sainte. Il chanta quelques Antiennes, qui furent répondues par une très belle musique. Il frappa cette porte murée de trois coups de marteau; ensuite elle tomba; elle étoit coupée et préparée pour ce sujet. Les décombres furent emportés à l'instant dans un grand chariot qui étoit posé derrière pour les recevoir.

Il y avoit un très grand nombre de médailles qui y furent posées il y a vingt-cinq ans (par conséquent en 1675), lors qu'elle fut fermée après le Jubilé.

Les Pénitenciers lavèrent le chambranle avec des éponges trempées d'eau bénite. Mondit Seigneur le Cardinal de Bouillon y entra à genouil, après avoir baisé ledit chambranle. Tout le Clergé le suivit, après quoy on chanta le *Te Deum* et les Vespres.

Pendant cette cérémonie, on tira un grand nombre de coups de

canon et boîtes du Château de S^t-Ange. La Reine de Pologne et Ambassadeurs étoient placez dans les Galleries que l'on avoit élevées sous le Portique de l'Église.

Voilà, Monsieur, une narration de cette auguste cérémonie.

La Nation Française tire icy un grand honneur de ce que Monseigneur le Cardinal de Bouillon a fait cette fonction, qui luy avoit été fort contestée; toutes les conjonctures se sont trouvées heureuses pour luy. La chose est singulière; elle n'est point encorre arrivée depuis le règne de S^t Pierre. Les Italiens en sont fort jaloux.

= La même Relation, avec des différences insignifiantes, se retrouve à la suite de la lettre suivante de *Houasse* à Marignier. Il suffit, pour ne pas faire de répétition inutile, de transcrire l'addition des lignes finales :

J'ay creu que vous seriez bien aise de veoir cette Relation, n'ayant point veu Rome. Je ne sçay si M. *de Cotte* et M. *Des Jardins* se sont trouvez en ce pays au temps de cette cérémonie. S'ils desirent la lire, je vous prie de la leur communiquer.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Le 24 décembre. Voir Vasi, *Tesoro sagro*, II, 254-5. — Le Cardinal a fait graver une planche de cette ouverture de la Porte sainte, peut-être par *Benoît Audran*, premier du nom, qui, dans tous les cas, en a au moins fait le tirage (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1872, p. 298-9).

2. Le jour Romain de vingt-quatre heures commence à six heures du soir; la vingt et unième heure correspond pour nous à celle de trois heures de l'après-midi.

Il y a toujours sur la façade de Saint-Pierre deux cadrans d'horloge, l'une avec les heures romaines et l'autre avec la division en deux fois douze heures commençant à minuit.

1022. — HOUASSE A M. MARIGNIER,

Premier Commis à la Surintendance des Bâtiments de S. M.

29 décembre 1699. A Rome. — 16.

Monsieur, — Je vous souhaite, au commencement de cette nouvelle année, une continuation de parfaite santé et félicité, vous priant de me conserver vos bontez et estime.

Je vous envoie une Relation de la cérémonie de l'ouverture de la Porte sainte, faite jedy dernier par Monseigneur le Cardinal de Bouillon, qui a esté choisy par S. S. pour faire cette fonction. La Nation Française prend beaucoup de part à cet honneur singulier, qui n'est arrivé à aucun Cardinal depuis le règne de S^t Pierre. La chose luy a esté fort contestée. Il étoit même en

doute le matin du jour de cette cérémonie de l'exécuter, les Italiens étant très jaloux de cet honneur.

Je suis, de tout mon cœur, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Note de la Direction générale. — J'ay fait réponse à cette lettre, qui ne m'a été rendue que ce jourdhuy 4 mars 1700, que l'on pouvoit m'adresser mes lettres en droiture, sans autre adresse.

Archives nationales, O¹ 1937. = A la suite, la Relation qui se trouve déjà comme *post-scriptum* à la fin de la lettre précédente.

1023. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de réponse.

A Versailles, 31 décembre 1699.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 8 de ce mois.

Vous pouvez faire les provisions de linge et autres ustensiles que vous croyez indispensablement nécessaires pour l'utilité de l'Académie. J'y consens d'autant plus volontiers que je suis persuadé de votre œconomie pour le ménagement et conservation de nos fonds, qui ne sont pas plus forts pour l'année prochaine qu'ils l'ont esté pour celle cy.

Mon fils, M. de Sagonne, aura l'honneur d'accompagner S. Em^{ce} Mgr le Card. de Janson pendant le voyage et le séjour qu'elle fera à Rome. Il doit partir d'icy le 9 janvier. La confiance que j'ai en vous me fait juger par avance de l'heureux succès de ce voyage. J'espère que, lors qu'il y sera arrivé, vous me ferez le plaisir de vouloir bien l'accompagner et de luy faire voir à loisir tout ce qu'il y a de rare et de curieux, soit pour l'Architecture, la Sculpture et la Peinture, et que vous luy ferez connoître et observer ce qu'il y aura de plus beau dans les ouvrages des excellents Maîtres et même les manières dont ils ont affectés de se servir pour les rendre plus parfaits. Je lui ai conseillé d'en faire des remarques et d'écrire luy même, fidèlement, ses observations. Je vous prie d'y tenir la main affin que rien ne lui échappe, et qu'à son retour j'aye la satisfaction de l'entendre parler et juger sainement de tous les tableaux qu'il verra, et qu'il puisse en connoître et nommer les auteurs. Je vous exhorte sur toutes choses à cela.

Archives nationales, O¹ 1937.

1024. — 1699. — Mettons ici, comme curiosité, ce que Bernard du Puy du Grèz écrit dans son *Traité de la peinture* imprimé à Toulouse, en 1699,

in-4° de 396 pages. Il résume, à sa façon, avec des dates exactes et de singulières inexactitudes, très involontaires, la création et le fonctionnement de l'Académie de France à Rome. On ne la connaissait pas plus à Toulouse qu'on ne la connaissait ailleurs. L'année dernière, des gens, parfaitement intelligents d'ailleurs, rencontrant par hasard un nom de Directeur de l'Académie de France à Rome à la fin du xviii^e siècle, m'ont bien dit, parlant à ma personne et avec le mépris de ceux qui savent tout, que c'était une bourde, qu'il n'y avait eu d'École de France à Rome que depuis le commencement de ce siècle.

L'estime pour cet art (celui de la Peinture) s'augmenta de plus en plus à Paris depuis qu'on y eut établi l'Académie des Peintres, ce qui arriva l'année mil six cent quarante-huit, que le Roy leur accorda ses premières Lettres-patentes. Ce grand Prince, aiant beaucoup de discernement pour les arts, eut la bonté de leur assigner mille livres de pension annuelle pour entretenir les Modèles, et, par de secondes Lettres-patentes, Sa Majesté augmenta cette somme jusques à quatre mille livres, voulant encore qu'on établît à Rome, sous son autorité, une Académie de dessin et un Colège en faveur de jeunes François, approuvez par l'Académie de Paris. On voit assez que l'intention du Roi étoit de les faire élever à la Peinture, Sculpture et Architecture pour remplir la France d'excellens hommes de ces trois Professions.

Enfin, par d'autres Lettres-patentes du mois de novembre mil six cens soixante seize, ce magnifique Monarque unit les Académies de Rome et de Paris...

Voilà ce que savait à Toulouse un Amateur très intéressé, aussi bienveillant et aussi bien informé que possible à son moment, — les autres n'en savaient rien, — sur l'Académie de France à Rome.

1025. — MARIGNIER A HOUSSE.

Brouillon de réponse.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 15 décembre dernier.

Si le groupe du S^r *Lepautre* peut venir sur les flutes qui mèneront les Cardinaux François à Rome, vous ne pouvez rien faire de mieux que de profiter de cette occasion. Je vous prie d'envoyer par ce mesme moyen les tables et cuvettes de porphyre et autres pièces curieuses qui appartiennent au Roy, dont la plus grande partie sont déjà encaissés. Le S^r *Le Pautre* pourra suivre son groupe, qu'il achèvera icy. Je suis persuadé que vous prendrez si bien vos mesures et donnerez de si bons ordres que tout arrivera icy bien conditionné.

Vous aurez vu, par une précédente, que le fond, que le Roy a fait pour l'Académie, n'est pas plus fort cette année que la précédente; mandez moy à quoy pourra monter la dépense du Professeur d'Architecture, Géométrie et Perspective que vous proposez, afin que je prenne l'ordre du Roy sur cet article.

Pourveu que la dépense des livres que vous demandez pour l'utilité de l'Académie n'excède pas 400 l., je consens que vous les achetiez.

Vous ne mandez point à qui il faut rembourser les 4,000 l. que M. Gosset vous a remis. Vous pouvez l'assurer que l'Ordonnance sera expédiée et payée comptant du moment que je sauray le nom de son Correspondant à Paris.

Je suis, à mon ordinaire, absolument à vous, Monsieur, et vous...

8 janvier 1700.

Archives nationales, O¹ 1937.

1026. — HOUSSE A MARIGNIER.

12 janvier 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu vostre lettre avec le compte arrêté et signé de M. le Surintendant, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. Je vais travailler incessamment à celuy des trois derniers mois passez.

Je suis ravy d'apprendre que nous aurons l'honneur de veoir dans peu, en cette ville, M. le Comte de Sagonne. Si il arrive avant que le froid qu'il fait icy cesse, il sera fort surpris. Il y gelle très seurement aussy fort qu'il fait en France, dans les jours les plus rigoureux; c'est ce que je n'attendois pas de voir à Rome. Les Italiens sont surpris de sentir ce froid.

La santé du Pape est fort variable; on doute présentement quelle sera la suite de sa maladie; on dit que ceux de sa famille sont morts tous fort aagez, après plusieurs années de langueurs pareilles à la sienne.

Tout le monde est icy occupé à faire les stations des quatre Basiliques pour le Jubilé. Il est ordonné par la Bulle de les faire trente fois; si cette ordonnance dure, ce sera un peu pénible, car cela feroit ensemble, pour le moins, quatre-vingt-dix lieues de France. Les gens qui ne sont point habituez à Rome n'y sont obligez qu'à trois fois.

Il ne se passe icy aucune chose qui mérite vous le mander.
Je suis de tout mon cœur, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

A Monsieur Marignier.
Archives nationales, O¹ 1937.

1027. — AU CARDINAL DE BOUILLON.

Versailles, 14 janvier 1700.

... Le Roy a remarqué, Monseigneur, l'article de votre lettre du 14^e décembre où vous parlez de la place obscure où les Chanoines de St-Jean-de-Latran laissent la statue du Roy Henry quatrième. Sa Majesté a remarqué votre attention comme un effet de votre zèle; mais en mesme temps elle a jugé la chose trop importante pour n'en pas faire parler par son Ambassadeur à Rome. Aussi, Monseigneur, elle en enverra les ordres à M. le Prince de Monaco, lors que les mouvemens causés par l'apparance d'un Conclave seront un peu apaisez...

Archives des Affaires étrangères. Correspondance, Rome, in-folio, t. 403, fol. 35. Communiqué par M. Tausserat.

1028. — HOUASSE A MANSART.

26 janvier 1700. A Rome.

Monsieur, — Je me réjouis en l'attente de l'honneur de veoir icy dans peu M. le Comte de Sagonne. Je me feray un très agréable plaisir de l'honneur de l'accompagner en tous les lieux où il y a quelques rares ouvrages d'Architecture, Peinture et Sculpture pour y observer ce qu'ils renferment de sublime. Rome est remplie de bonnes et méchantes choses; nous ferons le discernement des unes et des autres. Les artz y sont présentement exercez d'une manière très licentieuse. La sagesse et la simplicité noble des anciens y sont peu suivies et imitées.

Je vous envoie, Monsieur, l'état de la recette et de la dépence du Quartier d'octobre, novembre et décembre. La recette montant à la somme de 4,658 l. 15 s. et la dépence à celle de 2,694 l. 2 s. 1 d., partant il reste en mes mains 1,964 l. 12 s. 11 d., sur laquelle somme j'ay payé, en ce mois de janvier, 1,001 l. pour les premiers dix mois de loyer de maison et ateliers, outre les dépenses de nourriture et autres casuelles, depuis led. jour premier janvier.

Vous voyez, Monsieur, qu'il me reste très peu d'argent. Je ne pourray pas faire les petites dépenses de linges et autres choses absolument nécessaires que vous n'avez la bonté de nous ordonner de l'argent, dont nous serons dans peu en très pressant besoin, nonobstant l'œconomie qui vous paroist par le compte que j'ay l'honneur de vous envoyer.

Je suis avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1029. — HOUASSE A MARIGNIER.

26 janvier 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay envoyé à M. le Surintendant l'état de la recette et dépence du Quartier d'octobre, novembre et décembre dernier, dont la recette est de 4,658 l. 15 s. et la dépence de 2,694 l. 2 s. 1 d.; partant, il me reste ès mains 1,964 l. 12 s. 11 d., sur laquelle j'ay payé au commencement de ce mois 1,001 l. pour les loyers des premiers six mois de la maison et ateliers de l'Académie, outre la dépence de nourriture et autres casuelles.

Vous voyez, Monsieur, qu'il me reste très peu pour soutenir jusqu'à ce que l'on m'en ordonne. Je le mande à M. le Surintendant. Je vous prie, Monsieur, de me faire la grâce de joindre vos sollicitations aux miennes, affin d'obtenir ce qui nous est absolument nécessaire. Je n'ay aucun denier à moy pour avancer.

M. le Surintendant m'a fait l'honneur de me mander que M. le Comte de Sagonne devoit partir de France pour venir en cette ville avec Monseigneur le Card. de Janson. Cela me donne beaucoup de joye.

J'auray l'honneur de l'accompagner en tous les lieux où il y a quelques ouvrages d'Architecture, Peintures et Sculptures pour y faire des remarques dont ces arts renferment une infinité de matières.

Il ne se passe icy rien de nouveau. Le Pape soutient son humanité tant qu'il peut. On dit qu'il raille ses Médecins et qu'il ne prétend pas faire veoir si tost aux étrangers les troubles d'un Siège vacant et la cérémonie d'une nouvelle création de Pape.

Il fait icy un froid extraordinaire. Il se voit, hors de Rome, un pied d'épaisseur de glace dans les étangs.

Je compte fort, Monsieur, sur vos bontez, et suis, avec toute la reconnoissance possible, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1030. — HOUASSE.

2 février 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 8 janvier dernier.

J'ay vu M. Voiret, Consul à Rome, pour sçavoir si les flûtes qui amènent Messeigneurs les Cardinaux pourront transporter les figures, vases, tables de marbre et les tableaux qui sont en l'Académie appartenant au Roy. Il croit que les Capitaines ont ordre de M. de Pontchartrain de charger ces flûtes de bleds à leur retour pour porter en France; aussy tost leur arrivée, il ne manquera pas de m'instruire de leurs Commissions, dont j'auray l'honneur de vous donner avis, affin que vous donniez vos ordres pour quelques autres bâtimens, si vous le desirez.

J'ay consulté un voiturier par terre et un patron des barques sur la dépençe du transport de ces choses. Ils demandent 700 écus Romains au cas que la saison soit belle et qu'il ne pleuve pas alors, et, si le temps est pluvieux et mauvais, 800 écus pour les tirer de l'Académie et les rendre au port de Civita-vecchia. Ils fourniront tous les équipages nécessaires, mesme des cables; ceux qui sont en l'Académie sont en partye usez et hors d'état de soutenir de si puissants fardeaux. La demande de ces gens est beaucoup moins forte que celle de plusieurs autres, que j'ay veu sur ce sujet. Ceux que j'ai l'honneur de vous proposer sont les plus habiles et entendus de ceux qui sont à Rome.

Il faut encaisser les deux groupes, deux figures, quatre vases et plusieurs coppies de grands tableaux peints d'après *Raphaël*. Le Menuisier demande 336 écus, comme vous le verrez par son mémoire, que j'ay l'honneur de vous envoyer; il faudra au Serurier environ 10 écus.

Vous me manderez, s'il vous plaist, Monsieur, la somme que vous desirez que je donne à M. *Le Pautre* pour accompagner ces choses.

Je me suis informé d'un Professeur d'Architecture, Géométrie et Perspective. Il y a un Jésuite fort éclairé en ces sciences, dont

la méthode est fort brève et pratique pour ces arts. Il se fera honneur d'enseigner en l'Académie. Je luy ay offert 50 écus Romains par année. Il a marqué se contenter de cette somme.

Il y a eu autrefois un Professeur en ces sciences qui a enseigné en cette Académie, dont le nom est Vitale, qui s'est venu offrir. Il est pourveu d'un Brevet du Roy, qu'il a obtenu du temps de M. Colbert; il prétend, en cette considération, de rentrer pour faire cette fonction, on luy donnoit dix écus Romains par mois. J'ay examiné sa manière d'enseigner; elle est plus spéculative que pratique, et très prolix. Il ne fait aucunes démonstrations; ceux qui ont étudié sous luy n'ont point eu les lumières convenables à la pratique pour ces artz¹.

Lorsque j'ay reçu les 4,000 l. des mains de M. Gosset, il me dit qu'il auroit l'honneur de vous marquer le Correspondant auquel vous pourriez faire payer cette somme; c'est pourquoi je n'eus pas l'honneur de vous l'écrire. Il m'a dit depuis vous l'avoir annoncé.

Je n'ay point achepté les livres que vous avez consenti que j'acheptasse; je feray cette dépense avec toute l'œconomie que vous desirez, lors que vous aurez la bonté de nous ordonner de l'argent, n'ayant à présent que très peu de reste entre mes mains.

Ces livres seront d'une très grande utilité pour l'instruction des Pensionnaires. Ils s'appliquent tous avec ardeur à leur devoir et font beaucoup de progresz.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Je me suis informé », Lecoy, p. 116-7.

1031. — 3 février 1700. — ... Par les dernières nouvelles qu'on a de Rome, on apprend que le Duc de Salviati, le Duc Lanti et le Prince de Vaïni, Chefs des Maisons qui sont attachées à la France dans Rome, ne voient plus M. de Monaco, notre Ambassadeur, parcequ'il ne les veut pas traiter d'Excellence à moins qu'ils ne le traitent d'Altesse, ce que n'avoient jamais prétendu aucuns Princes de la Maison de Monaco, et jamais en même temps les Ambassadeurs de Rome n'avoient fait difficulté de traiter ces Seigneurs Romains d'Excellence...

Journal de Dangeau, VII, 242; voir, 243, la note de Saint-Simon où il traite de très haut les prétentions de tout le monde.

1032. — MANSART A HOUSSE.

Coppie de la lettre que M. le Surintendant a écrit à M. Houasse à Rome, le 12 février 1700¹.

Comme je ne doute pas, Monsieur, que le S^r *Le Pautre* ne fasse toute la diligence qu'il pourra pour revenir en France, je dois vous dire que le S^r *Dulin*, Élève Peintre, est parti de Paris, vers la fin du mois passé, pour aller remplir la place du S^r *Le Pautre* du moment qu'il sera sorti de l'Académie; mais il ne doit être admis qu'à cette condition, étant convenu, en partant d'icy, qu'il restera à Rome à ses dépens jusqu'à ce que la place du S^r *Lepautre* fût vacante, afin que le nombre des Pensionnaires soit toujours complet.

J'attends votre compte des trois derniers mois de l'année passée; je vous le renverrai en forme, comme j'ay fait le précédent, pour vostre descharge.

Je suis très sensible aux marques d'amitié que je trouve dans vos lettres. Je compte que mon fils m'en dira des nouvelles à son arrivée. Je n'ay rien à ajouter à tout ce que je vous ay mandé sur son article.

Je vous prie de continuer à m'informer des choses essentielles qui se passeront à Rome, et d'être persuadé que je serai toujours, Monsieur, absolument à vous. Votre très affectionné serviteur.

Signé : MANSART.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Il y a dans le même carton un brouillon de réponse moins complet; il est daté : « 20 janvier 1700, à Versailles ».

1033. — MANSART A HOUSSE.

Coppie de la lettre écrite à M. Houasse, à Rome, le 20 février 1700, qui accompagnoit le compte des trois derniers mois 1699.

Vous trouverez cy joint, Monsieur, avec votre compte des trois derniers mois 1699 que je vous renvoie en forme, une Lettre de crédit pour recevoir de M. Gosset la somme de quatre mil livres, monnoye de France, pour subvenir aux dépenses nécessaires de l'Académie. Je ne vous recommande plus l'œconomie parceque je suis persuadé que vous y penserez, étant informé du peu de fonds que nous avons pour les dépenses de cette année.

Je vous prie de dire à M. Gosset qu'il faut qu'il renvoie cette lettre à Paris à mon ordre en différence à son correspondant, afin que je la puisse déchirer, en délivrant mon ordonnance à celui qui en sera chargé.

Je compte que dans peu vous aurez mon fils à Rome et que vous me ferés le plaisir de m'en donner des nouvelles et de le renvoyer quand vous croirez que les flûtes pourront revenir en France.

Je suis à mon ordinaire entièrement à vous, Monsieur, et votre affectionné serviteur.

Signé : MANSART.

— Le Professeur que vous proposez par votre lettre du 2 de ce mois, que j'ay reçu après avoir écrit cette lettre, ne me convient pas; il faudroit en chercher un Séculier.

Je ne doute pas que vous n'en trouviez à Rome.

1034. — MANSART A GOSSET.

Copie de la lettre de crédit.

Je prie M. Gosset de payer à M. *Houasse*, Directeur de l'Académie de Peinture et Sculpture de Rome, la somme de quatre mille livres sur son récépissé, pour employer aux dépenses de ladite Académie, et me renvoyer la présente avec l'endossement et reçu dudit S^r *Houasse*. Je ferai remettre la présente à Paris, au Correspondant dudit S^r Gosset, à vue.

Fait à Versailles, le 20^e jour de février 1700.

A Monsieur, Monsieur Gosset, marchand banquier à Rome.

Archives nationales, O¹ 1937.

1035. — MARIGNIER A HOUSSE.

20 février 1700. A Versailles.

Vous connoîtrez, Monsieur, par la réponse de M. le Surintendant et par les papiers qui l'accompagnent, qu'il ne veut pas vous laisser manquer de fonds, puisque à votre première réquisition vous recevez une lettre de crédit de 4,000 l.

Je puis vous dire avec tout le monde qu'il ne fait pas icy si grand froid qu'à Rome. Nous n'avons jamais vu à Versailles un hyver plus doux; cela me feroit ajouter quelque foy au système de Copernik; ce seroit une chose assez plaisante pour nous que nous

fussions transplantés imperceptiblement dans ces heureux climats où la terre produit deux fois l'année. Les trembleurs appréhendent que nous soyons affligés de grandes maladies l'esté prochain, mais les personnes bien résignées profitent du présent et espèrent tout de la bonté du Seigneur pour l'avenir.

Vous me ferés toujours beaucoup de plaisir, Monsieur, de me donner quelque fois des nouvelles de votre santé, à laquelle je m'intéresse comme je dois, étant aussy profondément que je le suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1937.

1036. — NOTE DE LA SURINTENDANCE GÉNÉRALE.

Écrire à M. de Pontchartrain pour sçavoir s'il n'a pas destiné les deux Flûtes pour le retour et si elles pourroient servir à ramener les marbres.

Faire réponse à M. *Houasse* que le P. Jésuite ne convient pas, qu'il faudroit chercher un Séculier.

Écrit à M. de Pontchartrain le 21 février.

Archives nationales, O¹ 1937.

1037. — MANSART A M. DE PONTCHARTRAIN.

[21 février 1700.]

Monsieur, — Le Roy desirant faire venir en France plusieurs groupes, figures et blocs de marbre, qui sont tout encaissées et prestes à charger à l'Académie Royale de Rome, les Flûtes, qui ont mené les Cardinaux François, nous seroient d'un grand secours, si vous ne les avez pas destinées à un autre usage.

Archives nationales, O¹ 1937.

1038. — MANSART A M. DE PONTCHARTRAIN.

[21 février 1700.]

Monsieur, — Le Roy m'a ordonné de vous demander s'y vous n'aviez pas encore destiné l'usage des deux Flûtes qui ont conduit à Rome les Cardinaux François. Pour leur retour en France, ce seroit une grande commodité pour faire voiturer en France les figures, vases, tables et autres ouvrages de marbre qui sont tout encaissés à l'Académie de Rome, appartenant à S. M. Je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de me faire sçavoir ce qui en est afin que je puisse rendre compte à S. M.

Archives nationales, O¹ 1937.

1039. — Mars 1700. — ... *Pierre D'Ulin*... n'eut part aux petits Prix qu'en 1694, âgé pour lors de vingt-cinq ans. L'année suivante (1695) son maître (M. *de Boullongne* l'ainé) lui conseilla de se présenter pour les grands; il fut admis au Concours, mais ne fut pas du nombre des couronnés. Loin de s'en rebuter, il redoubla de courage et remporta le Prix de l'année suivante d'une façon très distinguée (cf. *Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, III, 1696, p. 193-4, 195-6, 197). ... Il entra dans la même carrière, l'année suivante, avec le même succès, qui, même à d'autres égards, fut encore plus brillant; car, l'année précédente, il y avoit eu égalité de suffrages, pour le premier Prix, entre lui et le Sieur *Cornical*, et il ne le dut qu'à la faveur du sort. Cette fois, il l'eut, à la grande pluralité des voix, sur ce rival. De plus, l'Académie l'exclut des Concours subséquents comme trop formidable et le mit sur la liste des Sujets capables d'aller à l'Académie de Rome (cf. *ibidem*, 1697, p. 208 et 211; 1698, p. 226).

Il ne fut cependant désigné pour ce voyage que l'année suivante vers le temps où M. *Houasse* fut promu à la Direction de Rome (juillet 1699). Il se proposoit de l'y accompagner, mais un ouvrage qu'il entreprit pour M. le Duc de Richelieu l'obligea de différer..... L'esquisse que *D'Ulin* lui avoit présentée étoit tellement de son goût qu'il ne put se résoudre à le laisser partir; il obtint même un ordre de M. *Mansart* pour le faire rester. Ce fut moins pour forcer sa volonté que pour lui conserver sa place et la Pension de Rome..... Les éloges, qui par cette voie parvinrent de lui jusqu'à M. *Mansart*, l'engagèrent à lui proposer de ne point quitter Paris, avec offre de l'occuper pour le Roi et de le recommander à l'Académie pour y être reçu. Il n'y auroit eu rien d'extraordinaire à un homme de son âge, car il étoit alors dans sa trentième année — (il étoit né à Paris le 17 septembre 1669), — de saisir une occasion aussi avantageuse; mais il eut le bon esprit de préférer à tout la sublime culture que l'on prend en Italie, et que l'on ne prend que là. Il eut une si forte passion de l'aller chercher que, dans la crainte que M. le duc de Richelieu n'y mît encore quelque obstacle, il partit sans prendre congé de lui.

Il arriva à Rome au commencement du mois de mars de l'année sainte 1700. Les grandes merveilles de l'art qui l'y avoient attiré furent les objets de sa plus vive application. Il s'attacha surtout à se pénétrer des immortelles beautés des *Raphaël* du Vatican. Son assiduité à les chercher et les soins qu'il employoit

à copier la Bataille d'Attila fixèrent sur lui l'attention du Pape Clément XI, qui l'entretint plus d'une fois avec des manières pleines de bonté. Ce Pontife aimoit les arts, dans lesquels il avoit été instruit dans sa jeunesse, et se plaisoit à s'en entretenir. *D'Ulin* avoit l'esprit doux et insinuant, et s'étendoit souvent sur l'état où ils avoient été portés en France et sur les établissements faits par Louis le Grand pour les faire fleurir et les perpétuer. *Carle Maratte*, alors Premier Peintre de Sa Sainteté, se trouvoit quelquefois à ces conversations et, comme il aimoit *D'Ulin*, il savoit prendre de ces... que sa Nation... si bien pour se faire valoir¹.

A l'occasion d'un tableau d'autel que *D'Ulin* fit pour les Dominicains de Rome² et qui eut pour sujet saint Thomas d'Aquin, à genoux, présentant à la sainte Vierge son livre de la « Somme théologique », il entra en liaison avec le Père Cloche, qui étoit Général de cet Ordre, François de nation et homme de beaucoup de mérite. Ce qui fortifia encore cette liaison, c'est que *D'Ulin* lui donna quelques principes d'architecture, les proportions des cinq ordres, et l'initia dans la théorie des plans; elle lui fut, pendant le séjour qu'il fit à Rome, de l'utilité dont peut être un homme de sa robe.

D'Ulin avoit, pendant ce séjour, fait plusieurs portraits, qui l'avoient mis en réputation; aussi fut-il choisi, par préférence à tous autres, pour faire celui que le Duc [de Medina-Sidonia], Ambassadeur d'Espagne à Rome, devoit envoyer en France après avoir reçu du Roi le cordon de l'Ordre du Saint-Esprit; il s'acquitta de cette commission avec un succès qui lui attira de la part de ce Seigneur un traitement très distingué.

Le temps de sa Pension étant expiré, il se prépara à retourner dans sa patrie. Dans l'audience particulière qu'il eut du Pape, Sa Sainteté lui fit les offres les plus obligeantes pour l'engager à rester à Rome, desquelles s'étant défendu avec noblesse, Elle lui fit présent de son portrait, monté en bague, garni de rubis et quelques diamants, de plusieurs médailles et reliques...

Mémoire sur la vie de Pierre Dulin d'après un brouillon inachevé de la main de Henri Hulst; *Mémoires inédits des Académiciens*, II, 250-4.

= 1. Les deux dernières indications de points sont des lacunes du manuscrit original.

2. Il doit s'agir de l'église de Saint-Sixte près de la *Porta Latina* et des Thermes de Caracalla avec un couvent de Dominicains, construite par *Baccio Pintelli* et restaurée sous le Pontificat de Benoît XIII (1724-30) : Titi,

1763, p. 72; Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, 1771, I, 322-3; Vasi et Nibbi, *Itinerario di Roma*, 1829, 378; Robello, *Rome et ses environs*, 1854, paragraphe 662, p. 220. Aucun ne parle du tableau de *D'Ulin*, et Robello dit particulièrement que l'église est maintenant très pauvre et dépouillée de tout ornement.

1040. — HOUSSE [A MANSART].

Deuxième mars 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay appris de Monseigneur l'Ambassadeur [le Prince de Monaco] que les Flûtes qui ont aporté les équipages de Messeigneurs les Cardinaux sont destinez à porter des bleds en France; ainsy je ne peux pas vous envoyer par cette voie les figures de marbre et autres choses appartenantes au Roy qui sont en l'Académie.

Il est nécessaire que vous donniez des ordres exprès pour quelque vaisseau, ou que vous me permettiez de me servir de la première occasion que je trouveray. Il s'en rencontre souvent pour peu d'intérêt.

Je fais encaisser les choses qui ne l'étoient pas affin qu'elles soyent prêtes à embarquer lorsque vous l'ordonnerez; nous aporons tous les soins qu'il faut, affin que le tout puisse arriver sans accidens.

Le groupe du Sr *Le Pautre* est fort avancé; il a beaucoup de joye d'aller en France pour l'achever sous vos bons avis. Il accompagnera ces choses et aura le soin d'observer les mouvemens qu'il faudra faire lorsqu'il faudra les charger d'un bâtiment à l'autre.

Je vous prie, Monsieur, de nous ordonner de l'argent; il m'en reste très peu; je seray obligé d'en emprunter dans quelques jours.

Nous espérons que M. le Comte de Sagonne arrivera icy sur la fin de cette semaine.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1041. — HOUSSE [A MANSART].

9 mars 1700. A Rome.

Monsieur, — Nous attendons avec impatience M. le Comte de Sagonne. On dit icy qu'il est, avec Mgr le Card. de Janson, retenu à Monaco à cause de la mauvaise saison et des vents contraires.

Mgr le Card. d'Estrées est à quatorze lieues de cette ville à une maison de M. de Lenty.

Je recevray le S^r Du Lin en l'Académie lorsque le S^r Le Pautre sera party pour France, comme vous me l'ordonnez par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, dattée du 12 février.

J'attends vos ordres pour un vaisseau affin de vous envoyer les choses que vous desirez, qui sont en l'Académie.

Le Pape se porte assez bien présentement; il est mort trois Cardinaux depuis le commencement de sa maladie, qui estoient venus à Rome dans l'espérance d'entrer au Conclave; il se divertit et dit des galanteries à ce sujet, ayant sçeu qu'ils croyoient l'enterrer.

Le dernier mort de ces Cardinaux est Mgr Casanatty¹, Napolitain. Le S^t Père a regretté celui-cy à cause de son profond sçavoir. Il a laissé sa fameuse bibliothèque et ses biens, acquis de l'Église, aux Religieux Jacobins de la Minerve, à condition qu'ils entretiendront un nombre de Théologiens de toutes les Nations qui font profession de la Religion Catolique pour en perpétuer la pureté.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, vostre, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= Il n'y a point eu de réponse à cette lettre, parce que celle du 24 de ce mois y répond.

= 1. Hieronimo Casanate, Napolitain, Cardinal depuis le 12 juin 1673. Innocent XII le nomma, en 1693, Bibliothécaire du Vatican, à la mort du Cardinal de Lauria. Il mourut à Rome en 1700, à quatre-vingts ans. Houasse parle très exactement de son testament. Il y laissait au Couvent de la Minerve de l'Ordre des Frères Prêcheurs, avec sa belle Bibliothèque, un revenu de quatre mille écus Romains pour l'acquisition de nouveaux livres et pour l'entretien de deux Bibliothécaires, de deux Frères convers chargés du service de la Bibliothèque, de deux Lecteurs pour enseigner la doctrine de saint Thomas, et de six Théologiens, du même Ordre et de différentes nations, pour entretenir et perpétuer la pureté de la doctrine catholique.

A la suite de la récente sécularisation des établissements monastiques, la bibliothèque Casanate est restée à la Minerve, tout en étant annexée à la *Biblioteca nazionale*.

Les deux seuls cardinaux décédés en 1700, Francesco Maidalchini et Alderano Cibo étant morts, l'un le 10 juin et l'autre le 21 juillet, sont forcément exclus puisque la lettre de Houasse est du 9 mars. Il s'agit donc de Cardinaux morts en 1699; il y en a cinq, mais trois ne sont pas morts à Rome: Federico Caccia, mort à Milan, dont il était archevêque, le 19 janvier 1699;

le Vénitien Giovanne Delfini, mort à Udine le 20 juillet, et l'Espagnol Alonso d'Aguilar, mort à Madrid le 19 septembre. Le Romain Giovanne Jacopo Cavallerini et l'Espagnol José Saens d'Aguirre sont morts à Rome, le premier le 18 février et le second le 16 août; mais cela ne fait que deux noms, alors que *Houasse* parle de « trois » Cardinaux venus à Rome pour le futur Conclave; Casanate n'avait pas à venir à Rome puisqu'il y avait une charge.

1042. — HOUSSE A MANSART.

16 mars 1700. Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escire, dattée du 20 février dernier, avec celle de crédit de 4,000 l., et l'arrêté du compte des trois derniers mois de l'année précédente. Je vous en rends, Monsieur, milles grâces et remercimens.

M. Gosset ne m'a payé que la somme de 3,400 l.; il a retenu 600 l. pour son change. Vous le verrez, Monsieur, par le contenu de la quittance, que j'en ay fait au dos de votre ordre; il m'a dit ne pouvoir me payer les 4,000 l. effectifs suivant la manière que la Lettre de crédit est conceue.

Nous attendons d'heure en heure M. le Comte de Sagonne; nous ne sçavons pas précisément à quelle distance de Rome sont Messeigneurs les Cardinaux François.

Les Flûtes dont vous souhaitez sçavoir des nouvelles sont parties du port de Civita-vecchia, il y a quelques jours; elles arriveront en France dans cinq ou six semaines, selon le caprice du vent et de la mer.

Les figures, vazes et tableaux seront encaiszez dans peu; nous attendrons, Monsieur, le vaisseau que vous ordonnerez pour vous envoyer ces choses.

Je m'informerai d'un Professeur de Perspective, Monsieur, tel que vous le desirez; il y en a peu d'intelligens en cette ville.

Les Pensionnaires s'occupent toujours à leur devoir.

Le Sr *Antoine* aura l'honneur de vous envoyer dans peu un morceau d'architecture élevé en perspective. Vous jugerez, Monsieur, des progrès qu'il fait. Il a appris la Perspective du Père Soudée en très peu de temps; c'est ce qui m'avoit fait prendre la liberté de vous le proposer, sa méthode étant très briève et facile.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, vostre très, etc.

HOUSSE.

1043. — MANSART A HOUSSE.

*Copie de la lettre écrite à M. Houasse, à Rome,
le xxiiij mars 1700.*

J'ay reçu votre lettre du deux de ce mois.

Comme l'on ne peut profiter de l'occasion des Flûtes pour faire venir en France les figures de marbre et autres choses appartenant au Roy, qui sont à l'Académie, je vous prie, Monsieur, de ne pas laisser échapper la première occasion que vous trouverez pour cela, puisqu'il s'en rencontre souvent pour peu d'intérêt. Vous avez bien fait de faire encaisser les choses qui ne l'étoient pas, afin que tout soit prêt à la première occasion. Je ne doute pas que la présence et les soins du S^r *Le Pautre* ne contribuent beaucoup à ce que tout arrive en France bien conditionné.

J'ay donné les ordres nécessaires pour vous faire remettre 4,000 l., et je crois qu'à présent vous les avez reçues.

J'attends de jour à autre de vos nouvelles sur l'heureuse arrivée de mon fils à Rome.

Je n'ay rien à ajouter à tout ce que je vous ay écrit sur ce sujet. Soyez, de votre côté, bien persuadé de la continuation de mon estime, et que je suis absolument à vous, Monsieur.

Votre très affectionné.

Archives nationales, O¹ 1937.

1044. — HOUSSE A MANSART.

30 mars 1700. A Rome.

Monsieur, — Samedi, 27 du présent mois, M. le Comte de Sagonne arriva en cette ville en très parfaite santé. Il nous fit l'honneur de venir en l'Académie. Nous fûmes agréablement surpris; nous ne l'attendions que le dimanche suivant; mais il avoit pris la poste et précédé Messeigneurs les Cardinaux. J'avois préparé un lieu espérant qu'il voudroit bien honorer l'Académie de sa demeure; mais il me dit qu'il étoit engagé à demeurer près Monseigneur de Janson, qui logera au Noviciat des Jésuites, près le Palais du Pape, à Monte-Cavallo.

Messeigneurs les Cardinaux de Janson et Coeslin arrivèrent icy dimanche 28^e de ce mois, sur le déclin du jour; ils allèrent descendre au Palais de Monseigneur l'Ambassadeur de France, où ils logeront quelques jours.

Monsieur le Comte de Sagonne leur alla faire visite hier ; il se rendit ensuite chez Monseigneur le Card. de Bouillon, qui le reçut très agréablement ; il le retint à dîner.

Mgr le Card. d'Etrés arriva icy le 24^e de ce mois. Monsieur de Sagonne l'a visité ce matin.

Le S^r *Du Lin*, que vous avez honoré de la Pension de l'Académie, est arrivé ici le 22^e de ce mois. Je ne manqueray pas de le recevoir à l'Académie lorsque le S^r *Le Pautre* sera party pour France, comme vous m'avez fait l'honneur de me l'ordonner¹.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Le Pape a donné ce matin le chapeau de Cardinal à Mgr de Coeslin et aux trois autres Cardinaux de la dernière promotion ; cette cérémonie s'est faite au Palais de S. Sté, à Monte-Cavallo ; le Pape a tenu consistoire public en son antichambre, où les Cardinaux étoient assemblez ; une foule extraordinaire d'Étrangers s'y sont rendus. On a aporté le Pape dans une chaise, qui a été placée sous un dais dans le fond de cette chambre, où, après avoir donné audience aux Cardinaux, à chacun selon leur Ordre², les nouveaux Cardinaux ont sorty de la Chambre du Pape et sont venus en cette dite Antichambre.

Ils se sont prosternez l'un après l'autre selon leur rang. Ils ont baisé les pieds de S. Sté et ont été quelque temps dans cette action inclinée, pendant que le S. Père a fait quelques lectures d'oraisons dans un livre, soutenu de deux Officiers.

Un des bouts de l'étole de S. Sté étoit posé sur la teste du Cardinal prosterné et le chapeau rouge par dessus soutenu par un Officier ; les oraisons étant dites, ils ont été relevez par le Pape, qui les a embrassez et baisez.

Ils se sont retirez et ont été saluer tous les Cardinaux en leurs places, qui les ont aussi baisez et embrassez. Le Pape étant toujours présent, un Officier a crié à haute voix, *Extra omnes*. Tous les spectateurs sont sortis de la Chambre et le Pape, ayant donné quelques audiances secrettes aux Cardinaux, a été reporté ensuite en son appartement.

Les Cardinaux sont sortis en ordre de la Chambre du Consistoire précédéz des Musiciens de la Chapelle du Pape, qui chantoient le *Te Deum*. Ils sont arrivez en cet ordre à la Chapelle dudit Palais. Les anciens Cardinaux se sont placez en leurs

chaises; les quatre nouveaux Cardinaux ont été conduits par quatre anciens jusques au haut des degrez de l'autel où ils se sont prosterner fort bas sur des carreaux de velours, pendant que l'on achevoit de chanter le *Te Deum*. Ensuite le Cardinal de Bouillon a chanté quelques antiennes et dit quelques oraisons, qui ont terminé cette cérémonie.

Je vous prie, Monsieur, de m'excuser si je vous ennuye par cette relation. M. le Comte de Sagonne n'a pu veoir cette fonction à cause de la presse qui y étoit extraordinaire. Il s'est contenté du récit que je luy en ay fait ensuite.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Le S^r Du Lin », Lecoy, p. 117.

2. On sait qu'il y a trois Ordres de Cardinaux, celui des six Évêques suburbicaires, celui des cinquante Cardinaux-Prêtres et celui des quatorze Cardinaux-Diacres.

1045. — MANSART A HOUASSE.

A Versailles, le 3 avril 1700.

Je suis bien aise d'apprendre, par votre lettre du 16 mars, que M. Gosset vous a payé 3,400 l. sur ma Lettre de crédit de 4,000, et qu'il a retenu 600 l. pour le change. Il m'est indifférent de le payer à Rome ou ici; j'ordonnerai son remboursement à celui qui me rapportera ma Lettre. Ne vous chargez en recette que des 3,400 l. que vous avez reçeus. Il me paroist que le change est toujours bien haut.

Vous verrez, par ma lettre du 24 mars, que j'approuve la proposition que vous m'avez faite par celle du 2 du même mois, qui est de profiter de la première occasion que vous trouverez pour m'envoyer tout ce que vous avez d'encaissé appartenant au Roy, puisque vous dittes qu'il s'en trouve souvent pour peu d'intérêt. Mandez moy en gros à quoy vous jugez que cela puisse aller, au plus tôt.

Je ne doute pas que mon fils ne soit bien près d'arriver à Rome. Je suis bien persuadé aussi de votre affection et des soins que vous prenez des Pensionnaires de l'Académie.

Soyez le de la continuation de mon estime, et croyez que je suis toujours absolument à vous et votre, etc.

= Faire souvenir M. le Surintendant des 600 l. de moins reçeus.

Que M. Houasse s'informe s'il n'y auroit pas quelque vaisseau Holandois

qui peust amener en France tous les ouvrages de sculpture et peinture qui sont à l'Académie de Rome, et combien cela coûteroit.

Archives nationales, O¹ 1937.

1046. — HOUASSE [A MANSART].

Monsieur, — J'ay examiné la figure antique de Bacchus appartenant à M. *Théodon*; elle est belle, mais non pas au degré d'être comparée à l'Apollon antique. Elle est assez bien restaurée; le corps, les cuisses et genouils sont d'un très beau goust; si la teste, les mains et pieds estoyent de la beauté du reste, ce seroit une très belle figure.

Vous sçavez, Monsieur, qu'il est très difficile de faire un juste jugement du prix de ces sortes de choses; mon sentiment est qu'elle peut valoir cinq mille livres, ou environ.

Je suis, avec un profond respect, M., vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Monsieur le Comte de Sagonne est en parfaite santé.

= M. le Surintendant a fait réponse à ceste lettre, laquelle réponse je n'ay point veue. Elle m'a esté renvoyée de Marly, avec celle du 30 mars, le 3 may.

Archives nationales, O¹ 1937.

1047. — HOUASSE A MANSART.

20 avril 1700. A Rome.

Monsieur, — Je ne manqueray pas de vous envoyer, à la première occasion favorable, les choses appartenantes au Roy qui sont en l'Académie.

J'ay veu, à ce sujet, M. Voiret, Consul en cette ville, et M. de Gibercourt, Consul de Livourne, qui est venu faire un voyage en cette ville, et, après les avoir consultez séparément, ils se sont trouvez d'avis que, pour le plus seur et prompte diligence, il seroit nécessaire d'envoyer, de Toulon au port de Civitta-vecchia, un vaisseau du Roy avec ordre de charger ces choses, parcequ'il est rare en cette saison qu'il s'en trouve icy, car les bâtimens marchands qui viennent en ces ports font ordinairement ce voyage depuis le commencement de février jusques à la fin de mars pour y apporter des molues et autre poisson salé pour le Carême.

Il est absolument nécessaire que ces choses partent promptement, attendu que le Tibre ne sera plus navigable dans les grandes chaleurs. L'incertitude de cet embarquement pourra retarder longtemps le retour du Sr *Lepautre* pour France.

Je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté de m'ordonner de l'argent; vous verrez, par le compte que j'ay l'honneur de vous envoyer cy-inclus, qu'il ne me reste ès mains que 1,022 l. 10 s. 11 d., et que je suis obligé de faire la dépense d'environ 1,000 écus pour achever de payer le Charpentier qui a encaissé, et pour le transport de figures, etc., depuis l'Académie jusqu'à Civita-vecchia, et, si je trouve dans peu quelque occasion pour envoyer les dites figures, je seray obligé d'emprunter.

Monsieur le Comte de Sagonne est toujours en parfaite santé; il partira dans deux ou trois jours pour faire le voyage de Naples, auquel il doit employer environ quinze jours.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble et soumis serviteur.

HOUASSE.

Le Pape se porte de mieux en mieux; il a donné la bénédiction publique samedy dernier. Il fit cette cérémonie au Balcon du dessus de la Porte du Palais de Monte-Cavallo. Il se trouva une infinité de personnes en la grande Place du devant de ce Palais. Il faisoit une petite pluye avec un vent extraordinairement violent; cependant le S^t Père l'affecta de rester un temps considérable à la veue de ce Peuple de toutes qualitez pour le détromper de la prévention qu'ils avoyent au sujet de sa maladie, étant instruit que les Italiens desirent un autre Règne et ayment le changement de Supérieur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1048. — HOUASSE A MANSART.

27 avril 1700. A Rome.

Monsieur, — Vous m'ordonnez, par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée du 3 avril, et par la précédente, de profiter de la première occasion que je trouveray pour vous envoyer tout ce qui est en l'Académie appartenant au Roy.

J'ay eu l'honneur de vous mander, il y a huit jours, que les vaisseaux venoyent très rarement en cette saison au port de Civita-vecchia.

J'ay encore consulté depuis ce temps les Consuls de Rome et de Livourne; ils m'ont dit qu'il pourroit en venir quelqu'un par hazard, mais qu'ils doutoient que les Capitaines veuillent entreprendre de charger ces choses, attendu que, les caisses étant fort grandes, ils seroyent obligez de lever les écoutil[le]s et d'ouvrir le vaisseau jusqu'aux sabortz, ce qu'ils ne feront pas volontiers; et, qu'à l'égard du prix, ils exigeront à présent deux fois plus qu'ils n'auroient fait ce Caresme et qu'ils demanderont plus de trois mille écus pour cette charge, et, qu'outre cela, cette voye n'est pas seure, les Pirates de la Coste d'Afrique étant incessamment prests à enlever ces sortes de batimens.

Il seroit nécessaire, pour plus expédient et plus de sureté, d'envoyer un vaisseau du Roy, et, par cette voye, on épargneroit cette somme. J'ay eu l'honneur de vous marquer que, pour voiturer ces choses de l'Académie jusques à Civita-vecchia et pour le payement du Charpentier et du Serrurier, la dépense montera à onze cents écus Romains ou environ.

M. le Comte de Sagonne est party ce matin pour Naples; il est en parfaite santé et très joyeux.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUSSE.

J'espère, Monsieur, que vous vous souviendrez du peu d'argent qui me reste et que vous aurez la bonté d'en ordonner. J'attens de vous, Monsieur, cette grâce.

= Reçu le 16 may.

Il n'y a point de réponse à faire à cette lettre, parceque celle qui a esté faite le 12 y répond positivement qu'il faut attendre l'occasion favorable et que l'intention de M. le Surintendant n'est pas d'envoyer un vaisseau du Roy de Toulon.

Archives nationales, O¹ 1937.

1049. — MANSART A HOUSSE.

A Versailles, le 12 may 1700.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 20 avril, le compte et les acquits qui l'accompagnoient. Je vous le renvoye en forme, et, pour ne pas vous laisser manquer de fonds, j'y joins une Lettre de crédit de cinq mille livres sur M. Gosset.

Je compte toujours que vous ne laisserez pas échapper la première occasion qui se présentera de faire charger les statues,

groupes, tables de porphyre et autres choses que vous avez à l'Académie, appartenant au Roy, toutes encaissées et prêtes à envoyer en France, n'étant point à portée de faire partir de Toulon un vaisseau du Roy pour cela.

Il me paroist, par les comptes de Rome, que le S^r Vitale Giordani a été longtemps employé comme Professeur de Mathématiques de l'Académie, à raison de dix écus Romains par mois, qui font, par an, 425 l. 16 s., monnoye de France, et qu'il n'en a esté retranché en 1694 que pour espargner cette dépense, que M. de La Teulière jugeoit assez inutile; mais, puisque vous croyez le contraire, je consens que vous le rétablissiez, à commencer du 1^{er} juillet prochain, quoyque vos fonds ne soient pas plus forts cette année que les précédentes.

Vous me ferez plaisir de me parler de ce qu'il y aura de nouveau à Rome lors que vous m'écrirez.

Je suis, à mon ordinaire, absolument à vous, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1937.

1050. — HOUASSE A MANSART.

23 mai 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay pris l'occasion d'un Courier extraordinaire qui va en France pour vous donner avis du départ de M. le Comte de Sagonne pour son retour à Paris. Il partira demain matin. Il est en très parfaite santé.

Il a veu ce qu'il y a de plus curieux à Rome. Il auroit été à desirer qu'il eût eu plus de temps pour y faire toutes les réflexions nécessaires. J'ay eu l'honneur de l'accompagner en tous les lieux. Il a beaucoup de goust pour les belles choses. J'ay eu un extrême plaisir en son entretien sur ces matières. Je croy, Monsieur, que vous aurez une grande satisfaction de l'entendre à son retour.

Monseigneur le Cardinal de Janson a témoigné beaucoup de douleur de son départ.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1051. — HOUASSE A MANSART.

8 juin 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'hon-

neur de m'écrire, dattée du 12^e may, et celle de crédit de 5,000 l. à prendre sur M. Gosset, avec la décharge et arrêté du compte des trois premiers mois de la présente année. Je vous en fais, Monsieur, mes très humbles remerciemens.

Je ne manqueray pas, Monsieur, l'occasion du premier vaisseau François qui arrivera au port de Civitta-vecchia pour vous envoyer les ouvrages qui sont en l'Académie appartenant au Roy. Monsieur de Gibercourt, Consul de Lyvourne, m'a promis que, si il en vient quelqu'un dans son port, il ne manquera pas de m'en donner avis.

J'ay annoncé au Sr Vitale, Mathématicien, que vous le rétablissez dans sa fonction de Professeur en l'Académie, à commencer du 1^{er} juillet, avec les mêmes appointemens qu'il avoit autrefois¹. Il en a témoigné beaucoup de joye, et moy je prends la liberté de vous en marquer ma reconnoissance. Les Pensionnaires trouveront une très grande utilité dans la cognoissance de l'Architecture, la Géométrie et Perspective.

M. l'Ambassadeur de Venise a rendu visite, dimanche dernier, sixième juin, à Mgr le Card. d'Estrées et luy fit satisfaction en secret par l'ordre exprès du Sénat. Cette visite fut faite avec grande pompe.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Analyse de ce paragraphe dans Lecoy, p. 117, à la note.

1052. — HOUSSE A MANSART.

8 juin 1700. A Rome.

Monsieur, — Ce jourd'huy, à 22 heures et demye, qui est six heures et demy du soir en France, le Grand-Duc de Toscane s'est transporté en l'Église de St-Pierre, où, en qualité de Chanoine de cette Basilique, il a fait la fonction de montrer les reliques précieuses d'une grande portion de la vraye croix, du voile de Ste Véronique et du fer de la lance dont J. Ch. a eu le côté percé. Il étoit dans une tribune, qui est au bas d'un des angles au dessous du Dôme, et étoit habillé des vêtemens de Chanoine, assisté de deux autres Chanoines. Il a donné plusieurs bénédictions avec ces reliques à un nombre infini de peuples présens à cette cérémonie, pendant qu'un grand Chœur de musique chantoit. Le Pape lui a donné cette dignité pour avoir la liberté de veoir ces

reliques de près, qu'il desiroit veoir ainsy, ce privilège n'étant accordé qu'aux Chanoines de cette Église; les Cardinaux mêmes en sont exclus. J'ay pris la liberté, Monsieur, de vous envoyer cette petite Relation, qui, je croy, vous paroitra nouvelle.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1053. — HOUASSE A MANSART.

15 juin 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu de M. Gosset la somme de 1,174 écus Romains et 20 bayoques, faisant, monnoye de France, celle de 4,166 l. 10 s. 1 d., sur la Lettre de crédit de 5,000 l., que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, dont il a été rabattu, pour le change, 833 l. 9 s. 11 d.

Touttes les fois que j'ay l'honneur de veoir Monseigneur le Cardinal de Janson, il me parle de M. le Comte de Sagonne avec des sentiments d'amitié et estime singulière, regrettant toujours la conjuncture qui l'a obligé de retourner en France avec précipitation.

Monseigneur le Card. d'Estrées a rendu visite à M. l'Ambassadeur de Venise, accompagné d'un cortège très-nombreux. Ils paroissent assez réunis.

Le Cardinal Maldaquiny est mort dimanche dernier; on le transportera demain à Viterbe, où il sera enterré; il a été cinquante trois ans Cardinal¹.

Les Pensionnaires de l'Académie travaillent avec ardeur et progrès.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre, etc.

HOUASSE.

= Cette lettre, n'étant qu'un avis, ne demande pas de réponse.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Francesco Mäidalchini avait été fait Cardinal en 1647 par Innocent X; on sait que la célèbre Olimpia Mäidalchini, belle-sœur d'Innocent X, a été la Reine de Rome pendant son Pontificat.

1054. — HOUASSE A MANSART.

A Rome, le 29 juin 1700.

Monsieur, — J'espère que vous trouverez bon que j'aye l'honneur de vous faire une simple Relation de l'Entrée de Monseigneur

l'Ambassadeur de France en cette ville, et de la Cavalcade faite par le Connétable Colonne au sujet de la haquenée présentée au Pape en considération du Fieffe de Naples.

Monseigneur l'Ambassadeur [le Card. de Noailles] fit son Entrée dimanche dernier¹, accompagné de Messeigneurs les Cardinaux François, précédé et suivi d'un nombreux cortège; sa livrée étoit très belle. Il partit de Ponte-mole et alla à son Palais, où il quitta tout ce cortège et alla incognito faire une visite au Pape en son Palais de Monte-cavallo.

Le jour d'hier, veille de Saint-Pierre², la haquenée fut présentée au Pape par le Connétable Colonne à cause que l'Ambassadeur d'Espagne n'a pas fait son Entrée.

La Cavalcade sortit à 21 heures du Palais du Connétable; elle commença par la marche des Chevaux-légers du Pape, précédés des Trompettes. Tous les Gentilshommes, Escuyers et autres Officiers des Cardinaux et Princes de la Faction d'Espagne suivoient, la plus grande partie richement habillez à la manière Espagnolle, montez sur des chevaux superbement caparaçonnez. Ensuite marchoyent les Princes Italiens et ceux qui ont la qualité de Grands d'Espagne, vêtus aussy à l'Espagnolle, avec leurs colliers de l'Ordre de la Toison, accompagnez de leurs cortèges et Officiers.

Le Connétable, vêtu aussy à l'Espagnol, accompagné de ses Officiers et Domestiques en très grand nombre, précédoit la haquenée, conduite par deux de ses Officiers. Elle étoit magnifiquement caparaçonnée, entourée des Suisses de la Garde du Pape; elle étoit chargée des Armoiries du Pape, fabriquées d'argent, de la hauteur d'environ trois pieds; deux Officiers à pied les soutenoient. Tous les Prélats de la Faction d'Espagne, vêtus en habitz violetz, étoient à la suite, montez sur des mulles. Cinq carosses du Connétable très richement ornez, tirez chacun par six chevaux, finissoient cette marche. Ils allèrent en cet ordre au Palais de Monte-cavallo, où ce Saint Père les reçut; le Connétable luy fit le compliment; la haquenée entra en l'appartement, luy fut présentée; on luy fit player les jarretz de manière qu'elle parut inclinée. Le Pape donna sa bénédiction, et chacun se retira. Cette marche et cérémonie est une des plus agréables à veoir.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble et soumis serviteur.

HOUSSE.

De l'ancienne collection du Baron Ch. de Vèze. — Publiée dans la première série des *Anciennes Archives de l'Art Français*, septembre 1852, II, 205-7.

= 1. Le 26 juin. La lettre, étant du 29 juin, a été écrite le mercredi.

2. Mardi 28 juin.

1055. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de réponse, en date du 30 juin 1700, Versailles.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 8 de ce mois, la Relation qui l'accompagnoit, qui m'a fait plaisir.

Vous verrez, par la lettre que je vous ay écrite le 12 février dernier, que le S^r *Dulin*, Élève Peintre, qui a voulu partir d'icy avant que la place du S^r *Le Pautre* fût vacante à l'Académie, à condition qu'il resteroit à Rome à ses dépens, a très grand tort de s'impatier. Il faut qu'il attende que le S^r *Le Pautre* soit party pour être admis à l'Académie.

Je suis toujours absolument à vous, Monsieur, et votre affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1056. — HOUASSE A MANSART.

6 juillet 1700. A Rome.

Monsieur, — Dimanche dernier, 4^e de ce mois, Mgr l'Ambassadeur de France alla à l'audiance du Pape au Palais de Monte-Cavallo, sur les vingt et une heures, quoy que cette cérémonie se fasse ordinairement à douze heures; mais la plus grande partye des Dames desirant veoir cette superbe marche, Monseigneur l'Ambassadeur convint avec Sa Sainteté de remettre à cette heure. Il partit de son Palais dans un carosse d'une ordonnance de très bon goût, dont la richesse et la magnificence étoit au suprême degré. Le vêtement de Son Altesse étoit d'un brocard d'or avec de petits ornements noirs, formez seulement de petitz filetz, qui faisoient un très agréable effect. Sa Maison étoit vêtue d'une très riche et belle livrée. Douze carosses de sa livrée le suivyrent aussy. très richement ornez, remplis de Prélatz des plus qualifiez de Rome. Le Cortège étoit extraordinairement nombreux. Tous nos François étoyent habillez de noir, et, à l'Italienne, très richement ornez de dentelles et rubans.

L'Ambassadeur, après un demy quart d'heure d'audiance, fit entrer dix ou douze personnes de sa famille en la Chambre de

Sa S^{té}, qui luy baisèrent les pieds. Ensuite Son Altesse alla chez le Cardinal Spada ¹, Ministre de S. S., logé audit Palais de Monte-Cavallo, d'où, un moment après, il retourna dans le mesme ordre en son Palais, distant de celuy de Monte-Cavallo d'environ un mille et demy.

On ne peut rien veoir de plus pompeux et magnifique que cette marche. Les Italiens avouent qu'ils n'ont rien veu d'égal. Monseigneur l'Ambassadeur n'y a rien épargné; il a eu un applaudissement général. Il rend visite actuellement à Messieurs les Cardinaux. Il visitera ensuite les Princes et Princesses; ainsy Rome sera ornée pendant quelque temps de cette auguste marche.

Je vous prie, Monsieur, d'excuser l'importunité de mes Relations; cela m'a fait un si grand plaisir à veoir que j'ay cru estre indispensablement obligé de vous en marquer un petit détail.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Fabrizio Spada, Cardinal depuis 1675, mort le 15 juillet 1717.

1057. — HOUSSE A MANSART.

27 juillet 1700. A Rome.

Monsieur, — Le S^r *Du Lin* est fort soumis à se conformer à ce qu'il a eu l'honneur de vous promettre. Il attendra avec tranquillité le départ du S^r *Le Pautre*; il travaille en l'Académie avec beaucoup d'assiduité, ainsy que les Pensionnaires.

Le S^r *Coustou*, mon gendre, m'a annoncé les bontez et l'estime dont vous l'honorez et luy donnez des marques continuelles, et, ressamment, la grâce que vous luy avez faite de luy donner l'ouvrage et l'atelier de M. *Girardon*. Je ne peux, Monsieur, vous exprimer les sentiments de notre reconnoissance; toute ma famille ressent les effets de votre bonté¹. C'est ce qui l'engage à former des vœux continuels pour la conservation de votre personne bien-faisante, de qui je suis, avec proffond respect, Monsieur, le très humble, etc.

HOUSSE.

Le Cardinal Cibo, Doyen du Sacré Colège, mourut icy jeudi dernier².

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « *Le S. Coustou* », Lecoy, p. 118.

2. Alderano Cibo, né en 1613, cardinal en 1645, mort le 21 juillet 1700.

1058. — HOUASSE [A MANSART].

10 août 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay appris, avec un sensible chagrin, la perte de M^e de Ménon¹. J'y prens toute la part à laquelle je suis obligé. Je vous prie, Monsieur, de me pardonner si je renouvelle votre douleur. Je prens cette liberté, prévenu de la force de votre sublime esprit et de la disposition de votre cœur, toujours préparé aux ordres du Seigneur.

Excusez, s'il vous plaist, Monsieur, le zèle de celui qui est avec profond respect, Monsieur, votre, etc.

HOUASSE.

Je vous envoie, Monsieur, l'état de la recepte et dépence du Quartier d'avril, may et juin, la recepte montant à la somme de cinq mille cent quatre vingt une livres dix neufs sols un denier, et la dépence à 733 écus Romains et 20 bayoques, faisant, monnoye de France, 2,601 l. 13 s. 5 d. Partant, il reste entre mes mains 2,580 l. 5 s. 8 d.

Les Pensionnaires s'occupent tous à leur devoir.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Catherine Hardouin-Mansart, née en 1673, mariée le 18 août 1699 à Vincent Maynon, Conseiller au Parlement, morte le 13 juillet 1700 (Jal, 33).

1059. — HOUASSE A MANSART.

17 août 1700. A Rome.

Monsieur, — J'avois obmis de joindre les deux présentes quittances au compte que j'ay eu l'honneur de vous envoyer il y a huit jours.

J'ay eu l'honneur, Monsieur, de répondre à la lettre que M. Blondel, Trésorier général des Bâtimens, m'a écrit par votre ordre pour prendre des mesures pour le payement des appointements de l'Académie et convenir pour la manière des remises et du temps.

Je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté de nous ordonner de l'argent. J'ay fait beaucoup de dépenses depuis le dernier compte que j'ay eu l'honneur de vous envoyer. J'ay payé les loyers de la

maison et ateliers de l'Académie, joint à près de deux mois de dépenses de nourritures et autres frais nécessaires. Il ne reste entre mes mains qu'une très petite somme, qui ne sera que tout au plus suffisante pour subvenir jusques à ce que j'aye l'honneur de votre réponse.

Monseigneur l'Ambassadeur m'a envoyé ordre de n'avoir aucun commerce avec le Cardinal de Bouillon et de le regarder comme infidel et rebelle aux ordres du Roy. Il a fait annoncer la même chose à tous nos François.

Le Pape est très grièvement malade; ses Médecins désespèrent pour cette fois du retour de sa santé. Il y a beaucoup de maladies en cette ville. Les plus anciens disent qu'il y a plus de trente années que les chaleurs n'ont été égales à ce qu'elles sont.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1060. — MANSART A HOUSSE.

Brouillon de réponse en date du 1^{er} septembre 1700, Versailles.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 10 du mois passé, l'État de la recette et dépenses des mois d'avril, may et juin derniers. Je vous le renvoie cy joint, en forme, pour vostre descharge.

Vous me faites plaisir de tenir la main à ce que les Pensionnaires s'occupent à bien remplir leurs devoirs; je m'en repose toujours sur vos soins, comme vous devez être persuadé, de votre part, de la continuation de mon estime et de la vérité avec laquelle je suis, Monsieur, vostre très affectionné serviteur.

J'oublois de vous dire que, si le S^r *Théodon* veut revenir en France, je luy donneray un logement aux Gobelins et de l'ouvrage, lors qu'il y aura quelque chose à faire.

Archives nationales, O¹ 1937.

1061. — HOUSSE A MANSART.

14 septembre 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay appris qu'il devoit arriver, à la fin du mois d'octobre, un vaisseau marchand de St-Malo. Je proposerois au Patron le transport des figures, vases, tables et tableaux appartenant au Roy, qui sont en l'Académie. Je me suis informé des Consuls de Rome et de Livourne ce que pourra coûter le trans-

port de ces choses. Ils croient que cela montera à huit à neuf mille livres. Je vous prie, Monsieur, de m'ordonner ce que vous souhaitez que je fasse à ce sujet, si je proposeray au Patron de charger ces choses sans faire marché avec luy, et, au cas qu'il refuse de le faire sans estre assuré du prix, ce que vous desirez que je fasse.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très, etc.

HOUASSE.

= A M. de Marignier, pour garder. A esté fait réponse qu'il falloit chercher une occasion qui fût moins chère, comme un vaisseau qui deubt et fût obligé de s'en retourner sans charge.

= A M. Gabriel pour m'en rendre compte.

Archives nationales, O¹ 1937.

1062. — HOUASSE A MANSART.

28 septembre 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dattée du premier septembre, avec l'arresté de l'État de la recepte et dépence faites en l'Académie pendant le quartier d'avril, may et juin dernier; je vous en remercie, Monsieur, très humblement.

J'ay annoncé à M. *Théodon* l'offre que vous luy faites, Monsieur, d'un logement aux Gobelins et d'ouvrage lors qu'il y en aura à faire, s'il desire retourner en France. Il a accepté, Monsieur, votre proposition avec joye. Il se va disposer à partir incessamment pour aller jouir de cet avantage¹.

Le Pape mourut hier entre neuf et dix heures de France du soir.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

= Point de réponse.

— A M. de Marigner, pour garder.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « J'ay annoncé », Lecoy, p. 118.

1063. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de réponse, le 15 septembre 1700.

Vous trouverez cy joint une Lettre de change de 5,000 l., tirée par M. Blondel sur M. Bonhomme, son Correspondant à Rome,

payable à vue, avec la lettre d'avis, afin que cette partie vous soit payée sur le champ, ayant remboursé la valeur avec le change à 22 1/2 pour cent, que je trouve très haut. Ce nouveau fond vous doit mettre au large pour achever l'année.

Je suis, Monsieur, tout à vous, et votre très affectionné serviteur.

= J'ay écrit à M. Blondel, Trésorier, le 10 septembre 1700, pour avoir une Lettre de change de 5,000 l., payable à vue. Je l'ai demandé première et seconde, avec la Lettre d'avis pour M^r son Correspondant, et luy ai marqué que la chose presse.

Archives nationales, O¹ 1937.

1064. — HOUSSE A MANSART.

5 octobre 1700. A Rome.

Monsieur, — Je vous envoie le compte de la recepte et dépençe du Quartier de juillet, aoust et septembre dernier, dont la recepte monte à la somme de 2,580 l. 5 s. 8 d., et la dépençe à 3,245 l. 5 s. 7 d.; ainsy il m'est deubt 664 l. 19 s. 11 d. Vous verrez, Monsieur, par ce compte, que l'argent me manque; j'ay été obligé d'en emprunter.

J'ay joint à ce paquet une petite Relation de ce qui s'est passé depuis la mort du S^t Père.

Je suis, avec profond respect, Mons^r, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Le Pape mourut le lundy 27 septembre ¹.

Il fut porté, le mardy au soir, du Palais de Monte-Cavallo en la Chapelle du Vatican sans grande pompe. Il étoit dans sa litière, habillé en camail; quelques Prélats, Officiers de sa Chambre, marchaient devant, précédés des Estaffiers de S. Sté qui portoient des flambeaux.

Les Chevaux-légers de sa Garde étoient à la teste de la marche.

La litière étoit suivie de sept grosses pièces de canon, montées sur leurs affutz, trainez par des chevaux. Les Gardes Suisses marchaient à costé. Les Cuirassiers à cheval terminoient cette marche.

Le mercredy, au matin, les Cardinaux s'assemblèrent au Vatican. Les Chefs d'Ordres² nommèrent les Officiers pour le gouvernement de la Ville et du Conclave. Mgr Borguèse fut nommé

Gouverneur dudit Conclave. Le Prince Savelly en est toujours Grand-Maréchal.

Le Pape fut habillé par les Pénitenciers en chasuble rouge, la mitre d'or et le Pallium, posé sur un lit de parade; il fut porté en même temps par douze Chanoines du Chapitre de la Basilique de S^t Pierre au milieu de la nef de cette Église. Les Musiciens précédoient, suivis de tous les Chanoines, portant des flambeaux. Les Pénitenciers accompagnaient le corps; les Cardinaux le suivoient deux à deux, accompagnés de leurs cortèges. Un Archevêque fit la cérémonie des encensemens; il chanta quelques oraisons. Après quoy on porta le corps en la Chapelle du S^t Sacrement. Les Cardinaux luy baisèrent les pieds et se retirèrent.

Ensuite la Chapelle fut fermée. On fit passer les pieds du S^t Père hors de la grille. Il fut exposé de cette manière à la vénération du Peuple, qui luy a esté baiser les pieds, dont le concours a été jusqu'au vendredy neuf heures du soir, auquel temps les Cardinaux s'assemblèrent, au nombre de douze ou quatorze de sa nomination, et du Cardinal Spada, Premier Ministre de S. S^{té}, en la Chapelle autour du corps.

La Musique chanta quelques répons. Un Archevêque dit les oraisons; puis, on enferma le corps, vêtu de ses ornemens, couvert d'un drap d'or, la mitre sur ses pieds, en un cercueil de bois de cyprès, dans lequel le Cardinal Spada mit plusieurs médailles d'or, d'argent et de cuivre, sur lesquelles étoient imprimez le portrait et les actions principales du S^t Père qui y furent enfermez³. Ce cercueil fut mis en un de plomb, qui fut soudé en la présence des Cardinaux, puis renfermé en un troisième de bois. On le porta en son tombeau de marbre, qu'il avoit fait ériger de son vivant, de jaune antique, proche la Chapelle du S^t Sacrement⁴. On dispose en l'Église de S^t Pierre un magnifique catafalque où, mercredi, jeudy et vendredy, on chantera des services solennels.

Samedy les Cardinaux entreront au Conclave pour l'élection d'un Pape⁵.

Archives nationales, O^t 1937.

= 1. Innocent XII (Antonio Pignatelli), né à Naples le 13 mars 1615, Cardinal et Archevêque de Naples en 1681, intronisé Pape le 15 juillet 1691.

2. C'est-à-dire l'Évêque Cardinal d'Ostie, le premier Cardinal de l'Ordre des Prêtres et le premier Cardinal de celui des Diacres.

3. C'est-à-dire toutes ou partie des médailles de son Pontificat, n^o 360-76 du catalogue de la Monnaie de Rome; dans Barbier de Montault, *Musées et Galeries de Rome*, 1870, p. 305.

4. « Le Napolitain Antoine Pignatelli vient fermer le xvii^e siècle. Son tombeau est à Saint-Pierre. *Filippo Valle*, son auteur, travailloit dans la manière du *Bernin*. Nous voyons ici le dernier Pape qui ait porté une barbe de Cavalier. Dès à présent toutes ces moustaches à la Wallenstein, toutes ces faces martiales de Papes vont disparaître. » Ferdinand Gregorovius, *Les tombeaux des Papes Romains*, traduction française, Paris, Lévy, 1859, in-12, p. 256.

5. Depuis : « Le Pape mourut », Lecoy, p. 118-20.

1065. — HOUASSE A MANSART.

12 octobre 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dattée du 15 septembre, avec celle de change de 5,000 l., tirée par M. Blondel, Trésorier général des Bâtimens, sur M. Bonhomme, de laquelle j'ay esté payé. Je vous en suis infiniment obligé. Je ménageray ce fonds avec toute l'économie possible. Je suis fasché de l'excès du change; il diminuera à proportion que les monnoyes abaisseront en France.

Messeigneurs les Cardinaux entrèrent samedy dernier au Conclave.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très, etc.

HOUASSE.

= A M. de Marignier. Il n'y a pas de réponse à faire.

Archives nationales, O¹ 1937.

1066. — MANSART A HOUASSE.

Coppie de la lettre écrite à M. Houasse le 4 novembre 1700.

J'ay reçu, avec votre lettre du 5 octobre, l'état de la dépense du Quartier de juillet, que je vous renvoye en forme, pour votre descharge.

J'ay esté surpris de ce que vous ne m'avez pas accusé la reception de la lettre que je vous ay écrite le 15 septembre, qui annonçoit une Lettre de change de 5,000 l., tirée par M. Blondel, Trésorier des Bâtimens du Roy, le 11 du même mois, sur M. Bonhomme, Banquier à Rome, avec la lettre d'avis. Je joins icy la seconde pour vous en servir au cas que la première soit adhirée¹, et demeure, à mon ordinaire, Monsieur, entièrement à vous, et votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. *Adiré*, terme de droit, au sens d'*égaré*. (Voir Littré, I, 52.)

1067. — HOUASSE A MANSART.

9 novembre 1700. A Rome.

Monsieur, — Je [ne] vous enverrai les choses qui sont en l'Académie qu'aux conditions que vous m'ordonnez par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, datée du 11 septembre. La première occasion favorable qui se présentera, j'aurai l'honneur de vous en donner avis pour recevoir vos ordres.

Vous avez sçeu, Monsieur, par le Courier envoyé en France par Mgr l'Ambassadeur, l'insulte qui luy a été faite par les soldatz de la Garde de Rome et les Sebires, vendredy 5^e de ce mois.

Monseigneur l'Ambassadeur ayant été informé que quelques Compagnies de Soldatz et Sebires avoyent investy les dehors et dedans du Palais du Prince Vahiny (lisez Vaïni). Lesditz Soldatz ayant entré dans ce Palais à l'heure de minuit par une fenestre, dont ils avoyent rompu la grille, pour surprendre les Gardes endormis, qu'ils lièrent nuds en chemise à dessein d'enlever le Prince selon l'ordre qu'ils avoyent reçu pour le mener prisonnier au Château St-Ange, à cause que ses Gardes avoyent fait quelques violences aux Soldats qui font la ronde dans Rome pendant le Siège vacant, attendu qu'ils sembloient affecter de passer très souvent devant son Palais, de laquelle ronde il prétend estre exempt dans son Quartier, comme étant dans les intérétez du Roy et sous sa protection, revêtu de l'Ordre du St Esprit.

Monseigneur l'Ambassadeur alla sur les huit heures du matin au Palais dudit Prince, accompagné seulement de ses Gentilshommes et Estaffiers, sans armes, à dessein de calmer le trouble; il entra en la cour, où il trouva deux Officiers avec plusieurs Soldatz et Sebires. Il leur déclara qu'il venoit pour prendre possession de ce Palais, qu'il répondoit pour le Prince, qui étoit sous la protection du Roy, et qu'ils eussent à cesser toutes violences et à se retirer.

Ils parurent contents de cette explication, et, comme l'Ambassadeur voulut descendre de carosse, quelqu'un des Officiers de l'Ambassadeur ferma la porte de la court, ce que voyant, les Soldats et Sebires firent une décharge de leurs carabines sur l'Ambassadeur et ses Gens, dont il y en eut trois qui furent percés au travers du corps de plusieurs balles enchainées, un desquels est son Enspessade¹, sur lequel il étoit apuyé, qui tomba à ses pieds. Un des chevaux du carosse fut tué; plusieurs de ses Officiers ont

leurs habitz percés de balles. Les Soldatz, qui avoyent investy la maison par dehors, firent plusieurs décharges dans les fenestres et dans les portes du Palais.

L'Ambassadeur, avec une prudence singulière, ordonna à ses gens, qui avoyent saisi les carabines de quelqu'uns des Soldatz et Sebires, de ne leur faire aucun mal, au contraire de les laisser sortir et de leur ouvrir les portes.

Il voulut monter ensuite à l'appartement du Prince; mais il trouva sur le degré douze Sebires, qui avoyent investy la porte de l'appartement, qui luy firent face et luy présentèrent le bout de leurs carabines en luy disant de demeurer, ou qu'ils la tiroient sur sa personne, et qu'il leur accordast la vie. Il leur jura, foy d'Ambassadeur, qu'il ne leur seroit fait aucun mal et ordonna à ses Gens de les laisser passer.

Il entra ensuite en l'appartement du Prince; il envoya un de ses Gentilshommes donner avis aux Ambassadeurs des Couronnes de ce qui se passoit à sa personne. Ils envoyèrent plusieurs de leurs Gens avec des offres de services. L'Ambassadeur de Venise se distingua; il envoya promptement quatre carosses remplis de gens armés et plusieurs armes, mais le désordre étoit apaisé.

L'Ambassadeur avoit envoyé au Conclave avertir de ce qui se venoit de passer et qu'ils eussent à donner ordre aux Soldatz et Sebires de se retirer, ou qu'il agiroit selon qu'il jugeroit à propos. L'ordre fut envoyé aux Soldats et Sebires de se retirer, qui étoient en très grand nombre, qui fermoient et occupoyent toutes les rues du Quartier. L'Ambassadeur resta quelque temps avec le Prince Vahiny et fut reconduit en son Palais.

Si sa prudence n'eut calmé toutes choses, plusieurs François auroyent manifesté leur zèle pour leur Prince; on est icy dans l'impatience de la suite de cette affaire.

Monseigneur l'Ambassadeur est sorty de Rome en poste hier, à sept heures du matin, pour se retirer près de Sienne. Trois carosses à six chevaux, remplis de ses Gentilshommes et principaux Officiers, sont partis ensuite, avec vingt personnes de Livrées et quelques chariots de bagages.

Le Prince et la Princesse Vahiny partirent, hier, en même temps que l'Ambassadeur, pour se retirer à une de leurs terres éloignées de Rome.

J'ay appris ce détail d'un Gentilhomme de l'Ambassadeur qui

estoit présent à l'action, qui a eu son habit percé d'un coup de carabine à côté de S. Altesse.

Je suis avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. *Anspressade*, mot corrompu de *lance spessade* (lance brisée), bas-officier d'Infanterie subordonné au Caporal. (Littré, I, 152.)

1068. — HOUASSE A MANSART.

30 novembre 1700. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, datée du 4 de ce mois, accompagnée de la deuxième de change de 5,000 l., et de l'arrêté du compte du Quartier de juillet, aoust et septembre dernier, dont je vous fais mes très humbles remerciemens.

J'ay eu l'honneur de vous donner avis de la réception de la première Lettre de change desditz 5,000 l., dès le 12 octobre, que vous m'aviez fait la grâce de m'envoyer le 5 septembre.

Le Pape¹ a esté sacré Évêque ce matin en l'Église S^t-Pierre; il sera couronné dimanche prochain (4 décembre). On prépare un Arc de Triomphe à Campo Vacchino, par où il doit passer en Cavalcade lors qu'il ira prendre possession de l'Évesché de S^t Jean de Latran.

Il fait desjà des projets pour des ouvrages d'Architecture, Peinture et Sculpture. Il fit appeller, il y a quatre jours, le Cavalier *Fontane*, Architecte, et *Carlo Maratty*, Peintre, lesquels il établit à la conduite de tous les ouvrages de ses Bâtimens. Ils étoient brouillez ensemble depuis longtemps. Le S. Père leur commanda d'être unis et de s'apliquer de concert pour l'exécution de ses ordres. Il leur ordonna d'aller le veoir tous les dimanches pour recevoir ses intentions.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

= Il n'y a point de réponse.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Le nouveau Pape Clément XI (Giovanne Francesco Albani); Innocent XII étoit mort le 27 septembre.

1069. — 3 décembre 1700. — Le Roi, à son lever, reçut la

nouvelle de l'élection du Cardinal Albano au Pontificat ; il a eu toutes les voix et a été deux jours sans vouloir accepter cette grande Place. Avant qu'il l'acceptât, le Sacré Collège envoya à M. de Monaco, qui a toujours été hors de Rome depuis l'affaire du Prince Vaini, pour savoir de lui si le choix que le Sacré Collège faisoit seroit agréable au Roi. On a témoigné toute la déférence et le respect qu'on devoit avoir pour S. M. Cette élection se fit le 23 (novembre) ; on savoit déjà à Rome la mort du Roi d'Espagne et le testament, mais on n'y savoit pas encore l'acceptation. Le Pape prendra le nom de Clément XI parceque le jour de son exaltation au Pontificat est le jour de Saint Clément Pape ¹. Il a fait faire des excuses au Cardinal Ottobon de ce qu'il ne prenoit pas le nom d'Alexandre, qu'avoit le Pape Ottobon dont il est créature². Il n'a pas cinquante et un ans, et a toujours été regardé comme un grand homme de bien et entendant les affaires à merveille. Il étoit fort ami des Cardinaux François et surtout du Cardinal de Bouillon.

Journal de Dangeau, VII, 444.

= 1. Clément I, de l'an 91 à l'an 100 ; martyr dans la persécution de Dioclétien.

2. Ayant été nommé par lui Cardinal au titre de Saint-Adrien le 13 février 1690.

1070. — HOUASSE A MANSART.

14 décembre 1700. A Rome.

Monsieur, — Il est arrivé, depuis quelques jours, de moyens Bâtimens du Havre-de-Grâce au port de Civita-vecchia. J'ay proposé aux Capitaines le transport en France des moyennes caisses qui renferment les figures et autres choses appartenantes au Roy qui sont en l'Académie, — les groupes, les Fleuves du Nil et Tibre ne pouvant entrer que dans de grosses flutes, ou gros vaisseaux.

Je leur demanday s'ils pouvoient attendre que j'eusse eu l'honneur de vous donner avis ainsy que vous m'avez ordonné. Ils me dirent ne pouvoir attendre, qu'ils étoient obligés de partir immédiatement après la décharge de leurs marchandises, que ce retardement iroit à conséquence, attendu les grandes dépenses que leurs équipages font au port. Ainsy je ne conclud rien avec eux.

Je croy que tous ceux qui se présenteront me feront la même

réponce. J'attendray une occasion qui soit conforme à ce que vous m'avez fait l'honneur de m'ordonner.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1071. — Décembre 1700. — « La cérémonie de l'Année sainte en 1700; » gravée par *Nicolas Bocquet* (Leblanc, I, n° 5, p. 395). Il s'agit du quinzième Jubilé, ordonné par Innocent XII, et qui n'eut lieu qu'en décembre sous le pontificat de Clément XI, élu Pape le 23 novembre, consacré le 30, et qui, le 24 décembre, veille de Noël, mura la Porte sainte de Saint-Pierre en même temps que des Cardinaux faisaient la même cérémonie aux Portes saintes des trois autres grandes Basiliques de Rome (Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, II, 254). *Bocquet* a dû choisir la cérémonie Papale, et il a dû la faire d'invention, car il était revenu à Paris à la fin de 1691; voir la lettre de La Teulière du 6 novembre.

1072. — HOUASSE A MANSART.

28 décembre 1700. A Rome.

Monsieur, — Je vous prie de me permettre la liberté, au commencement de cette nouvelle année, de vous offrir le renouvellement de mes vœux pour la conservation et santé de votre rare personne et précieuse famille, vous priant de m'accorder par grâce la continuation de l'estime et bontez dont vous m'honorez par de continuelles marques sensibles de votre protection, vous assurant que je seray, toute ma vie, avec une profonde reconnaissance et soumission, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir agréer le peu d'essences que j'ay l'honneur de vous envoyer.

Archives nationales, O¹ 1937.

1073. — HOUASSE A M. DE MARIGNIER.

28 décembre 1700. A Rome.

Monsieur, — Je vous prie de vouloir agréer en cette nouvelle année mes très humbles obéissances et mes vœux pour la continuation de votre parfaite santé et accomplissement de vos desirs, vous demandant en grâce de m'honorer toujours d'un peu de part en votre estime.

Je ne vous ay point écrit de Relations de ce qui s'est passé en

cette ville; j'en ay envoyé quelqu'unes à M. le Surintendant, en divers temps. Je croy que vous en aurez eu la communication.

Je souhaiterois vous être utile en quelque chose icy; je me ferois un agréable plaisir de vous donner des preuves que je suis, Monsieur, votre très, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1074. — HOUSSE A MANSART.

4 janvier 1701. A Rome. — 46.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre dont vous m'avez honoré, datée du 13 décembre dernier. Vous avez appris, Monsieur, la mort prompte de Monseigneur le Prince de Monaco, Ambassadeur de France en cette Cour¹, arrivée le 2 de ce mois à six heures de nuit, causée par une esquinencie et rétention d'urine. Il alla, le jour précédent, à l'audiance du Pape, quoy qu'il fût indisposé et contre le sentiment de ses Médecins, qui prévoyoient cette fatale suite.

Il avoit été, depuis l'affaire du Prince Vahiny, fort inquiet et agité. Il est fort regretté en cette ville.

Monseigneur le Cardinal de Janson me fit l'honneur, il y a quelques jours, de me dire qu'il avoit reçu des lettres de votre part et de M. le Comte de Sagonne, qu'il avoit ordre du Roy de rester en cette ville encore six mois. Le Pape a des considérations extraordinaires pour luy. C'est un homme d'un grand mérite, très utile en cette Cour.

Mgr le Cardinal de Noailles est party ce matin pour retourner en France.

Les Pensionnaires de l'Académie font toujours leurs devoirs et beaucoup de progrès. Le S^r *Antoine* aura l'honneur, dans quelque temps, de vous envoyer le plan et l'élévation de l'Église de S^t-Ignace, auquel il travaille.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Il ne l'était que depuis 1699.

1075. — LETTRE DE M. POUSSIN DE BELMONT.

Monseigneur, — J'arrive icy dans ce moment, après avoir vu à Naples la cérémonie de la proclamation du Roy d'Espagne. Elle

se fit, le sixième de ce mois, avec beaucoup d'éclat et de magnificence de la part du Vice-Roy et de la Noblesse, et avec tous les témoignages d'une joye extrême de la part du peuple. On a fait, trois jours de suite, des feux et des illuminations par toute la ville. Dans les boutiques des marchands, parées et ornées comme des chapèles, on voyoit le portrait du Roy d'Espagne éclairé d'un grand nombre de cierges et de flambeaux. Il y en avoit plus de quatre mille¹, faits sur la copie que Madame la Princesse des Ursins envoya d'abord au Vice-Roy.

Un changement si prompt, Monseigneur, arrivé dans le cœur de ces peuples, et particulièrement des Espagnols que j'ay vus à Naples, est regardé par eux-mêmes comme l'ouvrage du Ciel, leur aversion pour la France et l'admiration, mêlée de crainte, qu'ils avoient pour le Roy, s'étant changées tout à coup en une vénération et en un tendre respect pour Sa Majesté, qui va aujourd'huy jusques à l'adoration. Il y a bien du plaisir à les entendre. J'ay l'honneur, etc.

POUSSIN [DE BELMONT, écuyer].

Rome, le 11 janvier 1701.

Aff. étr. Rome, *Correspondance*, t. 421, fol. 48. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Par le nombre, ce ne pouvait être que des gravures.

1076. — HOUASSE A MANSART.

18 janvier 1701. A Rome. — 48.

Monsieur, — Comme il n'y a point d'apparence qu'on puisse vous envoyer cette année les figures de marbre et autres ouvrages qui sont en l'Académie appartenantes au Roy, la saison étant passée que les vaisseaux viennent au Port de Civita-vecchia, vous aurez la bonté d'ordonner si vous souhaitez que le S^r *Le Pautre* retourne en France, ou si vous desirez qu'on tire son groupe de la caisse et qu'on le remette sur le chantier affin qu'il l'achève. Il m'a prié de vous dire qu'il avoit des affaires de famille qui l'appellent. Il y a seize années qu'il est en cette Académie. Il aspire avec passion d'être proche de votre personne et d'exécuter quelque chose sous votre conduite. Il espère que vous luy accorderez, Monsieur, ce qu'il desire. Nous attenderons, Monsieur, vos ordres.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1077. — MANSART A HOUSSE.

Brouillon de réponse.

[Janvier 1701.]

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 28 du passé, contenant les vœux que vous faites pour moy au commencement de cette année, dont je vous remercie. Comptez toujours sur ma protection autant que vous vous en rendrez digne par vostre application aux services du Roy. Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

— Je vous remercie des essences que vous me marquez m'envoyer.

Archives nationales, O¹ 1937.

1078. — HOUSSE A MANSART.

25 janvier 1701. A Rome. — 49.

Monsieur, — Je vous renvoye l'État de la recette et dépence du Quartier de septembre, novembre et décembre de l'année précédente 1700, la recette montant à la somme de 5,000 l. et la dépence à celle de 3,720 l. 12 s. 3 d.; partant il reste en mes mains la somme de 1,279 l. 7 s. 9 d., sur lesquels j'ay payé, par avance, les loyers de la maison et ateliers de l'Académie pour la demye année courante, la somme de 1,002 l., sans compter les frais de nourriture, etc., du présent mois.

Vous voyez, Monsieur, que je n'ay présentement aucuns deniers. Je vous prie d'avoir la bonté, Monsieur, de nous en ordonner; vous obligerez celui qui est, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1079. — 29 janvier 1701. — Aujourd'huy samedy, vingt-neuf janvier mil sept cent un, l'Académie estant assemblée à l'ordinaire, il a esté leu une lettre de Monsieur *Housse*, Adjoint-Recteur de cette Compagnie et Directeur de l'Académie de Rome, qui faict ses complimens à l'Académie au commencement de l'année...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 309.

1080. — MANSART A HOUSSE.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 6 février 1701.

J'ay reçu. Monsieur, vos lettres des 11 et 18 du mois passé.

Je suis touché de l'accident qui a obligé le fils de M. *De Troy*, que j'estime, à sortir de Rome. Il est à souhaiter que les autres Elèves fassent leur profit de ce malheur et soient plus sages que leur camarade ne l'a esté¹.

Je consens que le Sr *Dulin*, qui est à Rome depuis près d'un an, remplisse cette place et que vous l'instaliez à l'Académie aussi-tôt que vous aurez reçu ma lettre.

Comme le Sr *Le Pautre* desire revenir en France, il peut partir quand il voudra; ainsy il ne sera pas nécessaire de tirer son groupe de la caisse; il l'achevera icy, lorsque vous aurez trouvé un vaisseau pour le faire venir avec ce que vous avez de prêt à partir, soit en général, soit en partie, observant, selon votre économie et votre prudence ordinaire, de bien ménager les intérêts du Roy. J'espère que vous ne négligerez aucune occasion pour cela.

Je suis toujours absolument à vous, Monsieur, et votre affectionné serviteur.

— A M. *Houasse*.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Fait indiqué dans une note de Lecoy, p. 116. — Voir page 11.

1081. — HOUSSE A MANSART.

8 février 1701. A Rome. — 50.

Monsieur, — L'heureux mariage de M. le Comte de Sagonne¹ m'a été annoncé par M. Blondel, Trésorier Général des Bâtimens du Roy. Je suis obligé, par inclination et reconnoissance, de vous donner des marques de ma joye en cette agréable occasion. Permettez moy, s'il vous plaît, Monsieur, la liberté de vous la manifester et de vous en faire un sincère aveu, vous souhaitant une longue jouissance de la veue de vos illustres descendans.

Ce sont les vœux de celuy qui est avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Il avait épousé, le 15 janvier 1701, Madeleine Bernard, fille du Banquier Samuel Bernard; elle mourut le 3 novembre 1716 (Jal, p. 833).

1082. — MANSART A HOUSSE.

Brouillon de réponse.

27 février 1701.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 25 janvier dernier, l'État de la recette et dépense de l'Académie, des trois derniers mois de l'année passée et les papiers qui l'accompagnoient. Je vous le renvoye, Monsieur, en bonne forme pour vostre descharge, avec une Lettre de change de cinq mille livres, payable à cinq jours de veue, par M. Bonhomme, afin que les fonds ne vous manquent pas.

Je suis toujours absolument à vous, Monsieur, et votre affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1083. — HOUSSE A MANSART.

22 mars 1701. A Rome.

Monsieur, — Il y a six semaines que je n'ay plus d'argent. J'en ay emprunté à M. Bonhomme, Banquier, 160 écus, et, ayant été obligé d'y retourner une seconde fois, il m'a fait connoître qu'il étoit nécessaire que j'eusse un ordre de vous, qu'il desiroit jouir de son change. Cela m'a réduit à employer de l'argent que mes amis m'avoient envoyé pour des commissions. Je ne sçay plus présentement comment faire subsister l'Académie. Il vous paroist, Monsieur, par l'État que j'ay eu l'honneur de vous envoyer, que je gouverne la dépence avec toute l'œconomie possible. J'espère, Monsieur, que vous aurez la bonté d'y faire attention.

C'est la prière que vous fait celuy qui est, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1084. — HOUSSE A MARIGNIER.

22 mars 1701. A Rome.

Monsieur, — J'ay un très grand chagrin de me trouver obligé de vous dire que je ne sçay plus comment faire subsister l'Académie.

Il y a six semaines que l'argent m'a manqué. J'ay dépencé celui de mes amis, qui m'avoit été envoyé pour faire des commissions. J'ay emprunté à M. Bonhomme. Je me suis trouvé obligé d'y retourner une seconde fois. Il m'a déclaré qu'il étoit nécessaire que j'eusse un ordre, et, pour conclusion, qu'il étoit raisonnable qu'il profitât du change.

Voilà, Monsieur, l'état où je me trouve. Je croy que vous êtes très persuadé que je passe des momens très fâcheux et inquietz, ne possédant rien icy et sans secours. Je vous prie, Monsieur, de solliciter M. le Surintendant à me tirer de cet embarras pressant.

Vous voyez, Monsieur, par les comptes que j'ay l'honneur d'envoyer en France, que je ménage l'argent avec toute l'économie possible, ne l'employant qu'à l'absolu nécessaire. Je comte fort, Monsieur, sur votre secours.

C'est l'espérance de celui qui est, de toute son affection, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

— J'ay envoyé, le 6 mars 1701, une Lettre de change de 5,000 l.; ainsi il la doit avoir reçue, l'Ordinaire suivant, à la date de cette lettre, à laquelle, par conséquent, il n'y a aucune réponse à faire.

Archives nationales, O¹ 1937.

1085. — HOUASSE A MANSART.

29 mars 1701. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu, le 24^e de ce mois, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, accompagnée de l'arêté de l'État de recette et dépence du Quartier d'octobre, novembre et décembre de l'année 1700, et d'une Lettre de change de 5,000 l., laquelle somme j'ay reçue de M. Bonhomme, Banquier. Je vous suis infiniment obligé, Monsieur, de votre bonté et vous en rends mil grâces; cela a cessé mes inquiétudes.

Il m'a paru, Monsieur, par la date de votre lettre, que le Maître de la Poste a eu la négligence de ne me la faire rendre qu'à six jours après l'arrivée du Courier. Si je l'avois reçue en son temps, je n'aurois pris la liberté de vous écrire ma dernière, qui marquoit notre besoin.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1086. — MANSART A HOUSSE.

A Versailles, le 2 avril 1701.

J'ay reçu avec plaisir le compliment que vous me faites, Monsieur, sur le mariage de mon fils. Les vœux qui l'accompagnent partent d'une trop bonne source pour n'en faire pas tout le cas qu'ils méritent.

Comptez que vous ne pouvez vous intéresser pour personne qui vous estime plus que moy, ny qui soit plus véritablement à votre service.

Archives nationales, O¹ 1937.**1087.** — HOUSSE A MANSART.

12 avril 1701. A Rome. — 52.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépence faites, pour le service du Roy, en l'Académie, pendant le Quartier de janvier, février et mars de la présente année, dont la recette monte à la somme de 6,280 l. 3 s. 4 d., et la dépence à celle de 3,287 l. 18 s. 7 d.; partant, il reste en mes mains 2,992 l. 4 s. 9 d.

Le Pape alla, dimanche dernier, en Cavalcade du Palais du Vatican à la Basilique de S^t Jean de Latran pour prendre possession de cet Évêché. Vous verrez, Monsieur, l'ordre de la marche dans la Relation que j'ay l'honneur de vous envoyer.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937. — La Relation manque.**1088.** — HOUSSE A MANSART.

19 avril 1701. A Rome. — 53.

Monsieur, — Le S^r *Le Pautre* partit dimanche dernier, 17 de ce mois, pour aller en France, selon la permission que vous avez bien voulu luy accorder. Il a remply ses devoirs en l'Académie et y est devenu capable en son art de travailler sous vos ordres pour le service du Roy¹.

Les autres Pensionnaires s'occupent toujours avec ardeur à leurs exercices et font beaucoup de progrès.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.= 1. Depuis : « Le S^r *Lepautre* », Lecoq, p. 120.

1089. — HOUASSE A MANSART.

3 may 1701. A Rome. — 54.

Monsieur, — Vous verrez en ce livre, que j'ay l'honneur de vous envoyer, les Éloges à la gloire de Philippe quint, Roy d'Espagne, que son Ambassadeur en cette Cour fit chanter samedy, dernier jour d'avril, à deux heures de nuit, par un grand cœur de musique et de simphonie.

Son Excellence avoit, pour ce sujet, fait élever en la Place, en face de son Palais, un très grand amphithéâtre, richement orné, pour placer les Musiciens et Simphonistes.

Au milieu et dessus de l'attique, sur un grand pied d'estail, étoit la figure du Roy à cheval, environnée de trophées; plusieurs figures, représentant ses vertus, régnoient sur le tour de l'attique. Des candélabres étoient posés entre deux et en plusieurs autres endroits, qui portoyent trois cens flambeaux qui éclairoient ce spectacle. Dans les faces des pieds d'estaux, qui étoient aux deux extrémités de l'Amphitéâtre, sur lesquels étoient élevées les armes de ce Monarque et, sur la face de l'attique, les Travaux d'Hercule y étoient peints en bas-reliefs, rehaussez d'or.

Derrière cet édifice, on avoit feint un bois, qui faisoit un fonds très avantageux pour l'effet.

Le dimanche, premier de may, on tira un très beau feu d'artifice, élevé dans la même Place à costé de l'Amphitéâtre, dont le sujet de la décoration étoit Polyphème et Galathée.

Messeigneurs les Cardinaux, Princes et Princesses qui sont dans les intérêts de la France et d'Espagne furent convoqués les deux jours à cette feste. Ils se rendirent au Palais de l'Ambassadeur, où ils furent régalez d'une magnifique collation de confitures et eaux fraiches. Cette feste se passa avec de grandes joyes et applaudissemens.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

L'Ambassadeur de l'Empereur sortit de Rome avec toute sa famille, la veille de cette feste, pour aller à Frescaty pendant cette réjouissance.

Archives nationales, O¹ 1937.

1090. — LE MARQUIS DE MALDALCHINI.

= M. de Maldalchini remercie du portrait que le Roi lui a envoyé, par une lettre d'Avignon, du 24 mai 1701.

Aff. étr. Rome, *Correspondance*, t. 421, fol. 339.

— Brevet de pension de 1,500 livres accordé au Sieur Marquis de Maldalchini, pour son zèle au service du Roi et celui qu'a toujours montré le feu Cardinal son oncle. — Daté de Versailles, 6 juillet 1701.

Ibid., fol. 389. — Communiqué par M. Tausserat.

1091. — HOUSSE A MANSART.

24 may 1701. A Rome.

Monsieur, — Je vous prie de vous donner, s'il vous plaît, la peine de veoir les lettres cy incluses, qui m'ont été envoyées par M. de Lort, premier Aumônier de Mgr le Card. de Noailles, au sujet d'un jeune homme nommé *Paul*¹, qui est à Rome, que S. E^{ce} desire faire entrer en l'Académie à la Pension du Roy.

J'ay écrit, en réponse à la lettre de M. de Lort, que je n'avois pas encore reçu votre ordre et qu'aussy tost que je l'auray, je me feray un agréable plaisir de l'exécuter.

S. Em^{ce}, étant à Rome, me proposa de recevoir ce jeune homme en l'Académie; j'eus l'honneur de luy faire conoître que je n'avois aucun pouvoir sans vos ordres.

Ce jeune homme est dans un grand besoin de secours²; vous voyez bien, Monsieur, que j'en seray chargé jusqu'à l'honneur de votre ordre.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. On verra plus loin (lettre du 12 septembre 1702) qu'il était Sculpteur.

2. Depuis : « Je vous prie », Lecoy, p. 121.

1092. — HOUSSE A MANSART.

31 may 1701. A Rome. — 55.

Monsieur, — J'ay reçu l'État en forme de la recette et dépence du Quartier de janvier, février et mars de cette année, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Je vous en rend mil grâces.

Je me suis informé, Monsieur, de l'État du change; il est présentement, de Rome à Lion, à 16 1/2 pour cent, et, pour Paris, à 18. Si l'on peut remettre de Paris à Lion sans perte, soit en envoyant des espèces, ou autrement, cela seroit plus avantageux d'un et demy pour cent.

Le S^r *Antoine* envoie à Monsieur son père le profil et plan géométral de l'Église de S^t Ignace, qu'il a désigné pour vous faire veoir son progrès dans le dessein.

Il s'applique à présent à observer, sur les principaux édifices anciens et modernes, le sublime du médiocre; l'art dont les excellens hommes se sont servis dans leurs ordonnances pour l'utile, le solide et l'agréable; les licences qu'ils ont pris selon les lieux où ils sont bastis; les plans et belles distributions des partyes et ornemens qui composent le tout ensemble; la belle manière des contours et profils. Il fait aussy des remarques sur les ouvrages des Maistres qui se sont trop abandonnez à leur génie en s'éloignant de la sagesse et belle manière des Anciens. Il s'applique à ces études avec amour et ardeur.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1093. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de réponse.

[Juin 1701.]

J'ay reçu votre lettre du 24 may, Monsieur; vous devez avoir reçu présentement l'ordre que je vous ay envoyé pour installer à l'Académie le nommé *Paul*, recommandé par S. Em^{ee} Mgr le Cardinal de Noailles. Je ne doute pas que vous ne l'ayez exécuté.

Mandez moy combien il y a de Pensionnaires élevez aux dépens du Roy, pour que je prenne des mesures affin que vous ne soyez pas chargé.

Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1094. — 2 juillet 1701. — ... L'Académie estant assemblée générale au sujet de l'élection d'un de M^{rs} les Recteurs, dont la Charge est vacante par le décès de M. *Paillet*..., après avoir pris

les voix en la manière ordinaire, Monsieur *Houasse* a esté esleu pour remplir cette Place vacante...

Procès-verbaux de l'Académie de Peinture, III, 319. — Cf. 6 août et 2 octobre 1701, p. 322 et 326.

1095. — HOUSSE A MANSART.

5 juillet 1701. A Rome. — 56.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recepte et dépense du Quartier d'avril, may et juin, dont la recepte monte à la somme de 2,992 l. 4 s. 9 d., restant du compte précédent, et la dépence à la somme de 2,120 l. 15 s. 1 d. Partant il reste en mes mains 871 l. 9 s. 8 d.

Il faut que je paie cette semaine la demye année de loyer, par avance, montant à la somme de 1,002 l. Vous voyez, Monsieur, que je suis obligé d'emprunter de l'argent, en attendant que vous ayez la bonté de nous en ordonner.

Aussy tost votre ordre reçu, Monsieur, j'ay installé le S^r *Paule* en l'Académie; par son entrée, le nombre de six Pensionnaires se trouve complet.

L'ancien Modelle de notre Académie est mort, le 28 du mois de juin dernier. J'espère, Monsieur, que vous voudrés bien que j'en mette un autre en sa place pour l'étude des Pensionnaires; cela n'augmentera rien à la dépence.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1096. — HOUSSE A MANSART.

26 juillet 1701. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu l'obligeante lettre dont vous m'avez honoré à l'occasion de celle que j'avois eu l'honneur de vous écrire le 14 juin dernier. Je vous en fais, Monsieur, mes très humbles remerciemens.

J'ay un nouveau sujet, Monsieur, de vous rendre mille actions de grâces des bontez que vous avez marqué au S^r *Couistou*¹ en luy ordonnant 2,000 l. de pension. J'y prends, Monsieur, toute la part que jè dois; cette grande marque de votre estime est un aiguillon qui l'animera de plus en plus à l'exécution de vos ordres

pour le service de Sa Majesté. Je vous assure, Monsieur, que vous ne pouviez faire une aussy grande faveur à aucun homme qui fût plus capable de ressentir les obligations dont il vous est redevable et qui fût d'un cœur plus reconnoissant que le sien².

M. de Cotte m'a écrit, Monsieur, que vous desirez des copies des tableaux de *Raphaël* qui sont au Vatican. Je les feray exécuter incessamment par les Pensionnaires. J'appliqueray tous mes soins pour que ces copies soient fidelles.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. *Nicolas Coustou* était un des gendres de *Houasse*.

2. Depuis : « J'ay un nouveau sujet », *Lecoy*, p. 121.

1097. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de réponse.

30 juillet 1701.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 5 de ce mois, l'État de la recette et dépense de l'Académie des mois d'avril, mai et juin derniers, et les papiers qui l'accompagnoient. Je vous le renvoie en forme pour votre décharge, avec une Lettre de change de cinq mille livres, payable à cinq jours de veue, et la lettre d'avis pour M. Bonhomme. Ce nouveau fonds vous doit mettre en état d'achever l'année.

Puisque l'ancien Modèle de l'Académie est mort, vous ferez bien d'en installer un autre à sa place.

Je suis toujours absolument à vous, Monsieur, et votre très affectionné.

Archives nationales, O¹ 1937.

1098. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de réponse.

[Août 1701.]

J'ay reçu votre lettre du 26 juillet.

Je n'auray jamais d'occasion de vous faire plaisir, et au S^r *Coustou* votre gendre, que je ne le fasse avec plaisir. J'ay bien cru que la pension de 2,000 l. que je luy ay fait donner que vous y seriez sensible. Il est homme de mérite, et il n'en demeurera pas là.

A votre égard, soyez toujours bien seur de mon estime et de mon amitié, et que je suis votre très affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1099. — 21 août 1701. — ... *Van Clève*, Sculpteur, a esté jugé avoir mérité le premier Prix de la Sculpture... (*Procès-verbaux de l'Académie*, III, 324.)

... *Corneille Van Clève*... n'a eu qu'un fils, qui avoit embrassé la même Profession que son père, et qui mourut en 1710, à l'âge de vingt-huit ans, après avoir été à Rome et après avoir été agréé à l'Académie...

Mémoires inédits des Académiciens, II, 75. — Jal, 389, donne, pour la mort du fils de *Van Clève*, arrivée chez son père aux Galeries du Louvre, la date du 4 juin 1711. Il s'appelait Joseph. Il n'est question, dans les *Procès-verbaux de l'Académie*, ni de son Agréement ni de sa mort.

1100. — HOUSSE A MANSART.

23 aoust 1701. A Rome. — N^o 57.

Monsieur, — J'ay reçu l'État arrêté de la recette et dépense du Quartier dernier avec la Lettre de change de cinq mil livres, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer.

J'ay fait choix d'un Modelle pour le service de l'Académie, ainsy, Monsieur, que vous nous avez fait la grâce de l'accorder.

Les Pensionnaires remplissent toujours leurs devoirs et font du progrès.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1101. — HOUSSE A MANSART.

4 octobre 1701. A Rome. — N^o 58.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre dont vous m'avez honoré, dattée du 5 septembre dernier, par laquelle vous me faites la grâce de me marquer que vous avez fait veoir au Roy celle que j'ay pris la liberté de vous écrire au sujet de la demande qui m'a été faite de ma fille par M. Arnould, et que Sa Majesté a eu la bonté d'y faire attention. Je vous en suis, Monsieur, très sensiblement obligé et vous en fais mes très humbles remerciemens. Il y a

quelque temps que je manday au S^r *Coustou* de vous donner avis que j'avois remercié led. S^r *Arnould*, lequel ne laisse pas de persévérer dans sa poursuite.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= Jal indique comme figurant dans l'acte funéraire de *Houasse*, mort à Paris, le 27 mai 1710, « au vieil Hôtel de Grammont, rue du Coq », ses deux gendres, *Nicolas Coustou* et *Jean Carré*, Syndic des rentes de la Ville.

1102. — HOUASSE A MANSART.

3 janvier 1702. A Rome. — N^o 60.

Monsieur, — Je vous prie d'agréez mes respectueux complimens et la continuation de mes vœux pour vostre chère personne, au commencement de cette nouvelle année.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir agréez quelques essences, que j'ay l'honneur de vous envoyer. Je les ay adressées à un fameux Banquier, à Lion, qui aura l'honneur de vous les faire rendre à Paris fidèlement.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble et très soumis serviteur.

HOUASSE.

P. S. — Je vous envoie, Monsieur, l'État de la recette et dépense du Quartier dernier. Vous y verrez, Monsieur, que je commence à avancer de mes deniers pour la dépence.

Il faut que je paye présentement 1,000 l. pour le loyer de l'Academye, sans compter les dépenses qu'il faut que je fasse pour les nourritures et autres besoins, jusqu'à ce que vous ayez la bonté de nous envoyer de l'argent. Il faut que j'emprunte environ 2,000 l. à 25 pour cent. J'espère, Monsieur, que vous aurez la bonté de nous envoyer un Ordre.

Je n'ay point reçu, Monsieur, l'État arrêté de la recette et dépence du Quartier de juillet, aoust et septembre. Je vous en renvoie un autre, craignant que celui que j'ay eu l'honneur de vous envoyer soit perdu.

= Répondu, le 30 dernier, en envoyant une Lettre de change de 5,000 l., et le compte, en forme, du Quartier d'octobre.

Archives nationales, O¹ 1937.

1103. — 28 janvier 1702. — ... Il a esté leu une lettre de Monsr *Houasse*, qui fait ses complimens à l'Académie au commencement de cette année; il a esté résolu que le Secrétaire luy feroit réponse...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 336.

1104. — HOUSSE A MANSART.

21 février 1702. A Rome. — N° 61.

Monsieur, — J'ay reçu les Étzatz arrêtez de la recette et dépence des Quartiers de juillet et octobre de l'année précédente, avec la Lettre de change de cinq mil livres, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous en remercie, Monsieur, très humblement.

Je m'atache, Monsieur, avec toute l'aplication dont je suis capable pour l'instruction et avancement des Pensionnaires en leurs études. Ils y font du progrèz et leur devoir.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1105. — LE CARD. DE FORBIN-JANSON AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

28 février 1702. De Rome.

Je prends, Monsieur, la liberté de vous prier de m'obtenir de la bonté du Roy un exemplaire de l'Histoire de Sa Majesté qu'on a faite par les Médailles; c'est un monument que je garderay avec beaucoup de plaisir, et je seray bien aise de le faire voir icy. Vous m'obligerez de le faire venir par la poste.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 429, fol. 251. — Communiqué par M. Tausserat.

1106. — HOUSSE A MANSART.

4 avril 1702. A Rome. — N° 62.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépense faites des deniers pour l'entretien de l'Académie pendant le Quartier de janvier, dont la recette monte à la somme de 5,000 l. et la dépense à celle de 3,245 l. 18 s. 4 d.; partant il reste en mes mains 1,754 l. 1 s. 8 d.

Les Pensionnaires s'occupent incessamment à leur devoir et font beaucoup de progrèz en leurs études, et leur conduite est très régulière.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble et très, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1107. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de réponse.

Le 6 may [1702].

J'ai reçu, Monsieur, avec votre lettre du 4 avril, l'État de la recette et dépense des trois premiers mois de cette année, avec les papiers qui l'accompagnoient; je vous le renvoye en forme pour votre décharge.

Je suis bien aise d'apprendre le progrès que font les Pensionnaires, et que vous êtes content de leur conduite. Je pourvoierai dans peu à ce que l'argent ne vous manque pas.

Je suis, à mon ordinaire, entièrement à vous, Monsieur, et votre très affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1108. — HOUASSE A MANSART.

9 may 1702. A Rome. — N^o 63.

Monsieur, — Le S^r S^t *Ives*, Peintre, Pensionnaire de l'Académie, vous prie, Monsieur, de luy permettre de retourner en France. Il est en état d'y aller travailler sous vos ordres. Il luy seroit très nécessaire, et aux autres Pensionnaires Peintres, avant leur retour en France, qu'ils allassent en Lombardie étudier la belle partie de la couleur que les anciens Maitres de cette École ont si excellamment possédez, et que ceux de l'École Romaine n'ont si parfaitement entendue.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien leur accorder cet avantage en leur continuant, pendant six mois de séjour qu'ils feront en ce pays, la même Pension dont ils jouissent en l'Académie, avec quelque augmentation aux douze pistoles que le Roy leur accorde pour leur voyage¹.

J'attendray, Monsieur, votre ordre sur ce sujet.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Le S^r *Saint-Yves* », Lecoy, p. 122.

1109. — HOUSSE A MANSART.

30 may 1702. A Rome. — N° 65.

Monsieur, — J'ay reçu, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, datée du 6 may, l'arrêté de l'État de la recette et dépence des trois premiers mois de cette année. Je vous en fais, Monsieur, mes très humbles remercimens.

Vous avez veu, Monsieur, par cet État, qu'il me restoit peu de chose entre les mains; ainsy je commence à manquer de fond, quoy que je n'aye fait que les dépenses réglées.

Je vous envoie, Monsieur, les Relations de quelques circonstances passées à Naples depuis que Sa Majesté Catholique¹ y est arrivée. Quoyque je ne doute pas, Monsieur, que vous les ayez sçeu par d'autres voyes, je les ay extraites des lettres d'une personne de mes amis, qui est à Naples, qui a été présent et veu ce qu'elles renferment.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Philippe V, roi d'Espagne depuis novembre 1700. — Les Relations manquent.

1110. — HOUSSE A MANSART.

27 juin 1702. A Rome. — N° 67.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre de crédit de 5,000 l., datée du 6 juin, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. J'en ay traité avec M. Gosset, Banquier. Il a diminué trois pour cent du change qui se paie à Rome, en considération de ce que je luy laisse la somme entre les mains, que je ne tireray qu'à mesure que j'en auray besoin. J'ay endossé cette lettre pour la somme de 6,400 l. pour le principal et change.

Le S^r *Saint-Ives* partira au mois d'aoust pour retourner en France. J'exécuteray ce que vous m'avez fait l'honneur de m'ordonner sur ce sujet. Je croy, Monsieur, que vous enverrez un Sujet pour remplir sa place.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1111. — 30 juin 1702. — ... Le Sieur *Daniel Sarabat*, Peintre, ayant prié M. *Coyvel*, Recteur et Ancien Directeur, de demander pour luy à la Compagnie un certificat de ses études, elle a donné acte que ledit Sieur *Sarabat* a esté Élève de l'Académie, qu'il y a remporté plusieurs Prix, et qu'il a mesme esté envoyé à l'Académie de Rome comme Pensionnaire du Roy.

Procès-verbaux de l'Académie de Peinture, III, 343.

= *Sarrabat* n'a jamais eu le Grand-Prix; il peut avoir eu des petits Prix de trimestre, mais leurs mentions, dans les *Procès-verbaux de l'Académie*, sont, à cette époque, loin d'être suivies et complètes.

1112. — HOUASSE A MANSART.

11 juillet 1702. A Rome.

Monsieur, — La mère du S^r *Massou*, Sculpteur, Pensionnaire de l'Académie à Rome, m'a écrit. Elle me marque que, pour le soulagement de ses affaires, elle souhaiteroit que son fils allast en France. Elle espère que vous voudrez bien luy accorder son départ. Il est en état de travailler avec succès. Il a fait beaucoup de progrès depuis trois ans qu'il est en l'Académie. Il portera quelques ouvrages qu'il a faits d'invention, qui justifieront ce que j'ay l'honneur de vous dire. Il souhaiteroit partir au mois de septembre. J'attendray, Monsieur, votre ordre.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1113. — HOUASSE.

18 juillet 1702. A Rome. — N^o 68.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépense faites à l'Académie depuis le 1^{er} avril jusqu'au 1^{er} juillet; la recette montant à la somme de 6,754 l. 1 s. 8 d., et la dépence à 2,101 l. 7 s. 8 d., partant il reste en mes mains la somme de 4,652 l. 14 s.

Les Pensionnaires font leur devoir; ils n'ont pu travailler au Vatican d'après les ouvrages de *Raphaël*, depuis le mois de mars. L'entrée des lieux où sont ces ouvrages a été refusée aux Peintres pour y travailler d'après. Le Pape a fait restaurer quelque chose en ces lieux, dans la croyance, à ce qu'on a publié, que le Roy d'Espagne viendroit à Rome et logeroit en ces apartemens. *Carle Maratte* y est présentement occupé à retoucher et repeindre les

endroitz que le temps a détruits aux beaux tableaux de *Raphaël*. Je doute que l'on puisse obtenir à l'avenir la liberté de copier en ces lieux, le Pape étant dans la volonté de les occuper et d'en jouir.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1114. — MANSART A HOUSSE.

Copie.

A Versailles, le 13 aoust 1702.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 18 juillet, l'Estat de la recette et dépense faites à l'Académie pendant le Quartier d'avril dernier et les papiers qui l'accompagnoient. Je vous le renvoye en forme pour votre descharge.

Je suis bien aise d'apprendre que les Pensionnaires fassent leur devoir; vous me ferez plaisir de m'envoyer un mémoire exact des ouvrages que chacun d'eux ont faits depuis qu'ils sont à l'Académie¹, afin que j'en puisse rendre compte au Roy et prendre les ordres de Sa Majesté pour les apporter en France.

Je suis cependant, à mon ordinaire, absolument à vous, Monsieur, et votre très affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Voir plus loin la lettre du 12 septembre.

1115. — HOUSSE A MANSART.

22 aoust 1702. A Rome. — N^o 69.

Monsieur, — Le S^r *Massou* vous remercie très humblement de luy avoir bien voulu accorder son départ de Rome pour retourner à Paris; il ne manquera pas de partir dans le mois prochain.

M. de La Teuillière, cy-devant Directeur de l'Académie à Rome, est mort subitement, la nuit du 15 au 16 de ce mois. On le trouva étendu sur le plancher de sa chambre, près son lit, à demy deshabillé; il y a apparence qu'il a été surpris d'apoplexie. La porte de sa chambre étoit fermée en dedans, et la clef et les verouilz poussez¹.

Je suis avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Le S^r *Massou* », Lecoy, p. 122.

1116. — 2 septembre 1702. — L'Académie estant assemblée à l'ordinaire pour les Conférences, M. de St Georges y a leu un Discours qu'il a fait sur le tableau de réception de M. *Houasse*, à présent Directeur de l'Académie de Rome...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 350; cf. p. 377.

1117. — HOUASSE A MANSART.

3 septembre 1702. A Rome.

Monsieur, — Le Sr *Saint-Ives*, Peintre, cy devant Pensionnaire de l'Académie à Rome, qui a l'honneur de vous présenter cette lettre, y a rempli ses devoirs. Il y a acquis du sçavoir et s'est rendu capable d'estre employé sous vos ordres. Il est party de l'Académie le 3 du mois de septembre.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

== *Note du Surintendant* : J'ai veu le Sr *Saint-Ives*. Je suis bien aise qu'il ait profité de vos bons conseilles. J'auray soin de luy, quen les occasions paroïteront.

Archives nationales, O¹ 1937.

1118. — HOUASSE A MANSART.

12 septembre 1702. A Rome.

Monsieur, — Par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer avec l'État de la recette et dépense faites en l'Académie pendant le Quartier dernier, vous m'ordonnez, Monsieur, de vous envoyer un mémoire exact des ouvrages que les Pensionnaires ont faits depuis qu'ils sont en l'Académie, desquels vous desirez rendre compte au Roy.

Ils en ont très peu faits qui le méritent. Les deux premières années que j'ay été commis à leur conduite, je les ay fait dessigner d'après *Raphaël*, et les plus belles figures de l'Antique, leur faisant faire des observations essentielles sur ces belles choses qu'ils ignoroient. Je leur ay enseigné les reigles de la composition, dont ils n'avoient que de foibles lumières, en leur faisant faire plusieurs pensées et esquisses, qu'ils n'ont point peint.

Ainsy ce temps s'est passé sans qu'ils ayent faits des ouvrages qui puissent être notez, à la réserve de quelques morceaux qu'ils

ont faits d'invention et copiez pour eux, dans les jours de leurs vacances, à leurs frais, pour leur servir de mémoires de bon goust.

Depuis un an ils ont travaillé aux Copies des tableaux d'après *Raphaël*, au Vatican, que Monsieur de Cotte nous a marqué que vous desiriez avoir, dont j'eus l'honneur de vous en écrire dans ce temps.

Les S^{rs} *S^t Ives*, *Cornical* et *Du Lin* en ont fait chacun un, qu'ils ont achevez depuis peu de jours, dont les sujets sont *le Bruslement du Bourg*, *le Parnasse* et *l'Attila*; ils ont employé beaucoup de temps à copier ces tableaux, attendu l'obscurité des lieux où ils sont et le mauvais état auquel le temps les a mis, ces fresques étant presque effacées.

Le S^r *De Troy* a laissé deux tableaux. L'un est le sujet de Régulus qui quitte sa famille au sortir du Sénat pour retourner à Cartage; ce tableau n'est qu'à moitié fini. L'autre est peint d'après deux figures antiques représentant Pan et Apollon qui joue de la flûte. Je luy avois fait peindre ce sujet d'après ces figures pour l'assujétir à la correction du dessin, qu'il négligeoit pour se donner entièrement à la couleur¹.

Le tableau de Régulus est de 4 pieds 3 pouces de largeur sur 3 pieds 6 pouces de haut. Celui de Pan est de 2 pieds 10 pouces de haut sur 2 pieds 1 pouce de large.

Le Sieur *Paul* n'est point encore en état de travailler à des ouvrages de mérite. Il n'avoit aucune pratique du dessein, ny pinceau, lorsqu'il est entré à la Pension du Roy.

Le S^r *Massou*, Sculpteur, n'avoit que très peu d'intelligence des reigles de la composition et de la manière de traiter les bas-reliefs, qu'il a étudié depuis qu'il est en l'Académie, en faisant plusieurs esquisses en terre et cire, qui sont ruinées, ne les ayant faites que pour son étude. Il a fait une moyenne figure de marbre de son génie, à ses frais, aux jours de ses vacances²; elle est d'environ 3 pieds de haut. Il aura l'honneur de vous la faire veoir à son retour en France, par laquelle vous jugerez du progres qu'il a fait.

Le S^r *Antoine* s'est occupé à prendre les plans; élévations et mesures de quelques édifices, son inclination étant bornée à cet étude, m'ayant dit plusieurs fois que c'étoit celle que vous luy avez particulièrement ordonné, en partant de France³; ainsy, il n'a rien fait de génie. Je luy ay fait faire des remarques et observations sur les plus beaux édifices anciens et modernes.

Les Peintres ont occupé quelque temps à l'étude d'après nature des morceaux d'architecture et paysages, pour leur servir dans les fonds des sujetz qu'ils auront à faire dans la suite du temps. Doresnavant je les occuperay à peindre des sujets que vous aurez la bonté de nous prescrire et les mesures.

J'auray l'honneur de vous envoyer dans peu de jours une coppie du tableau de l'*École d'Athènes*, que mon fils a coppié au Vatican d'après *Raphaël*; j'espère, Monsieur, que vous voudrez bien l'agrèer; il l'a fait avec tout le soin dont il est capable.

J'envoyeray, par la même voye, les trois coppies que les Pensionnaires ont fait au Vatican⁴.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

En marge, de la main de Mansart : « Je suis surpris que les Escoliers aient fait sy peu d'ouvrage. J'espère qu'à l'avenir vous tiendrez la main que cela aille mieux ». — Lecoy, p. 125, à la note.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Vous m'ordonnez », Lecoy, p. 123-4.

2. Depuis : « Le S^r Paul », Lecoy, p. 124.

3. Depuis : « Le S^r Antoine », Lecoy, p. 124.

4. Depuis : « J'auray l'honneur », Lecoy, p. 125.

1119. — HOUASSE A MANSART.

26 septembre 1702. A Rome.

Monsieur, — Les coppies faites par les Pensionnaires d'après les tableaux de *Raphaël*, dont j'ay eu l'honneur de vous écrire le 12 de ce mois, sont partyes de Rome, il y a quatre jours. J'ay mis en la même caisse celle que mon fils a fait d'après l'*École d'Athènes*. M. Gosset, Banquier, s'est chargé de vous les faire rendre par la voie de ses Correspondans.

J'oubliai, Monsieur, par ma dernière lettre, à vous marquer que le S^r *Le Pautre* a fait une grande partye du groupe d'Énée et Anchyses, depuis que je suis en l'Académie.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Note du Surintendant.

Je reçoit dans l'instant votre dernière lettre en date du 26.

Je suis bien aise que vous m'envoies les tableaux que vous me marquez.

Mandez moy ce qui reste à achever au groupe d'Énée et Anchises, où a travaillé le Sr *Le Pautre*.

Archives nationales, O¹ 1937.

1120. — LE CARD. DE FORBIN-JANSON AU ROI.

26 septembre 1702. De Rome.

... Sa Sainteté m'a ordonné de remercier Votre Majesté de la bonté qu'elle a eue de luy envoyer son Histoire par les Médailles, qu'elle a reçue avec beaucoup de joye, et m'a fait sur cela les éloges qui sont deus à V. M...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 428, in-fol., fol. 76. — Communiqué par M. Tausserat.

1121. — HOUSSE A MANSART.

3 octobre 1702. A Rome. — N^o 76.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépence du Quartier de juillet, aoust et septembre. La recette montant à la somme de 942 écus Romains et 63 bayoques, faisant, monnoie de France, 3,344 l. 16 s. 1 d., partant il reste en mes mains 1,307 l. 17 s.

Le Sr *Massou*, cy devant Pensionnaire de l'Académie, en est party pour retourner en France le premier de ce mois. Je croy, Monsieur, que vous envoyerez des Sujets pour remplir les deux Places vacantes par le départ dudit Sr *Massou* et du Sr *S^t Ives*.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUSSE.

P. S. — Monsieur, comme je fermois cette lettre, le Sr Vitale, Professeur de Mathématique, m'a déclaré qu'il ne pouvoit plus enseigner en l'Académie. Il y a deux jours que je me trouvois indispensablement obligé de lui réitérer ce que je luy avois dit plusieurs fois, touchant les leçons qu'il étoit nécessaire qu'il enseignast aux Pensionnaires.

Il me répondit que vous l'aviez reçu comme Professeur de Mathématiques, que son Brevet portoit ce titre, que sa manière étoit d'expliquer les Éléments d'Euclide. J'ay cogneu que ses leçons étoient inutiles; sa méthode est purement spéculative et non pratique. Il prétend enseigner la Perspective et Géométrie par les nombres; pour cet effet, il enseigne l'Arithmétique dans

toutes ses parties, qui consomment plusieurs années sans aucun fruit, ne faisant aucunes règles ni démonstrations nécessaires à l'Artiste.

Pour justifier ce que j'ay été obligé de le prier d'enseigner des reigles utiles, c'est que, depuis deux ans et demye qu'il enseigne en l'Académye, il n'a fait cognoitre ce que c'est que Perspective et Géométrie pratique; aucun des Pensionnaires ne sçait seulement mettre en perspective la figure la plus simple. Il m'a déclaré ne pouvoir enseigner l'Architecture qu'il ignoroit.

Ainsy, Monsieur, si vous jugez à propos que cette Place soit remplie par un autre Professeur, vous aurez la bonté de me faire sçavoir votre volonté. En attendant votre ordre, je leur enseigneray les reigles de Perspective et Géométrie les plus nécessaires aux Peintres et Dessinateurs¹.

Note du Surintendant.

Octobre 1702.

Je suis surpry que les Écoliéts de l'Académie aie si peu fait d'ouvrage que vous me le mandez par la votre, en date du 12 septembre. J'espère qu'à l'avenir vous tiendrez la mein que cela aille mieux et que je puisse connoitre le progrès de chaque Estudiant.

Vous me marquez que M. de Cotte vous a escrit de ma part pour des copies; cela est bon; mès cependan à l'avenir ne faites rien que ce que je vous escriray moi-mesme, parceque je veux être informé de tout. Vous m'enverrez les tablos faits, quoy qu'en petit nombre, et vous continuerez de le faire tous les ans.

A l'égard des sujet que vous me demandez, j'estime que les estudians doivent s'attacher à coppier plustot que de travailler de leur génie.

Cependant faites ce que vous jugerez le mieux, et me croié toujours, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Analyse de ce dernier paragraphe en trois lignes; Lecoy, p. 117, à la note.

1122. — HOUASSE A MANSART.

17 octobre 1702. A Rome. — N^o 71.

Monsieur, — J'ay été inquietté par M. Gosset, Banquier, toutes les fois que j'ay été pour recevoir de l'argent de luy. Il m'a

toujours dit que ses Correspondans se plaignoient qu'ils n'étoient point payez de la Lettre de crédit qu'ils avoient acceptez, et qu'ils l'obligeoient de ne me plus délivrer aucuns deniers, à moins que je consentisse à leur payer 80 l. que l'on demande, pour trois deniers par livre, pour satisfaire à une nouvelle Ordonnance du Roy.

Je luy ay dit que je ne pouvois luy répondre sur ce sujet; que ses Correspondans devoient s'adresser à vous, Monsieur; que cependant j'aurois l'honneur de vous donner avis de ce qui se passe. Sur quoy je vous prie, Monsieur, de m'ordonner ce que vous desirez que je fasse. Il me reste peu de chose à recevoir, la somme étant presque consommée, comme il vous a paru par le dernier compte que j'ay eu l'honneur de vous envoyer.

Les Sieurs *Cornical* et *Du Lin*, Pensionnaires, qui sont présentement en état de faire des ouvrages qui méritent estre notez, commencent chacun un tableau. L'un représentant Amulius qui ordonne l'emprisonnement de Rhéa, et que Rémus et Romulus soient jetez dans le Tibre. L'autre représente le sujet d'Iphigénie enlevée par Diane lors que l'on vouloit la sacrifier. Ils feront cet ouvrage en attendant vos ordres.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1123. — MANSART A HOUSSE.

Brouillon de réponse à la lettre de M. Houasse.

Du 3 octobre 1702.

J'ay reçu, Monsieur, avec votre lettre du 3 de ce mois, le compte de la dépense faite à l'Académie pendant le Quartier passé et les papiers qui l'accompagnoient. Je vous le renvoie en forme pour votre descharge.

Ce que vous me marquez du S^r Vitale, Professeur de Mathématiques, me fait comprendre que c'est avec raison qu'il fut retranché, en 1694¹, comme inutile à l'Académie.

L'on s'en est bien passé pendant sept années et l'on s'en passera encore mieux à l'avenir, estant persuadé que les Élèves profiteront beaucoup plus des instructions que vous leur donnerez sur la Perspective et la Géométrie, qu'ils n'ont fait de toutes celles du S^r Vitale.

A l'égard des Places qui sont vacantes, je les remplirai incessamment.

Je suis cependant entièrement à vous, Monsieur, votre très affectionné.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Cf. lettres des 20 avril et 4 mai 1694, II, 6 et 11-2.

1124. — HOUASSE A MANSART.

21 novembre 1702. A Rome. — N^o 73.

Monsieur, — J'ay reçu l'État arrêté de la recette et dépense faites en l'Académie pendant le Quartier précédent, avec les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer.

Par l'une vous me marquez, Monsieur, trouver bon que je continue à donner des leçons de Géométrie et Perspective aux Étudiants de l'Académie, et, par l'autre, vos intentions pour l'ouvrage auquel je les dois employer, à quoy je me conformeray doresnavant autant qu'il me sera possible, attendu qu'il y a de très grandes difficultés à obtenir présentement la permission de copier des tableaux.

Je vis hier, à ce sujet, le S^r *Carlo Maratty*, qui a l'intendance des peintures de S. Sainteté. Il me dit que ce S. Père étoit dans une ferme résolution de ne plus laisser copier les tableaux du Vatican, ny aucun de ceux qui luy appartiennent, et que, pour preuve, son Majordhomme luy avoit fait demander la liberté par led. S^r *Carlo Maratty*, qu'il l'avoit absolument refusée, disant que ces Peintures avoient été gastées et ruinées par les coppistes.

A son imitation les Princes et particuliers, qui possèdent des tableaux, font le même refus; on ne le permet pas même dans les Églises sans la faveur des Cardinaux titulaires des lieux. J'ay obtenu la permission dans l'Église de S^t Louis, qui est nationale des François, d'y faire copier des tableaux du *Dominiquin*, représentans des sujets de S^{te} Cécile. Je les feray commencer incessamment par les S^{rs} *Cornical* et *Du Lin*¹.

Le groupe d'Énée et d'Anchises se pourroit achever par un homme pratique du marbre dans le temps de sept ou huit mois.

Je suis, avec proffond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

P. S. — L'affaire de Mad^e l'Ambassadrice d'Espagne avec le

Card. Grimany n'est pas encore accommodée. Le Pape, à ce sujet, a fait établir un Corps de gardes de 200 hommes proche le Palais de Mgr l'Ambassadeur d'Espagne. Cet Ambassadeur arme actuellement; il a présentement 4 à 500 hommes de gens choisis, tant déserteurs François que Banditz. Il arrive incessamment des troupes de Naples pour led. Ambassadeur d'Espagne. Le Pape a fait redoubler les Gardes des portes de la Ville, qui arrêtent ces troupes quand ils les peuvent cognoître et les font prisonniers. Monseigneur l'Ambassadeur a écrit sur ces sujets en Cour; il en attend réponce; on ne sçait icy ce qui arrivera de cette affaire; cela tient les gens en grande perplexité. J'auray l'honneur, Monsieur, de vous en mander ce qui se passera dans la suite à ce sujet.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Il y a de grandes difficultés », Lecoy, p. 125-6.

1125. — HOUSSE A MANSART.

28 novembre 1702. A Rome. — N^o 74.

Monsieur, — Je vous prie de nous faire la grâce de nous ordonner de l'argent. Je commence à manquer de fond pour l'entretien de l'Académie. Je serai embarrassé à la fin de ce Quartier, sy vous n'avez la bonté d'y pourveoir.

M. Gosset persévère toujours à retenir 200 l. pour le tard de son payement de la Lettre de crédit qu'il a accepté; il m'a payé les 80 l. qu'il avoit retenus pour les trois deniers par livre que le Roy veut qui soyent pris sur les Pensions; il m'a dit que vous aviez satisfait les Correspondans sur ce sujet.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très, etc.

HOUSSE.

L'affaire de Madame l'Ambassadrice d'Espagne avec le Card. Grimany est accommodée; ils ont congédié les soldatz qui avoient été levez de part et d'autre.

On ne croit pas que le Pape fasse lever le Corps de gardes qu'il a fait placer proche le Palais de l'Ambassadeur d'Espagne.

Archives nationales, O¹ 1937.

1126. — HOUSSE A M. DE MARIGNIER.

22 décembre 1702. A Rome. — N^o 76.

Monsieur, — J'ay reçu votre lettre avec celle de M. le Surin-

tendant que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, accompagnée de la Lettre de crédit de 5,000 l., dont je vous suis sensiblement obligé. J'ay veu M. Gosset pour traiter avec luy de cette Lettre de crédit; mais je n'ay rien fait avec luy, attendu qu'il persiste toujours à retenir une somme sur ce qui reste deub de la précédente Lettre de crédit qu'il a acceptée au mois de juin dernier, dont il prétend environ 177 l., tant pour le tard du payement, qu'il dit n'avoir été achevé que dans le mois de novembre, que pour les frais des carosses que ses Correspondans ont employez pour solliciter le payement de lad. Lettre à Versailles.

J'en écris à M. le Surintendant, et le prie de m'ordonner ce qu'il desire que je fasse en cette occasion. Vous m'obligerez, Monsieur, si vous voulez bien l'en faire souvenir, affin que je puisse vuidier cette affaire avec cet homme.

J'ay pris toute la part que je devois à la maladie de M. le Surintendant. Je prie Dieu que la cessation de la fièvre soit sans retour; ces fièvres sont ordinairement opiniâtres en cette saison.

J'étudie, Monsieur, un moyen de pouvoir satisfaire aux obligations dont je vous suis redevable. Je vous souhaite, par avance, l'année prochaine pleine de félicité, et suis, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1127. — HOUASSE A MANSART.

22 décembre 1702. A Rome. — N^o 75.

Monsieur, — J'ay appris, par la voye de M. Marignier, votre maladie, à laquelle j'ay pris toute la part que je devois; j'ay été en même temps consolé en aprenant la cessation de votre fièvre. Je fais des vœux, Monsieur, et prie Dieu qu'il vous donne une parfaite et durable santé.

Je n'ay pas encore traité avec les Banquiers de la Lettre de crédit que vous m'avez fait la grâce, Monsieur, de m'envoyer. Le S^r Gosset persévère toujours à retenir une somme pour le tard du payement de la précédente Lettre de crédit qu'il accepta au mois de juin dernier, dont il dit que ses Correspondans n'en ont reçu le dernier payement qu'au mois de novembre.

J'attendray, Monsieur, votre réponse par laquelle vous m'ordonnerez ce que vous desirez que je fasse sur ce sujet.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1128. — HOUSSE A MANSART.

26 décembre 1702. A Rome. — 77.

Monsieur, — J'ay traité de la Lettre de crédit que vous m'avez fait la grâce de m'ordonner avec M. Gosset. Il m'a payé la somme qu'il avoit retenu pour le tard du payement de la précédente dont il avoit traité au mois de juin. Il m'a dit qu'il ne faisoit cette remise qu'en l'espérance qu'il sera payé de cette dernière à veue.

Je luy ay fait veoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous marquez que vous aviez donné l'ordre du payement de la première aussy tost que vous en aviez reçu mon récépissé.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1129. — HOUSSE A MANSART.

26 décembre 1702. A Rome. — 78.

Monsieur, — Permettez moy, s'il vous plaist, que j'aye l'honneur, au commencement de cette année, de vous faire un nouvel hommage de mes très humbles et profondes obéissances et soumissions, en vous offrant, Monsieur, les vœux que je fais à Dieu qu'il répande ses dons les plus précieux sur votre chère personne et sur votre illustre famille, le priant qu'il vous fasse jouir d'une santé et félicité parfaittes.

Ce sont les souhaits que vous présente celui qui est, avec profonde vénération, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Je prens la liberté, Monsieur, de vous envoyer quelques essences, que je vous prie d'avoir la bonté d'agrèer. M. Gosset s'est chargé de vous les faire rendre promptement.

= Lettre de M. *Housse* sur la nouvelle année; il envoye des essences à Monsieur par la voye de M. Gosset.

Archives nationales, O¹ 1937.

1130. — HOUASSE A MANSART.

2 janvier 1703. A Rome. — N^o 79.

Monsieur, — Permettez moy, s'il vous plaist, que je vous donne une petite Relation d'un assassinat commis dans le Palais du Vatican, en la personne d'un Camérier d'honneur du Pape.

Vendredy, 29 décembre dernier, à trois heures et demy de nuit, Monseigneur Tseccadore (Ceccadore?), Camérier d'honneur de S. S. et son Secrétaire des Lettres Latines, sortant de son appartement, qui est dans le Vatican, au bout de la grande Gallerie qui va à Bellevedère, proche la Bibliothèque, accompagné de deux Valetz dont l'un portoit une lanterne, il fut frappé d'un coup de carabine, de quatre à cinq pas près, dont il reçeut trois balles, l'une en l'épaule droite et les deux autres dans le côté. Il tomba par terre; un des Valetz effrayé s'enfuit; l'autre s'occupa à soutenir son Maistre. L'assassin se sauva à la faveur de la nuit, ce lieu étant peu fréquenté. On ne sçait si ce Monseigneur mourra de cette blessure.

Le S^t Père est très indigné de cette action si hardie; il fait faire les perquisitions possibles pour en découvrir l'auteur. On trouva, à six pas du blessé, un billet de lettres moulées¹, et collées sur un papier, portant ces motz : *C'ès pour avoir mal parlé*. Ce Monseigneur est intime amy de Mgr le Card. de Janson et zélé pour les intérestz des Cours de France et d'Espagne.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. J'ai encore, dans ma jeunesse, entendu dire d'un enfant qu'il lisait *la lettre moulée* pour dire qu'il savait lire dans un livre imprimé; l'expression était très juste, les caractères d'imprimerie étant coulés dans un moule. L'auteur du billet, ce qui se fait encore, avait découpé des lettres dans un livre pour ne pas écrire lui-même, ce qui eût pu permettre de reconnaître son écriture.

1131. — HOUASSE A MANSART.

16 janvier 1703. A Rome. — 80.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépense du Quartier d'octobre, novembre et décembre de l'année 1702, dont la recette monte à la somme de 6,307 l. 17 s. et la dépençe à celle

de 2,386 l. 2 d.; partant, il reste en mes mains la somme de 3,921 l. 16 s. 10 d.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

P. S. — Dimanche dernier, 14 de ce mois, à une heure trois quartz de nuit, un tremblement de terre s'est fait sentir très violemment en cette ville. Son mouvement a été balancé de l'Orient à l'Occident. Il dura quelques momens, qui donnèrent tout le temps de l'observer. Si son mouvement avoit été par secousse, il auroit fait de grands désordres. Il s'est fait des fentes dans les voûtes des Églises de St Carles du Course et à St André des Frates. Les moiennes cloches des Églises et dans des maisons particulières ont sonné par ce mouvement. Une partye des gens de Qualité ont passé la nuit dans les grandes places publiques. Plusieurs Prêtres et Communautéz allèrent, pendant cette nuit, processionnellement à l'Église St Pierre; les Pénitenciers y confessoient en la grande Place. Ce tremblement réitéra deux fois cette mesme nuit, mais peu violamment.

= Répondu le 9 février 1703, en renvoyant le Compte en forme.

Archives nationales, O¹ 1937.

1132. — 27 janvier 1703. — ... Il a esté fait ouverture d'une lettre de Monsieur *Houasse*, Directeur de l'Académie de Rome, qui fait ses complimens à la Compagnie au sujet de la nouvelle année, sur laquelle le Secrétaire fera réponse au nom de l'Académie...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 359.

1133. — HOUSSE A MANSART.

13 mars 1703. A Rome. — 81.

Monsieur, — J'ay reçu l'État arrêté de la recette et dépence du Quartier dernier passé, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer.

J'ay eu l'honneur de veoir Monseigneur le Cardinal de Janson. Il m'a promis que, lors qu'il trouveroit l'occasion favorable, il demanderoit au Pape la permission pour les Pensionnaires de l'Académie de pouvoir travailler d'après les tableaux de *Raphaël* au Vatican, qui a été refusée depuis un an.

Lesditz Pensionnaires continuent à copier en l'Église de

S. Louis les tableaux d'après le *Dominiquain*, dont l'exécution est longue à cause de l'obscurité du lieu et de l'hiver sombre et pluvieux.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble et très, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1134. — HOUASSE A MANSART.

17 avril 1703. A Rome. — N^o 82.

Monsieur, — J'ay été très surpris d'apprendre, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée du 31 mars, que vous n'avez point reçu la caisse de tableaux que j'ay eu l'honneur de vous envoyer au mois d'octobre dernier. M. Gosset se chargea de vous la faire rendre sûrement. Il l'adressa à M. Rose, son Correspondant à Lion, qui lui a écrit depuis deux mois, ou environ, qu'il vous l'avoit envoyée de Lion par la Diligence, et qu'il avoit eu l'honneur de vous en écrire une lettre d'avis; il faut que cette lettre ne vous aye pas été rendue et que la caisse soit restée au Bureau de la Diligence, à Paris.

Il faudroit, s'il vous plaist, y envoyer demander cette caisse; elle a environ cinq pieds de long sur un pied de large. M. Gosset jugea à propos de mettre l'adresse : *Au Roy très Chrestien*, et au dessous : *En Cour de France*, pour éviter la visite au sortir de Rome et des Douanes. Il écrivit à son Correspondant de changer à Lion cette adresse et d'y mettre la vôtre; il y a apparence qu'il aura négligé quelque chose et que cette caisse sera demeurée au Bureau, n'ayant pas été réclamée.

J'ay veu aujourd'huy M. Gosset; il écrit à ce Correspondant ce qui se passe sur ce sujet, affin qu'il rende raison du retardement de la réception de cette caisse, que je croyois vous avoir été rendue, M. Gosset m'ayant demandé les dépenses du transport jusqu'à Paris, dont il avoit reçu le mémoire de son Correspondant.

Je vous envoie, Monsieur, l'État de la recette et dépence du Quartier dernier passé, dont la recette monte à la somme de 3,921 l. 16 s. 10 d., et la dépence à 3,002 l. 9 s. 5 d.; partant, il reste en mes mains 919 l. 7 s. 5 d. Je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté de m'ordonner de l'argent; ce qui m'en reste sera consommé avant que j'aye l'honneur de votre réponse.

J'ay sollicité M. Hardouin, votre neveu¹, de venir loger en l'Académye avec moy. Il m'a témoigné qu'il ne pouvoit se déterminer avant de recevoir de vos nouvelles, qu'il attend avec impatience.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

J'oublois à vous dire, Monsieur, que le S^r Gosset écrit à son Correspondant de vous écrire de nouveau pour vous donner avis par quelle voye il a envoyé cette caisse.

= Répondu le 13 mai, en renvoyant le Compte en forme et une rescription, ou Lettre de crédit, du même jour, de 5,000 l. à l'ordinaire.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Ce neveu du Surintendant était le fils de son frère cadet *Michel Hardouin*, Architecte du Roi et gendre du Graveur *Robert Nanteuil*. Il s'appelait Jules-Michel-Alexandre, fut reçu en l'Académie d'architecture en 1720 et mourut en 1737. (Jal, p. 672; Lance, I, 350, et II, 111.)

1135. — HOUASSE A MANSART.

5 juin 1703. A Rome. — 83.

Monsieur, — J'ay reçu la Lettre de crédit que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, datée du 13 avril, avec l'arrêté de l'État de recette et dépense faites en l'Académie pendant le Quartier de janvier, février et mars dernier.

Les S^{rs} *Antoine* et *Cornical*, Pensionnaires de l'Académie, vous prient, Monsieur, de leur accorder leur congé pour retourner en France sur la fin du mois d'aoust prochain.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

P. S. — Le mardy, 29^e may, la fille du Signor *Carlo Maratty*, Peintre, allant à la messe, accompagnée de sa mère, fut arrêtée, à la porte de l'Église des Trinitaires de Monte-Cavallo, par un des fils du Prince Cesarini, escorté de six banditz, à dessein de l'enlever, la saisirent avec beaucoup de violence; mais cette fille, par une force et un courage extraordinaire, les têrassa, la mère étant occupée par un des banditz qui luy tenoit une carabine contre la gorge, dont il luy donna plusieurs coups de la crosse.

Le Prince voyant une résistance héroïque et surnaturelle de la part de la fille, son amour passionné changea subitement en

furieux. Voyant qu'il ne pouvoit exécuter son entreprise, il tira son épée à dessein de tuer cette héroïne; mais elle le colta et le prit par la cravatte, le serrant et pressant si fortement que, ne la pouvant pointer, la frappa de deux coups d'estramasson à la teste, dont l'un, porté au front, lui offensa l'os dont on a tiré le morceau depuis quatre jours.

Ce Prince et ses complices, voyant que plusieurs personnes s'assembloyent, montèrent promptement dans un carosse léger, attelé de six chevaux, dans lequel le Prince étoit venu, espérant s'en servir pour cet enlèvement. On publie qu'il s'est retiré à Naples.

Le S^r *Carlo Maratty* alla au Pape porter sa plainte contre ce Prince, qui ordonna à plusieurs Cuirassiers de sa Garde de courir sus; mais, ayant anticipé sa fuite de quelques heures, n'a pu estre arrêté. Le S^t Père, qui a des considérations extraordinaires pour le S^r *Carlo Maratty*, et en vue de la Justice, fait faire toutes les poursuites nécessaires.

J'ay pris la liberté, Monsieur, de vous faire cette petite Relation, dont le fait m'a paru extraordinaire en quelques circonstances. Cette fille parle quatre sortes de langues parfaitement, auxquelles elle joint l'étude de la Latine et Grecque; elle est assez jolie et bien faite, mais un peu boiteuse¹.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Le mardy », Lecoy, p. 126-7.

1136. — HOUASSE A MANSART.

12 juin 1703. A Rome. — 84.

Monsieur, — J'ay traité avec M. Gosset, Banquier, de la Lettre de crédit de 5,000 l., dattée du 13 may, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer pour l'entretien de l'Académie, à raison de 1,200 l. pour le change. J'ay fait la quittance, au dos, de la somme de 6,200 l., ledit change compris.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1137. — HOUASSE A MANSART.

26 juin 1703. A Rome.

Monsieur, — Je vous prie de me pardonner de ce que je me

trouve indispensablement obligé de vous prier, si vous avez intention d'envoyer des Pensionnaires en l'Académie, de n'accorder cette grâce qu'à des Sujetz dignes d'en profiter, qui ayent de l'amour pour l'étude et plus de soumission pour les conseils que je suis obligé de leur donner, que ceux qui y sont présentement.

Le nommé *Cornical*, Peintre, m'a particulièrement causé de grandes agitations, n'ayant nulle docilité, ny déférence pour les avis que je luy ay donnés. Il s'est comporté indiscretement dans les lieux où il a été admis pour travailler; nonobstant mes advertissements il a, depuis peu, lavé et effacé en plusieurs endroitz le tableau peint à fresque par le *Dominiquain*, qu'il coppie en l'Église de S. Louis, dont j'ay reçu de fascheuses plaintes¹.

Je passe, Monsieur, sous silence plusieurs choses pour ne vous être pas importun. Ces choses jointes à celles qui se sont passées, il y a plusieurs années, par des anciens Pensionnaires et autres Étrangers, ont obligé les gens qui ont l'Intendance des Peintures à donner avis au Pape du peu d'estime que ces Écoliers faisoient des belles choses et des grâces qui leur étoient accordées pour en profiter.

Il a deffendu, comme grand amateur de ces beaux ouvrages, la liberté de les copier en ses Palais, ne le permettant pas même pour les Cardinaux qui souhaiteroient les faire copier. A son imitation, les Princes et particuliers, qui possèdent des tableaux de conséquence, n'accordent que très rarement la liberté de les copier.

Si vous souhaitez, Monsieur, que les Pensionnaires copient, nous aurons besoin de votre recommandation et de celle de Mgr le Card. de Janson auprès des Puissances, car, sans cela, je seray obligé de les faire travailler d'invention, ne s'occupant qu'avec dégout et violence s'ils n'ont de rares originaux, disant que leurs Maistres les ont avertis, partans de France, de ne point s'occuper à copier².

J'espère, Monsieur, que vous me pardonnerez mon importunité, étant, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Je vous prie », Lecoy, p. 127-8.

2. Depuis : « Je seray obligé », Lecoy, p. 128.

1138. — HOUASSE A MANSART.

3 juillet 1703. A Rome.

Monsieur, — Le Sr *Cossino* est arrivé en l'Académie le vingt-neuf du mois passé; il m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à son sujet. Il me paroist homme sage et disposé à profiter de la grâce que vous luy avez accordé; il m'a témoigné qu'il desiroit dessigner cinq ou six mois pour se former en la correction du dessein, qu'il a peu pratiquée.

Je feray, Monsieur, tout ce qui me sera possible, et auray toute l'aplication à exécuter à son égard ce que vous m'avez ordonné en satisfaisant à mon devoir, étant, avec profond respect, Monsieur. votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1139. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de réponse.

[Juillet 1703.]

J'apprends avec chagrin, Monsieur, par votre lettre du 26 du passé, les mauvais déportemens de plusieurs des Escolliers de l'Académie, et le peu d'application qu'ils ont à profiter de l'estude des belles choses, qui est le seul objet de l'Establissement que le Roy a fait en ce pays là. Tenez la main que chacun fasse mieux son devoir, et soyez sévère à leur conduite.

S'il y en a quelqu'un qui manque de docilité et de defférence pour les avis et les conseils que vous leur donnerez. tant pour leur instruction que sur les égards qu'ils doivent avoir pour les originaux qu'on leur permet de copier et pour les Palais ou autres lieux où on leur donne cette permission, commencez par les priver de cette grâce et m'en donnez avis. Je les chasseray honteusement de l'Académie, et ils seront notez pour toute la vie comme indignes d'exercer un Art à la perfection duquel on ne parvient que par un grand amour de l'estude, dont ils ne sont point capables quand ils ont un esprit si dérangé.

L'intention du Roy, et la mienne, est, en un mot, que cette Académie soit composée de gens sages, appliquez, qui ayent du desir de s'avancer.

Lisez leur ma lettre publiquement, pour qu'ils soient bien per-

suadés que la récompense sera attachée à ceux qui profiteront de leur temps, comme la punition à ceux qui s'écarteront de leurs devoirs.

Vous pouvez mesme publier ce que je vous escrit là dessus chez le Pape et chez les Cardinaux et Seigneurs de Rome, pour qu'ils connoissent l'ordre et la règle que je veux qui soit observée dans cette Académie, et, lors qu'il sera nécessaire de faire coppier, j'escriray à S. E. Mgr le Card. de Janson pour qu'il en obtienne la permission de ceux à qui appartiennent les originaux.

Informez moy souvent de la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui sont sous votre direction, et me croyez toujours, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937. — Analysee, Lecoy, p. 128, note 1.

1140. — HOUSSE A MANSART.

17 juillet 1703. A Rome. — 85.

Monsieur, — Aussy tost votre ordre reçu, datté du 23 juin, j'ay installé M. *Hardouin*¹ en l'Académie à la place des S^{rs} *Antoine* et *Cornical*. Je luy ay expliqué ce que vous attendez de sa conduite, Monsieur, et les ordres, dont vous m'avez fait l'honneur de me charger, de vous en rendre un compte exact. Je me feray un plaisir particulier, Monsieur, de luy communiquer le peu de lumières que j'ay dans l'art du dessein et les partyes qu'il renferme.

Monsieur des Jardins m'a honoré d'une lettre avec une incluse pour Monsieur Martin, Banquier, qui a délivré 150 l. à M. *Hardouin* pour acheter les choses dont il a le plus de besoin.

Je vous envoie, Monsieur, l'État de la recette et dépençe faites en l'Académie pendant le Quartier d'avril, may et juin, dont la recette est de 5,919 l. 7 s. 5 d. et la dépençe de 1,793 l. 16 s. 3 d.; partant, il reste en mes mains 4,125 l. 11 s. 2 d.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

= Répondu le 8 août.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Voir **1135**, page 101.

1141. — HOUSSE A MANSART.

24 juillet 1703. A Rome.

Monsieur, — Par la lettre qui m'a été envoyée de votre part,

dattée du 23 juin, il y avoit ordre de compter les S^{rs} *Antoine* et *Cornical* hors de l'Académie du premier juillet; j'avois exécuté cet ordre. M. *Marchand* m'a écrit, par le dernier Ordinaire. qu'on avoit écrit en la lettre le premier juillet au lieu du premier septembre; ainsy je les ay rétably en l'Académie jusqu'au premier septembre.

M. *Coustou* m'a mandé la manière dont vous m'ordonnez d'en user avec M. *Hardouin*. J'y apporteray, Monsieur, toute mon attention. L'habitude à exécuter ses desirs luy feront violence, dans les commencemens, à les réprimer. J'y tiendray la main, ainsy que vous le desirez.

Je suis très sensible, Monsieur, à la nouvelle marque d'estime que vous avez donné à M. *Coustou* en luy accordant un logement aux Galleries du Louvre¹. J'y prens, Monsieur, toute la part que je dois et vous en rend mille actions de grâces et de recognoissances, étant, avec profond respect, M., votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Voir *Nouvelles Archives de l'Art Français*, II, 1873, p. 82.

1142. — HOUASSE A MANSART.

2 octobre 1703. A Rome. — 87.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépence faites en l'Académie pendant le Quartier de juillet, aoust et septembre de la présente année, dont la recette monte à la somme de 4,125 l. 11 s. 2 d., et la dépence à celle de 3,569 l. 18 s. 8 d.; partant, il reste en mes mains 555 l. 18 s. 6 d.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir nous ordonner de l'argent; ce qui me reste est peu considérable.

M. *Coustou* m'a mandé, Monsieur, de votre part, que vous souhaittiez que j'aportasse une particulière attention à la conduite de M. votre neveu. C'est à quoy je m'applique entièrement. J'auray l'honneur de vous rendre compte souvent de sa conduite. Il m'a aussi mandé que vous ordonniez que je luy délivrasse jusqu'à la somme de 1,000 l. par an, sans expliquer si c'est outre les 500 l. qu'il a présentement pour sa pension et nourriture, ou le tout compris. Faites moy, s'il vous plaist, Monsieur, la grâce de me faire cognoître votre intention, laquelle j'exécuteray ponctuellement.

Je suis, avec profonde soumission, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Le S^r *Antoine* est party de Rome, il y a trois jours, pour aller à Naples y veoir ce qu'il y a de curieux.

Archives nationales, O¹ 1937.

1143. — RELATION JOINTE A LA LETTRE DU 2 OCTOBRE 1703.

De Rome. — N^o 86.

L'Ambassadeur de l'Empereur avoit fait décorer magnifiquement l'Église de l'Anima, nationale des Allemands, pour y faire célébrer une grande feste le deuxième de ce mois d'octobre, sous prétexte du jour de la naissance du Roy des Romains.

Le *Te Deum* y devoit être chanté par une grande musique et simphonie en réjouissance du couronnement de l'Archiduc d'Autriche, comme prétendu Roy des Espagnes. Son portrait devoit être exposé en cette Église, en grand, avec la couronne, sous un Baldaquin. Tous les émissaires de l'Empereur qui sont en cette ville étoient convoqués pour assister à cette grande fête. Un magnifique repas avoit été ordonné pour grand nombre de conviez.

L'Ambassadeur d'Espagne, averty de ce dessein, alla au Palais de Monte-Cavallo pour y instruire le Pape de ce qui se passoit. Il pria le S. Père d'interposer son autorité pour empêcher l'exécution de ce projet; qu'autrement il ne répondoit pas des évènements qui infailliblement arriveroient en cette occasion; que, de sa part, il employeroit tous les plus puissans moyens pour s'opposer à l'accomplissement de cette feste et à l'exposition du portrait de l'Archiduc, revêtu des ornemens et couronne du Roy d'Espagne.

Aussy tost le S^t Père, après avoir meurement pensé et réfléchy, il envoya à l'Ambassadeur de l'Empereur et aux Officiers de l'Église de l'Anima déclarer qu'il s'opposoit et deffendoit, sous peine de sa juste indignation, la célébration de cette feste et l'exposition du portrait de ce prétendu Roy; que, si on faisoit résistance à cet ordre, il envoyeroit tous ses Gardes et Officiers pour le mettre à exécution. Il a fait, à même temps, avertir tous les Princes Romains de ses volontez, sous de rigoureuses menaces pour ceux qui ne s'y conformeroient pas. La plus grande partye

de ces Princes et Seigneurs allèrent remercier ce S^t Père de sa juste conduite, l'assurant de la persévérance de leur fidélité pour la justice.

La feste s'est faite, sans aucunes cérémonies, par une messe basse seulement, en mémoire de la naissance du Roy des Romains; peu de personnes s'y sont trouvées. Dom Livio, neveu d'Innocent XI¹, quoyque fort zélé pour les intérêts de l'Empereur, ne s'y est pas trouvé, sous prétexte d'une subite incommodité feinte. Plusieurs autres l'ont imité. Cette affaire a consterné les gens du party Allemand.

Plusieurs estampes du portrait de ce prétendu Roy, gravé avec tous les ornemens de la Royauté, ont été débitez par les Pages de l'Ambassadeur de l'Empereur à plusieurs personnes, dont quelqu'uns de ces particuliers qui les ont reçus ont été arrêtés prisonniers. L'Ambassadeur de l'Empereur a fait exposer le portrait de ce Nouveau Roy dans la grande salle de son Palais, sous un baldaquin, où tout le menu peuple de Rome y courent en foule, y étant apellez et conviez par les Domestiques de cet Ambassadeur. On connoit là le génie de la populace Romaine, etc.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Livio Odescalchi, duc de Bracciano.

1144. — HOUASSE A MANSART.

27 novembre 1703. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer avec celle de crédit de 5,000 l., et l'État arrêté de la recette et dépence faites en l'Académie pendant le Quartier dernier passé; je vous en remercie, Monsieur, très humblement.

J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien m'ordonner ce que vous souhaitez que je délivre à M. *Hardouin* chaque année pour la dépence de ses vêtemens et autres choses qui luy sont nécessaires. M. *Coustou* m'a demandé, de votre part, que vous consentiez que je luy délivrasse par an jusqu'à la somme de 1,000 l., sans m'expliquer si c'est outre les 500 l. qu'il reçoit de l'Académie pour sa nourriture et Pension. J'ay commencé à luy fournir pour son habillement, dont il avoit très grand besoin. Je m'employe à combattre les mauvais conseils que plusieurs personnes luy inspirent, qui sont fort opposés à vos instructions¹. Je feray tous

mes efforts, Monsieur, pour exécuter ce que vous m'avez ordonné et desirez à son sujet.

Il ne se passe rien en ces quartiers, Monsieur, qui mérite vous être mandé.

Les S^s *Antoine* et *Du Lin* ne sont pas encore partys de Rome pour aller en France. Ils partiront à la fin de cette semaine. Mgr le Card. de Jeanson les présenta hier au Pape après le Consistoire. Ils baisèrent les pieds de S. S.²

Je suis, avec profond respect, Monsieur, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « J'espère, Monsieur », Lecoy, p. 128.

2. Depuis : « Les Sieurs *Antoine* et *Dulin* », Lecoy, p. 128.

1145. — HOUSSE A MANSART.

11 décembre 1703. A Rome. — 88.

Monsieur, — Le dix de ce mois, M. Gosset, Marchand Banquier, a accepté la Lettre de crédit de cinq mil livres, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer. J'ay mis le reçu, au dos, des 5,000 l. et 1,100 l. pour le change, faisans ensemble la somme de six mil et cent livres.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1146. — MANSART A HOUSSE.

Brouillon de réponse.

Décembre 1703.

J'ay reçu votre lettre du 27 du passé, Monsieur, par laquelle vous m'accusez réception de la Lettre de crédit de 5,000 l. que je vous aie envoyé.

Je veux bien, qu'outre les 500 l. de pension que mon neveu retire de l'Académie, par an, vous lui donniez encore trois cens livres, tant pour sa nourriture que pour son entretien; mais que vous prendrez la peine de luy distribuer si à propos qu'il puisse en avoir pendant toute l'année et à la charge qu'il suivra de point en point vos conseils; car, si au contraire vous vous apercevez qu'il ne les écoute pas pour en profiter, il peut conter que, non

seulement je ne voudrai jamais entendre parler de luy, mais que je vous ordonne de le chasser de l'Académie. Vous lui montrerez ma lettre, afin qu'il ne doute pas de mon intention, que je vous prie d'exécuter punctuellement et de croire que je suis véritablement, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1937. — Analysée en trois lignes; Lecoy, p. 128, note 2.

1147. — HOUASSE A MANSART.

18 décembre 1703. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, dattée du 23 de novembre. —

J'ay rendu à M. votre neveu et *Théodon* celles qui y étoient incluses; vous pouvez, Monsieur, vous confier sur mon soin et application à faire exécuter à M. votre neveu, avec toute la douceur et adresse qui me sera possible, ce que vous attendez de luy.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

= M. *Houasse* a rendu les lettres de Monsieur à M^{rs} *Hardouin* et *Théodon*; il aura tout le soin et l'application à l'éducation de M^r *H[ardouin]*.

Archives nationales, O¹ 1937.

1148. — MANSART A HOUASSE.

Brouillon de lettre.

[Décembre 1703.]

Je vous envoie, à cachet volant, la lettre pour cet h. h., mon neveu. Je vous prie de ne rien oublier pour luy f. faire son devoir, et, en cas qu'il y manque, d'en user de même pour l'en corriger avec toute la sévérité qui convient et dont je vous ai chargé. Il me touche d'assez prest pour m'y intéresser et de desirer qu'il se rende capable de quelque chose, et me mettre à portée de luy faire du bien. Mandez moy la vérité de ce qui se passe sur son sujet, et soyez persuadé de ma vive reconnoissance et que je suis véritablement, M., votre affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1149. — 5 janvier 1704. — ... Il a esté leu une lettre de M. *Houasse*, Directeur de l'Académie de Rome, qui fait ses

complimens à la Compagnie sur la nouvelle année. Elle a chargé le Secrétaire de luy faire réponse.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 379.

1150. — HOUSSE A MANSART.

22 janvier 1704. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, dattée du 20 décembre. J'exécuteray ponctuellement ce que vous m'y ordonnez. Je l'ay fait veoir à M. votre neveu, qui en a fait la lecture. Il m'a paru disposé à se soumettre à vos ordres.

Il attendoit une pension plus forte. Je luy ay dit que je ne doutois pas que vous luy augmantassiez avec le temps, s'il vous donnoit des preuves convaincantes d'une conduite régulière et de son affection et assiduité à l'étude; à quoy je ne manquerois pas de vous informer très exactement, attendu que vous m'aviez fait l'honneur de me l'ordonner très expressément.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Prest à fermer cette lettre, j'ay eu l'honneur, Monsieur, de recevoir votre seconde, dattée du 28 décembre. Je vous prie, Monsieur, d'estre persuadé de mon exactitude et fidélité à l'accomplissement de ce que vous m'y commandez au sujet de M. votre neveu. Je luy ay remis celle dont vous m'avez chargé de luy rendre après l'avoir leue. Il en fit la lecture devant moy, en silence, et sans rien me dire de ce qu'elle contient.

Je ne manqueray pas de luy remettre en veue, dans les occasions nécessaires, la force des termes qu'elle renferme pour qu'il en puisse tirer le fruit dont il a besoin. Soyez, s'il vous plaist, persuadé, Monsieur, que je n'ay point de passion plus forte que celle de tacher à disposer son esprit à se conformer à vos intentions et remplir son devoir, et que je m'appliqueray à en faire mon occupation essentielle pour qu'il se mette en état de mériter vos bontez.

[Brouillon de réponse.]

Par votre lettre du 22 janvier, il me paroît que vous avez reçu toutes celles que je vous ay écrites, et je ne doute pas, Monsieur,

que vous n'ayez toute l'attention possible à la conduite de mon neveu. C'est un jeune homme qui a besoin d'estre veu de prest, en ce qu'il me paroît, par ce que vous me marquez.

Mandez moy bien, je vous conjure, toutes ses démarches et comme vous en êtes content, afin que je prenne les mesures nécessaires à proportion de ce qu'il fera plus ou moins bien.

S. S. a ordonné au Sr *Théodon* de demeurer à Rome. Je souhaite que ce soit à sa satisfaction. Ledit *Théodon* m'a informé de la manière que cela se pouvoit faire, aussy bien que vous, et sa femme va le trouver, à ce qu'elle m'est venu dire.

Contez toujours sur mon estime et mon amitié, et me croyez votre très humble et affectionné serviteur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1151. — HOUASSE A MANSART.

29 janvier 1704. A Rome. — 89.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépence faites en l'Académie depuis le premier d'octobre jusqu'au dernier décembre de l'année précédente, avec les quittances, la recette montant à la somme de cinq mil cinq cens vingt cinq livres, quatre solz, neuf deniers, et la dépence à celle de deux mil quatre cens cinquante deux livres, deux solz, un denier; partant, il reste en mes mains la somme de trois mil soixante et treize livres, deux solz, huit deniers.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

= Répondu, en renvoyant le Compte en forme, le 24 février 1704.

Archives nationales, O¹ 1937.

1152. — HOUASSE A MANSART.

12 février 1704. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 20 janvier, accompagnée de celle pour M. votre neveu, dont vous m'avez permis la lecture avant de la luy rendre.

J'y ay veu qu'il s'est plaint de n'y avoir ny Valet, ny Cuisinier en l'Académie. Je vous assure, Monsieur, que les Pensionnaires n'ont pas été un seul jour sans Valet, qui auroit pû, s'ils eussent

voulu, leur rendre service comme Cuisinier; il fait la cuisine depuis quelque temps.

Quant au Cuisinier, il y a environ six semaines qu'il n'y en a point en l'Académie; il ne s'en trouve aucun qui veuille y servir, prévenus qu'ils sont des difficultez qu'il y a au service de jeunes gens qui veulent être satisfaits chacun selon son gré particulier, et des mauvais traitemens que les Pensionnaires, qui sont partys depuis quelque temps, ont fait à ceux qui les ont servys.

Permettez moy, s'il vous plaist, Monsieur, de dire quelque chose en faveur des plaintes de M. votre neveu qui, se voyant réduit à la condition où il est après avoir été, en France, sur le pied qu'il m'a dit et qu'il publie, ayant alors un Valet à son service, chevaux, garde-robe garnie d'habit de chasse et de ville, avec une bonne table, je croy qu'il peut être excusable.

Pardonnez moy, Monsieur, d'entrer en ces minuties; j'ay cru devoir le faire pour satisfaire à vos ordres, que j'exécuteray toujours avec fidélité et exactitude, étant, avec profonde soumission, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

M. *Cossino* m'a prié de vous marquer, Monsieur, sa reconnaissance des bontez que vous luy marquez en la lettre que vous m'avez envoyée. Il travaille avec ardeur et assiduité pour être un jour en état de répondre à ce que vous avez la bonté de vouloir faire pour luy.

Brouillon de réponse.

Je ne doute pas de la peine que vous avez à la conduite de pareilles testes vertes que vous avez à votre charge; on seroit bien heureux si on pouvoit espérer une saison où ils puissent meurir. Il faut encore prendre un peu de patience et essayer, par toutes sortes de moyens, si on pourra en venir à bout, après quoy je saurois bien prendre mon party. Je vous prie de le leur faire bien entendre et d'être bien persuadé que je suis, etc.

Archives nationales, O⁴ 1937.

1153. — NICOLAS COUSTOU A MANSARD.

Monseigneur, — J'ose me flater que votre bonté ordinaire pour moy voudra bien me pardonner la liberté que je prends de vous écrire. C'est au sujet du poste qu'occupoit cy devant feu M. *Blanchard*, Peintre et Garde des tableaux du Roy et Trésorier de l'Académie de peinture¹. Vous sçavez, Monseigneur, que cet

employ estoit exercé cy devant par M. *Houasse*, mon beau-père, lequel souhaiteroit fort revenir dans sa patrie, si cela vous estoit agréable, et qu'en mesme temps vostre bonté voulût luy remettre le poste et logement du S^r *Blanchard*, que ledit S^r *Houasse* a quitté, en partant de Paris, pour se rendre à celui de Rome sous vos ordres. Il avoit espéré, Monseigneur, qu'il n'y seroit que trois ou quatre ans au plus ; cependant voilà la cinquième année qui sera accomplie dans peu. Cela luy procureroit le plaisir de revoir vostre illustre personne, qu'il honnore et estime plus que toute chose au Monde, et l'assurer, de vive voix, qu'il est, ainsi que moy, avec tout le respect et l'attachement inviolable, de votre Grandeur, Monseigneur, vostre très humble et très affectionné serviteur.

COUSTOU.

A Paris, le 1^{er} mars 1704.

Au bas de la lettre : Le Roy a accordé au S^r *Houasse* de revenir de Rome et luy a rendu tous les emplois, vacants par la mort de M. *Blanchard*, qu'il avoit avant son départ. A Marly, ce 12^e mars 1704.

Anciennes Archives de l'Art Français, 1^{re} série, septembre 1854, p. 142-3.

= 1. *Gabriel Blanchard*, dit *Blanchard le neveu*, était mort le 29 février à soixante-quatre ans. *Coustou* écrit le premier mars ; c'est savoir le prix du temps.

1154. — 17 mars 1704. — ... Sur le sujet de la convocation, Monsieur *Mansard*, Protecteur, a dit qu'ayant parlé au Roy des Places qui estoient à remplir et principalement de celle de Trésorier, Sa Majesté, qui a résolu de faire revenir de Rome M^r *Houasse*, qui y est depuis plus de quatre ans en qualité de Directeur de l'Académie Française de peinture et de sculpture, vouloit qu'il trouvast à son retour les mesmes emplois qu'il avoit quitté à son départ, et, ainsi, l'Académie, n'ayant point à délibérer, a seulement résolu que Mons. *Coustou* en feroit les fonctions pendant l'absence de Mons. *Houasse*...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 388 ; cf. p. 389 et 390.

1155. — HOUASSE A MANSART.

8 avril 1704. A Rome.

Monsieur, — J'ay eu avis, par M. *Coustou*, que vous avez eu

la bonté de me nommer pour succéder aux emplois de deffunt M. *Blanchard*¹, que j'occupois avant celuy de Rome. C'est, Monsieur, une continuation de l'estime dont vous m'avez donné de sensibles marques, quoy que j'en sois indigne. Je reçois, Monsieur, cette grâce avec autant plus de considération qu'elle me procurera l'honneur et l'avantage d'estre près de votre personne pour vous y donner des marques de mon dévouement² et de mes soumissions et recognoissances.

J'attendray, Monsieur, celuy que vous destinez pour remplir ma Place. Aussy tost qu'il sera arrivé, je partiray pour me rendre à votre ordre.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. *Gabriel Blanchard*, neveu de *Jean-Baptiste Blanchard*, était de l'Académie depuis le 26 mai 1663 (*Procès-verbaux*, 1, 228-230), Professeur depuis le 25 octobre 1670 (*Ibidem*, 353), et Garde des tableaux du Cabinet du Roi.
2. Depuis : « J'ay eu avis », Lecoy, p. 129.

1156. — HOUSSE A MANSART.

17 avril 1704. A Rome.

Monsieur, — Je vous envoye l'État de la recette et dépense faites en l'Académie pendant le Quartier de janvier, février et mars de la présente année, dont la recette monte à la somme de 2,985 l. 19 s. 8 d., et la dépense à celle de 2,928 l. 18 s. 1 d.; partant, il reste en mes mains 57 l. 1 s. 7 d.

Vous voyez, Monsieur, par ce compte, que je manque d'argent. Je vous prie de m'en vouloir, s'il vous plaist, ordonner pour subvenir à la dépençe de l'Académie jusques à mon départ de Rome.

J'espère, Monsieur, que vous aurez la bonté de m'ordonner aussy quelque somme pour m'ayder à la dépençe de mon retour en France, n'ayant fait icy nulle acquisition; ce sera, Monsieur, un accroissement d'obligation à celles dont je vous suis redevable.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Je vous enverray incessamment, Monsieur, quatre tableaux que les Pensionnaires ont copiez.

= Répondu le 10 may et renvoyé le compte en forme, avec une lettre de crédit de 5,000 l. dudit jour.

Archives nationales, O¹ 1937.

1157. — HOUASSE A MANSART.

3 juin 1704. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée du 10 may, avec l'État arrêté de la recette et dépence faites en l'Académie pendant les trois premiers mois de cette année, avec une Lettre de crédit de 5,000 l., de laquelle j'ay traité avec M. Gosset, le 30 du mois dernier, pour la somme de 5,950 l., compris le principal et frais de change.

Je vous remercie très humblement, Monsieur, de toutes vos bontez et suis avec très profond respect, Monsieur, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1158. — HOUASSE A MANSART.

15 juillet 1704. A Rome.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépence faites à Rome pendant le Quartier d'avril, may et juin dernier, la recette montant à la somme de 5,056 l. 7 s. 5 d., et la dépence à celle de 1,790 l. 8 s. 9 d.; partant il reste en mes mains 3,265 l. 18 s. 8 d.

M. votre neveu s'occupe toujours à dessigner l'architecture chez le Sieur *Valère*, Garde du Bureau des Architectes de la Fabrique de St Pierre¹, qui luy a enseigné les règles et proportions des cinq ordres; vous recevrez, Monsieur, cet Ordinaire, les études qu'il en a fait, par lesquelles vous jugerez de son progrès.

Sa conduite est présentement très régulière. J'espère, Monsieur, qu'il vous donnera toute la satisfaction que vous desirez de luy. Il souhaiteroit que vous voulussiez ordonner quelque chose à son dit Maistre pour récompense de ses soins, lequel va commencer à l'instruire de la manière de lever les plans.

Le S^r *Cassino* a eu très peu de santé depuis qu'il est à Rome. Il se porte présentement un peu mieux.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

= M. le S. Intendant a fait réponse à cette lettre. — J'ay envoyé le compte en forme à M. *Houasse* le 15 aoust 1704.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « M. votre neveu », analysé Lecoy, p. 130, note 1.

1159. — HOUSSE A MADAME MANSART¹.

13 juillet 1704. A Rome.

Madame, — Vous m'avez fait l'honneur de me charger de vous donner des nouvelles de M. *Hardouin* votre neveu. Sa conduite est régulière ; il se porte au bien et travaille avec application à l'étude de l'architecture ; il envoie quelques essais de ses ouvrages à M. le Sur-Intendant, son oncle, par lesquels il jugera de son progrès. Je l'entretiens souvent de vous pour luy ; il donne des marques sensibles de sa reconnaissance.

J'espère, Madame, avoir l'honneur dans peu de vous aller offrir mes très humbles obéissances, Monsieur le Surintendant ayant eu la bonté de m'accorder favorablement mon retour en France.

Je suis, avec profond respect, Madame, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Anne Bodin, fille de M. Nicolas Bodin, Trésorier de la Prévôté de l'Hôtel et Grande Prévôté de France. Le mariage est du 7 février 1668. Elle mourut, longtemps après son mari, en son Hôtel, rue des Tournelles, à Paris. Jal, p. 832-3.

1160. — HOUSSE A MANSART.

2 septembre 1704. A Rome.

Monsieur, — J'exécuteray envers M. votre neveu ce que vous m'avez fait l'honneur de m'ordonner par votre lettre du 9 d'aoust. Je luy ay rendu celle que vous luy avez écrit.

Il est très reconnaissant et sensible aux bontés dont vous luy donnez des marques ; cela l'anime à pratiquer les instructions qu'elle renferme. Il me paroist y être entièrement disposé, connaissant que le succès de sa fortune en dépend. Je vous assure, Monsieur, que ses passions sont présentement, comme sa conduite, assez réglées.

Il employera dorénavant quelques heures à dessigner des figures et ornemens. Son Maître d'Architecture veut bien luy enseigner la Géométrie, dont un de mes filz luy a donné quelques

principes; quant à l'écriture il ne se trouve point icy de Maîtres qui écrivent d'un bon caractère. Il seroit fort à propos de luy envoyer quelques exemplaires de nos excelens Maîtres Écrivains, qu'il pourra copier et se former d'après.

Je continueray jusqu'à mon départ à luy donner les conseils que vous m'avez fait l'honneur de me marquer; ce sont les entretiens que j'ay ordinairement avec luy.

Quant à la récompense que vous souhaitté faire au S^r *Valère*, la manière ordinaire de ce pays est de faire présent de vins, fruit et gibiers. J'ay consulté sur ce sujet M. *Théodon*, qui est amy particulier dud. S^r *Valère*; il m'a dit qu'il croyoit que quelque somme d'argent lui fera plus de plaisir. Il y a environ huit mois qu'il enseigne à M. votre neveu. J'exécuteray, Monsieur, ce que vous m'ordonnerez à ce sujet.

Je vous envoie, Monsieur, cinq tableaux coppiez par les Pensionnaires.

Vous m'avez fait la grâce, Monsieur, de me faire espérer quelque somme pour m'ayder à faire mon voyage. Je vous prie, Monsieur, de me l'acorder; ce sera un surcroit aux extrêmes obligations dont je vous suis redevable.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1161. — HOUASSE A MANSART.

7^{me} octobre 1704. A Rome.

Monsieur, — Je vous envoie l'État de la recette et dépense faites à Rome en l'Académie pendant le Quartier de juillet, aoust et septembre dernier, la recepte montant à la somme de trois mil deux cens soixante et deux livres neuf sols dix deniers, et la dépençe à celle de deux mil huit cens vingt sept livres sept deniers. Ainsy il reste en mes mains quatre cens trente cinq livres neuf sols trois deniers.

Il vous paroist, Monsieur, par ce compte qu'il me reste peu d'argent; j'espère, Monsieur, que vous m'aurez fait la grâce de donner quelque ordre à M. *Poerson* à ce sujet.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1162. — HOUSSE A MANSART.

21 octobre 1704. A Rome.

Monsieur, — L'application et l'affection de M. votre neveu à l'étude me paroist augmenter de plus en plus; cela me persuade que vous en aurez tout le contentement que vous desirez.

A l'égard de la récompense du S^r *Valère*, qui enseigne l'Architecture à M. votre neveu, je vous diray, Monsieur, que les Écoliers donnent ordinairement deux écus Romains par mois; mais, comme ce M^r s'applique avec un soin extraordinaire à enseigner M^r votre neveu en votre considération, je croy, Monsieur, qu'il pourroit mériter quelque augmentation.

Je crains de vous dire, Monsieur, que je n'ay plus d'argent; vous avez veu, Monsieur, par l'État de la recette et dépence de l'Académie, que j'ay eu l'honneur de vous envoyer depuis quelques jours, qu'il me restoit une somme fort modique.

Je suis obligé d'emprunter, tant pour survenir aux dépenses de l'Académie que pour celles que je suis obligé de faire à l'occasion du mariage d'une de mes filles, qui m'a été demandée depuis peu par un Sculpteur fort vertueux, nommé *Le Gros*, Parisien, qui a été autrefois Pensionnaire de l'Académie¹. Je croy, Monsieur, que M. *Coustou* aura eu l'honneur de vous en parler; il y a trois semaines environ que je l'en chargey.

J'ay de la confusion, Monsieur, d'être obligé de vous importuner et vous faire cognoistre le besoin où je suis en cette occasion, ayant consommé une somme considérable que j'avois fait passer de Paris icy, dans le temps que j'y suis venu, par précaution des avances que je pourrois être obligé d'y faire.

Je vous prie, Monsieur, de m'excuser et me pardonner mon importunité de ce détail.

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUSSE.

Je vous prie de considérer, Monsieur, s'il vous plaist, que j'ai une grosse famille avec moy.

= Cette lettre ne m'ayant été donnée, par M. Delamothe, que le 22 novembre, j'ay envoyé ce mesme jour, à M. *Houasse*, une lettre de crédit de deux mil écus, non compris le change et frais de commission.

= M. *Houasse* m'ayant écrit de Florence qu'il avoit reçu la Lettre de

crédit et qu'il l'a rapportoit en France, j'ay expédié une autre lettre de crédit de pareille somme, que j'ay envoyée à M. *Poerson* le 25 janvier 1705.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. *Legros* avait déjà été marié à Marie Petit, morte en 1704, par conséquent au commencement de l'année; la seconde femme de *Legros*, Marie Houasse, lui survécut. (Voir l'article de M. Eug. Müntz, *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1^{re} série, IV, 1876, p. 354-8.) Elle n'avait, à la mort de son mari en mai 1719, que trente-deux ans. — Voir plus loin, à cette date de 1719.

= On a vu dans le précédent volume, pièces 788, 795 et 799, p. 299-300, 304, 308, aux dates des 25 mars, 16 avril et 5 mai 1697, la question de M. de Villacerf et les réponses de La Teulière sur les tableaux de la suite des martyres des Apôtres, peinte par *Providoni* et offerte à Louis XIV par le Cardinal Nerli. M. Tausserat a depuis trouvé dans la Correspondance de Rome, conservée aux Archives du Ministère des affaires étrangères, toute une série de documents relatifs à ces tableaux et à la personne du Cardinal. Si je les avais connus à temps, ils eussent été insérés à leur date; je les donne ici en une fois pour compléter le Directorat de La Teulière et celui de *Houasse*. On se souvient que Villacerf trouve les tableaux mauvais et que La Teulière trouve le peintre médiocre. Ils n'ont que trop raison, car, pour eux, il ne s'agit que de peinture. Mais, pour le Roi et pour le Ministre, il en est autrement, parce qu'ils sont à un autre point de vue. Le Cardinal Nerli, au Conclave de 1691, avait espéré succéder à Alexandre VIII; il avait été Nonce en France et en avait gardé des sentiments de reconnaissance pour le Roi; il avait été papable et pouvait le redevenir. En tous cas il y avait intérêt à continuer de l'attacher aux intérêts de la France; aussi le Roi lui fait faire et lui fait lui-même tous les remerciements du monde pour son présent, qu'il finit par reconnaître par l'envoi d'un beau diamant, de beaucoup plus de valeur que les tableaux. Ce n'était pas les peintures que le Roi payait, mais les bonnes volontés et l'influence d'un Cardinal Italien, considérable à Rome, qui pouvait être utile à l'occasion.

1163. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON AU ROI.

20 mars 1696.

... Le Cardinal Nerli, qui conserve toujours le plus parfait attachement aux intérêts de V. M., a fait travailler, depuis dix ou douze ans, un des meilleurs Peintres d'Italie, appelé *Providoni*, à plusieurs tableaux des Martyres des Apostres, dans le dessein d'en faire un présent à V. M. Il luy écrit sur ce sujet la lettre cy jointe, et les six ballots de ces tableaux, que j'ay envoyez à Livourne, seront adressez à V. M. par M. de Montmort, Intendant des Galères. Il y a joint aussy une Vierge de *Raphaël*, très belle et très estimée.

Il ne se peut rien adjouster au zèle que ce Cardinal témoigne en toute occasion, et c'est presque le seul sur qui l'on puisse faire un fondement solide en cette Cour. Il espère que V. M. agréera

cette marque qu'il prend la liberté de luy donner de son respect et de son attachement. Je ne doute pas qu'Elle n'ayt la bonté de l'honorer d'une responce obligeante...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 376, in-fol., p. 492. — Le Roi écrit de Marly au Cardinal Nerli le 12 avril; la minute de cette lettre manque à la *Correspondance* de Rome.

1164. — LE ROI AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON.

12 avril 1696.

... J'ay leu la lettre que le Cardinal Nerly m'a écrit au sujet du beau présent qu'il me fait d'un amas de plusieurs tableaux, et, quoy que je luy témoigne, par la réponse que je luy fais, le gré que je luy en sçais, vous y adjousteriez encore tout ce qui peut luy marquer l'estime et l'affection que j'ay pour luy...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 376, in-fol., p. 511. Minute. — Original signé du Roi, t. 377.

1165. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON AU ROI.

24 avril 1696.

... M. le Cardinal Nerli a eu l'attention de faire relier un petit livre manuscrit pour expliquer les sujets de tous les tableaux qu'il a envoyez à V. M. Elle le recevra avec cette dépêche, et le Consul de Livourne m'a écrit qu'il fera partir ces tableaux par la première occasion seure...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 376, in-fol., p. 676.

Le Cardinal de Forbin-Janson joignit à cette dépêche, pour plus de précaution, un billet à l'adresse du Ministre, du même jour :

... Vous recevrez, Monsieur, par cet Ordinaire, une boette dans laquelle est un petit manuscrit, que le Cardinal Nerli a fait faire pour expliquer le sujet des tableaux qu'il a envoyez au Roy...

Ibid., p. 677.

1166. — LE ROI AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON.

Versailles, 14 mai 1696.

... Je n'ay point encore reçu le manuscrit que le Cardinal

Nerly a fait relier pour l'explication des tableaux qu'il m'envoie et qui ne sont pas encore arrivez...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 376, in-fol., p. 684. Minute.

1167. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON AU MINISTRE.

3 juillet 1696.

... Vous ferez un sensible plaisir à M. le Cardinal Nerli de me mander quand vous aurez reçu des tableaux qu'il a envoyé au Roy. Ce Cardinal m'en demande souvent des nouvelles, souhaitant passionnément de savoir si Sa M^{te} a agréé cette marque de son respect et de sa reconnoissance...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 377, in-fol., feuillet 16 v^o.

1168. — LE CARD. DE FORBIN-JANSON AU MINISTRE.

11 décembre 1696.

... Je vous envoie les lettres de bonnes festes du Sacré Collège et des Princes Romains pour le Roy, Monseigneur et la Maison Royale. Le Cardinal Nerli est le seul qui ayt écrit à Monseigneur et à Madame la Duchesse de Bourgogne, et je n'ai pas osé les luy renvoyer, persuadé qu'en cas que Sa Majesté ne juge pas à propos qu'ils luy fassent réponse, au moins Elle agréera le zèle et l'attachement de ce bon Cardinal, qui est plein de respect et de reconnoissance pour le Roy, et qui n'oubliera jamais les grâces qu'il a reçues de Sa Majesté pendant sa Nonciature...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 377, in-fol., p. 913.

1169. — LE ROI AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON.

Marly, 20 mars 1697.

... Les tableaux, qui m'ont esté envoyez par le Cardinal Nerli, sont arrivez en bon estat. Vous pouvez l'asseurer que ce présent m'a esté très agréable et que j'estime encore davantage le zèle, et l'attachement particulier qui l'ont porté à me le faire, que le grand nombre de tableaux dont il est composé, la beauté de la peinture, l'ordonnance, le prodigieux travail et l'invention particulière des desseins...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 380, in-fol.; lettre originale signée du Roi. — Minute, t. 381, fol. 161.

1170. — LE ROI AU CARDINAL NERLI.

Copie de la lettre de la main du Roy à M. le Cardinal Nerly, du 22 mars 1697.

Mon Cousin, — J'ay reçu les tableaux que vous m'avez envoyé. Je suis également satisfait de la peinture et du choix des sujets, et, quelque considérable que soit ce présent par le grand travail, par la diversité des desseins et par la manière dont ils ont esté exécutez, il m'est encore plus agréable par l'assurance qu'il me donne de vostre attention particulière à ce qui peut me plaire. Vous devez être persuadé qu'elle augmente encore l'estime et l'affection que j'ay toujours eue pour vous et le desir de vous en donner des marques dans les occasions qui s'en présenteront, priant Dieu de vous avoir, mon Cousin, en sa sainte et digne garde. — A Marly, le 22 mars 1697.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 386, in-fol., fol. 22.

1171. — M. DE TORCY AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON.

24 mars 1697.

... Sa Majesté a bien voulu assurer elle-même, par une lettre de sa main, M. le Cardinal Nerli de la satisfaction qu'Elle a de ses tableaux. Je ne doute pas qu'il ne soit très sensible à cet honneur particulier qu'Elle luy veut bien faire. Il avoit envoyé, l'année passée, une explication des desseins. Le livre s'est égarée (*sic*), et il me paroist que le Roy souhaiteroit d'en avoir une copie. Si Votre Éminence veut l'envoyer, elle sera bien reçue; mais il suffit qu'elle soit simple, et non pas écrite et reliée avec autant de soin que l'étoit la première.

= *En post-scriptum* : « J'envoye à Votre Éminence la copie de la lettre du Roy pour M. le Cardinal Nerli. »

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 380, in-fol. — Lettre autographe signée de Torcy au Card. de Forbin-Janson; de Versailles, le 24 mars 1697. — Minute, t. 386, fol. 23.

1172. — M. DE TORCY AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON.

24 mars 1697.

Monseigneur, — Je croirois affoiblir les expressions de la lettre du Roy si j'adjoustois quelque chose aux assurances que Sa Majesté donne à Votre Éminence de l'estime qu'elle fait des tableaux que

vous luy avez envoyé(s); ainsy je me contenteray de supplier Votre Éminence d'estre persuadée de l'empressement que j'auray toujours de luy marquer, dans les occasions qui s'en présenteront, que je suis avec respect, etc.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 386, in-fol., fol. 24. — Minute de Torcy au Cardinal Nerli; de Versailles, le 24 mars 1697.

1173. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON AU ROI.

16 avril 1697.

... M. le Cardinal Nerli est pénétré de l'honneur que V. M. luy a fait par la lettre de sa main, que je luy ay rendue, et ce qui augmente sa joye, c'est l'agrément que V. M. a donné aux tableaux qu'il a pris la liberté de luy envoyer. Je ne puis assez témoigner à V. M. l'attachement véritable que ce Cardinal a pour son service...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 382, in-fol., fol. 133. — Lettre originale, signée du Cardinal.

1174. — Le Mémoire sur les Cardinaux papables, envoyé par le Card. de Bouillon, de Rome, à la date du 25 juin 1698, parle en ces termes du Cardinal Nerli :

... Nerli, Florentin, créature de Clément X, âgé de soixante-un ans, est un Cardinal d'une grande intégrité de vie, d'un esprit bon et subtil, et peut-être plus qu'il ne le faudroit, allant dans les affaires ordinaires, comme l'on dit, au delà du but. Il fait paroître en toutes rencontres une grande droiture d'intentions, beaucoup d'amour et de zèle pour tout ce qui luy paroît juste, mais, en même temps, beaucoup de chaleur et d'opiniâtreté à soutenir son sentiment, surtout quand il a pour objet la vérité, ou la gloire et l'intérêt du Saint-Siège, auquel il est fort attaché.

Quoi qu'il paroisse assez indifférent pour toutes les Nations, je luy croyrois pourtant d'inclination pour la France, ce qui vient moins de l'estime et de l'affection qu'il a conçue pour elle durant le tems qu'il y a été Nonce, que de la vénération et du respect infiny qu'il a pour V. M.

Il est d'un caractère fort atrabilaire, dévoré par la mélancolie, soupçonneux et scrupuleux, quelquefois singulier dans son sentiment, peu ferme dans ses résolutions, et d'humeur inégale et assez légère, ce qui paroît même dans son Domestique, qu'il

change fort souvent et qui se plaint fort de sa bizarrerie et de son humeur. Il fait paroître beaucoup d'estime et d'amitié pour les gens de lettres; son génie ne dégénère pas de celui des Florentins, qui sont fort ménagers.

Il aime passionnément le Marquis Nerli, son frère, qui est un homme qui avoit toujours passé pour être d'une grande habileté, et qui est d'un génie et d'un caractère tout à fait opposé au caractère et au génie de ce Cardinal.

On prétend que les grandes dépenses que le Marquis Nerli fit pour pousser ce Cardinal, du temps de Clément X, sont les principales causes de la banqueroute qu'il fit durant le dernier Conclave¹, étant alors Dépositaire de la Chambre Apostolique, qui, aussy bien que plusieurs particuliers, ont perdu par cette banqueroute des sommes considérables. Cette tache à la réputation du Marquis Nerli, qui, avant cela, étoit aimé et estimé de tout le monde, seroit seule capable de renverser les espérances du Cardinal Nerli au Pontificat, lesquelles d'ailleurs, selon moy, seroient d'autant plus mal fondées que je doute que ses parens et ses meilleurs amis le desirassent pour Pape, à cause de son humeur atrabilaire, capricieuse et inconstante.

Je doute même que le Grand Duc², qui fait paroître une estime et une affection toute particulière pour le Marquis Nerli, qui l'a, depuis sa banqueroute, retiré dans ses États, en luy donnant le gouvernement de Pise, voulût avoir son frère pour Pape. S'il le devenoit contre toute apparence, Mgr Rodolovik, Archevêque de Chieti, son amy particulier, seroit, à ce que l'on croit, le premier sujet qu'il éléveroit au Cardinalat et duquel il se serviroit dans le Ministère³.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 388, in-fol., fol. 182. — Autre copie, t. 390, in-fol., fol. 189.

= 1. Celui où fut nommé Innocent XII, Pape de juillet 1691 à septembre 1700.

2. Côme III de Médicis, Grand-Duc de Toscane, de 1670 à 1723.

3. Nicolas Rodolovich, Évêque de Chieti en février 1659, mort le 21 octobre 1702, créé Cardinal par Innocent XII le 9 novembre 1699.

1175. — LE ROI AU CARDINAL DE BOUILLON, CHARGÉ D'AFFAIRES.

Versailles, 30 juillet 1698.

... Il y a deux ans que le Cardinal Nerly m'envoya plusieurs tableaux qu'il avoit fait faire avec grand soin. Mon intention est

de luy faire un présent, et, comme on pourroit luy envoyer des choses qui ne luy conviendroient pas, je seray bien aise que vous me fassiez sçavoir ce que vous jugerez à peu près qui luy seroit le plus agréable, ou d'une croix de diamant ou d'une bague, ou d'une chapelle, ou enfin de telle autre chose qui sera le plus à son usage, voulant luy témoigner aussi par ce présent combien je suis satisfait des sentimens qu'il fait paroître pour ce qui me regarde...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 388, in-fol., fol. 277 v°. Minute.

1176. — LE CARDINAL DE BOUILLON, CHARGÉ D'AFFAIRES, AU ROI.

20 août 1698.

... J'ay exécuté auprès du Cardinal Nerli les ordres de V. M., faisant connoître à ce Cardinal la continuation de l'estime et de l'affection dont V. M. l'honoroit. Il me vint voir, il y a trois jours, et je ne puis assez exprimer à V. M. combien il me parut sensible au souvenir obligeant qu'Elle conserve de luy à l'occasion des tableaux qu'il envoya, il y a quelque tems, à V. M.; mais, quoy que j'aye pu dire, je ne pus le persuader de recevoir le présent que V. M. luy voudroit faire, ny même pénétrer ce qui pourroit luy être plus agréable; et, me montrant une lettre de la main de V. M., qu'Elle luy fit l'honneur de luy écrire il y a quelques mois, il me dit que ce présent étoit le plus grand qu'il pouvoit jamais attendre de la bonté de V. M. qui avoit daigné luy donner une marque si glorieuse de son souvenir, et employer pour luy, en écrivant cette lettre, des momens si précieux; qu'il conservoit cette lettre comme la chose du Monde qui luy étoit la plus chère et la plus flatteuse, de sorte que j'ay peine à croire que je puisse le déterminer à accepter aucune des trois choses que V. M. m'ordonne de découvrir qui pourroit luy plaire davantage. Un diamant seroit peut-être ce qui luy pourroit faire moins de peine à recevoir.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 388, in-fol., fol. 368 v°. — Lettre originale signée.

1177. — LE ROI AU CARDINAL DE BOUILLON.

Compiègne, 1^{er} septembre 1698.

... Je vous enverray incessamment une bague pour le Cardinal Nerly, et je suis persuadé qu'il ne refusera pas une pareille marque

de mon estime et du gré que je luy sçay du présent qu'il m'a fait...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 388, in-fol., fol. 384. Minute.

1178. — LE CARDINAL DE BOUILLON, CHARGÉ D'AFFAIRES, AU ROI.

Frascati, 28 octobre 1698.

... Le Cardinal Nerli me vint voir hyer. Après luy avoir fait connoître les sentimens favorables que V. M. a pour luy, je luy présentay la bague que V. M. luy avoit destinée, en luy disant qu'Elle le prioit de vouloir bien recevoir cette petite marque de son estime et de son affection. Je ne puis, Sire, assez bien exprimer à V. M. combien ce Cardinal a été sensible à cette preuve de bonté. Il parut d'abord combattu entre le respect, la reconnoissance et l'embarras où ce présent sembloit le mettre, et il me dit, en l'acceptant, qu'il recevoit avec adoration, ce sont ses termes, une grâce qui venoit de la main de V. M., qu'il en feroit un bon usage, en la consacrant, de même que son grand oncle fit en pareille occasion, à Nostre-Dame de Lorette, comme un gage et un dépost éternel de sa reconnoissance et de la bonté dont V. M. venoit de le combler.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 389, in-fol., fol. 155. — Lettre originale signée.

1179. — RÉPONSE DU ROY AU CARDINAL NERLI.

29 octobre [1698], à Fontainebleau.

Mon Cousin, — J'ay reçu la lettre que vous m'avez écrite le 2 de ce mois. Les sentimens que vous me témoignez dans cette conjoncture me font connoistre et votre zèle pour le bien de l'Église, et l'attention que vous donnez à ce qui me peut être agréable. Comme j'en ay déjà veu les effets en plusieurs occasions, vous ne devez pas douter que je ne sois fort aise de celle qui se présente de vous donner des marques de l'estime particulière que j'ay pour vous.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 391, in-fol., fol. 149. Minute.

1180. — LE CARDINAL DE BOUILLON, CHARGÉ D'AFFAIRES, AU ROI.

4 novembre 1698.

... V. M. trouvera icy une lettre que le Cardinal Nerli se donne

l'honneur de luy écrire pour la remercier du présent qu'il a reçu d'elle. Quoy que cette lettre ne contienne rien de particulier, il souhaitteroit néanmoins qu'elle fût tenue secrète...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 389, in-fol., fol. 170 v°. — Lettre originale signée.

1181. — LE CARDINAL DE BOUILLON, CHARGÉ D'AFFAIRES,
AU MARQUIS DE PUISIEUX.

23 mai 1699.

... Le Duc de Salviati, chef de la Maison de ce nom, un des plus anciens et des plus riches Princes Romains, qui a l'honneur, par sa grande-tante Marie Salviati, mère de Cosme de Médicis, premier Grand-Duc de Toscane, et grande-mère de Marie de Médicis, Reine de France, d'être parent de tous les plus grands Princes souverains de l'Europe. déclara publiquement, le 22^e de ce mois, qu'il étoit sous la protection du Roy. Il met sur son palais les armes de France, qui s'y voient déjà en marbre depuis le règne d'Henry second. Le Cardinal Salviati, qui fit bâtir ce magnifique palais, ayant l'honneur d'être cousin de la Reine Catherine de Médicis, mit dès lors sa maison et son palais sous la protection de la France, ayant été fait Cardinal¹ à la nomination de cette couronne, au service de laquelle il fut toujours fort fidèlement attaché.

Archives des Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 395, in-fol., fol. 320.

= 1. Antonio Maria Salviati, Romain, Évêque de Saint-Papoul de 1561 à 1564, Nonce en France, nommé, par Grégoire XII, Prêtre-Cardinal au titre de Sainte-Marie *in aquiro* à la promotion de 1583, mort à Rome le 28 avril 1602.

1182. — MÉMOIRE POUR LE RÉVÉREND PÈRE DEZ, PROVINCIAL DE
LA PROVINCE DE FRANCE, RELATIF AUX FONDATIONS ROYALES A
NOTRE-DAME-DE-LORETTE. — 8 septembre 1699.

L'on voit, dans le plus honorable endroit de la Sainte Case, un Ange d'argent de la hauteur d'un homme, qui présente à la glorieuse Vierge la statue de Sa Majesté sur un coussin d'argent. Cette statue est d'or jetté, pesante autant que le Roy pesoit alors quand on l'offrit.

Le tableau de S^t Louis, qui est une pièce admirable, fait par M. *Mignard*, que la Reine-Mère¹ envoya exprès en Italie pour

le faire, se gâte entièrement faute d'un cadre, à cause des cloux et des épingles dont les Sacristains se servent indifféremment pour l'orner tous les ans, le jour de la feste du Saint que l'on l'expose à la vénération du public, de quelques toitelettes. Monseigneur le Cardinal de Janson m'avoit fait espérer, par le moyen du Révérend Père Baumier, d'y remédier, mais cette petite dépence reste encore à faire.

Archives des Aff. étr. (Ambassade de M. le Prince de Monaco.) *Correspondance*. Rome, t. 393, in-fol., p. 223.

= 1. Anne d'Autriche.

= L'abbé de Monville, dans sa *Vie de Pierre Mignard*, dit bien (1730, p. 24) que, dans son voyage pour aller rejoindre à Venise son ami Dufresnoy, *Mignard* séjourna quelques jours à Lorette; mais il ne parle pas du tableau de saint Louis et ne dit pas non plus que ce fut la Reine-Mère qui envoya *Mignard* en Italie, mais qu'il y alla de lui-même (p. 8). Si le tableau de Lorette eût été de la période de ses grands succès, l'Abbé en aurait connu l'existence et l'aurait cité. Il est probable qu'il est du commencement de son séjour; il arriva à Rome en 1636. Peut-être est-il de la même date que l'ange portant le Dauphin, qui est de 1639, et fut-il offert en même temps :

« En 1639, la Reine, voulant s'acquitter d'un vœu qu'elle avoit fait à Notre-Dame-de-Lorette, en 1638, pour l'heureuse naissance de notre incomparable Monarque, fit faire à M. *Sarraçin* un Ange, fondu d'argent, de trois pieds et demi de hauteur, et un Enfant, fondu d'or, qui représentoit cet auguste Dauphin, ce qui se voit aujourd'hui à Lorette. » *Mémoires inédits des Académiciens*, I, 119.

La description de Lalande (*Voyage d'Italie*, 2^e édition, 1786, VIII, 152) est un peu différente : « On y voit un grand Ange d'argent pesant 350 liv., une figure de Louis XIII présentant son fils sur un coussin — (peut-être *Sarraçin* avait-il donné à l'Ange les traits du Roi); — la figure de l'enfant est d'or et pèse 24 livres; c'étoit le poids juste de Louis XIV lorsqu'il vint au monde, du moins à ce qu'on prétend à Lorète. » Lalande a raison d'émettre un doute; le poids d'un enfant né viable varie entre six à dix livres.

Le trésor de Lorette ayant été pillé dans la guerre de 1797, cet Ange ne figure pas dans l'ouvrage de Dom Vincenzo Murri, *Relazione storica della Santa Casa di Nazareth, ora venerata in Loreto*, 5^e édition, 1828, petit in-8°, où le trésor ne contient que les dons faits depuis le commencement du siècle. Il n'est pas plus question du saint Louis de *Mignard*, qui, d'après l'état où il était en 1699, a pu périr complètement dans le courant du xviii^e siècle.

1183. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON AU ROI.

Rome, 15 avril 1704. Reçue le 3 mai.

... M. le Cardinal Nerli est dangereusement malade; ce seroit une véritable perte, car il ne se peut rien ajouter au zèle et à l'at-

tachement particulier qu'il témoigne en toutes occasions pour la personne et le service de Votre Majesté...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 442, in-fol., fol. 66.

1184. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON A M. DE TORCY.

(Du même jour.)

... Je fais sçavoir au Roy la maladie dangereuse de M. le Cardinal Nerli, qui, grâce à Dieu, se porte un peu mieux. Il a fait un présent d'une croix de diamant de quinze mil escus à D. Horatio Albano, où est le beau diamant dont le Roy lui a fait présent, et il a transféré 900 escus de pension à ses Domestiques sur celles qu'il avoit sur des Bénéfices, suivant l'Indult qu'ont les Cardinaux...

Ibid., fol. 71.

1185. — LE CHEVALIER G. CHAPPE, CHARGÉ D'AFFAIRES A ROME.
A M. DE TORCY.

15 avril 1704.

... M. le Cardinal Nerli est fort malade. Il a perdu en plusieurs fois plus de vingt-cinq livres de son sang. L'on a peu d'espérance qu'il en échape, et ce bon Cardinal a envoyé dire au Pape que, dans l'estat où il se trouve, prest à rendre l'âme à Dieu, il exhorte Sa Sainteté à faire du bien à ses parents et à ne point écouter ceux qui, sous prétexte de zèle, sont les ennemis de l'Église. les siens et ceux de sa Maison...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome. t. 445, in-fol., fol. 279.

1186. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON A M. DE TORCY.

Rome, 22 avril 1704. Reçue le 10 mai.

... Le Cardinal Nerly est hors de danger; le Pape a témoigné tant d'estime pour luy qu'il a fait exposer le S^t Sacrement à Saint Pierre pour sa conservation, et il mérite, à la vérité, cette distinction...

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 442, in-fol., fol. 90. — Voir plus loin, sous le Directorat de *Poerson*, les lettres des 21 octobre, 3 et 10 novembre 1704.

VI.

DIRECTORAT

DE

POERSON.

1704-1724.

1187. — *Charles Poerson*, né à Paris, reçu Académicien le 31 janvier 1682; élu Adjoint-Professeur le 20 décembre 1687; Professeur le 13 août 1695; nommé par le Roy pour estre Directeur de l'Académie Française de Rome en 1704. [Mort à Rome, le 2 septembre 1725, à soixante-treize ans.]

Guérin, *Description de l'Académie Royale*, 1715 (avec une addition manuscrite de Reinez), p. 129. — Voir le *Dictionnaire* de Jal, p. 979.

1188. — Cette Chapelle (celle de S. Grégoire dans l'église de l'Hôtel Royal des Invalides) qui est la première du côté de l'Évangile, entre le Sanctuaire et la Chapelle de la Vierge, avoit d'abord été confiée à *Person* pour y peindre les principaux traits de la vie de Saint Grégoire. Cet artiste fit de vains efforts pour répondre aux espérances que l'on avoit conçues de lui. Lors que ses peintures furent achevées, il y eut ordre pour tout effacer, sans même que l'artiste en fût prévenu, et, un soir que *Person* vint, avec un de ses amis, revoir son ouvrage, il ne vit pas toutes les murailles blanchies sans une émotion très vive et qui faillit lui donner le coup de la mort. Louis quatorze, instruit de cette circonstance, ne consulta que la bonté de son cœur. Ce Prince, attentif à récompenser les efforts, même infructueux, qu'on avoit faits pour lui plaire, gratifia *Person* de la Place de Directeur de l'Académie Royale de Peinture à Rome. *Michel Corneil[le]* avoit été choisi pour lui succéder dans la décoration de la Chapelle de Saint Grégoire.....

Collection Mariette-Deloyne au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque

nationale, t. IV, p. 589. — Imprimé par M. Henri Stein à la suite de sa Notice sur le Peintre *G.-F. Doyen*, — Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, XII^e session; Paris, Plon, 1888, in-8°, p. 264, et page 31 du tirage à part.

1189. — 28 juin 1704. — M. *Poerson* a dit à la Compagnie que Monsieur *Mansard*, Protecteur, luy avoit fait l'honneur de le présenter au Roy pour la Direction de l'Académie de Rome et que Sa Majesté l'avoit agréé; qu'ainsy, comme il se préparoit à partir, il prioit la Compagnie de recevoir la démission qu'il faisoit de sa charge de Professeur, ce qu'elle a agréé, et, au moyen de cette démission, il a passé dans la Classe de M^{rs} les Conseillers Professeurs.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 395.

1190. — Au second rang du douzième trumeau sur la Cour, au Salon de 1704, il y a eu le portrait de « M. *Poerson*, Peintre, ancien Professeur de l'Académie, à présent Directeur de l'Académie de Rome. »

Réimpression des Livrets des Salons de l'Académie de Peinture, par M. J. Guiffrey, 1704, p. 33. — Le portrait est de *Largillière*; il a été gravé par *E. Desrochers* pour sa réception à l'Académie en 1723 (Chalcographie du Louvre, n° 1807).

1191. — PASSEPORT POUR LE SIEUR PERSON, ALLANT A ROME
DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE.

Du 14^e septembre 1704, à Fontainebleau.

A tous Gouverneurs, etc., le S^r *Person* s'en allant à Rome pour y estre Directeur de l'Académie des Peintres François, avec sa femme¹, trois domestiques et cinq garçons Peintres, etc.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 446, in-fol., fol. 323.

= 1. Philiberte de Chaillon-Moyé, fille d'un riche commerçant et nièce d'un Peintre Parisien, nommé *Claude Chaillon*. Il sera souvent question d'elle dans la suite, et toujours avec un sentiment d'estime parfaite. Elle a été à l'Académie de Rome ce que la bonne Madame Vanloo a été à Paris pour l'École des Élèves protégés. Elle survécut à *Poerson*, et l'on verra qu'en reconnaissance des soins de son mari et de ses vertus personnelles on ne se contenta pas de lui allouer une pension, mais on lui accorda de rester à l'Académie pour y passer ses derniers jours et mourir où elle avait vécu, au milieu de tous ses souvenirs.

1192. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON A M. DE TORCY.

Rome, 21 octobre 1704.

..... Le Cardinal Nerli a esté bien récompensé d'avoir donné; il y a quelque temps, quand il croyoit mourir, une croix de diamans au neveu du Pape (voir 15 avril 1704), Sa Sainteté l'ayant fait Archiprestre de Saint-Pierre, Président de la Fabrique de cette Église, qui estoient possédez par le feu Cardinal Barberin¹, et il a ensuite pris le titre de St-Laurent in Lucinâ, qui est affecté au premier Cardinal-Prestre.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 443, in-fol., fol. 202 v°.

= 1. Carlo Barberini, Cardinal depuis 1652, mort en 1704.

1193. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE MÉDICIS.

Versailles, 3 novembre 1704.

..... Elle (Sa Sainteté) ne pouvoit mieus remplir la place et dignité de l'Archiprêtré de Saint-Pierre qu'en la confiant au Cardinal Nerli, dont V. A. connoit le zèle et le mérite.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 447, in-fol., fol. 141 v°.

1194. — LE ROI AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON.

Marly, 10 novembre 1704.

..... J'ay esté bien heureux d'apprendre la nouvelle de la grâce que le Pape a fait au Cardinal Nerli.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 443, in-fol., fol. 210 v°.

**1195. — LE CHEVALIER CHAPPE, CHARGÉ D'AFFAIRES A ROME,
A M. DE TORCY.**

M. le Marquis de Torcy, en Cour.

Monseigneur, — Je me donne l'honneur d'écrire à Vostre Excellence ces deux lignes pour lui dire seulement que M. le Cardinal, mon maistre, prend la liberté de luy envoyer, par le Courier de Lyon qu'il part à ce soir, deux petits tableaux fait par un peintre nommé le S^r *François Trevisani*, lequel est au service de Son Éminence, qu'il passe pour estre un des mellieurs Peintres d'Italie. M. le Cardinal n'ozoit envoyer une semblable bagatelle, et c'est à moy que V. E. doit accuser de la trop de confidense, mais

j'espère qu'elle voudra bien me pardonner. La figure de la chaste Suzane, et celle de la femme de Putifar, paroîtront peut-estre, aux yeux de V. E., trop nue(s), mais c'est l'endroit où les bons Peintres cherchent de paroistre.

Je prie V. E. de vouloir me continuer l'honneur de sa puissante protection, estant avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant et très obligé serviteur,

CHAPPE.

Rome, ce 18^{me} 9^{bre} 1704.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 448, in-fol., fol. 199.

1196. — HOUASSE A MANSART.

2 décembre 1704. A Rome.

Monsieur, — Il y a deux jours que M. *Poerson* est arrivé à Rome avec M. votre neveu, en bonne santé, seulement fatigué du voyage.

Nous avons commencé à travailler à l'Etat des choses qui appartiennent au Roy en l'Académie; nous aurons l'honneur de vous l'envoyer au premier Ordinaire.

Je partiray de Rome aussy tost que le temps sera un peu plus favorable qu'il n'est et que les Armateurs Anglois, qui infestent les costes de l'Italie, ayent un peu calmé leur fureur contre les François passagers sur cette mer¹.

Je souhaite avec ardeur de me rendre à Paris, où j'auray l'honneur, Monsieur, de vous remercier de toutes les bontez et marques d'estime que vous m'avez témoigné depuis que j'ay l'honneur de recevoir vos ordres en ce lieu. Je tascheray de me rendre digne, Monsieur, de la dernière grâce que vous m'avez accordé en me rétablissant dans les avantages que j'avois cy-devant à Paris.

Monsieur votre neveu, l'Architecte, se rend de plus en plus digne de mériter votre affection par sa conduite et assiduité à l'étude².

Je suis, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Il y a deux jours », Lecoq, p. 129-30.

2. Depuis : « Je tascheray », Lecoq, p. 130.

1197. — POERSON A MANSART.

2 décembre 1704. A Rome.

Monseigneur, — Je suis arrivé en cette ville, où mon premier devoir est de vous rendre mes très humbles et très sensibles remerciemens de l'honneur que vous m'avez fait de m'y envoyer. Je tâcheray, par ma conduite, de faire en sorte que vous ayez sujet d'estre content de vostre choix, heureux si je puis mériter la continuation de vos bontez.

Permettez moy, Monseigneur, de vous dire la joye que j'ay resenty en arrivant d'apprendre que M. *Hardouin* a une très bonne conduite, qu'il s'aplique très sérieusement à l'estude et profite des sages conseils que vous avez à la bonté de luy donner. M. l'Abbé se promet aussy des merveilles. Ainsy, Monseigneur, j'espère que je n'auray, à l'avenir, que d'agréables nouvelles à vous mander au sujet de Messieurs vos neveux.

A l'esgard de l'Académie, j'auray l'honneur de vous dire, Monseigneur, que, les meubles estant tous usés, j'ay esté obligé de louer des lits pour ces Messieurs et pour moy.

En attendant l'honneur de vos ordres, M. *Houasse* m'a dit qu'il y avoit six semaines qu'il manquoit d'argent et qu'il falloit payer dans trois semaines le loyer, ce qui m'oblige, Monseigneur, à vous supplier de vouloir bien donner vos ordres pour me faire sentir la continuation de vos bontez, que je feray en sorte de mériter par l'attention et exactitude avec laquelle j'obéiray à l'honneur de vos commandemens, estant avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

1198. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

A Rome, [2 décembre 1704].

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous escrire pour vous faire part de mon arrivée à Rome, après bien des peïnces, tant sur terre que sur mer, et une dépence prodigieuse, et, par malheur, en arrivant icy, je n'ay trouvé ny lit ny meubles, en sorte que j'ay esté obligé de louer des lits aux Juifs pour les Pensionnaires et pour moy.

Ajouté à cela que M^r *Houasse* m'a dit qu'il y avoit près de deux mois qu'il manquoit d'argent; que cependant il falloit payer le

loyer, habiller les Suisses et autres Domestiques, et qu'il lui coûtoit plus de quatre cent pistoles, depuis qu'il est en ce païs, et pour cent pistoles de linge, parcequ'il en manque souvent. A vous dire le vray, tout cela m'a un peu estourdy, d'autant plus que j'ay esté obligé de faire une dépense extraordinaire dans le voyage.

Ayez donc la bonté de prier Mgr le Surintendant pour me faire toucher de l'argent. Je suis persuadé qu'il a beaucoup de bonté pour moy; ainsy j'espère avoir une réponce favorable.

En attendant l'honneur de la vôtre, permettez moy de vous assurer que personne n'est plus que moy, Monsieur, votre très humble, etc.

POERSON.

— Répondu le 24 décembre 1704.

Archives nationales, O¹ 1937.

1199. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

7 décembre 1704. A Rome.

Monsieur, — Quoyque je suis fort occupé à faire des visittes et à desbarasser un peu nostre Académie, je ne puis laisser passer cette Ordinaire sans vous renouveler mes très humbles reconnoissances de toutes les bontez que vous avez û pour moy, et pour vous prier de voulloir bien me permettre d'offrir à Madame une boëtte de gands et de pommades de ce païs, en attendant que j'aye l'occasion de vous offrir quelques choses de meilleurs, qui vous marque plus essentiellement combien j'ay l'honneur d'estre, Monsieur, votre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

1200. — POERSON A MANSART.

A Rome. (Sans date; décembre 1704?)

Monseigneur, — J'allay mardy, avec Messieurs *Hardouin*, voir M. le Cardinal de Janson. A peine m'ût-il fait l'honneur de me reconnoistre, comme son ancien serviteur, qu'il me demanda de vos nouvelles, et ouvrit vostre lettre avec tout l'empressement d'un bon et véritable amy. Après l'avoir lue, il parla longtems de vostre méritte et de vostre ancienne amitié et me pria d'y retourner le lendemain pour disner avec luy.

J'y allai avec M^{rs} vos neveux ; après quoy nous parlames de l'affaire de M. l'Abbé ; je portai ses papiers et luy en fist la lecture. Ensuite S. Em^{ce} me dit qu'elle travailleroit à cette affaire avec des Advocats, ce qu'elle a ûe la bonté de faire sans perdre de tems ; et, enfin, ils ont conclus qu'il n'estoit pas au pouvoir du Pape de rompre de pareils vœux, que la seule voye de mettre M. l'Abbé en repos estoit de le faire passer dans l'Ordre de Clugny ; que, pour y parvenir, il suffit d'avoir l'agrément du Général de l'Ordre de S^{te}-Geneviève et celuy d'un Abbé de l'Ordre de Clugny ; qu'après cela, l'on fera le reste en ce país assez facilement.

Dans les intervalles que nous n'avons point esté chez S. Em^{ce}, nous avons esté chez M. le Card^l d'Arquien, le Marquis Pignatelli et autres Seigneurs pour lesquels j'avois des lettres, où j'ay û le plaisir d'entendre dire des biens infinis de vostre mérite et de vostre vertu.

Vostre illustre nom est en singulière vénération parmy les Grands, et, généralement parlant, tous les gens de bons goûts en font un grand cas. M^{rs} vos neveux en ressentent de bons effets ; ils sont bien reçus partout, et, pour les distinguer, je leur ait donné deux belles chambres, un cabinet et une gallerie qui faisoit partie de l'appartement du Directeur. Une seule porte les sépare d'avec moy ; nous mangeons ensemble, et je conte, Monseigneur, que vous en aurez beaucoup de satisfaction, et moy je m'estimeray trop heureux sy, par mes soins, je puis contribuer en quelques choses à leur avancement, estant le seul moyen que j'ay de vous marquer mon extrême reconnoissance et l'attachement inviolable avec lequel je seray toute ma vie, d'un proffond respect, Monseigneur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Permettez moy, Monseigneur, de vous envoyer quelques petites gallaneries de ce país, en attendant que je sois un peu plus pratique de ce qu'il y a de bon ou de meilleur.

Archives nationales. O¹ 1937.

1201. — POERSON A M. MARIGNIER.

9 décembre 1704. A Rome.

Monsieur, — Pardonnés-moy, je vous prie, si je vous importune de mes lettres coup sur coup ; mais, M. *Houasse* vous envoyant un État de ce qu'il m'a remis entre les mains, il est bon,

je croy, que je vous informe plus particulièrement de la pluspart des choses qui sont mises en termes généraux ; et je suis persuadé que, si vous voulez bien montrer ma lettre à mon dit *S^t Houasse*, qu'il est trop honneste homme et a trop de religion pour disconvenir des vérités que je vais vous escrire.

Premièrement, à l'esgard des tableaux du Petit Chigi, qui estoient enquaiqué depuis quatorze ans, à ce que l'on m'a dit, sont la plus part escaillé, moisy, en très mauvois estat. Je les ait faits desroulez et tendre dans une Gallerie pour tascher de les raccommo-der ; et, d'ailleurs, c'est un bel ornement, qui nous sera util, attendus que, l'entrée du Vatican estant desfendue, c'est toujours une grande consolation de voir de belles coppies, dont le trait est pris sur les originaux et qui sont les seules qui soyent en Europe de cette grandeur et de cette fidélité.

La *Dispute du S^t Sacrement*, d'après *Raphaël*, est aussy dans un pitoyable estat ; j'ay pris la mesme précaution, ainsy que du *Couronnement de Charlemagne*, que j'ay mises dans un grand sallon, où il commence desjà d'attirer des curieux¹, qui ne peuvent s'empescher de blâmer la négligence de ceux qui devoient soygner de si belles choses.

Pour ce qui regarde les figures de marbres et les vases, tout cela m'a parut bien enquaiqué ; ainsy je n'ay rien à vous en dire.

Mais, à l'esgard des meubles, je ne puis assez me rescrier, sans toutes fois blasmer M. *Houasse*, lequel n'a jamais ozé faire de dépence, et, au contraire, a usé pour cent pistoles de son linge, malgré le soin que Madame son espouze prenoit à raccommo-der sans cesse² ; mais les choses ne peuvent pas toujours durer. Aussy aurés-je l'honneur de vous dire que des 38 draps, qui font seize paires, il n'y en a pas quatre qui soient bons ; cependant, il en faut pour MM^{rs} *Hardouin*, cinq Pensionnaires, le fils de M. de Vauroze, le Suisse, le Cuisinier, son Garçon, le Cocher, deux Valets, vostre très humble serviteur, une Fame de Chambre, de sorte que, quand ils seroient bons au lieu qu'ils sont très méchants, il n'y auroit pas de quoy mettre à la lécive : et, pour les mattelatz, en véritéz ils sont presque tous usés ; les couvertes hors d'estat de servir ; ils se couvrent de leurs hardes comme ils peuvent. J'ay toujours acheté deux lits pour M^{rs} *Hardouin* et un pour moy, en attendant les ordres de M^{er} le Surintendant, et M. *Houasse* m'a dit qu'y avoit plusieurs années qu'il remontroit ces besoins, que l'on luy avoit toujours promis, d'ans en ans, qu'il espéroit tou-

jours, qu'enfin il certifieroit tout ce que j'ay l'honneur de vous escrire.

Les cuillères et fourchettes estoient hors d'état de servir, à l'exception de trois; mais M. *Houasse* les a fait racomoder, et nous avons présentement onze cuillers et neuf fourchettes; la batterie de cuisine est au mesme état que le reste.

Cela ne m'a pas estonné quand on m'a dit que l'on n'avoit rien acheté depuis trente années. Ce qui est de fascheux pour moy, c'est d'estre dans la malheureuse nécessité de remontrer tous ces besoins dans un tems difficile. Après cela, j'auray pourtant l'honneur de vous dire qu'il ne se dépence peut-estre pas d'argent chez le Roy qui fasse plus d'honneur à M^{gr} le Surintendant et à la Nation que cette Académie.

En vérité, Monsieur, sy vous voyez de près combien une sy médiocre despence fait d'esclat, non seulement parmy les Italiens, mès encore parmy toutes les Nations différentes qui se trouvent icy, vous en seriés vous mesme surpris³. Ayez donc la bontez d'intercéder pour nous auprès de Monseigneur, et toute la France vous en sera obligée. Ayez, je vous conjure, la bonté d'excuser ma mauvoise escriture; mais une fluxtion sur les yeux, que j'ay pris sur mer, m'empesche d'escrire comme je le voudrois; j'espère que cela yra mieux à l'avenir. Je suis, Monsieur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « M. *Houasse* vous ayant », Lecoy, p. 131-2.

2. Depuis : « A l'esgard des meubles », Lecoy, p. 132.

3. Depuis : « Cela ne m'a pas estonné », Lecoy, p. 132.

1202. — HOUASSE A M. LE SURINTENDANT.

9 décembre 1704. A Rome.

Monsieur, — J'ay l'honneur de vous envoyer l'Etat de la recette et dépence faites en l'Académie pendant les mois d'octobre et novembre de cette présente année. La recette montant à la somme de 435 l. 9 s. 3 d., et la dépence à celle de 1,260 l. 9 s. 7 d., partant il m'est deu, pour avance, 825 l. 4 d.

J'ay pris la liberté, Monsieur, de tirer ladite somme de 825 l. 4 d. de M. Gosset, Banquier, qu'il m'a fourny dans le besoin extrême où je me suis trouvé à la veille de mon départ. Je luy en ay fait un billet de 990 l., y compris le change. J'espère, Mon-

sieur, que vous voudrez bien luy en ordonner le remboursement.

Je vous envoye aussi, Monsieur, l'État des choses qui sont en l'Académie appartenantes au Roy, signé de M. *Poerson* et de moy. Je luy en ay laissé copie, que j'ay signée.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir agréer quelques essences que j'ay l'honneur de vous envoyer en vous souhaitant par avance une nouvelle année pleine de félicité et de santé. Ce sont les vœux de celuy qui est, avec profond respect, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

J'ay adressé la boîte d'essences à M. Labé, au Louvre, à Paris, pour qu'elle soit exactement rendue.

Archives nationales, O¹ 1937.

= M. Labbé était un des employés du Bureau de Marignier; voir la pièce 1206.

1203. — HOUASSE A M. DE MARIGNIER.

9 décembre 1704. A Rome.

Monsieur, — J'ay envoyé ce jour d'huy l'État de la recette et dépence faites en l'Académie pendant les mois d'octobre et novembre derniers. J'ay été obligé d'emprunter à M. Gosset, Banquier, 825 l. 4 d. pour subvenir aux dépenses de l'Académie, le fonds m'ayant manqué. J'ay été obligé de luy en faire un billet dans l'extrême besoin où je me suis trouvé à la veille de mon départ de cette ville. Ce billet, avec le change, est de 990 l. J'espère, Monsieur, que vous aurez la bonté de luy en faciliter le remboursement. Il vous paroitra, par l'État que j'ay envoyé, que j'ay avancé cette somme.

Mon intention étoit de vous envoyer ce jour d'huy les gants et glands de Bergamotte que vous m'avez marqué désirer; j'ay joint un peu de pommades et essences. Le Courier s'est trouvé trop chargé; ainsy cette boîte ne partira que dans la huitaine. Il y a quelques temps que j'envoyai mes balotz à Paris; ils renferment la rame de papier que vous m'avez demandé. J'auray l'honneur de vous la faire porter à Versailles, lors que je seray, s'il plaist à Dieu, arrivé. Alors j'auray la satisfaction, Monsieur, de vous aller témoigner combien je vous suis redevable de toutes voz bontez; Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

J'ay adressé la boete d'essences à M. Labé, Officier des Bâtimens, pour vous la faire rendre exactement.

Archives nationales, O¹ 1937.

1204. — M. DE TORCY AU CHEVALIER CHAPPE.

A Marly, 15 décembre 1704.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, du 18^e du mois dernier. Je vous prie de m'ayder à remercier M. le Cardinal Otthobon des deux tableaux que vous me mandez qu'il me fait l'honneur de m'envoyer. J'ay desjà veu un ouvrage du peintre qui les a faits et qui me les fait beaucoup estimer par avance. Mais le principal prix pour moy est celuy que leur donne la main dont ils me viennent. Je compte aussi devoir avoir en nostre particulier une autre obligation, et ce sera celle de me faire sçavoir ce que vous croyez qui pouroit estre du goust de M^e le Cardinal. Vous sçavez qu'il y a plusieurs choses à Paris qu'on ne trouve point dans les pays étrangers; vous m'obligeriez sensiblement de me donner quelque commission pour Son Eminence, et je vous prie que ce soit sans qu'elle en soit informée.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 447, in-fol., fol. 220. — Minute de la réponse de M. de Torcy.

1205. — HOUASSE A M. DE MARIGNIER.

24 décembre 1704. A Florence.

Monsieur, — J'ay reçu votre lettre, datée du 22 novembre, qui m'a esté renvoyée de Rome en ce lieu, avec celle de crédit de M. le Surintendant de six mille livres, laquelle je vous rendrai en France, si Dieu me fait la grâce d'y arriver.

Je suis party de Rome incommodé d'un rhume, lequel s'est tellement augmenté, par la rigueur de la saison et par les fatigues des mauvais chemins, ayant marché pendant six jours à travers les brouillards, qu'il m'a réduit à un état extrême.

Mgr le Cardinal de Médicis¹, ayant sù l'état où j'étois, m'a envoyé tous les secours possibles. J'espère que dans peu cela prendra fin et qu'ainsi je serai en état de vous aller remercier de toutes les bontés dont vous me donnez de continuelles marques.

Je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. François-Marie de Médicis, qui était Cardinal depuis 1686 et devait remettre le chapeau en 1709 pour épouser Éléonore de Gonzague, était Protecteur des affaires de France et d'Espagne depuis 1703.

1206. — M. LABBÉ A M. DE MARIGNIER.

5 janvier 1705. A Paris.

Monsieur, — J'ay reçu le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'escire le quatrième de ce mois avec les ordonnances qui estois jointes, et vos trois lettres qui les accompagnois, que j'ay rendue à Mesdames de Poitrincourt et Manellier, de mesme que celle de M. *Blondel*, que je n'ay point trouvé; mais je l'ay donnée à son Portier, qui ne manquera pas de luy donner à son arrivée, luy ayant dit la conséquence. Je ne manqueray pas d'aller chez vous; j'irai sçavoir si vous serez à Paris.

Voilà, cy joint, la coppie de la quitance de M. *Houasse*, que M. Duclos, Banquier, me vient d'envoyer, afin de vous l'adresser et vous prier de pourvoir à son remboursement pour M. Gosset, de Lion.

Je suis, avec tout le respect que je dois, Monsieur, vostre très humble, etc.

LABBÉ.

Archives nationales, O¹ 1937.

1207. — Samedi 31 janvier 1705. — Il a esté leu en ceste assemblée une lettre, escrite à la Compagnie par Mons. *Poerson*, de Rome, aussy tost qu'il a esté arrivé, où il fait un récit à la Compagnie de son voyage et lui fait ses compliments. Il a esté résolu que le Secrétaire luy fera response de la part de l'Académie.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, IV, 3.

1208. — 7 février 1705. — Il a esté leu ensuite une lettre de Monsieur *Houasse*, escrite de Florence du 22 janvier, par laquelle il fait ses complimens à la Compagnie et luy rend compte du sujet qui l'a emesché d'estre de retour à Paris.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, IV, 4.

1209. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

9 février 1705. A Rome.

Monsieur, — Sy vous avez û la bonté de resfléchir sur les périls et les fatigues que j'ay essuiez dans mon voyage, sur le mal d'yeux

que j'en ait raporté et sur le peu de repos que j'ay trouvé icy, j'espère que vous aurez excusé le désordre de mes lettres, ma mauvaise escriture et l'oubly de la datte. Après cela, si je n'escrit pas bien, je ne m'en pique point, mais j'ay un bon cœur, franc, ponctuel à servir; je vous l'offre; mesté moy à l'espreuve, vous me ferez plaisir.

J'ay reçu, depuis trois ou quatre jours, la lettre de crédit que vous aviez adressez à M. *Houasse*; elle arrivat icy le jour d'asprès son départ. Le Maistre de la Poste luy envoya à Florence où il la reçut en présence du S^r *Legros*, son gendre, et d'un Gentilhomme, nostre amy commun. Il résolut de la reporter en France. Je ne sçay à quel dessein; il ne m'en donna point d'avis, et ces Messieurs revinrent icy sans m'en parler.

Quelques jours après, je leurs communiquay celle que vous m'aviez fait l'honneur de m'escire; ils me dirent qu'ils avoient veue cette lettre entre les mains du S^r *Houasse*, qu'ils ignoroient pourquoy il ne me l'avoit pas envoyé. Son gendre, à ma prière, luy manda qu'il croioit qu'il feroit très mal de me priver de ce secours, puisqu'il sçavoit bien qu'il ne m'avoit point laisséz d'argent, au contraire des dettes à payer; que, sy je n'avois aporté quelques Lettres de change pour mon usage particulier, j'aurois esté obligé d'emprunter, ce qui feroit un très mauvais effet en ce país où la moindre chose fait croire que les affaires de France sont toute dérangée, et qu'enfin, Monseigneur le Surintendant le trouveroit fort mauvais. Cette lettre a eue son effet; il m'a renvoyé le paquet. J'en ay traité, hier, avec le S^r Gosset, Marchand, qui a cy devant fait les mesmes affaires avec le S^r *Houasse*; il me paroît gallant homme et m'a fait quelque chose de meilleur marché que les autres ne voullotent faire, quoy qu'il se plaigne beaucoup du tems qu'il faut attendre à Paris pour estre payé.

Je crois que vous aurez reçu l'Éttat que M. *Houasse* vous a envoyez des meubles de l'Académie; en véritez, c'est une pitié de voir ce qu'il nomme draps, serviettes, nappes et autres ustancils. Aussy paroît-il que, depuis quarante ans qu'elle est establie, l'on y a fait peu de réparation, et, comme vous sçavez, les choses ne peuvent pas toujours durer; mais, grâces o Ciel, Monseigneur le Surintendant, qui semble estre née pour la gloire du Roy et pour la restauration des Beaux-Arts, m'a fait l'honneur de m'escire qu'il voulloit bien fournir ce qui est nécessaire pour le service du Roy; sur quoy j'ay pris la liberté de luy envoyer un mesmoire

que je vous prie très humblement de voulloir bien appuier de vostre crédit auprès de mon dit Seigneur; je vous en seray très obligé, toutes nostre Académie, et, sy je l'oze dire, tous les bons François, pour l'honneur que la Nation en reçoit icy.

Je finis en vous assurant que je vous honnore de tout mon cœur et que personne n'est plus sincèrement que moy, Monsieur, votre très humble, etc.

POERSON.

Faite moy l'honneur de me commander quelques choses en ce païs; je suis absolument tout entièrement dévoué à vous servir.

Archives nationales, O¹ 1937.

1210. — POERSON A MANSART.

9 février 1705. A Rome.

Monseigneur, — Je vous remercie très humblement de celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escire; je l'ay leuë à M^{rs} vos neveux, et nous en avons esté charmés. Tout plain encore du plaisir d'une si excellente lettre, nous fusmes chez M. le Card. de Janson, qui, d'abord, me donna la lettre que vous luy avez escrite; bien qu'il l'eût déjà leuë, il prit un grand plaisir à me l'entendre lire encore. Aussy est-elle merueilleusement belle, et nous ne pouvions nous lasser de l'admirer; ce fut à recommencer lorsqu'il lut celle dont il a plut à vostre bonté de m'honorer. S. E. dit plusieurs fois qu'elles meritoient d'estre imprimée et que vous aviez, Monseigneur, l'esprit et le cœur grand en toutes choses. Il ajouta à cela que, plus il vous connoissoit, plus il vous admiroit.

En après, me faisant plus d'honneur que je ne mérite, il dit à ces M^{rs} qu'il les prioit de nous regarder comme deux bons pères qui prendroient soing de leur conduite, et puis, m'adressant la parolle, que, laissant à part le titre de Cardinal et la dignité de Ministre, il vouloit que je vécu à luy comme avec un bon amy.

Je suis persuadé que c'est à l'honneur de vostre protection que je dois tant de faveurs; aussy en ais-je, Monseigneur, toute la reconnoissance possible.

Cette conversation finie, nous revinmes à l'Académie. Le lendemain nous y retournâmes; après avoir encore dit mille biens de vostre vertu et de vostre mérite, l'on travailla à l'affaire de M. l'Abbé, et l'on résolut ce qui est convenu au mesmoire que j'ay l'honneur de vous envoyer.

Ensuite S. E. me promet de parler au Révérend Père Cloche, Général des Jacobins, homme d'un vray mérite et d'une grande distinction. Dès le mesme jour, il le fit et luy recommanda M. l'Abbé, qui doit faire ses estudes dans son Couvent de la Minerve.

Aussytôt que j'en fus advertis, j'allay, avec M. l'Abbé, voir ce Révérend Père; il nous promet de faire tout ce qui despendroit de luy avec ce zelle que chaqun ressent lors qu'il s'agit de vous rendre service.

A l'esgard des personnes qu'ils voyent icy, j'auray l'honneur de vous dire que nous allons souvent chez M. le Card. de Janson, chez M. le Card. de Lagrange¹, qui les aiment très tendrement. Nous avons esté aussy chez la Reine de Pologne, à qui j'ay û l'honneur de faire voir un portrait du Roy et un de Monseigneur, que j'ay en mignature. Elle dit de belles choses à la gloire de nostre Monarque et nous donna sa main à baiser avec mille témoignages de bontez.

Nous avons esté aussy chez l'Ambassadeur d'Espagne, qui est vrayement un grand Seigneur, en naissance, en mérite et en toutes manières; c'est un plaisir charmant que de l'entendre parler du Roy. Il a tout ce qu'on peut avoir d'esprit; aussi est-il estimé infiniment en ce país. J'ay visité le Card. Patron², et esté longtems avec luy, les Cardinaux Spada et Ottobon, qui m'ont fait l'honneur de m'inviter à les voir souvent, et nous avons le plaisir d'entendre, partout où nous allons, des merveilles de nostre Grand Monarque et de vous, Mgr, dont le nom est très estimé chez tous les gens de Qualité et de bons goûts.

Le Très Saint Père, auquel j'ay présenté les Pensionnaires du Roy, après avoir beaucoup loué le Roy, prit plaisir à m'entendre parler de vostre mérite et du rang que vous tenez auprès de ce grand Prince.

Voilà, Monseigneur, une partie des visites que nous avons faites depuis que nous sommes icy. Après cela, j'adjouteray encore que nous voyons assez familièrement deux Généraux d'Ordre, qui sont fameux par leurs dignitez et par leurs mérites. L'un est le Père Cloche, dont j'ay eut l'honneur de vous parler au sujet de M. l'Abbé, et l'autre le Père Rollet, Général des Minimes, qui, outre l'estime public et l'amitié estroite de M. le Card. de Noyalles³, est surtout très aimé de N. S. P. le Pape.

Enfin, Monseigneur, j'oze vous dire que nous sommes très

bien reçu chez la principal Noblesse de Rome et que, lors que vostre bonté aura exécuté ce qu'elle a û la bonté de nous promettre et que les portraits du Roy, de Monseigneur et le vostre seront arrivez, je mettray l'Académie sur un pied à recevoir les Cardinaux qui y veulent venir, les Ambassadeurs et les Princes.

Pour ce qui concerne M. *Hardouin*, j'auray l'honneur de vous dire, Monseigneur, qu'il a achevé un dessein du tabernacle de Saint-Pierre, qui est du *Bernin*, fort estimé en ce país ci. Il a commencé à dessiner quelques figures et s'est essayé à dessiner d'après le Modéle. Il ne tiendra qu'à luy d'estre habile homme; il a beaucoup de disposition. Lors que la saison sera plus belle, il yra dessiner au Vatican les ornemens des Loges de *Raphaël*, qui sont admirables. J'yray quelques fois avec luy.

A l'esgard de l'écriture, il ne peut l'apprendre en ce país; il en sçaura bientôt autant que son Maistre. Je luy ay conseillé de le quitter; mais, Monseigneur, si vous voulez bien me permettre de dire ce que je pense, je crois qu'il seroit plus à propos de luy donner un Maistre de Matématiques. Quand à la despence du Vallet, habit et manteau, selon l'usage du país, 140 l. ou environs, et sa nourriture à 213 l. ou environs; outre cela, M. *Hardouin* m'a dit que vous aviez la bonté de luy accorder 300 l. par ans, au delà de la Pension du Roy. M. son frère vous demande la mesme grâce; avec quoy ils seront en état de faire très bonnes figures; il vous supplie encorre de voulloir bien ordonner ce qu'il vous plaît que je donne au neveu de *Bernin*, qui luy montre l'Architecture, et qui n'a û, jusqu'à présent, que de petits présents aux bonnes Festes, selon l'usage du país.

Madame Poerson, qui vous remercie très humblement, Mgr, de l'honneur de vostre souvenir, a leue aussy vostre lettre en présence de Messieurs vos neveux, et n'a pu s'empescher de verser des larmes en remarquant tant de tendresse, de bonté et de sublimité dans cette chère et admirable lettre. Elle me servira de loy et je métray toute mon application à la suivre exactement, afin de mériter, si je puis, la continuation de l'honneur de vostre bienveillance, qui seule peut faire la félicité de l'homme du Monde qui est le plus respectueusement, Monseigneur, votre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Henri de la Grange d'Arquien, nommé Cardinal en 1695, grâce à la protection de sa fille, la Reine de Pologne.

2. Le Cardinal de Médicis, Protecteur de France.

3. Louis-Antoine de Noailles, Cardinal au titre de Sainte-Marie-de-la-Minerve depuis 1700.

1211. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

19 mars 1715. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçue avec bien de la joye la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escire en datte du 22 mars, par laquelle vous m'apprenez que Monseigneur le Surintendant a à la bontez d'accorder à l'Accadémie les choses dont elle a absolument besoin. Comme je ne doute pas que vous n'y ayez contribué, je vous en remercie de tout mon cœur.

Sy j'avois plus de facilité à escire ce que je sens de reconnoissance pour tant de plaisir que je reçois de vostre âme bienfaisante, je vous ferois de beaux et longs remerciements, mais je vous avoue mon foible; je ne puis rendre, à beaucoup près, ce que je pense, et le seul remède que j'ymagine c'est de vous envoyer quelques choses pour vous marquer ma gratitude, que je feréz moïn mal qu'une lettre.

Je prend la liberté de vous envoyer l'Ettat des meubles de l'Accadémie, avec des nottes à la marge. Je vous auroys bien envoyé aussy l'Ettat de despence des trois mois; mais, à vous dire le vray, comme je suis encorre un peu neuf sur cet article, je prie très humblement de voulloir bien me mander comme il faut que j'explique les deux mois et demie que j'ay avancé, et le change de l'argent que j'ay fournis, afin qu'ils ne paroissent rien aux yeux de M. le Surintendant qui ne soit dans l'ordre.

Pardonné moy, Monsieur, la peine que je vous donne; si je vous connoissois moins bon et moins généreux, je me garderois bien d'en user sy librement; mais je suis sy persuadé de la bonté de vostre cœur que je m'ouvre à vous sans aucune réserve, et j'oze espérer que vous voudrez bien me permettre de me dire, Monsieur, votre très humble, etc.

POERSON.

Autre pardon que j'ay à vous demander. C'est, Monsieur, que je vien de m'apercevoir que la feuille est coupée, et, comme j'ay attendus trop tard à escire et que la Poste va partir, pardon, Monsieur, mille fois pardon.

— Reçue le 9 mai 1705. J'ay fait réponse le même jour, et j'ai envoyé un modèle de compte.

Archives nationales, O¹ 1937.

1212. — POERSON A MANSART.

11 may 1705.

Monseigneur, — J'ay reçu la lettre qu'il vous a plut me faire l'honneur de m'écrire, en datte du 28 mars, pour laquelle, avec un million de très humbles grâces, je ne puis vous remercier à proportion, ny autant que je le dois, de toutes les faveurs dont vous m'honorez journellement, et particulièrement de ce que vous avez bien voullut accorder à l'Accadémie les choses dont elle avoit besoing.

Je prends la liberté de vous remercier aussy de ce que vostre générosité a fait pour Messieurs vos neveux; j'espère qu'ils en feront un bon usage; j'ay esté avec ces Messieurs chez M. le Card. de Janson, auquel j'eus l'honneur de présenter vostre lettre. Cette Éminence ut la bonté de me la lire avec une vraye joye et me dit, à son ordinaire, mille biens de vostre vertu. En vérité, Monseigneur, le plus grand plaisir que j'aye en ce país est d'entendre Son Éminence parler de vous toujours avec esloge et en des termes vrayment magnifiques.

Sy tot qu'il ut achevez de lire vostre lettre, il parla à Messieurs Hardouin avec une bonté paternelle, et me pria de mesner disner avec luy le Père Théologien, qui enseigne à M. l'Abbé, pour aller ensuite nous entretenir, dans quelques jardins, des estudes qui luy conviennent outre sa Théologie et à l'esgard de la Thèze. Son Éminence est entièrement de vostre avis. Nous nous y conformerons; l'on ne peut absolument mieux penser.

J'ay donné à M. *Hardouin*, suivant l'honneur de vos ordres, un Maistre de Mathématiques; c'est un François, âgé de cinquante ans, un peu mélancolique, tempérament qui convient assez aux estudes des sciances abstraites. Sy je ne me trompe, il pourra luy estre util en plus d'une manière; c'est ce que le tems nous apprendra, et pour lors j'auray l'honneur de vous en rendre un compte plus exact.

Je me sers de vos sçavantes leçons pour instruire M. *Hardouin*; je luy relis souvent vos admirables lettres afin de le porter puissamment au travail et à l'estude. J'espère qu'il en profitera, et les desseins et pièces d'escriture que j'auray l'honneur de vous envoyer, Monseigneur, vous feront mieux juger du progrès qu'il fera dans ce que vous desirez de luy que tout ce que je pourrois vous en escrire.

J'auray l'honneur de vous dire, Monseigneur, que les S^{rs} *Cassinat*, *Blanchart*¹, *Villeneuve* et *Nattier*, ayant un vray desir de profiter des grâces que vostre bonté leur accorde pour leur avancement, ont fait entre eux une somme pour apprendre la Perspective du mesme Maistre qui montre les Éléments d'Euclide à M. *Hardouin*. D'ailleurs, ils dessinent d'après l'antique, et j'espère, dès que le S^t Père sera retourné à Monte-Cavallo, d'obtenir la permission de les faire rentrer au Vatican. J'en ai desjà parole des personnes de qui cela despend; je les ait ménagéz assez heureusement, malgré les résolutions prises au contraires².

S. E. M. le Card. de Janson fut, il y a quelques jours, à Albane. Elle me fit l'honneur de me prier de l'aller voir; j'y ait esté une des Feste avec M. *Hardouin*. Nous dînâmes, et nous promenâmes avec saditte Éminence; nous revînmes le soir à Rome.

M. l'Abbé de Pomponne, de qui j'ay l'honneur d'estre cognu depuis longtems, est arivé à Rome. Je l'ait esté voir et ait eu l'honneur de luy présenter Messieurs vos neveux, à qui S. Ex. fit beaucoup de caresses et d'amitié.

Sa ditte Excellence m'a prié de luy faire un dessein de sa première gondole³; je luy en fait faire un petit modèle avec le S^r *Téodon*, et nous sommes après à luy trouver des gens capables pour exécuter ces modelles à Venize, où S. E. se doit rendre incessamment.

Il y a icy le R. P. Chamillard, Jésuite, cousin-germain du Ministre⁴, lequel a l'esprit très vif, sçavant dans l'Antiquité et fort curieux de médailles et de pierres gravées. Ce R. P. est de retour de Naples et de Sicile, où il a esté reçu avec beaucoup de magnificence. Il a acheté un buste de marbre représentant l'Empereur Gordien. Il m'a dit qu'il en vouloit faire présent au Roy; il espérait l'envoyer sur la Gallère qui devoit porter le Nonce Palaviciny en France. Comme ce voyage est rompu par le triste accident qui vient d'arriver, je le crois fort embarrassé.

Je viens d'apprendre, Monseigneur, que Madame Hardouin a envoyé à Messieurs ses fils 250 l.; je ne doute point qu'ils ne vous en ayent toute l'obligation. Aussi leur ais-je conseillé de vous en faire de très humbles remerciements; permettez moy, Monseigneur, d'y joindre les miens très respectueusement pour l'intérêt que je prend en tout ce qui les regarde.

Je ne puis, Monseigneur, cesser de vous rendre de très humbles

grâces ; votre bontéz m'oblige à recommencer toujours nouveaux remerciements. A peine ais-je finy pour moy que je vous en doit faire pour l'extrême honneur que vous faites à Madame Poerson ; elle me charge de vous en marquer sa très soumise et très respectueuse reconnoissance. Cependant, Monseigneur, j'oze vous dire que vos bontez l'ont enhardie à vous demander la permission d'escrire à Madame la Surintendante pour luy marquer, en son particulier, combien elle est touchée des marques de souvenir qu'elle a eu la bonté de luy faire donner par M. l'Abbé Hardouin et par M. *Théodon*.

Je suis, avec autant de zelle que de respect, Monseigneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Le fils de *Gabriel Blanchart*.

2. Depuis : « *Les Sieurs Cassinat* », *Lecoy*, p. 132-3.

3. C'est-à-dire de sa gondole de parade et de cérémonie.

4. Étienne Chamillard, né à Bourges en 1656, mort en 1730. Il a imprimé quelques dissertations numismatiques. Son cousin était Ministre de la Guerre depuis 1701.

1213. — HOUASSE A M. DE MARIGNIER.

12 may 1705. A Paris.

Monsieur, — Je reçeus dimanche dernier, au soir, 10^e du présent mois, l'Ordonnance de mil livres à recevoir chez M^r *Gabriel* pour les frais de mon voyage de Rome, avec les deux États arrestés que vous avez eu la bonté de m'envoier. Je desirerois estre dès à présent en estat de vous en aller remercier. Je ne manquerois point à ce devoir, qui me presse très fort, si tost qu'un peu de force me permettra de me transporter jusqu'à Versailles, où je vous assurerai de vive voix que personne n'est avec un plus profond respect que moi, Monsieur, vostre très humble, etc.

HOUASSE.

Archives nationales, O¹ 1937.

1214. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

2 juin 1705. A Rome.

Monsieur, — Je profite avec plaisir de la permission que vous me donné de m'instruire sur la manière de rendre mon premier compte ; et, après vous avoir très humblement remercié de celle

que vous avez eu la bonté de m'escire, en datte du 9 may, j'auray celuy de vous dire que mon embarras n'est pas levé par le modèle que vous m'avez envoyé, parceque, lors que je suis arrivé, je n'ay point trouvé d'argent et ait fait toutes les avances pendant deux mois et demie, joint à cela que j'ay payé le change. Or voicy ma difficulté; sçavoir où et comment il faut placer cette article. Comme je suis en cela, et en plusieurs autres choses, un fort grand ignorant, aydez moy, je vous prie, et soyez persuadé que la seule chose que je sçache bien, et dont je me vante, est la reconnoissance. Je l'auray éternelle de tous les plaisirs que vous me faite et chercherez toutes les occasions à vous prouver avec quelle passion je suis, Monsieur, votre très humble, etc.

POERSON.

— J'ai fait réponse le 20 juin.

Archives nationales, O¹ 1937.

1215. — MANSART A POERSON.

Brouillon de réponse [à la lettre du 11 mai].

Je n'aurois pas tant tardé, M., à vous faire réponse, n'étoit que j'ai été fort indisposé d'un grand rhumatisme; mais, grâces à Dieu, je suis un peu mieux. Je ne cesserai point de vous dire combien je vous suis obligé de l'application que vous avez à instruire mes neveux et à leur donner de bons et sages conseils. Il ne me reste plus qu'à desirer qu'ils en fassent un bon usage, et vous prie de vous souvenir que vous me devez rendre, par l'amitié que j'ai pour vous, un compte exact de leur conduite, sans aucune flatterie, et me dire à quoy ils sont enclins et portez naturellement, et sy dans leurs défauts ils se corrigent ou veulent se corriger.

Enfin, n'oubliez rien, je vous prie, pour que je sois informé de tout. Dites leur bien que je vous le demande et que vous n'y sçauriez manquer sans courir risque que je me puisse plaindre de n'y avoir pas satisfait. Je vous prie aussi de bien marquer à Madame la considération infinie que j'ai pour elle, et combien je compte sur son honnêteté pour mes neveux.

Je suis bien aise que les Pensionnaires de l'Académie s'apliquent et vous donnent lieu d'estre content d'eux et que mon neveu apprenne les Mathématiques. Faites luy bien entendre qu'il ne peut pas assez travailler pour s'acquérir le sçavoir et le mérite dont il a besoin pour parvenir à ce que je le destine. Menez les

tous deux souvent voir S. E., et faites luy bien mes amitez. Je lui écris deux mots pour lui marquer combien je suis sensible à toutes les bontéz qu'il a pour eux, que je sens bien venir de cette ancienne et parfaite amitié dont S. E. m'a toujours honoré et de laquelle je conserverai toute ma vie une reconnoissance infinie. Relisez souvent à mes neveux les lettres que je vous ai écrites à leur sujet pour leur renouveler mes intentions, affin qu'ils s'y conforment, s'il est possible, et n'obmettez rien de tout ce qui pourra me prouver l'attachement que vous avez pour moy, qui suis parfaitement, M., etc.

Mes complimens à Madame votre épouse.

Archives nationales, O¹ 1937.

1216. — 27 juin 1705. — M. *Houasse*, Directeur de l'Académie de Rome et ancien Recteur de cette Compagnie, qui est venu pour la première fois à l'assemblée, à son retour de Rome, après avoir fait son compliment sur le plaisir qu'il avoit de se retrouver dans l'Académie, luy a présenté une lettre du Signor Vincenzo Vittoria, Chanoine, avec six exemplaires d'un petit livre, qu'il a fait en forme de lettres, qui a pour titre : « Observations sur un livre de *Felsina pittrice* ».....

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 8. — C'est une critique du livre de Malvasia sur les Peintres de Bologne; cf. *Procès-verbaux*, IV, 11, 14, 19, 24, et surtout 60-1.

1217. — POERSON A MANSART.

18 aoust 1705. A Rome.

Monseigneur, — J'ay û l'honneur, dans ma précédente, de vous faire part de la maladie de M. l'Abbé Hardouin¹. A présent j'auray celuy de vous dire qu'il est, grâce o Ciel, en assez bonne santé, à un peu d'agitation près, qui vient d'un nouveau dessein qu'il a formé, sans en faire part à S. Ém^{ee}, ny à moy. Il avoit commencé son cours de Théologie avec beaucoup d'ardeur; son Professeur m'en disoit mille biens, et j'ay û l'honneur de vous en escrire sur les plus belles apparences du monde; mais, un peu avant sa maladie, cette noble chaleur s'est rallantie, et, depuis son recouvrement de santé, je me suis aperçu qu'il escrivoit choses bien différentes de ses leçons, et, malgré ses précautions, j'ay enfin découvert qu'il faisoit des escrits pour tascher de sortir de son état Ecclésiastique. Ayant veue ses papiers, il m'a dit, fran-

chement, qu'il y avoit longtems qu'il méditoit ce changement, et, lors que je luy ait remontré qu'il estoit absolument nécessaire qu'il ne fit aucune démarche sans votre permission, il m'a assuré qu'il avoit û l'honneur de vous en escrire deux fois, et que, bien que vous ne lui eussiez rien répondu sur ce sujet, il regardoit votre silence comme un consentement tacite.

Je n'ay sçeu que répondre à cela; j'ay esté seulement surpris et j'oze vous l'advouer, Monseigneur, qu'après les assiduitez que j'ay ue depuis près douze mois, qu'il ait agi sans m'en faire la moindre part. Je n'en ai point parlé à S. Ém^{ce}, attendant en cela, comme en toutes choses, l'honneur de vos ordres. M. son frère continue ses études avec assez d'application, et j'espère toujours que vous en aurez beaucoup de satisfaction.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Cette lettre, probablement toute personnelle, ne figure pas dans la Correspondance générale.

1218. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

28 août 1705. A Rome.

Monsieur, — Voicy mon coup d'essay, que je vous envoie avec toutes sortes de confiance, parceque j'ay reçu tant de marques avantageuses de l'honneur de vostre amitié que j'oze espérer que, si j'ay fait quelques erreurs, vous voudrez bien m'en instruire avec cette bonté qui vous est sy naturelle et dont je vous demande la continuation, vous prométant une sincère reconnoissance, qui ne finira qu'avec moy.

Le S^r Gosset, avec qui j'ay négocié les lettres que vous avez û la bonté de m'envoyer, se plaint extrêmement de ce que le Trésorier ne paye pas exactement. Il me jure que, sy il avoit préveu un sy lons retardement, qu'il n'auroit traité qu'à 400 l. de plus et que M. *Houasse* luy a une fois payé 200 l. pour un retard moins considérable que celui-cy.

Ayez la bonté, je vous prie, de faire cesser ces criaileries, parceque je serois assez embarrassé sy cet homme ne vouloit plus prendre nos Lettres. Il me demande aussy les trois deniers pour livres que les Trésoriers retiennent sur les payements qu'ils font; je luy ait dit que j'aurois l'honneur de vous en escrire.

J'ay achetez seulement les choses les plus nécessaires, comme draps, mattelatz, couvertures, nappes, serviettes, cuillères et fourchettes, n'ayant pas encore fini les meubles pour le Directeur, parceque j'attends des taffetas de Naples où ils sont à meilleur marché, et que, d'ailleurs, j'ay û peur de manquer d'argent, attendus que des 1,010 escus 29 baïocques qui me restoient à la fin de juin, il m'en a falut donner 295 escus pour le loyer des six derniers mois de l'année, puis 215 escus pour les dittes nippes sy devant enoncée, puis pour les cuillères et fouchettes 35 escus seulement, parceque j'ay donné les vieilles en eschanges.

D'ailleurs, il faut fournir de l'argent toutes les semaines au Cuisinier; ainsy, Monsieur, je vous supplie de voulloir bien obtenir une nouvelle Lettre de Mgr le Surintendant et d'avoir la bonté de luy dire que je ménage toutes choses le mieux qu'il m'est possible, afin, s'il se peut, de mériter les bontez dont il veut bien m'honorer et dont je suis persuadé vous en devoir une bonne partie, et que vostre appuy auprès de mondit Seigneur m'est d'un grand secours.

Aussy puis-je vous assurer que personne au Monde n'est plus touchez de vostre bon cœur que moy, qui suis, Monsieur, votre très humble, etc.

POERSON.

— J'ay envoyé une lettre de crédit de 6,000 l. le xxx^e octobre 1705.
Archives nationales, O¹ 1937.

1219. — MARIGNIER A POERSON.

Brouillon de réponse à la lettre de M. Poerson du 28 aoust.

23 septembre 1705.

J'ay reçu, Monsieur, après le départ de M^r le Surintendant pour Sagonne, votre lettre du 28 aoust, et le compte et autres papiers qui l'accompagnoient, et, comme vous avez oublié de mettre à la fin dudit compte : « *Fait à Rome le 28 aoust 1705* », et de le signer, ce qui est essentiel, j'aurois du temps pour vous le renvoyer et pour le recevoir une seconde fois en bonne forme.

Il me paroît qu'il y a erreur au premier article; car, en faisant l'addition de 216 écus, 54 écus et 12 écus et demi, cela ne produit que 282 écus, 50 bayoques. Et, dans le total du compte, le supposant ben tel qu'il est, j'y trouve 2,374 écus 45 bayoques, au lieu de 2,373 écus 71 baïocques. Vous avez tout le temps de le

repasser et de me le renvoyer juste, car M. le Surintendant ne sera icy d'un mois.

J'auray soin de luy faire observer que les fonds vous manquent; mais il est nécessaire que vous lui marquiez vous-même. L'intérêt est de conserver le crédit de la Nation en faisant acquitter régulièrement icy les Lettres que l'on tire de Rome, car les Trésoriers n'en font qu'à leur teste, et sont bons chevaux de trompette qui ne s'étonnent pas pour le bruit.

Je vous prie de vous tranquilliser sur mon chapitre. Je suis trop content de trouver l'occasion de vous persuader de la parfaite sincérité avec laquelle je serai toujours, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1937.

1220. — POERSON A M. MARIGNIER, CONSEILLER SECRÉTAIRE DU ROY, PREMIER COMMIS DE LA SURINTENDANCE A VERSAILLES.

26 octobre 1705. A Rome.

Monsieur, — J'ay reçu celle qu'i vous a plut me faire l'honneur de m'escire, en datte du 23 septembre. J'ay aussitôt réformé ce que vous m'avez fait le plaisir de remarquer dans le compte que je vous avois adressez et l'ay envoyé à M. le Surintendant avec celuy des mois de juillet, aoust, septembre, et, comme l'argent me manque depuis quelque tems et qu'il en faut toujours icy, je vous prie très humblement de me continuer vos bontez auprès de mondit Seigneur le Surintendant, auquel j'ay pris la liberté de remontrer que le Banquier demande de l'argent pour le retard des payements et jure qu'il a fait une grosse perte sur ces deux Lettres.

J'espère que M. le Surintendant y mettra ordre et que vous voudrez bien me conserver l'honneur de vostre amitié, que j'estime infiniment puisque je suis, plus que personne du Monde. Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Comme vous avez desjà les autres quittances, j'ay crut bien faire de vous envoyer celle-cy; pardon sy je fais mal.

= Réponse le 27 novembre, en envoyant les deux comptes en forme.

Archives nationales, O¹ 1937.

1221. — LE CARDINAL CARPEGNA, VICAIRE DU PAPE, AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON, CHARGÉ D'AFFAIRES A ROME, A FRASCATI.

Ricevei hier mattina, per mano del S. Custode di questa Accademia di Francia, la lettera di V. Em^{za} sopra il fatto seguito mercoledì sera nell' Osteria di Grotta-pallotta, e restai ammirato delle doglianze che la E. V^{ra} in quella faceva, considerando che necessariamente fusse Ella stata informata con gran diversità di quello che effettivamente era seguito, e che chiaramente costa nel processo sin' ora fatto; onde, vedendomi in stato di non poter' incontrare i comandi di V. Em^{za} in un affare di tanta rilevanza, mi resta solo il desiderio di fare le mie parti in prendere tutti gli arbitrii possibili quanto giustizia mi si permetteranno, compito che sarà il processo, baciandole instantly humilissimamente le mani, etc.

Roma, 31 ott^{re} 1705.

Card. DI CARP.¹.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 458, in-fol., fol. 430. — Toutes les pièces, relatives à l'affaire du neveu de Mansart et de Paul, allant du 31 octobre 1705 au 15 mars 1706, viennent des Archives du Ministère des Affaires étrangères, et nous ont été communiquées par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal-Vicaire Gasparo Carpegna, créature de Clément X, né dans les États Romains le 8 mai 1625, Cardinal depuis le 23 décembre 1670, Évêque-Cardinal de Sabine depuis le 27 janvier 1698, mort le 6 avril 1714.

1222. — LE CARDINAL PAULUCCI AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON, CHARGÉ D'AFFAIRES A ROME, A FRASCATI.

Le doglianze, che vengon fatte da V. Em^{za}, nell' umanissima sua carta de 29 dello spirante, contro gli Sbirri del Tribunale del S. Card^l Vicario per il fatto seguito all' Osteria di Grotta-Palotta, non ponno attribuirsi che alla non sincera informazione che del fatto med^{mo} è stata data all' E. V., la di cui rettitudine non prenderà certamente alcun' impegno quando saprà come la cosa è passata. Fabbricandosi pero attualmente sopra di esso, come richiede il dovere, un' essatto processo, dovrà risultar da questo l'intiera virita, e V. Em^{za} pue andar persuasa e certa che il T(ribunale) non lascerà di far amministrare una puntuale e piena giustizia; che è quant' ho l'onore di dover replicar all' istessa sua benignissima carta, baciandole, senza più, humilissimamente le mani.

Roma, 31 ott^{re} 1705.

Card. PAULUCI¹.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 458, in-fol., fol. 432.

= 1. Le Card. Fabrizio Paulucci, créature d'Innocent XII, né à Forli dans les Romagnes, le 3 avril 1651, déclaré Cardinal en novembre 1698. De 1700 à 1709, il fut premier Ministre et Secrétaire d'État de Clément XI; mort Doyen du Sacré Collège en 1726.

1223. — DOMENICO DE ZAULIS, VICE-GÉRANT, AU CARDINAL DE FORBIN-JANSON, CHARGÉ D'AFFAIRES A ROME, A FRASCATI.

Con mia infinita passione ho intese dalla lettera di V. E. le doglianze intorno al fatto seguito mercoledì sera nell' Osteria di Grotta-Pallotta per non esserle stato rappresentato con la dovuta ingenuità, come pure si contiene nel processo, che si fabrica. Sarà pero mia somma gloria se, nel progresso della causa, la giustizia mi aprira la strada di contribuer li miei arbitrii per ubbidire l' E. V., alla quale bacio umilissimamente la sacra Porpora.

Roma, ult[im]o d'ott[ob]re 1705.

DOM^o, Vescovo di Veroli ¹.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 458, in-fol., fol. 431.

= 1. Dominicus de Zaulis, Évêque de Veroli du 6 mars 1690 jusqu'à sa mort (28 avril 1708).

1224. — LE CARDINAL DE FORBIN-JANSON A M. DE TORCY.

A Frascati, le 3^e 9^{bre} 1705.

Je dois vous informer, Monsieur, d'un accident arrivé ces jours passez à deux jeunes François de l'Académie du Roy, dont l'un est neveu de M. *Mansart*. Vous verrez tout le détail dans le mémoire cy joint qui a esté dressé par M. *Person*, Directeur de l'Académie de Sa M^{té} à Rome, qui l'envoye à M^r *Mansart*. Il est assuré qu'ils estoient à un cabaret nommé Grotta-Palota, hors de la ville, sans y faire aucun bruit, avec des femmes qui ne sont soupçonnées d'aucune mauvaise conduite, et ils sont bien excusables si, pour une chose qui est si tolérée en ce pays cy, se voyant si honteusement insultez, ils ont tâché de se défendre. M. *Hardouin*, neveu de M. *Mansart*, fut retiré de prison en même tems sous caution. Il ne fut pas possible de délivrer son camarade, parceque ç'a été luy qui a tué un Sbirre et blessé deux autres. Vous verrez, Monsieur, par ledit mémoire, tous les pas qu'on a fait jusqu'à présent pour tâcher de finir cet embarras. M. le Cardinal Ottobon¹ s'y employe avec tout le zèle imaginable. Ce ne sera pas une chose aisée et par les maximes de cette Cour et par le

caractère du Pape qui, comme vous avez veu par tout ce qui s'est passé, prétend soutenir avec une manière haute les Officiers de sa Justice, et je crains mesme que les embarras qu'il a avec la Cour de Vienne sur ces sortes de matières ne rendent cette affaire plus difficile à être terminée. J'ay cru devoir vous informer de tout ce détail, affin que vous en puissiez rendre compte à Sa Majesté, et je suis persuadé que, si vous en disiez un mot à M. le Nonce², affin qu'il écrivit icy d'une manière à porter le Pape à finir cette affaire avec douceur et sans embarras, ce seroit, à ce que je pense, le seul moyen pour empescher qu'on ne procédât contre ce jeune Académicien, qui est en prison, ce qui seroit très fâcheux, d'autant plus qu'il n'y a jamais eu jusqu'à présent aucune sorte de plainte contre les jeunes François qui sont icy dans l'Académie du Roy. Je vous rendray compte des suites qu'aura cette affaire.

Dez qu'elle arriva et que j'en fuz averti par M. *Person*, sur le rapport qu'il m'en fit, le Sbirre n'estant point encore mort, j'écrivis à M. le Cardinal Paulucci pour en parler à Sa Sté, à M. le Cardinal Carpègne et à M. le Vice-gérent, pour me plaindre de la violence faite à ces jeunes gens. Je joins au mémoire les réponces qu'ils m'ont faites, par lesquelles vous verrez qu'ils ne donnent pas grandes espérances d'addoucissement.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 455, in-fol., fol. 15. — Lettre signée.

= 1. Le Card. Pietro Ottoboni, créature et neveu d'Alexandre VIII, Vénitien, né le 2 juillet 1667, Diacre Cardinal depuis le 7 novembre 1689. Il reçut de Louis XIV en récompense de ses services, le 12 juin 1706, une pension annuelle de 30,000 livres. (Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 469, fol. 141.)

2. Filippo Antonio Gualteri, Nonce en France de 1700 à 1706.

1225. — MÉMOIRE DE M. GUYOT, SECRÉTAIRE DU CARDINAL DE JANSON.

Le jour de St Simon, St Jude (28 octobre), M. *Hardouin*, ayant rencontré le matin dans une église une mère et deux filles à qui il avoit déjà parlé une autre fois dans une Feste, leur proposa d'aller promener dans la Vigne Borghèse. C'estoit un beau jour de Feste où tout le peuple de Rome estoit à la campagne; elles acceptèrent la partie et, après avoir diné à l'Académie, il emmena le sieur *Paul* avec luy. Ils trouvèrent leur compagnie et furent ensemble en ladite Vigne, hors de la ville, près d'un Cabaret appelé *Grotta Palota*. Ils y entrèrent pour faire colation. Un quart d'heure après, les Sbirres du Cardinal Vicaire, qui ont ordre d'aller dans

ces Cabarets pour empescher le désordre, envoyés à ce que l'on dit par le Barizel, qui étoit amoureux d'une d'elles et qui n'en avoit rien obtenu parce qu'elles ont la réputation d'être honnêtes filles, ils montèrent dans la chambre et, après leur avoir dit : *Nous sommes la Cour*, mot terrible en ce pays cy et que ces jeunes François n'entendoient pas, ils saisirent d'abord M. *Hardouin* et suivant leur coutume le lièrent étroitement, ce que voyant le sieur *Paul*, il ne put s'empescher de mettre l'espée à la main, quoiqu'ils feussent six Sbirres et un Caporal, qui vinrent à luy pour le prendre, et l'un d'eux tira un coup de pistolet qu'il para, et les balles furent au dessus de la fenestre. En suite, se jettants sur luy avec une fureur terrible, il tua un de ces Sbirres et en blessa deux autres; mais, ces canailles luy ayant jetté un manteau et des bancs, il tomba à terre où ils le lièrent et le garotèrent. Après quoy ils luy donnèrent mil coups de crosse de pistolet sur la teste et ailleurs, et le traînèrent, en le batant, en prison avec le sieur *Hardouin*. Dans ce temps là, j'estois avec M. *Person* et M^{lle} Legros aux Quarante heures à la Trinité du Mont, et, lors que nous retournâmes, nous trouvâmes toute l'Académie en allarme, et M. Guyot, secrétaire de M. le Card. de Janson, avec M. De La Croix, Expéditionnaire, qui venoient m'offrir leurs services. J'allay d'abord avec ces M^{rs} chez les Juges criminels où, après bien de la peine et quatre heures de négociation, nous parvinmes heureusement à tirer M. *Hardouin* après l'avoir fait interroger dans la prison; mais, comme il n'avoit rien fait ny rien dit, il me fut rendu sous la caution d'un Marchand François et de deux cent écus Romains, desquels j'ay fait mon billet. A l'esgard du Sieur *Paul*, comme il a frappé pour deffendre le Sieur *Hardouin* et sauver sa vie, on l'a mis dans les secrètes, où il est fort malade et où il est impossible de luy parler. Nous avons, dans ce malheur, été bien heureux de tirer M. *Hardouin*, car une heure après il vint un ordre du Cardinal Vicaire de les serrer tous deux de près.

M. le Card. de Janson se trouvant depuis quelques jours à Frascati, je fus en mesme tems l'informer de tout ce qui s'estoit passé pour le prier de s'employer et de donner sa protection pour remédier à cet incident, puisqu'il s'agissoit des Pensionnaires de l'Académie du Roy, qui avoient été si maltraités sans aucun fondement légitime. Son Em^{ce} en écrivit en mesme tems fortement à M. le Cardinal Paulucci, Secrétaire d'État, pour en parler à Sa St^e et la prier de faire chastier les Sbirres qui avoient usé sans

raison d'une pareille violence. Elle en écrivit aussy à M. le Cardinal Carpègne, Vicaire du Pape, pour luy faire les mêmes plaintes, et à un Prélat qui est Vice-gérent ¹.

M. le Cardinal Paulucci a fait réponse qu'en ayant rendu compte au Pape, Sa St^é luy avoit témoigné qu'il paroissoit que Son Em^{ce} avoit été mal informée du fait, et que Sa St^é estoit persuadée qu'elle ne voudroit point soutenir une affaire de cette nature, lors qu'elle seroit instruite de la vérité, qu'on en feroit un procès fort exact pour savoir au vray comme elle s'estoit passée, sur lequel Sa St^é en feroit faire la justice. M. le Cardinal Carpègne et M. le Vice-gérent témoignèrent par leurs réponses d'être surpris qu'on demande réparation d'un fait où il paroît, par le commencement du procès qu'on en fait, que les choses se sont passées d'une autre manière qu'on ne les a représentées à Son Em^{ce}; qu'on achève la procédure, après quoy ils feront tout ce qui pourra dépendre d'eux, autant que la justice le pourra permettre, pour servir Son Em^{ce}, qui envoye toutes ces réponses à M. de Torcy.

Son Em^{ce}, sur ces réponses, a jugé à propos d'employer M. le Cardinal Ottobon, qui témoigne en toutes occasions un attachement particulier pour ce qui regarde le service du Roy et les intérêts de la Nation, et l'a prié d'en parler au Pape et aux Cardinaux Paulucci et Carpègne et au Vice-gérant, qui ont tous une grande considération pour luy, ce qu'il fit le jour de la Toussaint après la Chapelle. Sa St^é a témoigné qu'elle auroit souhaité que nos Pensionnaires n'eussent point été faits prisonniers; mais celui qui a tué un Sbirre et blessé deux autres estant en prison, Elle ne pouvoit s'empescher d'en faire faire le procès, sur lequel elle feroit justice. M. le Cardinal Paulucci a témoigné que, pour luy, il fera tout ce qui pourra dépendre de ses soins pour tascher de sortir de tous ces embarras, mais que tout dépendra du procès qui se fera. Il se trouve heureusement que le Vice-gérant est amy particulier de M. le Cardinal Ottobon, et que M. Gemini, qui est le Juge criminel de la Vicairerie, est un homme entièrement dépendant de ce Cardinal, lequel luy a écrit pour le prier d'ayder en tout ce qu'il pourra pour tâcher de sortir de cette affaire, puisque c'est luy qui en fait la procédure.

Sur quoy je dois dire que M. le Cardinal Carpègne envoya chercher avant-hier 31 octobre M. *Poerson*, pour luy faire voir le procès qui avoit été commencé, où étoit la déposition des

Sbirres qui prétendent qu'étant entrez dans le Cabaret, suivant leur usage, pour voir si l'on n'y commettoit point de désordres, en entrant dans la chambre où étoient ces jeunes gens ils avoient dit : *Ferm' alla Corte*, et que, *sans avoir égard à ce qu'ils représentoient qu'ils étoient là par ordre de la Justice, le Sieur Paul avoit mis l'épée à la main* (ce qui est icy un grand crime, car il n'est pas permis de faire opposition ny violence à la Justice); *que sur cela arrestant le Sieur Hardouin, qui estoit à la porte sans épée, ils commencèrent à le lier, et que le Sieur Paul, venant sur eux, donna un coup d'épée à un Sbirre, dont il est mort dans la suite. Ce Sbirre tira son pistolet, qui ne blessa pas le Sieur Paul parcequ'il le para avec son épée, et le coup alla dans une muraille voisine*, ce qui rendroit le Sieur Paul plus coupable; mais il assure qu'il n'a donné le coup d'épée au Sbirre qu'après qu'il eût tiré son coup de pistolet.

Pour éclaircir donc la vérité du fait, M. le Cardinal de Janson a jugé à propos que M. *Person* allât luy-mesme informer M. le Cardinal Ottobon, qui est présentement à Albane, et le remercier de la protection qu'il donne en cette occasion, ce qui a été exécuté, et ce Cardinal, avec une bonté dont on ne sauroit assez se louer, a écrit au Sieur Gemini, Juge criminel, pour recevoir la déposition de quelques particuliers qui se sont trouvés dans cette Hostellerie lors que cet accident est arrivé. M. *Person* a esté chez luy avec le Marquis Spada, Maître de Chambre de M. le Cardinal Ottobon; il leur a dit que l'affaire alloit bien, que le Sieur *Paul* avoit bien répondu, que le procès estoit présentement sur la table du Pape et qu'il y avoit tout lieu d'espérer qu'on en auroit un succès prompt et favorable, mais qu'il ne lui estoit pas permis d'en dire davantage. Ils ont veu ensuite M. le Vice-gérent, qui leur a promis de faire tout ce qui dépendoit de luy pour leur rendre service, et cette affaire en est demeurée là quant à présent.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 455, in-fol., fol. 18.

= 1. Dominique de Zaulis, évêque de Vérolé.

1226. — LE CARDINAL PIETRO OTTOBONI A M. DE TORCY.

Albano, 3 novembre 1705.

..... Il V. Card^l di Janson referirà un nuovo disturbo succeduto giovedì passato trà alcuni di questa Accademia Nazionale, diretta dà Monsieur *Person*, e la Corte del V. Card^l Vicario. Hieri, di Commissione di....., ne ho parlato a Sua Santità, che non ho ritro-

vato molto bene impressionato del successo, me altrettante desiderato di uscir con quiete dà simile impegno; havendomi assicurato che tutte la facilità che potrà incontrare senza una manifesta ingiustitia le abbraccerà di buon' animo, ma che era neccessario di ultimare il processo trattandosi della morte già seguita di uno Sbirro, e della vuolta alla Corte, che in questo paese e delitto per se medesimo delli più gravi che si possono commettere..... Sono ancora addoperato con Il V. Card^l Paolucci, ma più di tutto ho fermate de mie maggiore diligenzie sopra Mons. Vice-gerente, che per l'eta del V. Card^l Vicario tant' acc..... dispone, si puo dire, in primo luogo delle materie del Tribunale ecclesiastico. Il sudetto Prelato, huomo di ottimo cuore e di genio non meno giusto che docile, ma particolarmente mi(o) amicissimo, e beneficato della S. M. di Alessandro 8^o, mio tio^l. Ho premisso di dar quella mano che potrà, e di temperare quelle relationi, che pur troppo dà altre parte non mancheranno di esser date à Sua Beatitudine; si che a lei ho consigliato Monsieur *Person* che comunichi tutte queste ragioni che saranno proprie e che potranno sollevare le accuse contro del carcerato. Non ho pure mancato di passar qualche parola con il Giudice criminale del sudetto V. Card^l Vicario, che ha qualche dependente da me, e che volontieri incontra le aperture di compiacermi, e di tutto mi pare ben contento con il V. Card^l di Janson, come il medesimo Monsieur *Person*, che hieri appunto e stato da me et e partito con una mia lettera à questo ogetto per Roma. Prego V. E. riflettere che dal mio canto ho venuto lontano il Nome del Re, facendola una mia privata sollecitudine, perche nel dubbio del esito, il..... non mi pareva conveniente alla Maesta del sudetto Nome, havendo già il V. Card^l di Janson dati li primi passi secondo..... il..... Ministerio. Se pero la materia prendera quell' aspetto che io desidero, all' hora non mancho di far dal mio canto che la gloria resti à chi unicamente si deve, per la quale sono obligato di dare non solo tutta la debbitissima mia attenzione, ma la vita medesima.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol. — Lettre autographe signée.
= 1. Alexandre VIII — *Pierre Ottoboni* — oncle du Cardinal.

1227. — LE CARDINAL DE JANSON A L'ABBÉ DE POMPONNE.

Frascati, 7 novembre 1705.

..... Il est arrivé, ces jours passez, une affaire désagréable à deux

jeunes gens de l'Accadémie de M. *Person*, dont l'un est neveu de M. *Mansart*, appelé *Hardouin*. Ils estoient allé l'un et l'autre à un cabaret hors la ville, appelé Grote Palotte, où ils firent colation avec une femme et ses deux filles, qu'on dit estre d'honnestes personnes. Pendant qu'ils faisoient colation, les Sbirres du Cardinal Vicaire entrèrent dans la chambre où ils estoient et dirent : *Ferma la Corte*, et voulant lier M. *Hardouin* qui n'avoit point d'épée, son camarade, qui estoit plus esloigné, vint, l'épée à la main, pour le dégager; mais, le Sbirre ayant tiré un coup de pistolet qu'il para avec son épée, le jeune homme donna un coup d'épée ensuite à ce Sbirre, qui en est mort. Les autres Sbirres se jettèrent sur eux, les lièrent et les conduisirent en prison. Sur les remontrances que M. *Person* leur fit, ils mirent M. *Hardouin* en liberté sous caution et gardèrent l'autre, parceque c'estoit luy qui avoit tué le Sbirre. On fait le procèz; je m'employe en tout ce que je puis pour tascher de sortir de cet embarras, mais il faut avouer que l'insolence de ces Sbirres est bien grande d'aller ainsy insulter ces jeunes gens, qui ne disoient mot et qui ne causoient aucun désordre.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol.

1228. — LE CARD. DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Frascati, 10 novembre 1705.

..... A l'égard de l'affaire de ces deux jeunes gens de l'Académie, dont je vous rendis compte par le dernier Courier, l'on en a fait le procèz. L'on m'assure qu'il leur est assez favorable; s'il n'y avoit pas un Sbirre mort, on pourroit en sortir facilement. Je verray, à mon retour à Rome, tout ce que je pourray faire pour les tirer de cet embarras avec le secours de M. le Cardinal Otthobon, pour qui le Juge, qui a fait la procédure, a une grande considération.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 455, in-fol., fol. 40 v°.

1229. — CHAPPE, AGENT FRANÇAIS A ROME, AU CHEVALIER DE NOBLET.

Rome, 17 novembre 1705.

..... Intorno al giovine dell' Accademia, che occise il Sbirro, e che viene ancora ritenuto priggione, 477¹, tanto con il Papa che

con il Sigr Cardinale Vicario, e tutti quelli che hanno mano in questo affare, si adopra con la maggiore attentione, e spero che si troveranno espedienti di ultimare il tutto, senza esser necessitate a dover prendere nuovi impegni, e di quanto si fa n'è avisato pontualmente *Uo*, e si opera intieramento di suo consenso gl'ordini rigorosi, che vi sono contro quelli, che erano soliti a far li avisi secreti, fa che vanno con gran timore e cautella. Non si meno mi son stati promessi, e non mancherò d'ubedire a gl'ordini datomi di V. S. Illma, etc.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol.

= 1. Chiffre qui désigne, dans ces dépêches, le Cardinal Ottoboni.

1230. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 24 novembre 1705.

..... Je n'oublie rien pour tascher de tirer d'embarras ces jeunes gens de l'Accadémie dans la fascheuse affaire qu'ils ont eue contre des Sbirres, dont je vous ay rendu compte.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 461, in-fol.

1231. — LE CHEVALIER CHAPPE, SECRÉTAIRE DU CARD. OTTOBONI, AU CHEVALIER DE NOBLET.

Rome, 24 novembre 1705.

..... 477¹ opera con il maggior fervore, ma senza apparenza per la liberatione di quello occiso lo Sbirro, e si va con cautella per non mettere il negotio in reputatione, e pare que 110² approva di molto la maniera con la quale si camina sopra tal fatto.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol.

= 1. Chiffre désignant le Card. Ottoboni.

2. Chiffre désignant le Card. de Janson.

1232. — MANSART A M. DE TORCY.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer la lettre de S. E. Mgr le Cardinal de Jeanson, que vous aurez la bonté de me renvoyer quand vous l'aurez leue.

Je profite de cette petite occasion pour vous assurer d'un attachement de cœur qui ne finira qu'avec ma vie, ayant l'honneur

d'estre très respectueusement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

MANSART.

Ce 27 novembre 1705.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 455, in-fol., fol. 46.

1233. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE JANSON,
CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE A ROME.

Versailles, 30 novembre 1705.

J'ay reçu, Monseigneur, les trois lettres que V. Em^{ee} m'a fait l'honneur de m'écrire, le 3^e et le 10^e de ce mois. Les mauvais temps continuent de déranger l'arrivée des Courriers ordinaires; ainsi, votre depesche du 10^e m'estant seulement rendue dans le moment, je n'ay pu la lire encore au Roy, et, par conséquent, je ne pouray envoyer aujourd'huy à V. Em^{ee} la réponse de Sa M^{te}.

Elle estoit persuadée, sur le compte que je luy rendis il y a quelques jours, et suivant le mémoire, que j'avois reçu de V. Em^{ee}, de l'affaire arrivée aux deux François, Estudians dans l'Accadémie de Peinture et de Sculpture, qu'il n'y avoit pas lieu de la regarder comme une insulte faite à la Nation, et qu'il seroit nécessaire de demander leur grâce au Pape, s'ils estoient condamnés. Je vois, Mgr, par votre lettre du 10^e que cette affaire va mieux pour eux; s'il est nécessaire de faire quelques pas auprès de Sa Sainteté pour les tirer tout à fait d'embarras, Sa M^{te} veut bien que vous interposiez vos offres pour cet effet, mesme en son nom.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 455, in-fol., fol. 50. — Original signé au tome 462.

1234. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL OTTOBONI.

Versailles, 30 novembre 1705.

Je me suis acquitté, Monseigneur, des ordres de V. Em^{ee} en portant au Roy vos remerciements de la lettre que Sa M^{te} vous a écrite de sa main. Je reçois avec un sensible plaisir de pareilles commissions, puisqu'elles me donnent de nouvelles occasions de recevoir des marques de la parfaite estime que Sa M^{te} a pour V. Em^{ee}, et du gré qu'elle vous sçayt du zèle et de l'attachement que vous faites paroistre pour sa personne.

V. Em^{ce} en a donné encore une nouvelle preuve à l'occasion de la malheureuse affaire arrivée à deux François de l'Accadémie de Peinture et de Sculpture. Je ne doute pas qu'ils ne doivent aux soins et à la protection de V. Em^{ce} le bonheur qu'ils auront de sortir de cet embarras, et M^r le Card. de Janson n'a pas manqué de rendre un compte très exact de tous les pas que vous avez faits pour les en tirer. S'il est nécessaire qu'il parle pour cet effet au nom du Roy, il le fera. Il se loue infiniment des secours qu'il retire de V. Em^{ce} en toutes occasions.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol.

1235. — LE CHEVALIER CHAPPE, SECRÉTAIRE DU CARD. OTTOBONI, AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 8 décembre 1705.

..... Si crede che domani potrà terminarsi l'affare di M. *Paul*, dell' Accademia Reale, benché il Papa non voglia ingerirsene. Non di meno 477¹ ha suggerito al Sig^{re} Card^{le} Carpegna uno spediente, che sarebbe il medemo, et il Notaro, come ancora uno di Giudici del Tribunale dell' istesso Vicario, è venuto dire à 477 che le difese, che il medemo Tribunale haveva fatto fare in favore del carcerato, erano assai ben fatte, e che per giustizia non se gli potera dar nessuna condanna che portasse infamia, anzi che tutte le ragioni apparirano della parte di M. *Paul*. Si è cercato ancora di intimerire non solo tutti li Giudici di quel Tribunale, ma ancora il Capo di esso, pregandolo a far quell' uso di quello giudichera bene di quando gli scrivo, mentre resto perpetuamente, etc.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol. — Lettre autographe signée.

= 1. Chiffre désignant le Cardinal Ottoboni.

1236. — LE CARD. OTTOBONI AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 14 décembre 1705.

..... E terminato il negotio di Monsieur *Pol*, giovine di questa Reggia Accademia e Pensionario di essa, senza la sentenza del Tribunale del Cardinale Vicario, e con Decreto del Papa : *Facto verbo cum Sanctissimo*. Conforme era il desiderio di Monsieur *Person*, Direttore di essa, come pure del S. Cardinale di Janson, che mene ha fatto dire il suo sentimento. Hodie questa sera il

S. Cardinale Vicario me ha fatto esibire con un poco di tempo la sua interpositione appresso Sua Santità per tentare la gratia, essendosi per hora eletta la Città di Ancona, che hà la fortezza migliore di ogni altre dello Stato Ecclesiastico, e dove potra meglio esser trattato il sudetto Monsieur *Pol*....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol. — Lettre autographe signée.

1237. — LETTRE DU CARDINAL DE JANSON.

Rome, 15 décembre 1705.

L'affaire du Sieur *Paul*, Pensionnaire de l'Académie de France, qui eut, il y a quelque tems, une querelle avec des Sbirres, a été jugée, Monsieur, par le Tribunal du Cardinal Vicaire. Il y a eu un Juge qui a été d'avis qu'il fût condamné à mort, et deux autres ont été pour les Galères, étant icy un crime irrémisibile de tuer des Sbirres, sans examiner si c'est en les attaquant ou en se deffendant; mais les principaux de la Congrégation ont été pour la relégation à vie dans la Forteresse de Pérouze ou dans celle d'Ancône, au choix dudit Sieur *Paul*. Comme on espéroit que le Pape luy feroit grâce de luy-même, son affaire ne paroissant pas criminelle, puisqu'il n'avoit tué un Sbirre que parcequ'il avoit tiré un coup de pistolet contre luy, on avoit été conseillé de ne point fournir de deffense; mais ces Juges, voulant terminer cette affaire suivant les loix de ce país cy, ont fait agir l'Avocat et le Procureur des Pauvres, comme ils font ordinairement pour pouvoir donner leur sentence. Mais, comme on a sçeu que cette sentence pouvoit dans la suite faire quelque tort à l'honneur dudit Sieur *Paul*, ne pouvant, dans l'état où je suis, donner mes soins à cette affaire, j'ay prié M. le Card. Ottobon, qui avoit bien voulu y donner les siens dès le commencement, de prier Sa Sté de convertir cette sentence en un Décret, qui porte seulement : *Facto verbo cum Sanctissimo*, comme si cet ordre pour sa relégation venoit immédiatement du Pape, ce qu'on prétend ne faire aucun tort à l'honneur de ceux contre lesquels le Pape prononce de pareils Décrets, ce que le Pape a accordé à M. le Card. Ottobon. Le Décret du Pape ne sera publié que demain, et, comme Sa Sté a déjà fait cette première grâce, j'espère qu'on la pourra porter à la faire toute entière, et j'auray l'honneur de vous rendre compte de ce qui se passera sur ce sujet. Il n'y a eu aucune procédure faite contre le Sieur *Hardouin*, neveu de M. *Mansard*, qui s'étoit

aussy trouvé dans cette affaire contre les Sbirres; ainsy il n'y aura point de sentence contre luy.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol.

1238. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 22 décembre 1705.

..... Il n'y a rien de nouveau, depuis ma lettre du dernier Ordinaire, au sujet de l'affaire des jeunes gens de l'Accadémie Royale, dont l'un a tué un Sbirre. Comme la poste ne fait que d'arriver, je ne puis encore avoir fait aucune instance, de la part de Sa M^{te}, pour demander la grâce entière de celui qui est condamné à une relégation, et j'y vais travailler incessamment.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 455, in-fol., fol. 220 v^o.

1239. — LE CARDINAL OTTOBONI AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 22 décembre 1705.

..... A l'égard de M. *Paul*, Pensionnaire du Roy de son Accadémie dans Rome, je me donnai l'honneur d'en écrire à V. E., par le dernier Ordinaire, ce qu'il s'étoit passez; mais jusqu'à présent l'on ne s'est pas souciez que le Décret aye été mis en exécution, pour tâcher que ledit M. *Paul* se rende luy mesme sur sa parole à la Forteresse de la relégation, d'où je m'offre de vouloir estre sa caution, et en mesme temps le faire sortir de la prison avec honneur, en l'envoyant prendre avec un de mes carosses, et le faire voir par Rome de mesme manière, avant qu'il parte pour Ancône, où je veux espérer que l'on ne demeurera pas longtemps sans en avoir la grâce entière.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol. — Rédigée par Chappe, son Secrétaire.

1240. — LE CARD. DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 5 janvier 1706.

..... Nous avons cru, M. le Cardinal Otthobon et moy, qu'il n'estoit pas à propos, dans les conjonctures présentes où le Pape fait des menaces continuelles au sujet des affaires de Naples, de luy demander, au nom du Roy, la grâce de ce jeune homme de l'Accadémie qui a esté condamné à une relégation perpétuelle, — pour ne point compromettre inutilement le nom de Sa Majesté¹.

— On verra ce que l'on pourra faire pour luy, et, selon que les affaires tourneront, on demandera purement et simplement sa grâce à Sa St^é, en luy représentant tout ce que ce jeune homme a souffert, — où l'on employera le nom de Sa Majesté², — si l'on croit qu'on s'en puisse servir utilement. M. le Cardinal Otthobon a bien voulu prendre soin de cette affaire, et il ne se peut rien ajouter au zèle et à l'attention continuelle qu'il fait paroistre dans toutes celles qui ont quelque rapport au service du Roy.....

Reçue le 21.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 463, in-fol., fol. 6.

= 1, 2. Les mots entre tirets étaient en chiffres.

1241. — POERSON A MANSART.

5 janvier 1706. A Rome.

Monseigneur, — Quoyque les prospéritez dont Dieu et le Roy vous comblent tous les jours en récompense de vostre vertu ne laissent rien à desirer de ce costé là à ceux qui ont l'honneur de s'intéresser en tout ce qui vous regarde, permettez-moy cependant, Monseigneur, de commencer cette année par former des souhaits ardents pour la seule chose sans laquelle tous les honneurs et les fortunes ne sont rien; c'est, Mgr, que vos années soient multipliées et accompagnées d'une santé parfaite, afin qu'une sy belle vie soit encore longtems utile au plus grand Roy du Monde, honorable à la Nation et le plus ferme appuy des Sciences et des Artz, et que je puisse en particulier, jusqu'au dernier jour de ma vie, vous donner des preuves de la sincère inclination que j'ay à vous honorer et vous obéir.

Je vous remercie très humblement, Monseigneur, de la Lettre de crédit que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, et plus encore des bontez que vous témoignez à M. *Hardouin*. J'oze vous dire qu'il fait de son mieux pour en mériter la continuation.

J'ay l'honneur de vous remercier aussy de la lettre que vous avez écrite à Son Eminence en sa faveur. Je l'ay admirée comme je fais tout ce qui vient de vous, Monseigneur, et l'amitié la plus tendre ne peut s'exprimer plus noblement; et je ne doute pas que S. E. ne fasse avec plaisir ce que vous desirez.

S. E. Mgr le Cardinal de Janson estoit assez d'avis que M. *Hardouin* partit pour avoir le bonheur d'estre auprès de vous, et pour esviter ce qui pourroit arriver, avec les parents du mort ou ceux

des filles, qui sont des canailles auxquelles l'on ne doit point se fier ; mais il a fallu attendre que l'affaire fût terminée, de crainte que les Juges, qui ne cherchent qu'à profiter dans toutes les occasions, n'eussent tirés quelques avantages de son départ¹ ; joint à ce qu'il faut lever la caution de deux cents escus Romains, lors que le *Sr Paul* sera sorti de prison, et que d'ailleurs les tems ont été si terribles qu'il n'y a plus même d'ordre pour les Couriers.

Il y en a eue de voilé par les gens du Duc de Savoie, et les autres sont des tems infinis. Jamais l'on n'a veue les Postes dans un si grand désordre ; tous ces dérangemens sont causes que personne ne se met en chemin, et, comme je ne le veut confier qu'en de bonnes mains, afin que son voyage soit heureux, je suis obligé d'attendre que le tems soit un peu plus beau et quelque occasion qui soit bonne et bien seure. En attendans, il désigne et ne sort que pour aller à la messe, à *Sr Andréz*, qui est une Eglise en face de l'Académie².

Pour ce qui est du *Sr Paul*, j'auray l'honneur de vous dire, Monseigneur, qu'il est quazy hors d'affaire. Je dis quazy, parceque *S. E. Mgr le Card. de Janson*, qui est toujours malade, m'a fait dire qu'il demandera sa grâce au Pape, lors que quelques affaires d'une plus grande importance seront terminées ; et ainsy nous espérons qu'il n'ira point à sa relégation. Ce n'est pourtant qu'une espérance, car, avec les Italiens, il faut toujours ce meffier de leurs promesses et ne compter pour seur que ce que l'on tient bien.

Il est difficile d'exprimer, Monseigneur, combien cette affaire a fait de bruit dans Rome. Il sembloit que l'honneur de la Nation dépendoit du succès qu'elle auroit, et l'on attendoit aussy avec beaucoup d'impatiance les réponses de la Cour.

Pour moy, je n'ay jamais doutté un momment qu'elles ne fussent favorables, les Pensionnaires n'ayant aucun tort. Estant sous l'honneur de vostre puissante protection, il n'y avoit rien à craindre ; vostre bon cœur et le crédit, que vous meritez et que vous avez auprès de Sa Majesté, m'assuroit d'un bon succès, et, en effet, l'Académie du Roy, qui a toujours été soutenue avec honneur sous les autres Ministres qui méritoient moins de l'estre que vous, Monseigneur, n'avoit garde d'estre méprisée et abandonnée, dans une occasion où la gloire du Roy et la vostre sont intéressées.

Je vous supplie très humblement, Mgr, de m'honorer de vos ordres pour le *Sr Paul* ; car, s'il sort de là, il est impossible qu'il

reste en ce païs; il n'y auroit point de suretez pour sa vie, et mesme l'on dit que le S^t Père ne trouveroit pas bon qu'il y restât.

Depuis que j'ay obtenu une lettre de S. A. Mgr le Duc de Parme pour faire coppier dans ces Palais Farnèze et Quigi, quelques-uns de nos Messieurs y vont dessiner et le S^r *Cassinat* commence à faire une copie du beau tableau de la Gallaté de *Raphaël*, de la mesme grandeur de l'original, c'est-à-dire de neuf pieds de haut sur six de large.

Après ce tableau finy, il souhaiteroit bien avoir l'honneur de se rapprocher de vous, Monseigneur. Il m'a dit avoir eu l'honneur de vous en escrire, et qu'il espère beaucoup de vostre bontez.

A l'esgard de M. l'Abbé *Hardouin*, je luy ay [remis] vostre lettre; il m'a dit qu'il avoit eu l'honneur de vous escrire.

Messieurs les Pensionnaires ne vont plus au Vatican, tant parcequ'il y a loing et qu'il fait un très villain tems, que parceque S. S. y est retournée et qu'elle a de la peine d'y voir du monde. Lors que le tems sera plus beau et que le Pape sera logé à Monte-Cavallo, ils retourneront.

Pour les consoler, ils ont les plus belles choses du *Carache* et le Petit Farnèze de *Raphaël*.

Madame Poerson, qui vous honnore au delà de tout ce que l'on peut dire, commence cette année comme elle a finie l'autre, c'est-à-dire, Monseigneur, en faisant des vœux continuels pour la prolongation de vos jours, et elle vous demande, avec beaucoup de respect, la continuation de l'honneur de vostre protection.

Je prend la liberté de vous la demander aussi, Monseigneur, et vous supplie de me faire connoistre ce qu'il faut que je fasse pour la mériter et pour estre par effet, autant que je le suis par une très respectueuse inclination, Mgr, votre très humble et très obéissant serviteur.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Ce paragraphe analysé dans Lecoy, p. 134, à la note.

2. Sant' Andrea della Valle.

1242. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE JANSON.

Versailles, 11 janvier 1706.

..... Sa M^{té} a veu ce que V. E. a fait en faveur du S^r *Paul*, Pensionnaire de l'Accadémie de France à Rome. J'espère que cette

affaire se terminera heureusement pour luy en l'estat où V. E. l'a mis.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 455, in-fol., fol. 210 v°. — Original signé au tome 462.

1243. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL OTTOBONI.

Versailles, 11 janvier 1706.

..... Le Roy a veu avec beaucoup de plaisir les effets de l'attention de V. Em^{ce} à ce qui regarde la Nation dans toutes les démarches que V. Em^{ce} a faits en faveur du Sieur *Paul*, Pensionnaire de l'Accadémie de France à Rome. Je la supplie de croire qu'on ne peut estre plus sensible que je le seray toujours à tout ce qui la regardera, ny desireray davantage les occasions de luy marquer que je suis avec respect, etc.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 459, in-fol.

1244. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE JANSON.

Versailles, 25 janvier 1706.

..... Sa Majesté a aprouvé les raisons qui ont déterminé V. Em^{ce} à différer de demander au Pape la grâce des jeunes gens de l'Accadémie qui ont été condamnez. Son intention est toujours que V. Em^{ce} la sollicite, mais Sa Majesté remet à la prudence de V. Em^{ce} de le faire lors que vous le jugerez à propos.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 462, in-fol. — Lettre originale signée.

1245. — LE CARDINAL OTTOBONI AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 31 janvier 1706.

..... J'ay pris la liberté de suggérer au Pape de faire la grâce entière à M. *Paul*, à laquelle Sa Sté ne me l'a pas niée entièrement, et, suivant les notices que j'en ay, il desire de la faire; mais, craignant que dans l'advenir les autres Nations se volusse prévaloir de l'exemple, il veut prendre des précautions qu'il ne paroissent pas, et je n'oublieray rien pour les faire exécuter.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 468, in-fol. — Rédigée par Chappe, son Secrétaire.

1246. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 2 février 1706.

..... M. le Cardinal Otthobon a parlé au Pape pour faire grâce dèz à présent au Sieur *Paul*, Pensionnaire de l'Accadémie de

France. Le Pape luy a témoigné qu'il falloit que ce jeune homme allast à sa relégation à Ancône, ce que je croy qu'il faudra qu'il exécute. Cependant j'apprens, par M. le Cardinal Otthobon, que M. le Cardinal Paulucci luy a dit qu'il ne doutoit pas que Sa St^é ne luy fist grâce, mais qu'il croyoit que Sa St^é prendroit son tems pour la faire d'une manière secrète, de crainte que cette grâce ne tirast à conséquence pour la suite. Pourveu que la grâce soit faite et que ce jeune homme soit en liberté, il importe peu de la manière; si cependant cela ne s'exécutoit pas, j'en parleray à Sa St^é de la part du Roy, ainsi que vous me l'avez mandé.....

Reçue le 21.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 463, in-fol., fol. 121 v^o.

1247. — LE CARD. DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 9 février 1706.

..... M. le Cardinal Ottobon a parlé au Pape pour la grâce de ce jeune homme de l'Académie. Comme Sa St^é ne luy a rien dit qui puisse faire espérer qu'elle l'accordera, je me réserve de luy en parler dans la première audience qu'Elle me donnera. J'ay peine à croire qu'Elle ne la puisse refuser. Cependant M. *Hardouin*, neveu de M. *Mansart*, qui n'est point entré dans toutes ces procédures, s'en retourne en France; je puis asseurer le Roy de sa sagesse et de l'application qu'il a eue pour pouvoir bien servir en sa profession.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 463, in-fol., fol. 156.

1248. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 16 février 1706.

..... Dès que ma santé pourra me permettre d'avoir audience du Pape, je tascheray d'obtenir la grâce de ce jeune homme de l'Académie qui est condamné à une relégation au chasteau d'Ancône. Je vous ay déjà fait sçavoir que M. *Hardouin*, neveu de M. *Mansart*, estoit party d'icy et qu'il ne se trouve point embarrassé dans ce procèz.....

Reçue le 7 mars.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 463, in-fol., fol. 166 v^o.

1249. — LE CARDINAL OTTOBONI AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 16 février 1706.

..... J'ay encore un affaire fort à cœur, que je voudrois que le

Pape fist la grâce entière à M. *Paul*. J'en parlai encore en dernier lieu à Sa S^{te}, lequel a intention effectivement de le mettre en liberté; mais il veut laisser passer encore quelque temps pour en éviter les apparences.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 468, in-fol. — Rédigée par Chappe, son Secrétaire.

1250. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL OTTOBONI.

Versailles, 22 février 1706.

..... Sa Majesté a sçeu, par M. le Card. de Janson, toutes les démarches que V. Em^{ce} a faites auprès du Pape en faveur de M. *Paul*. Elle voit tousjours avec un égal plaisir la continuation du zèle que vous marquez en toutes occasions pour les choses qu'Elle desire, et j'ose vous assurer que personne ne s'intéresse plus que moy à la parfaite satisfaction qu'Elle en témoigne.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 468, in-fol.

1251. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 3 mars 1706.

..... Je priay le Pape, dans ma dernière audience, d'accorder la grâce au jeune homme de l'Académie qui a tué un Sbirre et qui a esté condamné à une relégation perpétuelle au chasteau d'Ancône. Elle me témoigna quelque peine d'accorder si promptement cette grâce, en disant qu'Elle ne conserve le bon ordre à Rome qu'en soutenant les Sbirres lors qu'ils exécutent les ordres qu'on leur a donnés; cependant qu'Elle chercheroit les moyens de faire sans éclat ce que Sa M^{te} peut desirer en cette occasion, et ce que j'ay pu pénétrer d'ailleurs est que Sa S^{te} voudra que ce jeune homme aille à Ancône, et qu'Elle donnera ensuite la grâce ou du moins qu'Elle donnera les mains qu'il puisse se sauver de cette forteresse et se retirer ensuite en France avec seureté.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 468, in-fol.

1252. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 9 mars 1706.

..... J'ay insisté, dans ma dernière audience, pour obtenir la grâce de ce jeune homme de l'Accadémie qui a tué un Sbirre, et j'ay représenté à Sa S^{te} qu'il ne seroit pas de sa justice, ny de ce

qu'elle doit au Roy, de refuser cette grâce à ce jeune homme lors qu'Elle avoit fait sortir de prison le Gentilhomme du Comte de Lamberg¹ et fait grâce à celuy de M. l'Ambassadeur de Venise, qui avoient maltraité les Sbirres, sans que l'un ny l'autre de ces Ambassadeurs la luy eussent demandée. Sa S^{té} m'a déclaré qu'Elle avoit quelque peine de donner cette grâce par un acte public, à cause des conséquences, mais qu'Elle changeroit la relégation de ce jeune homme du chasteau d'Ancône à celuy de Pérouze, qui est plus près d'icy, et que là Elle donneroit ordre qu'on le laissast évader deux jours aprèz, et qu'ainsy il pourroit retourner seurement en France, sans craindre aucun embarras dans la suite. J'ay crû qu'il falloit accepter cet offre, pour sortir d'affaire ce jeune homme et tirer le Pape de l'embarras où il se trouvoit. Ainsy voilà une affaire qui va se consommer.....

— Reçue le 18.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 464, in-fol., fol. 7.

= 1. Ambassadeur du Saint-Empire.

1253. — LE CARDINAL OTTOBONI AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 9 mars 1706.

..... Sa Sainteté m'a dit que Il faisoit la grace à M. *Paul*, Pensionnaire du Roy; mais, pour éviter les apparences, il seroit conduit à la forteresse de Pérouze, au lieu de celle d'Ancone, où il avoit été relégué, pour estre plus près d'icy; et, deux ou trois jours après qu'il y seroit arrivé, Il donnerat ordre qu'il soit mis entièrement en liberté, ayant eu en mesme tems commission de le dire à M. le Cardinal de Janson, ce que j'ay fait, et Son Eminence a témoigné d'en estre satisfait.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 468, in-fol. — Rédigée par son Secrétaire, le Chevalier Chappe.

1254. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE JANSON,
CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE A ROME.

Versailles, 15 mars 1706.

..... Le Roy a veu, Monseigneur, ce que V. Em^{te} écrit des instances qu'elle a fait au Pape pour obtenir la grâce du jeune homme de l'Accadémie qui a été condamné à un banissement. Ce que Sa S^{té} a répondu à V. Em^{te} la met en état de luy demander

encore avant son départ¹ l'exécution de sa parole ; et, puisque le Pape n'a de la difficulté que sur la manière de luy rendre la liberté, il paroît peu important que ce soit comme il le propose, ou autrement.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 463, in-fol., fol. 188 v°.

= 1. Le rappel du Cardinal de Janson venait d'être décidé.

1255. — 27 mars 1706. — Il a esté leu une lettre de Mons. *Poerson*, à présent Directeur de l'Académie de France à Rome, par laquelle il fait les complimens de la nouvelle année à la Compagnie. Le Secrétaire luy fera réponse, ainsi qu'il s'observe en pareilles rencontres...

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 26.

1256. — POERSON A MANSART.

6 avril 1706.

Monseigneur, — Son Éminence M. le Card. de Janson, qui m'honore toujours de son amitié, m'a fait l'honneur de me montrer la lettre que vous luy avez escrite, en datte du 18 février, dans laquelle vous luy tesmoynez, dans les plus beaux termes du monde, combien vous prenez de part aux dernières marques d'estimes et de confiance que le Roy vient de donner à Son Ém^{ce}, qui auroit voullut de tout son cœur que M. *Hardouin* eût pu s'en retourner avec elle, ainsy que vous marquez le desirer dans votre lettre ; mais les périls qu'il courroit icy, et le juste empressement qu'il avoit d'estre auprès de vous, a obligé de prendre un autre parti. S. Ém^{ce} a escrit au Roy en sa faveur, et j'espère que sa bonne conduite, et surtout votre puissante protection, le mettront en estat de souttenir glorieusement l'honneur de vostre nom¹.

S. Ém^{ce} est, grâce au Ciel, parfaitement guérie. Elle a eue plusieurs audiences du Pape qui, dès la première, lui promit la liberté du *S^t Paul*, sous condition qu'il yroit à Pérouze, pour, après y avoir passé deux jours, le laisser aller, ce qui devoit s'exécuter peu de tems après ; mais, comme cette Cour est fort irrésolue, l'on dit à présent qu'il faut qu'il aille à Sinigaglia, qui est une ville sur les bords de la Mer Adriatique, et cela, dit-on, afin que la grâce se fasse avec plus de secret et que les Impériaux n'ayent pas sujet de dire que S. S. accorde trop aisément des grâces aux François. Cependant ny l'un ny l'autre ne se fait, et

le pauvre malheureux est toujours en prison, où, pour surcroît de disgrâce, il a eu la petite vérolle; j'y ait apporté tous mes soins, et, Dieu mercy, il est entièrement guéri. Je vous advoue, Monseigneur, que cette affaire m'a donné de grands mouvemens, car les destours et longueurs de M^{rs} les Italiens sont terribles, joint à la fascheuse maladie de S. E. M. le Card. de Janson, qui, l'ayant pendant long tems empeschée d'agir, nous a furieusement retardé.

J'avois besoin, Monseigneur, de la lettre dont il vous a plut m'honorer, en datte du 8 mars, pour me donner des forces qui fussent capables de surmonter tous les désagrémens qu'il y a à traiter avec ces Messieurs cy; mais, Monseigneur, vostre précieuse lettre, que je chérit et honnore de tout mon cœur, m'a ranimé de telle sorte que je sens croistre mon courage, et m'imagine en avoir plus d'esprit. Ouy, Mgr, quelques choses qu'il vous plaise me faire l'honneur de me commander, je me flatte de pouvoir tout entreprendre et de tout exécuter, aydez de vos bontez et soutenus de l'honneur de vostre généreuse protection.

S. Ém^{ce} a passé quelques jours à Albane, d'où elle reviendra ce soir. Elle m'a fait l'honneur de m'y inviter; mais il m'est du tout impossible de descoucher de l'Accadémie, et cette Ém^{ce} a eue la bonté de recevoir mes excuses. Elle a escrit à Gennes pour avoir une Gallère de la République, parcequ'il y a des Armateurs de Flessingue, dans ces mers, qui enlesve presque tous les bâtimens. Le départ de S. Ém^{ce} sera pour la my-may; c'est, je vous l'advoue, Monseigneur, une vraye perte pour la Nation et pour moy en particulier, qui recevoit journallement des marques d'une bontéz particulière.

L'on dit que Mgr de La Trimouille viendra dans peu de Naples pour prendre soins des affaires du Roy. Chacun dit beaucoup de bien de ce Seigneur; lors que j'auray le bien de le connoître, j'auray l'honneur de vous en informer plus particulièrement.

J'ay leue vostre lettre à M. l'Abbé Hardouin, qui m'a parut véritablement touché de doulleurs d'avoir eu le malheur de vous desplaire; il dit estre absolument revenu de ses premières pensées et m'a chargé de vous supplier de voulloir bien luy pardonner le passéz, vous prométant, Monseigneur, de se ranger à l'avenir en toute soumission à vostre vollonté.

Permettez moy, s'il vous plait, de me joindre avec luy pour

vous demander très humblement son pardon ; sa grande jeunesse, son tempérament, plein de feu, et l'air bruslant de ce païs l'ont peut-estre un peu desrangé ; mais, Mgr, il me paroist revenu de bonne foy. Il n'a plus d'autres desirs que l'honneur de vous plaire et de tascher de mériter l'honneur de vostre amitez. Sy, comme je l'espère, vous voulez bien la luy accorder, je vous supplie très humblement, Mgr, de voulloir bien donner vos ordres à ce que l'on m'envoye le consentement de son Général, l'attestation des Médecins et l'assurance de la pension de 4 ou 500 l. Avec cela, j'espère terminer cette affaire en peu de mois, parceque j'ay quelques connoissances en ce païs et, plus encore, qu'ayant l'honneur de vos ordres, j'en seray plus heureux dans la réussite, et, quelque difficile que soit l'affaire, je compte d'en venir à bout.

Il ne seroit pas mesme nécessaire qu'il fût icy pour cela, au contraire. Sy vous jugiez à propos de le faire retourner avec Son Ém^{ce}, les choses n'en yroient pas plus mal, à ce que l'on m'a dit icy. Ainsi, Monseigneur, j'attendray, avec beaucoup de respect et de soumission, l'honneur de vos ordres.

Le S^r de *Cassinat* s'est donné l'honneur de vous escrire pour vous supplier, Monseigneur, de voulloir bien luy accorder son congé. Il paroist mortifié de ce que vous ne m'avez point honoré de vos ordres à ce sujet ; il brusle d'impatiance d'avoir le bonheur de s'approcher de vous et espère de vostre bonté que vous voudrez bien luy accorder cette grâce.

M. le Grand Prieur de France² est arrivé hier au soir en cette ville. J'ay eue l'honneur de luy faire la révérence. Cette Altesse m'a fait l'honneur de me recevoir avec beaucoup de bontez ; elle est logée chez Son Ém^{ce} M. le Card. de Janson.

L'honneur que vous faites à Madame Poerson m'enhardit, Monseigneur, à vous importuner du récit d'un petit accident qui luy est arrivée. Il y a quinze jours, qu'allant à la Messe le pied luy manqua sur l'escalier ; elle estoit seule. Elle roulla plusieurs marches avec risques de se tuer ; cependant, avec un bonheur dont nous ne sçaurions trop remercier le Seigneur, elle en fut quitte pour une foulure au pieds. Son Ém^{ce} en ayant été aussy tôt advertie, elle eut la bonté de luy envoyer son Chirurgien, qui nous promet qu'avec peu de remèdes et beaucoup de repos, elle en sera bientôt quitte. Pendant sa retraite, elle employe la meilleur partie de son temps à prier le Seigneur qu'il conserve vos jours, et vous prie très humblement de luy permettre de vous

assurer de ses profonds respects. Je fais la mesme chose, et suis très respectueusement, Monseigneur, votre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Ce paragraphe analysé en deux lignes; Lecoy, p. 134, à la note.

2. Philippe Chevalier, de Vendôme, né en 1635 et mort en 1727. *Poerson* était, sans le savoir, bien mauvais courtisan, car le Grand-Prieur n'allait en Italie, où il resta cinq ans, qu'à l'état de véritable exil, à cause de la façon dont il avait, en 1705, compromis par son immobilité le succès de son frère le Duc de Vendôme à la bataille de Cassano.

1257. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 6 avril 1706.

..... Le jeune homme de l'Académie qui est prisonnier n'a pu estre transféré à Sinigaglia pour luy permettre ensuite de retourner en France, parcequ'il a eu la petite vérole; mais, dès que sa santé le luy pourra permettre, on le fera partir.....

— Reçue le 23.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 464, in-fol., fol. 148 v^o. — Communiqué par M. Tausserat.

1258. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 20 avril 1706.

..... A l'égard du jeune homme de l'Académie, il doit partir incessamment pour aller à Sinigaglia où on le laissera évader pour s'en retourner en France.....

— Reçue le 7 mai.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 464, in-fol., fol. 210. — Communiqué par M. Tausserat.

1259. — MARIGNIER A POERSON.

1^{er} may 1706. A Versailles.

Je puis, Monsieur, vous assurer que je n'ay reçu aucune lettre de vous depuis celle du 5 janvier dernier, qui ne m'a été remise que le 20 février ensuivant. Sy vous m'avez écrit le 1^{er} février, je ne l'ai pas reçue. J'ay trop d'estime pour vous pour avoir négligé d'y répondre.

A l'égard de la première, vous ne me parliez que de ce qui concernoit l'affaire du S. *Paul*, que je croy à présent en pleine liberté. Je vous prie, à votre comodité, de vouloir bien m'informer de la manière dont toute cette fascheuse affaire a été termi-

née. et de ne point mettre vos lettres dans aucun paquet, car elles ne me seroient pas fidèlement rendues comme l'a été celle du 13 avril dernier, que j'ay bien reçue, et à laquelle je fais réponse, et vous envoie une Lettre de crédit, de six mil livres, de Monsieur le Surintendant pour vous mettre un peu au large.

Vous pouvez conter que j'auray toute l'attention possible pour maintenir votre credit et l'honneur de la Nation, et que je suis, avec une très parfaite sincérité, Monsieur, vostre très humble, etc.

MARIGNIER.

Archives nationales, O¹ 1937.

1260. — MARIGNIER A POERSON.

Brouillon de réponse.

[12 may 1706.]

Il y a près de huit jours, Monsieur, que j'ay reçu celle que vous avez pris la peine de m'écrire le 13 avril dernier, à laquelle j'aurois répondu sur le champ si M. le Surintendant avoit été icy; mais, comme le Roy estoit pour trois jours à Meudon¹, j'espérois luy faire signer la lettre de crédit de 6,000 l., cy-jointe, lors qu'il reviendrait, et vous l'envoyer aussitost. Mais, ayant appris qu'une incommodité de M. le Surintendant ne luy a pas permis d'aller à Meudon, j'ai pris le parti de lui écrire d'icy pour luy faire entendre le besoin que vous avez de fonds.

Voilà la vérité toute pure, et je puis vous assurer que je n'ay point reçu la lettre du 12 février; je n'aurois pas manqué de vous faire réponse. Il faut que vous l'ayez mise dans quelque paquet où elle aura été supprimée.

Écrivez moy donc directement et comptez que vous aurez réponse, et que, [pour] tout ce que vous ferez à Rome, vous ne manquerez pas de crédit.

Je puis ajouter que ce ne sont point les présens qui m'y engageront; je vous prie, de tout mon cœur, de n'y pas penser, et d'estre persuadé que je fais plus de cas de vostre estime et de l'honneur de votre amitié que de tous les aromates d'Italie et qu'on ne peut estre, plus sincèrement, ni de meilleur cœur que je suis, Monsieur, etc.

— Ma lettre d'envoy est du 12 may 1706.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Du mercredi 5 mai au vendredi 7. — Dangeau, XI, p. 96-7.

1261. — POERSON A MANSART.

11 may 1706. A Rome.

Monseigneur, — Le *S^r Paul* est enfin hors de prison, après bien de la peine, des soins et de l'argent. Il est dans l'Accadémie, d'où il ne sortira que pour aller à Sinigaglia, lieu de sa rélé-gation, ou peut-estre tout droit en France avec S. Ém^{ce} M. le Card. de Janson. C'est à quoy nous travaillons, et nous en serons éclairci en peu de tems. Nous avons, Monseigneur, des obligations très particulières à M. le Card. de Janson et à M. le Card. Ottobon, qui ont fait tout ce que l'on pouvoit faire dans une conjuncture aussy fascheuse que celle là.

M. le Card. de Janson ne partira que le 20 de ce mois, parceque l'on espère que Sa S^{té} fera une promotion de Cardinaux le 17; d'ailleurs, la gallère que fournit la République de Gesne n'est pas encore arrivée.

Le portrait du Roy, celui de Mgr et le vostre, que j'ay mis dans l'Accadémie, ont extrêmement plû, et M. le Card. de Janson m'en a demandé une copie de mesme grandeur pour porter en France. M. le Card. Ottobon en a souhaité une aussy; Monseigneur Jory (Giori?) et plusieurs autres personnes de distinctions m'ont prié de leur permettre d'en faire faire des copies, ce que je fais avec plaisir.

J'ay eue l'honneur de disner, il y a huit jours, avec S. Exc. M. l'Ambassadeur d'Espagne, où estoient M^{rs} les Cardinaux de Janson et Del Giudice; ce dernier estoit cy devant Vice-Roy de Sicile. L'on parla du portrait du Roy, et S. Ex. me promit de le venir voir au premier jour, c'est à dire après la Promotion et le départ de S. Ém^{ce}, car, à présent, ces Seigneurs ont des affaires en quantité.

Vous m'aviez fait l'honneur, Monseigneur, de me promettre de l'argent par vostre lettre du 8 mars; mais, malheureusement pour moy, je n'ay point encore reçu l'honneur de vos ordres à ce sujet. Cependant j'oze vous dire, Monseigneur, que, du depuis la fin de janvier jusqu'à ce jour 11 may, il m'a faslut, malgré toute mon esconomie, emprunter bien de l'argent pour fournir aux dépences de l'Académie.

Je vous supplie, Monseigneur, de m'ordonner une gratification telle qu'il plaira à vostre bonté, vous assurant que j'ay eue des

peignes intinies. Depuis ce matin que j'ay commencé cette lettre, il m'a faslut sortir trois fois, et enfin je retourne de chez M. le Card. Pauluccy, qui nous veut bien nous faciliter le départ du S^r Paul avec Son Ém^{ce} M. le Card. de Janson. Sy cela a son effet, j'auray l'honneur de vous en informer.

Je prend la liberté, Monseigneur, d'envoyer à Madame quelques boëtes de ce pais cy ; je vous supplie très humblement d'en vouloir bien agréer quelques unes, aussy avec les respects très profonds de Madame Poerson et les miens, qui seront etternels, personne au Monde n'estant sy véritablement ny sy respectueusement que je le suis, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

1262. — POERSON A MANSART.

18 may 1706. Rome.

Monseigneur, — J'eus l'honneur de disner devant hier avec S. Ém^{ce} M. le Card. de Janson, M. de La Trimouille¹, un Envoyé d'Espagne et deux Abbés de distinction. L'on parla de vous, Monseigneur, dans les plus beaux termes du Monde, et S. Ém^{ce}, à son ordinaire, rendit à vostre méritte toute la justice qui luy estoit deue.

L'on parla beaucoup de la Promotion, laquelle s'est enfin faite hier. Je n'ay pas manqué, après avoir laissé M. le Card. de Janson au Consistoire, à estre des premiers à rendre mes devoirs à M. le Card. de La Trémouille², qui m'a fait l'honneur de me recevoir avec beaucoup de bontéz. J'ay esté faire des compliments aussy à M. le Card. Fieschy³, de qui j'ay l'honneur d'estre particulièrement connu, et qui est venu plusieurs fois à l'Accadémie. Je me suis rendu aussy chez M. le Card. Priully⁴, cousin-germain de M. le Card. Ottobon, duquel je reçois bien des honneurs et des amitez.

Je n'auray pas l'honneur de vous faire le détail de cette grande et belle Promotion⁵, parceque j'ay celuy de vous envoyer la liste; j'auray seulement l'honneur de vous dire, Monseigneur, que cela resjouit extrêmement la pauvre Rome pour la dépense que ces Seigneurs seront obligés de faire et pour le grand nombre de Domestiques à qui cela donnera du pain, dont la pluspart du peuple manque aujourd'huy.

Nous avons tant fait de pas et de fatigues qu'enfin le S^r Paul n'yra point à sa rélégation, et S. Ém^{ce} a bien voullut m'accorder qu'il yroit en France sur sa gallère, laquelle partira dans trois ou quatre jours.

S. É. M. le Card. de Janson doit partir demain en litière pour Florence, puis à Léricy, où il montera sur la gallère qui doit l'y attendre⁶. Je ne puis vous exprimer, Monseigneur, combien le plaisir de revoir bientôt S. M., et d'abandonner bientôt ce pais et ceux qui l'habitte, a restably cette Éminence en bonne et parfaite santé. Elle est d'une joye extraordinaire; aussy chaqu'un dit icy que jamais Ministre n'a mieux servi son Prince, ny n'a reçu plus d'honneur, ny reçu plus de marques d'une véritable reconnaissance qu'en a eue ce grand Cardinal.

Ne pouvant, Mgr, avoir le bonheur d'estre témoin de vos embrassements à son arrivée, permettez moy, s'il vous plaît, de me faire un plaisir en idée des amitez réciproques que deux excellents Ministres en différent genre se feront à leurs premières entrevues, heureux si j'ay le bonheur d'estre quelque fois nommé dans leurs entretiens.

J'ay, Monseigneur, fait présent d'un grand portrait du Roy à S. Ém^{ce}, et en outre, avec sa bordure, à M. le Card. Ottobon; M. le Card. de La Trimouille m'a desjà fait pressentir pour en avoir un pareil. Tous ces présents me font honneur et sont utiles à l'Académie et nous gagnent, à la vérité, la protection de ces grands Princes de l'Église; mais, en faisant bien le service du Roy et le vostre, Mgr, ayez, je vous supplie, la bonté de me permettre de faire entrer dans mon compte telle somme pour gratification qu'il vous plaira. Vous estes mon seul Maistre et bienfaicteur; sans vostre secours je me ruine, avec beaucoup d'honneur à la vérité, mais cela ne suffit pas. D'ailleurs, il y a quatre mois, Mgr, que je suis obligé d'emprunter de l'argent pour souttenir l'Académie. Ainsy, Mgr, j'oze vous répéter ma très humble prière de voulloir bien mettre une ligne favorable pour moy, et je seray d'autant plus obligé de continuer mes prières pour la prolongation de vos jours.

Madame Poerson, qui prend la liberté de vous assurer de ses proffonds respects, ne cesse d'avoir vostre chère santé pour objet dans les siennes; en sorte que je puis vous assurer, Monseigneur, qu'il n'y a personne au Monde qui soit plus sincèrement, ny avec

un respect plus proffond que je le suis, Monseigneur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Le Cardinal de La Trémouille, successeur du Cardinal de Janson comme Chargé d'affaires de France à Rome.

2. Nommé au titre de la Trinité-du-Mont, fréquemment donné aux Français.

3. Lorenzo Fieschi, Génois, Cardinal au titre de Sainte-Marie-de-la-Paix, Archevêque d'Avignon, puis de Gênes, Nonce extraordinaire en France de 1701 à 1705; mort en 1726.

4. Pietro Priuli, Vénitien, Cardinal au titre de Saint-Adrien, né en 1669, mort en 1728.

5. Elle était composée de vingt Cardinaux. Sauf un Allemand, le Duc de Saxe-Naumbourg, et un Français, le Cardinal de La Trémouille, elle n'était composée que d'Italiens, parmi lesquels deux ont été Papes, Lorenzo Corsini (Clément XII, 1730-40) et Michele-Angelo Conti (Innocent XIII, 1721-3). L'un des Cardinaux de cette Promotion était Filippo-Antonio Gualterio, alors Nonce en France depuis 1701, à qui l'Abbé Passionei apporta la barrette; il resta particulièrement Français et a été très justement membre honoraire de notre Académie des Inscriptions; il mourut à soixante-neuf ans, en 1728. — Cf. Dangeau, XI, 112.

6. Lerici, port à deux lieues de la Spezia.

1263. — LE CARDINAL DE JANSON AU MARQUIS DE TORCY.

Florence, 27 mai 1706.

..... M. le Cardinal Ottobon a agy avec tant de bonté avant mon départ¹ pour procurer que ce jeune homme de l'Académie, qui estoit condamné d'aller prisonnier à Sinigalia, n'en fit pas le voyage, qu'on a fermé les yeux qu'il partît sans bruit de Rome et vint sur la galère qui porte mon équipage à Marseille.....

Reçue le 11 juin 1706.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 469, in-fol., fol. 167. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal de Janson cessa de s'occuper des affaires de Rome le 17 mai 1706. (Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 469, fol. 118.)

1264. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

1^{er} juin 1706. A Rome.

Monsieur, — Nous aprismes vendredy, 28 may, la triste nouvelle de la levée du siège de Barcelonne. Il est impossible de vous

exprimer la confusion où ce terrible accident nous a mis¹. L'on n'ozeroit quazi se montrer. Les Allemans, les Anglois, et presque tous les Italiens, en témoygnent une joye insultante, à laquelle l'on ne peut résister, et ces grands raisonneurs conclue[nt] de ce fascheux événement la perte totale de la Monarchie d'Espagne, tout au moins. Pour moy, je vous diray franchement que je suis plus désolé que qui que ce soit; car, outre ce que je sens des malheurs publics, je suis sans argent depuis la fin de janvier, et cela avec des loyers à payer, un procès criminel à soutenir² et à fournir aux autres besoins de l'Accadémie, qui ne sont pas petits, et tout cela dans un pays où, à la vérité, je reçois beaucoup d'honneurs et de compliments, avec lesquels je ne payerois pas le pain qui se mange en un jour à l'Accadémie.

Jugez de là, Monsieur, de la triste situation où je me trouve et combien les choses sont différentes des idées que nous nous estions formée³. Cependant je tascheray de reprendre courage, sy vous me faites l'honneur de me continuer votre généreuse protection. Je souhaiterois bien aussy une lettre de recommandation de M. le Surintendant, ou de M^r de Torcy, auprès de M. le Card. de La Trimouille; car, bien que j'aye eue l'honneur de manger avec luy chez M. le Card. de Janson, et que cette Em. eût la bonté de luy dire que j'étois Gentilhomme, que j'avois l'honneur d'appartenir au Roy, et beaucoup d'autres choses les plus obligeantes du monde, cela, comme vous sçavez, ne suffit pas, et j'ay absolument besoin de lettres de créances des Ministres.

Je n'ay pas ozé l'escrire à M. le Surintendant, m'imaginant bien qu'il aura eue la bonté d'y penser; mais à vous, Monsieur, pour qui je n'ay rien de cachéz, je prends la liberté de vous le dire, afin que, sy par malheur j'estois oublié de mondit Seigneur Surintendant, vous eussiez la bonté de l'en faire ressouvenir; je vous en serois très obligé.

Nous avons sçeu icy que S. Em^{te} M. le Card. de Janson avoit esté indisposé à Siène; que cependant cela n'avoit pas empesché la suite de son voyage. Bien des gens doutte que cette Eminence se mette sur la Gallère Gènoise, parceque les Anglois et Hollandois, estant les maistres de la mer, pourroient bien visiter cette Gallère.

Je n'ay reçu qu'une petite lettre de M^r *Hardouin* deux jours après son arrivée à Paris, qui n'estoit qu'un petit compliment. Je serois pourtant bien aise de sçavoir comme il a l'honneur d'estre

avec vous et auprès de M. son oncle, et s'il a remontré sincèrement combien l'air de ce pais est contraire à M^r son frère⁴.

Pardonnez moy tout ce que je prend la liberté de vous escrire. Je suis, avec respect, Monsieur, votre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. La lettre était datée de 1705, mais, l'abandon du siège de Barcelone étant du 12 mai 1706, la lettre est forcément postérieure. Philippe V, sans forces suffisantes, fut forcé de reculer jusqu'au nord de l'Espagne, et, le 25 juin, l'armée Portugaise entra à Madrid, où elle proclama Charles III.

2. Celui de *Paul* et du jeune Hardouin.

3. Depuis : « Nous aprîmes », Lecoq, p. 133-4.

4. C'est-à-dire l'Abbé Hardouin.

1265. — POERSON A MARIGNIER.

8 juin 1706. Rome.

Monsieur, — Voicy la quatriesme lettre que j'ay l'honneur de vous escrire au sujet du pressant besoin où je suis d'argent. Je n'ay point de bien en ce païs, ny assez de crédit pour souttenir pendant cinq mois une dépense comme celle-cy. C'est un espèce de miracle que j'ay pu y résister; mais, à vous dire vray, je ne sçais plus où donner de la teste. Cela fait un mauvais effet en ce païs, où nous avons beaucoup d'ennemis et dans un temps où l'on fait ce que l'on peut pour faire soulever le Royaume de Naples en faisant courir le bruit que la France est très mal, à quoy la levée du siège de Barcelonne n'a pas peu contribué; et, d'abondant, il est venue un Courrier de Cologne, qui a aporté la triste nouvelle de la défaite de l'armée commandée par M. de Villeroy¹ avec la prise de tout le canon, bagage, les villes de Louvain et de Bruxelles, et la descouverte que l'on a fait des intelligences que M. de Bavière avoit avec les ennemis. Comme nous n'avons point de Courriers et que mesme celuy de l'Ordinaire de Lion n'est point arrivé, sans que l'on sçache s'il a esté tué ou noyé, nous sommes très consternéz et ne sçavons que dire.

Enfin, Monsieur, chaqu'un est fort triste, et moy particulièrement d'estre sans argent et ne sçavoir où en trouver; faite moy la grâce de m'enseigner ce qu'il faut que je fasse pour éviter de pareilles disgrâces, car il m'est absolument impossible d'y résister.

M. Lopez, qui est party avec M. le Card. de Janson, sera dans peu à Paris et vous remettra la boëtte que je luy ait mis entre les

maines pour vous estre rendue, ainsy que je vous l'ay marqué dans mes précédentes. C'est [un homme] parfaitement honneste et qui est très bien auprès de S. Ém^{ee}.

J'attends avec beaucoup d'impatience l'honneur d'une réponse de vous, qui me sera d'une grande consolation; car je vous advoue franchement que je ne sçay quasy où j'en suis et de nos fâcheuses nouvelles et de n'avoir ny argent ny crédit; il n'y a plus de Banquiers icy qui veullent faire d'affaire pour France, à l'exception du S^r Gérald, qui fait le difficile et qui a demandé à M. le Card. de La Trémouille un change extravagant.

Je suis, avec toute la passion imaginable, Monsieur, etc.

POERSON.

— J'ai reçu cette lettre le 26 juin, au matin. J'ay envoyé à Marly, à M. le S. I. une nouvelle Lettre de crédit pour la signer; elle est de 8,000 livres.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Cf. Dangeau, XI, 112-113, 114, 116-7.

1266. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

15 juin 1706. A Rome.

Monsieur, — Le Courrier de l'Ordinaire du 16 ayant esté volé, je veux croire qu'il m'apportoit une Lettre de crédit, sans laquelle je ne puis plus souttenir l'Accadémie, et je ne sçay comment je feray pour attendre votre réponse, car, depuis trois mois que j'emprunte et que je ne rend point, chaqu'un me tourne le dos, et mon crédit est perdu.

Ce qui me fait le plus de peine, c'est que j'appréhende que vous ne soyez malade, car il n'est pas naturelle que vous, qui m'avez fait l'honneur de me tesmoigner tant d'amitié, m'avez tout d'un coup laisséz là dans le besoin pressant où je suis; d'autant plus que M. le Surintendant, dans la dernière lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'escire, en datte du 8^e mars, marque avoir donné ses ordres pour me faire tenir une Lettre de crédit.

Pendant, je n'ay rien veue, de sa part ny de la vostre, et l'argent n'a plus de prix, particulièrement depuis l'échec de Barcelonne et la bataille que l'on dit icy que M. de Villeroy a perdus en Flandres.

Je ne puis vous exprimer, Monsieur, l'impatience avec laquelle j'attends une réponse qui m'apprenne ce que j'ay affaire, car, j'ay l'honneur de vous le répéter, il m'est impossible de résister. Ayez

donc la bonté de remédier, s'il vous plaist, et vous obligerez très sensiblement, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

1267. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

22 juin 1706. A Rome.

Monsieur, — Pardonnez moy, s'il vous plaist, le grand nombre de lettres dont je vous importune; mais c'est une triste situation que d'estre, à quatre cens lieux de chez soy, sans argent et sans nouvelles des personnes que l'on honnore et que l'on chérit le plus. Comme nous avons eu un Courrier de vollé, je veux, pour me flatter, croire que ce malheureux Courrier estoit chargé de quelques lettres de vostre part, car je ne puis absolument m'imaginer que vous m'avez tout à fait oubliez. D'ailleurs la dernière lettre que M. le Surintendant m'a fait l'honneur de m'écrire, en datte du 8 mars, marque positivement qu'il a eue la bonté de se ressouvenir de l'Accadémie.

J'attend avec d'extrêmes inquiétudes l'honneur de vostre réponce, et suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

— Reçue le 10 juillet.

Archives nationales, O¹ 1937.

1268. — MARIGNIER A POERSON.

*Copie de la lettre que j'ay écrit en réponce à celle
du 8 juin 1706.*

A Versailles, ce 26 juin 1706.

Je viens de recevoir, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 8 du courant, qui m'a beaucoup surpris, parcequ'elle ne m'accuse point la réception d'une Lettre de crédit de 6,000 livres, que je vous ai envoyée dès le 12 du mois passé. Le plus prompt remède que je trouve à cela est de vous en adresser une autre de 8,000 l., dont vous ferez l'usage que votre prudence vous dira, en cas que vous ayez reçu la première, après votre lettre partie.

Nous sommes, à la vérité, dans une conjoncture très difficile. Il faut toujours espérer que cela ne durera pas longtemps.

Vous pouvez compter sur mes soins, pour ce qui vous regarde, et que je ne négligerai aucune occasion de vous persuader qu'on ne peut être avec plus de sincérité, Monsieur, votre très humble, etc.

— Je vous ai marqué, par mes précédentes, que je faisais beaucoup plus de cas de l'honneur de votre estime et de vostre amitié que de tous les parfums d'essences de Rome. Je vous supplie, Monsieur, de croire que je vous ay parlé avec franchise et cordialité.

Archives nationales, O¹ 1937.

1269. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

29 juin 1706. A Rome.

Monsieur, — J'ay desjà eue l'honneur de vous mander qu'il y a un mois, ou environ, qu'un Courier de Lion a esté volléz, et toutes les lettres qu'il portoit perdues. Je suppose qu'il m'aportoit une Lettre de crédit, et, dans cette supposition, j'ay eue assez de bonheur de trouver encorre, non sans peine, à emprunter de l'argent, quoy que nos mauvais succèz ayent fort dérangé nostre crédit en ce païs, où d'ailleurs l'argent est très rare. J'ay cependant fait en sorte que M. Géraud m'a presté six mille livres pour payer ceux à qui je dois, et par là souttenir l'honneur de l'Académie du Roy et le nom de nostre illustre Protecteur.

Pour avoir ledit argent, j'ay pris la liberté, Monsieur, de tirer sur vous une lettre de neuf mille cent vingt quatres livres, dix sols tournois, pour les six mille livres que j'ay touchez, et le change, qui, quoy qu'il paroisse un peu fort, l'est moins que ce que leurs Ém^{ces} M^{tes} les Cardinaux de La Trémouille et d'Arquien ne l'ont payéz. Ainsy, Monsieur, j'espère que vous trouverez bon le moyen dont je me suis servy pour continuer le service.

Je comte aussy que vous aurez reçu à présent la boëtte dont M. Loppez a bien voullut se charger pour vous rendre, et que vous voudrez bien enfin accorder une réponse à l'homme du Monde qui est le plus sincèrement, Monsieur, vostre très, etc.

POERSON.

— Reçue par l'Extraordinaire le 16 juillet.

Archives nationales, O¹ 1937.

1270. — POERSON A MANSART.

29 juin 1706. A Rome.

Monseigneur, — Comme en toutes occasions j'ay resseny les effets de l'honneur de vostre protection, et que, par la dernière lettre que j'ay eue le bonheur de recevoir de vous, Monseigneur, en datte du 8 mars, vous avez la bonté de marquer avoir donné vos ordres pour l'entretien de l'Académie, j'ay crut qu'ils avoient esté perdus avec la malle du Courrier, qui fut vollée, il y a un mois ou environs.

Sur ce fondement, j'ay entretenus ceux qui me prestoient de l'argent depuis la fin de janvier; mais, les bourses estant extrêmement resserrez en ce país, j'ay trouvé heureusement pour ressource M. Géraud, Banquier et correspondant de M. Crozat, auquel j'ay fait une Lettre de six mille livres, que j'ay reçeue, et en ait tirrez une sur M. Marignier, avec les changes. En sorte, Monseigneur, que, par ce moyen, j'ay payez ceux à qui je devois et ait souttenue, si je l'oze dire, le crédit de l'Accadémie, ce qui m'a parut estre de quelque conséquence en ce tems icy, où les affaires de Barcelone et de Flandre nous ont fort déconcertez et diminuez nostre crédit.

Dans ces fascheuses circonstances, j'espère, Mgr, que vous aurez la bontez d'approuver ma conduite, qui n'a eue pour objet que le service du Roy et la gloire de vostre nom, qui sont les deux choses pour lesquelles j'ay le plus de passion, puisque je suis, au delà de toutes exprétion, avec un respect sincère et profond, Monseigneur, vostre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

1271. — POERSON A MANSART.

27 juillet 1706. A Rome.

Monseigneur, — Dans l'esloignement où je suis, parmi des gens qui nous haïssent et qui se resjouissent de nos malheurs, c'est pour moy un grand honneur et une véritable consolation de recevoir des lettres remplies d'autant de bontez et de générositez, qui sont celles dont il vous plaît de m'honorer. Plust ô Ciel, Monseigneur, que vous pussiez voir dans mon cœur combien il est pénétré d'une juste reconnoissance et avec quel zèle il voudroit

trouver des occasions à se sacrifier pour vous prouver le sincère et respectueux attachement qu'il a pour vous. Jamais passion n'a esté plus forte, et j'oze vous assurer, Monseigneur, qu'il n'y a personne qui vous honnore plus parfaitement que moy.

Aussy crois-je que personne n'a tant d'obligations que j'en ait à vostre généreuse protection, puisque, non seulement vous m'avez fait de l'honneur et du bien, mais vostre bontez, qui ne se lasse jamais d'en faire, me vient de faire l'honneur de m'envoyer une Lettre de crédit et me promet de plus, incessamment, une gratification dont j'ay grand besoing; et, d'ailleurs, Mgr, vous avez la bonté de me plaindre avec justice de la perte de M. le Card. de Janson, et, en mesme temps, pour réparer en quelques façons cette perte. vostre cœur, Monseigneur, toujours grand, toujours bon, a bien voullut vous porter à parler en ma faveur à M. l'Abbé de Polignac, qui doit bientôt se rendre icy¹.

Après tant de marques de vostre généreuse amitié, que puis-je dire, Monseigneur, que puis-je faire pour vous prouver à quelle point je suis absolument dévoué à l'honneur de vous obéir jusqu'au dernier moment de ma vie?

J'auray l'honneur de vous dire, Monseigneur, que M. l'Abbé² a une entière résignation à suivre vos sages vollontez, mais il est nécessaire qu'il commence par changer d'Ordre; pour quel effet nous avons besoing du consentement de son Abbé, de l'attestation du Médecin et la surreté de la pension. Après quoy, Monseigneur, il sera en état de faire tout ce qu'il vous plaira.

Ce que vous avez la bonté de me dire, Monseigneur, touchant les portraits du Roy est d'une justesse infinie; mais j'ay cru n'en pouvoir refuser à S. Ém^{ee} M. le Card. de Janson, à M. le Card. Ottobon et à M. le Card. de La Trémouille.

A présent je proffiteray et suivray très ponctuellement l'honneur de vos ordres, estant, avec le respect le plus profond, Mgr, vostre très humble et très, etc.

POERSON.

Madame Poerson prend la liberté de vous renouveler, Monseigneur, ces plus proffonds respects.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. « Versailles, 27 mai 1706. Le roi a donné à l'Abbé de Polignac la place d'Auditeur de rote de France qu'avoit le Cardinal de La Trémouille. Le Pape en sera bien aise, car il aime et estime fort l'Abbé de Polignac, qu'il a connu en Pologne. » — Saint-Simon ajoute en note : « L'Abbé de Polignac

fut, à l'instant de la Promotion du Cardinal de La Trémouille, nommé Auditeur de rote en sa place... Il étoit ami intime de M. de Torcy et revenu dans la fleur de la Cour, qui l'avoit trop parfumé et qui le pensa perdre plus profondément qu'il ne l'avoit été encore. » — Dangeau, XI. 114.

2. L'Abbé Hardouin, neveu de *Mansart*.

1272. — POERSON A MARIGNIER.

27 juillet 1706. A Rome.

Monsieur, — J'ay eue enfin le bonheur de recevoir vostre lettre, en datte du 26, avec la Lettre de crédit de huit mille livres. A l'esgard de celle de six mille que vous dittes m'avoir envoyéz, je ne sçay absolument ce qu'elle peut estre devenue ; les postes sont sy desrangées que ce ne sera pas chose fort extraordinaire qu'elle soit perdue. En tout cas, ne pouvant plus trouver d'argent et me trouvant extrêmement pressé par ceux à qui je devois, je fus obligé de prendre la liberté de tirer une Lettre de change sur vous pour la mesme somme que vous dittes m'avoir envoyez, et cela heureusement, car l'on tient en ce pais nos affaires sy desrangées qu'on ne trouve personne qui veuillent traiter à quelques prix que ce soit pour Paris, et j'auray l'honneur de vous dire que des gens d'un plus haut rang que moy se trouvent très embarrassé.

En un mot, depuis les deux malheureuses affaires de Barcelones et de Flandres, l'on nous croit tous perdue en ce pais, à la grande joye de M^{rs} les Italiens, qui, sans esgard à la piété de nostre grand Monarque et celle de ses Sujets, nous haïssent sans justice et sans raison.

L'on est icy dans de perpétuelles appréhensions de quelques facheuses catastrophes depuis l'arrivée du Card. Grimany, qui a voullut, à ce qu'on dit, dès l'autre fois, faire révolter le Royaume de Naples et faire des affaires à M. le Card. de Janson.

Enfin, Monsieur, nous passons icy d'assez mauvais quart d'heure, et vostre obligeante lettre m'a esté d'une grande consolation. non seulement parcequ'elle estoit accompagnée d'une Lettre de crédit, dont j'avois grand besoin, mais, en vérité, parceque vous avez la bonté de m'assurer de la continuation de l'honneur de vostre amitié, que j'estime infiniment.

Comme le proverbe dit que les petits présents entretiennent l'amitié, j'espère de vostre bon cœur que vous ne desdaignerais pas la petite boette que vous doit remettre M. Lopez, de chez

M. le Card. de Janson, que je crois arrivé à présent; cette boette est sans préjudice de quelques choses de meilleur que je vous destine.

Je suis, avec un dévouement tout entier et à toutes espreuves, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

1273. — MARIGNIER A POERSON.

Copie de la lettre que j'ay écrit en réponse de celle cy à M. Poerson, le 20 aoust 1706.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 27 du mois passé. Je croy que vous estes à présent bien informé qu'on a fait honneur à la Lettre de change de 9,124 l. que vous avez tiré sur moy, estant bien acquittée. Je suis en peine si vous avez envoyé en droiture à M. le S.-I. le compte de la dépense de l'Académie des mois d'octobre, novembre et décembre de l'année dernière, parceque je ne l'ay point veu. Si cela n'est pas, vous pourrez m'envoyer ledit compte avec celui des six premiers mois de cette année, afin que je vous les renvoye en forme pour vostre décharge; cela vous est de conséquence.

J'ay receu, bien conditionnée, la boette que vous avez eu agréable de m'adresser. Je vous remercie de tout mon cœur et vous prie de me croire très parfaitement, Monsieur.

Archives nationales, O¹ 1937.

1274. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

24 aoust 1706. A Rome.

Monsieur, — Mon premier soin, après avoir touchéz les six mille livres dont j'ay eue l'honneur de vous donner advis, a esté de payer ceux qui avoient bien voullut me prester de quoy soutenir l'Accadémie, ce qui a consommé presque toute la somme; en sorte qu'à présent qu'il faut payer les loyers, les *faragoustes*¹ et autres dépenses, et d'ailleurs, le change estant un peu diminué, j'ay négocié la lettre de huit mille avec le S. Giraud, et en feray tout le bon ménagement possible; c'est de quoy vous pouvez estre assurez.

M. le Surintendant, auquel j'ay desjà mille obligations, m'a fait l'honneur de me promettre une gratification pour plusieurs

dépences extraordinaires que j'ay crut estre obligé de faire, et pour l'intérêt de l'argent que j'ay esté obligé de payer aux gens qui m'ont fait le plaisir de m'en prester pour le bien du service de S. M.

Je vous supplie, Monsieur, si vous trouvez l'occasion de vouloir bien me favoriser dans ce rencontre auprès de mondit Seigneur Sur-Int. Ses bontez pour moy sont si grandes que j'espère que vous réussirez, car je sçay qu'avec justice il a pour vostre méritte toute la considération que l'on doit avoir.

Ainsy, Monsieur, s'il m'arrive quelques biens, je vous en devréz une bonne partie et en auréz une parfaite reconnoissance toute ma vie.

Après bien des chagrins et des inquiétudes au sujet des mauvaises nouvelles que nous avons eue en ce païs, il vient d'arriver un Courrier d'Espagne qui nous a un peu redonnez courage. Sy le siège de Turin alloit bien avec cela, nous reviendrions de nos frayeurs; mais sa lenteur et certaines gens qui y sont nous font bien languir.

S. A. M. le Duc d'Orléans se fait admirer dans ce païs cy; le Pape a promis satisfaction sur l'affaire d'Imola.

Comme je crois que vous sçavez toutes les nouvelles, je ne vous en feray un plus long détail et me contenteréz de vous assurer qu'on ne peut estre plus parfaitement que je le suis, Monsieur, vostre très humble et très, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Les bonnes-mains, les paraguantes, les petites gratifications, auxquelles on ne peut se refuser sans être accusé de laderie par les gens qui les reçoivent et les exigent au besoin, même en étant souvent plus riches que vous. C'est la traduction de l'italien *faragusto, fare gusto, faire plaisir aux gens, avoir du goût, se conduire convenablement.*

1275. — POERSON A MARIGNIER.

24 novembre 1706. A Rome.

Monsieur, — Le dérengement de nos Couriers, causée par la levée du siège de Turin et par les désordres du Milanèz, où il ne nous reste plus que le Chasteau de Milan, Crémone et Tortone avec le Mentouan, m'ont fait retarder jusqu'à présent de vous adresser les comptes et quittances que j'ay l'honneur de vous

envoyer, cette Ordinaire, dans le paquet de S. Ém^{ce} M. le Card. de La Trimouille.

J'ay mis la dépence, que j'ay fait aux procès de M^{rs} *Hardouin* et *Paul*, en deux Quartiers différends, sans nommer M. *Hardouin*, parceque j'ay crut que cela estoit plus à propos; mais je vous envoie un compte particulier des articles de la ditte dépence, que j'ay mis dans le mesme paquet.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, de voulloir bien me continuer l'honneur de vos bontez pour me les renvoyer pour ma surretéz, ainsy que vous en avez la bonté dans vostre obligeante lettre, que je viens de recevoir seullement, quoy qu'elle soit datée du 20 aoust (cf. pièce 1273).

Je vous advouerez franchement qu'elle m'a fait un vray plaisir dans un temps où je ne croyois en pouvoir prendre, tant nos affaires sont malheureuses en ce país, où nous sommes regardés avec beaucoup de mépris. Cependant l'honneur que vous me faites de m'aymer et voulloir bien me servir est pour moy, je vous assure, une grande consolation. J'espère de vostre générosité que vous voudrez bien m'en continuer la durée, et je feray de mon costé tout mon possible pour vous en marquer ma très vive et très sincère reconnoissance. J'ay bien quelque chose à vous envoyer de ce país qui vaudroit mieux que ce que j'ay pris la liberté de vous adresser; mais il faut attendre que les chemins soient plus assurée qu'ils ne sont.

Nous avons esté sept semaines sans recevoir de nouvelles de France; il vient d'arriver plusieurs Malles à la fois, et le Courier repart aussy. Dans l'espérance où je suis d'avoir de vos chères nouvelles, permettez moy de vous assurer que je suis et seray éternellement, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

= Cette lettre, et les quatre comptes qui nous sont envoyés, m'a été apportée par le Gentilhomme de M. de Torcy, le samedi 18 décembre 1706. J'ay examiné les comptes et les ay fait approuver par M. le S. I., le 24 décembre, et les ay renvoyés à Rome à M. *Poerson*, le...

Archives nationales, O¹ 1937.

1276. — POERSON A M. DE MARIGNIER.

6 décembre 1706. A Rome.

Monsieur, — Je me suis donné l'honneur de vous escrire et de

vous envoyer mes comptes le 24 novembre dernier dans le paquet de M. le Card. de La Trémouille; mais j'estois si presséz, parceque le Courier, qui n'estoit arrivé que la veille, fut despèché le lendemain, et n'en ayant esté adverty que deux heures devant, je fis mon paquet à la haste et oubliés d'y mettre la quittance de M. l'Esvêque de Galles¹ que j'ay l'honneur de vous envoyer dans celle cy.

J'avois prié, par un mot de lettre, M. de Prèle, Escuyer de Mad^e la Marquise de Torcy, de faire en sorte de vous remettre le paquet, parceque, bien que la première enveloppe fût à l'adresse de M. le Surintendant, la seconde estoit pour vous. Je crois que ce Gentilhomme, qui est tant obligeant, m'aura fait ce plaisir.

J'estois bien tenté d'avoir l'honneur d'escrire à M. le Surintendant, duquel je n'ay point eue le bonheur de recevoir de lettres depuis le 28 juin dernier²; mais le respect et la crainte de l'importuner m'en ont empeschéz jusqu'à présent.

L'on nous assure que la Paix du Roy de Suède est faite et que le Roy Stanislas reste tranquille possesseur de la Pologne. Au contraire, le Roy Auguste s'en retourne en Saxe avec une pension, que luy fera la République, et le titre de Roy. Les troupes du Roy de Suède hiverneront en Saxe. Le Pape, qui a dit cette nouvelle comme très vraye, n'en est pas fort content, à ce que l'on dit. Le bruit court icy que l'on traite fort sérieusement la paix en Holande, et plusieurs espèrent que nous l'aurons avant l'ouverture de la Campagne. Dieu le veuille, car toute l'Europe en a grand besoin.

L'on ne peut trouver icy de l'argent pour France; ils la croyent ruynée, et les usuriers sont, je crois, pires qu'à Paris.

Le Pape vient d'ouvrir un Jubilé pour demander la paix o Ciel; il doit durer quinze jours.

Nous avons senty icy quelques secousses de tremblement de terre; mais ce n'a esté presque rien auprès des désordres qu'il a causée en d'autres lieux, particulièrement à Sulmone³, où il est périé plus de 1,800 personnes et où la ville a esté presque toute renversée⁴.

Pour nous, grace o Ciel, nous en avons esté quitte pour la peur, et, malgrez les tremblemens et les mauvaises nouvelles, je trouveray quelques consolations si vous avez la bonté de me continuer l'honneur de vostre amitié, que j'estime plus que toutes choses et

qui m'oblige d'estre plus que personne au Monde, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

— Répondu le 4 janvier 1707.

Cette lettre m'a été apportée par M. de Prèle le 26 décembre 1706.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Civita-Castellana a eu des Évêques de 595 à 1437; elle a été alors unie à l'évêché d'Orte, qui avait eu des Évêques depuis 330; Gallese a eu des Évêques depuis 769 jusqu'en 1566. Depuis 1439, Civita-Castellana et Orte ont été réunis, et, depuis 1820, Civita-Castellana, Orta et Gallese l'ont été de même. En 1706, l'Évêque de Civita-Castellana et d'Orte était Ascanio Biagi — 1705-16 — (Gams, 685-7). Gallese n'était-il pas en fait réuni depuis 1566? Est-ce d'Ascanio Biagi qu'il s'agit ici? Mais comment et pourquoi le Directeur de l'Académie de Rome a-t-il eu à payer une somme à l'Évêque de *Galles*, et, par suite, à en avoir et en produire une quittance? Il n'en est question ni avant ni après. Ne serait-ce pas que l'Évêque de *Gallese*, attaché sous un titre quelconque à la Chancellerie Romaine, avait eu à recevoir une somme pour les affaires de l'Abbé Hardouin?

2. Elle manque et devrait se trouver après la lettre de Marignier du 26 juin.

3. Sulmona dans le Royaume de Naples, à neuf lieues sud de Chieti, dans l'Abruzze intérieure.

4. Depuis : « L'on nous assure », Lecoy, p. 134-5.

1277. — POERSON [A MANSART OU A MARIGNIER].

1^{er} janvier 1707. A Rome.

Monsieur, — Du depuis ma lettre écrite, j'ay veue M. Géraud, lequel m'a remis le mémoire que j'ay l'honneur de joindre icy, et je luy ait fourni une Lettre de change sur vous, Monsieur, payable à son ordre, à huit jours de veue, de trois mille huictante livres, en argent comptant, suivant le dit mémoire et nostre convention. Le dit M^r Géraud, en considération du service du Roy, m'a assuré n'avoir point compté les domages et intérêt de la susdite partie, qui à tout autres, parmy les gens de commerce, lui reviendroient, pour le moins, à six cents livres; ce qui m'engage, Monsieur, à vous prier de rechef qu'il puisse estre payez, en argent comptant, car sur les Billets, à présent, l'on fait icy une variation de soixante pour cent.

Je suis avec respect, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

1278. — POERSON A M. DE MARIGNER.

1^{er} janvier 1707. A Rome.

Monsieur, — Après vous avoir très humblement remercié de toutes les bontés dont il vous a plut me favoriser pendant la dernière année, et vous avoir souhaitté tous les biens que mérite votre bon cœur, qu'on ne peut ny trop louer ny trop aymer, permettez moy, s'il vous plaist, Monsieur, de vous prier d'avoir esgard aux conditions sous lesquelles j'ay touché de l'argent de M. Géraud, pour le service du Roy, dans un temps où il étoit presque impossible d'en trouver pour France.

Ces conditions sont, ainsy que j'ay eue l'honneur de vous le mander, que le payement se feroit en argent comptant, à faute de quoy l'on indemniserait ledit S^r Géraud de la perte qu'il feroit sur les Billets. Or, comme on ne l'a payé qu'en Billets, et qu'il a perdu les sommes exprimées dans le mémoire, fait de sa main, que j'ay l'honneur de vous envoyer, je vous prie très humblement d'y avoir tous les égards imaginables, parceque vous sçavez mieux que moy que les retards portent intérêt et préjudices, et, d'ailleurs, je courrerois risque de retomber dans de plus grandes peines que les passées, quoyqu'elles ayent esté très difficiles à surmonter.

L'honneur de vostre protection près de M. le Surintendant m'a desjà tirré tant de fois de ces embarras que j'espère de vostre bonté que vous voudrez bien me continuer vos bons et généreux offices dans ce renouvellement d'année, où je vous réitère mes ardants souhaits pour qu'elle vous soit heureuse et fortunée en toutes choses, ainsy que vous le méritté; c'est tout dire.

Je suis, Monsieur, dans une furieuse peine de ne point recevoir de nouvelles de Paris, et j'appréhende bien que l'on ne reçoive point des miennes; cependant j'ay tanté de différentes voyes, et me suis donné l'honneur d'escire à M. le Surintendant par Avignon et par l'Ordinaire d'icy, sans que je sçache sy j'ay eue le bonheur que mes lettres ayent esté reçues.

J'ay escrit à M. le Card. de Janson deux fois en réponce de celle que cette Ém^{ce} m'a fait l'honneur de m'escire, et, ayant esté adverty, deux heures devant, qu'il partoit un Courier, j'eus le bonheur de mettre mes comptes dans le paquet de M. le Card. de La Trimouille, que sans doute vous avez reçue et dont je vous supplie de vouloir bien prendre soin; et, sy M^r le Surintendant vouloit bien m'accorder quelques gratifications, ainsy qu'il m'a

fait l'honneur de me le promettre par la dernière dont il m'a honoré¹, je vous aurèz la dernière obligation de voulloir bien appuier un sy juste et sy bon dessein.

J'ay encorre hazardé une lettre pour vous par un Courier extraordinaire, qui party d'ici le 7 décembre, et j'ay prié M. de Presle, Escuyer de Madame la Marquise de Torcy, de vous la faire rendre. Malgrez toutes mes précautions pour faire tenir mes lettres, j'ay eu le chagrin d'apprendre, depuis peu de jours, que des boëttes que j'ay envoyé à M^r et Mad^e la Surintendante. il y a près d'un ans, sont encore, partie à Gennes et partie à Lion; cela me désole de voir la confusion et le dérèglement de nos Postes.

Je trouve une occasion de vous envoyer celle cy par Basle, et l'on m'assure qu'elle vous sera rendue; en sorte que j'espère avoir de vos chères nouvelles, qui, en vérité, sont une des plus grandes consolations que je puisse avoir en ce país. Aussy puis-je vous assurer que personne au Monde n'est si véritablement que moy, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

La Reine de Pologne a fait des réjouissances pour la liberté des Princes ces fils, qu'elle a sçeue par un Courier extraordinaire. La paix du Roy Auguste a fort consterné cette Cour; les Allemans font rage par toute l'Italie et ne laisse pas d'estre aymé de tout le peuple et de bonne partie des Grands.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Sans doute celle du 28 juin, qui manque. (Voir la lettre de *Poerson*, du 7 décembre.)

1279. — MARIGNIER A POERSON.

Brouillon de réponse.

4 janvier 1707.

J'ay reçu presque en même temps, Monsieur, vos lettres des 24 novembre et 6 décembre de l'année dernière, avec les quatre comptes qui les accompagnoient. Je me donne l'honneur de vous les renvoyer pour vostre décharge, par la voye de M. de Prèle, votre ami, que j'honore pour son mérite et pour son bon cœur.

J'ai lu avec plaisir vos relations sur les nouvelles courantes qui tendent à la Paix. Il faut espérer que Dieu l'accordera aux vœux de N. S. P. et de toute l'Europe. Vous me ferez plaisir, lors que

vous me ferez l'honneur de m'écrire, de me faire part de ce que l'on dira à Rome sur les affaires du temps.

Lors que vous aurez besoin d'argent, ayez agréable de tirer sur Monsieur le Surintendant et non sur moi, qui ne suis pas une assez bonne caution; mais adressez moi la lettre en droiture, et comptez que vous serez content de moi, qui me feréz toujours un sensible plaisir de vous persuader, plutôt par des effets que par des parolles, que je serois toujours avec une parfaite estime, etc.

Archives nationales, O¹ 1937.

1280. — MM. AUVELIER FRÈRES A M. DE MARIGNER.

2 février 1707. Paris.

Monsieur, — Notre neveu, qui a eu l'honneur aujourd'huy de vous remettre une lettre qui nous avoit été adressée par M. Pierre Giraud, de Rome, notre Correspondant, nous a dit que vous faisiez difficulté d'accepter la Lettre de change qu'il vous a présentée de 3,080 l., tirée par M. *Poerson* sur vous, payable à huit jours de veue, en argent comptant, dont nous vous envoyons cy joint copie. Sy cela est, nous vous prions d'agréer que nous vous la fassions protester, suivant les ordres que nous avons dud. S^r Giraud, et la luy renvoyons, ce que nous ne ferons qu'après votre réponse, que nous serons attendant.

Nous avons l'honneur d'être parfaitement, Monsieur, vos très humbles, etc.

AUVELLIER frères.

Nostre adresse : « A Messieurs Auvelier frères, Banquiers, rue du Four, à Paris. »

Archives nationales, O¹ 1937.

1281. — COPIE DE LA RÉPONSE FAITE A M^{rs} AUVELIER,
A LA LETTRE DU 5 FÉVRIER 1707.

Je dois vous assurer, Messieurs, que vous ne m'avez envoyé qu'une copie de la Lettre de change de 3,080 l., tirée sur moi par M. *Poerson*, qui est composée de 2,973 l. 6 sols prises sur la Lettre de change de 9,124 l. 10 sols que M. Gabriel a dû payer comptant, en espèces, à M. Crozat, et de 113 l. 1 sol que le Trésorier a pris pour les 3 deniers pour livre, lesquels doivent être rendus par M. *Poerson* à M. Giraud; mais pour les 2.973 l. 6 sols.

il seroit injuste de les faire payer au Roy, qui a déjà payé 3,124 l. 10 sols pour le change et frais de commission des 6,000 l. que M. Giraud a compté à M. *Poerson*, à Rome, comme j'ay eu l'honneur de vous le marquer par ma précédente. C'est uniquement l'affaire dudit Trésorier, qui a dû payer comptant, suivant les ordres précis et l'intention de M. *Mansart*, ayant des fonds plus que suffisants pour cela, aussi bien que pour les 10,830 l. qui vous concernent. Ainsi, vous ne pouvez point avoir d'ordonnance de M. le S. I. sur des pertes causées par le retard du Trésorier. Elles ne passeroient pas à la Chambre des comptes.

Je suis bien fâché de l'embarras que cela vous cause, et suis très parfaitement, M^{rs}, etc.

Archives nationales, O¹ 1937.

1282. — POERSON A M. DE MARIGNER.

19 février 1707.

Monsieur, — Le Seigneur seul peut vous récompenser de toutes vos bonnes actions. Pour moy je manque de termes pour vous tesmoyner ma très humbles reconnoissance de tous les bons services que vous me rendez.

J'ay reçue les comptes que vous avez eue la bontez de remettre entre les mains de M. de Presle. Je vous en remercie de tout mon cœur, et vous en suis très parfaitement obligé, car la dilligence, l'exactitude, avec laquelle vous favorisez vos serviteurs, mérite des louanges infinie et est digne d'admiration, d'autant plus que nous sommes dans un temps sy corompu qu'il est rare de trouver un protecteur aussy franc et aussy généreux que vous.

M. de Presle, qui est ravy d'avoir l'honneur de vous connoître, vous remettra un petit paquet que je lui adresse, n'ozant pas risquer d'en envoyer de plus considérable à cause des difficultés que les Couriers ont de passer.

Sy le héros de la Suède¹ exécute les projets que l'on dit icy qu'il a formé, et que vous sçauvez sans doute mieux que nous, il y a apparence que nous reverrons bientôt cette bien heureuse paix tant désirée ; et, pour lors, n'ayant plus rien à craindre pour les Courriers, j'auray la consolation de vous faire sentir, quoiqu'imparfaitement, une petite partie de ma vive reconnoissance.

Quant à ce que vous me faites l'honneur de me mander de tirer à droiture sur M. le Surintendant, permettez moy de vous

dire que, si vous pouviez me favoriser d'une lettre de mon dit Seigneur, cela me seroit bien plus avantageux, car, lors qu'il faut que j'emprunte, il m'en couste, et cela me met dans la nécessité de passer par des gens que je pourrois quelquefois changer selon certaine circonstance. Ainsy, Monsieur, quoy que j'ay encorre un peu d'argent, si vous voulez bien me procurer une Lettre, je vous serez très obligé, car nous sommes si longtemps à recevoir des réponces que. quelques bontez que vous ayez, je suis seur que je n'en auray plus lors qu'elle arrivera.

Dans la dernière lettre que j'ay eu l'honneur de recevoir de M. le Surintendant, il a eue la bonté de me promettre une gratification. Je vous supplie, Monsieur, de luy représenter que j'en ait grand besoin; les emprunts que j'ai faits et les dépenses extraordinaires où je me trouve obligé me forcent, malgré moy, à vous adresser cette importunité. Pardonnez le moy, je vous supplie, et faite moy l'honneur de me croire, avec un respect très sincère, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Charles XIII (1697-1718).

1283. — MARIGNIER A POERSON.

Brouillon de réponse.

Répondu le 25 mars 1707.

J'ay envoyé une Lettre de crédit de 8,000 l. et mandé à M. *Poerson* les raisons du refus d'acceptation de la Lettre de change de 3,080 l. et qu'il paie les 113 l. pour les trois deniers pour livre de M. Gabriel; qu'il envoie sa procuration à M. de Presles pour recevoir ses pensions de 1705 et 1706 et que j'en expédierai les Ordonnances. J'attends sa réponse.

Pour la gratification, il faudroit avoir la Paix.

Archives nationales, O¹ 1937.

1284. — 1707. — « *Nicolas Edelinck*, fils de *Gérard Edelinck*, a gravé à Venise une Vierge d'après le *Corrège*¹, qui lui a fait beaucoup d'honneur et sur lequel il obtint l'honneur de passer à la pension du Roi à Rome..... Quand il revint en France, son père étoit mort (3 avril 1707).

Mémoires inédits des Académiciens. Vie de *Gérard Édelinck*, sans nom d'auteur, II, 58.

= 1. La S^e Vierge et l'Enfant Jésus endormi. In-folio. Leblanc; *Manuel de l'amateur d'estampes*, II, 192, n^o 1.

1285. — POERSON A M. DE MARIGNER.

21 juin 1707. Rome.

Monsieur, — Quoy que nous soyons dans un terrible embaras, ayant les Allemans à nos portes, je ne laisse pas d'estre toujours très sensible à l'honneur de vostre amitié et d'avoir en vous une confiance que je n'ay jamais eu pour personne. Aussy, personne ne m'a jamais sy essentiellement servy que vous, et j'espère encorre que, dans l'affaire dont il s'agit, vous ne m'abandonnerez pas, s'il vous plaist.

Vous sçavez, Monsieur, que j'ay traité, avec le S^r Giraud, qu'il seroit indemnisé de la perte qu'il feroit sur les Billets, au cas qu'il ne fût pas payéz comptant; en conformité de quoy j'ayourny une Lettre sur M. Gabriel, le Trésorier, lequel a refusé de l'accepter et, par ce refus, me mest dans les plus cruelles peignes du monde, puisque je perds mon crédit et ne puis me servir de la Lettre que M. le Surintendant a eue la bontez de m'accorder par vos prières, et dont je ne laisse pas de vous estre infiniment redevable.

Je ne sçay pas comment M. le Trésorier l'entend, mais il court risque de faire manquer l'Accadémie et de faire tort aux intérêts du Roy, aux intentions de M. le Surintendant et à l'honneur de la Nation. Je vous supplie très humblement de remédier à un mal sy pressant, car je ne sçay où donner de la teste, dans un tems où les Ambassadeurs, les Cardinaux et les Princes sont tous en armes et où le Pape a appellé sa Milice, fait murer quasy toutes les Portes de Rome, qu'il a fait porter au Chasteau S^t-Ange 400 lits pour sa famille et pour les Cardinaux; enfin, dans le tems que nous avons esté obligé, par les conseils de S. Ém^{ee} M. le Card. de La Trémouille et de M. de Polignac, de faire transporter hors de l'Accadémie ce qui pouvoit s'enlever, ne laissant que le Suisse avec quatre Domestiques, Madame Poerson ayant obtenu de la Reine de Pologne une chambre des Religieuses qui sont dans son Palais, nos Messieurs les Pensionnaires chez S. Ém^{ee} de La Trémouille, pendant, dis-je, tant d'inquiétudes et de craintes, je me trouve sans argent par la faute de M. le Trésorier.

En verité, Monsieur, cela est bien triste, et, sy vous n'avez la

bonté de me servir prontement, je ne sçay comment je me tireray d'un si mauvais pas. Cependant, quelques choses qui m'arive, je veux vivre et mourir, Monsieur, vostre très humble et très, etc.

POERSON.

A Monsieur de Marigner, Conseiller du Roy, Premier Com-mis de la Surintendance des Bâtiments de Sa Majesté, à Versailles.

Archives nationales, O¹ 1937.

1286. — LE MARQUIS DE TORCY A L'ABBÉ DE POLIGNAC A ROME.

Marly, 7 mars 1707.

..... Je vous adresseray, Monsieur, par la première occasion seure, le portrait que M. le Cardinal Ottobon veut avoir. Je ne le croy digne de luy estre envoyé que parceque le sien y est joint, comme vous le sçavez.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 474, in-fol. — Lettre originale signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1287. — POERSON A M. DE MARIGNER.

5 juillet 1707. Rome.

Monsieur, — Quoy que je me soit donné l'honneur de vous escrire plusieurs fois depuis quelque tems, je réiterre encorre celle cy par Venize, parceque, comme nous ne recevons point de Courriers de France, je présupose que vous n'en recevez point d'icy, et qu'ainsy mes lettres n'ont point le bonheur d'aller jusqu'à vous.

Cependant, je suis dans une peine extrême, n'ayant pu, jusqu'à présent, me servir de la Lettre de crédit que vous avez eue la bonté de m'envoyer, par le refus que fait M. le Trésorier de payer la perte que l'on a faite sur les Billets de monnoye qu'il a doné au lieu de Comptant l'année passée, — n'est ce pas assez, pour estre content, que d'avoir traisné un si long tems, et l'argent ne luy a-t-il pas assez profitté pour terminer cette afaire et m'empêcher de tomber; — car, malgré la bonne réputation que j'ay eue le bonheur de me faire icy, ceux à qui je dois veullent estre payé, et, franchement, je ne sçay à quel Saint me vouer pour me tirer d'intrigue.

Je metz toujours toute ma confiance en vostre généreuse amitié, espérant que vous m'aidrés à sortir de ce cruel embarras.

Je me suis donné l'honneur d'en escrire à M. le Surintendant.

le priant de donner ces ordres prompts et d'avoir la bonté de les faire exécuter pour l'honneur de la Nation.

Sy vous me faites l'honneur de m'écrire, je crois que M. de Presle pourroit l'envoyer par Venize dans le paquet de M. l'Am-
bassadeur ; car la voye ordinaire de Gesnes ét fermée.

Il y a plus de cent bâtimens dans cette mer, tant Anglois qu'Hollandois, qui menacent la Provance, ou, selon d'autres, pour venir en partie à Naples, où les troupes Allemandes sont dans le voisinage de cette grande ville, et pour laquelle l'on est dans de grandes craintes, parceque l'on a fait entendre à ces peuples que le Roy les a abandonné, ce qui a découragé ceux qui estoient de bonnes volontés. en sorte que le Vice-Roy est, dit-on, fort embarrassé.

L'on ne l'est pas mal non plus en cette ville, parceque les Alle-
mans disent qu'après l'expédition de ce Royaume, ils viendront nous rendre visite.

Pour prévenir ce malheur, le Pape lève des troupes, outre les Milices des environs d'icy qu'il a fait venir. L'on a murrée toutes les Portes, à l'exception de trois; l'on a mis plusieurs Corps de garde dans les rues; enfin, il semble que l'on se réveille après un long assoupissement.

Cependant, quelques Princes ont renvoyé les gens armez qu'ils avoient chez eux, et particulièrement S. Ém^{ce} M. le Card. de La Trémouille.

Nous sommes aussy retournés à nostre Palais; car, lors que les Alle-
mans passèrent icy près, ils tentèrent d'entrer dans la ville contre leurs parolles, et la canaille, qui est très nombreuse, n'atendoit que ce moiment pour saccager Rome.

L'on ne laissa entrer que les Officiers avec leurs Suittes, ce qui ne laissa pas que de causer de l'effroy, par la disposition où se trouvoit le peuple à quelque affreux désordre. Tous les Palais ont esté gardée par des gens armés pendant dix à onze jours.

Ainsy que je vous l'ay escrit dans mes précédentes, Madame Poer-
son, qui est fort dans l'estime de la Reine de Pologne, eut un petit appartement dans le Couvent qui se trouve dans son Palais, et cette Reinne avoit, outre son monde, une Garde que le Pape luy avoit donnée de 200 hommes.

Nous avons quitté l'Académie par les conseils de S. Ém^{ce} et de M. de Polignac, ce Palais estant trop difficile à garder; de sorte que nous estions retiré chez sa dite Ém^{ce}, où il y avoit beau-

coup de monde armé, et j'avois fait porter ce qui se pouvoit en lieu de sureté.

Dans tous ces troubles, j'estois sans argent et persécuté de mes créanciers; heureusement une personne de Qualité, qui me fait l'honneur de m'aimer, partagea son argent avec moy, lequel m'a bien servi jusqu'à ce jour. Mais je vais retomber dans le mesme embarras, si vous ne me secourez promptement¹. Faites moy l'honneur de songer à moy, mon bon et généreux ami. Il n'i a point de tems à perdre et vous obligerez la personne du Monde qui est le plus sincèrement, Monsieur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis : « Les Allemans disent », Lecoy, p. 135-6.

1288. — POERSON A MANSART.

23 juillet 1707. A Rome.

Monseigneur, — Je me donne l'honneur de vous escrire pour vous exposer, avec tout le respect imaginable, quelques pensées que j'ay eue, esgard au service du Roy, pour lequel vous prenés, Monseigneur, tant d'intérest. J'auray donc, s'il vous plaist, l'honneur de vous dire que les affaires sont, à ce que l'on dit, si embrouillées en cette Cour, toute Allemande, que je crois, autant que Monseigneur le jugera à propos, que Sa Majesté pouroit s'épargner la dépence de cette Académie, qui, quelques zèles et quelques soins que votre bonté prenne, ne peut répondre aux idées que l'on a eue de former d'habilles gens et d'en tirer de belles copies tant d'architectures que de peintures et sculptures.

Premièrement, Monseigneur, pour l'Architecture, excepté le Panthéon ou Rotonde, le Colysée et quelques colonnes, il ne nous reste rien de considérable de l'Antiquité pour instruire les estudians; et, parmi les modernes, la grande Église de St Pierre, et peut d'autres, peuvent fournir à nos voyageurs prévenus de quoy se rescrier.

Ainsy, Mgr, je suis persuadé, comme je l'ait dit mille fois à M. *Hardouin*, qui a le bonheur d'estre auprès de vous, que les excélants et admirables ouvrages, dont vous avez ornée la France, sont des moyens plus sures pour faire de bons Architectes que tout ce que l'on voit dans Rome.

A l'esgard de la Peinture, les lieux où sont les belles choses, qui ont aquis tant de réputation à cette Ville, sont quazi toutes

ruinée, et, de plus, fermée aux étudiants; de manière qu'il y a peu de fruit à en espérer et beaucoup à craindre de l'oisiveté que les jeunes gens contractent aisément en ce país.

Et, quant à la sculpture, ce qui est moderne done assez généralement dans un goût faux et bizarre. Pour les antiques, ayant les figures moulez en France, il n'est pas absolument nécessaire de venir icy.

La preuve est que, depuis que je suis à Rome, je n'ay veu ni Italiens ni aucun estranger copier les marbres. L'on se contente de dessiner ou modeler d'après les plastres, dans lesquels l'on trouve plus de facilité.

Touttes ces considérations, jointes à ce que vous pourriez, Mgr, employer ces sommes plus utillement en France, et aux troubles arrivées en faveurs des Allemans, qui sont les maîtres de l'Italie, où, selon les apparences, ils gouvernent très souverainement, toutes ces considérations, Mgr. me forcent, malgré l'honneur et le plaisir que j'ay d'estre icy sous l'honneur de votre protection, de prendre la liberté de vous remontrer très respectueusement que le Roy pouroit, Monseigneur, esviter cette dépence, dans ces conjonctures où les Allemans disent qu'ils veullent establir leurs droits en ce país, et je crois qu'il suffiroit d'avoir un magazin et un gardien pour les caisses. Cela cousteroit peu sous la protection du Ministre, ou d'un Cardinal affectioné, supposé qu'il cessât d'y avoir un Ministre, en attendant qu'une heureuse Paix fournisse une occasion de les faire passer en France¹.

Si je suis assez heureux, Monseigneur, pour avoir pensé juste, j'en seray content, puisque je n'ay en veue que le service du Roy, qui est certainement le seul moyen d'avoir l'honneur de vous plaire. Que si, au contraire, je suis assez malheureux pour m'estre trompez, j'espère de vostre bon cœur que vous voudrez bien me pardonner, Monseigneur, puisque je n'auray failly que par l'excès de mon zèle, qui ne finira qu'avec ma vie.

Pardonnez, s'il vous plaist, Monseigneur, aussy à Madame Poerson la liberté qu'elle prend de vous assurer de la continuation de ces prières pour vostre santé.

Je suis, avec le plus profond respect, Monseigneur, vostre très humble, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. Depuis le commencement de la lettre, Lecoy, p. 136-8.

1289. — LE CARDINAL DE LA TRÉMOUILLE AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 31 décembre 1707.

..... On m'a dit que le Sieur *Poerson*, qui est icy Directeur de l'Académie, demandoit à se retirer. Je ne scay si cela est vray, et j'en serois fasché, car c'est un bon et honeste homme; mais, en cas que cela soit, je prends la liberté, Monsieur, de vous faire une prière avec beaucoup d'instance. Il y a icy un fort honeste homme qui fait honneur à la Nation par sa bonne conduite et son zèle, et mesme pour son sçavoir; c'est le Sieur de La Chausse, qui est présentement Consul de France. Il s'acquitteroit parfaitement bien de cet employ, où il n'est pas nécessaire d'estre Peintre, mais seulement de s'entendre en peinture et en sculpture. Il s'y entend parfaitement bien, et je suis seur que, si M^r *Mansard* le cognoissoit, il ne jetteroit point la veüe sur d'autre que sur luy, à cause de son application et du goust avec lequel il sçauroit gouverner cette Académie. Je vous seray infiniment obligé, Monsieur, si vous voulés bien le protéger en cela, et j'ose vous assurer que vous n'en aurés point de reproche. Il ne me reste qu'à vous prier de me pardonner la liberté que je prends, et d'estre persuadé de l'attachement sincère et inviolable avec lequel je vous honore et vous suis, Monsieur, entièrement dévoué.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 478, in-fol., fol. 357. — Lettre autog. signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= Au verso du feuillet se trouve un croquis, à peine ébauché au crayon sur la page suivante, dont le feuillet fut détaché; ce croquis représentait un personnage à mi-corps.

1290. — L'ABBÉ DE POLIGNAC AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 31 décembre 1707.

..... Sur un bruit qui s'est répandu que M^r *Person* avoit dessein de s'en retourner, il m'est venu dans l'esprit que, si effectivement il quittoit son employ, personne ne seroit plus capable de le remplir dignement que M^r de la Chausse, dont M^r le Card^l d'Estrées¹ et M^r de Valincourt² vous diront beaucoup de bien, et n'en sauroient trop dire. Je prend la liberté de vous envoyer un petit mémoire sur ce sujet, et je vous seray infiniment obligé si vous voulés bien honorer de votre protection un homme qui certainement la mérite.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 478, in-fol., fol. 358. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. César d'Estrées, cardinal, diplomate, membre de l'Académie Française, évêque de Laon de 1655 à 1681, abbé de Saint-Germain-des-Prés, avait été longtemps Ambassadeur de France à Rome. Né à Paris le 5 février 1628, il y mourut le 19 décembre 1714.

2. J.-P.-Henri du Troussel, sieur de Valincourt, membre de l'Académie Française et de l'Académie des sciences, Historiographe de France, ami de Racine et de Boileau; né à Paris le 1^{er} mars 1653, il y mourut le 5 janvier 1730.

1291. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE LA TRÉMOUILLE.

Versailles, 1^{er} février 1708.

Aussy tost que j'ay reçu, Monseigneur, la lettre que V. Ém^{ce} m'a fait l'honneur de m'écrire le 31^e du mois dernier¹, j'ay parlé à M. *Mansart* du Sieur de La Chaussée, à l'occasion du retour du Sieur *Person*, s'il est vray qu'il revienne de Rome, comme le bruict en couroit quand V. Em^{ce} m'a fait l'honneur de m'écrire. Je crois que le retour est encore incertain; mais, si dans la suite l'avis qu'on a donné à V. Ém^{ce} se vérifioit, je suis persuadé que M. *Mansart* ne manqueroit pas d'envoyer quelqu'un de Paris, comme il a desjà choisy le sieur *Person*, plustost que de prendre un homme actuellement à Rome. Cette raison ne m'empeschera pas, Monseigneur, de luy en parler encore et de le faire souvenir de ce que je luy en ay desjà dit, lors que V. Ém^{ce} aura vérifié le premier avis qu'on luy a donné. Je la supplie d'estre persuadée qu'on ne peut estre avec plus de respect que je suis, etc.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 479, in-fol. — Original signé, au tome 489, fol. 82. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. C'est-à-dire décembre; voir **1289**; la dépêche du Cardinal parvint à la Cour le 22 janvier.

1292. — LE MARQUIS DE TORCY A L'ABBÉ DE POLIGNAC.

Versailles, 2 février 1708.

..... J'ay parlé à M. *Mansard* au sujet de la place du Sieur *Poerson*, si elle vient à vacquer, et je luy ay donné le mémoire que vous m'avez envoyé en faveur du Sieur de La Chaussée. A vous dire le vray, je doute qu'il soit fort touché de son mérite, quoyqu'appuyé de votre recommandation et de celle de M. le Card. de La Trémoille. Il ne m'a pas cependant confié ce secret,

mais j'ay cru le pénétrer, et, si *Poerson* se retire effectivement, je ne serai point surpris qu'on choisisse pour luy succéder quelqu'un de ceux qui auront travaillé aux models de la salle de M. le Duc de Trême¹.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 474, in-fol. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Il s'agit probablement de la Maison dont parle Piganiol (*Descr. de Paris*, IX, 453) : « Saint-Ouen est un village dans lequel il y a plusieurs belles Maisons. Celle qui a appartenu à M. de Bois-Franc, autrefois Chancelier de feu Monsieur, et qui est actuellement occupée par M. le Duc de Tresmes, est du dessin de *Le Pautre*, architecte ingénieux. » Dans l'article de la chapelle des Célestins de Paris, qui était celle de la famille Potier de Gesvres, p. 227-41, on trouve que Bernard-François de Gesvres, Duc de Trêmes, Pair de France, etc., est mort en 1739 à quatre-vingt-quatre ans. C'est de lui qu'il doit être question ici, et la phrase de M. de Torcy apprend indirectement que la décoration de la salle du Duc de Trêmes doit avoir été faite sur le dessin et sous la direction de *Mansart*.

1293. — 8 avril 1708. — Mort du Cardinal Nerli, Florentin, créature de Clément X (Altieri), Cardinal-Prêtre, né le 20 avril 1631, créé Cardinal le 12 juin 1673.

= Voir tome II, 299-300, 304, 308, et à la fin du Directorat de *Houasse*.

1294. — Vendredi 11 mai 1708, à Marly. — *Mansart* se trouva mal à trois heures après minuit et mourut à sept heures du soir ici, dans son appartement au second Commun. Il avoit soupé hier, avec sa femme et sa famille, dans la maison du Surintendant des Bâtiments; aucun remède ne put le sauver ni le soulager. Il étoit Surintendant des Bâtiments, emploi pour lequel il avoit 52,000 l. d'appointements, et il avoit gardé la Charge de Premier Architecte, qui lui en valoît 18,000. Outre cela, il avoit une infinité de commodités et dispoisoit de beaucoup d'emplois.

Mémoires de Dangeau, XII, 134. La note de Saint-Simon, 134-5, point de départ du portrait des *Mémoires* (Hachette, édition in-12, IV, 132-8). manque à coup sûr de bienveillance, mais le portrait est de main de maître. Il le faut voir d'ailleurs pour toute l'histoire des compétitions pour la Charge de Surintendant des Bâtiments, et pour ce qu'à la fin Saint-Simon dit de d'Antin.

1295. — 11 mai 1708. = « Du vendredy 25 may 1708. — Aujourd'huy, vendredy vingt cinq may mil sept cent huyct, l'Académie étant assemblée..... la première fois après le décès de Monsieur *Mansard*, Sur-Intendant des Bastimens et Protecteur de cette Académie, arrivé le onzième de ce mois, sur le soir, à

l'âge de 63 ans, dont toute la Compagnie, et chacun en particulier, a tesmoigné son ressentiment. »

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, IV, 61.

1296. — Mardi 22 mai 1708. — Le Roi doit nommer bientôt un Directeur pour les Bâtiments, à qui il donnera, dit on, 20,000 francs d'appointements.

Mémoires de Dangeau, XII, 142.

1297. — Mardi 11 juin 1708. — Hier matin le Roi donna à M. d'Antin la Charge de Directeur général des Bâtiments. Il aura près de 50,000 francs d'appointements et tout autant d'autorité quasi qu'en avoient les Surintendants des Bâtiments. Le Roi, dès hier après disner, commença à travailler avec lui.

Mémoires de Dangeau, XII, 153.

1298. — 1708 (13 juin). — Aujourd'huy, mercredy treize juin mil sept cent huit, l'Académie..., sur ce qu'elle a appris que Monsieur le Marquis d'Antin avoit esté nommé Directeur-général des Bastimens, après avoir fait ses réflexions sur le choix d'un Protecteur, elle a cru qu'elle ne se pouvoit déterminer que par la destination que le Roy a fait de la personne de Monseigneur d'Antin pour présider aux Arts.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, IV, 62-3.

= Les lettres des deux Cardinaux et de M. de Torcy permettent de comprendre celle de *Poerson* à *Mansart*. *Poerson* est désespéré; il est oublié, abandonné depuis longtemps, et surtout, avec lui, l'Académie de France. La chose ne peut pas durer davantage sans tomber honteusement, et, dans son désespoir, il propose au Surintendant d'en rester là et d'en finir. Il est impossible qu'à Rome il n'ait pas exprimé la tristesse et l'amertume de ses sentiments; il veut se retirer, on le sait, et l'on fait demander sa place. *Mansart* meurt. A la première lettre de son successeur, *Poerson*, — qui est l'Académie elle-même, qui a tenu très vaillamment et aussi haut qu'il l'a pu le drapeau de son pays à l'étranger, ce qui n'est jamais facile, — renaît à l'espérance. Il se sent regardé, soutenu, défendu, et l'Académie renaît à la vie. Rien de plus modeste, de sincère et de plus judicieux que l'entrée et ensuite l'action du Duc d'Antin dans l'histoire de l'Académie de France. Après Colbert, qui l'a fondée, c'est le seul qui l'ait aimée et suivie, et qui s'y soit honnêtement et intelligemment intéressé. Le lecteur le verra si bien de lui-même qu'il n'y a pas lieu d'insister, mais il n'était pas inutile de le signaler au commencement; c'est un changement à vue. Au lieu d'une correspondance plus qu'intermittente, le Duc d'Antin fait écrire et écrit souvent lui-même, brièvement, mais avec estime, politesse et presque avec amitié, ce qui lui fait autant d'honneur qu'à *Poerson*.

1299. — PREMIÈRE LETTRE DE MONSIEUR LE MARQUIS D'ANTIN
A POERSON.

17 juin 1708.

Le Roy m'ayant fait l'honneur, M., de me charger de la Direction générale de ses Bâtimens, mon premier soin a été de songer à l'Académie Royale de Rome, dont vous êtes le chef.

Je vous avoue que je desire fort qu'elle soit dans l'état qu'il convient, et je n'oublieray rien de ce qui dépend de moi pour vous en fournir les moïens. J'ai oui dire tant de bien de vous que je ne doute pas que vous ne répondez à mes bonnes intentions, et que vous ne fassiez de votre côté tout ce que vous devez pour répondre à l'envie que j'ai de soutenir, et même de relever votre Académie.

Pour commencer par quelque chose de solide, je vous envoie cy joint une Lettre de change de neuf mille livres, et j'ai donné ordre à notre Trésorier en exercice de payer, ponctuellement à l'échéance, la Lettre de change de trois mille tant de livres que vous avez tirée sur le S^t Marignier, Premier Commis.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous recommander de faire un bon usage de ces sommes. Vous sçavez mieux que moy que vous estes obligé, en honneur et en conscience, d'avoir une attention particulière à la distribution que vous en ferez, suivant l'État que Sa Majesté en a fait.

J'attens avec une grande impatience de vos nouvelles. Je vous prie de m'informer exactement de l'état de l'Académie, des tenans et aboutissans, enfin de tout ce qui peut me donner les connoissances que je dois avoir de ce qui vous regarde.

Soyez, en même tems, bien persuadé que je serai ravi de rendre à votre mérite toute la justice qui lui est deuë, étant, Monsieur, etc.

— *Ensuit la copie de la Lettre de change, à Paris le 16 juin 1708, pour pistoles 818 2/11 à 31 Julle la pistole.*

A quinze jours de veuë, payez, par cette première de change, à l'ordre de M. *Poerson*, huit cent dix huit pistoles deux onzièmes, à trente un Julle la pistole, et les passez, suivant l'avis de Bernard Nicolas, à Messieurs, Messieurs Léonard Libri et Compagnie, à Rome.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 6.

1300. — LE MARQUIS D'ANTIN A L'ABBÉ DE POLIGNAC.

17 juin 1708.

Vous ne devez pas être étonné, Monsieur, que l'on s'adresse à vous quand on a affaire à Rome. Il suffit de vous avoir veu une fois pour être bien tenté de vous charger de ses affaires, deût-on courre le risque de vous importuner.

Le Roy m'a chargé de la Direction générale de ses Bâtimens. Il ne pouvoit choisir un Sujet plus zélé, mais en même tems moins capable; il faut pourtant essayer de répondre à l'honneur que m'a fait Sa Majesté en faisant de mon mieux pour m'instruire des choses qui conviennent le plus à son service.

L'Académie, que Sa Majesté entretient à Rome, m'a paru de ce nombre là. On m'a dit qu'elle étoit exposée à d'étranges accidens, faute d'argent, et en mauvais état. Je commence par lui envoyer douze mille frans, et je prie M. *Poerson*, qui en est le Directeur, de m'instruire au plus juste de tout ce qui la regarde; mais, Monsieur, je serois bien en repos si vous vouliez bien y donner un coup d'œil et m'en mander votre avis. Je le regarderois comme une règle seure de ce que je devois faire pour faire bien.

Je vous prie pourtant de m'excuser; je ne prendrois point cette liberté, si ce n'étoit pour le service du Roy, pour lequel je connois votre zèle. J'attens avec impatience le succès de ce que je desire fort, et les occasions de vous marquer que je suis, plus que personne du Monde, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 8.

**1301. — LE MARQUIS DE TORCY A L'ABBÉ DE POLIGNAC.
A ROME.**

Fontainebleau, 21 juin 1708.

..... Je vous envoie un paquet que M. le Marquis d'Antin m'a prié de vous faire tenir. Il m'a dit qu'il vouloit se conduire par vos conseils dans ce qui regarde l'Académie de Rome. Je l'ay fort assuré qu'il ne pouvoit mieux faire. et qu'il estoit de la gloire et de l'intérêt du Roy de la soutenir — dans un pays où l'on croiroit la France absolument ruinée si l'on négligeoit la dépense d'un aussy modique entretien ¹. — Il en est bien persuadé; ainsi

je m'en prendray à vous si désormais cette Académie n'est pas plus florissante qu'elle ne l'a jamais esté....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 474, in-fol. — Lettre originale, signée. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Les mots entre tirets sont en chiffres dans l'original.

1302. — 30 juin 1708. = *Députation pour faire ses compliments à M. d'Antin.* — Monsieur *Jouvenet*, Directeur, ayant dit à la Compagnie que Monsieur *de Cotte* avoit pressenti Mgr d'Antin sur l'acceptation de la qualité de Protecteur, et, par conséquent, qu'il n'étoit plus nécessaire de luy en faire la proposition, mais seulement de luy aller faire compliment en cette qualité, la Compagnie a nommé, pour Députation à cet effet....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, IV, 63.

1303. — L'ABBÉ DE POLIGNAC AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 12 juillet 1708.

..... Je suis fort aise que M. le Marquis d'Antin prenne un peu à cœur l'Académie de Rome. Il a très bien commencé pour la remettre en honneur, et, puisqu'il veut bien là dessus avoir quelque confiance en moy, je m'en serviray pour luy dire tout ce que je croyray nécessaire à la fin qu'il se propose. J'y suis assés porté par mon goust naturel, car le seul divertissement que j'aye en ce pays est d'aller voir, dans les heures où je n'ay rien à faire, quelque morceau d'antiquité. M. *Poerson*, à qui j'ay rendu le paquet de M. d'Antin, en a été fort consolé. Il gémissoit depuis long tems de l'estat où ce bel établissement tomboit, malgré tous ses efforts. Il ne songe plus à quitter son employ; au contraire, il est plus animé que jamais à le remplir dignement. — Je ne crois pas que M. *Mansard* fût si touché que vous de la raison qui vous fait souhaiter que l'Académie se maintienne¹. —

Reçue le 3 août 1708.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 482, in-fol. — Minute. — Original signé, au tome 491, fol. 219.

= 1. Les mots entre tirets sont en chiffres dans l'original.

1304. — POERSON A M. D'ANTIN.

14 juillet 1708.

Monseigneur, — Le Roy, qui s'est toujours fait admirer dans

toutes ses actions et dont le choix est toujours si juste, n'a peut-être jamais mérité tant de louange que dans celui que Sa Majesté vient de faire de vous, Monseigneur, pour commander à tous les sçavants dans les arts qui dépendent du dessein.

Dès que j'appris cette heureuse nouvelle, j'en rendis grâces au Seigneur qui inspire les Rois, et je conçus de grandes espérances pour la gloire de notre grand Monarque et pour l'utilité de ceux qui auront l'honneur d'être sous vos ordres.

J'en ay desjà senti les effets, puisque mercredi dernier, 11 de ce mois, j'eus le bonheur de recevoir la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, en datte du 12 juin, venüe dans le paquet de Mgr le Cardinal de La Trémoille, et, le même jour, Mgr de Polignac eut la bonté de me donner la seconde, en datte du 17, avec la Lettre de change de 818 pistoles. Je la fus présenter le lendemain au Sr Léonard Libri sur qui elle est tirée, qui refusa de l'accepter et de la payer.

Je ne suis pourtant point, Monseigneur, dans l'embaras. L'honneur de votre protection et votre grand nom m'ont porté bonheur, et m'ont fait trouver de l'argent à Rome malgré les difficultez dont j'entretiens plus au long M. de Marignier, à qui j'adresse la lettre du Sr Bernard et le protest.

Je me donnerai l'honneur, Monseigneur, par le prochain Ordinaire, de vous rendre un compte exact de tout ce que vous me faites l'honneur de me demander. Heureux si, par mes soins à exécuter vos ordres, je puis mériter un peu de part en votre confiance pour ce qui regarde le service du Roy et l'accomplissement de vos desseins.

Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1305. — POERSON A M. D'ANTIN.

21 juillet 1708.

Monseigneur, — Vous me commandez de vous dire ce que je sçai de l'établissement de l'Accadémie et ce que je crois que l'on pourroit faire pour la rétablir dans son ancien lustre, suivant l'intention du Roy et la vôtre.

Pour vous obéir, Monseigneur, j'aurai l'honneur de vous dire, premièrement, que j'ai ouï dire à feu M. de Colbert que, l'inten-

tion de Sa Majesté étant de se procurer dans toutes les sciences et les arts les plus habilles gens du Monde, il avoit résolu l'établissement d'une Accadémie de Peinture, Sculpture et Architecture, dans la ville de Rome, où les fameux ouvrages de *Michelange*, de *Raphaël*, des *Caraches*, du *Dominiquain* et de plusieurs autres pouvoit estre d'une grande utilité pour l'avancement de la jeunesse¹; joint à ce que ces admirables figures Grecques, dont nous n'avions point encore les moules, étoient aussi de merveilleux modelles pour former le bon goust, et, outre cela, les restes d'Architecture antiques, qui se trouvent en plusieurs endroits, seroient des moyens seurs de faire des hommes excellents dans ces beaux-arts.

Sa Majesté eut donc la bonté d'établir cette Accadémie avec un Directeur, qui devoit être un Peintre ancien Officier de son Accadémie de Paris, pour y diriger la jeunesse, qui assurément, Monseigneur, a plus de besoin d'être plus soigneusement dirigée en ce país qu'ailleurs.

Ce Directeur devoit être, non seulement reconnu pour bon Peintre praticien, mais sachant bien encore la théorie², cette partie lui étant plus nécessaire pour enseigner les jeunes gens qu'une pratique dénuée de l'art de faire entendre, par des raisons claires et solides, les parties nécessaires à ces beaux-arts.

Le Roy a donc réglé que ce seroit toujours un Peintre, parceque le dessein est la base et le fondement de la Sculpture et de l'Architecture, et l'on a toujours veu les bons Peintres modeler aisément, de bon goust, et la plus part excellents Architectes³, ce qui se prouve icy par les Églises et Palais des desseins de *Raphaël*, du *Dominiquain*, de *Pietro di Cortona* et autres.

Au contraire, Monseigneur, les meilleurs Sculpteurs qui n'ont point commencé par la peinture n'entendent absolument rien à gouverner des Peintres; la partie des couleurs force leur harmonie, et leurs artifices leur étant entièrement inconnus.

D'ailleurs Sa Majesté, desirant que ce Directeur fût un homme qui pust faire quelque figure parmi les Étrangers, a réglé sa Pension à cent écus par mois, outre sa nourriture; chaque Pensionnaire 500 livres, le Modèle 283 livres ou environ, le Suisse et deux Valets 638 ou environ, toutes les quelles choses sont spécifiées dans les registres de la Surintendance et dans les comptes.

De plus, Monseigneur, lors que les Pensionnaires ont l'honneur de travailler pour le Roy, on leur fournit toilles, couleurs

et autres choses nécessaires; aux Sculpteurs, marbres, outils, enfin tout ce qui convient à leur travail. A présent qu'ils n'ont point cet honneur, on leur donne seulement du papier et des crayons pour dessiner pour eux.

Il y avoit, outre cela, un Maître de Mathématique et un d'Anatomie, qui avoient chacun 500 livres: mais je ne sçai pour quelle raison cela a esté négligé depuis plusieurs années, aussi bien que les travaux pour le Roy, ce qui a bien fait déchoir ce glorieux et utile établissement.

Pour y remédier et lui rendre son ancienne splendeur, suivant l'intention de Sa Majesté et la vôtre, Monseigneur, je crois qu'il est bon d'être délicat sur le choix d'un Directeur⁴, qui, comme j'ai déjà eu l'honneur de l'écrire un peu plus haut, soit un Peintre de mérite qui ait passé par les Charges de l'Accadémie de France, afin que non seulement il soit capable d'enseigner la jeunesse, mais afin qu'ils aient plus d'estime et de considération pour lui lors qu'il leur donne les ordres du Roy et les vôtres.

D'ailleurs il est bon que ce Directeur, par ses manières, donne une bonne idée de sa Nation dans le commerce qu'il peut avoir avec les personnes de distinction qui viennent voir cette Académie, et qu'il soutienne avec honneur ce poste, qui, sans contredit, est le plus beau de la peinture lors qu'il est en bonne main, car il ne relève que du Roy et de vous, Monseigneur, quoique, sous différents prétextes, quelques Ministres ayent tenté d'y avoir quelque inspection pour en faire leur cour au Roy. Vos prédécesseurs s'y sont toujours opposés, pour des raisons que vous sçavez mieux que moy. D'ailleurs il ne suffit pas d'être de Qualité, ni d'un mérite distingué dans les négociations, pour régler l'Accadémie dans Rome; il faut être bon Peintre, avoir l'expérience des différends talents qui composent cet art et être, s'il se peut dire, consommé dans cette profession pour y bien servir le Roy.

J'aurai l'honneur, s'il vous plait, Monseigneur, de vous citer un petit exemple à ce sujet. Lors qu'un des plus grands Ministres que la France ait eu fût chargé de la Direction des Bâtimens, il crut que, pour le bien du service du Roy, il estoit bon d'envoyer un homme sçavant dans les belles-lettres et qui avoit toujours eu une grande inclination pour la peinture. Pour cet effet, il choisit le s^r de la Tuillière, qu'il connoissoit depuis longtems, l'envoya à Rome, où tout son Grec et son Latin ne put donner aux jeunes Élèves aucunes estimes pour ses prétendues connoissances dans

nos arts, et les Italiens, attentifs aux démarches des Ultramontains, eurent plaisir à ce choix qui leur fournit matière à s'égayer. Enfin le pauvre la Tuillière, suivant le penchant de son bel esprit et de ses belles-lettres, se mesla d'affaires qui ne plurent pas à Sa Majesté, laquelle lui fit donner ordre de sortir de l'Accadémie; peu de temps après il mourut à Rome dans la Longare⁵. Ce choix fut cause du dérangement de l'Académie; les Pensionnaires ne firent point de progrès sous un tel homme. Les Élèves faisoient des études, chacun à leur mode. N'ayant point de guide, ils prirent de fausses routtes; l'on commença à se ralentir, l'on retrancha les Maîtres d'Anatomie et de Mathématiques.

Les Pensionnaires sont devenus en petit nombre; encore la plupart entrent par faveur et sans beaucoup de choix⁶, en sorte que ce bel établissement, si glorieux au Roy et si utile à la Nation, étoit dans un grand abaissement et seroit aparamment tombé tout à fait si le Ciel, qui veut que le Règne de notre grand Monarque ne souffre aucune diminution, ne lui avoit inspiré, Monseigneur, de vous choisir pour être l'illustre restaurateur des Beaux-Arts.

Dans cette confiance, j'ose donc prendre la liberté de vous remontrer très humblement qu'il seroit nécessaire de rétablir les Maîtres d'Anatomie et de Mathématiques⁷, car non seulement ces études sont absolument nécessaires, mais, de plus, cela les attache et les empesche de se distraire par des occupations quelquefois dangereuses.

Il me paroît aussi, Monseigneur, qu'il seroit bon qu'ils travaillassent pour le Roy, à l'exception du Jeudy, festes et dimanches, qui sont en bon nombre en ce pais, parcequ'il est constant que, non seulement ils en sont plus apliquez, mais encore la plupart des belles tentures qui se font en France viennent d'après des copies que nous avons faites icy, ce qui a enrichy la France, sans coûter beaucoup au Roy⁸.

Par exemple, Monseigneur, j'ai eu l'honneur, il y a trente-six ans⁹, de peindre pour Sa Majesté, dans Rome, entre autre chose, une copie de la grande bataille de *Raphaël*, peinte par *Julle Romain*, dont on a fait plusieurs copies en tapisserie aux Gobelins, à ce que je crois. Ce grand tableau, le plus grand qui soit dans Rome, n'a pas coûté 100 pistoles au Roy, et, si on l'avoit fait hors de l'Académie, il eut coûté plus de mille écus.

Outre cela, Monseigneur, combien de figures, de sculptures en

marbre n'a-t-on point fait à peu de frais, qui sont d'un grand ornement et avancement pour ceux qui les font ?

Ainsi, Monseigneur, je crois qu'il seroit bon d'envoyer de jeunes Peintres, Sculpteurs, Architectes et Graveurs, et les faire tous travailler pour le Roy, après toutesfois s'être bien fait informer de leur capacité et de leurs mœurs. Car, outre que l'air de ce païs et les fréquentations y sont très dangereux, c'est que l'honneur de notre Nation y est fort intéressé.

Les Italiens et les autres Nations qui sont icy jugent ordinairement du reste des François par de jeunes étourdis. que l'on envoie quelquefois sans beaucoup d'examen; cependant il est certain que les égarements de ces jeunes François de tous rangs qui viennent à Rome sont en partie cause du mépris et de la haine que ces peuples, en général, ont contre nous, et qu'ils n'ont que trop fait paroître depuis sept années ou environ.

Quant à l'état présent de l'Accadémie, il n'y a, Monseigneur, que quatre Pensionnaires, en comptant le S^r Abbé Hardouin, qui ne dessine ni ne peint et qui, outre la pension ordinaire, touche 500 l. chaque année. Cet Abbé est neveu de feu M. *Mansart*; les autres sont deux Peintres et un Sculpteur, lequel s'est mis depuis un an à dessiner de l'architecture.

Il y a trois mois qu'il concourut parmi les jeunes écoliers de l'Accadémie de S^t-Luc et emporta le premier Prix¹⁰.

Voilà, Monseigneur, une partie des choses qui concernent l'Accadémie en dedans.

Quand au dehors, je continuerai, s'il vous plaît, d'avoir l'honneur de vous dire que le peu d'éducation de quelques Pensionnaires qui, sans aucun égard, ont gâté, à ce que l'on dit, les ouvrages de *Raphaël* et autres, ont obligé le Pape à faire fermer le Vatican. Les Princes et Cardinaux ont fait, à son exemple, la même chose de leurs Palais¹¹. Cependant, il y a deux ans et demi ou environ que, m'étant acquis, par présens, par bonheur et non par mérite, une bonne réputation parmi ce qu'il y avoit de plus grand à Rome, le S^t Père avoit promis de donner la permission de rentrer au Vatican, sur la parole que j'avois donné d'en répondre et d'y apporter des précautions desquelles l'on pouvoit se contenter. Et, dans ce tems là, Son Eminence M^r le Cardinal de Janson écrivit à M. le Duc de Parme¹² pour avoir permission de dessiner et de peindre dans les Palais Farnèze et le petit Guisy¹³. Son Altesse écrivit une lettre, que je garde encore, et

une autre au Comte Felini, Envoyé en cette Cour, pour me faire avoir l'entrée en ces deux Palais, fameux par les beaux ouvrages de *Raphaël* et d'*Hanibal Carache*.

Celui de Farnèze me fut ouvert, et j'y fis dessiner les Pensionnaires. Pour celui de Guisy, où sont de grands et excellents ouvrages de *Raphaël*, il me fut impossible d'y rien faire copier, quoique d'abord l'Abbé Melchior, Agent de l'Électeur de Mayence, me l'eût promis; mais cet anti-François, après bien des allées et des venues, me dit, tout net, qu'il n'en vouloit rien faire et qu'ayant loué le dit Palais à vie, le dit Seigneur Duc n'en estoit plus le maistre.

Monseigneur, malgré le refus du Pape, des Princes et autres particuliers de Rome, je crois et suis persuadé que, si le Bon Dieu bénit les armées de notre grand Monarque, ainsi que je l'espère, et que Philippe 5^{me} soit maître de l'Espagne, je suis seur que nous serons reçus à bras ouverts dans tous les Palais; car j'ai remarqué que les difficultez sont devenues insurmontables depuis les disgrâces de Barcelone et Turin. Gagnons quelques batailles, prenons quelques villes de considération; l'on viendra au devant de nous et nous serons, pour ainsi dire, les maîtres de tous les Palais¹⁴.

Quand aux intérêts présens de l'Académie, j'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, que votre bonté m'a mis au large, puisqu'il me restera, toutes dettes payées, 7 ou 800 écus et bon crédit. L'on me fait déjà des offres de service, et les Italiens commencent à dire que la France n'est pas si ruinée qu'on l'avoit dit; tant il est vrai, Monseigneur, que ces peuples, dont bien des gens ont de grandes idées, sont petits et sujets à des changemens prompts et subits pour plus ou moins, car la dépense de l'Académie, qui fait assurément grand bruit, n'a pas monté, la dernière année 1707, à 12,000 l., non compris les changes que l'on a payez en France, ce qui me paroist un petit objet, par rapport à la réputation où cela est icy et dans les pais étrangers.

Je finis cet essai de remarques, Monseigneur, tant sur l'état présent de l'Accadémie que sur ce qui peut contribuer à la rendre plus florissante, quoiqu'il y ait peut-estre encore bien des choses à dire. Mais, Monseigneur, si vous avés la bonté de m'accorder l'honneur de votre confiance et me permettre de vous entretenir de ce que je pense pour le bien de l'Accadémie, je tâcherai de mieux en mieux, pour répondre, le plus dignement qu'il me sera

possible, à l'extrême bonté avec laquelle vous m'avez honoré des ordres du Roy et des vôtres, auxquels je serai toujours très soumis, n'ayant point de passion plus forte que de vous faire connoître qu'il n'y a personne qui ait plus de zèle pour la gloire de notre grand Monarque ny qui vous soit, avec un plus profond respect que j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

- = 1. Depuis : « Vous me commandez », Lecoy, p. 138-9.
- 2. Depuis : « Sa Majesté », Lecoy, p. 139.
- 3. Depuis : « Le Roy a donc réglé », Lecoy, p. 139.
- 4. Depuis : « Sa Majesté desirant », Lecoy, p. 139-40.
- 5. Dans la rue de la Longara, sur la rive droite du Tibre, dans le quartier du Transtévère. La Teulière est mort dans la nuit du 15 au 16 août 1702; voir pièce **1115**.
- 6. Depuis : « Lors qu'un des plus grands Ministres », Lecoy, p. 140-1.
- 7. Depuis : « Il seroit nécessaire », Lecoy, p. 141.
- 8. Depuis : « il seroit bon », Lecoy, p. 141.
- 9. Par conséquent en 1672.
- 10. *Pierre Villeneuve*; voir la lettre du 8 septembre 1708. — Depuis : « Quant à l'état présent », Lecoy, p. 141.
- 11. Depuis : « Quant au dehors », Lecoy, p. 141-2.
- 12. François Farnèse, Duc de Parme de 1694 à 1727.
- 13. Le petit Chigi, c'est-à-dire la Farnésine.
- 14. Depuis : « Je crois et je suis persuadé », Lecoy, p. 141-2.

1306. — L'ABBÉ DE POLIGNAC A M. D'ANTIN.

28^e juillet 1708.

Je vous suis trop obligé, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait de vous adresser à moi pour le bien que vous voulez faire à cette Académie. Elle avoit besoin d'un Protecteur tel que vous pour la remettre sur pied, car elle tomboit tous les jours, et je voyois avec douleur cette décadence, qui faisoit mal penser de nous dans un païs où l'opinion fait beaucoup plus que dans tous les autres, et où rien n'est si nécessaire que de conserver une certaine réputation. Les arts vous devront beaucoup par le soin que vous en prenés, et vous ne pourriez commencer plus utilement que par la source du bon goût, qui en a porté la perfection en France, et qui l'y maintiendra toujours tant qu'on élèvera icy des Sujets au milieu des plus beaux restes de l'Antiquité et des plus excellents ouvrages des modernes.

J'eus l'honneur de mander à M. de Torcy que j'avois exécuté

vos premiers ordres aussi tôt que je les avois reçeus; mais je vous supplie de m'en donner d'autres incessamment, et de ne point épargner, car, outre le plaisir que j'aurai toujours à vous obéir, je ne le sçaurois faire dans une matière plus agréable, ny qui me fournisse plus de consolations dans le travail ordinaire et pénible dont je suis chargé.

Il a paru à M. *Poerson* qu'il revenoit à la vie quand il a senti les premiers effets de votre attention. Vous ne sçauriez desirer dans sa Place un homme plus zélé ny plus capable de remplir tous les devoirs de cet emploi. Il s'est acquitté de la manière la plus honorable et la plus propre à tirer de l'Accadémie les avantages que le Roy s'est proposé. Il m'a promis de vous envoyer un Mémoire de l'état où elle est présentement et de tout ce qu'il croiroit nécessaire pour lui rendre tout l'éclat qu'elle avoit à sa fondation.

Je prendrai la liberté de vous dire sur cela quelquefois ma pensée, et je serai ravi d'avoir au moins par là des occasions fréquentes de vous assurer que je suis, avec une extrême passion, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

L'ABBÉ DE POLIGNAC.

Archives nationales, O¹ 1953. — Renvoi à cette lettre dans Lecoy, p. 142, à la note.

1307. — D'ANTIN A POERSON.

21 aoust 1708.

J'ay reçu votre lettre, Monsieur, du 21 juillet, par laquelle vous commencés à me rendre compte de l'Accadémie de Rome.

Je suis bien persuadé, comme feu M. Colbert, que, pour achever de rendre un Règne illustre, il faut faire fleurir les arts et les sciences, et il me semble que le Roy n'a rien oublié pour cela. Si ceux qu'il en a chargé n'ont point répondu à ses intentions, ce n'est pas sa faute. Présentement, il s'agit de réparer ce qui a été négligé, et personne n'en peut être plus occupé que moi.

L'emploi de Directeur de l'Accadémie Royale de Rome ne pouvoit être mis en meilleures mains que les vôtres; vous en connoissez si bien les devoirs et vous m'en faites un détail si raisonnable qu'il n'y a point à douter que vous ne les remplissiez dans toute leur étendue. Je vous prie donc de vous y donner tout entier et de ne rien oublier de ce qui pourra remettre en honneur et rendre utile un aussi bel établissement.

Vous trouverez dans M. l'Abbé de Polignac et dans M. le Maréchal de Tessé, que le Roy vient de nommer pour aller à Rome, toute la protection et tous les secours dont vous pourrez avoir besoin.

Je ne comprends pas pourquoi on a retranché le Maître de Mathématiques. Je vous prie de le rétablir au plutôt à 500 livres d'appointemens, et choisissez tout le meilleur. Pour celui d'Anatomie, il est inutile, quant l'on trouve à Paris tout ce qu'on peut désirer sur cela.

Je veux aussi que vos Élèves travaillent pour le Roy, tant pour juger de leurs ouvrages et du progrès qu'ils font à Rome que pour rendre leur travail utile à notre patrie, en y portant les merveilles que nous n'avons pas. Je choisirai le mieux que je pourrai ceux qui auront le plus de talent; c'est à vous à régler leurs mœurs et les tenir dans une exacte discipline; on en est toujours le maître quand on veut. Plus notre Nation est volage et dissipée, plus vous aurez d'honneur à la contenir, de manière que les gens qui sont sous vos ordres soient des exemples de bonne conduite et d'habileté.

J'ay rendu compte au Roy de M. l'Abbé Hardouin; comme il ne dessine ni ne peint, Sa Majesté ne veut point qu'il occupe une place dans son Accadémie. J'en suis bien fâché, étant fort serviteur de feu M. *Mansart*; mais il faut suivre régulièrement l'institution des choses, sans quoi l'ordre seroit bientôt confondu. Dites lui donc qu'il n'est plus sur le compte de l'Accadémie.

Envoyez moi le nom de vos Élèves, leurs talens, qui ils sont, d'où ils viennent, car je veux que doresnavant tout soit comme il doit être.

Quand vous voudrez les faire travailler au Vatican ou dans quelqu'autre Palais où vous voudrez faire prendre quelque copie, adressez vous aux puissances Françaises de ma part; ils en demanderont la permission, et cela aura meilleure grâce. Il n'importe que la fortune suive nos armes; pour avoir une bonne réputation, il ne faut qu'une bonne conduite; cela seul dépend de nous. Ainsi j'espère que j'entendrai parler avec éloge de l'Accadémie Royale de Rome par les soins que vous vous en y donnerez. De mon côté, je ne vous laisserai manquer de rien, et vous verrez que je suis homme de parole.

Envoyez moi, au bout de l'année, un état en détail de toutes

vos dépenses, pour que je puisse en être informé au juste et pour voir si elles sont conformes au fonds que Sa Majesté y destine.

Je vous prie, en attendant, de m'écrire tous les Ordinaires; nous ne saurions avoir trop de commerce ensemble.

Je suis bien aise de vous assurer de rechef que je serai ravi de trouver les occasions de vous rendre service, étant M^r, etc.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 17.

1308. — LE MARQUIS D'ANTIN A L'ABBÉ DE POLIGNAC.

23 août 1708.

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, du 28 de juillet. Je vous suis infiniment obligé de vouloir entrer d'aussi bonne foy dans le soin de l'Accadémie de Rome. Je ne doute point qu'avec cela je n'en relève tout l'éclat et que M^{rs} les Romains ne changent d'opinion; il mieux vaut tard que jamais.

C'est beaucoup que vous trouviez que M. *Poerson* soit un bon Sujet et propre de toute façon pour la conduire. Il m'a écrit pour commencer à me mettre au fait, et je l'ai exhorté à avoir beaucoup de commerce avec moi. Après un témoignage comme le vôtre, M^r, il peut estre seur que je lui ferai tous les plaisirs qui dépendront de moi. Je desire fort que ce qui regarde le logement de l'Accadémie et son petit équipage soit propre et décent, que les Élèves soient des gens d'espérance, assidus au travail et tenus par M. *Poerson* dans une exacte discipline, au point que je renverrai sur sa parole ceux dont il ne pourra venir à bout. Je veux qu'ils travaillent pour le Roy, tant pour enrichir notre patrie des merveilles de Rome que pour voir le progrès et les talents de ceux que j'y enverrai. Je choisirai, je vous assure, ce que je pourrai de meilleur, et je ne plaindrai point la dépense pour ce qui sera bon, comme je ne serois pas bien aise que l'on dissipât mal à propos les fonds que j'enverrai. J'aurai grand soin de faire payer régulièrement, et argent comptant, ce que l'on tirera sur moi.

Comme je sçai, Monsieur, le crédit que vous avez à Rome, et que vous aurez toujours dans tous les lieux où l'on vous connoitra, j'ai mandé à M. *Poerson* de s'adresser à vous pour les permissions nécessaires pour faire copier dans le Vatican et dans les autres Palais de Rome. Quand les Élèves seront en bonne odeur, la permission sera aisée à obtenir.

Voilà, à peu près, ce qui dépend de moy; je vous prie présentement de me donner vos instructions et de me mander de bonne foy ce que vous croyez que je doive faire, car j'ai un desir sincère de relever les arts et les sciences en tout ce que je pourrai. Quoique je ne sache rien, j'ai un grand respect pour l'un et pour l'autre, et je crois qu'il n'y a rien de plus utile et rien qui fasse plus d'honneur à un aussi grand Règne que celui-cy.

J'attens donc de vos nouvelles avec impatience et vous supplie de croire que je suis, plus que personne du Monde, M^r, votre, etc.

D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 21.

1309. — POERSON A M. D'ANTIN.

Le 8 septembre 1708.

Monseigneur, — J'ai l'honneur de recevoir votre lettre, du 21 aoust, avec une joye et un respect infini; je vous en rends mille graces très humbles. Elle me servira de leçon, et j'espère qu'elle me donnera l'esprit nécessaire pour continuer de mieux en mieux à servir le Roy sous l'honneur de vos ordres, et, puisque votre bonté me donne la liberté de lui écrire souvent, je profiterai, avec bien du respect et du plaisir, de cette permission, n'ayant rien plus à cœur que l'honneur de vous plaire et vous obéir.

J'ai leu, Monseigneur, au pauvre Abbé Hardouin ce que Sa Majesté a donné à son sujet. Cet ordre l'a mis dans la dernière affliction, car il est Religieux de Sainte-Geneviève et étoit venu icy, de concert avec M^r son oncle, pour passer dans un autre Ordre, et même Son Éminence M. le Cardinal de Janson avoit bien voullu me faire travailler avec elle à ce passage. Nous avions tout disposé pour cet effet; lors qu'il fut question que ses parens lui assurassent une pension de 4 ou 500 l., tout cessa. Personne n'y voulut entendre, et l'on a abandonné de manière ce pauvre garçon qu'il ne sçait absolument où donner de la teste. En vérité, Monseigneur, c'est un objet digne de compassion; il n'a pas un sol et ne sçait aucune profession pour en gagner; si j'osois, Monseigneur, vous supplier d'obtenir du Roy telle somme qu'il plaira à Sa Majesté pour son voyage, je vous serois très obligé, puisque je ne crois pas qu'il se puisse faire une plus belle œuvre de charité. En attendant l'honneur de vos ordres, trouvez bon, je vous supplie, qu'il reste icy, ne sçachant où le mettre, ne trouvant pour le présent ni occasion ni argent pour le faire partir.

A l'égard des trois autres Pensionnaires, j'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, que le plus vieux a vingt-neuf ans, Peintre, et se nomme *Nattier*.

C'est lui qui a dessiné, conjointement avec son jeune frère, les tableaux de Luxembourg que l'on achève de graver actuellement à Paris¹. Ces desseins furent trouvez assés bien ; pour l'encourager, l'on jugea à propos de l'envoyer à Rome sans le faire concourir au Prix. Il est de bonnes mœurs, copie assés bien, mais son génie froid et sa veüe, extrêmement courte, pourront être un obstacle à de grandes espérances. Comme il y a quatre ans qu'il est icy, et ses affaires domestiques le redemandant à Paris, il vous suplie, Monseigneur, vouloir bien luy accorder son congé pour le printemps prochain.

En attendant quoi, je lui ferai copier trois tableaux excellens du *Dominiquain*, de l'histoire de S^{te} Cécille, qui sont dans une chapelle de Saint-Louis et que l'on n'a jamais, à ce que je crois, veus en France.

Le second a vingt-cinq ans et se nomme *Villeneuve*, fils d'un Sculpteur. Ce jeune homme a eu un Prix pour la sculpture à Paris². Cependant M. *Mansart* n'avoit pas grande envie qu'il vint à Rome ; mais ce jeune homme, ayant fait quelque chose pour le frère de M. le Cardinal Gualtiery, qui pour lors estoit Nonce à Paris, ce Seigneur eut la bonté de rendre une visite en cérémonie à M. *Mansart* et lui demanda la grâce pour *Villeneuve*, qu'il obtint. Ainsi, Monseigneur, il vint icy, où, n'estant point occupé par le Roy, il a négligé la sculpture, s'est addonné à l'architecture et a eu un Prix à l'Académie de S^t-Luc en présence de plusieurs Cardinaux. Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille, qui étoit du nombre, nous y servit avec sa bonté ordinaire et une chaleur merveilleuse, car M. le Cardinal Impérial³, qui protégeoit un jeune Polonois, fit des mouvemens extraordinaires pour lui faire avoir le premier Prix. Ce Cardinal employa prières et menaces auprès des Professeurs et les auroit fait succomber si Son Éminence M. le Cardinal de la Trémoille n'eût soutenu avec fermeté jusqu'au Pape, qui en fut informé par mondit Seigneur Cardinal, qui fut fort approuvé par le S^t Père ; de sorte, Monseigneur, qu'après trois ou quatre jours de contestations nous eûmes, par les soins de notre grand Cardinal, la satisfaction entière, en présence de quinze ou seize Cardinaux et d'un grand nombre de peuple et de Noblesse.

Cette feste se fait ordinairement au Campidoglio. L'on y récité quantité de vers; un Prélat y lit un discours en prose, le tout en l'honneur de la peinture et architecture, avec des intermèdes de musique et aux fanfares des trompettes, timbales et autres instrumens.

M. le Cardinal Gualtiery, qui étoit pour lors à Rome, s'y trouva et eut le plaisir de voir triompher notre jeune étudiant, parcequ'il l'honore toujours de sa bienveillance. Toutes les fois que j'ai eu l'honneur d'entretenir cette Éminence, elle m'en a parlé avec beaucoup de bonté.

A propos de cecy, j'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, que ce n'est pas seulement dans cette occasion que nous avons obligation à Son Éminence Monsieur le Cardinal de La Trémoille; mais, en toutes rencontres, ce généreux Seigneur se plaît à faire plaisir, et j'ai l'honneur de manger quelques fois avec luy, dont la conversation est toute charmante et toute pleine de bonté.

Enfin, Monseigneur, je lui dois beaucoup, tant pour l'Académie que pour mon compte particulier. Si vous voulez bien me faire la grâce de m'aquitter de cette dette par une lettre et lui demander pour moy la continuation de sa protection, je vous serois très obligé, car, Monseigneur, cette Éminence s'est acquis en cette Cour un crédit et une estime si universelle qu'il pourra beaucoup contribuer à la fin, que vous vous proposez, de rétablir l'Académie dans toute sa première splendeur.

Le Sr *Villeneuve*, qui a donné occasion à cet article, ayant passé quatre années en ce país, vous demande très humblement, Monseigneur, la permission de s'en retourner en France, pour tâcher de mettre en pratique ce qu'il a étudié icy⁴.

Le plus jeune des Pensionnaires a vingt-quatre ans; il est fils de feu M. *Blanchart*, qui est mort Professeur et Trésorier de l'Accadémie Royale de Paris. Ce jeune homme est sage et de bonne volonté; il s'est donné beaucoup de peine depuis qu'il est icy, mais, malgré ses soins et ses veilles, il semble que Minerve ne l'a pas regardé favorablement, en sorte qu'il espère que Bellone le traittera mieux. La guerre du Pape, qu'il regarde comme guerre de religion, l'a tenté, de manière qu'il vous supplie, Monseigneur, lui accorder son congé, espérant d'être Enseigne ou Lieutenant dans les troupes de nouvelle levée que fait Sa Sainteté. En effet, depuis quelque temps qu'il s'est adonné, à ses heures perdues,

aux exercices des armes, il y a fait du progres, joint à ce que, d'ailleurs, ce qu'il sçait de desseïn et de fortifications lui font espérer qu'il pourra mieux réussir que dans la peinture, qui, sans contredit, est de toutes les sciences la plus difficile. A moins que d'être né avec un heureux génie et cultivé par des Maîtres excellens dans l'art d'enseigner, il est presque impossible d'y réussir, même médiocrement.

Voilà, Monseigneur, ce que je puis avoir l'honneur de vous dire touchant les Pensionnaires qui sont à présent dans Rome, qui est peu de chose et qui seroit bien tôt rien si votre bonté n'y remédioit.

Aussi puis-je vous assurer, Monseigneur, et M. l'Abbé de Polignac peut vous affirmer que je ne desirerois rien tant que mon retour, voyant l'affreux abandon de ce noble établissement. J'ai pourtant soutenu sa noblesse le mieux qu'il m'a esté possible : j'ai vendu quelques hardes pour cacher aux Italiens cette honteuse négligence ; j'ai fait ma cour aux Grands ; j'ai encouragé nos Pensionnaires et j'ai tenu bon jusqu'à ce que le Ciel, me regardant en pitié, m'eût donné le bonheur d'être sous l'honneur de vos ordres.

Cette bonne fortune me ranime de telle sorte. Monseigneur, qu'aidé de vos bontés, je me crois capable de rétablir l'Accadémie au dessus même de ce qu'elle a jamais été. Je m'efforcerais de répondre si dignement aux nobles idées de notre grand Monarque, en suivant précisément ce que vous me ferez l'honneur de me commander, que j'ose espérer que vous serez content.

L'ordre que vous me donnez de rétablir le Maître de Mathématiques me fait un vrai plaisir, car, Monseigneur, c'est une étude absolument nécessaire à tous Peintres, Sculpteurs et Architectes. J'aurai l'honneur de vous dire que j'en connoissois si bien la nécessité qu'il y a trois ans que j'en tentai le rétablissement.

Voicy, Monseigneur, de quelle manière je m'y pris. Il y avoit pour lors sept à huit Pensionnaires ; je les engageai à recevoir un Maître de Mathématiques, avec lequel je composai à un prix très modique, parceque c'étoit aux dépens de cette jeunesse et que j'espérois que cela toucheroit M. *Mansart*. Pour y parvenir, je lui écrivis que, voyant avec douleur que les Pensionnaires manquoient, dans le plus beau de leur âge, d'une étude essentielle de laquelle on ne pouvoit se passer, je les avois portez à recevoir un Maître de Mathématiques, qu'ils payoient de leur argent, mais que, leurs moïens n'étant pas suffisans pour l'entretenir longtems,

j'espérois qu'il voudroit bien en parler au Roy, attendu mesme que cette ferveur de ces jeunes gens, qui se retranchoient de leur nécessaire pour satisfaire à cette étude, sembloit mériter quelque chose. L'on ne me fit point de réponse sur cet article, non plus que sur les autres, et les Pensionnaires, ne pouvant soutenir cette dépense, me prièrent de congédier le Maître, ce que je fis à mon grand regret. C'est ce même Maître que j'ai choisi, suivant l'honneur de votre ordre; il est François, âgé de cinquante-quatre ans, sçavant non seulement dans les Mathématiques, mais encore dans l'Histoire, et, si vous le trouvez bon, Monseigneur, je compte bien de mener quelques fois, les festes et dimanches, promener et faire voir les Antiquités à nos Pensionnaires avec cet habile homme, dont les connoissances et la conversation ne peuvent estre que très utiles.

Dans l'appréhension d'être trop long, je finis cette lettre, Monseigneur, remettant aux Ordinaires suivans à répondre le plus précisément que je pourrai à l'honneur de vos ordres. Je suis, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il s'agit de *Jean-Marc Nattier*, né en 1685, mort en 1766, et de son frère, *Jean-Baptiste Nattier*, qui se tua en 1726 à la Bastille, où il était prisonnier pour une affaire infamante. — Les cuivres de la galerie du Luxembourg de *Rubens*, gravés sur les dessins de *J.-B.* et *J.-M. Nattier*, ont été acquis il y a une trentaine d'années pour la Chalcographie du Louvre (Catalogue de 1851, Supplément, n^{os} 3948-74).

2. *Pierre Villeneuve* eut le Premier Prix de Sculpture en 1703 (*Procès-verbaux de l'Académie*, III, 363, 371, 372). Il n'avait qu'un concurrent, *Pierre Canlers*, à qui fut attribué le Second Prix.

3. Giuseppe Renato Imperiali, Génois, né en 1651, créé en 1690, par le Pape Alexandre, Cardinal-Diacre de San Giorgio in Velabro, et, en 1727, premier Cardinal-Prêtre au titre de San Lorenzo in Lucinâ, mort en 1737.

4. Ce doit être le *Villeneuve* dont Lance, II, 330, dit seulement qu'il fut reçu de l'Académie d'architecture en 1728 et qu'il mourut en 1730.

1310. — POERSON A M. D'ANTIN.

15 7^{bre} 1708.

Monseigneur. — L'Ordinaire passé, je me suis donné l'honneur de vous écrire une assés longue lettre en réponse de celle dont il vous a plu m'honorer; mais, lors que je l'eus porté chez le Ministre dans le paquet duquel elle devoit passer, l'on me

prouva qu'elle étoit trop grande, en me faisant voir que celles que l'on écrit au Roy étoient sur de petit papier et sans marge, attendu que nous n'avons point de Courrier et qu'elles vont par des voyes indirectes. J'en récrivis sur le champ une autre, et M. l'Abbé de Guyon l'enveloppa et y mist le dessus.

Aujourd'hui, permettez moi, s'il vous plaît, Monseigneur, de me conformer au tems. Je ne laisserai pas, d'Ordinaire en Ordinaire, d'avoir l'honneur de vous informer, le plus exactement qu'il me sera possible, de tout ce qui concerne l'Académie, pour laquelle vous avés la bonté de prendre tant d'intérêt, et même j'espère, Monseigneur, que vous recevrez bientôt les comptes et l'état de tout ce qui est dans l'Académie, que j'ai l'honneur de vous adresser par un Gentilhomme, nommé M. de Commercy, qui est venu avec M. le Marquis de Mancini et qui doit partir dans peu de jours sur les Gallères du Pape qui ont apporté des troupes d'Avignon, où elles doivent retourner pour en reprendre d'autres.

Je me sers de cette occasion, Monseigneur, parceque le paquet est gros et n'auroit pu passer par d'autres voyes jusqu'au rétablissement de nos Courriers. J'ai cependant, Monseigneur, l'honneur de vous adresser par celle-cy la copie d'un Règlement qui a été fait et exposé autrefois à l'Académie¹.

Vous aurés, s'il vous plaît, la bonté, Monseigneur, d'y faire tel changement que vous jugerés à propos, parceque je serois bien aise qu'il fust signé de votre main et le faire revivre sous votre nom.

J'ai encore une grâce, Monseigneur, à vous demander; c'est, M., votre portrait, afin qu'à l'aspect de votre belle, noble et heureuse phisionomie, nous soyons encore plus excitez à la vertu, et que les Étrangers qui viennent icy connoissent l'illustre Protecteur sous lequel nous avons le bonheur de profiter de la magnificence de notre grand Monarque.

J'ay desjà ceux du Roy et de Monseigneur le Dauphin, que j'ay eu le bonheur de peindre et qui passent, parmi les connoisseurs, pour les plus ressemblans qui ayent esté faits jusqu'alors; aussi aurai-je, s'il vous plaist, Monseigneur, l'honneur de vous dire que, depuis que je suis à Rome, j'en ay fait plusieurs copies très grandes et dont j'ay fait des présens, la plupart avec des bordures, entre lesquels j'en ay donné à M^{rs} les Cardinaux de La Trémoille et Othobon, et, depuis peu encore, à M. l'Abbé de Polignac, qui confesse hautement n'avoir point veu le Roy et

Monseigneur le Dauphin dont l'imitation fust si heureuse que celle-cy. D'ailleurs les habillemens et les fonds ont plu aux Italiens, qui sont gens assés avarés de louanges.

Cependant, Monseigneur, tous ces présens et d'autres dépenses, que j'ay faites pour soutenir mon poste avec honneur, malgré l'oubli de ceux qui y devoient penser, m'ont couté de bonnes sommes.

Il est vrai que feu M. *Mansart* m'avoit promis dans ses dernières lettres, que je garde, qu'il demanderoit à Sa Majesté une gratification pour moy; mais tout d'un coup il cessa de m'écrire, et ces belles promesses se sont évanouies, aussi bien que celles qu'il m'avoit faites de m'indemniser des frais du tems et du tort qu'il m'avoit fait en faisant abatre l'ouvrage que j'avois fait aux Invalides, ce qu'il fit par un pernicieux conseil, contre l'avis des meilleurs connoisseurs.

Pardonnez moi, Monseigneur, cette petite digression. Elle est venue si naturellement qu'elle s'est trouvée comme enchaînée dans ce que j'ay l'honneur de vous écrire. Je tâcherai d'être plus concis à l'avenir, afin de ménager les précieux momens que vous employez si utilement au service de notre grand Monarque, et, en suivant votre exemple, Monseigneur, je mettrai toujours ma plus sérieuse attention à me bien acquitter de mes devoirs, étant bien assuré que c'est le plus seur moyen de vous plaire et de mériter l'honneur d'estre, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O⁴ 1953.

= 1. Probablement le Règlement de Colbert.

1311. — POERSON A M. D'ANTIN.

28 7^{bre} 1708.

Monseigneur, — Je me suis donné l'honneur de vous écrire, l'Ordinaire passé, et de vous adresser les comptes, quittances et un Mémoire exact de ce qui est dans l'Académie, avec quelques petites remarques sur chaque article, et j'avois donné ce paquet à M. de Commercy, qui est avec M. le Marquis de Mancini, lequel devoit partir sur les Gallères du Pape et ensuite prendre la Poste à Marseille pour Paris; mais, une affaire n'ayant pu être finie, leur voyage est remis pour quelques jours.

Cependant, Monseigneur, pour obéir à l'ordre que vous m'avez donné, j'ai l'honneur de vous écrire et aurai, s'il vous plaist, celui de vous dire que M. l'Abbé de Polignac, que je vois très souvent, m'a fait voir la dernière lettre que vous lui avez écrite, dans laquelle vous avez la bonté de lui parler de moy en des termes qui resteront éternellement gravés dans mon cœur pour en conserver une reconnoissance, qui ne finira qu'avec ma vie. Oui, M., quoique peut-estre je n'aye pas eu le bonheur d'être remarqué de vous, j'ai eu celui de vous voir très souvent à la Cour et particulièrement à celle de Monseigneur le Daulphin, où j'ai conçu pour votre rare mérite une inclination très respectueuse, que je sens augmenter de jour en jour depuis que j'ai l'honneur d'être sous vos ordres.

Après avoir leu, plus d'une fois, votre lettre, M., nous nous entretenmes longtems sur le bonheur que les Professeurs des Arts ont d'avoir pour Protecteur le Seigneur de la Cour le plus accompli, dont les sentimens sont si nobles et si grands qu'ils sont, non seulement capables de soutenir la vertu, mais de la relever de sa chute où la négligence l'avoit laissé tomber.

M. l'Abbé de Polignac, qui parle de toutes les choses avec beaucoup de justesse et d'éloquence, dit des merveilles, et j'ose dire, M., qu'en cette occasion, je me trouvai plus d'esprit que je n'en ai ordinairement. Aussi faut-il avouer que c'étoient vos vertus qui m'inspiroient, et je vous dois, M., tout ce que j'ai dit de bon.

J'ai dit, suivant l'honneur de vos ordres, au Sr *Nattier* de travailler pour le Roy et luy ai proposé des copies d'après le *Dominiquain*; mais, quand nous nous sommes mis en état d'exécuter notre projet, il m'a remontré qu'ayant la veü[e] extrêmement courte, il lui étoit difficile d'hazarder ces tableaux; que, d'ailleurs, ayant demandé son congé pour des affaires pressantes, qu'il dit avoir à Paris, il vous supplioit très humblement de l'en excuser.

A l'égard du Sr *Blanchart*, il a tout à fait renoncé à la peinture, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander.

Villeneuve fera, s'il vous plaist, un dessein d'architecture en attendant son congé, qu'il attend de votre bonté.

Ainsi, Mgr, l'on peut dire que l'Académie est depuis longtems sans Pensionnaire, quoique l'on ne s'en soit presque pas aperçeu, car je faisois venir des jeunes gens dessiner et peindre, et je leur donnois souvent ma table afin que les Étrangers, qui viennent à

l'Académie, ne vissent point l'abandon où nous étions, et, voyant toujours de la jeunesse qu'ils croioient être aux dépens du Roy, et qui estoient effectivement aux miens, aussi puis-je vous assurer, Mgr, que ces finesses là et d'autres, pour faire honneur, m'ont entièrement épuisé, car j'ai vendu ma petite vaisselle d'argent, outre ce que j'avois apporté et ce que j'ai tiré de Paris, parceque, dès le commencement, l'on m'a laissé sans argent, comme il est aisé de vérifier par les dattes qui sont exprimez dans mes comptes.

Mais, Mgr, je veux oublier tous ces tems malheureux, et, puisque j'ai le bonheur d'être sous vos ordres, j'espère voir renaître le Siècle d'or pour les Beaux-Arts.

Ayez donc la bonté, s'il vous plaist, Mgr, de m'envoyer de bons Sujets, afin que je puisse être en état, ayant l'honneur de vous obéir, de servir le Roy et la Patrie en contribuant à élever des Sujets de mérite dans les plus belles sciences du Monde.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, vôtre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1312. — 4 octobre 1708. — Règlement de l'Académie de France.

= Voir à la suite de la Lettre de M. d'Antin du 11 octobre.

1313. — POERSON A M. D'ANTIN.

6 octobre 1708.

Monseigneur, — Mgr le Marquis de Mancini est parti pour Livourne et, avec lui, M. de Commercy, qui s'est chargé du paquet de comptes, quittances et mémoires, que j'ai l'honneur de vous adresser. Ainsi j'espère que, dans peu, vous le recevrez et me ferez l'honneur de m'envoyer vos ordres sur les changemens que vous jugerez à propos de faire.

Nous avons nouvelle de l'arrivée de M. le Maréchal de Tessé à Livourne, qui s'est servi des Gallères de Malthe, ayant laissé celles du Roy à Gesnes pour le service de la République, à ce que l'on dit, contre les entreprises de M. le Duc de Savoye. Dès que ce Seigneur sera arrivé, je ne manquerai pas de l'aller saluer, ainsi que vous me faites l'honneur de me l'ordonner, et j'aurai celui de vous en rendre compte.

Le Maître de Mathématiques a commencé ses leçons le premier

octobre quoiqu'il deût le faire plutost, comme en effet il avoit desjà fait; mais, quelques accès de fièvre l'ayant empesché de continuer, je compte seulement de ce mois.

Vous ne sçauriez croire, Monseigneur, combien ce rétablissement a fait de bruit et de bon effet dans Rome, où la fainéantise et l'envie de parler de tout ce qui se passe, grand ou petit, les occupent du matin au soir.

Je ne sçai, Mgr, si toutes les lettres que j'ai l'honneur de vous écrire ont le bonheur d'aller jusqu'à vous; car, de fois à autres, les Allemands arrestent, et, comme de Lombardie, les lettres qui viennent de France par Genève et Milan. Je serois très fâché qu'il s'en perdît quelqu'une, parceque je desire de tout mon cœur que vous connoissiez par mon exactitude, Mgr, combien j'ai honneur d'être soumis à vos ordres, et avec quel profond respect j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1314. — L'ABBÉ DE POLIGNAC AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 6 octobre 1708.

..... Je ne say pas trop ce que vous pourriés envoyer à M. le Card. Ottobon qui pût luy faire plaisir, si ce n'est quelque curiosité de la Chine, car il aime assés les bijoux. Il m'a prié de luy faire venir de Paris un petit tableau, dont je vous envoie la mesure, fait par le meilleur Peintre de France, pour le mettre dans un Cabinet où il en a rassemblé plusieurs des meilleurs Peintres modernes de toute l'Italie. J'ay jetté les yeux sur *Coyzel* le fils, qui, je crois, réussira bien. L'histoire doit être prise du Nouveau Testament, à son choix, les figures entières et d'une grande perfection, puisqu'il s'agit de disputer l'honneur de la peinture.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 493, fol. 13 v^o. — Communiqué par M. Tausserat.

1315. — D'ANTIN A POERSON.

11 octobre 1708.

J'ay reçu, M., vos lettres du 8 et du 15 septembre en même tems.

Je suis étonné de la pitié que vous avez de M. Hardouin, puisque

c'est vous qui m'avez mandé qu'il ne servoit plus de rien à l'Académie, ne sachant ni peindre ni dessiner, et étant à Rome uniquement pour ses affaires particulières. Je voudrois, plus que personne, lui faire plaisir; mais je suis accoutumé d'obéir aux ordres du Roy ponctuellement. Ainsi je le compte hors de l'Académie du jour que vous avez reçu ma lettre, et ne passerai aucune dépense sur son sujet.

Je trouve très bon que le S^r *Nattier* se retire en France, puisque ses affaires particulières l'y appellent. Je lui rendrai service en ce que je pourrai, puisque vous en êtes content, et serai ravi de voir de ses ouvrages pour preuve du progrès qu'il a fait en Italie.

J'accorde la même permission au S^r *Villeneuve*. Nous verons à son retour ce qu'il sçait faire.

Vous pouvez laisser prendre parti au fils du S^r *Blanchart* dans les troupes du Pape; il fait fort bien de quitter une profession pour laquelle il ne se sent point de talent; il réussira beaucoup mieux à la guerre.

Pour lors, vous voilà sans Pensionnaire. Je choisirai ce que je trouverai de meilleur pour envoyer à Rome, ayant grande envie de former de bons Sujets et de leur fournir pour cet effet tout ce qui peut leur être bon.

J'écrirai, à la première occasion, à M. le Cardinal de La Trémoille pour le remercier de la protection qu'il vous accorde; je ne suis point étonné qu'une personne de son mérite réussisse partout où il sera.

Je ne doute point de tous les chagrins que vous avés eus de voir l'abandon ou étoit l'Académie Royale à Rome; mais, comme les tems sont changés, j'espère que vous redoublez vos soins pour son entretien et son avancement.

Vous faites fort bien de faire votre cour aux Grands; mais vous n'êtes pas assés bien dans vos affaires pour leur faire des présens dont ils se soucient peu ordinairement.

Je suis bien aise que vous ayez rétabli le Maître de Mathématiques et que vous ayez choisi un bon Sujet. C'est une chose qui m'a paru essentielle et surtout s'il sçait l'Histoire, comme vous le marqués, et qu'il s'affectionne à ses Élèves. Je trouverai bien le moyen de récompenser les peines qu'il prendra.

J'attens avec impatience vos comptes, que vous me promettez par le S^r de Commercy; il est bon que je sois instruit à fonds de

l'état de vos affaires et de votre dépense. Sans l'ordre, rien ne sauroit se soutenir.

Je vous envoie le Règlement, que vous me demandez, dans la forme qu'il doit être, que je vous prie de faire exécuter avec toute l'exactitude possible. Je vous recommande surtout de ne jamais vous relâcher sur aucun article et de n'avoir aucune partialité, sans quoi vous ne sauriez ni établir ni maintenir la discipline.

Quand je serai plus instruit, je serai ravi de faire valoir vos services et de vous procurer les récompenses que vous pourrez désirer. Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 32.

1316. — RÈGLEMENT

Fait, par ordre du Roy, — par nous, Louis-Antoine de Gondrin, Marquis d'Antin, de Montespan et de Gondrin, Seigneur des Duchez d'Épernon et de Bellegarde, Vicomte de Murat, Baron de Mielan, de Belisle, de Cursé et de Montcontour. Seigneur d'Oyron et autres lieux, Lieutenant-général des Armées du Roy et de la haute et basse Alsace, Hangaut et Brisgaut, Menin de Monseigneur le Dauphin, Gouverneur et Lieutenant-Général pour Sa Majesté des Villes et Duchés d'Orléans, pays Chartrain, Perche-Gouët, Sologne, Vendômois, Orléannois, Blaisois et dépendances d'iceux, et de la Ville et Château d'Amboise, Directeur-général des Bâtiments, Jardins, Arts et Manufactures de Sa Majesté, — pour l'Académie Royale de peinture, sculpture et architecture, établie à Rome.

Le S^r Poerson, Peintre de Sa Majesté, ayant été établi Directeur de la dite Académie, tous les Élèves qui y sont, et seront cy après envoyés par ordre de Sa Majesté, obéiront au dit S^r Directeur et autres Directeurs qui seront cy après établis par ses ordres, et, en cas de refus et retardement, Sa Majesté leur donne pouvoir et autorité de les mettre hors de la dite Académie, à condition de nous rendre compte aussitôt des raisons qu'ils auront eues de les chasser.

Tous les ouvrages, auxquels les Directeurs ordonneront aux Élèves de s'appliquer, seront par eux exécutés sans difficulté ny retardement; sinon ils seront exclus de l'Académie.

Enjoint Sa Majesté au dit Directeur de nous rendre compte,

tous les mois, de la conduite et des mœurs des dits Élèves pour recevoir nos ordres sur tout ce qui les concerne.

Les dits Élèves se rendront aux heures réglées par les Directeurs, tant pour le travail que pour les repas et pour la retraite du soir, et, au cas qu'aucun des dits Élèves manquent jusqu'à deux ou trois fois, ils seront mis hors de la dite Académie par les dits Directeurs.

Les portes de la dite Académie seront fermées à neuf heures du soir précises, et, en cas qu'aucun des dits Élèves ne soient pas retirés à la dite heure, ils ne seront plus reçus dans la dite Académie.

Les Directeurs tiendront soigneusement la main à l'exécution du présent Règlement et nous donneront avis de tout ce qui se passera dans la dite Académie et des ordres qu'il sera nécessaire de donner pour le bien, l'avantage et l'instruction des dits Élèves, et pour les rendre capables de servir Sa Majesté, afin que nous y puissions pourvoir.

Fait à Marly, le quatrième jour d'octobre mil sept cent huit.

Signé : D'ANTIN DE GONDRIN.

Archives nationales, O¹ 1953. — Il y en a deux autres copies dans le carton O¹ 1935.

1317. — POERSON A M. D'ANTIN.

20 octobre 1708.

Monseigneur, — Permettez moi, s'il vous plaît, de commencer ma lettre par vous faire de très humbles remerciemens des bontés et, si je l'ose dire, des amitiés que j'ai reçus de M. le Maréchal de Tessé.

Ce Seigneur arriva, il y a huit jours, assés tard. M^{ts} les Cardinaux de La Trémoille et Delle Giudice, M. l'Abbé de Polignac et M. l'Ambassadeur d'Espagne furent au devant de luy.

Quelque tems après que ce Seigneur fut arrivé, Son Éminence me fit l'honneur de me présenter, et d'abord M. le Maréchal dit que vous aviés eu la bonté de me recommander très particulièrement, et parla de votre rare mérite en des termes dignes de vous et de luy. Chacun fut charmé de ces parolles, et le choix que le Roy a fait de vous, Monseigneur, reçut des applaudissemens extraordinaires. Pour moy, je manque absolument de termes pour exprimer la joye respectueuse que je ressentis d'entendre si

bien louer mon maître et mon protecteur ; mais je sçais bien, Monseigneur, que ce jour a esté pour moy un des meilleurs de ma vie.

Depuis ce tems là, j'ai fait ma cour régulièrement à M. le Maréchal, qui a désiré que j'eusse l'honneur de l'accompagner à Saint-Pierre, au Vatican et ailleurs. Ce Seigneur est venu à l'Académie avec M. l'Abbé de Polignac ; il y resta assés longtems, et me promit d'y revenir plus d'une fois.

Il y avoit quelque tems que je n'avois eu l'honneur de manger avec Son Éminence, M. le Cardinal de La Trémoille, parce-qu'elle mangeoit seule ; mais, depuis l'arrivée de M. le Maréchal, Son Éminence m'a fait l'honneur de m'inviter à dîner, et j'ai obéi.

Après le dîner, M. l'Abbé de Tessé, qui n'est venu que trois jours après M. le Maréchal, vint à l'Académie, et ensuite nous fûmes voir le Colisée et quelques autres antiquités. Ce jeune Seigneur, suivant les traces de M. son père, paroist prendre grand plaisir aux merveilles qui sont en ce país, et m'a prié de lui donner quelques Peintres pour lui faire des copies.

Cela ne laisse pas d'être difficil, car la peinture est tombée icy dans un si mauvais goût que cela est pitoyable. Il n'y a plus d'homme de vrai mérite que le S^r *Carlo Maratto*, qui est âgé de quatre-vingt-six ans, et ne laisse pas que de se conserver encore quelque reste de son bon goût de dessein, car, pour la couleur, il l'a tout à fait abandonnée. D'ailleurs ses mains, tremblantes par le nombre de ses années, rendent son exécution très foible. Cependant ce bon vieillard continue à travailler à des tableaux que l'on estime encore, en faveur des belles choses qu'il a faites autrefois.

A l'égard des autres Peintres, c'est peu de chose. Ils ont la plupart donné dans une pratique qui n'est soutenue d'aucune théorie, et la réputation de Rome ne subsiste que par les fameux ouvrages de ceux qui sont morts. Je crois, Mgr, que ce qui a beaucoup contribué à ce pittoiable relâchement est le peu de fortune qu'il y a à faire en ce país-cy. D'ailleurs les affreuses guerres, dont toute l'Europe est affligée, empêchent les Étrangers de venir icy, et c'étoient ces étrangers qui récompensent les vertueux, car, pour MM. les Italiens, ils ne sont magnifiques qu'en embrassades, libéraux en promesses, et ne donnent effectivement que des lieux communs de louanges, dont ils font profession pour peu qu'ils croient qu'il leur en puisse revenir quelque chose de réel.

Pardonnez moi, s'il vous plait, Monseigneur, cette petite digression; je serai plus retenu une autre fois. Cependant je suis si persuadé de votre extrême bonté à mon égard que j'ose espérer que vous trouverez bon que j'aye l'honneur de vous assurer que personne au Monde n'est, avec un plus profond respect que je suis, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1318. — D'ANTIN A POERSON.

26 octobre 1708.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 28 septembre. Il faut que vous ne me connoissiez pas aussi bien que vous dites; vous sçauvez que, ne méritant aucune louange, je ne la puis souffrir. Ainsi je vous prie de la retrancher, vous remerciant pourtant de la bonne opinion que vous avez de moy.

Je cherche avec soin des Sujets qui soient propres pour envoyer à Rome. Les talens ne sont pas communs; il en faut pourtant pour s'élever dans les arts, et je souhaiterois bien que ceux que je choisirai fussent en état de profiter de vos leçons et de vos exemples.

Je suis bien fâché du mauvais état de vos affaires, et que les tems ne soient pas propres pour y remédier. Méfiez-vous de votre générosité dans la Place où vous êtes; quand on est chargé des affaires d'autrui, l'épargne est une vertu. Je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 40.

1319. — D'ANTIN A POERSON.

4 novembre 1708.

J'ay reçu, M., votre lettre du 6 du mois passé. Il me paroît qu'il n'y en a point eu de perdues, et que j'ai reçu toutes celles que vous m'avez écrites.

J'attens avec impatience l'arrivée du S^r de Commercy pour être instruit à fonds de l'état de vos affaires et pour les mettre dans l'ordre qu'elles doivent être. J'espère que vous ne serez plus exposé à aucune tribulation, et vous recevrez régulièrement les fonds que Sa Majesté destine pour son Académie de Rome.

Je suis bien aise que M. le Maréchal de Tessé soit arrivé; vous

trouverez en lui toutes sortes de protections, en cas que vous en ayez à faire.

Il faut que MM. de Rome ayent peu de choses à faire pour regarder comme une nouvelle le rétablissement d'un Maître de Mathématiques. Ayez bien soin qu'il instruisse comme il faut les Élèves, quand vous en aurez.

Je voudrois bien des essences de Rome, surtout de carofolli¹ et du cou de chameau. Si vous pouvez trouver des commoditez pour m'en envoyer, vous me ferez plaisir de choisir toutes les meilleures. Adressez vous à quelqu'un qui s'y connoisse bien. Je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 41.

= 1. Essence de clou de girofle ou d'œillet, *caryophyllus*.

1320. — LE MARQUIS DE TORCY A L'ABBÉ DE POLIGNAC.

Marly, 6 novembre 1708.

..... J'ajoute à ma lettre, Monsieur, que j'ay reçu encore les vôtres du 6^e. Je viens de Paris où j'ay parlé à *Coyvel*. Il va songer à faire un tableau, quoy qu'il soit fort occupé à peindre la Chapelle de Versailles. Il est fort touché de faire paroître un de ses ouvrages à Rome. Nous nous sommes rencontrés tous deux sur le sujet, et chaqu'un de notre côté nous avons pensé au même. Je vous le diray quand j'auray vu son esquisse; un trait de prudence me saisit. Adieu, Monsieur.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 474, in-fol. — Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1321. — POERSON A D'ANTIN.

10 novembre 1708.

Monseigneur, — J'ay reçu avec mon respect ordinaire la lettre dont il vous a plu m'honorer en datte du 11 octobre.

Faisant mon premier devoir de vous obéir, l'abbé Hardouin n'est plus employé, sur les comptes de l'Académie, du jour que vous me faites l'honneur de me l'ordonner. Je le renvoye, le fais habiller et lui donne de mon argent pour s'en retourner; ainsi je n'auray plus l'indiscrétion de vous en importuner. Pardonnez-moy, s'il vous plaist, cette faute, Monseigneur; je serai plus retenu à l'avenir.

Les S^{rs} *Nattier* et *Villeneuve* sont très sensibles à la bonté avec laquelle vous leur accordez leur congé pour le printemps prochain et vous supplient très humblement, Monseigneur, vouloir bien m'ordonner ce qu'il vous plaira que je leur donne pour leur voyage, le Roy ayant toujours eu la bonté de leur faire donner au moins onze pistoles.

Le S^r *Blanchart* vous rend mille grâces très humbles de la permission que vous lui donnez de prendre parti dans les troupes du Pape; il se met en état de trouver de l'employ et, au cas qu'il n'y puisse réussir, il en ira chercher en France, étant rebutté des efforts inutiles qu'il a faits pour estre Peintre. Cependant il vous supplie, Monseigneur, vouloir bien lui accorder la petite gratification pour le retour, que Sa Majesté donne ordinairement à ceux qui ont l'honneur d'être ses Pensionnaires en l'Académie de Rome.

Permettez-moy, s'il vous plaist, Monseigneur, de vous remercier d'avance de la lettre que vous avez la bonté de me promettre pour M. le Cardinal de La Trémoille. C'est un Seigneur qui est chéry et aimé de tout le monde, en sorte qu'une Dame, qui n'est pas de génie François, disoit, le voyant passer, que c'étoit grand dommage qu'il fût né en France.

J'ai l'honneur de voir M. le Maréchal de Tessé presque tous les jours, tant pour l'accompagner aux belles Églises que dans les Palais, et lui dire mon sentiment sur ce que Son Excellence veut acheter. Cela m'engage à dîner quelques fois avec Son Éminence et M. le Maréchal, où j'ai le bonheur d'entendre parler de votre mérite par des bouches dignes de rendre des oracles.

Ce que vous me faites l'honneur de me dire, M., sur les présens et autres dépenses que j'ai faites est tout à fait admirable; j'en connois bien la force et la vérité; aussi ai-je l'honneur de vous en rendre des grâces infinies. Mais, Monseigneur, permettez-moi, s'il vous plaist, d'avoir l'honneur de vous dire que j'ai cru le devoir faire pour l'honneur, si je l'oze dire, du service de Sa Majesté, attendu que, la pauvre Académie estant absolument abandonnée, je tâchois d'en cacher le désordre par le plus d'éclat qu'il m'étoit possible, à mes propres dépens, ce qui a fort dérangé mes petites affaires; car, comme vous le dites fort bien, M., je ne suis point aisé et, si j'estois si malheureux que de perdre l'honneur de vostre protection, après avoir fait une assés belle figure, je tomberois dans un état bien triste. Mais, Monseigneur, j'ai

tant de confiance en votre grand cœur que j'ose espérer que votre bonté réparera mes infortunes, et que vous ne souffrirez pas qu'il soit dit qu'après avoir eu l'honneur de servir sans reproche et avoir tâché de soutenir l'honneur de notre Nation, dans un pays où tant de gens sont attentifs à la décrier, que je sois malheureux sur la fin de mes jours. Au contraire, Monseigneur, j'ose me flatter que mes disgrâces sont finies du jour que j'ai l'honneur d'estre sous vos ordres, que je respecte avec une profonde vénération.

Je me flatte, Monseigneur, que M. de Commercy sera présentement arrivé à Paris et qu'il aura eu l'honneur de vous rendre les comptes, quittances et états de tout ce qui se trouve à l'Académie, dont il s'étoit chargé avec plaisir.

J'ai l'honneur de vous remercier très humblement, M., du Règlement que votre sagesse a dicté¹; j'en ferai un bon usage et le ferai exécuter avec le plus d'exactitude qu'il me sera possible.

Les Allemands, que l'on dit être au nombre de quinze mille vers Boulogne et Férare, causent icy quelques alarmes, joint à ce que plusieurs disent que le Marquis de Priez, qui est icy de la part de l'Empereur, vient plutôt pour y fomenter un soulèvement que pour y traiter une véritable paix. L'on a mis des gardes aux Portes, ce qui ne se pratique que lors que l'on craint bien fort.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Celui du 11 octobre. Voir pièce 1316, p. 238-9.

1322. — POERSON A D'ANTIN.

24 novembre 1708.

Monseigneur, — La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 26 octobre, m'apprend mon devoir, et j'ai l'honneur de vous promettre que je ferai de mon mieux pour en profiter. Je ne sçais pas assés bien écrire pour parler dignement de vos vertus; vous m'ordonnez de me taire. J'aurai l'honneur de vous obéir, mais, Monseigneur, trouvez bon, je vous prie, que j'aie la liberté de m'occuper la pensée de toutes les rares qualités qui vous distinguent si fort au dessus des autres Seigneurs de ce siècle, vous promettant de ne plus vous en importuner.

Vous me faites l'honneur de m'écrire, Mgr, les soins que vous avez la bonté de vous donner pour trouver des Sujets dignes de profiter des grâces de Sa Majesté en ce païs. S'il m'étoit permis de louer votre zèle et votre amour pour les beaux-arts, j'aurois l'honneur de vous dire bien de belles choses, mais, Mgr, vous me le deffendez, et d'ailleurs les troubles de ce païs semblent vouloir s'opposer aux grands desseins que vous formez pour la gloire du Roy et pour l'utilité de la patrie, car les Allemands, qui ravagent les États du S^t Père et qui menacent de venir à Rome pour le saccager, le feront d'autant plus aisément qu'ils sont appeléz par les peuples, qui s'en cachent si peu qu'on les a veus attroupez autour du carosse du M^{is} de Priez, Envoyé de l'Empereur, crier à haute voix *Viva il nostro Imperatore*.

Leur aveuglement va si loin que le Pape ne s'est pas cru trop en sureté, puisqu'il fait travailler au Château Saint-Ange, fait murer plusieurs Portes de la Ville, fait mettre de bonnes gardes et palissader celles qui restent ouvertes, et a envoyé des ordres pour faire revenir le peu de troupes qui étoient vers le Féraois et en d'autres lieux que l'on a abandonnez.

Ceux de la ville de Boulogne leur ont ouvert les portes; ils ont passé à travers en triomphe et se font donner de bonnes sommes d'argent, sans que cela les empesche de piller la pluspart des lieux où ils passent.

Ce qui est d'incroyable, c'est que, malgré tout cela, les Italiens les craignent et les aiment; c'est une manie que l'on ne peut comprendre. Il y a trois ou quatre jours que, cinq Allemands conduisant quelques chevaux de main pour un Officier qui passoit à Naples, l'aveuglement de leur passion leur fit croire que c'estoit l'avant-garde de l'armée allemande. Le Peuple courut à la porte, et le bruit se répandit qu'ils estoient sept à huit mille, la pluspart en battoient des mains de joye, leur mauvais cœur ne pouvant dissimuler. L'on fut chez M. le Commissaire des armes et chez M. de Priez pour sçavoir si on les laisseroit passer, ce qui fut accordé, voyant qu'ils n'avoient aucune suite, et toute cette grande rumeur fut apaisée.

Voilà, Monseigneur, un léger crayon des affaires de ce païs; si vous me faites l'honneur de me le commander, j'aurai celui de vous informer un peu plus en détail. M. le Mareschal est malade de la goutte et de quelques autres accidents; nous espérons que cela n'aura pas de mauvaises suites.

Les Gallères du Pape sont arrivées avec 500 hommes.
Je suis avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1323. — D'ANTIN A POERSON.

7 décembre 1708.

J'ay reçu, M., vos deux lettres du 20 octobre et du 10 novembre.

Je suis bien aise que vous soyez content de la réception que vous a fait M. le Mareschal de Tessé. Quand vous le connoîtrez plus particulièrement, vous le serez bien davantage, et je ne doute pas qu'il ne réussisse à Rome comme partout ailleurs.

Je ne suis point étonné que les arts ne soient diminuez en Italie, aux troubles qu'il y a eu depuis plusieurs années. Il faut espérer qu'ils reflouriront partout avec la Paix, et, plus ils baissent dans les pays étrangers, plus nous devons faire nos efforts pour les faire fleurir en France.

Puisque vous estes content des S^{rs} *Nattier*, *Villeneuve* et *Blanchart*, Élèves de l'Académie Royale, vous pouvez leur donner onze pistoles à chacun pour les frais de leur retour, qui est la somme ordinaire que le Roy a ordonnée en pareil cas. Je vous enverrai au printemps des Sujets pour les remplacer.

Je suis bien aise que vous ayez reçu le Règlement pour votre Académie; je compte que vous donnerez tous vos soins pour qu'il soit exécuté régulièrement.

J'ai reçu par le S^t de Commercy le paquet de vos comptes; je les examinerai à mon premier loisir, et vous ferai sçavoir ce que j'y aurai trouvé. Écrivez moi le plus régulièrement que vous pourrez les nouvelles de Rome; elles commencent à être curieuses dans la situation présente des affaires.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 57.

1324. — D'ANTIN A POERSON.

28 décembre 1708.

J'ai veu et examiné vos comptes, M., je les ai signez et arrestez dans toutes les formes. Je vous les renverrai par la première commodité pour votre décharge; mais vous sçavez bien que le com-

merce de la Poste est un peu interrompu. Je n'ai rien trouvé dans les dits comptes qui ne soit dans les formes; je vous exhorte à continuer avec la même exactitude.

Il n'y a que l'article des doubles étrennes qui me paroît un peu extraordinaire. Il convient de donner quelque fois chez le Pape pour avoir la facilité d'entrer dans les lieux où l'on va copier, mais, pour les autres, elles ne me paroissent pas nécessaires. Cependant, si c'est un usage établi dans le païs et que vous le croyez à propos, je veux bien que vous continuiez.

J'ai reçu votre lettre du 24 novembre, je n'ai rien à vous mander.

Je suis bien fâché de l'incommodité de M. le M^{al} de Tessé; témoignez lui bien de ma part que je suis bien son serviteur, et continuez à me mander le plus souvent que vous pourrez les nouvelles de Rome, quoique les dispositions du Pape me paroissent fort extraordinaires.

Je suis, M., votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

J'oubliais de vous marquer que vous faites fort bien de tenir exposez les ouvrages que vous croyez en valoir la peine.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 63.

1325. — POERSON A D'ANTIN.

29 décembre 1708.

Monseigneur. — Plusieurs Ordinaires nous manquent de France, ce qui nous inquiète beaucoup, joint à l'affreux désordre où sont les affaires du Pape.

Les Allemands, non contents des ravages qu'ils ont faits sur les terres du S^t Siège, veulent, disent-ils, mettre à exécution les menaces qu'ils ont faites depuis longtems de saccager Rome. Pour cet effet ils ont fait partir 4,000 hommes du Royaume de Naples qui sont déjà près d'icy, et font venir la meilleure partie de leurs troupes qui sont de l'autre côté, pour, de concert avec le peuple de cette ville qui ne demande que le sang et le vol, désoler cette ville, contre laquelle ils ont formé de funestes projets.

Dans le tems que le Cardinal Grimani¹ étoit icy, le S^t Père a fait ce qu'il a pu pour détourner cet orage, espérant que les caresses et les complaisances pourroient les arrester, et l'on dit même qu'il leur avoit accordé toutes leurs premières demandes, quoique très

violentes et injustes; mais eux, qui paroissent en vouloir absolument à Rome, lui ont reproduit de nouvelles demandes si extraordinaires que l'on dit qu'il est impossible au Pape d'en convenir en sorte qu'après avoir cassé une partie de ses troupes et renvoyé les 2,000 Avignonnois² qui s'estoient embarquez pour venir icy, l'on se trouve réduit à deffendre Rome contre Rome, c'est-à-dire à réduire le peuple mutin et à s'opposer, s'il se peut, à l'entrée des Allemands.

C'est de devant hier seulement que cette triste et dernière résolution a été prise; car, quelques jours auparavant, plusieurs personnes de considération cherchoient à se sauver; le S^t Père même disoit qu'il se retireroit en Avignon sur ses Gallères. L'on ne sçait si ce dernier party est bien seur; ce qui est de certain, c'est que les honnestes gens sont dans une étrange consternation et ne songent qu'à s'échapper; car, si l'on résiste et que les troupes entrent de force, tout sera mis à feu et à sang, et, si le Pape leur accorde ce qu'ils demandent, les François et les Espagnols seront peut-estre exposez à leur haine et à celle du peuple, qui est plus à craindre que celle des soldats Allemands. Voilà, Monseigneur, en racourcy, la déplorable et triste situation où nous sommes.

Le pauvre *Blanchart* n'a pu avoir d'emploi dans toutes les incertitudes de cette Cour où l'on ne comprend rien. Il attend l'honneur de vos derniers ordres pour s'en retourner en France.

M. le M^{al} de Tessé se porte beaucoup mieux, quoiqu'il soit toujours au lit pour bien fermer sa plaie, ce qui sera dans peu de jours, s'il plaît à Dieu. J'ai l'honneur de le voir presque tous les jours.

Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille et M. l'Abbé de Polignac sont dans de grands mouvements. M. l'Ambassadeur d'Espagne fait faire ses ballots, et Madame l'Ambassadrice devoit partir avec MM. ses enfants; mais l'on dit que son départ est surcis, sur ce que le Pape l'a fait assurer qu'il la feroit avertir lors qu'il y auroit du danger.

Mgrs les Cardinaux del Judice et le Duc D'Astry voullotent partir aussi, et quantité d'autres personnes de condition; tout est prest, mais l'on attend encore, parceque l'on dit que le S^t Père espère encore un accomodement.

Ce qui est de bien seur est que M. le Marquis de Priez est souvent avec les parens du Pape, que plusieurs Seigneurs lui font la cour et qu'il a un furieux crédit dans Rome.

Le Pape devoit faire une procession très solennelle aujourd'huy dans Rome; mais l'exposition du Mandement n'étant pas du goust du dit Marquis de Priez, l'on dit que l'on le doit changer et la remettre à la semaine prochaine. Enfin, M., tout me paroît dans une étrange confusion, ce qui me met dans le plus grand embarras du monde.

Honorez moy, je vous supplie, de l'honneur de vos ordres, et permettez-moy, s'il vous plaît, de me dire avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Vincenzo Grimani, Cardinal depuis 1697; mort le 24 septembre 1713 Vice-Roi de Naples pour l'Empereur d'Autriche.

2. Le Comtat d'Avignon n'a été réuni à la France qu'en 1792.

1326. — POERSON A D'ANTIN.

3 janvier 1709.

Monseigneur, — L'on commence à se rassurer dans Rome, parceque l'on croit que le Pape cède aux Allemands ce qu'ils lui ont demandé. D'ailleurs le S^t Père a accordé un jubilé qui doit durer huit jours, dont il fit l'ouverture à pied avec tous les Cardinaux à la suite d'une image du Sauveur, que l'on dit estre miraculeuse; en sorte que la dévotion fait à présent une partie de l'occupation du peuple et de la Noblesse, au moins en apparence.

L'on ne parle que de réforme dans les troupes; l'on renvoye plusieurs Officiers avec de l'argent pour leur voyage, et l'on compte que, dans peu de jours, l'on sçaura les articles d'un Traité. Cependant la misère est grande, et ces Allemands tant souhaitez maltraitent furieusement leurs hostes. L'argent devient rare, et j'ay esté obligé d'avoir recours au S^r Giraud pour en avoir, car j'en ai manqué dès le mois de septembre, ainsi que vous l'aurez pu voir, Monseigneur, par les comptes que M. de Commercy aura eu l'honneur de vous rendre pour moy.

Ainsi j'espère de votre bonté, Monseigneur, que vous ne trouverez pas mauvais la liberté que j'ai prise de tirer une Lettre de 3,000 l. sur M^{rs} Bernard et Nicolas, de laquelle Lettre j'ai touché 2,430 l., et 570 l. pour le change font les 3,000.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monseigneur, les comptes des mois d'octobre, novembre et décembre, par lesquels vous connoi-

trez que de cet emprunt il ne me reste que la somme de 257 l., ayant payé toutes les dépenses faites jusqu'au dernier décembre 1708. J'aurai l'honneur, Monseigneur, de vous rendre compte ainsi de Quartier en Quartier jusqu'à ce que vous m'ordonniez d'en user d'une autre manière.

M. le Mareschal de Tessé se porte de mieux en mieux ; il paroît que ce Seigneur se dispose à partir pour retourner en France, aussi bien que M. l'Ambassadeur d'Espagne. Bien des gens voudroient être de la partie, car, de quelque façon que les affaires tournent en ce païs, l'on ne prévoit pas que les François y puissent rester commodément, car l'on dit que l'un des articles de demande du Marquis de Priez est que le Pape fera sortir de Rome les gens suspects à la Maison d'Autriche.

Cependant S. É. M. le Cardinal de La Trémoille et M. l'Abbé de Polignac continuent leurs vives remontrances et sont dans des mouvements continuels ; mais l'on appréhende fort que toutes ces peines n'ayent pas tout le fruit que l'on en devoit espérer, si, particulièrement, ce que disoit M. le Marquis de Priez, il y a quelques jours, estoit vray, que les raisons, le bel esprit et l'éloquence estoient inutiles en cette Cour, où la force seule a droit de décider.

Au reste, Mgr, les pauvres sciences se ressentent furieusement des désordres du gouvernement ; l'on ne parle que politique, que de levée d'argent, que de menaces de la part des Allemands ; les géniaux parlent haut ; aujourd'huy guerre, demain une paix honteuse. Enfin, Monseigneur, tout est icy dans une grande confusion.

Malgré tout cela, l'extérieur de la dévotion est assez beau. Il va un concours infini de peuple à St-Pierre ; toutes les Communautés et Confréries y vont en procession. Les Cardinaux et les Monseigneurs s'y trouvent à pied, et les femmes y paroissent avec assés de modestie. L'on y voit quantité de possédées qui font des contorsions et des cris épouvantables ; l'on dit même que quelques-unes ont esté délivrées, et l'on raconte plusieurs grands miracles de la sainte image. Ce qui paroist singulier, parmi ce grand nombre de possédées, l'on [n']y voit que des femmes.

Ce qu'il y a d'extraordinaire encore icy, c'est qu'il y gelle d'une manière si vive que, de mémoire d'hommes, on n'a senti un froid pareil à Rome, et le soir il fait un gros tonnerre, puis la pluye et la neige. La plupart des Italiens font de longs raisonnemens sur cette nouveauté, lesquels ne sont pas toujours avantageux au

St Père; en effet, il n'y a point de pais où le [mauvais] temps et tant de contretems soient plus fréquents qu'en celui-cy.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1327. — D'ANTIN A POERSON.

6 février 1709.

J'ay reçu, Monsieur, deux de vos lettres, l'une du 29 décembre et l'autre du 2 janvier; les Postes sont si interrompues que j'ai reçu celle de janvier la première; ainsi je ne suis point étonné si vous ne recevez pas régulièrement de mes nouvelles.

Je suis bien fâché de tous les troubles de Rome, et plus encore du peu de fermeté du Pape et de tous les Princes d'Italie, auxquels l'Empereur donnera les étrivières comme ils le méritent très bien; j'espère pourtant que vous ne serez point exposé aux calamitez que vous m'annoncez, et que Sa Sainteté saura bien défendre une ville comme Rome. S'il est réduit à cette nécessité, il trouvera des amis, s'il veut.

Je suis bien aise de la convalescence de M. le M^{al} de Tessé; faites lui bien des compliments de ma part.

Le S^r *Blanchard* n'a qu'à se retirer en France, puisqu'il n'a point trouvé d'emploi; vous lui donnerez comme aux autres Élèves, s'il n'est point propre à rester dans notre Académie.

Je suis, M., etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 66.

1328. — POERSON A D'ANTIN.

16 février 1709.

Monseigneur, — Je n'avois point reçu l'honneur de vos ordres depuis le 26 octobre. Il y a trois jours seulement que j'ai eu le bonheur de recevoir, par le Maître de la Poste de France, la lettre dont il vous a plu m'honorer en datte du 28 décembre. Celles que vous avez eu la bonté de m'envoyer, par M. de Torcy, dans le paquet de M. le Cardinal de La Trémoille, venoient bien plus vite, et je crois que toutes celles que j'ai l'honneur de vous adresser par cette voye vous sont fidèlement rendues.

J'ai l'honneur de vous remercier très respectueusement, Monseigneur, de la bonté avec laquelle vous avez passé les comptes que j'ai eu l'honneur de vous adresser ; je vous serois très obligé d'en recevoir les décharges, ainsi que vous avez la bonté de me le promettre. A l'égard des faragouttes et des étreines, ce sont coutumes établies de tous tems, et, comme cela se répand sur de petites gens, ce retranchement feroit plus de bruit que l'argent ne vaut. Au moins est-ce là ma pensée, que je sou mets avec respect à l'honneur de vos ordres.

J'ai eu l'honneur de saluer de vostre part M. le Mal de Tessé, qui m'a chargé de vous dire, Monseigneur, qu'il vous étoit très obligé, très particulier amy, et voudroit avoir des occasions à vous le témoigner. Ce Seigneur est en bonne santé ; il sort depuis cinq ou six jours et se dispose à partir la semaine prochaine. M. l'Abbé, son fils, est déjà à Livourne, où il l'attend.

Par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, M., le 10 novembre, après vous avoir très humblement remercié pour les Pensionnaires, à qui vous avez eu la bonté d'accorder la permission de s'en retourner, je vous suppliois, Monseigneur, de vouloir bien m'ordonner ce que vous souhaitiez que je leur donnasse pour leur voyage. Le tems est proche ; j'attens, avec mon respect ordinaire, l'honneur de vos ordres.

Les affaires de ce païs, Monseigneur, paroissent plus en désordre que jamais, car, bien que l'on ait fait la paix telle que l'a dictée M. le Marquis de Priez, les Allemands ne cessent point de ruiner les villes et les peuples, et, la semaine passée, dans la ville de Forli, sous prétexte de se faire payer 2,000 écus qui ne leur étoient pas dûs, ils saccagèrent deux ou trois maisons des principaux et furent au Palais de la sœur du Cardinal Pauluci, qui est le premier Ministre du St Père ; ils renversèrent cette dame, qui vouloit leur faire quelques remontrances, et lui cassèrent un bras ; depuis cette nouvelle, ce Cardinal a esté malade et l'on dit que c'est de chagrin.

Cependant on cache ces nouvelles dans Rome autant qu'on peut, et leurs aveugles partisans cherchent autant qu'ils peuvent à les excuser ; mais ceux qui paroissent ne prendre parti que de la vérité disent que cette Cour s'est attirée tous ces malheurs par le chagrin qu'elle a toujours eu de voir les François en Espagne.

En effet, il y a icy des gens qui, depuis deux ans, ont préveu précisément tous les effets du manège de cette Cour, où le gouvernement n'est dans aucune estime ; ce n'est qu'incertitude et que

changemens, dont bien des gens cependant croient pénétrer la fin.

L'on a cassé toutes les troupes; les Officiers et les soldats se plaignent; l'on avoit mis près de notre Palais un Régiment Corse, lequel a eu le sort des autres. Le Major et quelques Capitaines me sont venus trouver pour me prier de parler à M. le Mareschal du dessein qu'ils avoient de servir le Roy avec trois ou quatre cens des plus braves de leur Régiment. Son Excellence reçeut très bien ma proposition, et j'eus l'honneur de lui présenter ces Messieurs, et, dès ce moment, M. le Mareschal en écrivit en Cour, d'où nous attendons les réponses avec impatience, parceque le M^{is} de Priez fait des troupes.

Les Vénitiens en font aussi, en sorte que la plupart de ces pauvres gens, n'ayant pas de quoi subsister, sont obligez de prendre parti contre leur gré. C'est dommage que l'on n'ait pas eu des ordres de la Cour; l'on auroit pu faire icy à peu de frais un bon nombre de troupes, gens bien faits et de service qui paroissent avoir bonne volonté.

On a fait icy un demi Carnaval, c'est-à-dire qu'on a permis les Opéras et les Comédies dans les Palais et les Colèges; plusieurs Cavaliers Romains ont paru au Cours dans des carosses découverts, et l'on a fait des courses de barbes, ainsi qu'il se pratique en plein Carnaval¹. Toute la différence a esté qu'on a défendu à toute sorte de personne de se masquer, parceque l'on dit que chez le M^{is} de Priez l'on se préparoit à faire une mascarade qui n'eut pas esté du goust des François ny des Espagnols, et, comme il se trouve à Rome beaucoup d'Officiers des deux Nations, on appréhendoit qu'il n'arrivast quelque grand désordre.

Cependant il y a eu, toutes les nuits, chez le M^{is} de Priez grande chère, grand jeu et grand bal; les Princes neveux y ont esté et grande quantité de masques, sans qu'on en ait rien dit; et on a veu le Lundy gras le Connestable Colonna mener dans le Cours le fils du M^{is} de Priez, auquel il servoit de Cocher dans un carosse découvert.

Enfin, Monseigneur, malgré les ravages que font les Allemands, ils sont aimez icy du Prince et du peuple. Le M^{is} de Priez triomphe dans Rome, et l'on a peine à nous y souffrir, jusques là que la plupart disent que nous sommes causes de leurs malheurs par les conseils qu'on a donnez au souverain, quoiqu'il n'en ait jamais suivi aucun, raisonnement absolument faux dont on se veut servir pour nous tromper, parceque l'on nous croit de bonnes duppes;

mais les gens bien éclairés ont voulu venir cet orage de plus loin et en parlent tout autrement.

On écrit de Civita-vecchia qu'on a vu passer treize vaisseaux Anglois allant vers Naples pour prendre, à ce qu'on croit, des troupes pour porter à Barcelone.

Les Napolitains souffrent extraordinairement; les bleds y sont hors de prix. Si le pays du Pape n'avoit pas fourni de quoy vivre aux Allemands, ils se seroient sans doute révoltés cet hiver; il leur étoit impossible d'y subsister.

Les tems ont été si fâcheux et si terribles cette année que les plus vieux n'ont rien vu qui en approchât. Cette intempérie a causé beaucoup de maladies et de mortalité, en sorte que l'on est obligé d'accorder la permission de manger de la viande de Caresme. Encore doute-t-on qu'on en puisse trouver à suffisance, parceque les Allemands ont ruiné les campagnes. L'on manque aussi de bois et de charbon; la misère est extrême.

Permettez moy, s'il vous plaist, Monseigneur, d'avoir l'honneur de vous dire qu'on a coutume de payer le loyer au mois de janvier. Je suis sans argent; ayez donc la bonté de vous ressouvenir de moy, qui ai l'honneur d'être, avec un respect très profond, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. *Léopold Robert, Géricault et Vernet* les ont peintes; elles ne subsistent plus aujourd'hui.

1329. — C'est dans cette lettre qu'il est pour la première fois question de Théâtre. Il m'a paru curieux, comme la suite de cette correspondance reviendra là-dessus plus d'une fois, de rechercher ce qui, ayant été représenté à Rome, pouvait avoir été vu par les Élèves de l'Académie. J'aurais voulu pousser jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, mais la dernière édition de la *Drammaturgia* d'Allaci, mort en 1699, est de 1750, et je ne connais pas de nouvelle bibliographie spéciale qui soit venue depuis la compléter et la continuer.

S'il s'étoit agi d'une autre ville, par exemple Venise, Milan, Florence, Bologne, Naples, Messine, le dépouillement aurait été trop considérable. Rome, jusqu'à une époque récente, ne fait pas grande figure dans le Théâtre de l'Italie. On n'y jouait autrefois, sauf des représentations privées, que pendant un moment de l'année, et cela dépendait de la permission de l'autorité ecclésiastique. Quelquefois cette permission étoit absolument refusée, ou n'étoit donnée que pour des oratorios, et, dans tous les cas, la censure étoit fort ombrageuse. Dans ce que j'ai relevé, il y a des pièces qui n'ont été qu'imprimées; dans celles qui ont été jouées, beaucoup n'ont dû avoir que

quelques représentations, et Rome autrefois compterait beaucoup moins que de petites villes dans l'Histoire du Théâtre Italien. A coup sûr, on a, dans cet espace de temps, joué bien d'autres pièces à Rome, celles qui avaient du succès, mais elles avaient été d'abord jouées et imprimées ailleurs. La bibliographie d'Allaci n'avait pas à le dire, mais certainement ce qui a été autorisé a surtout dû être des opéras, ainsi ceux de Métastase, et des comédies, celles de Goldoni en particulier, plus souvent que des tragédies, à moins que celles-ci ne fussent pieuses. Mais, précisément parce qu'à Rome le Théâtre était un plaisir exceptionnel, on s'y devait précipiter, les Élèves de l'Académie autant que les Romains. C'est pour cela que j'ai donné ici, comme document, ce court relevé, si incomplet qu'il doit être. A partir de 1709, il commente d'avance plus d'une mention postérieure, et, dans la plupart des cas, il suffit d'y renvoyer.

Alexandre VII. = 1666. — *L'innocence punie*. Tragédie en prose de Vincenzo Amati. Rome, Nicolo Angelo Tirassi, 1666, in-12 (colonne 461).

1667. — *Santa Dimma, Principessa d'Irlanda* (Sainte Dympe; sa fête le 15 mai à Rome, le 30 mai en France). Tragédie sacrée représentée à Rome dans le Collegio Clementino en 1667. Rome, Nicol' Angelo Tirassi, 1667, in-12; par Giuseppe Berneri, de Rome (253).

Masista. Pièce tragique, par l'Académicien « Disunito, » dit « l'Incapace, » c'est-à-dire Florido de' Silvestris. Rome, le successeur de Vitale Mascardo, 1667, in-12 (514).

La pazienza cimentata ou *Le Bienheureux Giov. Schio, disciple de saint Dominique*, ouvrage spirituel, en prose (Anonyme). Roma, Mancini, 1667, in-12 (913).

L'Amour n'a pas de loi. Ouvrage scénique. Paroles de Gio. Francesco Savaro del Pizzo, Archidiacre de Milet, musique de plusieurs auteurs. Rome, Fei, 1667, in-12 (842).

Clément IX. = 1668. — *Conversion de Travancor et de Dacen, Rois des Indes*. Pièce en prose de Michael Stanchi. Rome, Dragondelli, 1668, in-12 (861).

1671. — *Scipion l'Africain*. Opéra de Bartolommeo Lupardi. Rome, le successeur de Mascardi, 1671, in-12 (702).

1673 (Avant). — *Il Tirinto*. Drame en musique, représenté la première fois dans le Palais du Seigneur Prince Farnèse, et ensuite à Sienna, l'an 1673, sous les auspices des illustrissimes et excellentissimes Dames Dona Virginia et Dona Olimpia Chigi, à elles dédié par les Académiciens « del Tirinto. » Sienna, 1673, in-12 (767).

1674. — *Maxence*. Opéra. Anonyme. Rome, Lupardi, 1674, in-12 (515).

1675. — *Trop est trop*. Tragi-comédie en prose de Giambattista Salvati. Rome, Paolo Moneta, 1675, in-12 (795).

1676. — *La Rosminda*. Comédie en prose de Giovanni Briccio, Romain. Rome, Tizzoni, 1676, in-12 (923).

Il finto Marchese (Le faux Marquis). Comédie en prose de Mattia Maria Bartolommei. Rome, Ercole, 1676, in-12 (358).

Innocent XI. = 1677. — *Le sventurate grandezze di Oronte (Les malheureuses ou les funestes grandeurs d'Oronte)*. Tragi-comédie de l'Abbé Marco Amerighi. Rome, Michele Ercole, 1677, in-12 (743).

1679. — *Evilmero*. Tragédie, dédiée à la Royale Majesté de la Reine de Suède. Rome, Mascardi, 1679, in-18; par Giuseppe Domenico de Totis (314).

1682. — *Le triomphe de l'innocence (L'innocenza trionfante)*. Pièce en prose de Prospero Mandosio, Patricien Romain et Chevalier de Saint-Étienne. Rome, les successeurs de Mascardi, 1676, in-12 (462).

1686. — *Le martyrre de sainte Théodosie*. Anonyme. Oratorio représenté à Rome. Mantoue, les Osanna, 1686, in-8° (513).

Bacchanale. Chantée à Rome dans l'Académie de S. M. la Reine de Suède (morte en 1689) un soir de Carnaval. Imprimée en 1694 dans les Poésies de Francesco de Lemene (133).

1688. — *Giuochi Trojani (Les jeux Troyens)*. Mélodrame de Carlo Sigismondo Capece, Romain, représenté sur le Théâtre du Connétable Colonna, à Rome, l'an 1688. Rome, s. d., in-8° (417).

(Une comédie en prose, *La lune dans le puits*, de Giuseppe Spinio, de Spolète, « Accademico Occupato, » a été jouée à Rome, en 1641, dans la Maison du Seigneur Cardinal Colonna. Velletri, Alfonso dell' Isola, 1641, in-12. 492.)

1689. — *Colosso della costanza*. Cantate musicale à la louange du très invincible Roi de la Grande Bretagne Jacques II, à lui dédiée par les Seignori Convitori — la Communauté, *convitori* voulant dire vivant en commun — du Séminaire Romain. Rome, impr. de la Chambre Apostolique, 1689, in-fol. Musique de Bernardo Pasquini (204).

— Sur un *Gigante* joué en 1632 au Séminaire Romain, et repris en 1637 sous le titre de *David*, cf. col. 240, 402, et aussi, col. 300, *Ermenegildo martire*, représenté, en 1644, par les jeunes Séminaristes et dédié par eux au Cardinal Barberin.

— Une *Figlioula disubbidiente*, ou *L'esclave du démon*, Tragi-comédie spirituelle en prose, avait été imprimée à Rome, en 1563, dans l'imprimerie de la Révérende Chambre Apostolique (347).

Innocent XII. = 1692. — *La Ninfa Apollo, scherzo*. Essai scénique en musique, représenté à Rome. Paroles de Francesco de Lemene, de Lodi. Milan, Giuseppe Quinto, 1692, in-4°. — Reprise souvent : en 1699, à la Villa Impériale de Laxembourg; en 1710, à Venise, au Théâtre de San-Cassiano; en 1726, au Couvent de Saint-Michel de Murano; en 1734, à Venise, au Théâtre de Saint-Samuel, sur des partitions nouvelles (561-2).

Eudossia. Drame joué sur le Théâtre du Séminaire Romain dans les vacances du Carnaval de l'année 1692. Cologne, 1692, in-12, sans nom d'imprimeur ni d'auteur (312).

La fuite victorieuse ou *Le passage de sainte Thérèse du Siècle à la Religion*. Oratorio anonyme, à quatre voix, chanté dans l'Oratoire de Sainte-Thérèse des Rév. Pères Carmes déchaussés de la « Madonna della scala, » en l'année 1692 (sa fête le 15 octobre). Rome, impr. de la Chambre Apostolique, 1692, in-4° (379).

1696. — *La clémence d'Auguste*. Mélodrame de Carlo Sigismondo Capeci, Romain, représenté à Rome, l'an 1696, sur le Théâtre de Torre di Nona. Rome, 1696, in-12 (196).

1698. — *La dispute des Saisons*. Composition musicale à cinq voix, chantée dans le Palais Apostolique la nuit du très saint Noël de l'année 1698.

Rome, impr. de la Chambre Apostolique, in-4°, par Carlo Capece, Romain (214).

1700. — *Le martyr de saint Erasme*. Oratorio chanté dans l'Église de l'Archiconfraternité de la Pitié-des-Florentins à Rome, le troisième dimanche de Carême de l'année 1700. Paroles de Silbo Tropei; musique de Severo de Luca. Rome, nouvelle impr. de Luc' Ant. Chracas, 1700, in-4° (512).

Clément XI. = 1702. — *Le martyr de saint Adrien*. Représentation chantée en oratorio, pendant le dernier Carême, dans la « Chiesa nuova » de Rome. Paroles de Malatesta Strinati; musique de Giuseppe Amadori. Rome, impr. de la Chambre, 1702, in-12 (510).

1708. — *La force de la Grâce Divine dans le glorieux martyr des saints Apollonius, Philémon et Arrien*. Oratorio chanté dans l'Oratoire de la « Chiesa nuova » de Rome, l'an 1708. Rome, Domenico Maria Ercole, 1708, in-12 (372).

Le martyr des saints enfants Juste et Pasteur (leur fête le 6 août). Mélo-drame sacré chanté dans l'Oratoire de Saint-Jérôme-de-la-Charité de Rome. Paroles de Malatesta Strinati; musique de Cintio Vinchioni. Rome, Ercole, 1708, in-12 (508).

1709. — *Tamerlan*. Tragédie en prose, traduite du Français de Monsieur Pradon, et représentée par les Seigneurs Cavaliers du Collège Clémentin dans les vacances du Carnaval de l'année 1709. Rome, Gio. Francesco Chracas, 1709, in-12 (749).

Le martyr de sainte Cécile. Tragédie sacrée « per la musica. » Anonyme. Rome, Ant. de Rossi, 1709, in-12 (512).

1710. — *Constantin le pieux*. Drame représenté à Rome l'an 1710. Rome, Ant. de' Rossi, 1710, in-12. Musique de Carlo Francesco Pallaroli, de Brescia (223).

Santo Ermenegildo (sa fête à Rome le 13 avril). Œuvre sacrée (de Dom Epifanio Gizzi), représentée à Rome dans l'Oratoire della Vallicella l'année 1712. Bologne, Longhi, in-12, s. d. (300).

1711. — *Théodose le jeune*. Drame représenté à Rome en 1711, musique de Filippo Amadei. Rome, Ant. de' Rossi, 1711 (759).

L'Empereur Maurice et Clodoald, Prince de Danemark. Tragédies du P. Jésuite Gio. Lorenzo Lucchesini. Rome, Giorgio Placco, 1711, in-8° (517). — Probablement jouées au Collège des Jésuites.

Le Roland ou La folie jalouse. Drame représenté sur le Théâtre particulier de la Reine Marie Casimire de Pologne et dédié à S. M. Paroles de Carlo Sigismondo Capece, Secrétaire de S. M.; musique de Domenico Scarlatti. Rome, Ant. de' Rossi, 1711, in-18 (581).

1712. — *Cyrus*. Drame en musique, représenté à Rome en l'année 1712. Rome, Antonio de' Rossi, 1712, in-8°. Musique d'Alessandro Scarlatti (194).

1714. — *Titus et Bérénice*. Drame en musique, représenté dans la Salle des Seigneurs Capranica à Rome dans le Carnaval de l'année 1714. Paroles de Carlo Sigismondo Capece, Romain; musique d'Ant. Caldara, Vénitien. Rome, Bernabò, 1714, in-12 (769).

1715. — *Astarto*. Opéra de Métastase, joué à Venise en 1708, repris à Rome au Théâtre Capranica en 1715 (1235). — En 1637, on avait joué au Collège de Capranica de Rome une comédie en prose intitulée *Erotodynamia*, ou *La puissance de l'Amour* (306). — Cf. plus loin 1719.

1717. — Cantate récitée au Palais Apostolique la nuit du très saint Noël de l'année 1717. Rome, impr. de la Révérende Chambre Apostolique. Paroles de Francesco Maria Gasparri; musique de Domenico Scarlatti (161).

1718. — *Télémaque*. Opéra représenté dans la Salle de l'illustrissime Seigneur Federico Capranica à Rome, dans le Carnaval de l'année 1718. Paroles de Carlo Sigismondo Capece, Romain; musique du Chevalier Alessandro Scarlatti, Napolitain. Rome, Bernabò, 1718, in-12 (754).

Les femmes fidèles. Ouvrage scénique (en prose, de Nino Gagliardi) récité à Rome sur le Théâtre voisin de Santa-Lucia-della-Tinta (de la Teinture ou des Teinturiers). Rome, les héritiers de Corbelletti, 1718, in-12 (237).

1719. — *Astinome*. Opéra représenté dans la Salle du Seigneur Federico Capranica, 1719 (124). — Cf. plus haut 1715.

Herminie. Fable pastorale, représentée à Rome sur le Théâtre de la Paix, l'an 1719. Rome, Ant. de' Rossi, 1719, in-8°; par un « Academico Quirino » (304). — En 1637, un opéra d'*Herminie sur le Jourdain* avait été représenté dans le Palais du Seigneur Dom Taddeo Barberino, Préfet de Rome et Prince de Palestrina (124).

La finta pazza (La fausse folle). Ouvrage scénique en prose, de Carlo Sigismondo Capece, Romain, dans l'Académie des Arcades Metisto Olbiano, représenté à Rome sur l'antique Théâtre du « Mascherone di Farnese » pendant le Carnaval de l'année 1719. Rome, Komarek, sur le Corso, 1719, in-12 (356).

1720. — *L'innocence justifiée*. Opéra joué d'abord à Venise, en 1699, puis à Crème, en 1701, et à Vérone, en 1714, fut de nouveau joué à Rome sous le titre de *l'Innocenza difesa* dans l'antique Théâtre de la Paix à Rome, pendant le Carnaval de 1720 (460).

Il Tulno Aricino. Opéra de Silvio Stampiglia, Romain, représenté en 1720 sur le Théâtre de la Paix à Rome, avec la musique du Chevalier Alessandro Scarlatti. Il avait été représenté d'abord à Florence et à Pratolino en 1704, à la Cour de Vienne en 1707, et le fut ensuite, en 1724, à Naples, sur le Théâtre de San-Bartolomeo (797).

L'innocence glorieuse. Oratorio en l'honneur de la Séraphique sainte Thérèse, chanté dans le vénérable Oratoire des RR. PP. Carmes déchaussés de la « Madonna della Scala », dédié à l'éminentissime et révérendissime Prince le Cardinal Costaguti. Rome, Buagni, 1693, in-4°. Paroles du Père Francesco Alfonso di Sant' Antonio, de la famille des Bevilacqua; musique de Bernardo Gaffi (460).

Innocent XIII. = 1723. — Composition chantée à Rome le jour du très glorieux nom de la sacrée très chrétienne Majesté l'Impératrice Élisabeth Christine, du commandement de l'éminentissime et révérendissime Seigneur le Seigneur Cardinal Alvaro Cienfuegos, Évêque de Catane, etc. Rome, Komarek, 1723, in-4°; par Dionigi Fiorilli, de Terracine (208).

Benoît XIII. = 1724. — Composition chantée à Rome le jour du nom très glorieux de la sacrée très chrétienne Majesté l'Impératrice Élisabeth Christine, du commandement de l'éminentissime et révérendissime Seigneur le Seigneur Alvaro Cienfuegos, Évêque de Catane, etc. Rome, Komarek, 1724, in-4°. Paroles de Tiberio Pulci (Domenico Pietrosellino); musique de Benedetto Michel, Romain (208).

1727. — *L'umiltà coronata* (*Le triomphe de l'humilité*). Chanté à Rome du commandement de S. Exc. le Seigneur Chevalier Pietro Cappello, Ambassadeur ordinaire auprès du Saint-Père pour la Sérénissime République de Venise, dans le jardin du Palais public de San-Marco, et remanié pour le Théâtre l'an 1727. Rome, Chracas, 1727, in-4°. Anonyme (827).

1728. — *Caton d'Utique*. Tragédie-opéra de Metastase, représentée à Rome sur le Théâtre dit *des Dames* dans le Carnaval de l'année 1728, dédiée à la Sérénissime Violante de Bavière, Grande Duchesse de Toscane, par les patrons du Théâtre. Rome, imprimerie de Bernabò, 1728, in-12 (col. 171).

Juès de Castro. Tragédie en prose et en cinq actes, traduite du français de M. Houdard de La Motte, et jouée par les Seigneurs Cavaliers du Collège Clémentin de Rome dans les vacances du Carnaval de l'année 1728. Rome, Chracas, 1728, in-12 (446).

1729. — *Carlo Magno*. Fête théâtrale à l'occasion de la naissance du Dauphin de France, offerte aux Sacrées Majestés très Chrétiennes du Roi et de la Reine de France par le Cardinal Ottoboni, Protecteur des affaires de la Couronne. Rome, Ant. de' Rossi, 1729, in-fol. et in-4°, avec figures. Poésie du Cardinal Pietro Ottoboni, Vénitien; musique de Gio. Costanzi, Romain, Maître de Chapelle de Son Éminence (166). — Il y a un Oratorio, *L'innocence retrouvée par le repentir d'Adam* (*L'innocenza ravvivata in Adamo pentito*), ouvrage de Monseigneur Giangiuseppe Baviera, qui est dédié par lui au Cardinal Pietro Ottoboni; Todì, Sambachi, 1700, in-4° (461).

Cantate récitée au Palais Apostolique la nuit du très saint Noël 1729. Rome, impr. de la Révérende Cliambre, 1729, in-4°. Musique d'Antonio Bononcini, Romain (161).

Clément XII. = 1730. — Cantate récitée au Palais Apostolique la nuit du très saint Noël 1730. Rome, impr. de la Révérende Chambre, 1729, in-4°. Sans noms d'auteurs.

1731. — *La Sulamite*, foresterie sacrée, par Monseigneur Giuseppe Ercolani, de Sinigaglia. Rome et Bologne, 1731, in-8° (744).

1733. — Les quatre Tragédies du Cardinal Giovanni Delfino, Patricien de Venise. Rome et Padoue, 1733, in-4°. — *Lucrèce* (491), *Crésus* (229), *Cléopâtre* (199), *Medoro* (520-1).

1738. — *La feinte Chambrière*. Divertissement joyeux en musique, joué à Rome sur le Théâtre « alla Valle, » au printemps (c'est-à-dire au Carnaval) de l'année 1738. Écrit en patois romain. Rome, Giov. Zempel, 1738, in-12. Anonyme (355).

Benoît XIV. = 1744. — *Le martyre de sainte Catherine, vierge et martyre*. Oratorio à quatre voix de Giam-Battista Grapelli. Rome, Domenico Ant. Ercole, in Parione, 1744, in-12 (col. 508).

1330. — D'ANTIN A POERSON.

17 février 1709.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 3 janvier. Je ne suis point étonné que le Pape fasse son accommodement en cédant tout ce qu'on lui demande; il s'en trouvera bien aparemment un jour.

Je ne sçai ce qui peut estre cause de l'erreur qu'il y a dans votre compte, et comment il est possible que vous ayez oublié de porter en recette la Lettre de change de 3,324 livres, que vous avez tirée sur M. de Marigner le 21 avril 1708. Et ainsi, bien loin qu'il vous soit deu, toutes les dépenses de 1708 acquittées suivant votre état, il vous reste entre les mains pour l'année 1709 onze cent cinquante livres dix sols onze deniers, et cela suivant les comptes que vous m'avez envoyés vous-même par le S^r de Commercy.

Je vous envoie la copie de mon arrêté, et M. de Marigner doit vous l'envoyer en original par la première voye seure qui se présentera. Je vous prie de me faire sçavoir au plutost la cause de cette erreur, qui nous met si loin de compte l'un de l'autre, et me mander en même tems par quelle voye je vous ferai tenir le fonds de 1709, ou si vous tirerez des Lettres de change sur moi. Cela m'est égal, et vous me ferés grand plaisir de me rendre compte de votre dépense, Quartier par Quartier, comme vous faites.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 67.

1331. — POERSON A D'ANTIN.

23 février 1709.

Monseigneur, — M. le Mareschal de Tessé, se trouvant entièrement guéry, fut voir M. le Cardinal Pauluci qui étoit malade. Peu de jours après, ce Cardinal, se portant mieux, vint rendre la visite à Son Excellence et, comme premier Ministre du Pape, lui témoigna que le S^t Père avoit grand desir de le voir avant son départ.

Le jour fut pris pour le lundi 18 que M. l'Ambassadeur fut admis à l'audience, en habit de campagne, par l'escalier secret, quoyque Son Excellence eust un assés grand cortège de Noblesse, dont j'estois du nombre.

L'audience dura une heure et demie. Tout ce que j'ai pu en aprendre est que le Pape ne put s'empescher de dire qu'il étoit bien persuadé que ce qu'il venoit de faire étoit contraire à la justice et à la religion; du reste de grandes plaintes contre les violences des Allemands, dont il auroit bien pu se parer, à ce qu'on dit, s'il avoit eu de bonnes intentions.

Après estre sorty de chez le Pape, Son Excellence fust chez

Mgr Albano, son neveu, qui loge au dessus, et, après une courte conversation, s'en retournant, M. l'Ambassadeur m'appela pour me faire remarquer un tableau où le Pape étoit peint refusant la Tiare.

M. Albano, ayant reconnu que ce sujet avoit plu, l'envoya deux heures après à M. le Mareschal, et, le mesme soir, Sa Sainteté envoya Monseigneur Raponi présenter de sa part un corps saint, dans une caisse garnie de velours, avec les authentiques, un chapelet de lapis, garny d'or, avec sa médaille d'or, un bassin d'*Agnus Dei* d'Innocent XII, qui étoit de nos amis, et un petit tableau d'un Christ moqué par les Juifs, que l'on dit être de *Louis Carache*.

Le même jour, à deux heures de nuit, Son Excellence fut incognito chez la Reine de Pologne, cette Princesse l'ayant désiré. à ce qu'on m'a dit chez elle, avec beaucoup de passion. D'ailleurs, elle avoit prévenu cela par mille caresses qu'elle faisoit à M. l'Abbé de Tessé lors qu'il étoit icy, lequel alloit souvent à sa Cour et chez la jeune Princesse, dont il recevoit mille honnestetés.

Le reste du tems s'est passé en visites faites et reçues, et enfin ce Seigneur est parti mercredi, 20 du mois, à dix heures du matin. Messieurs les Cardinaux de La Trémoille, Del Judice, le Duc d'Attri, les Princes de Vaïni et Bellemonte et plusieurs autres Seigneurs furent accompagner Son Excellence jusqu'à Aqua-traversa, qui est à deux milles d'icy. Comme il y avoit dix carosses à six chevaux, nous fûmes bonne compagne à ce départ. Les adieux furent fort tendres, car ce Seigneur, par ses manières belles, douces et aisées, s'estoit fait aimer de tous ceux qui avoient l'honneur de l'approcher.

En mon particulier, j'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, que j'avois celui de le voir et lui parler tous les jours, et qu'il m'honoroit de sa confiance, ce qu'il a bien témoigné en partant, ayant eu la bonté de me confier le soin de faire de gros présens de sa part aux Gentilshommes qui ont eu l'honneur de le servir pendant son séjour à Rome. J'ai payé aussi ses Chirurgiens très noblement; toute la Maison de Son Éminence a esté aussi magnifiquement régallée.

En un mot ce Seigneur a fait toutes choses avec beaucoup de grandeur, et m'a fort chargé, même en présence de Leurs Éminences, de lui écrire souvent.

Je vous ennuirai peut être, Monseigneur, par ma longue nar-

ration, mais j'espère que votre extrême bonté me pardonnera, car ce ne fust jamais mon talent d'écrire; ce n'est que pour obéir à l'honneur de vos ordres que je hazarde d'écrire des nouvelles.

A propos de quoy j'aurai l'honneur de vous dire, M., qu'à Naples il y a vingt vaisseaux Anglois et Hollandois, qui chargent beaucoup de choses, qu'on tire la nuit des Châteaux dans des charettes couvertes. Les uns disent que c'est pour porter à Barcelone, d'autres que c'est pour aller en Sicille.

Les Allemands ne s'en vont pas, quoique le Pape ait absolument désarmé. Ils lèvent toujours des contributions exorbitantes. L'on manque presque de tout icy; les campagnes sont ruinées; la mortalité est si grande que chacun tremble; l'on ne voit qu'enterremens. Le peu qui se trouve est hors de prix.

Je suis, avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1332. — POERSON A D'ANTIN.

2 mars 1709.

Monseigneur, — M. le Maréchal de Tessé fut rencontré dimanche matin à quatre postes de Livourne, après s'être abouché, entre Monte-Fiascone et Orvieto, avec le Cardinal Gualterio; nous croyons qu'il sera arrivé le même jour à Livourne.

Ce Seigneur, avant de partir, prit pour 4,500 écus d'Ordonnances qui étoient deues en France à Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille, et lui donna une Lettre acceptée à Rome de pareille somme, ce qui fut fait de la meilleure grâce du monde, parceque, par ce moyen, il épargne à Son Éminence l'attente et le change, qui monte quelquefois très haut. Aussi faut-il avouer que la dite Éminence a traité ce Seigneur avec une grandeur et une magnificence dignes de sa naissance et de sa dignité de Cardinal-Prince et d'Ambassadeur, quoique sa fortune ne réponde pas à ses grandes qualités. Au contraire, l'on dit qu'il s'en faut beaucoup que cette Éminence n'ait le bien qui lui conviendrait.

M. de Priez a reçu un Courrier, et le bruit court que l'Empereur n'a pas voulu signer le Traité que premièrement la Princesse d'Angleterre ne l'eût approuvé.

On dit aussi qu'on doit y insérer les intérêts du Duc de Savoye et du Duc de Modène. Cependant les Allemands continuent leurs vexations. Ils demandent trente mille écus à la ville de Ferrare,

et, à Naples, ils enlèvent des boulets de canon, des grains en quantité, quatre cens mille ducats, et font entrer les hommes dans leurs vaisseaux à grands coups de bâton, parceque la plupart croient que cet armement est destiné pour Barcelone, où ils ne voudroient point aller, et que le bruit qu'ils répandent de la conquête de la Sicile est faux et un appât qu'on leur tend.

Le Marquis de Priez a esté attaqué d'épilepsie ces jours icy. Quoiqu'il soit assés bien, on dit que ce mal fait quelque trêve, mais jamais de véritable paix. Mgr Coradini, qui a été un de ceux qui ont le plus traité avec ce Ministre, est aussi malade, et les bons géniaux disent que c'est une punition évidente du manège qu'ils ont fait dans cette honteuse paix qu'ils viennent de conclure.

Le Pape a envoyé l'Abbé Passarini à Barcelone avec les Brefs adressez à l'Archiduc sous le nom de Charles trois, Roy catholique, et, dans une pièce imprimée icy, au sujet d'un procès qui se plaide pour une rencontre de mer, les mesmes titres de Roy Catholique y sont donnés à l'Archiduc. Ainsi il paroist que cette prétendue Congrégation de Cardinaux n'étoit qu'une illusion pour amuser les deux Couronnes.

Le bruit court aussi qu'il doit venir pour Ambassadeur de l'Archiduc, le Prince d'Avelino, Napolitain, qu'on dit estre hautain, et qu'il ne manquera pas de Braves pour se faire craindre à Rome, pouvant faire venir en deux jours des frontières du Règne¹ tant de bandits qu'il en souhaitera.

La pluie, meslée de tonnerre et de neige, a succédé à la gelée; le Tibre est débordé; on manque presque de tout; point de poisson, point de bois, ny de charbon. Je n'ay point d'argent non plus, Mgr, comme je crois que vous le sçavez bien, mais j'espère de votre bonté que j'en recevrai, ayant l'honneur d'être, avec un très profond respect, Mgr, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

= 1. *Il Regno*, c'est le terme pour le Royaume de Naples : *Il Regno di Napoli diviso in dodici provincie... Raccolta da Enrico Bacco, Alemanno, corretta ed ampliata da Cesari d'Engenio, gentilluomo Napolitano*. Napoli, Scipione Bonino, 1618, petit in-8°.

1333. — POERSON A D'ANTIN.

9 mars 1709.

Monseigneur, — La lettre que vous m'avez fait l'honneur de

m'écrire, en datte du 6 février, m'a été rendue de la part de Son Éminence. J'ay l'honneur de vous en remercier très humblement, et aurai, s'il vous plaît, celui de vous dire que j'aurois congédié le S^r *Blanchart*, suivant l'honneur de vos ordres, si j'avois sçeu la somme que vous voulez accorder aux Élèves pour leur retour. J'ai déjà eu l'honneur de vous en importuner par mes lettres du 10 novembre et par celle du 16 février. Le moins qu'on leur ait donné a esté onze pistolles.

D'ailleurs, Monseigneur, je suis sans argent, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, en vous adressant les comptes des mois d'octobre, novembre et décembre. Cependant, M., ce Quartier est celui de la plus grande dépense, attendu qu'il faut payer le loyer, habiller les Gens et donner les étreines. Je vous supplie donc, Mgr, de vouloir bien avoir la bonté de vous ressouvenir de m'envoyer l'honneur de vos ordres, afin que je les exécute avec ponctualité.

Le Prince Don Carlo Albano, neveu du Pape, que j'ai eu l'honneur d'entretenir quelquefois au Palais, ayant sçeu que j'avois fait un grand portrait de M. l'Abbé de Polignac, qui a esté assés estimé dans Rome, où l'on ne loue pas volontiers les ouvrages des Étrangers, a voulu le voir et est venu, il y a deux jours, à l'Académie, où ce jeune Seigneur passa deux heures et demie, parlant de Peinture et d'Histoire en bons termes et avec assez de goust. Il me dist qu'il seroit bien aise d'avoir souvent de pareils entretiens, et, s'il n'en est pas détourné, je crois que j'aurai cet honneur quelques fois, car, le soir même et le lendemain, il a parlé de cette visite avec beaucoup de satisfaction à des gens qui m'en ont fait des compliments; et même il paroît désirer fortement que je fasse le portrait du S^t Père. Il veut m'y conduire, et je demanderai pour récompense l'entrée des salles du Vatican pour les Élèves que vous me ferez l'honneur de m'envoyer.

On a tenu, dimanche passé, une Congrégation de onze Cardinaux, qui devoit être de quinze; mais les Cardinaux Marescoti¹, Panciticy², Carpegna³ et S^{to} Cesareo⁴ se sont excusé de s'y trouver. L'on dit qu'ils ont résolu l'égalité entre le Roy d'Espagne et l'Archiduc sans préjudice aux parties, et qu'il y a un *dilata* de quinzaine pour la publication de cette résolution.

Tout cela n'est pas bien seur; ce ne sont que bruits de ville, car ils font ce qu'ils peuvent pour tenir leurs délibérations secrettes.

L'on dit que les Allemands, sous le nom du Duc de Modène,

serrent Ferrare et le Fort Urbain³. On ne sçait quasi que dire de cette paix. Les fins Politiques, ou soy disant, en tirent des conséquences que je n'ose prendre la liberté de vous mander.

Je me suis donné l'honneur d'écrire à Livourne à M. le Maréchal de Tessé, sur les commandemens réitérés qu'il m'en a fait devant que de partir et en partant. Je crois qu'il restera quelque tems en ce lieu. On écrit qu'il y fait tous les jours d'impitoyables pluies.

J'ay l'honneur d'estre, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Galeazzo Marescotti, né en 1627; Cardinal au titre de Saint-Bernard aux Thermes de Dioclétien en 1675; mort en 1726.

2. Bandino Panciatici, Cardinal au titre de Saint-Pancrace en 1690; mort à Rome en 1718, à quatre-vingt-neuf ans.

3. Gasparo Carpegna, Cardinal au titre de Sabine en 1670; mort en 1714.

4. Giovanne Battista Spinola, Cardinal au titre de Saint-Césaire en 1695, mort en 1719, à soixante-treize ans.

5. Comme il n'y avait à Ferrare qu'une forteresse, ce doit être celle dont il s'agit ici sous le nom de Fort Urbain (Plan de Ferrare dans le *Voyage en Italie* de Lalande, VIII, planche 3).

1334. — D'ANTIN A POERSON.

Du 15 mars 1709.

J'ay reçu votre lettre du 16 février. Je suis fort étonné, Monsieur, que vous n'avez pas reçu de lettre depuis le 26 octobre, ayant été très régulier à répondre à toutes les vôtres et même à envoyer vos lettres chez M. de Torcy. C'est apparemment les troubles de l'Italie qui ont fait perdre plusieurs paquets.

Je vous enverrai la décharge de vos comptes, comme je vous l'ai mandé, quoiqu'il me paroisse un peu plus seur de les garder icy dans mon bureau, où rien ne se perd et auquel seul vous avez à rendre compte.

J'attends avec impatience l'éclaircissement de votre mécompte de trois mille et tant de livres, qui m'a paru dans votre dernière lettre, cet article étant d'assés grande conséquence.

A l'égard des faragoustes et étreines, vous n'avez qu'à les continuer, puisque vous les croyez nécessaires, dans le país où vous êtes, pour vous entretenir en bonne odeur.

Je vous avois mandé, par des lettres qui ont été apparemment perdues, de donner aux Élèves les onze pistoles qui ont été réglées pour leur voyage; vous n'avez donc qu'à les leur donner à l'ordinaire.

Voicy le tems où je vous en enverrai d'autres incessamment.

Comme vous avez la facilité de tirer des Lettres de change sur M. Bernard, que je paye icy très régulièrement, vous n'avez qu'à continuer de même pour ce qui vous sera nécessaire, suivant les fonds que le Roy vous a destinez. Cette voye est beaucoup plus courte que de vous envoyer des Lettres de change payables à Rome, qui peuvent se perdre, et cela même établira mieux votre crédit dans cette ville.

Quoique les nouvelles d'Italie fassent pitié, ne laissez pas de me les écrire régulièrement, chaque Ordinaire. Je suis, M., etc.

En tête on lit : « Nota que les lettres pour Rome sont transcrites sur un registre particulier. »

Archives nationales, O¹ 1953, p. 71.

1335. — POERSON A D'ANTIN.

16 mars 1709.

Monseigneur, — J'ay eu l'honneur de recevoir votre lettre du 17 février, par laquelle vous avez la bonté de m'apprendre que j'ai manqué de ne pas employer dans mes comptes la Lettre de 3,324 livres, qui ont été payés au S^r Pajot, Grand Audiencier, tirée le 21 avril 1708. Je vous avouerai de bonne foy, Mgr, mon erreur. J'ai cru ne devoir pas le faire parceque je n'ai point touché cet argent, puisque c'estoit pour payer une dette provenant des pertes que le S^r Géraut avoit faites pour réduire en espèces les billets que le S^r Crozat avoit reçeus pour luy. Géraut, en paiement d'une Lettre de change de 9,124 livres pour 6,000 livres qu'il m'avoit avancés à plusieurs fois et dont je lui fis une lettre le 29 juin 1706, qui devoit lui estre payée en espèces et non en billets, ainsi que j'en avois donné avis par mes lettres, cette somme m'ayant esté avancée sous cette condition qu'au cas que l'on payast en billets, le S^r Giraut seroit remboursé des pertes qu'il souffriroit pour la conversion de ces billets, qui dans ce tems là estoient hors de prix.

Il me fallut donc, Monseigneur, satisfaire aux conditions, et, pour cet effet, je tirai une Lettre de change sur M. Gabriel, Tré-

sorier et parent de M. *Mansart*, lequel, après quelques allées et venues, refusa de payer, quoique M. *Mansart* ait dit qu'il avoit donné le fonds et les ordres pour payer en argent comptant.

J'écrivis ce refus à M. *Mansart*, et plusieurs de mes amis lui en parlèrent; il promit beaucoup. Je ne sçai par quelle considération il ne tint aucune parole, et la Lettre me revint. Cet incident commença à me décréditer. Ce ne fut pas sans peine que je me soutins; j'écrivis, je fis parler et renvoyai une autre Lettre de change; M. *Mansart* fit donner une Ordonnance pour cette Lettre, que l'on rendit parcequ'on ne les payoit pas exactement, qu'il falloit courir très longtems, et qu'en matière de Lettre de change, l'on doit estre payé comptant. Enfin, Mgr, l'on traîna tant que la Lettre revint encore; j'estois dans le dernier chagrin; j'écrivis, j'employois de nouveau mes amis. M. *de Cotte*, M. *Voulleau*, Intendant de M. le Cardinal de Noailles, en parlèrent à M. *Mansart*, qui continua à promettre merveilles, et je retirai une troisième Lettre sur M. de Marignier au nom du S^r Lan-glois, auquel le S^r Géraut en avoit fait transport, et que vous avez eu la bonté de faire payer, Monseigneur, après deux années de traverses que j'ai eu à souffrir.

J'espère que vous voudrez bien encore me tirer de ce nouvel incident. Je suis très persuadé que M. de Marignier se souviendra très bien de cette affaire, pour laquelle j'ai failly à courir risque d'essuyer quelques affronts en ce pays, pour le retour de ces malheureuses Lettres, ce qui n'auroit pas fait honneur à votre Nation chez ces peuples, qui ne nous ayment assurément point du tout.

Voilà à peu près, Mgr, l'histoire de cette Lettre, qui n'est qu'une des disgrâces que j'ai souffertes en ce país, qui me faisoient si ardemment souhaitter mon retour. Cependant, Mgr, j'ose avoir l'honneur de vous dire que mes soins et mon argent m'ont aydé à cacher mes disgrâces de manière que peu de gens se sont aperçu de mes chagrins, quoique violents. J'ai toujours servi le Roy avec fidélité et honneur et ai fait plaisir à beaucoup de François qui se sont trouvez icy, en sorte que, depuis l'établissement de cette Académie, peut-estre que personne n'a soutenu ce Poste de la manière que j'ai eu le bonheur de le faire.

Quoi que j'aye fait jusqu'à présent de mon mieux pour remplir mes devoirs, j'espère, Mgr, faire encore plus sous l'honneur de vos ordres, et je m'appliquerai avec tant de soins à les bien

exécuter que je serai peut-être assez heureux pour que vous soyez content.

J'ai l'honneur de vous adresser, Mgr, un second compte des mois d'octobre, de novembre et décembre 1708, dans lequel j'ai inséré la Lettre de 3,324 l. Si j'ai bien fait, je m'estimerai bien heureux; si par malheur j'ai manqué en quelque chose, honorez moy de votre volonté, et je ferai, avec beaucoup de respect, tout ce qu'il vous plaira m'ordonner, n'ayant point de plus grande ambition que l'honneur de vous plaire et de vous obéir.

Je fus, devant hier, rendre visite au Prince Don Carlo Albano, qui me fit mille amitiés et me proposa de nouveau d'aller à l'audience particulière du Pape. Je lui conseillai d'attendre après Pasques parceque, dans ces semaines icy, Sa Sainteté est presque toujours en fonctions, ce qu'il approuva. Ensuite, ce Prince me dit qu'il me prieroit de lui donner conseil sur l'arrangement de ses tableaux dans le nouveau Palais qu'ils ont achetté et qu'ils doivent aller habiter, près des Quatre Fontaines et dans le meilleur air de Rome.

Il me dist aussi qu'on attendoit dans peu de semaines le Roy de Danemarck¹, et que, si ce Roy avoit quelque goust pour les beaux-arts, qu'il tâcheroit de l'engager à venir à l'Académie.

On a tenu mardy une seconde Congrégation de Cardinaux sur les titres de l'Archiduc; mais on a beaucoup de peine à en pénétrer le résultat. Le bruit est que le Pape voudroit charger les Cardinaux de ces résolutions, et que ces derniers souhaiteroient que leurs avis ne parussent point et que Sa Sainteté fit en son nom.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect. Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

= 1. Christiern V (1699-1730).

1336. — POERSON A D'ANTIN.

23 mars 1709.

Monseigneur, — Je prendrai la liberté, s'il vous plaist, de vous importuner encore, cet Ordinaire, de deux lignes au sujet de la lettre de 3,324 l. que vous avez eu la bonté de faire payer à l'ordre du S^r Langlois au S^r Pajot, et que j'ai employée dans le second compte des mois d'octobre, novembre et décembre 1708, que j'ai eu l'honneur de vous adresser, l'Ordinaire passé, 16 de ce mois.

Je ne puis vous dissimuler, Mgr, le chagrin que j'ai senti de

voir que personne n'ait eu pour moi la bonté de vous informer du fait de cette Lettre, puisque, pendant deux ans qu'elle a esté retournée, j'ai toujours informé par mes lettres de ce qu'il estoit question, et que cette affaire, qui m'a tant donné de peine, est connue de tous ceux qui en pouvoient sçavoir quelque chose, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'expliquer plus au long dans ma précédente; car il me paroît difficile que M. de Marignier en ait perdu la mémoire, non plus que de mes lettres réitérées sur ce sujet.

M. l'Ambassadeur d'Espagne a fait partir presque tous ses équipages et se dispose à les suivre dans peu de tems. M. le Cardinal Del Judice se prépare à faire la même chose, et l'on croit que Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille s'en ira aussi. Ce qui est de certain est que, depuis douze jours, cette Éminence ne va pas chez le Pape, ny aux fonctions publiques, et que, lors qu'on lui parle de son départ, elle n'assure ni le pour ni le contre.

Si nos Ministres s'en retournoient, Mgr, je crois qu'il seroit difficile que l'Académie pust subsister à Rome. Nous n'y sommes pas assés bien voulus pour n'y être pas exposez à des avanies, dont nous aurions peut-être peine à nous tirer avec honneur. D'ailleurs les Allemands se flattent de venir à Rome l'hiver prochain, et ils n'ont cessé de se plaindre de ce qu'on ne leur avoit pas tenu la parole qu'on leur avoit donné de les enrichir du butin de cette ville.

On attend le Roy de Danemarck mardy prochain¹. M. le Cardinal Otthobon a pris le soin de faire meubler le Palais de la Longare qu'habitoit autrefois la Reine de Suède; c'est à la prière du Pape que cette Éminence s'est chargée de ce soin. La plupart des Dames Romaines aprennent à danser, parcequ'on dit que l'unique et plus grand plaisir de ce Prince est le bal².

M. le Maréchal de Tessé est, je crois, parti de Livourne, il y a deux jours, sur une Gallère du Grand-Duc. Ce Seigneur m'a fait l'honneur de m'écrire deux obligeantes lettres, toutes remplies d'amitiés.

On dit icy que le mariage de M. le Cardinal de Médicis est rompu, ou, pour le moins, différé³.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

= 1. Depuis : « M. l'Ambassadeur d'Espagne », Lecoy, p. 142-3.

2. Depuis : « La plupart des Dames », Lecoy, p. 143.

3. Cosme III de Médicis, sixième Grand-Duc de Toscane — son fils Jean-Gaston n'ayant pas d'enfants — obligea son frère le Cardinal Francesco Maria — né en 1660, Cardinal en 1686, et depuis 1708 Protecteur des affaires de France et d'Espagne à la Cour de Rome — à renoncer à la pourpre et à épouser Éléonore, fille du Duc de Guastalla. Francesco Maria mourut, avant Cosme, le 3 février 1711.

1337. — D'ANTIN A POERSON.

9 avril 1709.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 9 mars, par laquelle vous m'accusez la réception de la mienne du 6 février. Vous devez en avoir reçu deux autres du 17 du même mois et du mois de mars, par lesquelles je vous ordonne de donner onze pistoles à chacun des Élèves comme à l'ordinaire et de les renvoyer.

Je vous ai mandé aussi, par les mesmes, que, puisque vous aviez trouvé à Rome la facilité de tirer sur moy des Lettres de change, cela étoit bien plus court que de vous en envoyer; puisqu'on vous les paye régulièrement, cela ne doit vous faire aucune difficulté. Vous pouvez donc tirer sur M. Bernard ce qu'il vous faut par Quartier, pour ne pas tomber dans l'inconvénient de vous trouver sans argent. Je ne doute pas même que vous ne l'ayez déjà fait, puisque je vous l'ai mandé par mes précédentes.

Je suis ravi que le prince Albano prenne goust à vos ouvrages; cela vous facilitera fort toutes les entrées au Vatican; c'est même une très petite grâce si vous avez soin que vos Élèves ne fassent aucun désordre et qu'ils vivent comme il convient.

Continuez, je vous prie, à me mander les nouvelles que vous sçauvez de l'Italie.

Je suis, Monsieur, etc.

D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1338. — POERSON A D'ANTIN.

13 avril 1709.

Monseigneur, — Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en datte du 15 mars. Après avoir eu l'honneur de vous remercier, j'aurai, s'il vous plaist, celui de vous dire que je n'ai nulle impatience de recevoir la décharge de mes

comptes; j'attendrai tant qu'il vous plaira; votre volonté, Monseigneur, est ma règle, et je suis entièrement dévoué à l'honneur de vos ordres.

Comme j'ai pris la liberté de vous écrire deux fois, Monseigneur, au sujet de la Lettre de trois mille et tant de livres, que j'ai eu l'honneur de vous adresser un second compte où je les ai employez, j'espère que cette affaire sera suffisamment éclaircie, m'en reposant sur votre équité et bonne justice. Ainsi, Mgr, j'ose avoir l'honneur de vous dire que je suis tranquille sur cette affaire là.

Je donnerai, suivant l'honneur de vos ordres, les onze pistoles pour le retour de chaque Pensionnaire, lesquels vous rendent de très humbles grâces de vos bontés et se disposent à partir au mois de may. A l'égard du S^r *Blanchart*, il fait toutes diligences pour partir la semaine prochaine.

Permettez moy, s'il vous plaist, Monseigneur, de me réjouir d'avance de la promesse que vous avez la bonté de me faire d'envoyer icy des Élèves de votre choix. J'en espère beaucoup, et ferai de mon mieux pour que vous soyez content.

M. le Cardinal Cazoni, sous prétexte d'indisposition, est sorti de Ferrare ¹ d'où les Allemands se sont rapprochez. Les uns disent que c'est de concert; d'autres disent que ce sont des troupes dont une partie est destinée pour Naples, et l'autre pour le Milanois. D'ailleurs, on dit, que ce soit feinte ou vérité, que M. le Marquis de Priez paroist très mécontent du Pape sur ce qu'on n'a rien publié de ce que les Cardinaux ont résolu dans les Congrégations qu'on a tenues au sujet de la reconnoissance de l'Archiduc pour Roy d'Espagne; mais, comme le Pape doit tenir un Consistoire lundy prochain, peut-être parlera-t-on de cette affaire.

Le S^t Père a donné à M. l'Abbé de Guyon, Avignonnais, l'Évêché de Cavaillon dans le Comtat². C'est un choix qui a été applaudi de tous les honnestes gens, à cause de son grand mérite. Il s'étoit attaché, depuis plusieurs années, à M. le Cardinal de La Trémoille, qui en a fait un cas très particulier, et j'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, que c'est le meilleur amy que j'aye à présent dans Rome.

MM. les Princes Albano, neveux du Pape, se disposent à partir pour aller à Boulogne, au devant, dit-on, du Roy de Danemarck, qui, à ce qu'on croit, viendra icy absolument incognito, et d'icy passera à Naples.

M. l'Ambassadeur d'Espagne fait payer tout ce qu'il doit à Rome

et compte de partir le 25 de ce mois ; l'on croit que M. le Cardinal del Giudice partira dans le même tems.

Il arriva icy, il y a quelques jours, un Courrier, de retour d'Espagne, qui est venu en seize jours. D'abord chacun crut que c'étoit au sujet de la reconnoissance de l'Archiduc que la Cour d'Espagne avoit dépesché ce Courrier ; mais, m'étant trouvé la même après-dinée en conversation avec M. le Duc d'Atry et le Marquis Bentivoglio, chez M. le Cardinal de La Trémoille, son Éminence nous a dit que ce n'étoit pour ce sujet là, mais pour une affaire particulière, qu'on a dit depuis regarder la Place d'Inquisiteur général. Le Courrier est reparti quatre ou cinq jours après, sans que le public aye sçeu les particularitez de sa mission.

J'aurai l'honneur de vous adresser, la semaine prochaine, les comptes du dernier Quartier.

J'ai l'honneur d'estre, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 75.

= 1. Lorenzo Casoni, Légat de Ferrare, était Cardinal depuis 1706 ; il mourut en 1720.

2. Joseph de Guyon de Crochans, soixante-septième Évêque de Cavaillon (1709-1742).

1339. — D'ANTIN A POERSON.

18 avril 1709.

J'ay reçu, M., dans la même semaine quatre lettres de vous, du 23 février, 2, 16 et 23 mars. Il faut qu'il y ait eu bien du dérèglement dans les Postes pour que cela arrive ainsi.

Par celle du 16 mars vous m'accusez la réception de celle du 17 février, et vous m'envoyez l'instruction que je vous avois demandée sur l'obmission en recette, dont je me plaignois, de la Lettre de change de 3,324 l., qui n'étoit point énoncée dans votre dernier compte. Vous voyez bien que vous aviez eu tort de ne vous estre pas expliqué et de ne m'avoir pas rendu compte de tous les embaras où vous vous étiez trouvé au sujet des pertes que le S^r Giraut avoit faites sur les payements en billets de monnoye qu'il avoit reçeus au lieu d'argent comptant. Personne ne m'en avoit parlé ; ainsi j'avois grande raison d'être étonné de vous voir obmettre dans votre compte 3,324 l.

Pour répondre à cet article, je vous dirai que naturellement je

n'y devrois pas entrer et que le Roy ne passeroit pas volontiers une partie comme celle là, qui n'est point allouée de votre Supérieur. Cependant, comme vous vous estes bien acquitté de votre employ et que je veux vous ôter tous les embarras que vous y avés pu trouver jusqu'à présent, je vous passe le dit article pour que nos comptes soient nets dorénavant, et je vous enverray incessamment une Lettre de change de 2,249 l. 5 s. 4 d., pour parfait payement de toutes les dépenses que l'Académie a faites à Rome jusqu'au 1^{er} janvier 1709, et la Lettre que vous avez tirée sur moi de 3,000 l. servira pour votre premier Quartier de cette année.

J'attens que vous me répondiez à plusieurs lettres que je vous ai écrites, par lesquelles je vous demandois s'il ne vous convient pas mieux de tirer sur moy, qui paye régulièrement, que d'attendre des Lettres de change qui peuvent demeurer longtems en chemin. Mandez le moy donc au plutôt pour que je prenne mes mesures là dessus et que nos affaires aillent rondement dans la suite.

Ne soyez en aucune inquiétude sur votre séjour à Rome, ny sur l'établissement de votre Académie. Je la maintiendrai avec honneur; vous n'avez qu'à vous y bien conduire et me laisser faire tout le reste.

Je vous enverrai, à la fin de may, cinq Élèves pour peinture et sculpture, dont vous aurez un soin particulier.

Je vous remercie de toutes les nouvelles que vous me mandez; je vous prie de les continuer tous les Ordinaires. — Je suis, M., etc.

D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953, p. 76.

1340. — D'ANTIN A POERSON.

Je vous envoie, M., comme je vous l'ai promis par le dernier Ordinaire, une Lettre de change tirée par M. Bernard et Nicolas sur M. Girault, à Rome, de 2,249 l. 5 s. 4 d. tournois, qui fait le parfait payement de toutes les dépenses que vous avés faites pendant l'année mil sept cens huit.

Celle de 3,000 l., que vous avez tirée sur M. Bernard, a été payée au 15 de ce mois précis en espèces. Vous voyez que voilà bien de l'exactitude de ma part, et, par conséquent, le service doit se faire de même à Rome. Accusez moy la réception de cette Lettre de change. — Je suis, M., etc.

D'ANTIN.

1341. — COPIE DE LA LETTRE DE CHANGE MENTIONNÉE
DANS LA LETTRE ÉCRITE DE L'AUTRE PART.

A Paris, le 18 avril 1709.

Pour l. 2,249, 5 s. 4 d. tournois.

A quinze jours de veue, payez, par cette première de change, à l'ordre de M. *Poerson*, de l'Académie Royale, deux mille deux cens quarante neuf livres cinq sols, quatre deniers tournois, et les passez, suivant l'avis de Bernard et Nicolas, à Monsieur, — Monsieur Pierre Giraud, à Rome.

Archives nationales, O¹ 1953.

1342. — POERSON A D'ANTIN.

20 avril 1709.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser les comptes de janvier, février et mars de la présente année, par lesquels vous connoîtrez que j'estois en avance de 3,283 l. 10 s. 6 d. tournois, le S^r Gérault ayant mieux aimé me prêter de l'argent que de tirer sur le S^r Bernard, parcequ'on écrivoit de Paris que ses affaires estoient un peu en désordre. Cependant j'ai tâché de lui lever toute crainte, lui remontrant que c'estoit vous, Monseigneur, qui aviez la bonté de faire payer cet argent et qu'ainsi cela n'entroit point dans le courant de ses affaires; en sorte que je lui ai fait une Lettre sur le S^r Bernard de 4,316 l. tournois pour 3,500 l. que j'ai touchez icy, le surplus étant pour le change à deux mois. J'espère, Mgr, que vous le trouverez bon, puisque c'est suivant les ordres que vous m'avez fait l'honneur de me donner dans les deux dernières que j'ai reçues de votre part.

Le S^r *Blanchard*, Élève de l'Académie, est parti pour Paris le 16 de ce mois. Je lui ai donné, suivant l'honneur de vos ordres, onze pistolles pour son voyage. Les deux autres se disposent à partir, les chaleurs étant venues tout d'un coup extraordinaires, eu égard à la saison où nous sommes.

Lundy passé, le Pape fit Mgr Gozzadini Cardinal; ce Prélat étoit Secrétaire des Brefs, et l'on dit que, par la science de la Cabale, il avoit sçeu que le Cardinal Albano seroit Pape et l'avoit montré avant qu'on commençât le Conclave¹.

Les Allemands sont retournez près Ferrare, et le S^t Père leur envoie 3,000 écus par jour, la ville n'étant pas en état de les four-

nir. Six cens chevaux Allemands sont passez par Fourli pour aller à Naples, et 1,000 des mêmes sont partis de Naples pour passer en Lombardie. Dans peu de jours nous les verrons icy, parcequ'ils traverseront le Tibre sur le Ponte-mole.

Le Cardinal de Médicis, dont le mariage est absolument rompu, a esté très malade d'une oppression de poitrine et d'un crachement de sang; l'on dit qu'il se porte mieux².

Le Pape a fait Archevesque d'Urbain Mgr S^t Vitale³, qui étoit Maître de Chambre; l'on croit qu'il sera Cardinal dans peu, le Pape en ayant déclaré un *in petto* lorsqu'il fit Mgr Gozzadini.

L'Évesque de Spiga a esté fait Patriarche en Allemagne⁴; c'étoit un fameux musicien, et la Congrégation ne paroissoit pas trop disposée à lui faire cette grâce, mais le S^t Père n'a pu refuser les Allemands et a, dit-on, passé sur les formalités.

Mardy dernier, M. l'Abbé de Polignac donna un grand disné à M. l'Abbé Guyon, nommé à l'Évesché de Cavaillon, où se trouva M. le Cardinal de La Trémoille, le Général d'Antan, le Marquis de Bentivoglio et quelques autres personnes de Qualité. J'y fus invité aussi et, à la fin du disné, M. l'Abbé de Polignac, m'ayant fait l'honneur de m'embrasser, me mit un diamant au doigt, accompagnant ce présent de mille choses d'un plus grand prix que l'or et les pierreries, tout cela en reconnoissance de son portrait et de quelqu'autres dont je lui avois fait présent.

M. l'Ambassadeur d'Espagne doit partir la semaine prochaine avec le Général d'Antan et bon nombre d'Officiers, François et Avignonois, sur les Gallères du Pape, qui doivent porter aussi un secours de bled à Avignon. M. le Cardinal del Judice part aussi.

J'ai, Monseigneur, l'honneur de vous adresser un compte de M. Géraud, pour lequel il me parle depuis longtems. Je vous supplie très humblement de le faire examiner pour terminer ce petit reste.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Jean-François Albano avait été consacré Pape le 30 novembre 1700. C'est donc seulement neuf ans après qu'il récompensa la perspicacité d'Ulisse Giuseppe de Gozzadini, qui était Secrétaire des Brefs aux Princes depuis juillet 1697, après l'avoir été des Mémoires en décembre 1695. Il mourut en 1728, à soixante-dix-huit ans.

2. François-Marie de Médicis, né en 1660, cardinal en 1686, Protecteur

des affaires de France et d'Espagne en 1703. Son frère Cosme III, sixième Grand-Duc de Florence, pour avoir un successeur, le fit renoncer au Cardinalat, dont il se démit dans le Consistoire du 19 juin 1709. Son mariage avec Éléonore, fille du Duc de Guastalla, rompu selon les nouvelles de cette lettre, eut lieu le 14 juillet 1709. Il mourut, sans enfants, le 3 février 1711, avant son frère le Duc Cosme, qui ne mourut qu'en 1723.

3. Antonio-Francesco Sanvitali, nommé Archevêque d'Urbino le 6 avril 1709 (Gams, p. 736). C'est la même année qu'il fut fait Cardinal au titre de Saint-Pierre-in-Montorio; il mourut le 17 décembre 1714.

4. S'il s'agit de Spire (Spira en Italien; Speyer en Allemand), ce serait Johannes Hugo von Orsberg, Évêque de Spire depuis juillet 1675; mort le 6 janvier 1711 (Gams).

1343. — POERSON A D'ANTIN.

4 may 1709.

Monseigneur, — Les S^{rs} *Nattier* et *Villeneuve*, Élèves de l'Académie, sont partis le 26 avril, suivant la permission que vous avez eu la bonté de leur en donner. Ils sont allez à Venize, pour tacher de profiter des belles choses qui sont en ce pays-là. Je leur ai donné chacun onze pistolles, ainsi que vous m'avez fait l'honneur de me l'ordonner. Par ce départ je me trouve sans Pensionnaires, et attens l'honneur de vos ordres.

Il y a icy, Monseigneur, un jeune Prestre de Messine, Chapelain de l'Église de S^t Luc pour l'Académie de peinture, qui est bon et zélé Sujet du Roy d'Espagne, qui a étudié l'architecture avec tant de succès qu'il passe pour un des meilleurs d'Italie. Ce vertueux, charmé du récit de vos grandes qualitez, a entrepris et exécuté un dessein du Capitolle, comme il estoit anciennement, suivant la relation des auteurs, vérifiée sur les vestiges qui nous restent de l'antiquité.

Dans cette grande feuille, l'on voit le Capitolle dans un quarré à part, tel qu'il est aujourd'hui, et, dans deux autres, sont représentez les morceaux antiques qui nous servent d'indication et de preuves certaines de l'état où ce fameux bâtiment a esté. Le tout est renfermé d'une bordure, où sont les médailles des Empereurs qui y ont commandé, et, dans les coins, sont des cartouches où sont écrites les explications de chaque chose.

Son ambition seroit, Mgr, d'avoir l'honneur de vous le dédier, comme un hommage que tout vertueux doit à votre rare mérite, et je cherche l'occasion d'avoir l'honneur de vous l'adresser, vous suppliant de vouloir bien le recevoir avec votre bonté ordinaire¹.

Dans ce moment que j'ai l'honneur de vous écrire, j'ai celui de recevoir votre lettre du 9 avril, dans laquelle vous avez la bonté de m'ordonner de faire partir les Élèves; cela est déjà fait. J'ai aussi obéi à l'honneur de vos ordres en tirant sur le S^r Bernard une Lettre de 4,316 l. tournois, dont j'ai touché 3,500 l., le surplus estant pour le change, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en donner avis par ma lettre du 20 avril, dans laquelle j'ai pris la liberté de vous adresser les comptes de janvier, février et mars 1709, en vous informant des difficultez que faisoit le S^r Géraud, attendu qu'on dit icy que le S^r Bernard est très dérangé dans ses affaires; mais je l'ai rassuré, lui disant que c'estoit vous. Mgr, qui aviez la bonté d'ordonner ces payemens et qu'on ne courroit aucun risque pour le mauvais état des affaires du dit S^r Bernard, cecy estant une commission qu'il reçoit de votre part et à laquelle l'on prendra garde par vos bons ordres, ce qui l'a fort rassuré.

Les Princes neveux sont allez à Boulogne complimenter le Roy de Danemarck et ont demandé la permission d'aller à Venize; l'on dit que le Pape leur a refusée.

Mgr Monty, de génie allemand, est allé à Venize, de la part du S^t Père, pour certains droits de décimes; ce ne pouvoit pas être pour chose de conséquence, car il passe pour un esprit très commun².

La Reine de Pologne parle toujours d'aller en France, mais l'on a peine à croire qu'elle le fasse, parceque les Princes sont bien aises de ménager l'Empereur, et que quelques uns de sa Cour feront ce qu'ils pourront pour l'en empêcher.

L'on a tenu, dimanche, une Congrégation où il se devoit trouver quinze Cardinaux et où il ne s'en trouva que huit. On ne sçait point leur résultat, mais on sçait bien que c'estoit sur la reconnaissance de l'Archiduc pour Roy d'Espagne.

Le Procureur Général des Bénédictins ayant eu une audience du Pape mardy dernier, le S^t Père lui dit, entre autre chose, qu'il sçavoit que la France étoit dans un si mauvais état que le Roy dans peu rappelleroit Philippe cinq d'Espagne. Le Religieux lui répondit qu'on abusoit Sa Sainteté, et, de plus, que, quand même le Roy le rappelleroit, il croyoit que les Espagnols ne le laisseroient pas sortir. Deux jours auparavant, le même Religieux eut un pareil entretien avec les Cardinaux Sacripente³, Gozzadini⁴; les Italiens croyent aisément ce qu'ils souhaitent.

Le Cardinal Pauluci et le Marquis de Priez ont des conférences secrettes avec le Père Diaz, Cordelier Espagnol, traître à son Maître, qu'on dit avoir beaucoup d'esprit, et qui a eu grande part dans les négociations du traité des Allemands avec cette Cour. Il demeure à l'Ara-cely, et c'est dans ce couvent que ces Ministres se sont rendus cette semaine.

Il a couru icy la copie d'une lettre de l'Abbé Passionei, écrite d'Hollande, où il est dit que le Roy d'Espagne doit l'abandonner dans peu.

J'ay veu ces jours icy chez le Prince Alexandre, fils de la Reine de Pologne, un homme d'auprès de Remini^s, qui dit n'avoir ni bu ni mangé depuis trois ans et demi; il demande d'être traité de cette maladie, ne trouvant aucun plaisir dans la vie, et d'ailleurs ne se trouvant pas capable de travailler. Le Prince l'a fait enfermer de son bon gré pour en faire l'épreuve; puis, quand on sera seur de cette vérité, on consultera des Médecins pour le faire traiter.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

— 1. C'est dans cette lettre qu'il commence à être question de ce jeune architecte Messinois, qui est devenu plus qu'un habile architecte. Dans la lettre du 23 novembre 1709, il sera appelé Dom Philippes, ce qui permettra de l'identifier.

— Avant de le reconnaître, j'avais, à tout hasard et sans succès, cherché si on ne le trouverait pas nommé incidemment dans les *Memorie de' Pittori Messinesi*; Messina, 1831, in-8°. Par contre, je suis tombé, p. 197-8, sur le nom d'un artiste, un peu antérieur, qui est venu travailler en France :

« Luca Villamacci, élève d'Agostino Scilla (1629-1700), a été Architecte, Mathématicien, Perspectiviste et surtout Sculpteur en terre incomparable. Ses bas-reliefs, ses statues modelées et surtout ses Enfants ont tant de grâce et de perfection qu'ils passent pour être du fameux François Duquesnoy, dit le Flamand. Ses œuvres de peinture me sont inconnues, mais il subsiste encore de lui beaucoup d'œuvres de relief, qui suffisent à son éloge; ainsi les consoles et les niches de l'Oratoire de la Paix à San-Domenico. Comme véritables chefs-d'œuvre, il faut citer les Anges de stuc, de grandeur naturelle, au Maître-Autel de l'Église du Noviciat des Jésuites, qui semblent faits sur des dessins du Corrège, tant pour l'élégance des draperies que pour la grâce des mouvements. A la suite des malheurs de sa patrie, il s'enfuit sur la Flotte Française et vint à Paris. Il y déploya ses talents en modelant des vases de terre d'un goût exquis, qui, à la satisfaction du Roi, furent placés à Versailles. La Munificence Souveraine ayant reconnu ses talents dans les Mathématiques, il fut nommé Ingénieur à l'Arsenal de Marseille, et c'est là,

avec de bons appointements et l'amélioration de sa fortune, qu'il termina glorieusement la carrière de sa vie. »

Son Maître *Agostino Scilla* ayant été forcé, à la suite des troubles de 1674, de se réfugier, sur la Flotte Française, à Toulon en 1678 (*Pittori Messinesi*, 145), il est probable que *Villamacci* vint avec lui, sinon dans le même vaisseau; puisque *Scilla* s'est réfugié à Toulon en 1678, *Villamacci* a dû se réfugier en France au même moment. Il a travaillé pour des vases de Versailles; c'est pour cela qu'il est bon de relever ce détail perdu, dont le complètement se trouvera peut-être dans la suite des *Comptes des Bâtimens* de M. Guiffrey.

2. Est-ce Filippo Maria Monti, né à Bologne en 1675, Cardinal en 1743, et mort à Rome en 1754?

3. Giuseppe Sacripanti, né en 1642, Cardinal en décembre 1695, mort en janvier 1727.

4. Voir plus haut, p. 274.

5. Rimini, ville des États Pontificaux dans la Légation de Forli et sur la côte de l'Adriatique.

1344. — D'ANTIN A POERSON.

11 may 1709.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 13 avril, par laquelle vous m'accusez la réception de la mienne du 15 de mars. Je vous enverrai, comme je vous l'ai mandé, la décharge de vos comptes lors que les commoditez seront plus seures.

Vous aurez veu, par ma précédente. que j'ai passé à compte la Lettre de change de trois mille et tant de livres, comme vous le souhaitez. Ainsi vous pouvez compter cette affaire absolument finie, et j'espère qu'il n'y aura plus d'embarras dans nos comptes à l'avenir.

Je comptois que je vous enverrois cinq Élèves que je vous destine; mais on m'a prié de différer jusqu'au mois de septembre parceque les grandes chaleurs les incommoderoient fort en arrivant. Ce retardement là ne vous est d'aucun préjudice.

Je suis bien fâché de tous les troubles de l'Italie; mais ils ne sont pas au bout, si la Paix générale n'y met ordre. Continuez à m'envoyer des nouvelles le plus régulièrement que vous pourrez.

Je suis, M., etc.

D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1345. — POERSON A D'ANTIN.

11 may 1709.

Monseigneur, — Puisque vous trouvez bon que j'aye l'honneur

de vous écrire ce que j'entens dire icy parmi les gens du premier rang, j'aurai celui de vous dire que M. le Marquis de Priez a de longues audiences du Pape, à qui l'on dit qu'il donne des conseils, qui sont suivis, car la plupart des gens le regardent comme le maître dans Rome. L'on dit aussi qu'il a reçu de l'Empereur le Brevet d'Ambassadeur extraordinaire près Sa Sainteté. Ce Marquis fait venir madame son épouse, qui s'est embarquée à Gesne sur une Gallère de la République avec une nombreuse suite. Le Duc de Modène lui a fait présent de six beaux chevaux de carosse.

L'on tint Consistoire lundy dernier, où il ne se passa rien d'extraordinaire, quoique bien des gens s'attendissent à quelque nouveauté. Il court seulement un bruit que le Marquis de Priez fait de nouvelles demandes au Pape. Que ce soit de concert ou non, c'est ce que je ne sais pas ; mais quelqu'uns le soupçonnent.

Ce qui est de certain, c'est que cette Cour paroist inquiette des négociations qui se font en Hollande, où l'on dit qu'outre l'Abbé Passionei, le Pape y a une personne de considération, qui est bien payée, pour y faire quelques manèges que nous ne sçavons pas.

Si le bruit, que cette Cour avoit répandu, que le Roy seroit dans peu obligé de rappeler le Roy d'Espagne se trouve faux, ils seront bien étonnez. M. l'Ambassadeur d'Espagne est enfin parti mercredi pour Civitta-vecchia, où il devoit s'embarquer jedy.

Mgr Molinès, Auditeur de Rotte, Espagnol, est allé occuper le Palais d'Espagne, qu'on appréhendoit que le Marquis de Priez ne prît au nom de l'Archiduc, car ce Marquis a beaucoup d'armes et faisoit venir des gens de Naples. Les bruits d'une prochaine Paix empêcheront apparemment ce désordre. Beaucoup de gens ont été surpris de ce que l'Ambassadeur a demandé les Gallères du Pape, et plusieurs petites autres grâces, dans les conjonctures présentes.

Le Vice-Roy de Naples, après avoir reçu un grand secours de grains, a mis quatre nouvelles gabelles, et, comme s'il avoit quelque doute de n'y pas rester longtems, il veut obliger la ville à lui en payer le principal. Le Marquis de Priez a dépesché cette semaine trois Courriers, l'un à Vienne, l'autre à Milan et le dernier à Naples.

M. le Cardinal del Judice, qui est sans contredit un Seigneur d'un mérite supérieur et qui connoist cette Cour mieux que personne, doit partir demain pour Livourne. Au moins cette Éminence, à qui j'ai eu l'honneur devant hier de souhaiter un bon

voyage, me le dit ainsi. Son Éminence eut hier une longue audience du Pape, qui, peut-être, n'aura pas été des plus agréables, parceque ce Seigneur est franc, généreux, fidèle à son Roy et amy de la vérité, qui sont des vertus qu'on méprise et même qu'on hait.

Le *Bachiche*, l'un des Peintres de Rome des plus fameux, est mort depuis peu de jours¹.

On a fait, à l'Académie de S^t Luc, une distribution de Prix avec beaucoup d'ostentation, comme l'on fait icy toutes choses. Il s'y est trouvé onze Cardinaux, grande musique, et de très méchants desseins, la jeunesse étant d'une affreuse ignorance, aussi bien que la pluspart des Maîtres. Les arts sont tombez icy dans un état pitoyable. Il n'y reste que beaucoup d'orgueil et de mépris pour les ultramontains.

J'ay veu icy des lettres de Liège, qui portent que le Roy d'Angleterre, la Reine et la Princesse doivent venir en cette ville; cela fait raisonner sur la Paix à venir, et l'on dit même que M. le Marquis de Montéléon, qui est Envoyé d'Espagne à Gesne, l'a donnée pour faite avec les Hollandois, ce qui entraîneroit infailliblement les autres.

Quoiqu'il y ait une distance infinie de vous, Monseigneur, à moy, qui suis très peu de chose, j'ose prendre la liberté de vous supplier de me faire l'honneur de me donner cette bonne nouvelle dès qu'elle se pourra dire. Que j'aurois de plaisir, Monseigneur, de recevoir de votre part ces douces parolles : « La Paix est faite ». Pardonnez, s'il vous plaist, à l'indiscrétion de mon zèle la très humble prière que j'ai l'honneur de vous faire; mais soyez assuré, Monseigneur, que vous ne pouvez faire plaisir à personne au Monde qui soit, avec un plus sincère attachement ni avec un plus profond respect que j'ay l'honneur d'être, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Le Suisse de l'Académie est assés malade. Comme il est très âgé et peu riche, je le fais traiter, espérant que vous me permettez d'employer cette dépense sur les comptes de l'Académie.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Giovanne Battista Gaulli, dit *Baccici* ou *Baccicio*, était né à Gênes en 1639. Son œuvre la plus considérable est l'Assomption au ciel de saint François-Xavier dans la coupole de l'Église du Gesù à Rome.

1346. — POERSON A D'ANTIN.

18 may 1709.

Monseigneur, — Je ne puis assés vous rendre de très humbles grâces de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 avril, par laquelle vous avez la bonté de passer l'article 3,324 l., que je n'ai jamais touché, ainsi que vous le connoissez présentement, Monseigneur. J'ai l'honneur de vous en faire mille remerciemens, vous supliant très respectueusement me faire la grâce de me continuer l'honneur de votre puissante protection.

J'aurai, s'il vous plaist, l'honneur de vous dire que, quand aux trois lettres que vous avez reçues la même semaine, je crois, Monseigneur, que cela vient de ce qu'il est parti deux Extraordinaires de Rome, qui seront peut-être arrivez à peu près dans le même tems, car Son Éminence a la bonté de faire mettre régulièrement mes lettres dans le paquet de M. de Torcy.

A propos de la bonté de ce Seigneur, permettez moy, s'il vous plaist, d'avoir l'honneur de vous dire qu'une personne, en qui cette Éminence a beaucoup de confiance, ayant remarqué que M. le Cardinal donnoit tout l'honneur de certaines affaires à une autre personne qui n'y avoit que très peu de part, ce bon Seigneur lui dit qu'ayant fait son chemin, il seroit ravy de contribuer de toutes manières à l'avancement de cette autre personne, n'ayant point de plus grand plaisir que de trouver les occasions d'en faire.

J'ai, suivant l'honneur de vos ordres, Monseigneur, tiré une Lettre de 4,316 l., dont je n'ay touché que 3,500 l., le surplus étant pour le change, et, par cette recette, j'ai acquitté le Quartier de janvier, février et mars, et il m'est resté 241 l., ainsi que j'aurai l'honneur de vous l'expliquer dans le premier compte.

Ce n'a pas esté sans peine que j'ai réduit le Sr Géraud à me faire ce plaisir, parcequ'on dit que les affaires du Sr Bernard sont fort dérangées.

M. le Cardinal del Judice est parti pour Livourne lundy dernier. Le Cardinal d'Asti, Évêque d'Ancone, est très malade.

Le Cardinal de Médicis a enfin résolu son mariage¹. L'on dit qu'il a donné son grand Prieuré de Pise² au Chevalier d'Elbène³, et qu'il conserve la moitié de ses pensions sur ses autres Bénéfices.

Le Cardinal Ottobon, qui a tenu son voyage fort secret, est parti devant hier matin pour Florence. Comme il passe pour le plus fin des Cardinaux, l'on croit qu'il y a du mystère dans ce

voyage, quoiqu'il ait dit qu'il alloit seulement au devant de M. son père; mais plusieurs croient qu'il sera adopté dans la famille de Médicis, qui est toute Allemande, et qu'il aura vingt-cinq mille escus de pension du Grand-Duc et qu'il taschera encore d'avoir la Protection des deux Couronnes, étant parfaitement bien avec nos Ministres. D'autres disent qu'il doit traiter du mariage de Dom Carlo Albano, neveu du Pape, qui, à ce qu'on croit, sera Prince de Piombino.

On a affiché jedy un libel diffamatoire contre le Pape, les Cardinaux et les Jésuites; il fut levé quelques moments après; on croit que c'est un fol qui a fait cette impertinence là.

L'on tint hier une Congrégation devant le Pape. où il se trouva huit Cardinaux, dans laquelle l'on proposa de remettre en vénéralité les Charges de Clercs de la Chambre, ce qui fournira de bonnes sommes et des Cardinaux riches, car ces Charges conduiront au Cardinalat, mérite ou non. L'on croit que, si cette affaire passe, qu'il n'y aura que des Gennois ou quelques Florentins qui en achèteront, car il n'y a que ces deux Nations qui fassent le commerce de ce pays et, par conséquent, qui ayent de l'argent,

On y lut aussi une Remontrance des Marchands sur les droits qu'on vouloit imposer sur les marchandises. L'on croit qu'ils obtiendront leurs demandes, car le pays est tout ruiné par leurs bons amis les Allemands qu'ils ont encore la bonté d'excuser, particulièrement les Moines, disant que ces malheurs ne sont arrivés que parcequ'ils ont voulu tenir le parti des deux Couronnes. Cependant ils nous méprisent et ils nous croient si simples qu'ils s'assurent de nous faire croire tout ce qu'il leur plaira supposer, et que nous leur demanderons encore pardon des maux qu'ils nous ont faits ou voulu faire.

Ils n'ont pas les mesmes sentiments des Espagnols; mais ils comptent que la France les accommodera, par sa bonté, avec cette fière Nation, et cette espérance les tranquillise fort.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O⁴ 1953.

= 1. Voir Lettre du 20 avril 1709.

2. Sur la Commanderie, l'Église et l'Hospice du Saint-Sépulcre à Pise, voir Morrone, *Pisa illustrata nelle Arti del disegno*, 1812, in-8°, III, 265-9. — Cet Ordre des Chevaliers de Saint-Étienne avait été fondé par Cosme de Médicis à Pise, en 1561.

3. « Saint-Évremond, dans une de ses Lettres, tome V, écrite en 1701, parle avec éloge du Commandeur d'Elbène, qui vivoit alors à Florence » ; Moréri, 1732, III, 363.

1347. — D'ANTIN A POERSON.

20 may 1709.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 20, avec le compte du premier Quartier de la présente année; vous devez avoir reçu une Lettre de change de 2,249 l. 5 s. 4 d. pour acquitter la somme dont vous étiez en avance pour le reste de l'année 1708. Ainsi la Lettre de change de 3,000 l., que vous avez tirée sur Bernard, et celle que vous venez de tirer de 4,316 l. sur le même doivent être employées en recette sur les fonds de la présente année 1709, et suffisants pour payer les deux premiers Quartiers.

Si le S^r Géraud aime mieux tirer ses Lettres de change sur un autre que sur le S^r Bernard, vous êtes le maître, car, les acquittant exactement, il m'est indifférent sur qui il tire. Je ne dois ni ne veux entendre au mémoire que vous m'avez envoyé du dit S^r Géraud, dont je ne dois point prendre de connoissance. J'ai bien voulu vous passer en compte 3,000 l. pour pareille drogue, mais c'est à condition que je n'en entendray plus parler.

Je connois assez la libéralité de M. l'Abbé de Polignac pour n'estre pas étonné de la façon dont il en a usé avec vous.

Je suis, M., etc.

D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1348. — POERSON A D'ANTIN.

25 may 1709.

Monseigneur, — L'on vient de me rendre la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, en date du 21 avril, dans laquelle est celle de change de 2,249 l. 5 s. 4 d. J'ay l'honneur de vous en faire mille remerciemens et de l'attention que vous avez la bonté d'avoir pour le service du Roy. Cela véritablement ressent bien le grand Seigneur, comme vous estes, et cette exactitude est d'un grand exemple. Je m'estimerois heureux si, dans mon état, je puis bien vous imiter.

Le S^r Géraud ayant esté cette semaine à la campagne, je n'ai

pu le voir; j'irai chez lui la semaine prochaine, et aurai l'honneur de vous en rendre compte.

Vos extrêmes bontés à mon égard et l'envie où vous estes de soutenir l'Académie avec utilité et honneur m'enhardissent, Monseigneur, à vous faire une très humble prière, commençant par protester que, si ma demande ne vous paroist pas à propos, que j'y renonce de tout mon cœur, me soumettant très respectueusement à vos sentimens et à l'honneur de vos ordres.

Le Pape, Monseigneur, donne aux Peintres et Architectes de quelque distinction des Croix de Chevalier, ce qui marque l'estime que le Prince fait des vertueux, quelque naissance qu'ils ayent. J'ai l'honneur d'appartenir sous vos ordres, Monseigneur, au plus grand Prince du Monde, qui se plait à faire du bien et donner de l'honneur à ceux qui ont la gloire de le servir; sous votre puissante protection, ne pourrois-je point, Monseigneur, espérer une Croix de l'Ordre de St Michel? J'ai cet avantage, Monseigneur, qu'un André Poerson, mon aïeul, Avocat au Bailliage de Metz, fut annobli, — j'en ay la Lettre en bonne forme, qui est en 1588, — par Charles, Evêque de Metz et Prince du St Empire¹, et ceux qui ont eu cet honneur ont esté reçeus en France et reconnus avec des Lettres de confirmation de notre grand Monarque. Depuis nous avons vécu noblement; mon père, après avoir dans sa jeunesse porté les armes pour le service du Roy, se trouvant sans biens, fut chez M. *Vouet*, pour lors Premier Peintre du Roy, où il fit tant de progrès dans cette noble profession qu'il est mort, quoique jeune, l'un des quatre Recteurs de l'Académie Royale², dont vous avez bien voulu estre le très digne Protecteur.

Ce que j'ai l'honneur de vous exposer, Monseigneur, est sçeu et connu de beaucoup de monde, et M. *Mansart* avoit demeuré chez mon Père pour y aprendre l'art du dessein, ainsi qu'il a eu l'honneur de le dire au Roy en plusieurs rencontres, et nous avons encore des témoins vivants, qui sont M. *Montarsis*, premier Joaillier de Sa Majesté, et le S^r *Vanclève*, Sculpteur, qui y venoient dessiner dans le même tems.

Pour moy, Mgr, il y a trente-huit ans qu'ayant eu un Prix à l'Académie Royale³, j'eus le bonheur de venir à Rome Élève et Pensionnaire du Roy, et, depuis mon retour en France, j'ai toujours eu l'honneur d'être employé pour le service de Sa Majesté, et, quoique j'aye gagné assés d'argent, je n'ay jamais eu l'art d'en

amasser⁴, et les dépenses que j'ai faites depuis que je suis icy ont esté aux dépens d'un peu de bien que j'ai eu de M^e Poerson, qui, de son côté, n'en dépense guère.

M. *Mansart* m'avoit promis par ses lettres une gratification, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer, sur ce que j'ai soutenu l'Académie dans des tems difficiles et malheureux, sans que personne s'en soit aperçu. J'ai eu des inquiétudes et des peines extraordinaires, ayant esté souvent sans argent du Roy, comme il est aisé de le justifier par les comptes qui sont entre vos mains⁵, Mgr. Dès le premier jour que j'arrivai à Rome, je trouvai l'Académie sans argent, mais, heureusement pour moi, malgré un voyage long et des plus fascheux que j'y fis à grand frais, ainsi que tout le monde l'a sçeu, je me trouvai encore 560 Louis en espèces, argent que j'avois eu des meubles que j'avois vendus pour venir icy. Les Louis valoient, dans ce tems là, 14 l., et je ne les ay passés icy que pour onze, ce qui fut pour moy en pure perte, après quoy il me fallut équiper de carrosses, de chevaux et soutenir l'Académie à mes dépens, car je ne reçeus de l'argent du Roy que plusieurs mois après, ce qui se prouve par les comptes aussi bien que les autres dépenses pour lesquelles j'ai fait venir de l'argent de Paris, ainsi que j'ai desjà eu l'honneur de vous l'exposer; à quoy vous m'avez fait l'honneur de me répondre que les tems n'étoient pas favorables, et je me suis tû. Présentement, je prens la liberté de vous supplier très humblement de me procurer un honneur dont je tâcherai de n'être pas indigne, c'est, Mgr, de demander au Roy une Croix de Chevalier de St Michel pour moy, outre que j'ai une dévotion particulière pour ce grand Saint et que j'ai le bonheur de faire le service du Roy assés noblement et assés familièrement avec ce qu'il y a de meilleur icy; cela de plus marqueroit à tous le cas que vous avez la bonté de faire de ceux qui ont le bonheur d'estre sous votre protection, et cette faveur faciliteroit encore le service de Sa Majesté; jusqu'aux Élèves mesmes en auroient plus d'émulation et de considération pour leurs Supérieurs. Enfin il me semble, Mgr, qu'il en pourroit résulter cent bonnes choses que je n'ose mettre icy, de peur de me rendre ennuyeux, et d'ailleurs vos sublimes connoissances, auxquelles rien ne peut échapper, en concevront mille fois plus que je ne pourrois lui en dire.

Ainsi, Monseigneur, je finis cette lettre par des assurances réi-

térées d'une soumission très parfaite à vos volontés, et, quelque chose qui me puisse arriver, j'aurai toujours l'honneur d'être, avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Le placard, qu'on afficha ces jours passés à la Rottonda⁶, contenoit une sanglante satire contre les changements de sentiments du Pape. Elle commençoit à le comparer à Caïphe qui renvoyoit à Pilate, et parloit des Jésuites à l'occasion de leur condamnation sur les cérémonies de La Chine, dont présentement le Pape leur permet, à ce que l'on dit, de recommencer le procès. Cependant le S^t Père fait beaucoup d'amitiés à Mgr Maigrot, Evêque de Conon⁷, Missionnaire, anti-Jésuite, et l'a fait ces jours derniers Évêque assistant.

L'Abbé de l'Eschereu, Piedmontois, qui est allé à Barcelone de la part du M^{is} de Priez, est de retour, et l'on dit que l'Empereur non plus que l'Archiduc ne veulent point signer le traité conclu entre le Pape et le dit M^{is}. Madame de Priez est arrivée il y a deux jours, et l'on parle déjà du mariage de M^{lle} sa fille avec le M^{is} Théodoli, qui est très riche. Mercredi dernier, le dit M^{is} de Priez eut une audience du S^t Père de deux heures et demie.

Malgré des deffenses très rigoureuses, l'on voit icy un livre Italien, imprimé à Naples en cette année 1709, qui a pour titre : « *Considérations théologiques politiques* », fait en faveur des Édits du Roy catholique touchant les revenus ecclésiastiques du Royaume de Naples. Ce livre est foudroyant contre la Cour de Rome et composé par un habile Avocat Napolitain. Si je pouvois trouver une occasion favorable d'en envoyer un en France, je le ferois, car les gens sçavans et de bon génie l'estiment beaucoup.

Le Suisse de l'Académie, qui y est depuis quatorze ans, est fort malade d'une oppression de poitrine et de fièvre. Comme cet homme passe soixante-dix ans, et qu'il est pauvre, j'ay appelé les Médecins et en prens soin, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte par mes précédentes, et j'espère que votre charité trouvera bon que j'employe cette dépense dans les comptes de l'Académie.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Charles II de Lorraine, Cardinal de Bar (1578-1607). Comme il n'avait que onze ans quand il fut nommé, l'administration du diocèse fut confiée à l'Évêque de Verdun, Nicolas Bousmard, qui la garda jusqu'en 1589. Un acte de 1588 émane donc de l'administrateur plus que du titulaire.

2. *Charles Poerson*, né à Metz, fut reçu à l'Académie de Peinture le 24 août 1651 par suite de l'Accord entre l'Académie et les Maîtres de Saint-Luc (*Procès-verbaux*, I, 52). Il fut Ancien pour le mois de Mai en 1653 (I, 73), et Recteur le 6 juillet 1658; il mourut à cinquante-huit ans, le 5 mars 1667 (Jal, p. 979).

3. Le cinquième Prix, le 28 mars 1671 (*Procès-verbaux*, I, 358). — Cf. dans notre premier volume, p. 38 et 39. Ce sont les seules mentions dans cette partie, forcément très incomplète. En tout cas, il n'était plus Pensionnaire de Rome en 1676 (p. 62-4).

4. Depuis : « Le Pape »; Lecoy, p. 143-5.

5. Depuis : « J'ai soutenu »; Lecoy, p. 145.

6. C'est-à-dire sur le Panthéon.

7. Est-ce l'Episcopatus Cononensis en Chine? — Il n'y a pas, à ma connaissance du moins, de Listes d'Évêchés *in partibus Infidelium* qui donnent la suite de leurs Évêques titulaires.

— Il y avait eu des artistes dans l'Ordre. Dangeau, à la date du 20 avril 1693 (N, 270) : « Tous les Chevaliers de Saint-Lazare, faits depuis 1672, ont eu ordre du Roy d'en quitter toutes les marques. *Mansart* et *Le Nostre* étoient de ce nombre, et le Roi, pour les dédommager de ce qu'ils quittoient leur Croix de Saint-Lazare, les a nommés Chevaliers de Saint-Michel et les a fait recevoir aujourd'hui par M. de Beauvilliers. C'est toujours un Chevalier du Saint-Esprit que le Roi charge de recevoir les Chevaliers de Saint-Michel. » Dans le récit de la cérémonie célébrée par l'Ordre le 17 décembre 1701, donné dans le *Mercur*e et reproduit par les éditeurs du *Journal de Dangeau* à la fin de 1701, on trouve (VIII, 280) que le Héraut de l'Ordre était *Pezey*, c'est-à-dire *Antoine Pezey*, qui était Peintre et qui fut le maître de *Rigaud*. Dangeau en était le Grand Maître depuis la fin de 1693 (IV, 408-9; cf. la *Vie de Dangeau*, I, p. 72-80) et le resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1720. *Gautier de Sibert* a imprimé, en 1772, en un volume in-4°, l'*Histoire des Ordres Royaux, Militaires et Hospitaliers de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*. On verra, beaucoup plus tard, qu'on finit par accorder à *Poerson* la Croix de Saint-Lazare.

1349. — POERSON A D'ANTIN.

1^{er} juin 1709.

Monseigneur, — Le Sr Géraud, ayant esté presque toute la semaine à Albano, ou il a acheté une maison, je n'ay pu encore lui faire voir la Lettre de 2,249 l. 5 s. que vous avez eu la bonté de m'envoyer et dont j'ai déjà eu l'honneur de vous accuser la réception, l'Ordinaire passé.

J'ay reçu une lettre de M. le Maréchal de Tessé de mardy, du 22 may, lequel me marque les bontés que vous avez, Mgr, pour moy, ce qui me fait prendre la liberté de renouveler mes très humbles prières au sujet de la croix de St Michel que j'ai eu l'honneur de vous demander, et que je voudrois bien devoir à l'hon-

neur de votre puissante protection, suposant toujours que vous l'aurez pour agréable; car, si mon desir n'est pas juste, je m'en dédis, vous en faisant, Mgr, mille excuses, et l'oublie pour jamais.

Le Cardinal Censi est mort dans son Évêché de Fermo, qui vaut six à sept mille écus de rente¹.

L'on parle icy beaucoup des négociations de paix qui se font en Hollande, chacun selon son génie et sans fondement.

L'Abbé de l'Eschereu, Piedmontois, ami particulier du Marquis de Priez, estoit allé porter à Barcelone 37 mille pistolles, qu'il avoit touché à Gesnes pour l'Archiduc. Cet Abbé avoit mené avec luy un Lorain, qui, depuis son retour, a dit à plusieurs de ses amis que l'on souffre en ce país là une extrême misère, et que les Catalans ont si peu d'égards pour ce Prince qu'en peu de jours l'on tua trois Officiers sur la porte de son Palais, et, un soir, ils vollèrent le Secrétaire de M. l'Archiduc dans un de ses propres carrosses; que, malgré l'excès de ces désordres, ce Prince n'osoit demander qu'ils fussent châtiez, ayant peur lui-même de quelque fâcheuse catastrophe, ce peuple étant le plus méchant de l'Univers. Ce jeune Lorain ajoute que l'on y trouvoit du pain assés bon, mais que l'on y manquoit des autres choses et que tout le monde y estoit dans une si grande confusion qu'ils se retiroient deux heures avant le coucher du soleil, les honnestes gens n'y estant pas en seureté.

Le Suisse de l'Accadémie est mort après une maladie assés longue; j'ay appellé les Médecins que l'on m'a dit estre les meilleurs pour tacher de le sauver de ce dernier pas; mais son âge de plus de soixante-quatorze années a servi d'excuse à leur peu de science, et je le ferai enterrer aujourd'huy avec le moins de frais que faire se pourra. Comme c'est la coutume en ce país, qui est sans doute la meilleure qu'ils ayent, d'avoir un grand soin de leurs Domestiques lors de leurs maladies et de leur mort, je m'y suis conformé et espère, Monseigneur, que votre bonté ne me désaprouvera pas.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Baldassare Cenci, né à Rome en 1648, Cardinal in petto en 1695, déclaré en 1697, mort le 26 mai 1709. Il était non pas Évêque, mais Archevêque de Fermo depuis le 21 décembre 1697.

1350. — D'ANTIN A POERSON.

6 juin 1709.

J'ay reçu, M., votre lettre du 4 may. Les S^{rs} *Nattier* et *Ville-neuve* font fort bien de profiter du tems et de l'occasion pour voir toutes les rarretés d'Italie qui concernent leur profession.

Je suis fort obligé à l'homme dont vous me parlez, qui veut me dedier les desseins du Capitole. Ce peut être un bel ouvrage, s'il est aussi capable que vous le dites.

Je ne vous parle plus de l'article du S^r Bernard, puisque je vous ay laissé libre de tirer sur qui vous voudrez les fonds qui vous sont destinéz.

Je vous prie de me mander la suite de l'homme qui n'a mangé ni bu depuis trois ans et demi.

Je vous envoye un mémoire de *Théodon* touchant une statue encaissée, qui est dans votre Académie. Faites ce qu'il demande, et nous la ferons apporter en France dès que les chemins seront ouverts.

Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1351. — POERSON A D'ANTIN.

8 juin 1709.

Monseigneur, — Je viens d'avoir l'honneur de recevoir votre lettre du 11 may, par laquelle vous avez la bonté de me promettre la décharge de mes comptes. Je vous en serai très obligé, comme de toutes les autres marques de votre protection, dont je ne pourrai jamais assez vous marquer ma très respectueuse reconnoissance et mon sincère attachement à vous honorer et vous obéir.

Vous en usez, Monseigneur, avec votre prudence ordinaire de ne faire partir les Élèves que vers l'automne; car, bien qu'il y ait toujours du péril d'arriver icy l'été, cette année est plus dange-reuse que les précédentes par l'extravagance de l'air qui, tantôt chaud et tantôt froid, accompagné d'un vent de chiroc (sirocco) très mal sain et qui règne toujours, cause beaucoup de maladies et fait mourir beaucoup de monde.

J'ay présente la Lettre de change de 2,249 l. au S^r Géraud, lequel n'a pas voulu l'accepter parcequ'il ne voudroit pas paroître

en commerce avec le tireur, que l'on dit devoir des sommes immenses, et, d'ailleurs, la nouvelle refonte que l'on fait, avec l'augmentation des espèces, fera un grand changement dans le change, qui n'est pas encore en règle. Outre cela, le S^r Bernard a écrit au S^r Géraud qu'il falloit sur cette Lettre déduire le change et frais de commission, ce qui auroit extrêmement diminué la somme que vous avez par votre bonté voulu me faire tenir; ainsi, Monseigneur, je crois que je serai obligé de la renvoyer.

Le Pape a reçu un Courrier de La Haye, que l'on dit avoir esté envoyé par l'Abbé Passionei, de génie Allemand. Depuis, l'on dit au Palais que le Roy sera obligé d'abandonner le Roy d'Espagne. L'on dit même que le Pape l'a dit à plusieurs, avec la démolition de Dunkerque et de Strasbourg, et que le Roy d'Angleterre doit venir icy, la venue duquel ne pourroit pas faire plaisir au S^t Père, comme si ce Prince devoit estre à sa charge ou que cela pust déplaire aux Anglois ou aux Allemands, pour qui cette Cour a tant de complaisance.

Quoique le Pape ait dit que le Marquis de Priez lui demande de nouveau un million d'écus, et aux autres Princes d'Italie à proportion, les Génois y sont pour 40 mille pistoles.

Le Prince Dom Livio Odescalchi est parti pour Milan avec quatre carosses à six chevaux, vingt hommes à cheval bien armés, douze chaises roulantes et six charriots. L'on ne sçait point son dessein; plusieurs croient qu'il n'en a point.

L'on dit icy que des lettres de Barcelone portent que l'Archiduc est malade de phtisie et qu'il n'habite plus avec l'Archiduchesse, et qu'il est réduit au lait d'ânesse.

Le Marquis de Priez fait partir demain son fils pour le Piedmont pour servir en qualité d'Ayde de camp. Ils ne se promettent pas moins que d'envahir une partie de la France de ce costé là; l'on dit que l'Empereur a donné au duc de Savoie le Vigevenasco.

L'Abbé Passionei, porteur des instructions de cette Cour, a fait en Hollande ce qu'il a pu pour traverser les deux Couronnes, à ce que l'on dit icy, et ces bruits que l'on répand que le Roy d'Espagne doit l'abandonner n'est à autres fins que pour porter les Siciliens à une révolte et faciliter les Anglois et les Allemands à s'en rendre les maîtres.

Le S^r de La Chaussée¹, Expéditionnaire François, est très mal; c'est un honneste homme, fort droit et de quelque érudition, qui a la protection de M. de Pontchartrain, qui lui a fait avoir le

Consulat, qui est peu de chose, et la Croix de Chevalier de St Lazare, que j'estime beaucoup plus, parceque cela fait connoître qu'il est agréable à la Cour.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. C'est lui qui avait été proposé par l'Abbé de Polignac et le Cardinal de La Trémouille pour devenir Directeur de l'Académie de France à Rome. Voir plus haut, p. 210.

1352. — POERSON A D'ANTIN.

16 juin 1709.

Monseigneur, — L'on a retenu à Milan, cet Ordinaire, les lettres de France qui vénoient par cette voye là, ce qui mortifie nos Marchands, nos Expéditionnaires, et particulièrement moy, qui ai l'honneur de recevoir vos ordres par ce Courrier. Ceux de Venize et de Gêne ne nous ont rien apporté de considérable, et nous ne sçavons que répondre après que tout le monde de Rome dit que la Paix générale est faite à des conditions très dures et très facheuses pour la Nation; en sorte que Mgr Molinès, Auditeur de Rotte, et chargé des affaires de cette Monarchie, ayant été très longtems à l'audience du Pape, sortit si pénétré de chagrin des nouvelles, qui lui furent communiquées sur ce sujet, qu'il en a esté deux jours malade.

Nous espérons, l'Ordinaire prochain, sçavoir quelque chose qui nous console un peu et avoir de quoi répondre aux honteuses conditions où ils disent que nos ennemis nous ont réduits et dont depuis longtems on nous menace en cette Cour, où nous ne sommes pas aimez.

Le Pape a encore réformé quelques troupes; ainsi, il ne luy reste plus que 700 hommes dans Rome.

Nous n'avons rien fait encore de la Lettre de 2,249 l., que vous avez eu la bonté de m'envoyer, le S^r Géraud n'ayant pas eu ses lettres de France, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, Mgr, au commencement de ma lettre.

M. le Cardinal Ottobon est de retour de Florence avec M. son père. L'on dit icy qu'il est peu content de son voyage. Au contraire, M. le Cardinal del Judice a été fort bien reçu et a eu toutes sortes de satisfactions de la Cour de Florance.

L'on croit que ce sera mercredi prochain que le Cardinal de Médicis fera remettre son chapeau en plein Consistoire; plusieurs personnes travaillent pour les préparatifs de cette cérémonie, qui, à ce que l'on dit, sera belle.

Des Braves du Marquis de Priez ont assassiné, en plein jour, un Caporal de Sbires, ce qui, dans tout autre tems, seroit un crime énorme; mais, à présent, ce n'est rien; l'on n'en parle presque point; ces Messieurs là sont les maîtres dans l'Italie.

M. le Duc de Lorraine¹ a envoyé depuis peu quatre jeunes garçons avec pension pour apprendre la musique, et un jeune Peintre pour la peinture, lequel joint à trois autres, et un Sculpteur, font ensemble neuf Pensionnaires que S. A. R. entretient icy. Ces jeunes gens logent qui d'un costé, qui de l'autre, chacun faisant ce qui lui plaist.

Nos Ministres en cette Cour ne sont guères contents, non plus que nous; nous attendons avec beaucoup d'impatience de meilleures nouvelles.

J'ay l'honneur d'estre, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Léopold, fils de Charles IV, né en 1679, Duc de Lorraine et de Bar en 1690, rétabli dans son Duché par la Paix de Ryswick en 1698, mort en 1729.

1353. — D'ANTIN A POERSON.

19 juin 1709.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 11 et du 18 par le même Ordinaire; c'est apparamment par la même raison de l'autre fois.

J'atens votre compte du premier Quartier de cette année pour voir ce que vous avez reçu sur vos fonds.

Je vous remercie de vos nouvelles; continuez à m'écrire régulièrement tout ce qui viendra à votre connoissance. Comme toutes les négociations de paix sont rompues par l'extravagance des propositions des ennemis, elles seront peut-estre plus curieuses.

Vous avez bien fait d'avoir soin de votre Suisse.

Je suis, M., entièrement à vous.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1354. — POERSON A D'ANTIN.

22 juin 1709.

Monseigneur, — Je prends la liberté de vous adresser la Lettre de change de 2,249 l. que vous aviez eu la bonté de m'envoyer, ne m'en étant pu servir, par les scrupules où est le S^r Géraud de paroistre en négoce avec le S^r Bernard et parceque le change n'est pas encore bien réglé depuis la nouvelle fabrication des espèces de France.

Nous sommes icy, Monseigneur, dans d'étranges agitations sur les nouvelles de l'extrême misère de la France et l'honteuse paix que les Allemands et les Italiens disent que nous avons été forcés de faire et conclure. Cependant les lettres du 4 juin, de Paris, marquent le contraire et assurent que le Roy a rejeté les outrageantes propositions que faisoient les ennemis, et, malgré ces lettres, le Marquis de Priez a fait donner part à tout le Sacré Collège de ce prétendu traité, l'a fait imprimer et l'a envoyé à Naples par un Courrier extraordinaire. Les Italiens, qui croient volontiers sans examen ce qui nous est désavantageux, y donnent foy et nous regardent avec un grand mépris, et cette nouvelle, que nous croyons absolument fausse, ne laissera pas de faire un grand effet à Naples, où les peuples paroissent en grandes disposition de révoltes depuis les derniers impôts que le Cardinal Grimaldi a mis sur toutes sortes de marchandises et denrées. Le Cardinal a esté quelques jours sans oser sortir de son Palais; mais ce peuple, ignorant et crédule, se soumettra bientôt, selon toutes les apparences, lors qu'ils apprendront cette prétendue paix. Cela peut aussi faire un mauvais effet en Sicille, s'ils se croient abandonnez des deux Couronnes, et bien des gens croient que cette affectation d'assurer contre nous ce pernicieux traité est pour plaire aux Italiens, se rassurer Naples et faire révolter la Sicille.

Le Cardinal de Médicis a renoncé au Cardinalat, dans un Consistoire secret. Mercredi dernier, le chapeau fut porté au Palais dans un carosse incognito; puis un Prélat, accompagné de cinq autres Monseigneurs, dans un carosse noir, suivi de six autres carosses de la livrée du Cardinal de Médicis, remplis de Prélats, cortégéz d'un grand nombre d'autres carosses de Cardinaux, de Princes et de Cavaliers Romains et Florentins, se rendirent chez le Pape où, dans le Consistoire, le Prélat représentant remit une lettre de la part du Prince, qui fut leue par le Secr-

taire des Brefs; puis rendit le chapeau, se retira, et le Consistoire finit assez promptement, le Pape paroissant indisposé ou au moins inquiet.

On dit toujours que le Marquis de Priez sollicite le Pape pour la reconnaissance de l'Archiduc, faute de quoi il lui demande des sommes extraordinaires. Plusieurs croient que c'est de concert, pour fournir cet argent sous une feinte apparence de refus de reconnaissance pleine et entière, puisque, s'il est vrai que la paix soit faite avec l'abandon entier de la Monarchie d'Espagne, au même état que la possédoit Philippes II, il paroît inutile qu'ils en demandent cette cérémonie; le Pape le fera du reste.

Nous attendons avec grande impatience les lettres de l'Ordinaire prochain pour estre bien éclaircis de toutes ces différentes nouvelles.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1355. — POERSON A D'ANTIN.

29 juin 1709.

Monseigneur, — Les lettres de France ne sont point passées par Milan ny par Gênes, ce qui me fait appréhender que les miennes n'ayent pas le bonheur d'aller jusqu'à vous. Cependant j'ai eu l'honneur de vous adresser en renvoy la Lettre de change de 2,249 l., que je n'ay pu négocier.

Depuis la mort du Suisse de l'Académie, j'ai esté prié de la Princesse de Pologne de prendre un homme inutile de sa Maison; Son Éminence m'a aussi demandé cette place pour un de ses vieux Domestiques; M. l'Abbé de Polignac me l'a demandé pour un autre, mais le pauvre défunt, qui avoit servi quinze à seize ans l'Académie, a laissé une pauvre veuve de soixante-dix ans au moins, qui seroit réduite à l'aumosne et qui a un fils de quarante-cinq ans sans employ; j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de conserver cette vieille et son fils. Outre que la charité le demande, je compte qu'ils feront mieux le service que des gens recommandez par des puissances, dont l'appui ne serviroit qu'à les rendre négligens et peut-être pis. J'ai éprouvé, parmi les Élèves, que ceux qui avoient le plus de protections étoient ceux qui

étoient le plus dérangent et dérangoient les autres. Si pareil cas m'arrivoit, la plus grande grâce que je pourrois demander, ce seroit mon congé, car il est impossible que le service se fasse bien, avec ces favorisez.

Le Marquis de Priez a fait imprimer les articles de paix, qu'il soutient avoir esté conclus dans la chambre du fameux Père Dias au couvent de l'Ara-celli, ce rebelle étant le principal ministre de ce qui se fait icy contre les deux Couronnes. Le Marquis de Priez fit sçavoir cette fameuse nouvelle de la paix le soir, par un billet qu'il écrivit à son bon amy Dom Albano, à peu près en ces termes : « L'Archiduc de Rome a été reconnu Roy d'Espagne par le Roy d'Espagne de ce païs, qui n'est que Duc d'Anjou », et le reste, qui est trop long et trop ridicule pour l'écrire. Les copies de ce billet, vrai ou faux, ont couru dans Rome et ont fait grand plaisir aux Italiens, qui ont acheté une prodigieuse quantité de ces articles de paix, auxquels ils croyent parceque cela leur donne une idée de notre misère et leur fournit en apparence une juste raison de nous mépriser et particulièrement notre (*sic* — notre Roi *ou* notre Clergé?), contre lequel ils disent hérésie depuis quelques années.

Par des lettres de Sicille, nous sçavons que plusieurs particuliers de l'Abruzzo, dans le Royaume de Naples, ont écrit en Sicille pour les exhorter à tenir ferme pour le Roy Philippe V, avouant qu'ils sont malheureux sous les Allemands, espérant que ces Siciliens pourront les ayder à secouer le joug insupportable de la Maison d'Autriche.

En effet, il y a eu un espèce de soulèvement à Naples, ce qui a obligé le Vice-Roy à suspendre la levée des nouveaux droits, et ce qui a empesché le Marquis de Priez d'aller dans ce païs, où l'on dit qu'il devoit passer quelques semaines pour y prendre de l'argent. Le St Père et ce Seigneur paroissent de bonne intelligence, malgré certains discours que l'on affecte de mettre dehors quelques fois.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1356. — D'ANTIN A POERSON.

2 juillet 1709.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 25 may, par laquelle vous

m'accusez la réception de la Lettre de change de 2,249 l. 5 s. 4 d., laquelle fait le parfait paiement de toute la dépense que vous avez faite pendant l'année 1708, suivant le compte que vous m'en avez rendu. Je ne doute pas que le S^r Géraud ne l'acquitte ponctuellement.

Je vous rendrai tous les services qui dépendront de moy pour obtenir du Roy la Grâce que vous luy demandez¹; comme elle pourra tirer à conséquence, il y fera peut-être quelque difficulté.

Je vous serai obligé de m'envoyer le livre dont vous me parlez des « Considérations théologiques et politiques », si vous trouvez quelqu'occasion favorable, car cela ne vaudroit pas la peine d'en payer aucun port.

J'ay reçu votre lettre du 1^{er} juin, à laquelle je n'ai rien à répondre. La coutume est égale en tous les pais d'avoir soin de ses Domestiques; ainsi je vous passerai la dépense que vous avez faite pour votre Suisse, d'autant qu'elle ne doit pas monter haut. Choisissez-en un bien fait et qui ait toutes les conditions requises pour mettre à sa place.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Celle de la Croix de l'Ordre de Saint-Michel.

1357. — POERSON A D'ANTIN.

6 juillet 1709.

Monseigneur, — L'on dit icy que l'ostentation avec laquelle le Marquis de Priez a donné part de la honteuse paix conclue entre la France et les Alliés n'a eu pour but que deux choses, qui lui ont également réussy à Rome et à Naples; à Rome parce qu'ayant assuré le Pape, qui étoit déjà prévenu par l'Abbé Passionei, et ayant fait assurer le Sacré Collège que c'étoit une affaire terminée, que le Roy reconnoissoit l'Archiduc pour légitime possesseur des Espagnes, le S^t Père crut qu'il ne falloit point balancer à finir cette demande, appréhendant que, s'il ne faisoit les choses de bonne grâce, les Allemands ne se servissent de ce prétexte pour continuer leurs vexations sur l'État ecclésiastique, et ce Marquis, pour presser la chose d'avantage, feignit d'être obligé de faire un voyage à Naples. Il fit louer des calèches, donna des arres et

publia son départ; mais, le Pape ayant signé le jeudy, le voyage ne s'est point fait, et la seule ressource à ce faux pas est que le S^t Père s'est servi de termes dans son Bref qui sont équivoques, en sorte que l'on pourra, en cas de besoin, encore chicaner. Voilà ce que l'on dit sçavoir de la bouche du Pape.

Quand à ce qui regarde Naples, le peuple estoit près de se soulever; particulièrement les Marchands de soie s'estoient convoquez pour s'opposer aux taxes imposées par le Cardinal Grimany, lors que le Courrier arriva de la nouvelle de la fausse paix. L'on chanta le *Te Deum*, l'on tira le canon des forteresses, et les projets de soulèvement tombèrent.

Les Allemands ont laissé passer quelques lettres de France, mais pas une du dernier Ordinaire; je ne sçai si celles que j'ai l'honneur de vous écrire ont le bonheur de vous estre rendues, car il y a du tems que je n'ai reçu l'honneur de vos ordres; cependant je ne manque pas un seul Ordinaire, et j'ai eu l'honneur de vous adresser la Lettre de 2,249 l.

Depuis que le S^t Père est à Monte-Cavallo, le changement d'air a augmenté ses indispositions, et, quoique la playe de sa jambe se soit rouverte, son asme l'incommode beaucoup; cela n'empesche pourtant pas M. de Priez d'avoir des audiences assez longues.

L'on parle pourtant que le Pape doit tenir lundy un Consistoire, où il doit faire trois Cardinaux.

Dans ce moment que je finis ma lettre pour la porter chez M. le Cardinal, l'on m'en rend deux que vous me faites l'honneur de m'écrire, Monseigneur, l'une du 20 may et l'autre du 6 juin. Comme il ne me reste qu'un moment, je ne pourrai que l'Ordinaire prochain avoir l'honneur d'y faire réponse.

Je suis, avec un respect très profond, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1358. — D'ANTIN A POERSON.

18 juillet 1709.

J'ay reçu, M., vos lettres du 8 et du 15 du mois passé. Je suis étonné que le S^r Géraud n'ait pas payé la Lettre de change de 2,249 l., sur laquelle il ne faut point déduire le change, puisque cette somme fait au juste le parfait payement de vos dépenses de

l'année 1708, lequel change, avec les frais de commission, je payerai comptant au S^r Bernard à Paris. Voyez si cela convient au S^r Géraud et si, moyennant tout ce que je vous mande, il veut vous payer régulièrement les Lettres que je tirerai sur lui, sans quoy il faut changer de Correspondant. Je n'ay aucune prédilection pour le S^r Bernard; je l'ay pris pour le meilleur; le S^r Géraud n'a qu'à dire à quel Correspondant il veut que je fasse mes remises, ou, s'il veut vous payer à Rome les sommes que je vous marquerai, il n'a qu'à tirer sur moi directement. Il verra avec quelle exactitude je payerai à l'échéance; c'est à vous, qui estes sur les lieux, à régler toutes ces choses là. Il n'y a mesme pas grande difficulté, puisqu'il ne s'agit que de donner et de recevoir; si vous manqués donc de fonds à l'avenir, ce sera votre faute, puisque, de ma part, je fais tout ce qu'il faut pour qu'il ne vous manque rien.

A l'égard de la nouvelle fabrique des espèces et du change qui n'est pas réglé, cela ne vous regarde point. Je payerai en vieilles espèces le fonds de votre année 1709.

Continuez à me mander les nouvelles du pays où vous estes. Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1937.

1359. — POERSON A D'ANTIN.

20 juillet 1709.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 19 juin, qui me sera toujours très précieuse et dont je vous rends des grâces infinies. J'aurai, s'il vous plaist, l'honneur d'y répondre, au sujet des deux qui vous ont été rendues le même Ordinaire, qu'il y a apparence que c'est aux bureaux de M. de Torcy que ces lettres s'oublient, d'un Ordinaire à l'autre, car je suis presque persuadé que, chez M. le Cardinal, elles partent régulièrement. Si vous ne jugez pas à propos d'en parler vous-même à M. de Torcy, il vous seroit aisé, Monseigneur, d'en faire dire quelque chose par M. de La Mote à M. de Presle ou à quelques Commis, car les lettres que j'ay l'honneur de recevoir de vous, Monseigneur, m'arrivent ordinairement quinze jours plus tard. Par exemple, aujourd'huy les lettres de Paris sont du 2 juillet, et la vôtre, Monseigneur, est du 19 juin.

J'ay eu l'honneur de vous adresser mes comptes des mois de janvier, février et mars dans ma lettre du 20 avril, et, dans la même lettre, j'ai pris la liberté de vous donner part de la Lettre de 4,316 l., dont je n'ai touché que 3,500 l., le surplus étant pour le change et frais de commission. Comme vous avez eu la bonté d'y répondre par celle du 20 may, j'espère que vous serez, Mgr, informé de l'employ que j'ai fait de l'argent que j'ai touché.

N'ayant pu me servir de la Lettre de change de 2,249 l., j'ay eu l'honneur de vous l'adresser dans ma lettre du 22 juin.

Vous aurez aussi reçu, Mgr, mes comptes des mois d'avril, may et juin, avec la Lettre de 4,000 l., dont j'ai touché 2,800, le surplus étant pour change et frais de commission.

Comme je fais consister mon plus grand bonheur à vous plaire et vous obéir, je fais de mon mieux, Mgr, pour m'acquitter régulièrement de mes devoirs et vous rendre des comptes exacts de tout ce qui dépend de mon ministère.

Le Pape n'a point tenu de Consistoire à cause de ses indispositions; cependant devant hier il étoit considérablement mieux; il écrivit jusqu'à onze heures du soir. Le S^t Père est quelques fois si mal informé que l'Internonce de Bruxelles et celui de Cologne lui ont écrit que M. de Torcy étoit retourné à La Haye, quoique nos lettres de Paris du 2 juillet n'en disent pas un mot. C'est peut-être en conformité de sentiment de nos ennemis, qui veulent en ce país soutenir une fausse paix, car ils produisent des lettres de Barcelone qui portent que l'Archiduc fait faire une magnifique livrée pour aller prendre possession de Madrid; mais les bons Espagnols qui sont icy se moquent de ces nouvelles et disent que, pourveu que l'on fasse les changements dans le Ministère des deux Couronnes, comme les bruits en ont couru depuis quinze jours, qu'ils feront des efforts extraordinaires et sont assurez de ruiner leurs ennemis et conserver leur légitime Roy et le Prince des Asturies dans la plus grande gloire où jamais le Roy d'Espagne ait été.

L'on a découvert en Sicille des traîtres, qui avoient des correspondances avec nos ennemis; l'on en a pendu deux à Palerme et plus de quatre-vingts sont dans différentes prisons.

Les Gallères du Duc de Turcio¹ ont pris huit bâtimens chargez d'huile, ce qui chagrine nos ennemis, du moins autant que cela nous fait de plaisir.

Le Marquis de Priez reçeut dimanche dernier un Courrier de

Barcelone, qui apparemment n'a pas apporté de bonnes nouvelles, car l'on paroist triste chez luy, sans parler précisément du contenu des dépesches du dit Courrier.

Les vaisseaux qui ont paru devant Toulon sont, à ce qu'on dit, passez devant Nice, menaçant de venir en Sicille. Comme l'on suppose qu'ils n'ont point de troupes de débarquement, ils sont peu à craindre.

Je n'ai point encore veu le Prince Don Carlo Albano depuis, ce jeune Seigneur ayant esté indisposé.

L'on ne peut trouver d'argent pour France; les dernières lettres de Paris et de Lion ne portent que des banquerouttes faites par les plus forts Négociants, et la plus part disent que la source de ces disgrâces vient du Sr Bernard. L'on dit aussi qu'à Montpellier, il y a eu une banqueroutte qui en fera faire bien d'autres.

Enfin nos ennemis, tant de ce país que les autres, se réjouissent de l'état misérable où l'on dit que la France se trouve réduite.

Ils ont encore icy la nouvelle des nouveaux troubles des Sévennes².

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Peut-être « Tursis, ville et Duché du Royaume de Naples, dans la Basilicate, et Grandesse d'Espagne, appartenant à la Maison de Doria. » Moréri, VI, 646.

2. Il s'agit d'une prise d'armes des Camisards Protestants dans les Cévennes.

1360. — POERSON A D'ANTIN.

23 juillet 1709.

Monseigneur, — J'auray, s'il vous plaist, l'honneur de vous dire, en réponse de celles que j'ai eu l'honneur de recevoir de votre part, en datte du 20 may et du 6 juin, que j'ai fait refermer la caisse où est la figure de marbre du Sr *Théodon*. Ce n'est pas un Prince Allemand qui a marchandé cette figure, mais un particulier Anglais, qui se tint à peu de chose. Ainsi il s'est trompé dans son mémoire, aussi bien que lors qu'il dit avoir fait encaisser les marbres de l'Académie, car il devint en peu de temps fort brouillé avec M. de La Thuillière, et le fut ensuite avec M. *Houasse* et n'est rentré à l'Académie que, lors que j'ai été de retour, pour m'y rendre quelques visites. Ce qui se justifie encore,

lors qu'il dit d'écrire dessus sa caisse, *Pour le Roy*, comme les autres marques, qu'il ne les a point veues, c'est qu'il n'y a rien d'écrit dessus.

Quand au fourbe, qui a feint d'avoir passé trois ans et demi sans manger, à peine a-t-il esté trois jours et demi enfermé, on l'amena dans la chambre du Prince, où il tomba en foiblesse; on lui donna à boire et à manger, ce qu'il fit fort bien, puis on le chassa, après cependant lui avoir fait quelques charitez.

J'espère avoir l'honneur de vous adresser dans peu le dessein de l'Architecte Messinois, parceque le Chevalier Guyon, frère de M. l'Abbé Guyon, Évesque de Cavaillon, qui a servi le Roy longues années et qui estoit venu icy pour estre Colonel de Dragons du Pape, s'en retourne, je crois, la semaine prochaine et se chargera de cette boette.

J'ai fait une Lettre au S^r Géraud de 4,000 l., dont j'ai touché 2,800 l. pour acquitter le précédent Quartier et avancer sur celui-cy, me restant environ 1,206 l. Le S^r Géraud, qui n'est pas bien aise d'avoir des affaires avec le S^r Bernard, m'a prié de tirer sur le S^r Galdy, son Correspondant et Banquier à Paris. La Reine de Pologne a tiré aussi au même prix 18,000 l., ce mesme Ordinaire, et l'on craint fort que le change n'augmente.

Le Pape n'a point tenu de Consistoire à cause de ses indispositions; cependant à présent il se porte mieux. L'on a fait des remèdes qui ont attiré les humeurs aux playes de ses jambes, ce qui soulage beaucoup son asme.

Le peuple de Naples paroist assez tranquille depuis la suspension des gabelles et la diminution de la farine.

Le fils du Marquis de Priez est parti depuis quelques jours pour le Piedmont; il a laissé beaucoup de dettes, qui ne font crier personne, car ces peuples aiment jusqu'à leurs bastonnades et ne peuvent nous souffrir.

L'on tient pour assuré que le S^t Père s'est ajusté avec la République de Venize et que les différens de Savoye avec cette Cour sont aussi en très bons termes.

Le mariage du Prince de Pise est encore différé, l'on ne sçait de combien de tems¹. L'on a préparé à Boulogne des Opéras et d'autres divertissemens pour la Duchesse de Guastala.

Il fait depuis deux ou trois jours des vents si froids que la plupart ont repris des habits d'hiver; l'on n'a jamais veu un tel dérangement dans les saisons. Souvent pluye, tonnerre; à présent,

grand froid. Malgré tout ce mauvais tems, les campagnes sont belles, et il y aura abondance de bleds.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il s'agit du mariage du Cardinal François-Marie de Médicis, dont il a déjà été question plus d'une fois. — Au lieu de *Prince*, il faut certainement comprendre *Prieur* de Pise (voir lettre du 18 mai 1709). — La Duchesse de Guastalla est Éléonore de Gonzague, fille de Vincent, duc de Guastalla. On donne pour la date du mariage le 14 juillet 1709; *Poerson* ne le savait pas encore à Rome le 23.

1361. — POERSON A D'ANTIN.

27 juillet 1709.

Monseigneur, — Le Pape tint Consistoire lundy; Mgr S^t Vitale y fut fait Cardinal. C'est un Prélat d'une grande vertu, Parmesan, riche de trente trois mille écus de rente, neveu du Cardinal Palavicino¹ et Archevesque d'Urbain².

Le S^t Père avoit dessein d'en nommer encore deux, ce qui auroit produit du changement dans la Prélature; mais l'on dit que les Ministres de l'Empereur et de France s'y sont opposez, parceque, les faisant deux à deux, les Couronnes se verroient frustrées de leurs droits.

Le même jour, Mgr Dom Albano, neveu du Pape, fut destiné (?) et déclaré publiquement audit Consistoire, Envoyé vers l'Empereur aux dépens de la Chambre, avec le moins de dépense que faire se pourra, n'ayant titre ni de Légat ni de Nonce. Plusieurs croyent que c'est un des articles du Traité fait avec la Couronne de Vienne, et que, pour cacher cette négociation, le S^t Père a dit que Mgr Albano pourroit bien encore passer dans les autres Cours catholiques. Ce qui paroist de bien assuré, c'est qu'il doit partir dans le mois de septembre, et qu'après avoir eu le plaisir de voir les Cours Allemandes, il auroit grand desir d'aller incognito en Angleterre; car, en ce pays ci, ils ont de grandes idées du Gouvernement Anglois et sont très prévenus des rares mérites de la Princesse³. L'on dit aussi qu'il fera son possible pour avoir part au Congrès et y ménager, par le moyen des Allemands, les intérêts de cette Cour à la paix, qu'ils croyent assurément se devoir faire à la fin de cette Campagne.

Le Cardinal Ottobon m'envoya prier hier d'aller voir une statue, qu'il destine pour le Roy lorsqu'il fera remercier Sa Majesté, par le Sr Chappe, de la Protection de France, dont il espère avoir la nouvelle dans quinze jours au plus. On dit, chez luy, qu'il refuse celle de Portugal pour la nôtre. J'allai donc hier voir cette Éminence, et je restai si longtems à voir ses tableaux, son nouveau Théâtre, où l'on doit représenter des Opéras, de sa composition pour les parolles, l'hiver prochain. Nous fûmes ensuite revoir sa belle Bibliothèque, qui est la plus part composée de celle de la feue Reine de Suède. Quoique j'aye veu ces choses souventes fois, comme Son Éminence y fait des changemens, que le théâtre est nouveau et que d'ailleurs il y a quantité de beautéz qui méritent d'être veues plus d'une fois, j'y restai si tard que la nuit vint, et je ne vis point la statue, et la partie fut remise à la semaine prochaine.

Dans ce long entretien, Son Éminence me dit bien des choses et, entre les autres, que le Pape lui avoit dit la veille que l'Empereur avoit écrit au Prince Eugesne, se plaignant que, dans les négociations de paix faites en Hollande, ce Prince avoit oublié les intérêts de la Maison d'Autriche et sembloit n'avoir songé qu'à l'Angleterre, et d'ailleurs qu'il n'y avoit eu que M. de Torcy qui eût stipulé pour les intérêts de la religion. J'ai dit ces particularitez à M. l'Abbé de Polignac en lui faisant compliment sur le mariage de M. son frère¹. Il m'a dit qu'il croioit que tout ce discours du Pape et du Cardinal n'estoit que pour excuser leur bon amy l'Empereur.

Hier et devant hier on a chanté le *Te Deum* dans les Églises de St Louis et de St Jacques pour rendre grâces à Dieu de l'heureuse naissance d'un second Prince en Espagne². M. le Cardinal de La Trémoille a assisté à ces deux fonctions avec quelques Prélats de notre faction.

Le St Père a donné aujourd'hui le chapeau de Cardinal à M. de St Vitale dans un Consistoire public, où il ne s'est rien fait autre chose.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Orazio Pallavicini, Parmesan, Cardinal au titre de Sainte-Agnès en 1706, Gouverneur de Rome; mort en 1739.

2. Voir plus haut, p. 275 et 276.

3. La Reine Anne, fille de Jacques II et veuve de George, Prince de Danemarck, et, depuis la mort de Guillaume d'Orange, Reine d'Angleterre de 1702 à 1714.

4. Scipion Sidoine Apollinaire Gaspard, Vicomte de Polignac, Lieutenant-général des armées du Roi, mort à Paris en 1739. Il s'était marié une première fois, en 1686, avec Marie-Armande Rambures, qui mourut en 1706; celle dont il s'agit ici est Françoise de Mailly, fille du Comte Louis de Mailly et de Marie-Anne de Sainte-Hermine.

5. Le premier, Louis, Prince des Asturies, qui ne fut roi que quelques mois en 1724, sur le désistement de son père, était né en 1707; le second fils, Philippe, né le 2 juillet 1709, mourut le 8 du même mois. On ne savait encore à Rome que sa naissance, et le *Te Deum* de réjouissance fut dit quand le pauvre enfant était déjà mort.

1362. — D'ANTIN A POERSON.

1^{er} aoust 1709.

J'ay reçu, M., vos lettres des 29 juin et 6 juillet. Vous avez raison de vous douter de l'irrégularité des Postes, n'ayant point reçu la Lettre de change de 2,249 l., que vous me mandez me renvoyer, ne l'ayant pu négocier. Le Sr Bernard est fort scandalisé que son Correspondant ne l'ait point acquittée; c'est à eux à démesler leurs affaires ensemble, et à vous à tirer des Lettres de change sur moi à proportion de vos besoins.

Vous ne devez jamais écouter aucune sollicitation pour les Domestiques dont vous avez besoin à l'Académie, et même je n'approuve le choix que vous avez fait du fils de votre défunt Suisse qu'en cas qu'il ait la représentation et les qualités nécessaires pour estre à la porte de l'Académie Royale de Rome.

Je vous ai écrit, il y a si longtemps, que les articles préliminaires de Paix avoient esté refusés que je m'étonne que vous écoutiez les différents bruits que l'on sème à Rome. Je ne vous parle point du parti qu'a pris le Pape; la suite fera voir s'il a bien ou mal fait.

Je suis, M., votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1363. — POERSON A D'ANTIN.

3 aoust 1709.

Monseigneur, — Vous avez la bonté de me faire sçavoir, par votre lettre du 2 juillet, que vous avez reçu deux des miennes,

l'une du 25 et l'autre du 1^{er} juin, et cette même bonté vous fait me dire que vous me rendrez tous les services qui dépendront de vous pour obtenir de Sa Majesté la grâce que je lui demande, mais que, comme elle paroist tirer à conséquence, Elle y fera peut-être quelque difficulté. Je vous avouerai, s'il vous plaist, Monseigneur, que, quelques difficultéz que j'y eusse préveues, je n'en aurois point esté épouventé, persuadé que je suis que vous pourrez aisément les surmonter, dès que vous aurez assez de bonté pour solliciter cette grâce en ma faveur, et, peut-être qu'à présent que j'ai l'honneur de vous écrire, la chose est déjà faite.

Cependant, Monseigneur, s'il m'étoit permis de vous dire quelques réflexions que j'ai faites avant que de m'exposer au refus, j'aurois l'honneur de vous écrire que j'ay d'abord pensé à mes confrères qui n'en peuvent raisonnablement prendre jalousie, puisque j'ay l'honneur d'être sous vos ordres au service du Roy, à 400 lieues de ma patrie, où j'ai souffert pendant près de quatre années toutes sortes de disgrâces, tant de la part de ceux qui sacrifioient le service du Roy au plaisir de me persécuter, que des accidens survenus en ce païs, où la rareté de l'argent et les frayeurs continuelles d'être saccagé avoient ébranlé les plus résolus. J'ay cependant, Monseigneur, soutenu l'un et l'autre avec assez d'honneur, et, sans trop me vanter, d'autres y auroient esté bien embarassez. Il y auroit sur cela bien des choses à dire; mais, Monseigneur, depuis que j'ai le bonheur d'être sous vos ordres, j'ai oublié tous mes malheurs pour ne plus songer qu'à vous louer, vous honorer et vous obéir. Je crois d'ailleurs qu'il y en a peu qui puissent produire les titres que j'ai eu l'honneur de vous exposer, et qu'ils auroient du plaisir que, dans Rome, où les autres vertueux ont quelques marques de distinction, un de leurs camarades fût honoré de son Prince pour faire connoître à tout le Monde que, malgré la furieuse guerre que ce Monarque soutient contre tant d'ennemis, il ne dédaigne pas de donner des marques de sa bonté et de son amour pour les Beaux-arts, d'autant plus que cela n'est pas sans exemple dans nos sciences d'Architecture, Peinture et Sculpture, et que mesme des Marchands, à Lion et ailleurs, ont eu des Croix de Chevalier.

Nous avons icy le Sr de La Chaussée, Expéditionnaire et Consul, qui a la Croix de St Lazare que lui a fait avoir M. le Comte de Pontchartrain. Il est vrai que c'est un fort honneste homme; mais je me pique d'honneur autant que qui que ce soit au Monde.

Nous avons encore icy le Sr Chappe, qui a eu la même Croix de St Lazare avec la protection du Cardinal Ottobon, et moi, Monseigneur, qui me suis flatté de l'honneur de votre puissante protection, j'ay pris la liberté de vous faire cette très humble prière avec beaucoup de confiance; car, s'il m'est permis d'écrire ce que je pense, j'auray l'honneur de vous dire, Monseigneur, que, si vous voulez employer un peu de votre crédit pour moi, je ne puis m'empêcher de croire que vous rompiez tous les obstacles qui pourroient s'y rencontrer. J'ay veu de mes anciens amis et camarades annoblis sur de bien moindres recommandations que la vôtre, qui doit estre du premier ordre, ou bien, Monseigneur, si vous l'aimez mieux, par votre extrême bonté me faire avoir celle de St Lazare, comme l'ont tant d'autres, je vous aurai la même obligation, et enfin j'aurai de quoi me vanter de l'extrême honneur de votre protection, que je desire de tout mon cœur et qui fait ma plus grande ambition, et je puis vous assurer que je ne déshonorerai pas mon illustre protecteur. Au contraire, assuré réellement de son extrême bonté pour moy, malgré les soixante années auxquelles je touche de près, je reprendrai de nouvelles vertus pour tacher de mériter tant de bonheur, et vous faire trouver, Monseigneur, quelque plaisir d'avoir eu la bonté de m'en faire.

Je viens de recevoir une lettre de M. le Maréchal de Tessé, la plus belle et la plus obligeante du monde. Peut-être que ce Seigneur et quelques Eminences auroient bien eu la bonté de vous parler en ma faveur, si je les en avois prié. Mais, Monseigneur, si votre bon cœur daigne me faire honneurs ou biens, je n'en veux avoir obligation qu'à votre seule bonté. Après le Roy, je veux ne demander et ne devoir qu'à vous seul.

Le Chevalier de Guyon est parti depuis trois jours. Quoiqu'il aille en poste à Avignon, il s'est bien voulu charger du dessein du Campidoglio, que l'Architecte Messinois a eu l'honneur de vous dédier; quoiqu'il ait icy de l'ouvrage et que M. le Cardinal Ottobon l'employe, il auroit un grand desir d'aller en France. Ainsi, Monseigneur, si vous jugez qu'il puisse servir parmi les Dessinateurs qui sont aux Bureaux de Sa Majesté, vous aurez la bonté de m'honorer de vos ordres, et je les exécuterai punctuellement.

Le même Chevalier de Guyon s'est chargé aussi du livre des « Considérations théologiques et politiques », que vous desirez

avoir. Je n'ai pu le faire relier icy, parceque ce livre est horriblement deffendu. Lorsque le dit Chevalier sera arrivé à Avignon, il m'a promis de l'envoyer à Lion avec commission que l'on porte la boette où est le dessein, et le paquet où est le livre, à la diligence. Ainsi, si son passage de mer est heureux, vous pourrez, Monseigneur, avoir bientôt l'un et l'autre.

L'on dit que le S^t Père a bien mortifié M^{rs} les Missionnaires en prononçant un *dilata* sur la ratification du Décret qu'a publié M. le Cardinal de Tournon à la Chine, par ses ordres¹. Le Pape ne paroist pas ferme, à ce qu'on dit; les Jésuittes triomphent; les Missionnaires crient, et les pauvres Catholiques des Indes ne sçavent à quoi s'en tenir.

L'on fait trente habits magnifiques pour les Domestiques de Monseigneur Albano, neveu du Pape. Ils ont pris modèle sur la livrée de Madame la Duchesse de Bourgogne et y ont ajouté des trines² d'or entrelacées, avec deux bordés d'or, qui la rendent très riche. Du reste, le fond est écarlate avec des veloutez bleus et blancs, semblables à ceux que M. le Maréchal de Tessé a fait faire icy.

La Paix des Vénitiens, que l'on croioit faite avec le Pape, est encore reculée. Le Sénat avoit envoyé des articles qu'on dit que l'Abbé Monty avoit acceptez; mais le S^t Père les a refusés, en les rechangeant en quelques circonstances, et depuis despeschez à Venize, où l'on croit que les choses s'adjusteront dans peu.

J'ay l'honneur d'être, avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Charles-Thomas Maillard de Tournon, né à Turin en 1688, nommé Cardinal en 1707, mort en 1710 après avoir été trois ans emprisonné à Macao.
2. En italien *trina*, dentelle, galon.

1364. — 3 août 1709. — L'on a leu deux lettres, l'une de M. *Poerson*, Directeur de l'Académie de Rome, à laquelle le Secrétaire fera réponse, l'autre.....

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 90.

1365. — D'ANTIN A POERSON.

6 aoust 1709.

J'ay reçu, M., votre lettre du 23 juillet, par laquelle vous m'accusez la réception des deux miennes du 20 may et du 6 juin.

Ce que vous avez fait pour *Théodon* suffit.

Quand au fourbe, qui a esté trois ans sans boire ni manger, je me doutois bien que c'estoit un fripon.

Je serai fort aise de recevoir le dessein de l'Architecte Messinois, que vous m'envoyez par M. le Chevalier Guyon.

Vous me mandez que vous avez tiré une Lettre de change sur moy de 4,000 l., dont vous n'avez reçu que 2,800 l. Il faut un peu prendre garde à votre change, et ne passerai point cet article là. Je ne vois pas par où il seroit augmenté d'un tiers depuis un mois, surtout si je paye en vieilles espèces. Ainsi ne vous étonnez point si je n'accepte pas la Lettre de change jusqu'à ce que cet article soit réformé. La Reine de Pologne en usera comme elle voudra ; pour moy, je ne passerai pas un change de cette sorte sans raison.

Vous ne me parlez point, dans votre lettre, d'un article inséré dans votre dernier compte du second Quartier de la présente année, d'un oubli prétendu de 56 écus Romains. Vous n'avez pas bien feuilleté les dits comptes ; vous les y trouverez employez suivant la vérification qu'en a faite M. de Marignier. Ainsi je ne passerai point cet article. — Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1366. — POERSON A D'ANTIN. .

10 aoust 1709.

Monseigneur, — Le Pape a fait faire des prières pendant trois jours pour être inspiré dans une grande résolution qu'il devoit prendre, jeudi dernier, à la Congrégation du S^t Office, qui se tint devant ce S^t Père. L'on croit que c'est au sujet des différens qui durent depuis soixante et quelques années entre les Missionnaires et les Jésuites ; mais ce qui s'y est passé est tenu si secret qu'on n'a pu encore rien pénétrer de cette grande affaire.

M. le Duc d'Atry, frère du Cardinal Aquaviva, est fort malade ; ce seroit grand dommage qu'il vînt à manquer. Il est encore jeune et a abandonné de grands biens dans le Royaume de Naples pour suivre le parti du Roy Philippe cinq, auquel luy et toute sa famille sont véritablement attachez en bons et fidèles Sujets.

On a leu, en Congrégation *de propaganda fide*, des lettres de Berlin, qui portent qu'il s'y forme une nouvelle Secte, dont l'Électeur de Brandebourg est déjà fort prévenu. Ils admettent le

Purgatoire et des cérémonies de l'Église Romaine, en sorte que, se séparant du Calvinisme, l'on espère qu'ils reconnoîtront le Pape et la Cour de Rome.

L'on s'étoit flatté icy à peu près de la même chose à l'égard des Moscovittes, et l'on veut persuader que le Roy Auguste est bon Catholique parcequ'il a permis qu'on eût bâti une Église à Dresde, qui est sa Capitale.

L'on dit qu'on a tiré une grosse somme du Château St-Ange pour le voyage de Monseigneur Dom Albano, qui, à ce que l'on dit, ira près du Roy Auguste, après avoir fini sa mission à la Cour de Vienne.

L'on croit le Traitté de M. le Duc de Savoye conclu avec cette Cour par les bons offices du Marquis de Priez, au nom de l'Empereur. Pour les négociations des Vénitiens, il est très seur que tout est rompu.

L'on a envoyé des étapes pour le passage de quelques troupes et recrues Allemandes qui vont à Naples, où, malgré les finesses du Vice-Roy pour les appaiser, les peuples sont plus désespérez que jamais, et ce désespoir continue à maintenir les peuples de Palerme à être fidèles au Roy d'Espagne, quoique les Palermittains soient naturellement portés à la révolte.

Les Partisans de la Maison d'Autriche font courir le bruit qu'une escadre Angloise et Hollandoise doivent aller en Sicille; mais plusieurs lettres portent que ces escadres sont destinées à prendre un Régiment Allemand et deux Régiments Napolitains à Naples avec des vivres et de l'argent pour porter à Barcelone.

Bien des gens croient qu'une des choses qui a le plus contribué à empescher cette Cour de publier la reconnoissance de l'Archiduc est une Ordonnance, faite en Espagne, qui défend à tous les Sujets d'avoir aucun commerce en cette Cour, dont Monseigneur Molinès, chargé des affaires d'Espagne, est munny, en sorte que, dès que la reconnoissance sera publiée, mon dit Seigneur Molinès publiera cette Ordonnance, qui ruinera la moitié de Rome, et, si la France, qui a tant de légitimes Sujets, faisoit la même chose, la Cour de Rome rentreroit dans son premier être et n'auroit pas des chars si pompeux, et les Allemands n'en pourroient pas tirer de si grosses sommes.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

1367. — POERSON A D'ANTIN.

17 aoust 1709.

Monseigneur, — Toutes les lettres, venues de Paris cet Ordinaire, sont du 30, et celle que j'ai l'honneur de recevoir de vous, Mgr, est du 18. Je prens la liberté de faire cette remarque pour justifier les dattes de mes réponses. Je crois, Mgr, que vous avez reçu la Lettre de change de 2,249 l., que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 22 juin, pour laquelle le S^r Bernard avoit stipulé, dans sa lettre d'avis, que l'on retînt le change et frais de commission contre votre intention. Nous avons desjà fait, Monseigneur, le changement que vous avez la bonté de proposer, — la Lettre de 4,000 l., dont j'ai touché 2,800, et que j'ay eu l'honneur de vous adresser avec mes comptes du second Quartier de cette année, estant tirée sur le S^r Galdy, Banquier à Paris.

J'ay l'honneur de vous rendre des grâces infinies de l'extrême bonté avec laquelle vous me faites la grâce de penser à moy. Je suis plus heureux cent fois que je ne mérite et ne pourrai jamais vous marquer assez de reconnoissance.

Il passa, dimanche dernier, un Courier d'Allemagne, qui laissa un paquet au Marquis de Priez et partit aussitôt pour Naples.

Un Médecin de M. Dom Albano m'a dit que, dès le mois de janvier, ce Seigneur lui avoit proposé le voyage qu'il doit faire à Vienne, ce qui prouve que c'est un des articles du Traitté fait avec l'Empereur. Cependant il vient de se répandre un bruit sourd que son départ est différé, sans qu'on en publie la raison.

Le jour de S^t Laurent¹, le S^t Père fut un peu mortifié de la part de Madame de Priez. Voici comme l'on raconte le fait. Cette Dame avoit, la veille, fait dire qu'elle desiroit baiser la pantoufle du S^t Père. Le lendemain l'on convint que ce seroit à S^t-Laurentin-Lucina, n'y ayant que la Reine de Pologne qui ait audience du Pape dans ses appartements. Le Pape, estant près de sortir le matin pour se rendre en l'Église dont on estoit convenu, envoya avertir la Marquise. Les Domestiques répondirent qu'elle dormoit et qu'ils n'osoient entrer dans son appartement. Le Pape envoya dire qu'il falloit l'éveiller parcequ'il l'attendoit, ce que l'on fit; mais le S^t Père, ayant attendu près d'une heure, renvoya une troisième fois, et pour réponse qu'elle le prioit de remettre la partie à une autre fois, attendu qu'elle s'étoit retirée très tard et

n'avoit pas assés dormi. Cela fut cause que les fonctions commencent un peu tard ce jour là.

Le Cardinal Ottobon paroît dans quelques impatiences de recevoir la Protection de France, qui lui a esté assurée, de la part de Sa Majesté, par M. le Cardinal de La Trémoille. On avoit fait courir le bruit icy que le Pape s'y opposoit, disant que la Charge de Vice-Chancelier étoit incompatible avec cette Protection; mais un des plus confidens de cette Éminence m'a assuré qu'il n'en estoit rien; que c'estoient des rivaux, jaloux contre Son Éminence, qui faisoient courir ces faux bruits.

Devant hier, j'eus l'honneur de rencontrer cette Éminence à S^{te} Marie, où estoit la Feste². Elle me fit un obligeant reproche de ce que je n'étois pas allé me réjouir avec elle de sa nouvelle dignité de Protecteur. Je m'en excusai en lui disant que j'espérois que peut-estre il viendrait un Exprès apporter quelque bonne nouvelle de Flandre avec la lettre de Sa Majesté. Cette réflexion hasardée parut lui faire plaisir; la conversation, quoique publique — car c'estoit sur l'escalier de S^{te}-Marie-Majeure — n'en demeura pas là. Son Éminence me dit, entre autres choses, qu'elle enverroit quelques tableaux à M. de Torcy, qui est son intime amy, et me demanda un peu de conseil. Je pris la liberté de lui dire que, quoique son peintre *Trevisano* ait du mérite, que je croiois qu'un tableau de nom de grand Maître feroit plus de plaisir. Sur cela il me paroist que Son Éminence est résolue d'envoyer un tableau du *Guide* et deux petits tableaux du *Trevisano*, qu'il aime et qu'il feroit au moins Chevalier, si il pouvoit³.

Je crois que, lundy ou mardy, je verrai la figure antique qu'il destine pour Sa Majesté, et aurai l'honneur de vous en rendre compte.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Le jour de la Saint-Laurent est, en 1709, le samedi 10 août.

2. La lettre étant du samedi 17 août 1709, la Fête dont il s'agit était l'Assomption, qui est toujours le 15 août et qui, en 1709, tombait un jeudi.

3. Il s'agit du Cavalier *Francesco Trevisani*, né à Trieste en 1656 et mort à Naples en 1746. L'article de Bryan, *Dictionary of Painters*, parle, comme d'un de ses meilleurs ouvrages, d'un massacre des Innocents peint pour le Cardinal Ottobuoni.

1368. — D'ANTIN A POERSON.

24 aoust 1709.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 20 juillet et du 3 aoust, par lesquelles vous m'accusez la réception des miennes du 19 juin et du 2 juillet. Je n'ay rien à vous mander de nouveau pour cet Ordinaire. Je peux vous assurer que je serai ravi de trouver l'occasion de vous rendre service et de vous procurer la grâce que vous souhaitez du Roy. La chose n'est pas si aisée que vous le pensez; ainsi il faut prendre son tems.

Je reçois dans le moment votre lettre du 22 de juin, avec la Lettre de change de Bernard de 2,249 l. 3 s. 4 d. Elle a esté assez longtems en chemin; mais je suis bien aise qu'elle ne soit pas perdue. — Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.**1369.** — POERSON A D'ANTIN.

24 aoust 1709.

Monseigneur, — Le Marquis de Salluce, Napolitain, qui a servi en Espagne et qui est repassé icy, fort mécontent de la Cour de Madrid, a changé de parti, s'est rendu à Naples où nos ennemis croyent tirer un grand avantage de ce rebelle parcequ'ils le croyent bien informé des desseins de cette Cour, et que, d'ailleurs, ayant servi à Palerme, il y a des amis et connoist le fort et le foible de cette Place, et pourra leur servir utilement dans les desseins qu'ils ont contre la Sicille.

Le départ de Monseigneur Dom Albano pour Vienne est différé; en voici la raison. C'estoit une des conditions du Traité que le neveu du Pape iroit faire satisfaction à l'Empereur; mais, lorsqu'on a sçeu que le St Père donnoit une fausse couleur à ce voyage et qu'il ne lui donnoit aucun titre de Légat ou au moins de Nonce, l'on a paru mécontent, et sa famille, de concert avec le Père Dias et le Marquis de Priez, sollicite pour le Cardinalat, ce que le St Père ne sera peut-être pas fâché d'accorder; mais en ce pais tout se fait par façon et mystère.

Cependant les Allemands demandent des Quartiers d'hiver pour 12,000 hommes. Cela ne fera point de mal à la Maison Albano; il n'y aura que les peuples qui en souffriront.

Lundy dernier, Monsieur le Cardinal Ottobon m'envoya prier d'aller chez lui. Cette Éminence, après bien des amitiés, me fit voir la statue d'Apollon qu'il destine pour le Roy et me communiqua un projet pour faire un pied-destal, où il y aura deux bas-reliefs antiques et deux inscriptions. Son Éminence desire que cela soit secret jusqu'à ce qu'il ait obtenu la permission du Pape pour la laisser sortir, ce que nous espérons ne lui estre pas refusé, quoique le Pape soit là dessus très difficile, parceque, ne donnant point cette licence et les gens ayant besoin d'argent, ses parents profitent de la conjoncture et ont de très belles choses presque pour rien. Son Éminence, assurée qu'elle est de la protection de France, a desjà exposé dans sa belle chambre le grand portrait du Roy, dont je lui fis présent, il y a près de trois ans. Ce portrait a sept pieds et demi de haut, y compris la bordure, qui est très riche et de bon goust.

Son Éminence paroist s'être déterminée, sur le conseil que je lui ai donné, d'envoyer un *Guide* à M. de Torcy avec deux autres tableaux de son peintre *Trevisano*, auquel il fera avoir une Croix de Chevalier dès que cela se pourra, car il l'honore d'une singulière amitié.

Je m'estimerois heureux, Monseigneur, si, ayant l'honneur de votre protection, je pouvois en obtenir une de S^t Lazare. Je suis assuré que M. le Marquis Dangeau ne vous la refusera pas, puisque je suis fondé en exemple qu'il en a accordé plusieurs sur de moindres recommandations que la vôtre, qui, sans contredit, est des plus considérables de la Cour. J'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien avoir cette bonté pour moy, qui ferai de mon mieux pour soutenir, le plus dignement qu'il se pourra, la grâce que vous aurez eu la bonté de me procurer, et je vous en aurai, Monseigneur, une éternelle obligation, et j'ose croire même que cela feroit plaisir à ce que nous avons de François de considération en ce païs, où je reçois, en toutes occasions, des marques de leur estime.

L'on vient de faire encore une réforme dans les troupes du Pape, encore qu'il ne reste plus que 600 hommes pour la garde de cette fameuse Ville, et deux Compagnies de vieux soldats dans le Château S^t-Ange.

Le S^r *Baptiste*, Peintre de fleurs, qui est, je crois, de l'Académie¹, est arrivé hier, m'est venu voir aujourd'huy. Il paroist qu'il a dessein de passer l'hiver icy.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. *Antoine Monnoyer*, dit *Baptiste*, Peintre de fleurs, — fils de *Baptiste Monnoyer*, — reçu à l'Académie le 25 octobre 1704 (*Procès-verbaux*, III, 405). Il avait été reçu depuis le départ de *Poerson*.

1370. — POERSON A D'ANTIN.

31 aoust 1709.

Monseigneur, — Par la lettre que je viens d'avoir l'honneur de recevoir de votre part, en date du 1^{er} aoust, il paroist que vous n'aviez pas encore reçu, Monseigneur, la Lettre de change de 2,249 l., que j'ai eu l'honneur de vous adresser dans ma lettre du 22, ce qui me surprend d'autant plus que vous avez la bonté de m'accuser les lettres du 15 et du 29. Ainsi, il n'y a précisément que celle là qui soit égarée. J'ose cependant espérer qu'elle sera à présent retrouvée, ne s'en étant jusqu'à présent perdu aucune.

Le S^r Bernard m'a écrit et se plaint fort du S^r Géraud de n'avoir pas fait honneur à sa Lettre de 2,249 l., et me prie de lui en faire sçavoir la raison. Comme cet éclaircissement est très désagréable, j'ay communiqué sa lettre au S^r Géraud, et nous sommes convenus, pour lui cacher la véritable cause, puisqu'il veut une lettre, de lui écrire que ce refus vient de ce qu'il ne s'étoit pas expliqué sur le change et frais de commission, ce qui auroit de beaucoup diminué la somme que vous aviez résolu, Monseigneur, de m'envoyer. Pour lever tous ces petits embarras, je tirerai, s'il vous plaist, sur le S^r Crozat le jeune, dans lequel l'on a une confiance entière.

Quand au Suisse, j'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, que je chercherai un sujet tel que vous le desirez et renverrai l'Italien, fils de la femme du défunt, qui n'est pas d'une bonne santé et demande à se retirer. Il n'a pas laissé de me faire une espèce de plaisir en ce qu'il a contribué à faire cesser les sollicitations.

L'on a trouvé, depuis quelque tems, en diverses Églises, des tableaux d'autels coupés en plusieurs endroits, ce qui a obligé le S^t-Office à faire afficher un Édît par lequel on promet 1,000 écus à quiconque découvrira les malfaiteurs.

Monseigneur Dom Albano a été indisposé. L'on ne sçait point encore le jour de son départ.

Tous les Cardinaux qui étoient à Rome, excepté trois qui étoient malades, vinrent à St Louis le jour de la Feste¹.

L'on a commencé à faire des compliments à M. le Cardinal Ottobon sur sa nouvelle dignité de Protecteur des Églises de France. L'on travaille fortement aux armes de France, qui doivent être posées sur le Palais que Son Éminence a loué près la Place Navone, parcequ'elles ne peuvent être placées sur la Chancellerie.

Le St Père a accordé la permission de laisser sortir la statue antique destinée pour Sa Majesté. Elle est très belle, n'y ayant que la moitié des jambes et des pieds de restauré; le reste étant de bon goust Grec. Comme elle ne peut être transportée en France à présent, Son Éminence desire l'envoyer à l'Académie, croyant, Monseigneur, que vous le trouverez bon, et, dans peu de tems, j'espère avoir l'honneur de vous adresser un dessein de la figure et une description du pied-destal.

M. l'Abbé de Polignac a donné à cette Éminence un tableau de M. *Coyvel*, de la part de M. de Torcy; il a été très bien reçu, et le Chevalier Chappe, qui doit partir aux premiers jours pour aller en France remercier le Roy au nom de Son Éminence, porte un tableau du *Guide* et deux du *Trevisano* à M. de Torcy, et, pour Madame, il porte un coffret magnifique que le Grand-Duc avoit donné à Son Éminence, lors qu'elle fut à Florence.

Le Marquis de Salluce, qui s'étoit jetté ces jours passés dans Naples, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le mander, avoit tramé une conspiration en Sicille, qui a été découverte, et plus de douze des principaux ont été déjà suppliciez.

Les troubles recommencent à Naples, où le Cardinal Grimany veut rétablir les impôts qu'on avoit suspendus, ce qui a fort ému le peuple; l'on ne sçait si cela ne produira rien de plus.

J'ay l'honneur d'être, avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Le 25 août, jour de saint Louis, c'est-à-dire de la Fête du Roi.

1371. — L'ABBÉ DE POLIGNAC AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, 31 août 1709.

..... Le tableau de *Coyvel* a parfaitement réussy. Le Chevalier

Chape, Ambassadeur extraordinaire de Son Éminence Protectrice¹, vous porte un Christ du *Guide*, et deux petits ouvrages de *Trevisani*, qui ont assurément leur mérite. Vous ne me plaindrez pas, je croy, d'avoir une si bonne compagnie dans mon voyage².....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 500, in-fol. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal Ottoboni venait de recevoir du Roi le brevet de *Protecteur des affaires de France* à Rome, expédié à Versailles le 20 juillet 1709. (Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 499, in-fol.)

2. L'abbé de Polignac était à la veille de revenir en France.

1372. — POERSON A D'ANTIN.

7 septembre 1709.

Monseigneur, — L'on charge des bleds sur les Gallères du Pape pour Avignon. M. l'Abbé de Polignac profite de cette occasion et passe en France sur les dites Galères. Ce voyage, que l'on vouloit tenir secret, a été sçeu, et d'abord chacun a raisonné politique, d'autant plus que ce Prélat a eu de fréquentes conférences avec le Pape et ses Ministres depuis la résolution de son départ.

M. Dom Albano partira dans huit ou dix jours pour la Cour de Vienne. L'on dit pour seur que toutes difficultez sont levées et qu'il va seulement en qualité de neveu du Pape. Ce Prélat a fait faire des équipages magnifiques, des carosses, litières, habits de livrée; tout est au plus riche que l'on puisse faire.

Quoique l'on dise que les Allemands ayent été jusqu'à Ancey et qu'ils s'en soient rendus maîtres, l'on se persuade icy qu'ils seront dans peu obligez de repasser les montagnes et qu'ils viendront en Quartier d'hiver en ce païs, où on leur garde des bleds. Au moins l'a-t-on fait entendre de cette manière au S^r Géault, qui en vouloit acheter pour 100,000 écus pour les envoyer en France de concert avec M. Crozat le jeune; mais je crois la chose manquée.

L'on croit qu'il y aura Consistoire lundy, où M. de Cavaillon pourra estre préconisé.

L'Évesque de Cinq-Églises, Allemand¹, est passé à Milan pour aller à Turin régler, de la part de l'Empereur, les prétentions du Duc de Savoye. L'on dit, du dit Millan, que l'on appréhende fort d'y avoir la guerre avec ce Duc, attendu que l'Empereur et la Diette de Ratisbonne refusent de lui accorder ce qu'il demande de

nouveau. L'on commence à faire quelques levées pour former un corps de troupes vers la Lomeline. Quoique l'État de Milan ait refusé la traite des bleds aux Suisses, la récolte a été si médiocre qu'il est d'un prix extraordinaire et l'argent très rare.

Nous apprenons, par des lettres de Naples, que les murmures y continuent toujours contre les Gabelles et que 600 hommes, qui étoient embarqués sur des tartanes pour aller en Sicille, escortés d'un vaisseau de guerre nommé « Pepefume », — sur lequel étoit le Général Carafa qui commandoit ces troupes, — ils avoient été rencontrés par deux Galères de Sicille, auxquelles étoient joints deux armateurs François, et qu'après un combat opiniâtre, nos bâtimens avoient coulé à fond le vaisseau de guerre et s'étoient emparés des tartanes. Elle demande confirmation.

Il est arrivé au Marquis de Priez quantité de meubles, carosses, habits de livrées et surtout de l'argent, dont il manquoit depuis longtems; l'on croit qu'il se mettra dans peu en public.

J'ai l'honneur d'estre, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. L'Évêché de Cinq-Églises, Funf-Kirchen, en hongrois Pécs, était Suffragant de l'Archevêché de Strigonie ou Gran en Hongrie. L'Évêque, en 1709, en était François II Nesselrode (1703 † 1732).

1373. — D'ANTIN A POERSON.

10 septembre 1709.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 27 juillet et du 17 aoust. Je m'étonne que vous ne receviez pas les miennes avec la même regularité, quoique je ne vous aye rien mandé de considérable depuis assés longtems.

J'ay rendu la Lettre de change à M. Bernard, et je payerai la seconde au S^r Galdy, comme vous me le marquez, car je compte avoir reçu l'éclaircissement pour le change avant ce tems là.

Au reste, il n'y a rien de nouveau en ce pays ci.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1374. — POERSON A D'ANTIN.

14 septembre 1709.

Monseigneur, — Son Éminence M. le Cardinal de La Tré-

moille n'a point eu de lettres de France par l'Ordinaire de Milan, ce qui me met en peine parceque j'appréhende que vous ne m'ayez fait l'honneur de m'envoyer vos ordres et que je n'en sois privé, quoique quelquefois on les reçoive l'Ordinaire suivant.

Il y eut Consistoire lundy. Le Pape y nomma trois Cardinaux pour les Légations de Boulogne, de Ferare et de Ravenne. Le même jour, M. de Cavaillon fut préconisé et proposé par le St Père, et demain il sera sacré par le Cardinal Aquaviva dans l'Église de St-Louis.

Mardy, M. l'Abbé de Polignac partit d'icy pour se rendre à Civita-vecchia, d'où je crois qu'il partira aujourd'huy sur les Gallères du Pape qui vont porter des bleds à Avignon. Ce Prélat me fit l'honneur de me venir dire adieu dimanche matin, et, quoiqu'il restât assez longtems à l'Académie, je ne l'importunai d'aucunes prières, parceque je suis naturellement timide et que, d'ailleurs, je suis plus aise de devoir à vos seules bontés l'honneur de votre protection qu'à toutes les sollicitations du Monde.

Le Chevalier Chappe est parti, de la part de M. le Cardinal Ottobon, pour avoir l'honneur de remercier le Roy pour son Maître. Il m'a demandé une lettre pour vous, Monseigneur. J'ai pris la liberté de lui en donner une, liberté que je vous prie me pardonner, aussi bien que celle que j'ai prise de vous adresser deux boettes d'essences et de gands par le même Chevalier Chappe, que je vous supplie très humblement, Monseigneur, de recevoir avec la même indulgence que les Dieux reçoivent les sacrifices qui leur sont offerts par les moindres laboureurs. Pardonnez moy, s'il vous plaist, Monseigneur, ces expressions; il est bien difficile que les Peintres et les Poëtes oublient leur Ovide¹.

Il arriva, mardy au soir, un Courrier, de la part du Roy Auguste, pour donner avis au St Père que ce Prince étoit en marche pour rentrer en Pologne, ce qui a fait plaisir, à ce que l'on dit, à cette Cour, que l'on croit constamment attachée à ce parti.

Nous avons sçeu que 130 hommes de la garnison d'Orbitello, s'étant approchez de Porto-Hercole pour chercher des vivres, le Gouverneur en ayant été averti, fit embusquer 70 hommes qui défirent ce parti, à l'exception de trois qui se sont échappéz.

M. le Cardinal Ottobon n'a pas fait poser les armes de France ni ne m'a point envoyé la statue antique qu'il destine à Sa Majesté, parceque la République fait la mécontente de ce qu'il a

obtenu la Protection des Églises de France. Elle le menace de le rayer du Livre d'or² et fait bien du bruit de saisir les biens de sa famille, que l'on dit être peu de chose. Les Romains disent que tout ce grand éclat n'a d'autre fin que de plaire à la Cour de Vienne et d'engager la France à leur faire de grands biens et à prendre plus de confiance, les croyant bien brouillez avec la République, qui est, d'un commun aveu, la plus rusée de l'Europe.

Il court icy un bruit que l'Empereur rappelle de Flandre le Prince Eugène avec 25,000 hommes, sur ce que les mécontents, joints aux Tartares, se sont furieusement approchez de Vienne. Cela demande confirmation.

Vous prenez, Monseigneur, dans les Beaux-Arts un si véritable intérêt, puisque vous les honorez de votre protection, que j'ose espérer que vous ne trouverez pas mauvais que j'aye l'honneur de vous dire que j'ai prêté un atelier au fils de M. *Pesne*, qui est neveu de M^{rs} de *La Fosse* et *Forest*, lequel jeune *Pesne* a fait un tableau d'un Retour de chasse, dont le héros est le Marquis Corbelli, Milanois, avec des chiens et du gibier, le tout peint d'un si bon goust et le portrait si ressemblant que cet ouvrage lui a fait beaucoup d'honneur. En effet ce tableau, veu particulièrement son âge de vingt-six ans, est une fort belle chose. Il a aussi commencé un grand tableau d'un miracle de la Vierge, qui promet beaucoup. Il seroit à souhaiter qu'il y eût bien des Élèves à l'Académie de cette force là³, car les ignorans deshonnorent la Nation, se débauchent et gâtent tout.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Dans l'épisode de Philémon et Baucis, que La Fontaine a imité :

« Grand Dieu », dit Philémon, « excusez notre faute.
 Quels humains auroient cru recevoir un tel hôte ?
 Ces mets, nous l'avouons, sont peu délicieux,
 Mais, quand nous serions Rois, que donner à des Dieux ?
 C'est le cœur qui fait tout ; que la Terre et que l'Onde
 Apprêtent un repas pour les Maîtres du Monde,
 Ils lui préféreront les seuls présents du cœur. »

2. Le livre de la Noblesse de Venise.

3. C'est lui qui devint plus tard le Premier Peintre du grand Frédéric.

1375. — PIERRE GÉRAUD A POERSON.

20 septembre 1709.

Monsieur, — Je suis surpris de ce que vous me mandés que Monsieur le Marquis d'Antin trouve rigoureux le change de 30 % aux 4,000 de votre Lettre du 6 juillet sur M. Galdy. Cy joint, je vous envoie l'attestation des Courtiers du change de la négociation de ce tems là. Qu'il aye la bonté de se faire informer par tous les Banquiers de Paris; il trouvera que vous avez joui beaucoup de l'avantage, d'autant plus que votre lettre n'est payable que trois mois après sa date, et je ne l'ai prise que pour vous faire plaisir, attendu l'augmentation des espèces en France de 13 l. à 20 l. Et, quoiqu'il y ait 18 p. % de plus de la matière, cela ne laisse pas que de faire une variation de 35 p. %; de sorte que, si, avant l'augmentation, les Lettres pour Paris perdoient 19 à 20 p. %, à présent devoit monter le change de 40 à 50. Au reste, M., si la lettre revient protestée dans la conjoncture du dérangement où les affaires du commerce sont à présent en France, il y aura 15 à 20 p. % de perte, qui, tant en France qu'icy, tomberont sur vous.

Il est bien de vous dire en même tems que Monsieur le Marquis d'Antin a fait répondre à mon Correspondant qu'il n'en vouloit rien sçavoir des 755 l. 4 s. que vous me devez pour le retard d'une année de l'ordonnance de 8,000 l. de feu M. *Mansard* du 26 mars 1707, parceque, dit-il, il m'avoit fait payer 3,000 et tant de livres pour des retards et changes. Il n'y a rien de si facile que de faire examiner mes comptes par celui des Négotians de Paris qu'il plaira à M. le Marquis, et, comme je suis très persuadé que, bien loin d'altérations, l'on reconnoistra une grande modération, il me rendra justice, d'autant plus que les 3,000 et tant de livres dont il fait mention, ce n'est pas pour des retards ny rechanges, mais pour la perte sur les billets de monnoye d'une autre ordonnance de feu M. *Mansart* qui, au lieu de m'estre payée l'entier en espèces, suivant notre convention, M. le Trésorier ne l'a payée qu'en billets de monnoye. Quoiqu'il en soit, vous aurez la bonté, Monsieur, de songer à me payer la dite partie de 755 l. 4 s. sans autre renvoy, car il n'est pas du devoir, en vous avançant mon bien aussi agréablement que je l'ai fait dans vos besoins et pour

le service du Roy, que vous me fassiez souffrir tant de retards en récompense.

J'ay l'honneur d'estre, Monsieur, votre, etc.

Signé : PIERRE GÉRAUD.

*Copie du Certificat des S^{rs} Pierre Haite le père
et Michel Haite, Négotians à Rome.*

Nous, soussignez, agents de change en cette place de Rome, faisons foy à tous ceux qu'il appartiendra que, depuis le 25 du mois de juin jusqu'à tout le mois de juillet dernier, les négociations, qui se sont faites d'icy pour Paris en Lettres de change, payables l'entier en espèces d'or ou d'argent, ont perdu trente pour cent, s'entend que pour cent livres, à Paris l'on ne reçeut que septante; et, sur ce même pied, nous avons fait plusieurs négociations pour environ 22,000 l., en foy de quoi nous avons signé.

A Rome, le 19 septembre 1709.

Je, Pierre Haite, le père, atteste ce que dessus.

Je, Michel Haite, atteste ce que dessus.

Archives nationales, O¹ 1953.

1376. — POERSON A D'ANTIN.

21 septembre 1709.

Monseigneur, — La lettre, que je viens d'avoir l'honneur de recevoir de votre part, est datée du 6 aoust; les autres ont reçeu des lettres de Paris du 3 septembre; il y a vingt-sept jours de différence. Je voudrois, pour mille bonnes raisons, que la Paix fût faite, mais encore pour le rétablissement des Courriers; vous en seriez, Monseigneur, mieux servi, et moy conséquemment plus content.

J'ay reçeu mes comptes, Monseigneur, et ai reconnu mon erreur, qui vient, je crois, de ce que j'écris assez mal, de ce que les articles ne sont placés où ils devroient estre, et, plus que tout cela, qu'avec bien d'autres deffauts j'ay celuy d'estre très distrait lors que j'écris particulièrement du chiffre. J'ay l'honneur de vous en faire, Monseigneur, mille excuses et serai plus exact à l'avenir.

J'ay fait voir, Mgr, au S^r Géraud l'article de celle, que vous

me faites l'honneur de m'écrire, qui regarde le change de la Lettre de 4,000 l., dont je n'ai touché que 2,800. Comme il y avoit du monde chez lui pour affaires, il ne put me rendre raison sur l'heure et m'envoya, le lendemain, la lettre et le certificat, que je prens la liberté de vous adresser. Comme ce Banquier est riche et quasi le seul qui fasse des affaires pour Paris, je ne sçai comment éviter de passer par ses mains. Peut-être, que si vous aviez la bonté de m'envoyer icy des Lettres de Monsieur Crozat le jeune, qui est en bonne réputation, que l'on verroit plus clair dans ce change. Ce que je puis avoir l'honneur de vous dire, c'est que la Reine¹, M. le Cardinal de La Trémoille et M. l'Abbé de Polignac se servent de lui et que j'attendrai l'honneur de vos ordres pour faire tout ce qu'il vous plaira m'ordonner.

M. le Chevalier de Guyon a écrit d'Avignon, le 28 aoust, qu'il avoit trouvé une occasion pour faire partir, le lendemain 29, le dessein que j'ai l'honneur de vous adresser²; ainsi j'espère qu'il sera à présent à Paris.

L'on a tenu une Congrégation, chez le Cardinal Marescoti, au sujet des monnoyes, qui sont si rares icy que l'on n'y voit presque plus d'argent, mais beaucoup d'or léger, ce qui fait crier tout le monde; cependant l'on dit, qu'après bien des raisons pour et contre, que la Congrégation se sépara sans rien conclure.

Dom Albano, neveu du Pape, part ce soir pour la Cour de Vienne; il emporte beaucoup de médiocres tableaux pour faire des présens. Le Roy Auguste lui a écrit une lettre pour se réjouir avec lui du voyage qu'il va faire, se promettant bien de le voir en Pologne dont il lui promet la Protection, ce qui fait grand plaisir à cette Cour.

L'on a envoyé au même Seigneur Albano une Médaille, où sont représentez les Roys de Prusse, de Pologne et de Danemarck, avec une inscription qui dit que cette alliance est faite pour soutenir la dignité de la Royauté.

Les Évesques d'Espagne ont écrit au Pape contre les résolutions du Conseil, et le Cardinal Porto-Carrero envoie de gros présens à Lorette et donne trois mille écus pour une balustrade à S^{te}-Marie-Majeure, outre une figure de cinq mille écus qu'il fait faire à S^t-Jean-de-Latran.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

Je prens la liberté, Monseigneur, de joindre ce billet, pour avoir l'honneur de vous informer du changement que je tente pour que vous receviez, Monseigneur, les lettres plus régulièrement et que j'aye le bonheur de recevoir vos ordres avec plus de diligence. Pour cet effet, j'ai prié M. le Chevalier de La Chausse, qui est Consul, de me donner le nom de son Correspondant à Paris, afin que, si vous le jugiez à propos, Monseigneur, je recevrai l'honneur des vôtres par cette voye, et les miennes vous seront rendues fidèlement. M. le Cardinal de Noailles, et plusieurs autres personnes de considération, qui ont des affaires en ce païs, se servent de ce moyen, qui est d'envoyer les lettres chez M. Antoine, Banquier en Cour de Rome, qui demeure Cloître Notre-Dame, à Paris. Il est vrai, Monseigneur, qu'il en coûtera quelques bagatelles; mais aussi vous serez servi ponctuellement, ce qui me semble un grand plaisir pour un grand Seigneur comme vous. D'ailleurs, quelque tems après la Paix, l'on pourra rétablir des Courriers et, pour lors, on n'aura plus ces embarras. Si vous me faites l'honneur d'approuver, Monseigneur, cet expédient, j'en serai bien aise parceque le service s'en fera mieux. Si, au contraire, je n'ai pas bien remontré, je vous supplie très humblement, Monseigneur, de m'excuser cette faute avec les autres que je puis avoir faites.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. La Reine de Pologne, Marie-Casimire.

2. Voyez 6 août 1709.

1377. — D'ANTIN A POERSON.

23 septembre 1709.

J'ay reçu vos lettres, Monsieur, du 24 et du 31 aoust. Je peux vous assurer que j'ai parlé au Roy sur la Croix de Chevalier que vous demandez: il m'a fait des difficultez, que j'avois bien prévues; je ne perdrai pas les occasions de vous rendre service, quand le tems sera propre.

Comme *Baptiste*, Peintre, est allé à Rome sans en avoir rien dit, n'en usez point avec lui comme avec ceux qui y sont par permission.

Je vous ai déjà mandé avoir reçu la Lettre de change, qui a esté si longtems égarée; c'est à Bernard à dénesler ses affaires avec Girault. Vous ne sçauriez mieux choisir que Crozat le jeune pour faire tirer les sommes dont vous avez besoin.

Je suis bien aise que le Cardinal Ottobon s'adresse à vous pour ce qu'il peut avoir à faire; offrez lui tout ce qui dépend de moy en ce país cy; il mérite toutes sortes de respects et de considérations.

Continuez à me mander toutes les nouvelles que vous sçauvez. Je suis, M., votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1378. — POERSON A D'ANTIN.

28 septembre 1709.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 29 aoust, par laquelle vous dites avoir reçu la Lettre de change de 2,249 l., et, dans la même, votre extrême bonté m'assure qu'elle veut bien me servir dans la très humble prière que j'ay l'honneur de lui faire de me procurer une Croix de S^t Lazare; cette assurance de votre part me fait croire la chose infaillible. Je sçai, Monseigneur, qu'il est impossible que l'on vous refuse ce que l'on a souvent accordé à de bien moindres recommandations que la vôtre. D'ailleurs, plus il y aura de difficulté à surmonter, plus vous en aurez, Monseigneur, de gloire, et moy j'aurai l'honneur de vous en estre plus obligé.

Il va et vient souvent des Courriers de Barcelone, qui laissent des paquets icy au Marquis de Priez, puis vont à Naples sans que l'on puisse pénétrer aucunes choses. Un de ces Courriers, passant par Milan, a aporté au Marquis de Priez la nouvelle d'une grande victoire remportée en Flandre par le Prince Eugène, qui a forcé nos lignes, fait 8,000 prisonniers, pris le canon et tout le bagage. Cette nouvelle a causé une telle joye dans Rome qu'il semble qu'ils ayent gagné une bataille contre le Turc ou quelque Nation plus barbare.

Le S^t Père a mis de nouvelles Gabelles, qui font bien crier; sans les victoires de nos ennemis qui les consolent, ce seroit encore pis.

Le Pape a écrit un Bref aux Évêques d'Espagne, qui pourroit bien y causer quelques désordres; mais on dit qu'il a esté puis-

sament sollicité par le Cardinal Grimany et le Marquis de Priez, qui en espèrent beaucoup de succès, et, en reconnoissance de ce Bref, ils ont à Naples restitué au Pape les pensions ecclésiastiques qu'ils tenoient en sequestre depuis longtems.

Il a aussi censuré la conduite de l'Évesque de Lérída¹, pour avoir pris l'administration de celui d'Avila sans son consentement, et prétend que l'Évesché est vacant, que les revenus en doivent revenir en Cour de Rome. Sur ce pied là, on a annulé ce que le dit Évesque a fait, ce qu'il fait et ce qu'il fera, sous peine d'excommunication.

Les lettres de Florence venues d'hier disent que le grand Prince se porte beaucoup mieux, et qu'il est arrivé en cinq jours, de Dusseldorpht, un Valet de Chambre de l'Électeur Palatin pour sçavoir des nouvelles du grand Prince et en même tems a apporté la nouvelle que, en Flandre, il y avoit eu un sanglant combat, où il étoit resté 35,000 hommes de part et d'autre, et que nous y avons perdu 28 canons; que nos troupes s'estoient retirées en deux Corps, l'un sous Mons et l'autre sous Douay.

L'on a avis d'Espagne que le Roy estoit parti de Madrid, le 2 du mois, pour se rendre à l'armée de Catalogne, où il y avoit de la division entre le M^{al} de Bezons et le Comte d'Aguilars.

Nous avons sçeu aussi que les troupes du Roy sous Gironne ont entièrement défait un corps de cavallerie, commandé par le Général Foucambert, qui a esté fait prisonnier, et que le siège de cette Place ne doit se faire qu'à l'arrivée du Mareschal de Barwick, qui doit passer avec 14,000 hommes.

L'on parle fort icy, chez la Reine de Pologne, du mariage du Prince Constantin, son troisième fils, avec la fille du Palatin Beltz, qui est le plus riche Seigneur de Pologne, ce qui donne à croire à cette illustre famille icy de remonter sur le trône, car l'on ne doute point que le Roy de Suède n'ait esté défait et qu'il est fugitif, ce qui entraîne la déposition du Roy Stanislas et donne de grandes espérances aux autres prétendans.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. François de Solis, Évêque de Lérída de janvier 1701 à mars 1714.

1379. — POERSON A D'ANTIN.

5 octobre 1709.

Monseigneur, — Son Éminence M. le Cardinal Ottobon m'envoya, il y a trois jours, la statue dont il fait présent à Sa Majesté, ainsi que j'ay déjà eu l'honneur de vous en donner avis par mes précédentes, avec cette différence qu'elle n'a point de piédestal, que cette Éminence s'étoit proposé de faire, ayant fait réflexion que, cette figure pouvant estre placée dans quelque Gallerie ou Jardin parmi quantité d'autres, ce piédestal deviendroit inutile. Je l'ai placée dans un des ateliers de l'Académie, et ai fait lever quelques planches de la caisse où elle est parceque l'on doit y adjouter un arc de bronze, qui n'est point encore finy.

Hier l'on tint, au Palais du Pape, une Congrégation de Cardinaux sous le secret du S'-Office ; ainsi l'on n'a pu pénétrer à quel sujet elle a été faite.

Le bruit, que les Allemands ont fait courir d'une grande victoire, se détruit parmi nous, les lettres de Paris du 17 portant qu'ils ont perdu deux fois plus de monde que nous et que, sans la malheureuse blessure de M. de Villars, la victoire étoit certaine pour nous. Malgré tout cela, leurs adérans nous regardent comme bien battus, et comptent que la preuve sera la prise de Mons, dont ils disent que le siège est desjà commencé.

Il y a quelques jours que Mgr Molinès, qui est chargé des affaires d'Espagne, fit assembler chez lui plusieurs Espagnols, qui étoient icy pour obtenir des Bénéfices en Datterie et leur dit qu'il leur conseilloit d'attendre quelques mois, afin que les différends de cette Cour fussent ajustez avec celle d'Espagne.

Le Pape sçeut le conseil qu'avoit donné le Ministre d'Espagne, et aussitôt donna l'ordre au Cardinal Pauluci d'envoyer quérir M. Moline et lui dire qu'il avoit encouru les censures de la Bulle *In cænâ Domini*, et qu'il lui deffendoit de ne plus exercer ses fonctions de la Rotte, dont il est Doyen, ny celles de la Pénitencerie, ny de ne plus paroistre au Palais. Cependant, quelques amis du Prélat ayant parlé au Pape, il a levé la censure, mais il reste interdit de toutes ses fonctions et, le lendemain, pour rendre la chose plus complete, le S't Père distribua tous les Bénéfices vacans en Espagne à des sujets que l'on dit peu affectionnés, et, au contraire, l'on prétend que ceux qui sont bien intentionnez n'ont rien eu.

Jeudy, le S^t Père fit afficher une Bulle qui excommunie tous ceux qui liront ou garderont un Manifeste du Roy d'Espagne ayant pour titre : « Relation de ce qui s'est passé à Rome en la reconnoissance de l'Archiduc. » Dans cette affiche, l'on traite cet écrit de libelle scandaleux, et l'on dit que les Prestres et les Moines mal intentionnez pourroient bien faire soulever l'Espagne contre le Roy.

Le nommé *Édelink*¹, après avoir passé plusieurs années en Allemagne et à Venise, est arrivé devant hier icy et m'a donné une lettre de votre part pour être Élève de l'Accadémie. La lettre est datée du premier aoust. et j'ay eu l'honneur d'en recevoir une de vous, du 24 aoust, dans laquelle il n'est point fait mention de lui. Cependant j'ay reconnu votre signature; je l'ai reçu et ai obéi, car j'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O⁴ 1953.

= 1. Le fils de *Gérard Édelinck*.

1380. — D'ANTIN A POERSON.

6 octobre 1709.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 7 et du 14 septembre. Sans entrer dans les raisonnements politiques de Rome, j'attens, avec grande impatience, M. l'Abbé de Polignac; il est désiré également par tous les gens qui le connoissent.

Après bien des mystères, Dom Albano est donc sur son départ; Dieu le conduise. Nous sçavons, il y a longtems, à quoi cela aboutira.

M. le Duc de Barwick me mande que les Allemands ont entièrement passé le petit Saint-Bernard; on ne peut pas s'empescher de dire qu'ils ont fait une vilaine Campagne en ce pais-là; ils ne laisseront pas de prendre les Quartiers d'hiver en Italie. Je plains fort les États du S^t Père; après toutes les complaisances qu'il a eues pour l'Empereur, ils devroient bien être en repos.

Je vous avertis qu'ayant envoyé, le premier octobre, au S^r Galdy pour payer la Lettre de change de 4,000 l., que vous avez tirée sur moy, payable au dit jour. on m'a raporté qu'il étoit à Lyon, et son Commis a dit qu'il n'avoit point accepté la dite Lettre de change et qu'elle n'étoit point entre ses mains. Dites au S^r Géraud

que ce n'est point ma faute si elle n'est pas acquittée, me piquant, comme vous sçavez, d'une grande régularité. Dès que le S^r Galdy sera revenu, j'éclaircirai cette affaire, et, si il est nanti de la dite Lettre, je la payerai.

Vous n'avez que faire d'aucune recommandation auprès de moy. Tout le monde dit du bien de vous, et je suis très content de votre conduite. Il ne tiendra pas à moy que vous n'en ayez des marques. Le Père Le Tellier, Confesseur du Roy, m'a fort parlé en votre faveur; il est fort de vos amis.

Je vous remercie par avance du présent que vous me faites; je le reçois avec plaisir, quoique je n'en aye jamais reçu de personne.

Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1381. — POERSON A D'ANTIN.

12 octobre 1709.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre, du 10 de septembre, par laquelle vous avez la bonté de me dire que vous voulez bien avoir la bonté de faire acquitter la Lettre au S^r Galdy. Je vous en rens de très humbles grâces, et crois que la lettre, que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 21 septembre, éclaircira l'affaire, attendu même que j'ai pris la liberté d'y joindre un billet que le S^r Géraud m'écrivit sur ce sujet, et tout cela par la voye du Chevalier de La Chausse, qui me paroît la plus seure de Rome, et de laquelle j'ai l'honneur de vous proposer de vous servir, si vous le jugez à propos; car, bien que, par votre dernière, vous me faites l'honneur de me dire que les deux miènes du 27 juillet et du 17 aoust vous paroissent assez fraîches, il vous manque par ce compte, Monseigneur, celles du 3 et 10 aoust, qui sont perdues ou égarées, comme celle dans laquelle j'ay eu l'honneur de vous adresser la lettre du S^r Bernard, que vous n'avez reçue que plusieurs Ordinaires après son véritable tems, et d'ailleurs les lettres de Paris de cet Ordinaire sont du 24, et la vôtre est du 10 septembre.

Il est arrivé icy, Monseigneur, les nommez *Besnier*, *Boursault*¹, *Vernensal* et *Goupil*². Je leur ai demandé votre ordre pour être reçus dans l'Accadémie. Ils m'ont dit n'en avoir point; cela m'a embarrassé, car ils sont partis le 31 aoust, et la vôtre est du

10 septembre, dans laquelle il n'est point parlé d'eux. Cependant ils me montrèrent leurs passe-ports et m'apportèrent plusieurs lettres, en sorte que je leur donnai des chambres, en attendant l'honneur de vos ordres, et je les fais manger avec moy, ce qu'aucun de mes prédécesseurs n'ont pratiqué avant moy ; mais, comme je suis persuadé que la jeunesse a besoin d'être veillée de près et que les conversations de table peuvent être bonnes et souvent très mauvaises, je me réduis à cela dans le dessein de contribuer à leur avancement de toutes manières³, autant que les sujets seront capables d'en profiter.

Il y a cinq [ans] que j'achetay un peu de linge, qui se trouve usé — à la vérité les toilles de Rome sont très mauvaises — tant que j'ai mangé avec M^{me} Poerson. A présent que j'ai compagnie, je suis obligé d'en acheter, et j'espère, Monseigneur, que vous le trouverez bon.

L'argent est d'une rareté extraordinaire à Rome, ce qui a esté cause que, malgré les dépenses qu'ont faites les Avignonois pour le service du Pape, l'on n'a pas permis que les bleds que le S^t Père leur envoie passassent Gesnes que l'argent ne fût consigné pour en faire de nouvelles espèces, dès qu'il sera de retour.

L'on dit le voyage de Dom Albano pour Vienne d'une si grande dépense que cela a épuisé toutes les bourses.

L'on a tenu, il y a deux nuits, une Conférence dans le Palais du Pape, qui dura jusqu'à trois heures du matin, et l'on dit qu'il y fut résolu que, lundy prochain, le Pape déclareroit, en plein Consistoire, la reconnoissance de l'Archiduc, moyennant quoi les Allemands promettent de ne point ravager l'État ecclésiastique cet hiver, et même de permettre à ceux qui ont des Bénéfices, dans le Royaume de Naples ou dans le Milanois, de toucher le revenu de leurs Bénéfices.

Il court un bruit que le Vice-Roy de Sicille s'est embarqué avec le Prince Pio et le Général Mahony, Irlandois ; qu'ils vont à Messine, pour ensuite tenter une descente dans la Calabre, où l'on croit que les peuples les souhaittoit, rebutez qu'ils sont du mauvais traitement des Allemands.

J'aurai, s'il vous plaît, l'honneur de vous dire que le S^r *Édelink* me paroist d'assés bonnes mœurs et montre grand desir de devenir habile homme. Comme c'est la partie du dessein qui lui manque le plus, je crois qu'il le faut laisser dessiner quelque tems d'après l'antique et quelques bons tableaux. Après quoi, si vous

le jugez bien à propos, l'on choisira quelque beau morceau de dévotion pour le faire graver⁴. Comme j'ai assez bien dessiné à la plume, je ferai de mon mieux pour le conseiller.

A l'égard des nouveaux venus, je ne puis avoir (*sic*) de vous en parler; ce seroit trop hazarder que d'en juger. De tems en tems, j'aurai l'honneur de vous en informer.

J'ai l'honneur d'estre, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il s'agit de *Bousseau*.

2. Depuis : « Il est arrivé », Lecoy, p. 145.

3. Depuis : « Je leur donnai des chambres », Lecoy, p. 145.

4. Depuis : « J'aurai, s'il vous plaît », Lecoy, p. 145-6.

1382. — POERSON A D'ANTIN.

19 octobre 1709.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous faire mille remerciemens de la lettre que je viens de recevoir de votre part, en datte du 23 septembre, par laquelle vous avez la bonté de me dire que vous avez, Mgr, parlé à Sa Majesté de la Croix de Chevalier, que j'ay pris la liberté de vous demander. Quelque desir que j'aye de vous devoir cette marque d'honneur de votre bienveillance, je me serois bien donné de garde de vous en importuner, si j'en avois préveu les difficultés. Cependant, Mgr, puisque, par un excès de générosité, vous avez daigné faire cette démarche en ma faveur, j'ose vous supplier très humblement de vouloir bien me continuer l'honneur de votre protection, persuadé que je suis que la chose réussira dès qu'il vous plaît me faire la grâce de vous y intéresser.

Son Éminence le Cardinal Ottobon est à Albano, sans quoi j'aurais desjà esté lui faire des complimens de votre part. J'ai eu l'honneur d'être longtems avec lui, teste à teste, avant son départ; il me repetta ce qu'il m'avoit déjà dit une fois, qu'il estoit assuré que la République estoit fâchée de ce qu'elle avoit fait, et qu'il espéroit que dans peu les choses s'ajusteroient, ce qu'il attend avec grande impatience.

Cette Éminence a pris dans son Palais et à sa pension le Messinois de qui j'ai eu l'honneur de vous adresser le dessein du Campidoglio; il en a fait beaucoup d'estime. Je souhaite que ce dessein

ait le bonheur de vous plaire; cela fera plaisir à Son Éminence, qui soutient et fait du bien à ceux qui s'attachent à sa personne¹.

Le Pape, pressé par les Allemands ou de recevoir 11,000 hommes en quartier d'hiver, ou de payer 150,000 écus par mois pendant le Quartier d'hiver, a composé avec eux aux conditions de payer 60,000 écus par mois et de reconnoître l'Archiduc Roy d'Espagne. Le jeudy, 10 du mois, l'on en dressa le Décret avec le M^{is} de Priez et le Père Dias avec quelques Cardinaux. Il fut défendu d'en rien communiquer à qui que ce fût. Le 14, il assembla le Consistoire, où se trouvèrent dix-huit Cardinaux. M. le Cardinal de la Trémoille, qui ne pouvoit se trouver dans cette conjoncture, fit, par lettre au Pape, de très vives protestations contre cet acte. Le Cardinal Palavicino refusa d'y aller et remercia par lettre. Quelques autres Cardinaux sortirent de Rome pour ne pas s'y trouver. Le Pape, sans demander aux Cardinaux : *Quid vobis videtur*, dit, qu'ayant été prié et pressé avec instance par l'Empereur de reconnoître Charles, son frère, pour Roy Catholique d'Espagne, et que, n'ayant point entendu par tout ce qu'il avoit fait jusques-là préjudicier à ces raisons, il le reconnoissoit pour Roy Catholique d'Espagne, avec toutes les grâces et privilèges ordinaires, sans préjudice cependant de tout ce qu'il avoit auparavant fait, pour, avec tous les égards que l'on doit à la Bulle Clémentine, que Sa Sainteté leut elle-même tout au long, le livre à la main. L'on dit qu'elle mérite être leue; c'est pourquoi je l'ai copiée à la dérobee pour vous l'envoyer, Mgr, croyant qu'elle vous fera plaisir, quoique peut-être incorrecte, mais peu de gens ont connoissance de cette pièce. Sa Sainteté fit, dans le discours, l'éloge de l'Empereur et de la Maison d'Autriche. Elle ne prononça jamais le mot d'Archiduc ni celui de Philippe V; elle dit seulement, en parlant du premier : *Charles, frère de l'Empereur*. L'on écrira ce qui s'est passé ce jour-là de cent façons, car il semble que tous les Cardinaux soient convenus d'en parler tous différemment; mais ce que j'ai l'honneur de vous en mander est le vrai, l'ayant puisé dans une bonne source.

La Constitution Clémentine, ou de Clément V, se trouve dans le Texte des Décrétales, *Clementinarum* libro 5, De sententiâ excommunicationis, titulo 10 : « Si Summus Pontifex, scienter etiam, cum excommunicato participet litteris, verbo vel osculo, seu alio quovis modo, ipsum per hoc absolvere nullâ ratione censetur, nisi se velle forsitan exprimat illum ex hoc pro absoluto

haberi. Similiter quoque, si quem, sub titulo cujuslibet dignitati ex certâ etiam scientiâ, verbo, Constitutione vel Litteris, nominet, honoret, seu quovis alio modo tractet, per hoc in dignitate illâ ipsum approbare non intelligitur aut quicquam ei tribuere novi juris². »

Voilà, Mgr, ce que j'ai pu attraper, l'entendant lire, de cette fameuse Constitution, dont peu de gens auront connoissance.

Par cette application, le Pape a, dit-on, voulu faire entendre, aparemment, qu'il a reconnu Philippe V, sans préjudice de l'Archiduc, et qu'il reconnoit l'Archiduc sans préjudice de Philippe V, et, pour le dire en un mot, qu'il n'a rien donné ny ne donne rien à l'un ny à l'autre.

C'est le M^{is} de Priez qui a fait part au Pape de la mort du Cardinal Porto-Carero, et il a demandé au Pape l'Archevesché de Tolède pour le Duc Moles, qui est à Barcelone³.

Pour les Bénéfices qui sont dans le pays que possède l'Archiduc, ils seront proposés à sa nomination.

Il arriva hier un Courrier extraordinaire d'Avignon, mais on ne sçait point ce qu'il apporte.

La Reine de Pologne, qui a soixante-sept ans, est malade de la rougeole. Les médecins, qui ignoroient son mal, lui ont donné des rafraîchissemens qui l'empiroient; mais, mieux instruits, ils ont donné des cordiaux qui font espérer qu'aidée de son bon tempérament, elle sera dans peu hors d'affaire.

Le Prince Colonna, qui étoit attentif à la reconnoissance, fut averti des premiers et aussitôt fit mettre sur son porton neuf les armes d'Espagne et de l'Archiduc. Le Prince Savelli fit à peu près la même chose.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Voir 21 novembre 1709.

2. Corrigé d'après le *Corpus Juris canonici*, in-fol., Turin, 1746, II, 44.

3. Le Cardinal Porto-Carrero, mort le 14 septembre 1709. Il eut pour successeur en 1715 François Valero y Losa (7 mai 1715 † 23 avril 1720).

1383. — POERSON A D'ANTIN.

A Rome, ce 25 octobre 1709.

Monseigneur, — Les Élèves qui sont icy ont commencé par

voir quelques-unes des choses des plus considérables qui sont à Rome; puis je leur ai fait comancer à dessigner, dans nostre Salle des Antiques, et le Maistre de Mathématiques a commencé ses leçons. Ils paroissent avoir bien du zèle pour l'étude et, s'ils me tiennent ce qu'il me promettent, je n'auré que de bonnes choses à en dire. Le tems me rendra plus sçavant, et j'auray l'honneur, Monseigneur, de vous informer exactement du progrèz qu'ils feront.

La Cour de Rome, qui est occupée, coup sur coup, à escrire aux Évesques d'Espagne, puis à excommunier un livre qui a un peu trop découvert les intrigues qui regardes les affaires d'Espagnes, après cela l'interdiction de Monsign^r Molinès, Auditeur de Rotte et Chargé des affaires d'Espagne, en dernier lieu, la Reconnoissance de l'Archiduc, toutes ces grandes actions les ayant beaucoup employé, chacun se repose maintenant, et la plus grande partie des Cardinaux sont, à leurs Maisons de campagnes, à gouter les déliesses de la saison. Ainsy, Monseigneur, j'auray peu de nouvelles à vous écrire cette Ordinaire.

L'on escrit de Naples qu'il y estoit arrivé une felouque de Barcelone, qu'aussitôt l'on avoit enfermé le Patron, afin qu'il ne parlât à personnes, et, quand ces despeschés furent faites, l'on le ramena à sa felouque, ce qui fait conjecturer que les choses sont en mauvaise éttat, puisque l'on ne veut pas que personnes en soient informée.

La Reine de Pologne se porte beaucoup mieux, et l'on dit que, si le Prince Constantin, son fils, espouse la fille du Général Beltz, qu'il pouroit bien avoir des prétentions alla Couronne de Pologne.

Du depuis la Reconnoissance de l'Archiduc, l'on a vendus, dans les rue de Rome, son portrait gravé avec le tiltre de Roy Catolique d'Espagne. Un Espagnol, en habit lons, en acheta un, puis le déchira publiquement, ce qui commençat à exciter du bruit et obligea l'Espagnol à se sauver.

Le bruit se répand icy que Son Altezze le Duc de Savoye a fait son accomodement avec les deux Courones. La plupart des lettres de Gènes le porte, et celles de Milan disent que les Troupes Allemandes retournent vers le Piedmont, et ceux qui pratiquent chez le M^{is} de Priez disent que l'on y paroist assez inquiets pour la Catalongne et pour les mouvemens du Duc de Savoye.

Son Éminence M. le Cardinal Ottobon est à Albano. S'il avoit esté icy, je n'aurois pas manqué de luy faire compliments sur la

nouvelle que nous avons eue que M. de Torcy avoit porté à M. l'Ambassadeur de Venize, de la part de Sa Majesté, d'une manière digne du Roy et bien honorable et consolante pour ce Cardinal.

M. le Cardinal de La Trémouille yra, je crois, demain à Albano diner avec M. le Cardinal Ottobon.

J'ay l'honneur d'estre, avec un profond respect, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

POERSON.

Ancienne collection Fossé-Darcosse (Catalogue de la vente de sa collection d'autographes, Téchener, 1861, in-8°, n° 919, p. 378-9). — Publié par M. Eudore Soulié en juillet 1852 dans les *Anciennes Archives de l'Art français*, 1^{re} série, II, p. 150-2. — Archives nationales, O¹ 1953.

1384. — D'ANTIN A POERSON.

26 octobre 1709.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 21 et 28 du mois passé. Je suis bien fâché de l'irrégularité des Postes; il faut espérer que cela changera bientôt. En attendant, servez-vous toujours de la voye du Ministre; elle est plus seure que celle des Banquiers.

J'ay veu tous les papiers que le S^r Giraud vous a envoyé pour justifier l'excès de son change. Il faut bien passer par là, puisque je ne le sçaurois éviter. La Lettre de change de 4,000 l. sera régulièrement payée le premier novembre; elle l'auroit esté le premier d'octobre si le S^r Galdy l'avoit eue, comme je vous l'ai déjà mandé. Je verrai avec M. Crozat le jeune ce qu'il y aura à faire pour l'argent qu'il faut vous remettre à Rome.

J'ay reçu le livre des « Considérations théologiques et politiques » que vous m'avez envoyé, dont je vous suis obligé.

J'ay nouvelle aussi que le paquet, que vous m'avez envoyé par M. le Chevalier de Guyon, est arrivé à Paris; mais je ne l'ay pas encore reçu.

Je ne sçai si l'affaire de la Croix de St-Lazare sera aussi aisée que vous le pensez. J'y ferai de mon mieux, dès que M. Dangeau sera de retour du Quesnoy où il est allé voir son fils, qui a la cuisse coupée¹.

Je suis, M., etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Voir les *Mémoires de Saint-Simon*, Hachette, in-12, V, 52, 159, 160.

1385. — D'ANTIN A POERSON.

30 octobre 1709.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 5, par laquelle vous me mandez que M. le Cardinal Ottobon vous a envoyé une statue dont il fait présent au Roy. J'en rendrai compte à Sa Majesté; mais vous ne me mandez point ce que représente la dite statue, ny ce qu'elle contient. D'ailleurs, je vois bien qu'il faut attendre que la Paix soit faite pour la faire transporter, n'y ayant point de seureté présentement. Ayez en bien soin en attendant.

J'ay reçu le dessein du Capitolle; je l'ai trouvé fort beau. Remerciez bien de ma part celui qui me l'a dédié.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

J'ai oublié de vous donner avis que j'avois accordé au S^r *Édelink* une place à l'Accadémie Royale de Rome.

Archives nationales, O¹ 1953.

1386. — POERSON A D'ANTIN.

2 novembre 1709.

Monseigneur, — J'ay reçu, avec une joye et un respect infini, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 7 octobre. Les assurances que vous me faites la grâce de m'i donner de l'honneur de vostre estime et bienveillance me remplissent les idées de tant d'agréables choses que je me trouve un des plus heureux hommes du Monde d'être sous les ordres d'un si bon Maître et d'un si grand et généreux Seigneur; ce qui me relève fort mes espérances, Mgr, dans la très humble demande que je vous ai faite d'une Croix de S^t-Lazare, m'imaginant que votre bonté fera naître quelques occasions pour l'obtenir en ma faveur.

Ce que vous me faites l'honneur de m'écrire, Mgr, que le Révérend Père Le Tellier vous a parlé avantageusement de moy, m'a agréablement surpris. C'est l'effet d'une charité toute chrétienne; car, depuis son départ, je ne lui ai écrit qu'une lettre de félicitation sur le choix du Roy, sans l'importuner d'aucune prière, ce qui m'engage d'autant plus à lui en estre extrêmement obligé que cela est venu naturellement de la bonté de son cœur.

Je vous supplie très humblement, Mgr, de ne pas croire que ce

soit par une fierté ridicule que je ne me recommande pas volontiers, puisque ce n'est que par la crainte de me rendre trop importun. Cela est si vrai que, lors que M. l'Abbé de Polignac me fit l'honneur de me venir voir pour me dire adieu, une personne de mérite, qui se trouva présente, me fit reproche de ce que je n'avois fait aucune prière à ce Seigneur, qui m'offroit son crédit de la meilleure grâce du monde, de sorte que je me suis donné l'honneur de lui écrire une lettre, par laquelle je le prie de vous parler. Monseigneur, favorablement pour moy.

J'ay l'honneur de vous adresser, Monseigneur, les comptes des Quartiers d'avril, may et juin, et celui de juillet, août et septembre. J'espère qu'il n'y aura point d'erreur en ceux-cy, les ayant reveus plus d'une fois. Vous connoistrez, par le dernier compte, que j'estois en avance de 1,005 l. 5 s. 16 d., ce qui m'a obligé de prendre la liberté de tirer une Lettre de 4,730 l. sur M. Crozat le jeune, dont j'ai touché 3,547 l. 10 s., le surplus estant pour le change, qui est diminué de cinq pour cent, et d'ailleurs, la lettre ne devant être payée que dans trois mois, du 30 octobre au 30 janvier; c'est tout ce que l'on peut faire de mieux dans le mauvais tems où nous sommes, et j'ose me flatter que vous en serez, Monseigneur, assez content.

Les Allemands ne viendront, je crois, hiverner en ce pays, le Pape estant convenu, le jour de la reconnoissance, ainsi que j'ay eu l'honneur de vous l'écrire, de leur payer soixante mille escus par mois pendant le Quartier d'hiver, et partie de ces troupes hiverneront dans les Lignes et autres lieux voisins de M. le Duc de Savoye, qui se plaint fort de la deffense faite, de la part de l'Empereur et de la Diette, aux feudataires de le reconnoître en nulle manière, ce qui avoit donné lieu au bruit, qui s'estoit répandu icy la semaine passée, que ce Duc avoit fait la paix avec les deux Couronnes.

L'on dit icy pour seur que le Roy de Suède se trouve à la teste de beaucoup de troupes, et qu'il pourroit traverser les desseins du Roy Auguste. ce qui inquiète fort cette Cour.

Son Éminence M. le Cardinal Ottobon est toujours à Albano, et l'on dit qu'elle ne retournera qu'après la réponse de la République, qui tire un peu à la longue, parceque la plupart des principaux Sénateurs estoient à leurs maisons de terre ferme.

Le Prince Pamphile est malade, depuis quinze jours, d'une rétention d'urine. Il ne veut point voir de Médecins, mais il s'est

confessé et a eu cette nuit l'extrême-onction. Les pauvres de Rome appréhendent sa mort, car c'est le plus charitable de Rome.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1387. — POERSON A D'ANTIN.

9 novembre 1709.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de commencer ma lettre par quelques légères observations, que j'ai faites sur les Élèves que vous avez eu la bonté de m'envoyer à Rome. Lors que je les reconnoîtrai mieux, j'aurai l'honneur de vous en informer plus en détail; cecy n'est qu'un ébauche.

Le S^r *Besnier*, destiné à l'Architecture¹, me paroît avoir eu une bonne éducation. Il dessine assez bien des figures, aime la lecture et a un peu de cette mélancolie qui ne convient pas mal aux sciences.

Le S^r *Vernansal* a du feu qu'il faut régler; il aime le travail et me donne d'assez bonnes espérances.

Le S^r *Boisseau*, Sculpteur, n'a point encore modelé; ainsi, Mgr, je ne sçai que dire de sa sculpture; mais il dessine, ce qu'il n'avoit quasi jamais fait, il s'applique et me paroît d'un esprit assez doux.

Le S^r *Goupy* me semble d'un génie un peu tardif et lent²; mais, par l'application, il pourra faire quelque chose, car, quand ces sortes d'esprits ont une fois bien compris et surmonté les premières difficultés, ils deviennent d'une science solide; cela n'est pas sans exemple.

Le S^r *Edelinck*, Graveur, qui a eu la disgrâce d'être longtems en Allemagne, qui est une mauvaise école pour les sciences, et deux ans à Venise, où les mœurs sont fort corrompues, me paroît, malgré tout cela, d'un assez bon naturel et s'applique au dessin, dont il a un extrême besoin. Par ce moyen il sçaura conduire son burin, qu'il auroit étudié inutilement sans ce secours³.

Enfin, Mgr, ils dessinent tous, heureusement pour eux, car c'est la base et le fondement de toutes les sciences, et ce que l'on peut mieux faire à Rome [mieux] qu'en aucun lieu du monde. Ils se portent tous assez bien aussi aux études de mathématiques,

et, s'ils ne se dérangent pas, chose à quoi je tiendrai la main de tout mon pouvoir, j'espère que vous aurez, Mgr, quelque satisfaction de leur avoir bien voulu accorder l'honneur de votre protection.

Pardonnez moy, s'il vous plaît, Mgr, tout ce long détail. Je sçai que c'est la première fois que cela s'est fait depuis l'établissement de l'Académie⁴; mais j'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais la liberté que je prens de vous informer exactement des Sujets à qui vous avez la bonté de procurer un avantage si considérable que celui-cy, qui doit servir à l'honneur de la Nation et à leur avancement particulier.

J'ay montré, Mgr, l'endroit de votre lettre qui regarde le S^r Galdy au S^r Géraud, qui vous en rend mille grâces très humbles.

Le Prince Pamphile est mort d'une rétention d'urine à soixante et un ans, fort regretté des pauvres à qui il faisoit de grandes charités. Il passoit pour estre de génie François, aimant beaucoup la lecture. Au commencement que j'estois icy, j'ai eu l'honneur de converser souvent avec lui. Il avoit beaucoup de mémoire et l'imagination vive; mais, depuis quelques années, une humeur mélancolique avoit pris le dessus, en sorte qu'il estoit devenu fort particulier. L'on dit que M^{rs} ses fils en estoient cause, lui donnant peu de satisfaction.

L'on a tenu à St-Charles, qui est l'Église des Milanois, le jour de sa fête, une Chapelle Papalle⁵, où cependant le S^t Père ne se trouva pas, sous prétexte de son asthme.

Le Cardinal Dada [d'Adda] dit la Messe, où assistèrent quinze Cardinaux, et, le lendemain, le Marquis de Priez y fit continuer une grande feste où l'on exposa les portraits de l'Archiduc et de l'Archiduchesse sous les noms de Roy et Reine d'Espagne. Il y eut, le soir, grand feu d'artifice, historié à la gloire du Prince; deux fontaines de vin coulèrent tout le jour pour le peuple, qui crioit : « *Viva Carlo terzo, Re d'Ispagna* », et, la nuit, plusieurs Palais et maisons de particuliers furent illuminez. Le Marquis de Priez, qui avoit donné un disner de quatre-vingts couverts, donna le bal la nuit, ce qui finit cette grande feste.

Un stafeta d'Allemagne a apporté la nouvelle de l'arrivée de M. Dom Albano à Vienne, où M. le Nonce du Pape, l'Ambassadeur de Venize et quelques autres furent à sa rencontre. L'on dit toujours qu'il doit aller en Pologne et que l'on travaille en cette

Cour pour engager l'Électeur de Brandebourg à faire élever son fils dans la religion catholique pour en faire un Roy des Romains.

M. le Cardinal Ottobon est toujours à Albano, et l'on croit qu'il y restera jusqu'à ce que son affaire soit réglée avec la République.

Il est arrivé, ce matin, un stafeta de Florence, qui, à ce que l'on croit, porte l'avis du secours de Mons ou sa prise.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Manque au *Dictionnaire des Architectes Français*, de Lance.

2. Depuis : « Le S^r Bousseau », Lecoy, p. 146.

3. Depuis : « Le S^r Édelinck », Lecoy, p. 146.

4. C'est une erreur ; on a déjà lu plus d'un *détail* de ce genre, mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne le trouve qu'exceptionnellement et *Poerson* lui-même l'avait fait.

5. Le court chapitre de Cancellieri, dans ses *Capelle Pontifiçie*, Rome, 1790, p. 211-2, est tellement la note de la lettre de *Poerson* qu'il vaut mieux le transcrire en entier :

A 4. di novembre. — Cappella Papale a San Carlo in Corso.

In un Manoscritto del principio di questo Secolo, comunicatomi dal peritissimo Maestro di Cerimonie Sig. Abate Mangili..., si legge :

« Si è di nuovo aggiunta una Cappella Papale, che prima era Cardinalizia, « nella Chiesa nazionale di San Carlo, in occasione che da' Milanesi si soleva « esporre in detta Chiesa il ritratto di Carlo III, che non era per anco riconosciuto dal Papa in Re delle Spagne. Onde perchè, quando interviene il « Papa, non si mettono in Chiesa ritratti di altri Principi, si prese il ripiego « di far Papale detta Cappella. Onde, sino a nuovo ordine, gode la prerogativa di Cappella Papale. »

Sembra che ciò seguisse nel 1706, trovandosi un Editto di quell' anno, espresso in questi termini :

« Indulgenza plenaria, e remissione di tutti i peccati, conceduta della Santità di N. S. Papa Clemente XI alla Chiesa di San Carlo per il giorno di « sua Festa, che vi si celebrerà alli quattro del presente mese di novembre, « nel qual giorno anco si terrà quest' anno Cappella Pontifizia in detta « Chiesa. »

Seguita dunque ad andarvi il Papa in funzione publica, ed è ricevuto in una camera, ove prende il Piviale di color bianco, e la Mitra di lama d'oro, per andare in Sedia gestatoria. Canta Messa il Cardinal Protettore della Chiesa, e il Motetto all' Oflertorio : *Ecce Sacerdos magnus*, è del Palestrina.

1388. — POERSON A D'ANTIN.

16 novembre 1709.

Monseigneur, — J'ay fait modeler le S^r *Boisseau* [*Bousseau*],

qui me paroît avoir du talent. et, comme il dit avoir beaucoup travaillé de marbre, ainsi qu'on me l'a écrit de Paris, si vous le jugez à propos, l'on pourroit lui faire copier pour le Roy un Centaure antique, que l'on n'a point copié et qui est très beau. J'aurai l'honneur de vous en adresser un petit dessein et un état, à peu près, de la dépense, pour recevoir vos ordres; car il faut, au Sculpteur qui travaille de marbre, un compagnon pour aider à dégrossir, ébaucher et fouiller les trous, polir, et, de plus, des outils. Il dessinera et modelera, en attendant que j'aye l'honneur de vos ordres.

Le Sr *Vernansal* continue à dessiner l'Antique, et ces merveilleuses figures corrigent bien le feu qu'il a dans le dessein et me donnent d'assez bonnes espérances.

Le Sr *Goupy* se donne de la peine.

Quand ils auront dessiné quelque temps pour s'assurer un peu de correction dans le trait et que les pluyes, qui sont continuelles depuis près d'un mois, seront un peu cessées, j'aurai l'honneur de vous proposer quelques tableaux pour eux.

Le Graveur¹ continue à dessiner et y fait du progrès; il vous a, Monseigneur, aussi bien que les autres, une obligation infinie, car il en avoit un extrême besoin.

Le Sr *Besnier* aime l'étude et a, me semble, de bonnes dispositions. Il étudie d'après les figures antiques, dessine à l'Académie, et, lors que le tems le voudra permettre, il ira dessiner un d'architecture². Il aura besoin d'un homme pour l'ayder à prendre des mesures; c'est une très petite dépense, qui n'arrivera pas souvent. J'espère, Mgr, que vous ne lui refuserez pas.

L'on parle fort icy des intrigues qui s'y font en faveur de la Maison de Lorraine pour faire le Prince Charles Coadjuteur de l'Électeur de Trèves et de Cologne. Ce qui est de certain, c'est que les Ministres de cette Maison, qui sont icy, ont de grands attachemens pour les Ministres de la Maison d'Autriche.

M. le Cardinal Ottobon est toujours à Albano; mais, comme l'on écrit de Venize que l'on croioit que ces différends avec la République pourroient s'accommoder cette semaine, j'espère avoir le plaisir de le voir bientôt à Rome.

Je ne sçais si le Chevalier Chappe, qui doit être en Cour de sa part, aura eu l'honneur de vous faire la révérence. Il m'avoit promis de m'écrire; mais je n'ai point eu de ses nouvelles.

L'on parle fort icy des honneurs et des plaisirs que reçoit à la

Cour M. Dom Albano, l'Ambassadeur de Venize sur le tout. On luy fait de grandes festes, et l'on dit que ce Prélat écrit des merveilles de la Cour de Vienne.

L'on s'attendoit icy que nous secourerions Mons. La nouvelle de sa prise fait dire bien des choses et nous met dans le dernier mépris. Ces gens icy sont toujours du party du victorieux, joint à ce que naturellement ils nous haïssent.

Monseigneur Molines a reçu des paquets d'Espagne par un Extraordinaire; mais l'on ne dit pas ce qu'il a apporté.

J'ay l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. *Édelinck* le fils.

2. Le mot a été sauté; on doit supposer *un plan* ou *des mesures d'architecture*.

1389. — D'ANTIN A POERSON.

21 novembre 1709.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres des 12 et 19 du mois passé. J'ai payé à M^{rs} Vaucel la Lettre de change de 4,000 l. comptant, comme je vous avois marqué pour mes précédentes, et non au S^r Galdy, qui n'a point voulu accepter la dite Lettre, comme je vous l'ai aussi mandé.

Je ne comprends pas comme j'ai pu oublier de donner un ordre aux S^{rs} *Besnier*, *Boursault* [*Bousseau*,] *Vernansal* et *Goupil*, que j'ay envoyez Élèves à Rome pour y être reçeus. La personne, que j'ai chargée de ces affaires, étant malade dans ce tems là, en est apparemment la cause; mais vous avez bien fait de les recevoir, ayant esté choisis et envoyez par moy. Quand vous les connoistrez, je vous prie de m'informer de leur conduite et de leur talent, car je ne les envoie pas là pour se divertir, mais bien pour apprendre et se fortifier dans leur talent.

Vous avez fort bien fait de les mettre à votre table; c'est l'endroit où vous les connoîtrez le mieux, et où ils profiteront des instructions que vous leur donnerez.

Je passerai toujours avec plaisir les dépenses qui seront véritablement nécessaires; celle du linge est de ce nombre là.

Je suis bien aise que le S^r *Édelinck* montre l'envie qu'il a d'apprendre. C'est à vous à lui proportionner sa besogne, suivant ce que vous lui croyez le plus nécessaire.

Je vous remercie de l'extrait que vous m'envoyez de la Bulle Clémentine; ce procédé ne convient guère au Vicaire de Jésus-Christ.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1390. — POERSON A D'ANTIN.

23 novembre 1709.

Monseigneur, — Par la lettre que je viens d'avoir l'honneur de recevoir de votre part, en date du 30 octobre, vous avez la bonté de me dire que le dessein du Campidoglio vous a paru fort beau et que j'en remercie de votre part celui qui a eu l'honneur de vous le dédier. Cela m'a fait un extrême plaisir, ne cherchant par toutes sortes de moyens qu'à vous faire connoître, Mgr, le sincère et respectueux attachement que j'ay pour mériter les bontés dont vous m'honorez, et que je sens au-delà de toutes expressions.

En exécution de l'honneur de vos ordres, j'ay veu le S^r Dom Philippes, auteur de cet ouvrage, et l'ai congratulé de votre part. Il vous en fait, Mgr, mille remerciemens et a ressenti cet honneur comme il devoit.

M. le Cardinal Ottobon luy a donné un appartement dans son Palais et l'occupe présentement à un Théâtre que Son Éminence fait faire dans la Chancellerie pour y représenter des Comédies et des Opéras avec des machines, le S^r Dom Philippes estant égallement bon Architecte et bon Machiniste¹.

M. le Cardinal Ottobon revint devant hier au soir d'Albano. Je le fus voir hier matin, et j'eus l'honneur d'estre une grosse heure avec cette Éminence. J'eus aussi celui de lui faire des complimens de votre part, auxquels il répondit en termes les plus obligeans et les plus magnifiques que l'on puisse s'imaginer. D'ailleurs, il me parut triste de ce que sa République s'obstine à le persécuter, lui et sa famille, au sujet de la Protection que cette Éminence a tant désirée, et elle dit, entre autres choses, qu'elle croioit que les menaces qu'on leur avoit faites les avoient extrêmement mortifiéz, parceque, si les autres Puissances s'apercevoient qu'elle se rendit aux menaces, que cela les exposerait à de pareils traitemens et feroit à la République un tort considérable.

Je n'ay eu l'honneur de vous adresser ni dessein ni détail de la

figure dont M. le Cardinal Ottobon fait présent au Roy, parce que Son Éminence a souhaité que ce fût le Chevalier Chappe qui eût l'honneur de vous le présenter, joint à ce que cette Éminence a changé le projet, qu'elle avoit fait, d'un piédestal, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer par ma lettre du 31 aoust.

Encore à l'heure qu'il est il y manque un arc de bronze doré, auquel on travaille, qui convient à Apollon qu'elle représente. Mais j'espère que vous serez, Mgr, bien informé de tout, car Son Éminence m'a dit que le dit Chevalier estoit à Paris et qu'il lui avoit écrit que l'on y faisoit de grands préparatifs de guerre pour la Campagne prochaine. Dieu veuille que l'on ne s'en serve point, et que M. l'Abbé de Polignac aille traiter la Paix en compagnie de M^{rs} de Boufflers et Amelot, comme le bruit en court icy.

L'on dit aussi que le Roy Stanislas, ayant écrit une lettre de soumission au Roy Auguste, a esté arrêté par le Général Suédois Crassau.

L'on tint hier une Congrégation sur les affaires de la Datterie chez le Cardinal Marescoti², où assistèrent cinq Cardinaux, sans que l'on sache ce qui y a esté résolu.

Aujourd'huy, l'on a tenu la Chapelle que l'on nomme « delle bugie, ou complimens au Pape *ad multos annos*³. » L'on a fait, ce mesme jour, à S^t-Jacques des Espagnols, les obsèques du Cardinal Porto-Carrero.

J'ay l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Dans les lettres des 4 mai, 23 juillet, 6 août, 21 septembre, 19, 26 et 30 octobre, il a été question d'un architecte Messinois, jeune et déjà dans les Ordres, mais dont le nom n'était pas prononcé. Ici *Poerson* le nomme heureusement; il s'appelait Dom *Philippe*, et cela permet de le reconnaître.

Il est en effet certain qu'il s'agit de l'architecte bien connu *Filippo Ivara* ou *Juvarra*. Il est né à Messine en 1685, ce qui lui donne vingt-trois ou vingt-quatre ans en 1709, et il était entré jeune dans les Ordres. C'est à Rome que sa vocation se décida tout à fait. Il y prit pour maître *Carlo Fontana*, qui lui rendit le service de commencer à le débarrasser des extravagances de Borromini. *Poerson*, qui nous apprend que le Cardinal Ottoboni a été son premier protecteur à Rome en le logeant et en l'employant, peut bien avoir été son introducteur auprès du Cardinal. Dans tous les cas, c'est sur la recommandation de celui-ci que Victor-Amédée II, Duc de Savoie, devenu Roi de Sicile en 1713, à la suite du traité d'Utrecht, lui confia la construction d'un palais sur le port de Messine.

Dès lors l'avenir de *Juvarra* fut assuré. Le Duc de Savoie le ramena à Turin, lui donna la riche abbaye de Selve, et Turin lui doit plus d'un monument : en 1718, la façade de Sainte-Catherine, encore dans le méchant goût contemporain, puis, dans un style plus pur et plus raisonnable, le grand escalier du Palais Royal; le palais Birago de Borbora, aujourd'hui l'Ambassade de France; l'église inachevée del Carmine; la grande chapelle de Saint Joseph à l'église Sainte-Thérèse; la décoration intérieure de l'église de la Trinité; le palais de chasse de Stapinigi, sur un plan original, un salon central sur lequel s'ouvrent quatre appartements plantés en forme de croix grecque; l'église Saint-Philippe, achevée longtemps après sa mort, mais où l'on a suivi ses dessins, et enfin son œuvre la plus connue, l'église de la Superga, construite sur le haut de la belle colline qui domine le Pô et Turin.

Juvarra ne se borna pas à travailler pour Turin. Pour Rome il fit des projets pour une grande Sacristie à Saint-Pierre et pour un escalier monumental, montant à la Trinité-du-Mont, qui fut confié à un autre architecte. A Mantoue, il construisit la coupole de Saint-André; à Milan, la façade de Saint-Ambroise. Appelé en Portugal par Don Jean V, il donna, pour Lisbonne, les plans de l'Église Patriarcale et du Palais Royal, qui furent récompensés par la Croix de Chevalier de l'Ordre du Christ et par une pension de 15,000 livres; de Lisbonne il passa à Madrid pour reconstruire le Palais incendié de Philippe V, et y mourut en 1735, sans en avoir achevé les plans et les dessins, à peine âgé de cinquante ans. Tous ses grands travaux, pour lesquels je résume l'article de M. Ernest Breton dans la *Bio-graphie Didot*, XXVI, 126-8, sont donc compris de 1718 à sa mort, dans une courte période de dix-sept années, et prouvent sa fécondité et sa puissance de travail.

Quoique étrangère à la France, il était bon de rappeler son œuvre pour montrer que l'excellent *Poerson*, qui avait évidemment espéré que D'Antin pourrait y faire venir *Juvarra*, ne s'était pas trompé sur la valeur de celui qu'il recommandait à la bienveillance du Surintendant. On verra dans les lettres suivantes qu'en 1709 *Juvarra* n'avait pas d'autre ambition que d'être employé, pour apprendre son art, à dessiner dans les Bureaux des Bâtimens. Il aspirait à coup sûr à n'en pas rester là, et si D'Antin, — qu'on ne peut blâmer, car il ne pouvait pas connaître d'avance la valeur future du jeune Messinois et réservait sa protection à ses nationaux, — avait accueilli la recommandation de *Poerson*, la France compterait peut-être un grand architecte de plus. *Juvarra* aurait certainement percé, et, à la suite de *Bullant* et de *Philibert Delorme*, de *Lemercier*, de *Levau*, des *Mansart* et de *Perrault*, il serait certainement entré dans la tradition Française et y aurait peut-être grandi.

2. Galeazzo Marescotti, Romain, Cardinal en 1675, mort en 1726 à quatre-vingt-dix-neuf ans.

3. *Bugia*, bougeoir ou bougie; donc la Chapelle des lumières ou des illuminations. Cancellieri, *Capelle Pontificie*, 1790, p. 321-2, parle d'une Chapelle Papale qui se tient le jour de la création ou du couronnement du Pape, soit au Vatican, soit au Quirinal. Comme Clément XI, Pape en 1709, avait été élu le 30 novembre 1700, et que la lettre, où il est question de la Chapelle d'aujourd'hui, est précisément du 30 novembre, il est évident qu'il

s'agit de la Chapelle anniversaire de l'élection de Clément XI. Comme Cancellieri dit que « nella sera, sogliono esservi le illumazioni di botti, e lanternoni, ai Palazzi de' Cardinali; di botti, fiaccole e torcie a quelli de' Ministri e Ambasciatori, e di lanternoni a quelli de' Prelati e Cavalieri, colla Girandola a Castel Sant' Angelo », ce doit bien être la Chapelle *delle bugie* dont parle *Poerson*.

1391. — POERSON A D'ANTIN.

30 novembre 1709.

Monseigneur, — Les lettres de Vienne portent que, bien que l'on ait fait de grands honneurs au neveu du Pape et qu'il ait eu longues audiences de l'Empereur, que cependant l'on ne veut traiter d'aucunes affaires avec luy.

L'on dit aussi que l'Envoyé d'Hollande, qui est en cette Cour de Vienne, lui a fait entendre qu'au cas qu'il se fit quelque Conférence à La Haye pour traiter de la Paix cet hiver, que les Ministres de Sa Sainteté n'y pourroient estre admis.

Cependant, au contraire, Mgr Passionei, qui a l'Abbé, son neveu, en Hollande, a dit, ces jours icy, qu'il espéroit que le dit Abbé y entreroit et stipuleroit pour les intérêts du Pape dans les Traités que l'on feroit.

Le S^t Père a fait, devant hier, distribuer au menu peuple quantité de vieux habits qui se pourrissoient au Château S^t-Ange. C'estoit des dépouilles des Soldats, qu'on a cassez et renvoyez tout nuds; cette petite libéralité a fait crier : *Viva le Pape*, bruit que l'on avoit rarement entendu sous ce Pontificat.

Les nouvelles de Lombardie sont que les Allemands ont commis des désordres les plus terribles du Monde, qu'ils ont vollé et mesme bruslé quantité de lieux, et cela particulièrement sur le Parmesan et le Plaisantin. L'on cache ces nouvelles le plus qu'on peut, de crainte de leur déplaire; mais je n'ay pas laissé de voir quelques lettres de ce país, qui font horreur par leur narration, car ils commettent des cruautés inouïes.

Le Grand-Duc de Florence leur a, dit-on, envoyé de grosses sommes et cherche des moyens pour éviter de reconnoistre l'Archiduc pour Roy d'Espagne, à quoi il est puissamment sollicité par la Maison d'Autriche et par l'exemple du Pape. Ce refus est un beau prétexte pour en tirer beaucoup d'or et d'argent.

Le bruit est icy que les affaires des Cours du Nord s'accomodent, que la Régence de Suède fait solliciter la Cour d'Angle-

terre pour appaiser ce feu, qui menace ruine, et que les Anglois et Hollandois achèteront les vaisseaux du Roy de Danemarck pour l'indemniser de ses frais, et que la Pologne sera divisée. L'Empereur aura sa part, le Moscovite une autre, l'Électeur de Brandebourg la sienne, le Roy de Danemarck quelque chose, et le Roy Auguste la meilleure partie¹. Cela se dit icy comme chose seure parceque ils le souhaitent et qu'ils appréhendent que cette guerre du Nord, venant à s'allumer, ne nous produisît quelqu'avantage.

Ce matin, vers les huit heures, l'on a fait partir de bonnes sommes en or, escortées par quantité de Sbires. Le bruit est que c'est le tribut que l'on paye aux Allemands.

Il vient de passer un Courrier extraordinaire, qui vient de Naples et passe à Barcelone.

J'ay l'honneur d'estre, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. On voit qu'il était question du partage de la Pologne bien avant Frédéric II et la grande Catherine.

1392. — D'ANTIN A POERSON.

4 décembre 1709.

J'ay reçu, M., par M. le Chevalier Chappe, le présent que vous m'avez fait, dont je vous remercie encore une fois, vous ordonnant de ne m'en plus refaire, puisque je n'en veux, Dieu mercy, d'aucune espèce telle qu'elle puisse estre. Je lui ai fait toutes les honnestetez qui dépendoient de moy, tant pour lui que pour M. le Cardinal, son Maître.

J'ay reçu votre lettre du 2 du courant, avec vos comptes. J'ay accepté et payerai, à l'échéance, à M. Crozat les 4,730 l., que vous avez tirez sur moy, et je lui ai proposé de vous faire payer pour moy dans Rome 1,300 l. par mois pour éviter la peine où nous sommes chaque jour, et que vous sçachiez à quoi vous en tenir, sans tant d'embaras. Vous voyez bien que je n'oublie rien pour vous mettre à vostre aise, en attendant que je puisse faire mieux.

Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1393. — D'ANTIN A POERSON.

10 décembre 1709.

Je viens de faire, M., une chose qui vous sera, je crois, commode. C'est un accord avec M. Crozat le jeune pour 1,300 l. par mois, que vous avez à prendre sur le S^r Giraud et dont je vous envoie l'ordre, signé de luy. Comme il connoît mon exactitude pour les remboursements, il n'a point hésité de me le donner. Ainsi, vous ne serez plus incertain pour vos Lettres de change, et vous recevrez, tous les mois de votre année, votre petit fonds pour l'entretien de l'Académie Royale, laquelle je prétens maintenir dans tout le lustre qu'elle doit estre. Comme le S^r Géraud doit retenir le change sur cette somme, je vous enverray à la fin de l'année un supplément pour votre parfait paiement, vous recommandant toujours la bonne conduite et l'économie.

Vous m'enverrez le Compte de 1709 pour que 1710 commence juste sur le fonds que je vous envoie, et je payeray, à votre ordre, ce qui vous restera de l'année passée.

Le S^r Crozat n'a point encore veu votre Lettre de change, dont il a eu avis; il la payera dès qu'on luy présentera. Continuez à me rendre compte des Élèves que vous avez, et poussez les chacun dans les talens que vous leur découvrirez.

Je suis, M., entièrement à vous.

Signé : D'ANTIN.

J'ay reçu vos lettres du 25 octobre et 9 novembre.

Copie de l'ordre de M. Crozat.

Je prie Monsieur Giraud, Banquier à Rome, de vouloir payer à M. *Poerson*, Directeur de l'Académie Royale de Peinture, par chacun mois, à commencer de celui de janvier prochain, la somme de treize cens livres, ou sa juste valeur, monnoye de Rome, en retirant la Lettre de change de pareille somme de 1,300 l., qu'il tirera sur M. Forcet, Trésorier général des Bâtimens du Roy, et, me la remettant, je vous en tiendrai compte.

A Paris, ce 9 décembre 1709.

Signé : CROZAT.

1394. — POERSON A D'ANTIN.

14 décembre 1709.

Monseigneur, — L'on m'a rendu, par la Poste d'Avignon, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, en datte du 26 octobre. J'avois eu l'honneur de recevoir, par le paquet de M. le Cardinal, celle du 30 du mesme mois, deux Ordinaires avant, et j'ai eu celui d'y répondre. Aujourd'huy, Son Éminence m'a fait rendre celle du 21 novembre, dont j'ai l'honneur de vous rendre mille grâces très humbles.

Dans celle du 26, vous avez la bonté de m'ordonner de me servir de la voye du Ministre pour les lettres, et, en effet, cela sera toujours le plus seur, puisque celle-cy, que j'ai l'honneur de recevoir par Avignon, a esté près de six semaines en chemin.

Dans la mesme, vous avez la bonté, Monseigneur, de me dire que, lors que M. le Marquis Dangeau sera de retour de son voyage du Quesnoy, vous voudrez bien lui parler en ma faveur pour me faire avoir la Croix de S^t Lazare. Après de si bonnes parolles, je ne puis croire, Mgr, que ma mauvaise étoile l'emporte sur les votres, bonnes et très bonnes. J'oze en concevoir de très grandes espérances, me paroissant impossible que ce Seigneur vous refuse ce qu'il a accordé tant de fois à de bien moindres recommandations que la votre, que je regarde devoir estre la plus considérable de la Cour, et la seule que je veuille rechercher; car, Monseigneur, je vous supplie très humblement me regarder comme un homme qui a l'honneur d'estre à vous, et, en cette qualité, me continuer la grâce de votre puissante protection.

Par celle du 21, vous me faites l'honneur, Monseigneur, de m'apprendre que vous avez eu la bonté de faire payer la Lettre de 4,000 l. au S^r de Vaucel. Je ne puis que continuer, Monseigneur, à vous faire de respectueux remerciemens, aussi bien que de la permission que vous me donnez d'acheter le peu de linge qui nous est nécessaire.

Les Élèves continuent à être sages et appliquez. Je les ai menez, deux jours de Festes, à quelques Palais avec le Maître de Mathématiques, par le conseil duquel je leur ai acheté à chacun un livre de papier blanc pour écrire et dessiner pendant le Cours de leurs Mathématiques, afin qu'ils ne perdent point leurs écrits.

J'ai remarqué, dans nos visites de Palais, assez d'attention, et j'espère que, faisant cela de fois à autres, ils en feront quelque

profit, tant par le bon goût que l'on prend à voir les bons tableaux que par l'histoire, où l'on s'instruit sur les peintures et sculptures que l'on voit et qui donnent occasion de raisonner.

J'aurai l'honneur, la semaine prochaine, de vous adresser un dessein et des mesures d'un bloc de marbre, que j'ai prises, pour vous demander, Monseigneur, la permission d'exécuter un projet que j'ai formé, qui peut-estre ne vous déplaira pas.

Dimanche dernier, jour du Couronnement du Pape¹, il fit un tems épouvantable, tonnerre, pluie et gresle. Sur les deux heures de nuit, un éclat de tonnerre passa dans la Lanterne de la grande Coupe de S^t-Pierre, sans faire pourtant d'autre mal que de gêner un peu de mosaïque, qui tomba dans l'Église.

Cependant, ce petit accident, joint à ce que le Pape dit, en quittant Monte-Cavallo pour aller au Vatican, qu'il ne retourneroit plus au dit Monte-Cavallo, parceque l'air ne lui convenoit pas, fait dire bien des choses aux discoureurs de ce pays, qui augurent quelqu'accident pour le S^t Père pendant cet hiver.

L'on dit que Monseigneur Dom Albano demande cent mille escus pour la Cour de Vienne, espérant, avec cette somme, ajuster tous les différends, puis passer en Pologne.

J'ay l'honneur d'estre, avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. La lettre de *Poerson* étant datée du 14 décembre 1709, qui était un samedi, le dernier dimanche était le 8 décembre. On donne la date du 30 novembre 1700 à la consécration du Pape Clément XI; pour son couronnement, celle du 8 décembre, donnée implicitement par *Poerson*, doit être bonne, la consécration et le couronnement se pouvant faire à deux dates différentes.

1395. — POERSON A D'ANTIN.

21 décembre 1709.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser le dessein du Centaure, avec ses mesures, et celles d'un bloc de marbre qui est près de S^{te}-Cécile, afin que, si vous le jugez à propos, le Sr *Boisseau* [*Bousseau*], Élève pour la Sculpture, aye l'honneur d'en faire une copie pour Sa Majesté. Ce Centaure porte un Amour, qui lui tient les mains liées, pour signifier le pouvoir de ce Dieu, qui sçait dompter jusqu'aux monstres. Comme nostre marbre est

plus grand que l'original, nous en profiterons, et ce morceau viendra, ce me semble, d'une belle proportion.

L'original a 4 pieds 8 pouces de haut, et la saillie de la base n'a que 3 pieds 1 pouce.

Le marbre du Roy, qui est à S^{te} Cécile, a 6 pieds 3 pouces de haut sur 4 pieds de large et les épaisseurs à proportion ¹.

Il pourra couter 25 écus Romains pour remuer, et mettre en place pour travailler le dit bloc, puis un *scarpelino*, ou compagnon, à 30 s. par jour, pendant trois mois ou environ.

Voilà, à peu près, Mgr, le détail de la dépense de cette entreprise, dont la réussite, à ce que je crois, pourroit vous faire plaisir, car le morceau est beau, singulier et n'a point esté veu de marbre en France. Si j'ay le bonheur que cette proposition vous plaise, outre les soins que je me donneray pour que l'exécution en soit belle et bonne, cela m'enhardira à prendre la liberté de vous en faire quelqu'autre.

Le S^r *Vernensal*, qui a dessiné le dessein que j'ai eu l'honneur de vous adresser, dessine, à S^t-André de la Valle, d'après les excellents tableaux du *Dominiquin*, qui se trouve vis-à-vis de notre Palais. Outre que ces ouvrages sont admirables, cela est d'autant plus à propos que nous sommes dans la plus vilaine saison de l'année.

Le S^r *Besnier*, qui étudie l'architecture et qui dessine des figures d'après le Modèle passablement bien, a commencé de lever le plan d'une chapelle de *Michel-Ange*, dans la même Église de S^t André², pour en faire des desseins corrects et ensuite lever le plan de toute l'Église, le tems étant trop mauvais pour aller dessiner l'Antique; et, d'ailleurs, il y a, dans cette Église, de très bonne architecture et des plus estimées de Rome.

L'on dit icy que les cent mille écus, que Dom Albano a demandez au Pape, sont pour payer pareille somme qu'il a perdue au jeu, après avoir donné un magnifique repas à plusieurs Seigneurs et Dames de la Cour de l'Empereur. On lui en a desjà payé 40 mille, et l'on songe au reste.

Le S^t Père est souvent incommodé de son asthme, et ne fera point d'homélie le jour de Noël, comme il avoit coutume. Il a manqué plusieurs Chapelles et a fait venir un Médecin de Naples; malgré tout cela, il dit à plusieurs personnes qu'il se porte mieux qu'il n'a jamais fait.

Monseigneur Vingtimglio, Évêque de Lipary, qui avoit

esté chassé du Royaume de Sicille pour y avoir tramé une conspiration contre le Roy en faveur de la Maison d'Autriche, à laquelle il estoit entièrement dévoué et pour les intérêts de laquelle il travailloit en Cour de Rome, est mort depuis deux jours³, et, par cette mort, les deux Couronnes ont perdu un implacable ennemy.

L'on parle du retour de M. le Cardinal del Judice, qui est à Gesnes, et M. son neveu offre une grosse somme pour avoir le Palais Pamphile, qui est en Place Navone, que M. le Marquis de Priez veut aussi louer. On ne sçait encore qui l'emportera.

J'ay l'honneur d'estre, avec un profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. L'original, qui était à la Villa Borghèse, est depuis longtemps au Louvre (Clarac, *Catalogue du Musée des antiques*, 1830, n° 135, p. 65-6). Les quatre pieds six pouces six lignes, qu'il lui donne exactement comme hauteur, sont la même chose que les quatre pieds huit pouces de *Poerson*. Dans sa description de Marly de 1751, Piganiol ne dit rien de la copie; mais on trouve dans une lettre de Diderot écrite à Mademoiselle Voland, le 15 mai 1759, sur sa visite à Marly :

« Nous arrivâmes à un morceau qui me frappa par la simplicité, la force et la sublimité de l'idée. C'est un Centaure qui porte sur son dos un enfant. Cet enfant approche ses petits doigts de la tête de l'animal féroce et le conduit par un cheveu. Il faut voir le visage du Centaure, le tour de sa tête, la langueur de son expression, son respect pour l'enfant despote; il le regarde et craint de marcher. »

Évidemment, il s'agit de la copie de *Bousseau*, dont il sera d'ailleurs question plus d'une fois dans la suite de cette correspondance.

2. La Chapelle des Strozzi, où l'on voit la copie en bronze de la *Pieta* de *Michel-Ange*, dont le marbre est à Saint-Pierre (Melchiorri, p. 281).

3. Hieronimo Ventimiglia, de l'Ordre des Théatins, Évêque de Lipari en Sicile du 19 juillet 1694 au 17 décembre 1709; mort à Rome, d'après *Poerson*, le 19 décembre 1709.

1396. — D'ANTIN A POERSON.

25 décembre 1709.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 16, du 23 et du 30 novembre.

Il faut laisser travailler encore quelque temps le S^r *Boisseau* avant que de lui donner de grands ouvrages à faire. Plus on a de talent, plus on doit se fortifier avant que de travailler aux statues de marbre.

Je suis bien aise que les autres Élèves s'appliquent et qu'ils veuillent bien contribuer à l'envie que j'ai de leur faire du bien.

Il n'y a rien, dans le reste de vos lettres, à quoi vous ayez besoin de réponse. J'attens avec impatience de vos nouvelles sur les fonds que je vous ai envoyés. Je me flatte que vous en serez content et que vous aurez l'esprit en repos sur tout ce qui regarde les dépenses de notre Académie Royale. Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1397. — POERSON A D'ANTIN.

28 décembre 1709.

Monseigneur, — Vous m'avez expressément deffendu de vous louer sur les excellentes vertus qui vous distinguent si avantageusement des autres hommes, et j'ai obéi; mais, Mgr, j'ose espérer que vous me pardonneriez la liberté que je prens, à la fin de cette année, de vous rendre des grâces infinies de toutes les bontés dont vous m'avez comblé depuis que j'ay le bonheur d'être sous vos ordres, et de vous demander, pour l'année prochaine, la continuation de cette généreuse protection dont j'ai ressenti des effets si réels que j'en aurai une éternelle reconnoissance et ne cesserai, Mgr, de faire des vœux pour votre prospérité et santé, qui est si utile à la gloire de notre grand Monarque et si nécessaire aux honnestes gens, et particulièrement à ceux qui ont le bonheur de professer les Beaux-Arts sous votre direction.

J'ay l'honneur d'être, avec un très profond respect, Mgr, votre, etc.

POERSON.

J'allai voir hier Son Éminence M. le Cardinal Ottobon pour lui souhaiter les bonnes Festes, suivant l'usage Italien ¹. Elle me fit asseoir auprès d'elle, et me parla fort de l'opposition de sa République à ce que cette Éminence acceptât la protection des Églises de France. Entre autres choses, elle me dit qu'elle avoit écrit à M. de Torcy que, quelque envie qu'elle eût de profiter des bontés du Roy, elle devoit premièrement à la S^{te} Église l'élévation de son oncle au Pontificat ²; qu'après cela elle étoit née Vénitienne, qu'elle devoit des égards aux lois de la République,

qu'ainsi elle espéroit que Sa Majesté ne trouveroit pas mauvais qu'elle eût quelques ménagemens pour sa patrie; qu'au reste elle conserveroit éternellement un attachement sincère pour le Roy et ses intérêts, auxquels elle étoit entièrement dévouée. En suite de cet entretien, je passai à l'appartement du Prince son père, qui me fit beaucoup d'honnesteté.

Les Cardinaux, qui paroisoient s'être assoupis par la jeunesse du S^t Père³, commencent à se réveiller à cause de ses indispositions. Il n'a point fait d'homélie à Noël contre sa coutume, quoiqu'il ait assisté au service; son asthme et ses jambes le travaillent beaucoup.

Le Marquis de Priez a reçu de Vienne ses lettres de créance pour être Ambassadeur auprès du Pape; il est aussi nommé Conseiller du Conseil de l'Archiduc.

Il a passé un Courrier, venant de Barcelone pour Naples, portant ordre au Prince d'Avelino de venir icy en qualité d'Ambassadeur de l'Archiduc. L'on dit que ce Seigneur est magnifique, et l'on s'attend à lui voir faire une belle figure.

L'on dit icy que M. l'Abbé de Pomponne partira de Venize pour la France le 2 de janvier.

Ensuit l'Inventaire de tout ce qui est dans l'Académie.

INVENTAIRE

des tableaux, figures, vases, tables, marbres, plâtres moulés sur l'antique, machines, livres et autres choses, appartenant au Roy dans son Académie de Peinture et Sculpture à Rome. (Décembre 1709⁴.)

Premièrement :

Tableaux copiés au Vatican d'après les ouvrages de Raphaël.

La Dispute du S^t Sacrement.

Le Baptême de Constantin.

Le Couronnement de Charlemagne.

De la grandeur des originaux.

Un tableau représentant trois Vertus.

L'Apparition de S^t Pierre et S^t Paul à Attila, lors qu'il vint

pour saccager Rome. Haut de 2 pieds 5 pouces sur 9 pieds 2 po. de large.

Éliodore chassé du Temple de Jérusalem par des Anges; de la même grandeur du précédent.

Deux montants d'ornemens peints sur la même toille, copiez dans les Loges, de 14 pieds 2 po. de haut sur 2 pieds de large.

Tous ces tableaux ont été mis dans des endroits sales et négligés, et roulés, en sorte qu'on ne les voyoit pas et qu'ils sont tous plissés et écaillés. Je les ay fait tendre dans les salles pour en sauver les restes et en faire honneur et utilité à l'Académie.

Autres copies d'après les originaux de Raphaël dans le petit Chigi.

L'assemblée des Dieux. Le tableau a 21 pieds de large sur 8 pieds 6 po. de haut.

8 tableaux, de forme angulaire, dont 4 représentent des sujets de Psychée, et les 4 autres des sujets d'enfants.

Les mesmes accidens sont arrivés à ceux-cy; ils ont estés toujours mal roulés et sont gâtés en plusieurs endroits; l'on ne les voyoit pas; ils sont tendus à présent: non seulement ils ornent les salles, mais ils peuvent faire du bien à ceux qui les voyent.

Autres tableaux.

Un, de l'invention du S^r Bedeau, représentant le Temps qui découvre la Vérité; de 9 pieds de haut sur 7 pieds de large.

Ce tableau n'est que médiocre, pour ne pas dire mauvais.

Un du S^r Vernet, cy devant Pensionnaire, représentant Moÿse qui frappe le rocher; large de 4 pieds sur ... pieds de haut.

Celuy cy est très méchant.

Un du S^r Bertin, cy devant Pensionnaire, représentant le Triomphe de Thétis; large de 4 pieds sur 3 pieds de haut.

Médiocre.

Un du S^r Sarrabat, cy devant Pensionnaire, représentant le serviteur d'Abraham qui présente des bijoux à Rébecca; large de 5 pieds 3 pouces sur 3 pieds 9 pouces de haut.

Un peu mieux, quoique très foible.

Deux copies d'après le Dominicain.

L'une représente une vision de S^t Jérôme; de 4 pieds 4 po. sur 3 pieds 2 po.

Et l'autre, S^{te} Cécile, en prière avec son mary; de la mesme grandeur.

Je ne sçai qui a fait ces copies, mais elles sont pitoyables.

Un paysage de *Genoël*, de 4 pieds de large sur 3 pieds de haut.
Peu de chose.

Deux copies d'après le *Mole*, de 4 pieds 4 po. sur 3 pieds 3 po. de large.

Peintes de mauvaises couleurs.

Un portrait du Roy en pieds, avec sa bordure, façon d'écaille, haut de 9 pieds 1/2 sur 6 pieds 3 pouces.

Ce portrait fut fait à l'occasion d'un Feu que l'on fit à l'Académie pour être exposé dans la décoration; il est au dessous de ceux qu'on vend au bout du Pont-Neuf.

Un portrait du Roy, en pastel, par M. *Le Brun*.

Le pastel de M. *Le Brun* étoit beau, mais il est très effacé.

Deux copies de portraits, toiles de testes.

L'une représentant Mgr le Dauphin, et l'autre M. Colbert.

Ceux de Monseigneur et M. Colbert sont de très pitoyables copies.

Cinq estampes de l'histoire d'Alexandre, gravées d'après M. *Le Brun*.

Les estampes d'Alexandre belles. — [Ce sont celles de *Gérard Audran*.]

Sept petites planches de cuivre, dont quatre sont gravées; sur chacune une figure; les trois autres sans graveure.

Les planches de cuivre inutiles.

Ouvrages de marbre.

Dans les Ateliers de l'Académie.

La figure d'Auguste.

Celle du Tybre, du Méléagre.

Deux de femmes, plus hautes que le naturel.

Un groupe représentant Énée qui porte son père Anchise.

Une Vénus, à peu près de la hauteur du naturel, qui n'est pas entièrement achevée.

Un groupe de quatre figures, représentant Pétus et Arrie.

Ces figures sont encaissées, à la réserve de la Vénus qui n'est pas finie.

Dans les Ateliers de S^{te}-Cécile.

Les figures de Jules Cæsar et du Nil, copiées de la grandeur des antiques.

Deux figures d'invention, l'une Atlas et l'autre une des sœurs de Phaëton.

Ces figures sont encaissées, excepté celle de Jules Cæsar, qui n'est pas entièrement finie.

A l'égard de toutes les figures de marbre, elles sont encaissées; je ne les ai point veues; je n'en puis que dire.

Tables et Vases.

5 tables de porphyre, de 6 pieds de long sur 3 de large, une solide et les 4 autres incrustées.

4 cuvettes de mesme matière.

Un grand vase de granitelle d'Égypte.

Deux de jaune antique.

Un de bigio nero.

Un de bigio de Carrare.

2 petits vases de porphyre.

Un de marbre noir, orné d'arabesques.

2 d'albâtre blanc.

2 de navicelles, d'albâtre veiné de Monte-Cirello.

Marbres brutes.

2 blocs de marbre blanc pour faire 2 figures.

20 morceaux d'albâtre de Montacuto, de différentes grandeurs.

4 morceaux de granitelle.

Un petit morceau de jaspe dur, verd et jaune, de 8 à 9 po. en quarré sur 3 d'épaisseur, et quelques petites tranches de marbre blanc.

Plâtres moulés sur l'antique.

2 groupes du Laocoon.

2 de Lutteurs.

Une grande figure de Faune.

Castor et Pollux.

Pan et Olympe.

La Paix des Grecs.

60 statues, dont plusieurs sont mutilées.

Les principales sont :

Deux Apollons.

2 Antinoüs.

2 Vénus de Médicis.

2 Commodes.

2 Germanicus.

2 Cincinnatus.

La statue équestre de Marc-Aurèle, en morceaux séparés.

Trois figures anatomiques; l'une de cire, 2 de plâtre.

Deux demies-figures d'Écorchés, le devant et le derrière séparés, moulées sur le naturel.

Une figure équestre d'Antonin, de moyenne grandeur.

Une demie-figure de la Cléopâtre, sans tête et sans bras.

La figure de la Flore de Farnèse, sans la partie d'en haut.

2 aigles, moulés sur ceux de la Colonne de Trajan.

Les morceaux des bas-reliefs de la susdite Colonne et quelques fragments.

3 Vases, — 2 de Médicis et l'autre de Borghèse.

Un lyon, moulé sur l'original Égyptien.

Un sanglier, dont l'original est à Florence.

Un second lyon, de *Flaminio Vacca*.

La plupart de ces plâtres sont mutilés en quelques endroits, et la figure anatomique de cire est toute ruinée; les chaleurs et la négligence y ont contribué.

24 bustes.

37 testes.

4 petites figures de terre cuite.

20 escabellons pour des bustes et testes.

Quelques modèles de terre cuite, qui sont de peu de conséquence.

8 bas-reliefs de terre faits par des Écoliers; de peu de valeur.

4 Enfans, moulés sur les ouvrages de *François Flamand*; mutilez.

2 jambes de Germanicus, moulées sur l'original.

Tous ces articles sont de peu de conséquence, approchant de rien.

Une boîte renfermant quelques instrumens de Mathématiques.

Sçavoir : Un demi-cercle.

Son genouil.

Une petite boussole.

Un quart de cercle.

Un compas de proportion.

Une règle de cuivre.

Un tire-ligne.

Une Équerre.

Machines servant à charger et décharger les blocs de marbre et autres fardeaux.

Grande poutre.

Moyenne poutre.

Vindas.

Cables; fort usez.

Grande tringle.

Une moufle de bois à trois poulies.

2 moyennes et 3 petites, toutes les poulies de bois ayant leur carré et leur chape, dont il y en a deux de rompues.

Une lise à traîner les fardeaux.

A l'égard des poutres, des cordes et autres attirails, ils sont en très mauvais état depuis maintes années; la plupart pourris et usés.

Meubles.

5 tables de bois, dont 3 de formes quarrées et 2 ovalles.

6 bancs, dont 4 sont de forme circulaire, servant à s'asseoir à table.

2 tables à pieds plians.

4 chaises, garnies de velours cramoisy, fort usées.

6 de vaquette ou cuir doré.

6 autres ordinaires, servant aux Pensionnaires et au Suisse; elles sont de paille.

12 tréteaux de fer servant à poser les lits.

16 et 8 de bois.

14 matelas, assés usés.

6 couvertures piquées.

7 couvertures de laine, fort méchantes.

Une tenture, de brocatelle rouge et jaune, presque en morceaux.

Une presse de bois pour imprimer des estampes.

2 moyennes armoires de bois, d'environ 6 pieds de haut, avec des volets.

Trois demies armoires de bois noircy, d'environ un pied 1/2 de haut sur 2 de large.

Hors les tréteaux de fer, tout le reste ne vaut pas grand-chose.

Livres.

Les livres sont bons et bien conservés.

La S^{te} Bible.

La Vie des Saints, in-folio.

Dictionnaire de Moréri, avec le Supplément.

L'Histoire de la République Romaine de La Fayette, en 2 petits volumes.

L'Histoire Romaine de Coëffeteau, en 3 volumes.

L'Histoire Romaine de Tite-Live, en 8 volumes in-12.

Virgile en 3 volumes.

L'Histoire d'Hérodote, en 2 volumes.

Les Métamorphoses d'Ovide.

Quinte-Curce, en 2 volumes.

Une tablette, d'environ 6 pieds de haut sur 3 de large, pour mettre les susdits livres.

Linge et argenterie.

54 draps, tant bons que méchants.

3 nappes de table, très méchantes.

34 serviettes, tant bonnes qu'usées.

Le linge est dans un pauvre état; les toiles de ce pais-ci ne valent presque rien.

12 cuillers et 12 fourchettes d'argent.

Batterie de cuisine.

Un grand plat d'étain pour la soupe.

6 moyens plats d'étain.

8 petits plats, ou grandes assiettes, d'étain.

9 petites assiettes d'étain.

2 marmittes de cuivre.

2 casseroles.

Une poissonnière de cuivre.

Un chaudron pour laver les plats.

2 passoires.

Un poëslon.

2 poëles de fer pour frire.

Une poële percée à chataignes.

2 lèche-frites.

2 broches.

2 contratiers [contre-hâtiers?].

Une cuiller à pot, de fer.

Une écumoire, de fer.

Un trépieds.

- 4 chevrettes.
- Une rappe, de fer blanc.
- Une grande tourtière, avec son couvert de cuivre.
- Une petite tourtière.
- Un gril de fer.
- Un foyer de fer, à grille.
- Un couteau de cuisine.
- Un mortier de marbre.
- Une roue de bois, servant à tourner la broche.
- 2 tables de cuisine.
- Une petite armoire.

La plus grande partie de ces ustensiles sont vieux et usez.

Dans la salle du Modèle.

- 12 bancs pour asseoir les Étudiants.
- 2 lampes, l'une de cuivre, l'autre de fer blanc, en partie usées.
- Une table basse pour poser le Modèle.

Dans les Ateliers.

- 4 doubles échelles à échaffauder, pour les Peintres et Sculpteurs.
- 2 échelles à main.
- Rouleaux à remuer les fardeaux.
- Deux vétines de terre pour mettre l'huile³.
- Diverses feuilles dessinées, de Géométrie, Perspective et Anatomie, de différentes grandeurs.
- 4 chevalets pour les Peintres et Sculpteurs.
- 2 selles à modeler.
- Une balance à la Romaine, avec son bassin de cuivre.
- Fougon pour mettre dans la salle du Modèle.
- Une lanterne sur le grand escalier.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Celles de la Noël.

2. Pietro Ottoboni, Pape, sous le nom d'Alexandre VIII, du 6 octobre 1689 au 1^{er} février 1691.

3. Clément XI, Pape depuis le 23 novembre 1700, n'avait, en décembre 1709, que cinquante-neuf ans et demi, étant né le 22 juillet 1649.

4. Cet inventaire, sans date, se trouve aux Archives, dans O¹ 1953, parmi les lettres de 1709, à la suite de la lettre du 28 décembre.

5. *Vettina*, vase de terre d'une grande contenance.

1398. — 1709. — Après la mort de son père (*Marc Nattier*, † 1705), *Jean-Marc Nattier* s'attacha plus fortement que jamais à l'étude. Sa grande assiduité à l'Académie fut remarquée si avantageusement pour lui que M. le Duc d'Antin lui fit proposer d'aller occuper, en qualité de Pensionnaire du Roi, une place vacante à l'Académie de Rome. Plusieurs ouvrages commencés, et pour lesquels on le pressoit beaucoup, lui firent refuser cette faveur, ce qui, par la suite, lui causa les regrets les plus vifs, n'ayant jamais pu se pardonner d'avoir manqué une occasion si favorable.....

Vie de M. Jean-Marc Nattier, par sa fille, M^{lle} Nattier l'aînée, épouse de M. Tocqué. *Mémoires inédits des Académiciens*, II, 1854, p. 351. — Le document suivant y ajoute la date exacte et quelque chose de plus.

1709. — Après la mort de son père (*Marc Nattier*), arrivée en 1705, les progrès de *Jean-Marc Nattier* commençant à le faire distinguer parmi les Élèves de l'Académie, M. le Duc d'Antin lui fit proposer par M. *Jouvenet*, en 1709, d'aller remplir, en qualité de Pensionnaire du Roi, une place vacante à l'Académie de France établie à Rome, ce qu'il ne put accepter, étant alors fort occupé à Paris. Ce fut dans la suite un vrai sujet de regret pour lui.....

Éloge de J.-M. Nattier dans *Nécrologe des hommes célèbres de la France*, volume de 1778, p. 13. — *Jean Jouvenet* avait été le parrain de *Jean-Marc Nattier*.

1399. — POERSON A D'ANTIN.

4 janvier 1710.

Monseigneur, — Il m'est impossible de vous remercier comme je voudrois, et comme je devrois, de la continuation de vos bontés, et la lettre que j'ai l'honneur de recevoir présentement de votre part, en date du 10 décembre, avec celle du S^r Crozat du 9, marque si évidemment le véritable amour dont vous honorez les Beaux-Arts que, s'il m'étoit permis, j'aurois l'honneur de vous donner sur ce sujet une partie de louanges que votre vertu mérite.

Mais, Mgr, vous m'avez imposé silence, et, comme je fais mon premier devoir de vous obéir ponctuellement en toutes choses, je me tais et aurai, s'il vous plaît, seulement l'honneur de vous dire qu'étant aujourd'hui jour de Poste, je ne puis voir le S^r Géraud. Ce sera pour la semaine prochaine que j'aurai l'honneur de vous

en rendre compte, et celuy de vous adresser les comptes des mois d'octobre, novembre et décembre 1709, ce qui fera l'année entière, ayant eu l'honneur de vous adresser ceux de janvier, février et mars, le 20 avril; puis ceux d'avril, may, juin, juillet, aoust et septembre, dans ma lettre du 2 novembre 1709.

Ainsi, Mgr, il ne manquera rien, les ayant fait de trois mois en trois mois, comme vous m'avez fait l'honneur de me le commander, et ayant exactement réformé ceux d'avril, may et juin, où j'avois fait erreur.

J'attend, Mgr, l'honneur de vos ordres, sur le dessein du Centaure, que j'ay pris la liberté de vous adresser.

Jusqu'à présent les Élèves continuent à me donner d'assez bonnes espérances, étant appliquez à dessiner et à étudier leurs Mathématiques.

Les pluyes sont cessées, et nous ressentons au contraire un froid assez cuisant. L'on ne voit cependant encore que très peu de glace, ce qui est assez heureux, le bois étant rare et l'huile encore plus.

Le S^t Père est toujours malade, quoique le Prince Alexandre Albano, l'un de ses neveux, qui me fit l'honneur de me venir voir hier, me dit que Sa Sainteté se portoit de mieux en mieux, et me renouvelât fortement la proposition de faire le portrait de son oncle, espérant que l'air de Monte-cavallo, où, malgré sa répugnance, on lui conseille de retourner, le remettra en parfaite santé; mais beaucoup d'autres personnes en jugent autrement.

Le Chevalier Palavicino est arrivé à Naples avec un Brevet d'Amiral des mers de ce Royaume. L'on dit aussi qu'il y a eu un grand désordre, causé par des Écoliers, qui a bientôt été appaisé par les soins du Cardinal Vice-Roy.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1400. — POERSON A D'ANTIN.

11 janvier 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser les comptes des mois d'octobre, novembre et décembre 1709, ce qui fera l'année entière, ayant eu déjà celui de vous adresser ceux de janvier, février et mars dans ma lettre du 20 avril, et ceux d'avril,

may et juin, juillet, aoust et septembre dans ma lettre du 2 novembre. Ainsi, j'espère, Mgr, que tout sera dans l'ordre que vous m'avez prescrit, c'est-à-dire de trois mois en trois mois, et ayant exactement réformé ceux d'avril, may et juin, où il s'estoit glissé quelque erreur.

J'ay porté au Sr Géraud la Lettre de M. Crozat, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer; mais je n'ay point pris d'argent parceque le change est incertain et que peut-être il pourra diminuer la semaine prochaine.

Les Élèves sont assidus aux études et, s'ils continuent, j'espère, Mgr, que vous en serez content.

L'on dit icy que M. Dom Albano n'a pu parvenir à traiter aucunes affaires à la Cour de Vienne, où il est peu estimé; au moins a-t-il paru à Rome un portrait en latin, fait par quelqu'un de la Cour de l'Empereur, qui n'est pas à la louange de ce neveu du Pape.

Le Gouverneur de Mantoue a signifié, de la part de l'Empereur, que, dans quatorze jours, il y auroit à Milan un Commissionnaire qui leur notifieroit les sommes auxquelles les Princes d'Italie seroient réglés pour les contributions de cette année; cette nouvelle allarme leurs meilleurs amis.

L'on a veu, dans ces mers, des bâtimens portant en Provence 250 mille sacs de grains, venant de Turquie, où l'on dit qu'il s'en charge encore une pareille quantité.

Son Éminence M. le Cardinal Ottobon me paroist avoir de bonnes espérances sur son affaire avec la République; l'on travaille de nouveau avec chaleur à ses équipages, et les Opéras, pour lesquels il a fait beaucoup de dépenses, se commenceront dans peu de jours.

La santé du Pape est toujours fort équivoque. L'opinion la plus générale est qu'il peut durer du tems, mais, enfin, faire comme M. son père, qui finit d'un pareil mal.

Le Père du Buc, Théatin françois, connu par sa désobéissance aux ordres du Roy à l'escorte de la protection du St Père, qui luy faisoit pension, est mort après peu de jours de maladie.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

1401. — D'ANTIN A POERSON.

21 janvier 1710.

Il y a un tems infini, Monsieur, que je n'ai reçu de vos lettres, hors celle en date du 14 décembre. Je suis fort en peine de vos nouvelles, et surtout si vous avez reçu une lettre de moy dans laquelle je vous ai envoyé une Lettre de change de M. Crozat le jeune sur le S^r Géraud pour le fonds de toute votre année 1710. J'espère qu'elle ne sera pas perdue, et je ne m'en prens qu'à l'ir-régularité des Postes. Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1402. — POERSON A D'ANTIN.

25 janvier 1710.

Monseigneur, — Je ne me suis point encore servy de la Lettre de crédit que vous avez eu la bonté de m'envoyer, parceque l'on espère que le change diminuera de semaine à autre. En effet, les différends que nous avons à la Datterie, pour l'écu d'or, étant accommodéz, cela doit produire quelques changemens dans le change. C'est de quoi j'espère avoir l'honneur de vous donner avis par le premier Ordinaire.

Le Prince Dom Carlo, neveu du Pape, qui me vient d'écrire pour me prier de passer chez luy pour voir quelques tableaux, me mande que le S^t Père est en bonne santé et a fort bien dormi ces dernières nuits. L'on ne parle plus de son retour de Montecavallo. Ce Seigneur m'écrit aussi que Mgr Dom Albano, son frère, est parti de Vienne le 8 pour aller à Dresden trouver le Roy Auguste, qui l'en a fort sollicité; cela lui fait d'autant plus de plaisir que, par ce moyen, il évitera le voyage de Pologne où la peste fait toujours du ravage, et, pendant son absence, l'on pourra reprendre les négociations de Comacio qui estoient entièrement cessées, et l'on dit que le Pape doit nommer à Rome une Députation pour travailler avec le Marquis de Priez sur ce sujet.

J'ay rendu visite à M. le Cardinal Gualterio, que j'ay l'honneur de connoître de Paris. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié et a fait mettre les armes de France sur son Palais, ce qui a fait murmurer bien des gens, parcequ'il y a peu d'exemple qu'un Cardi-

nal se soit déclaré du vivant du Pape qui l'a fait Cardinal, et de qui il est créature; mais il se soucie peu de ces murmures et paroît véritablement bon François.

M. le Cardinal Ottobon espère que les différends de la République s'adjusteront et qu'il aura dans peu ce qu'il desire. Cette Éminence fait représenter un Opéra dans son Palais, que l'on dit estre fort beau. Elle a eu mesme la bonté de m'offrir quelques places, qui sont fort courucs, mais je l'en ay remercié; ces plaisirs ne me conviennent plus, et d'ailleurs m'étant fait une loi d'estre au Palais¹ avant la nuit.

L'on dit que l'Empereur, à la sollicitation des Alliez, enverra deux Régimens sur les terres des Génois pour les punir de ce qu'ils ont envoyé quantité de bled en France.

L'on dit aussi que l'Empereur a donné des ordres pour lever de grosses contributions et ruiner le Mantoüan.

M. l'Abbé de Pomponne est à Florence incognito; il a cependant conféré trois heures avec le Grand-Duc dans un couvent, dans l'appartement du Général.

Les Marchands Anglois à Livorne sont, dit-on, fort chagrins de certaines prises que nos armateurs ont faites, qui portoient cent mille pistoles à Barcelone.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. C'est-à-dire au Palais de l'Académie.

1403. — D'ANTIN A POERSON.

25 janvier 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres des 21 et 28 décembre, avec le dessein du Centaure, qui me paroist beau; si vous jugez le S^r *Boisseau* (*sic*) assez fort pour le faire, je veux bien que vous l'y employez; s'il en vient à bout, ce morceau luy pourra faire grand honneur. Profitez de toute la grosseur de notre bloc de marbre; la pièce en sera plus belle. J'approuve la dépense qu'il faut faire pour cela, tant pour remuer le dit bloc que pour le compagnon qu'il y faut employer pendant trois mois.

Vous pouvez hardiment me faire toutes les propositions que vous jugerez à propos pour notre Académie de Rome; je choisirai après celle que nous pourrons exécuter.

Vous faites fort bien d'employer vos Élèves chacun suivant leur talent; c'est le plus grand service que vous leur pouvez rendre.

Je vous remercie de tous les souhaits que vous faites pour moy; je serois bien aise de trouver, dans le courant de cette année, les occasions de vous rendre service, étant très content de la façon dont vous vous conduisez.

Il n'y a qu'à se louer de tous les sentiments de M. le Cardinal Ottobon; la République n'est pas de même.

Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1404. — POERSON A D'ANTIN.

1^{er} février 1710.

Monseigneur, — Je viens de recevoir l'honneur de deux de vos lettres par la voye d'Avignon; l'une du 29 novembre, dans laquelle vous avez la bonté de me faire part des honnestetéz que le Ch^{ier} Chappe a eu le bonheur de recevoir de vous, ainsi que la réception de mes comptes, et les ordres que vous avez eu la bonté de donner pour l'acquit de la Lettre de change de 4,730 l., de toutes lesquelles choses j'ai l'honneur de vous faire mille très humbles remerciements.

La seconde est du 25 décembre, qui m'ordonne de suspendre le dessein que j'avois pris la liberté de vous proposer touchant la figure du Centaure pour le S^r *Boisseau*; vos raisons sont si bonnes, Mgr, que je me sou mets avec plaisir et très respectueusement à l'honneur de vos ordres.

Permettez moy, s'il vous plait, Mgr, de vous remontrer que les lettres que vous me faites l'honneur de m'envoyer par la voye d'Avignon sont quelquesfois deux mois en chemin; comme ma plus grande consolation et mon plus grand honneur est de recevoir vos ordres, pardonnez moy, Mgr, cette très humble remontrance; celles qui me viennent par Son Éminence ne sont pas la moitié tant de tems en chemin.

L'on dit icy que la Reine de Pologne a reçu une lettre de M. l'Électeur de Bavière, par laquelle ce Prince fait espérer que, dans peu, il aura le plaisir de revoir Madame son épouse et les Princes ses enfants dans ses États.

L'on dit aussi que l'Électeur de Mayence¹ a écrit au Marquis

de Priez qu'il y avoit des traitéz de paix si avancéz que la Paix se pourroit faire dans peu.

La plus part des Espagnols qui sont icy paroissent fort intriguéz de l'Édit publié à Madrid qui les oblige à quitter Rome pour retourner en Espagne, dans l'espace de quatre mois.

Le St Père, quelque chose que l'on dise, n'est pas aussi bien qu'il seroit à souhaiter, puisqu'il ne pourra pas tenir Consistoire lundy, comme on l'avoit fait espérer, dont il reviendrait plus de cent mille écus pour les affaires de la Datterie.

L'on attend avec quelques impatiences la résolution du Cardinal Ottobon sur le bruit qui s'est répandu que les affaires de sa République ne s'accommodent pas en France.

Le Cardinal Aquaviva² et toute la famille est extrêmement affligée de la mort du Duc d'Attry, qui estoit d'une grande espérance pour cette illustre Maison. L'on croit que M. son frère quittera le petit collet pour prendre l'épée.

Le Vice-Roy de Naples, de concert avec le Père Dias, avoient fait venir de Naples quatre hommes pour assassiner un Officier Espagnol, brave et fidèle au Roy; l'Officier, en ayant esté averti, luy fut faire des menaces; mais le Révérend Père n'en a pas esté épouvanté, et l'on a pris le party de faire des prières au Révérend Père pour obtenir qu'il renvoyast ces gens dans le Règne; cependant l'Officier est chez Mgr Molinès.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Maximilien-Emmanuel II, Électeur en 1679, proscrit en 1706 pour son alliance avec Louis XIV, ne fut rétabli dans ses États qu'en 1714 par les traités de Rastadt et de Bâle. Les fils dont il s'agit ici étaient les enfants de sa seconde femme, Thérèse-Cunégonde, fille de la Reine de Pologne et de Jean Sobieski, qu'il avait épousée en 1694.

2. François d'Aquaviva d'Aragon, de la famille des Ducs d'Atri, né à Naples en 1665, Cardinal en 1706, mort en 1725.

1405. — D'ANTIN A POERSON.

18 février 1710.

Je n'ay point répondu, Monsieur, à votre lettre du 4 janvier, parceque vous me mandiez que vous m'enverriez, l'Ordinaire d'après, les comptes d'octobre, novembre et décembre pour clôturer l'année 1709, mais, comme je reçois aujourd'huy celle que

vous m'écrivez du 25 janvier, dans laquelle vous ne me parlez plus des dits comptes, je vois bien qu'il faut qu'il y ait une ou deux de vos lettres ou perdues, ou retardées, ce qui me fâche fort, voulant finir ce qui vous regarde et sçavoir ce que vous avez tiré sur moy pour l'acquitter ponctuellement; j'espère que les dites lettres se retrouveront et que vous m'en aurez envoyé quelque double, à quoi il ne faut jamais manquer pour toutes les choses qui portent comptes.

Je suis bien aise que vous ayez reçu la Lettre de Crozat le jeune et que vous soyez content de l'arrangement que j'ay pris pour le payement du courant de l'année 1710. J'espère, comme vous, que le change diminuera, surtout si les Alliez deviennent raisonnables sur les conditions de paix, comme il y a quelque apparence.

Continuez à me faire part de toutes les nouvelles qui viendront à votre connoissance.

Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1406. — POERSON A D'ANTIN.

8 février 1710.

Monseigneur, — Mgr Molinès a enfin eu audience du Pape, qui a duré un peu plus d'une heure, et à la fin de laquelle le S^t Père l'a renvoyé à son Auditeur pour traiter avec luy; l'on espère que les affaires de la Datterie pourront s'ajuster, et pour lors l'on fera Consistoire, ce qui produira de grandes sommes, tant pour France que pour Espagne.

Il est venu au Pape un grand flux d'urine, qui l'a beaucoup soulagé; mais, comme il aime à écrire, et qu'il fait la meilleure partie de ses dépêches, cela le fait retomber et l'incommode beaucoup. L'on dit qu'il a envie d'aller, au mois de may, à Lorette, en cas que ses forces luy permettent, et que ses Médecins disent que l'air de la mer luy fera du bien considérablement.

Trente des principaux de l'Isle de Sardaigne sont passés, et l'on dit qu'ils vont trouver le Duc d'Useda, Ambassadeur d'Espagne, qui est à présent à Gesne, pour luy offrir de se remettre sous l'obéissance du Roy, pourvu que l'on les veuille seconder; ils ont déjà 700 hommes bien disposés. L'on dit que M. l'Am-

bassadeur a reçu 20.000 pistoles d'Espagne pour les besoins de l'Italie. Le Prince Borguese-Rosana, qui est à Venise depuis quelques mois, y a conclu le mariage de la Princesse, sa fille, avec M. le Duc de Guastale, qui est héritier présomptif du Duché de Mantoue. Je ne doute pas que M. le Maréchal de Tessé n'en soit informé, car ce Seigneur est particulièrement de leurs amis.

L'on dit à présent que le Prince d'Avelino, qui devoit venir icy de Naples Ambassadeur de l'Archiduc, a renoncé à cet emploi sur ce qu'on ne veut point à Naples lui payer les assignations que l'on luy avoit données pour les frais de son ambassade; d'ailleurs, il est très dérangé dans ses affaires.

Par un vaisseau, arrivé de Barcelone à Livorne en onze jours, l'on apprend que la Cour de l'Archiduc y paroît fort inquiète des grands préparatifs qui se font en Espagne.

L'on devoit faire icy un Opéra pour le public, qui s'en réjouissoit beaucoup, mais une dispute survenue entre le Marquis de Priez et Monsignor de Molinès au sujet de la loge appartenante à l'Ambassadeur d'Espagne et que M. de Priez vouloit au nom de l'Archiduc comme Roy d'Espagne, cette dispute sera, dit-on, cause que l'Opéra ne se fera pas.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1407. — POERSON A D'ANTIN.

22 février 1710.

Monseigneur, — Le Pape tint Consistoire mercredy dernier, où j'allay faire cortège à M. le Cardinal Gualterio. Je vis Sa Sainteté avec un assez bon visage donner audience à plusieurs Cardinaux. M. le Cardinal Gualterio y fut à son tour; l'audience fut très courte, et le Pape, l'ayant écouté sans faire aucun mouvement, lui donna sa bénédiction, et ce fut tout. Ensuite l'on proposa quantité de Bénéfices, l'on fit quelques changemens dans les Gouvernemens, puis le Pape se retira.

M. l'Abbé Passionei, qui est en Hollande, a écrit icy, à ce que l'on dit, que le Roy est convenu de la plus grande partie des articles qui furent proposéz l'année passée, ce qui fait grand plaisir à ceux qui ne sont pas de nos amis, lesquels affectent de dire qu'ils nous sont très désavantageux et très déshonorables.

L'on dit aussi que M. Foscarini, Ambassadeur de Venize à La Haye, a écrit la même chose.

M. le Cardinal Ottobon, qui fait continuer son Opéra avec succès¹, me fit l'honneur de m'envoyer des billets pour toute l'Académie. Quoique je ne sorte jamais le soir, je ne pus refuser l'honnêteté de Son Éminence. J'y allay avec toute la compagnie, d'où nous retournâmes très tard parceque ce divertissement dure près de cinq heures.

Le même jour, sa dite Éminence envoya aussi des billets aux Chevaliers *Marato* et *Fontana* et autres Professeurs de l'Académie de Saint-Luc, qui est composée de Peintres, Sculpteurs et Architectes. L'on invita encore par billets la Compagnie des Amateurs, qui est nombreuse, et parmi lesquels il y a des gens de considération, de manière que les plaisirs de ce jour là furent pour les vertueux du dessein.

Hier, la Reine de Pologne vit cet Opéra avec toute sa Cour ou ceux à qui elle voulut donner des billets, M. le Cardinal ne s'étant réservé que très peu de places. Demain, l'on le fera pour les Généraux Religieux, avec les principaux de chaque Ordre.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Est-ce Constantin le Pieux ? Voir à la suite de la lettre du 16 février 1709.

1408. — D'ANTIN A POERSON.

23 février 1710.

Je reçois dans le moment votre lettre du 11 janvier, avec vos comptes des trois derniers mois, que j'ay envoyés à Marigner pour mettre toute votre année en ordre. Ainsi, je ne suis plus en peine d'aucunes de vos lettres, comme je vous le marquois, l'Ordinaire passé.

Je suis fort aise que vous soyez content de nos Élèves et qu'ilz vous donnent lieu d'espérer qu'ils deviendront quelque chose de bon.

Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1409. — POERSON A D'ANTIN.

29 février 1710.

Monseigneur, — Le Pape continue à se bien porter. Il reçut avant hier un Courrier de Vienne dépêché par Mgr Albano, sans que l'on ait rien pu pénétrer de sa commission. Ce qui paroît de plus certain, c'est que ce Prélat reviendra dans peu avec l'agréable nouvelle, à ce que l'on débite icy, de l'abjuration du fils de l'Électeur de Brandebourg¹ et de la permission que le Roy de Danemarck² donne aux Catholiques d'exercer la Religion Romaine dans tous ses États.

Les lettres de France ne sont pas venues, cet Ordinaire.

Les Romains sont fort occupés de leur Carnaval tant désiré; presque tout le monde de Rome se masque, et les Comédies sont si nombreuses que le Gouverneur a donné 103 permissions, sans compter les chars qui vont de nuit, sur lesquels l'on représente des Comédies aux flambeaux dans les rues. Enfin, c'est un déchaînement de folie qui n'a point d'exemple. Cependant, Mgr, de tout ce que j'ay l'honneur de vous en écrire, je ne le sçai que par ouy-dire, car je ne suis pas sorti une seule après-disner depuis l'ouverture de ce Carnaval, qui me paroist une extravagance outrée, car les moindres Artisans quittent leur travail et se passent volontiers d'un peu de pain et d'eau pour courir les rues comme des insensés, et, à l'escorte d'un mauvais masque, dire tout ce qui leur vient en pensée.

Le S^t Père, pour éviter la dépense ou peut-être pour de meilleures raisons, a deffendu à M^{rs} les Princes, ses neveux, d'aller au Cours masqués.

Pour moy, je n'ai pu m'empescher de permettre aux Élèves de voir ce qui se passe dans ces jours extraordinaires; ils dessinent tout le matin, dînent avec moy, puis reviennent à la fin du Cours, après y avoir passé deux ou trois heures.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Frédéric-Guillaume I^{er}, Électeur de Brandebourg et second roi de Prusse en 1713, après la mort de son père Frédéric I^{er}.

2. Frédéric IV, roi de Danemarck de 1699 à 1730.

1410. — POERSON A D'ANTIN.

8 mars 1710.

Monseigneur, — J'ay reçu du Sr Géraud, le 6 de ce mois, pour les 1,300 l. que vous avez eu la bonté de m'ordonner, 1,026 l. 9 s. 7 d., le surplus estant pour change et frais de commission, ce qui est la même chose que le mois de janvier, que j'ay touché le 30 du dit mois, ainsi que j'ay eu l'honneur de vous en informer par ma lettre de même date. J'adresse les Lettres de change à M. Forcet, que je ne connois point; mais, comme dans la lettre de M. Crozat que vous avez eu la bonté de m'envoyer cela est marqué, j'ay l'honneur de vous obéir.

Le S^t Père, qui a toujours de grandes douleurs à ses jambes, a fait appeler Mgr de Molinès et luy a ordonné de rentrer en Rotte et de reprendre l'exercice de la régence de la Pénitencerie; cela fait espérer un bon succès pour les Bulles de l'Archevesché de Tolède.

Mgr Dom Albano est, dit-on, parti de Vienne pour suivre le Roy Auguste en Pologne, dont la protection luy est promise avec les meilleures Abbayes du Royaume.

L'on a chanté à Rome le *Te Deum* dans l'Église des Polonnois¹ pour l'heureux retour du Roy Auguste dans ce pays.

Les Romains ont fait des divertissemens fort extraordinaires ce Carnaval, malgré le peu de tems qu'ils ont eu pour s'y préparer, tant il est vray que cette Nation aime les spectacles et les plaisirs; entre autres choses, ils ont représenté, dans une Comédie, un vieux Prince malade, vêtu de blanc, faisant faire une consulte de Médecins; le résultat estoit de se servir d'un Médecin Allemand, à quoy le bon Prince respondit qu'il ne pouvoit s'en servir, attendu qu'il en avoit voulu essayer et qu'ils luy avoient tiré tout son meilleur sang et que, pour peu qu'ils continuassent, il ne luy resteroit rien dans les veines. On dit que quelques uns des auteurs ont été mis en prison; mais il est bien difficile d'empescher ces génies, hardis et très satiriques, de mordre sans respect les personnes du plus haut rang².

Le Prince Alexandre de Pologne, la Princesse Pamphile et plusieurs autres Seigneurs et dames ont fait une Mascarade qui a été trouvée très belle. C'étoit le Triomphe de la Beauté, qui étoit sur le haut d'un char triomphal, tiré par quatre chevaux de front, pommelés. A sa droite estoit la Vertu, à sa gauche la

Valeur, et, à ses pieds, le Plaisir enchaîné; sur ce mesme char estoient assis quatre Génies, qui formoient un concert de hautbois. La Renommée conduisoit ce char, avec deux Zéphirs qui tenoient des trompettes; six Trompettes précédoient le char, après quoi suivoient à cheval cinq héros de la Vertu qui ont excellé dans les Sciences et les Beaux-Arts : Orphée, Alcibiade, Amphion, Phidias et Appelles; du côté de la Valeur l'on voyoit à cheval cinq héros illustres dans les armes : Énée, Xerxès, Achille, Roland et Hercule. Derrière le char suivoient plusieurs personnes avec des vêtemens déchiréz, enchaînés et la pluspart changés en bêtes brutes pour avoir voulu suivre la Beauté par de salles plaisirs. Enfin le char étoit environné de plusieurs suivans de héros, qui estoient à cheval, ce qui formoit un bon nombre de personnes habillées de façon bizare et fort extraordinaires. L'on dit que cette Mascarade, qui n'a paru qu'une fois, estoit très belle; pour moy, je n'en parle que sur les relations, car, toutes ces après-diner là, je ne suis pas sorti; mais j'y ai laissé aller les jeunes Élèves, qui en ont esté charméz et qui sont retournéz à bonne heure parceque j'ai fait fermer la porte à l'heure accoutumée³.

Le Marquis de Priez a fait distribuer en plusieurs conversations les cinq articles qu'ils disent que la France propose aux Alliéz, avec une lettre de M. de Petercum; cela mortifie le peu d'Italiens qui sont de notre parti.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. L'Église de San Stanislao dei Polacchi, reconstruite, en 1580, à la place de l'Église San Salvatore *in pensili* par les soins du Cardinal Stanislao Osio, qui y joignit un Hôpital pour les malades et les pèlerins de la nation. Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, 1771, I, 294-5.

2. Depuis : « Les Romains ont fait », Lecoy, p. 147.

3. Cela préparait l'Académie à la mascarade de 1748.

1411. — POERSON A D'ANTIN.

15 mars 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 25 janvier, par laquelle vous avez la bonté de m'accorder la permission de faire exécuter au S^t *Boisseau* le Centaure de marbre; cependant, comme je n'ay pris la liberté de vous faire cette proposition que sur les lettres qu'on m'a écrites, par lesquelles l'on

m'assure qu'il est capable de travailler le marbre; pour plus de sûreté de son sçavoir faire, je lui fais copier en marbre un buste d'un Philosophe d'après l'antique, où la barbe et les cheveux, qui doivent estre artistement travaillés, ainsi que le reste, me feront connoistre certainement de quoy il est capable; en suite de quoi j'aurai l'honneur de vous informer du succès afin de ne rien risquer, et que le Roy ait un beau morceau d'ouvrage.

J'espère, Mgr, que vous approuverez mes précautions, qui n'ont d'autre fin que l'envie que j'ay de vous plaire en faisant exactement tout ce qui dépend de mon ministère pour mériter de plus en plus l'honneur de votre bienveillance, que j'estime plus que tous les biens du Monde.

Permettez moy, s'il vous plaît, Mgr, que j'aye l'honneur de vous dire que je m'aperçois, avec un peu de chagrin, que la plus part de mes lettres n'ont point le bonheur d'aller jusqu'à vous, particulièrement celles où je prens la liberté de vous faire des humbles prières. Par exemple, Mgr, il ne m'a point paru que vous ayez reçu celle du 14 décembre, ainsi que plusieurs autres. Cependant, Mgr, je ne laisse passer aucun Ordinaire sans me donner l'honneur de vous écrire, et il est certain que mes lettres partent régulièrement dans le paquet de son Éminence, et que celles que j'ai le bonheur de recevoir de vous par la dite voye me sont promptement rendues, au lieu que les autres que vous me faites l'honneur de m'envoyer par la Poste sont deux mois et quelques fois plus en chemin.

Le Pape a tenu Consistoire lundy; j'y allai, dans le carosse de M. le Cardinal Gualterio, avec quatre Prélats. Il ne s'y passa rien d'extraordinaire; l'on préconisa quelques Évesques d'Italie, et ce fut tout. Son Éminence le Cardinal Gualterio eut audience du S^t Père, qui fut très courte, et je remarquai que le Pape, pendant cette audience, conserva un air froid et sérieux, bien différend de celui qu'il avoit pris auparavant avec les autres Cardinaux, qui sont de sa confidence. Le bon Cardinal, qui s'y attendoit, nous en prévint dans son carosse en y allant.

L'on parle icy de grandes dispositions d'un soulèvement en Sardaigne; il faudroit un peu de troupes pour soutenir ces dispositions.

Le S^r *Baptiste*. Peintre de fleurs, après avoir tenté inutilement pendant six mois de vendre icy quelques tableaux de fleurs qu'il avoit apportéz de Paris, est parti dimanche pour aller à Florence

dans le dessein d'en faire présent au Grand-Duc, au cas qu'il ne soit pas plus heureux à les vendre en ce pais là qu'il a esté en celui-cy¹. Je ne l'ai que très peu veu, sans lui donner à manger ni luy rendre aucunes visites, suivant l'ordre que vous m'avez fait l'honneur de me donner.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il n'y a pas de Baptiste dans le catalogue de la Galerie Royale de Florence de 1869.

1412. — D'ANTIN A POERSON.

20 mars 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres du 8 et du 22. Comme il n'y a que des nouvelles de Rome, je n'ay rien à y répondre; celle-cy n'est donc que pour accuser la réception des vôtres. Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1413. — POERSON A D'ANTIN.

21 mars 1710.

Monseigneur, — Dans la lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de votre part, en datte du 10 février, mes comptes des trois derniers mois n'avoient pas encore eu le bonheur d'aller jusqu'à vous, et j'en avois fait deux autres pour vous adresser par deux différentes voyes; mais je viens d'avoir le bonheur d'en recevoir une seconde par le paquet que Son Éminence a reçu par le Courrier de Gêne; l'autre estoit venu par celuy de Milan, par laquelle vous me faites l'honneur de m'écrire, du 23 février, que mes comptes vous ont esté rendus et que vous avez eu la bonté de les donner à M. Marignier pour les mettre en ordre. Je vous en remercie de tout mon cœur, Mgr, et vous serai infiniment obligé si vous jugez à propos me faire l'honneur de me les envoyer, attendu que je n'ai rien par devers moy depuis le mois de septembre 1706. Cependant, Mgr, ma très humble prière n'aura lieu qu'autant que vous le trouverez bon, car, tant que j'aurai le bonheur d'être sous vos ordres, je serai en repos en suivant très respectueusement votre volonté.

M. le Marquis de Priez a fait des protestations en bonnes formes, par devant des Notaires Apostoliques, qu'il alloit se mettre en public comme Ambassadeur de l'Empereur, avec cette condition qu'il ne céderoit le pas, en quelques occasions que ce pust être, au Gouverneur de Rome, ce qui est l'ancienne querelle que le Comte de Martinitz avoit commencée, il y a quelques années, sur quoi l'on a tenu quelques Congrégations; mais, appréhendant de déplaire à ce Seigneur et d'ailleurs le Gouverneur estant vieux, infirme, hors d'état de se trouver aux Fonctions, l'on ne s'est opposé à rien.

Le Prince d'Elbeuf, qui est venu de Naples depuis quelques jours pour réclamer deux petits bâtimens qui se sont retirés à Civita-Vecchia, l'un François, l'autre Gênois, qui portoient des marchandises à Messine, fut voir le Père Dias dès qu'il fut arrivé; puis est allé à Civita-Vecchia et de là à Livourne pour y acheter un bâtiment et le joindre au Corsaire qu'il a depuis quelque tems et qui prétend que les deux bâtimens François et Gênois lui appartiennent.

Les Médecins conseillent au Pape d'aller prendre l'air de la marine. Le St Père s'obstine à n'en vouloir rien faire. Il donna lundy audience à M. le Cardinal de la Trémoille, qui ne fut que d'un quart d'heure parceque Son Éminence n'avoit ordre que de lui remettre une lettre du Roy sur la naissance de Mgr le duc d'Anjou, sans luy parler d'aucune autre chose, et que d'ailleurs le Pape souffre beaucoup de ses jambes.

M. le Cardinal Spereli, un des plus sçavants du Sacré Collège, est fort mal; il est âgé et usé d'étude; cela fait craindre pour sa vie.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1414. — POERSON A D'ANTIN.

29 mars 1710.

Monseigneur, — Le Pape est toujours fort incommodé de ses jambes; les Médecins lui deffendent de s'appliquer et lui conseillent de prendre l'air de la mer, à quoi il a beaucoup de peine à se résoudre.

Dom Oratio Albano, son frère, après avoir fait travailler un Parisien, nommé *Simonet*, Tapissier, qui a esté employé autrefois aux Gobelins, l'a présenté à Sa Sainteté et lui a persuadé

d'établir icy une Manufacture de tapisseries à un Hôpital sous le nom de S^t-Michel ¹ où sont enfermés bon nombre de jeunes garçons. L'on donne à ce chef 25 écus d'or par mois, bien logé, nourri, blanchi, enfin toutes les choses nécessaires. Il commence à jouir de ce bénéfice et se prépare à faire préparer les laines et soyes, à faire faire des métiers et se promet des merveilles.

La Duchesse d'Attry, dont le mary mourut il y a quelques mois et dont le fils aîné est mort à Lyon, il y a quelques semaines, est morte depuis huit jours; elle paroissoit d'une santé très forte et sembloit devoir vivre longtems; mais la douleur qu'elle a eue de la perte de son mary l'a tellement touchée que, depuis ce funeste moment, une fièvre lente l'a conduite au tombeau. Son second fils, qui étoit Abbé, a quitté le petit collet et a pris le party de l'épée.

Le Cardinal Spereli ² est aussi mort, usé d'étude et d'application; c'estoit un des meilleurs sujets du Sacré Collège, homme très capable, estant sçavant et n'ayant pas paru prendre aucune partialité; d'ailleurs très charitable, quoique fort pauvre.

Le bruit augmente de jour en jour de la révolte de Sardaigne; l'on dit pour seur qu'il y a plus de 6,000 hommes dans cette Isle bien disposez en faveur du Roy Philippes cinq. Un Marchand d'icy a envoyé, à ce que l'on dit, 1,500 habits; l'on prend le reste à Livorne et à Gènes. Ce même Marchand a fourni aussi bon nombre d'armes qu'il avoit à Livorne. L'on équipe des bâtimens, et les Siciliens en ont déjà quantité en mer; enfin l'on espère une heureuse réussite. La plus part des peuples de la Calabre sont bien disposez et suivroient volontiers un si bon exemple, car ils haïssent les Allemands et sont très las du joug qu'ils portent.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. L'Église et l'Hospice de Saint-Michel-Archange à *Ripa grande* ont été fondés en 1686 (Vasi, p. 429-30). Voir dans l'*Histoire de la Tapisserie* de M. Guiffrey, Tours, 1886, p. 392-4, le résumé de l'histoire de la Fabrique de Rome. *Jean Simonet* en fut le Directeur jusqu'en 1717. Il y a sur l'histoire et la constitution de cet Hôpital un livre entier publié par le Cardinal Tosti, Président de l'Hospice, en 1845; M. Drach, Bibliothécaire de la Propagande, en a donné un extrait sous le titre de : « Notice concernant l'origine et les progrès de l'Hospice apostolique de Saint-Michel à Rome ». Paris et Rome, 1842, in-8° de 66 pages avec deux grands plans, gravés d'après les relevés de l'Architecte Poletti.

2. Sperello Sperelli, Cardinal du titre de Saint-Jean-Porte-Latine depuis 1699, mort d'apoplexie à Rome le 22 mars 1710, à soixante-douze ans.

1415. — POERSON A D'ANTIN.

5 avril 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser les comptes des mois de janvier, février et mars. Le change s'est toujours soutenu au même prix; si la Providence ne nous donne la Paix, il sera toujours cher, car l'argent est bien rare en ce païs, aussi bien qu'ailleurs. La Reine de Pologne, qui en a besoin, cherche à engager des pierreries qui sont d'une très grande beauté et n'en peut trouver, ce qui lui fait dire souvent que, dès que la Paix sera faite, elle veut aller en France où elle épargnera bien des changes.

Le mal du S^t Père est si extraordinaire que, outre ses grandes douleurs, il a quelquefois des accidents qui font craindre; puis après une grande évacuation, il se trouve soulagé et se propose d'aller faire un voyage à Lorette et à Urbain, sa patrie, pour laquelle il a une grande passion de se montrer en Pape. Cependant, M^{me} sa belle sœur est allée avec les Princes, ses fils, à Castel-Gandolpho pour faire préparer les appartemens de ce Château parceque les Médecins sont d'avis que Sa Sainteté y aille, attendu que lors qu'elle n'estoit qu'Éminence, l'air de ce lieu, où elle alloit très souvent, luy faisoit un grand bien; mais l'on ne peut rien dire de positif sur ce voyage, ce Prince étant en toutes choses très incertain.

Le bruit court icy que le Roy de Danemarck, l'Électeur de Brandebourg, le Duc de Brunswick se veulent faire catholiques dans l'espérance de pouvoir l'un d'eux devenir Roy des Romains; ce qui est de seur c'est que Mgr Dom Albano a proposé le fils du Roy Auguste à l'Empereur pour cette dignité; mais cette proposition a, dit-on, esté très mal reçue à la Cour de Vienne; cependant on a chanté icy une messe du S^t Esprit à S^t Pierre avec un *Te Deum* en action de grâce de ce que M. Dom Albano a obtenu de M. le Duc de Hanover que l'on diroit publiquement la messe dans ses États.

L'on dit aussi que les Vénitiens sont fort alarmés des grands préparatifs que font les Turcs, et d'autant plus inquiets qu'ils manquent d'hommes, d'argent et des choses nécessaires pour la guerre.

M. le Cardinal Ottobon, qui aime la poésie, la musique et la peinture, remplit un bon nombre de chambres de tableaux modernes; pour cet effet il en a fait faire à Rome, à Venize, à Boulogne, en Lombardie, à Naples, en Hollande, enfin, Mgr, partout où il y a des peintres de réputation, ce qui produit une variété de manière et de sujets très agréable. Son Éminence m'a fait l'honneur de me montrer ses tableaux plusieurs fois et m'a dit des choses si obligeantes que je me suis hasardé de représenter Jésus-Christ guérissant la belle-mère de S^t Pierre et en ay fait présent à Son Éminence, qui l'a reçu avec beaucoup de joye, et m'a comblé de louanges et de caresses; plusieurs Peintres et connoisseurs l'étoient venu voir, et d'autres, qui ne l'avoient pas veu, vont au Palais de Son Éminence, qui paroît très contente du bien que l'on en dit.

J'ay touché, le 30 mars, 1,025 l. 9 s. 7 d. pour les 1,300 que votre bonté m'a fait l'honneur de me le commander et ay tiré Lettre à l'ordinaire.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1416. — D'ANTIN A POERSON.

6 avril 1710.

J'ay reçu vos lettres, Monsieur, du 29 février et du 8 mars.

Je suis ravi de voir le cœur si en joye aux Romains; je ne croyois pas qu'ils en eussent tant de sujet à la façon dont l'Empereur les traite.

Vous avez fort bien fait de laisser voir à vos jeunes gens les divertissements du Carnaval; cela doit paroistre fort beau aux gens de leur âge.

Je suis bien aise que le S^r Géraud vous paye exactement. Il me semble que vous estes plus en repos sur votre subsistance que vous n'étiez autrefois; je tacherai de continuer de mesme à l'avenir. Je suis, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1417. — POERSON A D'ANTIN.

13 avril 1710.

Monseigneur, — Quoique j'ay eu l'honneur de vous adresser,

l'Ordinaire passé, les comptes de janvier, février et mars, je ne laisse pas de prendre la liberté d'en joindre un second, cet Ordinaire, parceque les lettres peuvent se perdre ou s'égarer, et que d'ailleurs vous m'avez fait l'honneur de me le commander.

Le S^t Père se porte beaucoup mieux; il entendit le sermon dans son Palais vendredy et descendit à l'Église S^t-Pierre, où il marcha sans baton. L'on dit cependant que les Cardinaux ne laissent pas de songer à un successeur, craignant toujours quelques accidents, sa constitution n'étant nullement bonne. Il y eut Consistoire lundy où il ne se passa rien d'extraordinaire; l'on croit présentement que, quelque chose que le Pape dise de ses voyages de Lorette ou de Castel-Gandolphe, qu'il n'en fera aucun, tant ce S^t Père est irrésolu.

L'on écrit de Naples que la Cour de Barcelone a envoyé ordre au Vice-Roy d'obliger chaque Baron d'envoyer à M. l'Archiduc deux chevaux et dix pistoles, ce qui les fait crier bien haut. Cependant, il faudra obéir; l'on dit aussi que la Noblesse, les Bourgeois et les Artisans seront obligés de payer vingt pour cent de tous leurs biens. Bon nombre d'entre eux croient que les Allemands les quitteront pour les rendre au Roy Philippes cinq.

L'on écrit aussi de ce país là que le Prince d'Avelino a reçu de nouveaux ordres de la Cour de Barcelone pour venir icy en qualité d'Ambassadeur de M. l'Archiduc; ce Seigneur se prépare pour ce voyage, et l'on a déjà acheté icy quelques carosses pour son service. L'on croit l'entreprise de la Sardaigne tout à fait échouée par la lenteur avec laquelle les Ministres qui en étoient chargés ont agi, outre que ce dessein a été trop à découvert, ce qui a donné lieu aux ennemis de prendre des mesures et de se mettre sur leurs gardes, car l'on assure que les Allemands y ont envoyé un renfort considérable.

Son Éminence M. le Cardinal Ottobon, qui paroît extraordinairement content du tableau que je lui ai donné, m'a dit qu'il avoit écrit au Chevalier Chappe de partir de Paris pour revenir à Rome.

Je serois bien heureux si vous aviez eu la bonté, Mgr, de donner vos ordres pour que mes comptes lui fussent mis entre les mains pour me les apporter.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

1418. — D'ANTIN A POERSON.

17 avril 1710.

J'ay reçu, Monsieur, quasi dans la même semaine trois de vos lettres; une du 1^{er} février, l'autre du 15 de mars et la dernière du 21 du dit mois. Cette irrégularité des Postes est bien triste, mais elle est sans remède jusqu'à la fin de la guerre, laquelle n'est pas preste à finir, puisque la campagne va s'ouvrir dans quelques jours en Flandre.

Vous faites bien d'essayer le Sr *Boisseau* sur quelques petits ouvrages avant que de lui en confier de grands; on m'a assuré qu'il estoit habile homme, mais vous en jugerez mieux après l'avoir vu travailler.

J'approuve fort la conduite que vous avez eue à l'égard de *Baptiste*, peintre. Il ne faut point accoutumer ces Messieurs à courir le Monde comme des vagabons, quand on ne cherche, comme moy, que les occasions de leur faire du bien.

Puisque vous souhaitez avoir vos comptes arrestéz, je vous les enverrai l'un après l'autre; j'ay peur seulement que, comme ils feront un plus gros paquet, ils ne vous soient pas rendus régulièrement.

Je suis, M., votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1419. — POERSON A D'ANTIN.

19 avril 1710.

Monseigneur, — Après plusieurs Congrégations où le Marquis de Priez a assisté, l'on disoit l'affaire de Comacchio ajustée, moyennant 200 mille écus que le Pape devoit donner à l'Empereur; l'on dit présentement que M. le Duc de Modène s'y oppose et qu'il faut traiter avec ce Prince.

Le Prince d'Avelino, Napolitain, doit venir icy, en Fêtes de Pasques, Ambassadeur de M. l'Archiduc; il aura à sa suite plus de cent personnes, parmi lesquelles on compte quarante Braves les plus renomméz, propres à toutes sortes d'exécutions. Le Connestable Colonna lui a fait préparer un magnifique appartement dans son Palais, qui est des plus beaux de Rome, en face duquel est celui du Prince Dom Livio Odescalchi, qui est de retour de Milan depuis quelques jours.

Le St Père, qui se porte beaucoup mieux et qui a une extrême envie d'aller à Lorette et à Urbain, sa patrie, consulta, ces jours passez, ses Ministres sur la dépense de ce voyage ; ils lui remontrèrent que la Chambre étoit endettée de plusieurs millions, qu'il seroit non seulement obligé de faire les frais ordinaires, mais de porter encore de grosses sommes, attendu que le païs avoit été absolument ruiné par les Allemands ; ainsi, bien loin que les Communautés pussent supporter la moindre dépense, il faudroit repandre de l'argent partout où il passeroit ; ces considérations ont fait évanouir toutes idées de voyage, qui se réduiront, à ce que l'on croit, à celui de Monte-cavallo.

Le Pape fit jeudy les Fonctions, quoiqu'il parut qu'elles le fatiguoient beaucoup ; mais il aime les cérémonies et prend beaucoup sur lui ; cependant il n'a pas paru vendredy, ni aujourd'huy, et l'on ne croit pas qu'il descende demain à St-Pierre.

Nous n'avons point eu de lettres de France par Gênes, cet Ordinaire.

M. le Cardinal Ottobon a fait chanter dans son Palais, ce Caresme, des musiques de dévotion qui ont été trouvées très belles et où se sont trouvées quantité de Noblesses étrangères, qui viennent aussi à l'Académie, conduites par les antiquaires et où l'on admire la grandeur du Roy, qui, malgré le grand nombre d'ennemis qui s'efforcent à lui faire la guerre, ne laisse pas de contribuer si noblement à l'accroissement des arts et des sciences. Je n'oserois vous dire, Monseigneur, que vos louanges sont mêlées avec celles du Roy.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1420. — POERSON A D'ANTIN.

26 avril 1710.

Monseigneur, — Nous avons icy à St-Grégoire deux grands tableaux de vingt pieds, ou environ, de large, sur treize pieds de haut, lesquels sont peints par *Le Dominiquin* et par le *Guide* ; l'un représentant St André adorant la croix et l'autre le même saint fustigé par des bourreaux. Comme ces tableaux sont très beaux, qu'ils dépérissent et que le Roy n'en a pas de copie, si vous le jugez à propos, Monseigneur, *Goupil* et *Vernansal* en feront chacun une copie de la même grandeur, ce qui sera de peu de

dépense, avancera les Élèves et portera en France de belles idées des fameux Peintres des siècles passés.

L'on écrit de Livourne qu'il y avoit à la rade quatre Gallères de France et quatre vaisseaux François, lesquels avoient fait plusieurs prises et que l'on croyoit destinéz à quelqu'entreprise du côté de Naples ou de Sardaigne.

Le St Père fait présent à l'Empereur d'un bénistier d'agatte, enrichi d'ornemens d'argent, vallant bien 300 écus; Sa Sainteté doit aussi lui envoyer un cheval de Naples d'une beauté extraordinaire pour lequel l'on fait une selle, une bride et autres ornemens d'une magnificence singulière. Les Romains, qui veulent trouver à critiquer sur toutes choses, ont fait des plaisanteries sur cette unité et disent qu'on devoit au moins en envoyer une douzaine.

Le St Père a changé de sentiment à l'égard de l'établissement de la Manufacture de tapisserie; la difficulté d'avoir des laines bien teintes et le grand tems qu'il faut pour faire de bons ouvriers ont rompu tous ces projets; l'on se contente d'entretenir le St *Simonet* à 25 écus d'or par mois, logé, nourri et fourni de tout ce qui lui est nécessaire.

L'on dit icy que l'on a découvert à Gaette une intelligence que M. le Duc d'Uzeda, cy devant Ambassadeur du Roy d'Espagne en cette Cour, avoit avec ces peuples là.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1421. — D'ANTIN A POERSON.

27 avril 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 29 mars et du 5 avril. Examinez un peu ce que deviendra la Manufacture que le Pape veut établir à Rome, et mandez moy ce que vous y trouvez de bien et de mal, car il faut faire son profit de tout.

J'ay reçu vos comptes du premier Quartier qui sont en bon ordre.

J'espère que l'ambition d'être Roy des Romains convertira la moitié de l'Allemagne.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1422. — POERSON A D'ANTIN.

3 may 1710.

Monseigneur, — J'ay, suivant l'honneur de vos ordres, tiré, le 30 avril, une Lettre de 1,300 l. et en ai touché 283 écus Romains, le surplus étant pour change et frais de commission.

Quoique j'aye eu l'honneur, dans ma précédente, de vous proposer de faire copier deux tableaux, l'un du *Dominiquin* et l'autre du *Guide*, qui sont à S^t-Grégoire, par les S^{rs} *Goupil* et *Vernansal*, dans la crainte que les lettres ne s'égarerent, je prens la liberté de vous en importuner une seconde fois, pour avoir l'honneur de vos ordres et la grandeur que vous souhaitez qu'elles ayent. Les originaux étant de 19 pieds 4 pouces sur 12 pieds 5 pouces, ces mesures viendroient, je crois, assez bien pour des tapisseries.

Le S^r *Besnier*, Élève pour l'architecture, fait du progrès dans le dessein et marque une bonne envie de se rendre habile homme.

Le S^r *Édelink* continue aussi à dessiner, chose dont il avoit grand besoin, car, en Allemagne et à Venize, où il a passé plusieurs années, c'est une science inconnue que le dessein, qui est cependant la base de cette profession.

La Reyne de Pologne dit qu'elle veut absolument s'en aller en France; elle ne peut trouver d'argent en cette ville, quoiqu'elle offre pour gages de très belles pierreries; cependant ce départ paroît incertain parceque le Prince Alexandre, son fils, a la goutte avec un peu de fièvre, et qu'elle ne veut pas l'abandonner; et, d'ailleurs, ce Prince ne souhaite pas qu'elle aille en France, craignant que cela déplaise à l'Empereur.

L'on doute fort du voyage du Pape à Castel-Gandolpho, bien qu'il se porte assez bien; mais 400 chevaux, venant de Naples, qui doivent passer dans notre voisinage, effrayent cette ville et pourroient bien rompre ce voyage.

Le Prince d'Avelino, Ambassadeur de M. l'Archiduc, est arrivé avec beaucoup de monde; il loge chez M. le Connestable Colonna; il y a tous les jours quantité de menu peuple qui s'assemble dans la cour, et dans la rue devant la porte; l'on ne sait encore à quoi tout cela aboutira.

L'on dit que M. l'Ambassadeur de Malte a reçu nouvelle que le Roy de Suède devoit passer en cette Isle, escorté par neuf Sultanes Turques, et de là en France.

Il y a toujours de grands désordres à Naples, et peu de troupes. On assure que la vue de trois ou quatre mille hommes suffiroit pour faire rentrer ce Royaume dans son devoir.

Le Pape tiendra Consistoire lundy. M. le Cardinal Gualterio a la goutte, dont l'on lui fait compliment, parcequ'il étoit attaqué de vapeurs, et, comme il est fort gras et fort appliqué, l'on espère que la goutte empêchera un mal plus à craindre.

Le Cardinal Durazzo est mort, ce qui fait vaquer treize Chapeaux. J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1423. — POERSON A D'ANTIN.

10 may 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser une lettre tous les Ordinaires; je ne sçai si elles ont le bonheur d'aller jusqu'à vous, car je n'ai point eu l'honneur de vos ordres depuis le 23 février que vous avez eu la bonté de me marquer que vous aviez donné vos ordres à M. Marigner pour arrester mes comptes.

Le Pape a tenu Consistoire lundy, jour de S^t Stanislas, et eut le plaisir de proposer lui-même les Églises et Bénéfices qui étoient de la nomination du Roy Auguste, et, l'après-disner, ce S^t Père alla visiter l'Église des Polonois, où étoit la fête, et le portrait du dit Roy, qu'il regarda avec plaisir.

L'on assure que toutes les négociations pour Comachio sont rompues, et l'on doute que M. Dom Albano aille en Pologne, attendu les grandes divisions et misères qui règnent en ce país là.

Les lettres de Vienne portent que l'Empereur se plaint fort de ce que le Pape laisse Mgr de Molinès dans ses Charges.

Le Prince d'Avelino a eu des difficultés pour le cérémonial, ne voulant point, entre autres choses, donner part de son arrivée aux Cardinaux; l'on a tenu sur ce sujet quelques Congrégations, dont on ne sait point encore le résultat. Ce qui se sçait est que M. le Marquis de Priez n'est pas de trop bonne intelligence avec ce Prince, qui passe pour être fier et extrêmement hautain.

Les 400 chevaux qui doivent passer par icy n'y passeront point, M. le Cardinal Vice-Roy de Naples disant en avoir besoin pour contenir les peuples, qui sont très mécontents du présent gouvernement et qui ne demandent qu'à changer de maître. L'on

ne sçait encore à quoi aboutira l'armement de M. le Duc d'Uzeda, tant à Gesne qu'à Livourne.

Le S^t Père vient de donner un ordre qui réjouit tous les honnestes gens, c'est d'enlever des Églises plus de 80 voleurs et assassins, qui, à l'abri des immunités des Églises, commettoient des désordres effroyables, tuant et volant, tant de jour que de nuit, en sorte que personne n'étoit en seureté. Cependant, pour ne pas déroger aux droits de ses précieux privilèges, le Pape n'a point fait de Bulle, mais a donné seulement un ordre verbal, que l'on a mis en exécution. L'on dit que deux raisons l'ont engagé à cette grande action : la première, les malheurs qui arrivoient tous les jours et qui auroient augmenté pendant son absence, car il paroît certain qu'il fera le voyage de Castel-Gandolpho; la seconde, la crainte que l'on a eue que le Prince d'Avelino ne se servît de ces sortes de gens là.

La Reyne de Pologne a différé son départ pour France à l'automne prochain; au contraire, la belle-sœur du Pape, après une grande maladie de fièvre et de crachement de sang, part demain pour aller à Urbain à essayer si le changement d'air lui rendra la santé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1424. — D'ANTIN A POERSON.

17 may 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres des 19 et 26 du mois passé. Quoique les mesures des tableaux de S^t-André ne soient guères favorables, je veux bien que vous les fassiez copier, à condition que *Goupil* et *Vernansal* s'y attachent tout à fait, pour que l'ouvrage soit bien correct.

Je m'étois bien flatté que la Manufacture des tapisseries du S^t Père n'iroit pas loin; il faut bien des choses pour de pareils établissemens.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander pour cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

J'ay reçu le double de votre compte du premier Quartier, avec votre lettre du 13.

Archives nationales, O¹ 1953.

1425. — POERSON A D'ANTIN.

24 may 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir celle que vous avez la bonté de m'écrire, en datte du 17 avril. Je suis bien mortifié, Mgr, que la plupart de mes lettres n'ont pas le bonheur d'aller jusqu'à vous, ou qu'elles y viennent avec peu de régularité. J'ose espérer que ce désordre des Postes n'a pas longtems à durer, si ce que les Anglois et Hollandois, qui sont icy, disent se trouve vray, qu'infailiblement nous aurons la Paix avant la fin de l'été, toutes ces Nations étant lasses d'une si longue et si cruelle guerre.

Vous me faites l'honneur de m'écrire que vous aurez la bonté, Mgr, de m'envoyer mes comptes arreztez un à un, mais que vous avez peur que, le paquet étant plus gros, qu'ils ne viennent pas régulièrement. Cette réflexion, Mgr, est très juste; si le Chevalier Chappe en étoit chargé, cela seroit bien plus seur, à ce que je crois. Après cela, Mgr, je n'ai nul empressement; tout ce que vous jugerez à propos, ce sera le meilleur pour moy, car je n'ai autre desir qu'une parfaite soumission à l'honneur de vos ordres.

Le St Père partira mardy ou mercredy pour Castel-Gandolfo; ses équipages ont desjà pris les devants. Ainsi l'on ne doute plus de ce voyage, qui durera au moins un mois.

Les lettres d'Allemagne portent comme chose seure le changement de religion du Roy de Danemarck, qui, à ce que l'on dit, enverra icy un Ambassadeur; l'on se flatte que cette conversion sera suivie de plusieurs autres; l'on compte le fils de l'Électeur de Brandebourg, celui du Roy Auguste et le Duc de Brunswick, sans ceux qui ne sont pas encore tout à fait déclarez.

L'on écrit de Naples que le miracle du bouillonnement du sang de St Janvier, qui se fait ordinairement lorsqu'on le présente à son Chef, ne s'étant point fait, pendant trois jours de suite qu'il a esté exposé, cela a jetté le peuple dans une frayeur la plus grande du monde; l'on y fait des processions où l'on se fouette et se déchire à outrance, car ils ont l'expérience que, lorsque le miracle manque de se faire, il arrive, dans le cours de l'année, ou la peste, ou quelqu'autres grands malheurs¹.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Aussi, en l'an VII, le Général Championnet n'a pas manqué de

compter avec Saint Janvier, qui a daigné faire le miracle en sa présence et en sa faveur : *A. R. C. de Saint-Albin*, Paris, Poulet-Malassis, 1861, in-12, p. 176-80.

1426. — POERSON A D'ANTIN.

24 may 1710.

Monseigneur, — Le Pape a tenu Consistoire lundy, où il ne se passa rien d'extraordinaire, n'ayant esté intimé qu'à cause du voyage de Sa Sainteté, qui partit du Vatican mercredy matin pour aller à Castel-Gandolfo; il s'arresta à S^t Jean de Latran, où plusieurs Cardinaux se trouvèrent pour lui souhaiter un heureux voyage. Ensuite il monta en carosse avec les Cardinaux Paulucci et Ottobon pour suivre son voyage, et les Cavaliers Romains, les Chevaux-légers et Cuirassiers furent 200 pas hors de la porte S^t-Jean, puis prirent congé de Sa Sainteté, qui continua sa route avec douze Chevaux-légers seulement et 1,200 Suisses, qui composent toute sa Garde. Ayant voulu éviter toute dépense, il n'a mené que les Domestiques qui lui sont absolument nécessaires et ne donne à manger à personne, mais seulement double paye à ceux qu'il n'a pu s'empescher de mener pour son service.

Le Cardinal Paulucci, Premier Ministre, tiendra une table de douze couverts pour les Cardinaux ou grands Seigneurs qui iront pour affaires ou pour faire cour.

Nous avons sçu la prison du Duc de Medina-Celi, sans que cela ait surpris un nombre de certaines gens qui croyoient le connoistre; mais M. le Prince d'Armstat, qui, après avoir fait un défit au Comte de Staremborg, à Barcelone, est passé à Livourne pour aller à Vienne, a dit que le Prince Medina-Celi s'étoit sauvé en Portugal, de concert avec ceux qui avoient commission de le garder. D'abord, cette nouvelle a un peu allarmé les honnestes gens de notre party; mais, lorsqu'on a fait réflexion de quelle part cette nouvelle étoit venue et que les lettres du 21 de Madrid n'en disoient pas un mot, l'on s'est rassuré et l'on espère que le Seigneur fera échouer toutes ces trahisons.

Dans ce moment que j'ai l'honneur de vous écrire, Mgr, j'ay celui de recevoir votre lettre du 27 avril, par laquelle vous m'ordonnez de vous rendre compte de la manufacture que vouloit établir le Pape. J'aurai l'honneur de vous dire, Mgr, que cette entreprise est tombée parcequ'ils n'ont point icy de teinturiers pour les laines, qu'il faudroit faire venir de France, et, qu'en second lieu,

le S^r Simonet a dit qu'il falloit beaucoup d'années pour faire d'habiles ouvriers. Ces deux raisons ont fait changer de dessein, et l'on se contente de le retenir, avec un homme qui s'est trouvé icy, qui sçait déjà quelque peu de chose et que l'on paye à proportion.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1427. — POERSON A D'ANTIN.

31 may 1710.

Monseigneur, — Le Pape est à Castel-Gandolfo, jouissant d'une parfaite santé; il mange et dort à merveille, se promène sans bâton, dit la messe quasi tous les jours dans différentes Églises des lieux circonvoisins comme Albano, Janssano et la Riche. L'on ne sçait encore positivement quand ce S^t Père reviendra à Rome.

Les Gallères et autres bâtimens qui portent 3,500 hommes, des armes et des selles, brides et autres choses nécessaires pour la Cavallerie, sont enfin partis pour la Sardaigne avec trente ou quarante principaux du pays; plusieurs personnes disent que, si cette petite troupe se présentoit devant Naples, qu'infailiblement ils se révolteroient contre les Allemands, dont ils sont très maltraitéz.

Le Prince d'Avelino et le Connestable Colonna ont assemblé grand nombre de gens pour s'emparer de force du Palais d'Espagne, où demeure Mgr Molinès, lequel, de son côté, a 200 hommes bien armés et qui paroissent bien résolus à se défendre. La Cour de Rome, jusqu'à présent, voit tous ces mouvements d'un œil tranquille, quoique, si cela prend feu, l'on s'en ressentira par tout Rome.

Les Sbires ont été faire une exécution dans une maison dépendante et sous les fenestres de Son Éminence le Cardinal de La Trémoille. Son Éminence en a fait faire des plaintes au Gouverneur, lequel lui a fait dire qu'il avoit fait mettre les Sbires en prison; mais, le lendemain, les mesmes Sbires ont été élargis et sont revenus faire encore une seconde exécution, et s'étoient plantez à une des portes du Palais de Son Éminence. Cet affront réitéré est contre la parole donnée par M. le Cardinal Paulucci, à qui M. de La Trémoille en avoit parlé; l'on ne sçait encore quelle suite aura cette affaire.

J'ay, Mgr, tiré, cette semaine, la somme que vous avez eu la bonté de m'ordonner, au prix ordinaire.

Le Comte de Linarès, nommé par le Roy d'Espagne Vice-Roy du Mexico, a dépesché un Courrier au Marquis de Monteleon, qui est à Gênes, par lequel Courrier nous avons appris le départ du Roy, le 3, pour se rendre à la teste de ses armées, ce qui nous donne de bonnes espérances.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1428. — D'ANTIN A POERSON.

3 juin 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 3 et du 10 de may; je ne comprends pas comment vous n'avez point reçu de mes lettres depuis le 23 février, puisque je n'ay point passé de mois sans vous écrire et même plusieurs fois. Je suis bien aise que vous touchiez régulièrement, et par mois, l'argent dont je vous ay envoyé des Lettres de change.

Je vous ay desjà répondu que je trouverois fort bon que vous fissiez copier le tableau du *Dominiquin*; vous ne pouvez mieux employer vos Élèves qu'à copier les beaux ouvrages d'Italie, surtout ceux que nous n'avons point en France.

Je suis bien aise que vous continuiez à être content de vos Élèves; je vous les recommande; cela fait honneur au Directeur de l'Académie quand ils en sortent habiles gens. Je vous recommande surtout la peinture et le dessein, dont on ne sçauroit avoir trop de soin. Je n'ai rien de plus à vous mander pour cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953. — Voir la réponse à la date du 29 octobre.

1429. — POERSON A D'ANTIN.

7 juin 1710.

Monseigneur, — Le Pape est toujours à Castel-Gandolfo, où il jouit d'une parfaite santé. Ce S^t Père marche à merveille, se divertit à la pesche sur le lac, où il a fait porter deux petits bâtimens peints et doréz; enfin il s'y trouve si bien qu'on ne peut encore sçavoir quand il en reviendra.

Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille y a été faire sa cour, et, mercredi, eut une audience qui dura trois heures, et revint par une bonne pluye; car. depuis que le Pape est à Castel-Gandolfo, il n'a pas passé un jour sans pleuvoir, ce qui fait que les gens du lieu souhaitent son retour à Rome.

Le Marquis de Priez a été fort longtems à l'audience du Pape; l'on dit que c'est au sujet du passage des troupes qui doivent aller de Naples à Final.

L'on continue à faire bonne garde au Palais d'Espagne contre les entreprises de ceux qui y prétendent, et Mgr de Molinès a dit qu'il s'y feroit plutôt brusler que de l'abandonner.

Les Gallères du Pape sont parties pour aller à Gênes rechercher de l'argent blanc, dont on manquoit icy, les Genoïs l'ayant tiré peu à peu parcequ'ils y faisoient un gain très considérable. A présent, pour les retirer, il faut qu'il en coûte; mais on ne peut faire autrement, les espèces blanches estant d'une rareté extraordinaire.

Par les mesmes Gallères, la Reine de Pologne a envoyé des pierreries à Gênes pour emprunter dessus quarante mille escus, outre douze mille qu'elle a trouvés icy.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1430. — POERSON A D'ANTIN.

14 juin 1710.

Monseigneur, — Le Pape est toujours à Castel-Gandolfo où il se promène, fait la mission, le catéchisme et, tous les jours, servir une table pour les pauvres. Afin que de si grandes actions ne soient pas oubliées dans l'avenir, il a pris soin d'ordonner à un Peintre, nommé *Gezzi*¹, de faire six grands tableaux pour une salle du Palais de Castel-Gandolfo, où seront représentées ses pieuses occupations.

Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille y fut, il y a quelques jours, et dina chez le Cardinal Paulucci, qui est le Premier Ministre, où se trouvèrent plusieurs Cardinaux et un Évêque Polonois, Premier Aumônier de la Reine de Pologne, qui vanta fort la catholicité du Roy Auguste; chacun but à la santé du dit Roy, et l'on en parla comme du meilleur ami de cette Cour; mais l'on changera bien de ton si seulement l'une des

deux nouvelles, venues par Venize, se trouvent vrayes. La première est que le Roy Auguste est mort à la chasse, la seconde, que, pour seur, le Roy de Suède est party de Bender avec bon nombre de troupes pour venir en Pologne, où il trouvera des gens qui se joindront à lui.

Le S^t Père a fait condamner icy un livre qui porte pour titre : « Entretiens sur le Décret de Rome contre le *Nouveau Testament* de Chaalons, accompagné de réflexions morales où l'on découvre le vray motif de ce Décret, on soutient le droit des Évesques et l'on justifie l'Approbation de M. le Cardinal de Noailles, Archevesque de Paris, en 1709 ». L'on n'a pas été surpris que ce livre ait été condamné en cette Cour; mais grand nombre de gens sont étonnéz que l'on ait affecté d'y mettre le nom de M. le Cardinal de Noailles, pour lequel l'on croit que l'on devoit avoir plus d'égards.

L'on a tenu un Chapitre aux grands Carmes, où il s'est passé de vrayes violences pour ôter les vœux des François et faire élire pour Général un Sicilien, ennemy du Roy Philippe.

Monseigneur de Molinès vient d'avoir avis que la petite flotte du Roy d'Espagne est arrivée en Sardaigne, a débarqué 2,500 hommes et douze pièces de canon, qu'à leur arrivée les gens du pays leur avoient amené 500 chevaux et qu'ils espéroient dans peu se rendre maîtres de l'Isle.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. *Pier Leone Ghezzi*, né à Rome en 1674, créé Chevalier de l'Éperon d'or par le Duc de Parme, ne mourut qu'en 1755. — Lalande, VI, 356, dit seulement : « Le château n'est qu'une simple maison, dénuée de toute décoration... Il n'y a de remarquable que seize cartons de différents Peintres, qui ne sont pas mauvais. »

1431. — POERSON A D'ANTIN.

21 juin 1710.

Monseigneur, — J'ay reçu avec mon respect ordinaire la lettre qu'il vous a plu me faire l'honneur de m'écrire, datée du 17 may, par laquelle vous avez la bonté d'approuver que les S^{rs} *Goupil* et *Vernansal* copient les deux tableaux du *Dominiquin* et du *Guide* de la grandeur des originaux. Pour obéir à l'honneur de vos ordres, Mgr, j'irai, la semaine prochaine, demander la permission,

puis ferai faire les toilles. Je les ferai commencer et apporterai tous mes soins à ce qu'ils soient fidèlement copiez, afin que l'on puisse conserver la mémoire de ces beaux ouvrages, et que cette belle étude puisse contribuer à rendre les Élèves plus habiles dans leur art.

Le S^r *Boisseau*, Sculpteur, a fini son buste de marbre assez bien. J'espère qu'il se tirera honorablement du Centaure; il achève un modèle de terre d'après une figure antique; après quoi je lui ferai commencer son grand morceau suivant la permission que vous m'avez fait l'honneur de m'en donner.

Le S^r *Besnier*, Élève d'architecture, est malade d'un sang échauffé, avec un peu de fièvre; les Médecins me font espérer qu'ils le tireront d'affaire dans peu. Ils attribuent son mal à trop d'application et au changement d'air.

Le Pape est de retour de Castel-Gandolfo, et fit, devant hier, la fonction de porter le S^t Sacrement à la procession de S^t-Pierre.

L'on tient icy pour assuré que les Vénitiens ont fait leur accommodement avec le Pape, mais l'on en ignore les conditions. L'on dit aussi que le Duc de Savoye a fait le sien et que le Comte Gubernatis, qui est en chemin pour se rendre icy, vient à choses faites.

Nous attendons avec impatience des nouvelles du succès de l'entreprise de Sardaigne, dont on ne sçait rien de bien positif.

L'Ambassadeur de Venize qui est à La Haye a dépesché, le 6 juin, un Courrier à sa République, qui arriva le 13. La venue de cet Extraordinaire fait bien faire des discours politiques, mais peu de gens sçavent véritablement le sujet de son voyage.

Les Prussiens qui sont à Mantoue refusent d'en sortir qu'au-paravant ils n'ayent touché de grosses sommes d'argent. Les Princes et les peuples se préparent à leur donner avec beaucoup d'honnesteté.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1432. — D'ANTIN A POERSON.

21 juin 1710.

J'ay reçu, Monsieur, deux de vos lettres du 24 may; il faut que vous vous soiez mépris à la datte; mais, comme vous ne me parlez d'aucune affaire, cette méprise n'est d'aucune conséquence.

Jè ne vous ay point envoyé votre compte, n'ayant point sçeu quel jour M. le Chevalier Chappe partoit ; il ne vous importe point de les avoir jusqu'à ce que j'aye trouvé une voye seure pour vous les faire tenir.

Je n'ai rien de nouveau à vous mander par cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1433. — POERSON A D'ANTIN.

28 juin 1710.

J'ay tiré aujourd'huy la Lettre de 1,300 l., ainsi que vous m'avez fait l'honneur de me le commander, pour le courant de cette année.

Le S^r *Besnier* n'a plus de fièvre et sera dans peu de jours hors d'affaire ; mais les S^{rs} *Goupil*, *Vernansal* et *Édelink* sont un peu malades, cependant sans fièvre. Les Médecins attribuent ces indispositions au changement d'air et aux grandes chaleurs qu'il fait, auxquelles ces jeunes gens ne sont point accoutuméz. Un peu de repos et quelques rafraichissemens les guériront dans peu, à ce que j'espère.

Le Pape ne dort plus si bien depuis son retour de campagne ; il tousse beaucoup, ce qui donne quelques inquiétudes à ses Médecins, qui s'étoient vanté à Castel-Gandolfo de le faire vivre jusqu'à nonantes ans. Le S^t Père a fait expédier la dispense pour le mariage de Monseigneur le Duc de Berry ; le Courrier est party mardi de grand matin¹.

Le Chevalier Chappe est arrivé lundy, après avoir esté pris en mer par un Corsaire de Naples qui le conduisit à Oneilles, où le dit Chevalier montra au Gouverneur un passe-port du Duc de Savoye, sur quoi le Gouverneur lui fit rendre toutes ses hardes et lui donna de plus un bâtiment, avec 50 hommes qui l'amenèrent en toute seureté à Gènes, d'où il est venu sur les Gallères du Pape jusqu'à Livorne, où il a pris la poste pour venir icy.

Le Comte de Gubernatis, Envoyé extraordinaire de M. le Duc de Savoye, est arrivé ; les Italiens qui le connoissent s'en méfient et disent qu'il a trop d'esprit ; c'est un reproche qu'ils font peu aux ultramontains.

M. le Prince de Palestrine, frère du Cardinal Barbarin, me fit

prier d'aller à son Palais pour choisir quelques petits tableaux, dont il veut faire présent au Roy et à la Reine d'Espagne, où il va, dans peu de jours, Ayde de camp de Sa Majesté; nous en mîmes à part huit, peints sur cuivre, sçavoir : Deux des plus beaux de *Brengle* que j'aye veus de ma vie; quatre paysages de *Claude le Lorrain*; deux *Michel-Ange des batailles*. Tous ces tableaux sont des plus beaux de chaque Maître.

M. le Prince Dom Carlo Albano, neveu du Pape, vint hier à l'Académie, et je lui commençai son portrait, dont il témoignoit avoir grande envie depuis longtems, quoique plusieurs Peintres, des meilleurs de Rome, ayent déjà eu cet honneur. Ce Prince m'assura que le Pape se portoit passablement bien, que ce n'étoit qu'un rhume, qui le prit le jour du S^t Sacrement qu'il porta à la procession de S^t-Pierre.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. C'est le 6 juillet 1710 que le Duc de Berry, troisième fils du Grand Dauphin, épousa la fille aînée du Duc d'Orléans, plus tard le Régent, petite-fille de Louis XIV par sa mère Mademoiselle de Blois, fille de M^{me} de Montespan. Il mourut à Marly, le 4 mai 1714, des suites d'une chute de cheval.

1434. — D'ANTIN A POERSON.

4 juillet 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 31 may et du 7 juin; comme elles ne contiennent que des nouvelles, je n'ay pas grande chose à vous répondre pour cet Ordinaire.

Je suis bien aise que vous receviez régulièrement la somme que je vous ai destinée chaque mois; cela doit vous paroître bien différent du tems passé.

Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1435. — POERSON A D'ANTIN.

5 juillet 1710.

Monseigneur, — Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille m'a fait l'honneur de me venir voir, avec suite. C'est un Seigneur qui est icy dans une estime très extraordinaire; vous

m'avez fait, Mgr, l'honneur de m'écrire, dans une de vos lettres, que vous écrieriez à cette Éminence à la première occasion. Comme je crois que, dans la distribution des Bénéfices vacants¹, Sa Majesté n'oubliera pas Son Éminence, je vous supplie très humblement de vouloir bien, Mgr, vous en souvenir.

L'on dit icy l'affaire du Cardinal Ottobon ajustée, ou peu s'en faut, avec la République de Venize, et cette Éminence fait actuellement travailler aux armes de cette République pour les mettre sur le porton² du Palais qu'il a loué avec celles de France et du Pape, dès que la chose sera entièrement terminée. L'on dit que c'est par l'entremise de l'Évesque de Munster et des Hollandois que ce raccommodement a été fait.

J'ay veu deux fois le Prince de Palestrine qui part pour l'Espagne; j'ai pénétré qu'il a quelque dessein de donner un beau Palais au Roy; comme ce Prince est veuf, sans enfant, et qu'il est assez mal en argent comptant, je crois, Mgr, qu'on le pourroit déterminer à ce magnifique présent en lui faisant une pension à vie de dix à douze mille écus de rente, ou peut-être à moins encore; ce seroit, ce me semble, un argent bien employé, car, de l'aveu de tous les connoisseurs, c'est le plus beau et le plus magnifique Palais de Rome; sa situation commande presque toute la ville; l'air en est pur. C'estoit autrefois où étoit le vieux Capitole et le Cirque de Flore; l'architecture en est très belle, les appartemens nombreux et commodes, contre ce qui se pratique en ce pays; les Architectes négligent et n'entendent rien au dedans, se contentent de faire les dehors riches et somptueux. En celui-cy, outre la magnificence des façades extérieures, il y a deux grands escaliers qui sont des plus beaux, qui conduisent dans les appartemens richement peints par les plus excellens hommes du tems; *Pietro da Cortona*, *Andrea Sacchi*³ et autres ont fait là leurs chefs-d'œuvres. Outre cela il y a quantité de bas-reliefs et de figures antiques; les jardins en sont délicieux; en un mot, Monseigneur, c'est le plus superbe Palais de Rome, dans lequel un Ambassadeur et plusieurs Cardinaux François pourroient loger à leur aise.

Le Pape a eu une diarrée qui l'a considérablement soulagé; mais son asthme est inguérissable et l'incommode toujours.

Le malheureux succès de l'entreprise de Sardaigne fait dire à bien des gens que c'est un mauvais tour, car, si le Duc d'Uzeda avoit voulu que la chose réussît, il dépendoit de lui d'envoyer les

Gallères il y a un mois ou six semaines, et pour lors le succès en étoit infaillible.

Le Sr *Besnier* est guéry, et les autres, avec encore un peu de repos et de rafraichissement, seront en parfaite santé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il doit s'agir de la nomination à l'Abbaye de Saint-Amand, que le Roi avait donnée à La Trémoille le 21 avril 1710 (Dangeau, XIII, 141), et le Pape leur en avait donné les Bulles en juin (p. 183). Mais le Cardinal de Bouillon, alors brouillé avec le Roi, s'y fit élire par les Moines en novembre (p. 282); « mais il y a vingt-deux des Moines qui ont protesté contre cette élection, et ceux qui l'ont élu n'étoient pas en si grand nombre...; les Hollandois en feront jouir le Cardinal de Bouillon » (3 décembre 1710, p. 291-2).

2. *Portone*, grande porte cochère.

3. Ceci montre qu'il s'agit du Palais Barberini, rue des Quatre-Fontaines. Commencé sur les dessins de *Charles Maderne*, continué par *Borromini*, il fut terminé par le *Bernin* sous le Pontificat d'Urbain VIII, de la Maison Barberini. La fresque de la voûte du grand salon est le chef-d'œuvre de *Pierre de Cortone*; il y a représenté le Triomphe de la Gloire, exprimé par des attributs relatifs à la Maison des Barberini. Dans une des grandes chambres le plafond à fresque d'*Andrea Sacchi* représente la Sagesse divine, entourée des Vertus et des Sciences. Ces deux ouvrages sont gravés; la gravure du plafond de *Pietro de Cortone* a été faite en dix feuilles en 1677, et en neuf feuilles par *Corneille Blocmart*; celle du plafond de *Sacchi* a été gravée deux fois, par un anonyme et par *Michel Natalis*. Toutes ces planches sont à la Chalcographie Romaine, 1784, p. 70 et 40 — Titi, p. 333-4; Vasi, 277-81; Robello, 595-6; Barbier de Montault, 340-4.

1436. — POERSON A D'ANTIN.

12 juillet 1710.

Monseigneur, — Je prens la liberté de vous répéter dans cette lettre quelque chose au sujet du Palais Barberin, que je crois que l'on auroit infailliblement en faisant agir en Espagne Madame la Princesse des Ursins, qui a de l'esprit infiniment et qui, connoissant le génie des Italiens, seroit plus capable de faire réussir cette affaire que Personne. Ce Prince¹ est parti de Rome, et compte d'être dans peu en Espagne; il a bonne disposition. Une pension de dix ou douze mille écus le pourroit bien déterminer, et le Roy auroit le plus beau Palais de Rome, ainsi que j'ay eu l'honneur de vous l'écrire plus en détail dans ma précédente.

Son Éminence M. le Cardinal Gualterio, étant sur son départ pour son Évêché de Tody², m'a fait l'honneur de me venir dire

adieu; il resta assis plus d'une heure, et vos louanges firent, Monseigneur, la meilleure partie de la conversation.

Je devois aller ce jour là chez M. le Cardinal Ottobon, qui m'en avoit fait prier le matin par le Chevalier Chappe. Je n'y fus que le lendemain; Son Éminence me fit voir la belle pendulle, que M. le Marquis de Torcy lui a envoyé; je lui conseillai de la faire graver. Je vis aussi les deux tableaux des S^{rs} *Bertin* et *Silvestre*, dont Son Éminence me parut contente.

L'on dit icy que, le jour de S^t Louis, sa dite Éminence fera poser les armes de France sur son Palais. Elle me fit présent de son portrait gravé par *Audran*³, faveur qu'elle n'a encore fait à personne parcequ'au bas du portrait il y a « et Galliarum Protector », ce qui l'empesche d'en donner jusqu'à ce qu'elle aye fait poser les armes de France.

Dans une audience qu'a eue Son Éminence le Cardinal de La Trémoille, le Pape lui dit qu'il étoit surpris de la fausse démarche du Cardinal de Bouillon et que, s'il venoit icy, il n'y trouveroit pas tous les agrémens auxquels il s'attendoit; et ce qui fait croire que le S^t Père pourroit bien tenir sa parole, c'est qu'il n'ayme pas le génie inquiet de ce Cardinal, qui le mettroit en suggestion. Ce Cardinal a écrit une lettre en Italien au Pape, dont j'ay l'honneur de vous adresser copie traduite en François; il en a aussi écrit une circulaire à tous les Cardinaux, qui n'ont pas répondu d'abord et doivent s'assembler pour convenir de la manière d'y répondre. M. le Grand-Duc a déclaré qu'il ne luy feroit nulle réception, au cas qu'il passât sur ses États.

L'on dit icy que M. le Duc de Savoye, mécontent de la Diette de Ratisbonne et jaloux de ce que les Allemands ne veulent pas restituer Comacchio, veulent garder Mantoue et font travailler puissamment au port de Trieste dans le Golfe Adriatique, fait sous main de grands manèges pour porter les Princes d'Italie à faire une ligue contre cette puissance Allemande, qui menace furieusement de mettre à l'esclavage les États du Pape, des Vénitiens, du Grand-Duc de Florence, en un mot tous les Souverains d'Italie. C'est, dit-on, le Comte de Gubernatis, Envoyé extraordinaire de M. le Duc de Savoye, qui est chargé de cette grande affaire. Comme il passe pour avoir beaucoup d'esprit, il leur donnera, à ce que l'on croit, de bons conseils. Pourveu qu'ils ouvrent les yeux à leurs véritables intérêts et qu'ils les veuillent suivre! Certains politiques disent que les démarches que fait ce Prince

n'ont d'autres fins que de donner de l'inquiétude à la Cour Impériale et à la Diette de Ratisbonne, et par ce moyen les obliger à lui assurer tout ce qu'ils lui ont promis.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Le Prince de Palestrine.

2. Après avoir été nommé Évêque d'Athènes *in partibus* et Évêque d'Imola en 1701, Filippo Antonio Gualtieri, Cardinal depuis le 17 mai 1706, passa à l'Évêché de Todi le 14 octobre 1709.

3. Jean Audran d'après *Angelo Trevisani*. Leblanc, I, 104, n° 368, ne la cite que d'après Heineken.

1437. — D'ANTIN A POERSON.

15 juillet 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres des 14 et 21 juin.

Je ne doute pas que vous ne mettiez en œuvre les S^{rs} *Goupil* et *Vernansal*, puisque vous avez reçu mon ordre; mais surtout je donne tout le tems nécessaire pour faire l'ouvrage comme il faut. De même pour le S^r *Boisseau*. Il y va de leur honneur, et vous ne sauriez trop leur donner d'émulation.

Je n'ay rien à vous mander de plus par cet Ordinaire. Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1438. — POERSON A D'ANTIN.

19 juillet 1710.

Monseigneur, — Quoique j'aye eu l'honneur de vous adresser, dans ma lettre du 5 juillet, les comptes des mois d'avril, may et juin, j'ai celui de vous en adresser un second, dans la crainte qu'il ne s'égaré quelques unes de mes lettres par l'infidélité des Postes. Je serois très fâché que celles que j'ai eu l'honneur de vous écrire au sujet du Palais Barberin n'eussent pas le bonheur d'aller jusqu'à vous, parceque, Mgr, c'est assurément un des plus beaux Palais de l'Europe et des plus dignes de notre grand Monarque, et dont la situation, la magnificence et les nombreux appartemens font l'admiration de tous les connoisseurs.

Onze Cardinaux des dernières promotions ont tenu ces jours

icy une Congrégation au sujet du cérémonial qu'ils doivent observer à l'égard de la Reine de Pologne. L'on dit que les résolutions qu'ils y ont prises ne seront pas agréables à cette Reine, qui d'ailleurs est fort embarrassée pour trouver de l'argent, son affaire de Gênes ayant manqué. Il n'en a pas été de même du S^t Père, qui en a fait venir beaucoup d'argent comptant, que l'on dit estre pour les Allemands.

M. le Comte de Gubernatis, Envoyé extraordinaire de Savoye, fut hier à l'audience du Pape avec M. le Marquis de Priez; l'on dit que c'est par politique que ce Ministre a été avec celui de l'Empereur, qui doute toujours de la sincérité de ce Duc. Le Comte de Gubernatis demanda au Pape des Cardinaux pour traiter avec eux, mais le S^t Père les refusa.

Le Marquis de Priez resta seul avec le Pape plus d'une heure après que l'Envoyé du Duc de Savoye fût parti, car, bien qu'ils entrassent ensemble dans l'appartement du S^t Père, ils estoient venus chacun dans leur carosse et s'en retournèrent séparément comme ils étoient venus.

La S^{te} Inquisition a fait arrester le S^r Maillé, Prêtre François, accusé de Jansénisme et d'être icy l'agent de certains brouillons qui sont en Hollande et qui ont écrit contre cette Cour. Un Prestre Flamand et quelqu'autres ont esté aussi arrestez pour le même sujet.

J'ay, dans ce moment, l'honneur de recevoir une lettre de vous, Mgr, en date du 21 juin, qui m'accuse une erreur de datte, dont je vous demande mille excuses, et ne puis m'imaginer d'où m'est venue cette malheureuse distraction. Je fais cependant tout ce qu'il m'est possible pour être exact dans ce que j'ai l'honneur de vous écrire, n'y ayant personne pour qui j'aye tant de vénération et soumission que j'en ay pour vous, Monseigneur, à qui j'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1439. — POERSON A D'ANTIN.

26 juillet 1710.

Monseigneur, — La fièvre a repris au S^r *Besnier*, Élève pour l'architecture. Son tempérament, bilieux et mélancolique, y con-

tribue beaucoup; après les précautions ordinaires, on a résolu le quinkina, que nous commencerons à lui donner demain. J'espère que ce remède le tirera d'affaire et que cela n'aura pas de mauvaises suites. Les autres Élèves se portent assez bien, malgré les chaleurs extraordinaires qu'il fait icy cette année.

M. le Marquis de Priez a fait des propositions au Pape touchant la résolution du Duché de Ferrare pour M. le Duc de Modène; cette nouvelle demande humilie cette Cour, qui est bien éloignée de penser à ravoïr Comacchio.

Deux Régiments Allemands ont passé à Senegaglia, ville sur les côtes de Lorette; l'on y tenoit une foire qui est la plus considérable d'Italie¹. Ces bons amis les Allemands pillèrent la plus part des boutiques, mirent en fuite bon nombre de Marchands. L'on a sçeu tous ces désordres, qui sont excessifs; cependant on les aime, on les craint, et on n'ose seulement pas se plaindre.

L'Empereur fait, à ce que l'on dit, proposer à la République de Venize de restituer les quatre villes Verona, Vicenza, Bresce et Crema; l'on ne sçait point encore ce que ces Politiques Républicains ont répondu à ces propositions.

Nous avons icy, depuis quelques jours, une grande nouvelle dont on attend la confirmation avec grande impatience; c'est, Mgr, que le Roy d'Espagne a défait l'armée de M. l'Archiduc, que le Comte de Staremborg a été fort blessé, qu'il y a eu dix à douze mille morts, tous les bagages et vingt-cinq pièces de canons pris, que tout le pays, jusqu'à trois lieues de Barcelone, estoit soumis au Roy et que M. de Noailles, n'ayant plus d'obstacle, s'estoit mis en route pour rejoindre le Roy. Ces nouvelles sont venues d'abord par un bâtiment arrivé en peu de jours de Barcelone à Naples; puis un Courier, venu pour vaccance du Bénéfice d'Avignon, a apporté une lettre du Pont-S^t-Esprit, qui dit que, le 11^e du mois, M. D'Effiat estoit passé en Poste, portant l'agréable nouvelle cy dessus, et que, deux heures après, estoit passé un Courier, de la part du Roy d'Espagne, portant la mesme chose.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Sinigaglia, à douze lieues d'Urbino. La Foire, qui est de quinze jours, commence le 14 juillet.

1440. — D'ANTIN A POERSON.

31 juillet 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres des 28 juin et 2 juillet, par lesquelles vous me marquez la régularité que l'on a à continuer de vous payer, dont je suis fort aise.

Il n'est point étonnant que vos jeunes gens soient malades; il semble que tout le monde l'est, surtout dans les premiers tems que l'on y habite.

Il seroit assez difficile au Prince de la Palestrine de donner son Palais au Roy, attendu le nombre des créanciers qu'il a; le présent seroit sans cela bien magnifique, à ce que j'ay ouï dire à tous les connoisseurs, et, suivant ce que vous me mandez, il vaudroit bien au delà de la petite dépense que vous proposez.

J'ay reçu l'état de votre dépense du dernier Quartier; je n'ay rien de nouveau à vous mander. Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1441. — POERSON A D'ANTIN.

2 aoust 1710.

Monseigneur, — Notre Consul, le Chevalier de La Chaussée, me rend en ce moment la lettre, venue par la voye de Nice, que vous me faites l'honneur de m'écrire en date du 4 juillet, dans laquelle, Monseigneur, vous avez la bonté de me dire que, recevant régulièrement les sommes que vous avez ordonnées, je dois trouver une grande différence du tems présent au tems passé.

Pour répondre à cette vérité, permettez-moi, s'il vous plaist, Monseigneur, d'avoir l'honneur de vous dire que, dès le moment que j'ai eu le bonheur d'être sous vos ordres, j'ai préveu tout le bien qui en est arrivé, et, dans la dernière lettre que j'ai écrite à M. de Cotte, parlant de la félicité que je goûtois sous l'honneur de votre direction, je lui écrivois que j'estois persuadé que tous les sçavants dans les beaux-arts ressentoient, comme moi, l'avantage qu'il y a d'avoir pour Chef une personne de grande naissance, dont le cœur et l'esprit, élevés au-dessus des hommes ordinaires, sont exempts des passions auxquelles sont sujettes les personnes que la Fortune prend plaisir de placer au haut de la roue et qu'elle remplit d'orgueil, veulent envahir toutes sortes de

supériorités et tirer profit de toutes les choses qu'ils dirigent, de droit ou de faveur. Au contraire, un Grand, comme vous, Monseigneur, n'a d'autres veues, dans toutes ses actions, que la gloire de son Prince et le bonheur de l'État, qui se trouve en partie dans le sçavoir des habiles gens qui, non seulement, donnent une grande réputation à la Nation, mais encore un profit très considérable au Royaume.

Pardonnez-moi, s'il vous plaît, Mgr, cette longue digression ; mais il m'a paru qu'elle venoit passablement à propos à ce que vous me faites l'honneur de m'écrire, en sorte que je n'ai pu me dispenser de vous la rapporter.

J'ai tiré l'argent du mois, suivant toujours l'honneur de vos ordres, et ay celui d'être avec un respect très profond, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1442. — 2 août 1710. — M. *Coustou* ayant représenté qu'estant en estat de rendre compte de la recepte de la Capitation des années 1703 et 1704, il avoit esté arresté par la cotte de M. *Poerson*, qu'il n'a point payée, et qu'il n'étoit point juste de l'avancer pour luy sans estre assuré d'en estre remboursé, sur quoy la Compagnie a prié M. *Coustou* d'avancer ce qui est deu par M. *Poerson*, dans la résolution de faire son possible auprès de M^{rs} les Trésoriers pour arrester les pensions qui luy doivent estre envoyées, ou sinon d'en faire raison à M. *Coustou*.

Procès-Verbaux de l'Académie, IV, 110.

1443. — POERSON A D'ANTIN.

9 aoust 1710.

Monseigneur, — Le S^r *Besnier*, Élève pour l'architecture, est présentement en bonne santé, et, malgré les chaleurs excessives de cette année, chacun continue d'étudier, à l'exception des mathématiques qui ont été interrompues depuis quelques jours par une fièvre survenue au Maître, M. *Mony*; mais j'espère que le quinquina, dont il a commencé à prendre, nous le rendra dans peu de jours.

L'on dit icy, je ne sçai sur quels fondements, que M. le Duc de Savoye veut faire un traité avec la République de Venize;

l'on ne dit plus rien de l'ajustement de cette République avec la France, et l'on ne parle plus, chez le Cardinal Ottobon, de poser les armes de France¹.

Le Prince d'Avelino semble vouloir tout de bon se mettre en public; il a pris quelques Dômestiques, loué un Palais dans la rue du Cour et fait venir huit Haiduqs d'Allemagne et beaucoup de meubles de Naples.

Les lettres de Vienne en Autriche portent que le mal contagieux en étoit si près que la Cour Impériale se dispoisoit d'en sortir pour aller à Lints.

L'on dit aussi que Monseigneur Dom Albano devoit en partir pour aller en Lorraine tenir sur les fonds, au nom du Pape, le jeune Prince de ce nom.

La Reine de Pologne parle plus affirmativement que jamais de son voyage de France; cette Princesse a déjà congédié partie de ses Païques, qui sont gens vêtus à la Polonoise avec de grandes moustaches, portant des haches d'armes aux portières de son carosse. Elle a retranché dix de ses Suisses et bon nombre de valets de pieds, et, dit-on, trouvé de l'argent; en sorte que l'on ne doute presque plus de son départ.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Voir plus haut, p. 399.

1444. — D'ANTIN A POERSON.

11 AOUST 1710.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 12 du passé. L'affaire du Palais Barberin seroit une très bonne acquisition, si nous étions dans un autre tems; mais il n'y a pas moyen d'y penser présentement, où les dépenses indispensables absorbent tout ce que l'on peut avoir.

Ne manquez point, dans toutes les occasions, d'assurer de tous mes respects M^{rs} les Cardinaux Gualterio et Ottobon; ce sont deux Éminences pour qui j'ai la dernière considération par la façon dont ils se comportent, qui mérite toutes sortes de louanges.

Je ne doute pas que M. le Cardinal de Bouillon ne soit mal reçu à Rome; il n'y a point de Nation qui s'accommode d'un procédé pareil au sien.

Si M^{rs} les Princes d'Italie avoient voulu penser à leurs intérêts un peu de meilleure heure, ils auroient évité l'esclavage où l'Empereur les réduit.

Comme toutes les négociations de Paix sont rompues, il est encore temps, s'ils y veulent penser sérieusement.

Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1445. — D'ANTIN A POERSON.

16 aoust 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 19 et du 26 juillet avec le double de votre compte du second Quartier, dont je vous ay déjà accusé la réception.

J'ai, pour le moins, autant envie que vous du beau Palais dont vous me parlez; mais il y a bien des choses à examiner avant que d'entrer en négociations. Il faut premièrement sçavoir si le dit Palais n'est point substitué ny compris dans l'accommodement fait avec son frère le Cardinal ¹. Ainsi je vous prie de vous informer de ces deux articles assez à fond pour que je puisse compter sur ce que vous me manderez. Je m'en suis entretenu avec M. l'Abbé de Polignac, qui souhaiteroit fort, comme vous, que cette affaire pût réussir.

Je ne suis point étonné des différentes incommodités de vos Élèves, le climat estant aussi différent du nôtre; ayez en bien soin, et surtout faites leur bien employer le tems.

Je ne sçaurois plaindre M^{rs} les Princes d'Italie de tous les mauvais traitemens que l'Empereur leur fait souffrir; quand on les souffre, on les mérite bien; il ne tient encore qu'à eux de s'en garantir, s'ils veulent.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Francesco Barberini, Cardinal de Saint-Bernard aux Thermes depuis 1690.

1446. — POERSON A D'ANTIN.

16 aoust 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir la lettre, en date du 15 juin, que vous avez la bonté de m'écrire et par laquelle

vous m'ordonnez de donner tous mes soins à ce que les copies des S^{rs} *Goupil* et *Vernansal* soient correctes et terminées avec amour, aussi bien que la figure de marbre que le S^r *Boisseau* doit exécuter, et que, pour parvenir à cette fin, vous avez la bonté de leur accorder tout le tems nécessaire. Je profiterai, Mgr, de ce que vous me faites l'honneur de m'ordonner pour les animer dans leurs études, afin que vos bonnes intentions soient bien secondées, le Roy bien servi, et que la dépense, que vous avez la bonté de soutenir icy, ne soit pas inutile; mais j'aurai l'honneur de vous dire, Mgr, qu'ils n'ont pas encore commencé ces grands ouvrages parcequ'ils ont esté malades, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en donner avis, et que les chaleurs estoient très extraordinaires; j'attends quelques jours pour les faire commencer.

Le Roy d'Espagne a fait donner au S^t Père une lettre de six pages, avec ordre de lui faire entendre qu'elle auroit été bien plus longue, que Sa Majesté l'avoit fait retrancher, mais, si Sa Sainteté le souhaitoit, qu'on lui donneroit tout entière; elle l'a souhaité, et on lui a donné depuis ce tems là.

Le Conseil a eu de l'occupation, car cette lettre est admirablement bien écrite, en termes forts et solides, en sorte que l'on sera fort embarrassé d'y répondre.

L'on a tenu une Congrégation de quatorze Cardinaux sur les immunités ecclésiastiques et peut-être un peu au sujet de ce qui se passe en France au sujet du Cardinal de Bouillon.

Il est arrivé un Courier de France, qui porte ordre à M. le Marquis de Priez de se mettre au plutôt en public et de donner la paix à baiser au Connestable lors qu'ils seront en Chapelle; ainsi voilà les différens des Vénitiens ajustéz avec cette Cour.

Ce même Courier apporte la confirmation de l'élévation d'un Cuprogli à la dignité de Grand-Visir, lequel est homme de guerre et a fait dire qu'il avoit ordre du Grand Seigneur de donner 50 mille hommes au Roy de Suède pour le remettre dans ses États. Ces nouvelles allarment la Cour de Vienne.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1447. — POERSON A D'ANTIN.

23 aoust 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre, en

date du 31 juillet, par laquelle vous avez la bonté de me dire que vous avez reçu l'état de la dépense du dernier Quartier que j'ay eu l'honneur de vous adresser, mais qu'il vous paroît difficile, Mgr, que le Prince de Palestrine puisse disposer de son magnifique Palais, attendu le grand nombre de créanciers qu'a ce Seigneur. J'espère, si je ne me trompe, que cela ne fera pas de difficulté, car il me semble avoir ouï dire que, dans l'accommodement fait avec ceux à qui il étoit deu, qu'on leur avoit abandonné d'autres biens et que ce Palais icy n'y entroit pour rien. La semaine prochaine, j'en serai plus précisément informé, et aurai l'honneur de vous en rendre compte.

Pendant, je crois, Mgr, que M. l'Abbé de Polignac vous en entretiendra, car M. l'Évesque de Cavaillon, avec lequel j'en ai parlé, m'a dit lui en avoir écrit depuis notre conversation.

La Congrégation, qui a été tenue au sujet de M. le Card. de Bouillon, a trouvé seulement que le Parlement pouvoit épargner les titres de Doyen du Sacré Collège et d'Évesque d'Ostie dans ce qu'il a fait publier contre cette Éminence.

D'ailleurs, l'on est icy en inquiétude sur les demandes faites par le Marquis de Priez au nom de l'Empereur, qui ne se contente pas de demander Ferrare et ses dépendances. Il demande encore l'Exarcate de Ravenne et ses dépendances, et veut obliger le Pape à remettre Boulogne dans ses anciens privilèges de République. Bien entendu que l'Empereur leur donnera, ainsi qu'à tous ceux qui auront des fiefs en Italie, des droits et investitures pour des sommes qui seront réglées par une Chambre Impériale, qui sera établie, pour ces causes et autres, à Mantoue.

L'on dit aussi que le Général Thaun est parti avec ses troupes du Piedmont pour venir dans le Milanois appuyer les prétentions de l'Empereur.

M. le Cardinal de La Trémoille a esté à l'audience du Pape.
J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales. O¹ 1953.

1448. — LE CARDINAL GUALTERIO AU MARQUIS DE TORCY.

Imola¹, ce 23 aoust 1710.

Le Sieur de Villeneuve, qui aura l'honneur de présenter cette lettre à Votre Excellence, ayant été plusieurs années à Rome à

l'Académie Française qui y est établie, où il a donné, en diverses occasions, des preuves de son habileté dans l'art de l'architecture, dont il remporta le prix l'an passé², s'en retourne présentement en France, et souhaite fort de paroître à Votre Excellence digne de sa puissante protection. J'ose la supplier très humblement de vouloir l'en honorer, ayant en mon particulier bien de la considération pour luy.

Je demande cependant pardon à Votre Excellence de la liberté que je prends, et je la conjure en même tems d'agrèer que je profite de cette occasion pour luy renouveler les protestations sincères de la vénération infinie et du dévouement parfait et inexprimable avec lequel il n'y a certainement personne au Monde qui honnore Votre Excellence plus parfaitement que

Le Card^l GUALTERIO.

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 505, in-fol. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Gualtieri avait été Évêque d'Imola de 1701 à 1709; il était Évêque de Todi depuis le 14 octobre 1709.

2. Il doit s'agir, non du Grand Prix d'architecture de Paris, mais d'un Prix à l'Académie Romaine de Saint-Luc. Ce doit être le *Villeneuve* (Lance, II, 230) qui fut reçu à l'Académie d'architecture en 1728 et mourut en 1730. — Voir plus haut, p. 228, 229, 231.

1449. — POERSON A D'ANTIN.

30 aoust 1710.

Monseigneur, — Je me suis informé avec soin de l'état des dettes de M. le Prince de Palestrino, et ceux qui ont la direction de ses biens m'ont assuré que les créanciers n'ont ni droits ni prétentions sur le beau Palais en question. Ainsi, Mgr, M^{me} la Princesse des Ursins pourroit bien en Espagne faire réussir cette affaire, et, quand vous le jugerez à propos, je tenterai quelque chose auprès de celui qui régit la meilleure partie de ses intérêts, qui paroît assez de mes amis.

L'on a tenu cette semaine une Congrégation devant le Pape, dans laquelle l'on a parlé d'un jugement qu'a rendu l'Archevesque de Prague¹ contre un Ecclésiastique qui en a appelé au Conseil de l'Empereur, qui a reçu l'Appelant contre le droit des immunités dont cette Cour est si jalouse; en sorte que cette prétendue prévarication donne beaucoup d'occupation au Sacré Collège. L'on y a aussi parlé, à ce qu'on dit, du Cardinal de Bouillon;

ces Messieurs icy prétendent que le Parlement ne peut juger les Cardinaux.

L'on écrit de Venize que, depuis le mouvement du Turc de concert avec la Suède, les Ministres de l'Empereur ont cessé leurs menaces et prennent un ton plus radouci; ils ont fait caresses à l'Ambassadeur de cette République et lui ont proposé un renouvellement d'alliance où entreroit le Moscovite.

M. Dom Albano a écrit de Vienne que l'on n'y avoit pas été surpris d'apprendre la rupture des Conférences de Gertruidenberg, depuis qu'ils ont sçeu certainement que la France avoit fait un Traité avec la Suède et que l'on croioit même qu'il y en avoit un avec le Grand-Seigneur, en conséquence de quoi l'Empereur est, dit-on, dans de grandes inquiétudes, prévoyant qu'il pourra avoir une guerre à soutenir contre le Turc. C'est pourquoi ce même Prélat écrit à M. son frère de faire tous ses efforts auprès du St Père pour l'engager à envoyer de grosses sommes à la Cour de Vienne. Sur cette lettre, le Prince Dom Carlo a parlé au Pape, qui l'a refusé tout net, lui disant qu'il étoit surpris qu'après avoir été si mal traité par les Allemands, on lui fit de pareilles propositions. Cependant, malgré ce premier refus, l'on ne perd pas espérance d'obtenir ce que l'on demande, le bonhomme accordant quelques fois ce qu'il a refusé plusieurs.

L'on a fait courir le bruit en ce païs que l'armée d'Espagne avoit été entièrement défaite; nos ennemis, qui font la plus grande partie de ce monde de Rome, s'en réjouissoient, mais nous apprenons que c'est le Roy qui a eu cet avantage; cela nous console.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Ferdinand von Khuenburg, Évêque de Prague depuis le 20 mars 1710, date de la mort de son prédécesseur, dont il avait été quelques mois le Coadjuteur.

1450. — D'ANTIN A POERSON.

2 septembre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 2 et du 9 aoust, auxquelles je n'ai rien à répondre. Celle-cy n'est uniquement que pour vous en accuser la réception et pour que vous ne soyez pas longtems sans recevoir de mes nouvelles.

Je ne doute pas que la bataille que le Roy d'Espagne a perdue

près de Saragosse¹ ne fasse tenir de mauvais discours à Rome, auxquels on est fort sujet.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Elle était du 20 août. Dangeau, XIII, 232, 233, 236, 238-9, 242, 245. — Cf. plus loin la lettre de *Poerson* du 13 septembre.

1451. — POERSON A D'ANTIN.

6 septembre 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre en date du 11 aoust, par laquelle vous m'ordonnez de ne plus penser au Palais Barberin. Je vous avouerai, Mgr, que j'en suis pénétré d'un véritable chagrin; c'est un beau coup de manqué, car c'étoit, sans contredit, la plus belle acquisition que l'on peut faire en ce païs et où peut-être j'aurois eu le bonheur d'être de quelqu'utilité, par les mesures que j'avois, ce me semble, assez bien prises.

Je m'acquitterai, Mgr, le mieux et le plus souvent qu'il me sera possible, des ordres que vous me donnez auprès de Leurs Éminences M^{rs} les Cardinaux Gualterio et Ottobon. Le premier est à son Évesché, d'où il ne reviendra qu'au mois de novembre; à l'égard de M. le Cardinal Ottobon, je compte, lundy matin, aller au Cortège et exécuter auprès de Son Éminence les ordres que vous me faites l'honneur de m'ordonner.

J'ay tiré la Lettre ordinaire, mais avec diminution de change.

Les S^{rs} *Vernansal* et *Goupil*, à présent que les chaleurs diminuent, vont dans peu commencer les grandes copies à St-Grégoire. J'en ai obtenu la permission, et ai fait faire les toiles et autres apprêts.

Le bruit court icy que le mal contagieux se fait sentir en Bavière.

L'on tient tous les jours des Congrégations au St Office, que quelques personnes croyent estre au sujet de la harangue que fit M. Jolli, Avocat-général, lors qu'il fut question des Brefs concernant M. l'Évesque de St-Pons¹. Les bons politiques géniaux disent hautement que les François sont trop bons à l'égard de cette Cour, qui ne cesse de chicaner et à qui nous cédon toujours. Pour moi, qui n'entends rien en politique, je répète cela à tout hazard pour seulement vous informer, Mgr, d'une petite partie de ce qui se dit icy.

M. le Marquis de Priez devoit paroître en public lundy prochain, le S^t Père lui ayant fourni de l'argent pour ses équipages ; mais cette fonction est, dit-on, retardée parceque le Connestable, qui devoit recevoir la paix à baiser des mains de l'Ambassadeur, devoit, de l'autre part, céder la main au dit Ambassadeur, ce qui non seulement n'est pas du goût du dit S^t Connestable, mais encore moins de celui du Prince d'Avelino, son parent, qui prétend que le Connestable ne doit donner la main qu'aux Ambassadeurs d'Espagne, en étant Sujet.

Sur ces différends l'on a despêché à la Cour de Vienne un Courier, et les choses sont suspendues jusqu'à son retour.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il s'agit de Pierre-Jean-François de Percin de Montgaillard, Évêque de Saint-Pons de Thomières, dans la Province de Narbonne, de juillet 1665 à mars 1713. Inutile de dire qu'il était Janséniste.

1452. — POERSON A D'ANTIN.

13 septembre 1710.

Monseigneur, — La lettre, que je viens d'avoir l'honneur de recevoir de votre part, en date du 16 aoust, m'ordonne de m'informer exactement si le Palais Barberin n'est point substitué et s'il n'entre point dans l'accommodement fait avec son frère le Cardinal.

J'aurai, s'il vous plaist, l'honneur de vous dire que j'ai fait connoissance avec l'Intendant du Prince, qui paroît de génie François, et, dans quelques conversations que j'ai eues avec lui, j'ai, le plus adroitement qu'il m'a été possible, sans aucune affectation de curiosité, appris de cet homme là que le beau Palais étoit libre et tout entier à la disposition du Prince. Cependant, à présent que vous m'ordonnez, Mgr, d'y penser sérieusement, je vais travailler de nouveau à sçavoir tout le détail, pour avoir l'honneur de vous en donner tous les éclaircissemens nécessaires, et j'espère que, si la chose se met en train, que led. Intendant ne sera pas inutile, car le Prince m'a paru avoir beaucoup de confiance en luy.

Je suis bien aise, Mgr, que M. l'Abbé de Polignac vous en ait entretenu pour appuyer ce que j'ai eu l'honneur de vous en

écrire ; comme ce Seigneur est de très bon goust et naturellement éloquent, je suis persuadé qu'il vous en aura dit des merveilles. Après tout cela, si vous le voyiez, Mgr, vous en seriez plus charmé par votre propre connoissance que par tout ce que l'on peut vous en dire, car c'est, sans mentir, un des plus beaux Palais du Monde et des mieux situéz.

Permettez-moi, je vous prie, Mgr, de vous remercier très humblement de votre bonté pour les Élèves. J'en ai eu bien soin ; ils sont en parfaite santé, et je tâche de leur en faire profiter en étudiant avec assez d'assiduité.

Quant aux affaires d'Italie, Mgr, l'on croyoit qu'il y avoit quelques dispositions à les faire penser sérieusement à leurs propres intérêts, mais une triste nouvelle pour nous qu'ils ont eue, disent-ils, par deux Couriers, venus l'un par Naples et l'autre par Milan, pourroit bien intimider ces Princes, car les Allemands donnent pour seur que le Roy d'Espagne, s'étant trouvé indisposé, avoit quitté son armée et en avoit laissé le commandement au Marquis de Bay, lequel fut attaqué le lendemain par le Comte de Staremborg, qui a tué 4,000 Espagnols et fait 6,000 prisonniers, s'est emparé de tout le canon et bagages, et de plus que, le lendemain, la ville de Saragosse s'étoit révoltée et qu'ils y avoient pris le Général Mahoni et 600 hommes d'élite¹.

Cependant, je viens de voir une lettre de Livorne qui porte qu'un homme, venu de Catalogne, qui s'étoit trouvé à l'action, ne parloit que de 1,500 et nioit tout le reste, à l'exception de la révolte de Saragosse, qui n'est que trop véritable.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Cf. la lettre de M. d'Antin du 2 septembre, p. 411.

1453. — POERSON A D'ANTIN.

20 septembre 1710.

Monseigneur, — Voicy ce que j'ai tiré d'un fameux Avocat, qui a travaillé à régler les affaires de la Maison Barberino. Le Palais en question appartient au Prince de Palestrino sa vie durant, et il n'est obligé que d'y donner un logement au Cardinal son frère ; mais, après sa mort, le Palais va à ceux qui sont

appelé à la substitution. Le Prince de Palestrino a un fils naturel, qui sert en Flandres dans les troupes du Roy, et il prétend que ce soit son héritier, les fils naturels, même adultérins, n'étant pas exclus de la célèbre substitution établie par Urbain VIII. Les Ecclésiastiques en sont formellement exclus; mais on assure que le Cardinal Barberin a un Bref du Pape, par lequel il le déclare habile à succéder à son frère, en cas qu'il lui survive.

Le Prince de Palestrino, en cas de mort de son fils naturel, peut nommer son héritier, qui doit prendre le nom et les armes de la Maison Barberino. La famille Gaetano, des Princes de Caserta, est la plus proche parente, et, ainsi, en cas de mort de ce fils naturel, il semble qu'elle doive succéder; mais le Prince de Palestrino prétend, en ce cas là, pouvoir nommer qui il lui plaira. Par ce détail, vous verrez, Mgr, que ce Palais est substitué; après tout cela, si on en avoit bien envie, je m'assure que l'on trouveroit bien des moyens pour l'avoir.

Des gens icy tiennent pour seur que le Duc de Savoye, la République de Venize et les Suysses ont signé un Traité contre les entreprises que pourroient faire de nouveau les Allemands sur les Princes d'Italie; mais le Pape n'a pas voulu, non plus que les Gênois ni le Grand-Duc, entrer dans ce Traité, offrant seulement de fournir de l'argent sous main, sans vouloir paroître.

Nous sommes icy dans la plus grande consternation du monde, depuis que, par les lettres de Gènes, l'on a eu la confirmation de la perte de la bataille que le Roy d'Espagne a faite près de Saragosse. L'Envoyé de Portugal l'a écrit du camp avec tant de circonstances qu'il n'est pas permis d'en douter. Nos ennemis, qui sont icy en grand nombre, triomphent, et nous sommes très mortifiés.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1454. — D'ANTIN A POERSON.

22 septembre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres des 16 et 23 aoust; je ne doute pas que vous n'apportiez tous vos soins pour que les copies que vos Élèves font soient dans leur perfection et que les ouvrages que vous nous enverrez soient des plus beaux.

J'attens les éclaircissemens que vous me promettez sur l'affaire

du Prince de la Palestrine. J'en ay conféré avec M. l'Abbé de Polignac, mais cela ne suffit pas; il faut estre plus seur pour entrer en négociations.

Je ne doute pas que les malheurs arrivés en Espagne n'ayent fait bien du bruit à Rome.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1455. — D'ANTIN A POERSON.

1^{er} octobre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres du 30 aoust et du 6 septembre. Vous voyez bien que les affaires sont fort brouillées présentement en Espagne et que M^{me} des Ursins ne peut guères se mesler de traiter du Palais Barberin; ménagez toujours tout ce qui peut y avoir rapport pour s'en servir dans l'occasion.

Je suis bien aise que le change soit un peu diminué; il est encore bien haut.

Puisque vos Élèves commencent à se bien porter, je ne doute pas que vous ne les employiez, comme vous devez, aux ouvrages qu'ils vont commencer.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1456. — POERSON A D'ANTIN.

4 octobre 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser les comptes des mois de juillet, aoust et septembre. Dans ce moment, j'ai aussi le bonheur de recevoir celle dont votre bonté m'honore, en date du 2 septembre, et dont je ne puis assez vous rendre de très humbles grâces.

J'aurai, s'il vous plaist, l'honneur de vous dire, Monseigneur, que nous avons une mauvaise nouvelle de Constantinople, venue par Vienne et confirmée par les lettres de Raguse; c'est que le nouveau Vizir Cuprogli, ayant trop sçeu plaire à la Milice et autres gens, on en a fait prendre jalousie au Grand Seigneur, lequel l'a déposé et exilé à Négrepont. L'on a mis en sa place un nommé Osman, peu ami des Chrétiens; l'on dit aussi que cet évènement rompt les mesures du Roy de Suède, qui se trouve encore à Bender.

Le Cardinal Grimany, Vice-Roy de Naples, vient de mourir d'une rétention d'urine¹. Il est peu regretté; on le regardoit comme un boute-feu, qui estoit la principale cause des malheurs d'Italie. Il est mort gueus; c'est un fait constant, quoiqu'il lui eût passé bien de l'argent par les mains; mais, comme il étoit haï à la Cour de l'Archiduc, aussi bien qu'ailleurs, il étoit obligé de donner de grosses sommes pour se maintenir.

Le Comte Carlo Boromei, Milanois et neveu du Prince Dom Livio Odescalchi, est nommé pour lui succéder en la Vice-Royauté de Naples. Quelques Napolitains s'en réjouissent d'avance, parceque ce Seigneur est riche et passe pour un très honneste homme.

Le Pape a donné un Décret au sujet des affaires de la Chine, après bien des Congrégations tenues au St-Office, et tous les deux partis en paroissent assez contents.

Le Comte de Gubernatis a souvent des conférences avec l'Auditeur du Pape; mais, jusqu'à présent, nous sommes peu instruits des résolutions qui s'y prennent.

Le Pape a tenu Consistoire mercredy. Monseigneur le Cardinal de La Trémoille y alla proposer les Bénéfices vaccants. Quoique sa présence y causât beaucoup de joie, car il y avoit très longtemps qu'il n'y avoit été, cependant, quoique fort aimé, il ne put obtenir aucun gratis, pas même pour l'abbaye de Céfons (Sept-Fonds), qui est dans la dernière pauvreté; les Cardinaux ayant, dit-on, juré de n'en plus accorder, sous quelque prétexte que ce puisse être.

Le Prince d'Avelino presse fort le Prince Cesarini de lever les armes du Roy Philippes 5 pour mettre celles de l'Archiduc; comme ce Prince a des biens dans le Milanois, il sera peut-être obligé de céder.

Le Prince de Palestrino a renvoyé de Gênes deux jeunes Cavaliers Romains qui vouloient le suivre en Espagne; mais ce Seigneur, ayant sçeu que ces Messieurs avoient esté plusieurs fois manger sur des bâtimens Anglois qui étoient dans le port, il les congédia et n'a pas voulu les revoir depuis.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Vincenzo Grimani, Cardinal depuis 1697, mort le 24 septembre 1710, à cinquante-huit ans.

1457. — POERSON A D'ANTIN.

11 octobre 1710.

Monseigneur, — Depuis que les Allemands ne craignent plus le retour du Roy de Suède ni les secours que le Vizir Cuprogli lui avoit promis, ils se déclarent hautement sur la conquête de l'Italie, qui paroît chose aisée par les méfiances que les Princes ont les uns contre les autres, qui sera un obstacle à la ligue dont on a si souvent parlé et qu'ils ne feront pas, à ce que bien des gens croient. Ils sont si aveuglez sur leur propre intérêt et sur celui de la religion qu'ils se réjouissent la plus part de nos malheurs, et croient l'Archiduc à Madrid. Depuis que le Roy d'Espagne est allé à Valladolid, ils disent avoir tous les Grands pour eux et confessent cependant que, si Philippe 5 avoit gouverné l'Espagnol et qu'il eût fait couper des têtes, il seroit paisible possesseur de l'Espagne, parceque tous les peuples ont une véritable inclination pour ce bon Prince. Comme ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que nous avons des nouvelles d'Espagne, nous ne sçavons que leur répondre et jouons un triste personnage, en attendant un temps plus heureux.

Le Pape dit à tous ceux qui l'approchent qu'il sçait de bon endroit que la Paix se fera cet hiver. Personne ne peut deviner par où ni comment il le peut sçavoir ; cependant il l'assure comme chose certaine.

Le Comte Carlo Boromé, qui va Vice-Roy à Naples, arriva hier au soir ; bon nombre de Seigneurs furent à sa rencontre et l'on continue à en dire beaucoup de bien. L'on croit même, ou au moins les Napolitains le desirent, qu'il sera continué dans sa Vice-Royauté, jusqu'à présent son Brevet n'étant que pour intérim.

L'on écrit de Pologne que la peste y fait de grands désordres, et, de Prusse, qu'elle n'est qu'à quatre lieues de Berlin.

Un second fils du Duc d'Atry est parti sur les Gallères du Pape, qui iront, à ce que l'on croit, jusqu'à Marseille. Ce jeune Seigneur va en Espagne ; M. l'Évesque de Cavaillon, qui va à son Évesché, se sert de la même occasion ; l'on dit que M. l'Abbé de Polignac pourroit bien revenir sur ces mesmes Gallères.

J'ai vu une lettre de Flandres, qui marque que M. le Maréchal d'Harcourt pourroit bien traiter de la Paix avec les Députés d'Hollande qui sont dans l'armée des Alliéz.

M. le Cardinal Ottobon, à qui j'ai eu l'honneur d'offrir vos services, ainsi que vous m'avez fait, Mgr, l'honneur de me le commander, ayant sçu du Chevalier Chappe que j'estimois fort du tabac d'Espagne que Son Éminence m'avoit donné, elle chargea le dit Chevalier Chappe de m'en apporter devant hier, avec une tabatière garnie de diamants, vallant bien 50 pistoles, et, lorsque je l'ai esté remercier, elle me dit, avec bien d'autres choses très obligeantes, qu'elle m'avoit fait ce petit régal pour m'engager d'aller souvent remplir la tabatière.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1937.

1458. — M. LEBLOND AU MARQUIS DE TORCY.

Rome, le 11 octobre 1710. — Le Cardinal Ottoboni a fait faire les tableaux de tous les habiles Peintres vivants pour garnir une petite galerie atenant de son appartement. Ce Seigneur en a voulu avoir un du Sieur *Person*, Directeur de l'Académie du Roy en cette ville. Le Cardinal luy a fait présent d'une magnifique tabatière garnie de diamants.

Cette Éminence, qui ne pense qu'à la gloire, s'en prépare pour l'hiver prochain. Elle vient de faire changer toute l'apparence de son théâtre. Il y manquoit des loges pour la commodité des particuliers; il en a fait pratiquer trois ordres, sans diminuer la commodité de la grande où il reçoit le Sacré Collège et autres Seigneurs. Tout y est si bien aménagé et si enrichi de dorures que, lors des Opéra, on ne saura quel côté méritera plus l'admiration de l'assistance.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 506, in-fol. — M. Leblond était le Secrétaire de l'Abbé de Polignac. — Communiqué par M. Tausserat.

1459. — D'ANTIN A POERSON.

17 octobre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres du 13 et du 20 du passé touchant le Palais Barberin. Vous voyez bien vous-même combien peu de seureté il y auroit de traiter avec le Prince de la Palestrine. Si l'on pouvoit encore entrer plus à fond dans leurs affaires, on trouveroit que le Cardinal a pris toutes les précautions qui peuvent dépendre de luy.

Quoique le Roy d'Espagne ait perdu une grande bataille, la fidélité de ses peuples est si grande et l'armée des ennemis si foible que j'espère que ses affaires changeront bientôt de face.

Je n'ay rien de plus à vous mander cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1460. — POERSON A D'ANTIN.

18 octobre 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 22 septembre, par laquelle vous avez la bonté de me marquer que vous attendez les éclaircissements nécessaires sur l'affaire du Prince de Palestrine, avant que d'entrer en négociations. Comme j'ai eu l'honneur de vous en adresser un détail fort exact dans ma lettre du 22 septembre, je crois, Monseigneur, que cela suffira pour prendre les mesures que votre prudence jugera les plus convenables.

Les S^{rs} *Goupil* et *Vernansal* ont commencé leurs grands tableaux de St-Grégoire. Comme ils s'y appliquent et que je tascheray de les aider de mes conseils, j'espère qu'ils réussiront. Les S^{rs} *Besnier* et *Édelinck* continuent à dessiner, et le S^r *Boisseau*, Sculpteur, n'a pas encore commencé le Centaure de marbre, parceque je lui en fait faire un modèle de terre pour bien étudier l'original, afin qu'il le possède le mieux que faire se pourra, lors qu'il l'exécutera en marbre.

A l'égard des discours que tiennent les Romains les plus affectionnez à notre parti, j'aurai l'honneur de vous dire, Monseigneur, que l'on pourroit faire plusieurs volumes des réflexions politiques qu'ils font seulement sur l'extrême bonté que l'on a eue et que l'on a pour les Grands d'Espagne, qui nous trompent, à ce qu'ils disent, et qui veulent toujours nous tromper, ce qui leur est d'autant plus aisé, selon eux, que l'on ne connoit pas en France le génie de cette Nation, et que nous nous gouvernons avec eux d'une manière absolument opposée à la fine politique, aussi bien qu'avec cette Cour que nous ménageons toujours, ce qui la rend plus fière et la fait arriver toujours à ses fins. Enfin, Monseigneur, ces prétendus raffinéz politiques raisonnent à leur mode sur tous les événements et finissent en nous souhaitant des hommes semblables aux Richelieu, Lionne, Colbert et Louvois

pour exécuter les desseins de notre grand Monarque, dans la situation où se trouve l'Europe à présent.

Les troupes Allemandes prétendent hiverner dans le Vicentin, et l'on ne croit pas que les Vénitiens ayent la force de s'y opposer, tant l'aveuglement est grand dans tous les Princes d'Italie.

M. le Cardinal Ottobon est allé, pour trois semaines, à Albano ; j'eus l'honneur de le voir le jour de son départ. Il me fit celui de me charger de vous faire, Monseigneur, mille offres de service de sa part.

Les quatre Gallères du Pape ont souffert une terrible bourrasque avant que d'arriver à Livorne, et la Capitaine a perdu son espron et son mât de trinquet ; mais elles en ont esté quittes pour la peur et poursuivent leur chemin vers Gesnes.

M. le Cardinal de La Trémoille fut hier à l'audience du Pape en cortège, à l'ordinaire. Dans les antichambres, où se trouvent beaucoup de Noblesse, l'on entend des raisonnements politiques de toutes les façons, car chacun en fait suivant son génie.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1461. — POERSON A D'ANTIN.

25 octobre 1710.

Monseigneur, — Il est arrivé icy un Courrier d'Espagne pour demander les Bulles de l'Archevesché de Tolède¹ ; mais cette Cour, qui croit les affaires de ce país là plus délabrées qu'elles ne sont, cherchera à temporiser, à ce qu'on croit, pour voir ce que les secours que la France promet pourront produire de changement dans la situation de l'état présent du Royaume.

Par des lettres interceptées de l'Archiduc à l'Empereur, on a sçeu que le premier cède, pour les frais de la présente guerre, le Royaume de Naples et le Duché de Milan à l'Empereur, ce qui doit donner à penser aux Espagnols et aux Princes d'Italie.

J'ay veu une lettre de Constantinople, venue par Venize, qui porte que le Grand Vizir paroît bien intentionné pour le Roy de Suède, et que ce Prince en espère de grands secours.

Le bruit, qui a couru ici, que le Duc d'Uzeda, qui est à Gesnes et qui étoit ci devant Ambassadeur d'Espagne en cette Cour, a pris le parti de l'Archiduc, a passé à Naples, en sorte qu'on l'écrit

comme chose seure. Sa malheureuse entreprise de Sardaigne et plusieurs autres circonstances ont peut-estre donné lieu à ces bruits là.

Nous avons nouvelle d'Espagne que le brave Évesque de Murcie² a défait 1,500 Anglois et Hollandois, qui estoient descendus près de Valence, ce qui avoit obligé le reste à retourner à Barcelone, où ils ont rapporté quantité d'armes dont ils avoient fait provision pour armer les peuples qu'ils croioient trouver disposéz à les recevoir.

Le Gouverneur de Lérída a, dit-on, enlevé plusieurs convois qui devoient passer à leur armée, et a pris deux Couriers qui tenoient la même route. Ces nouvelles nous donnent de belles espérances, mais elles ne trouvent point de crédit en ce pays-ci, où ils ne sont occupés que de la glorieuse entrée de l'Archiduc à Madrid, quoi qu'il n'y soit resté que trois heures.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Le Cardinal Porto-Carrero, Archevêque de Tolède depuis 1678, était mort le 14 septembre 1709; son successeur, Francesco Valero y Losa, ne fut nommé que le 7 mai 1715.

2. Lodovico Belluga y Moncada, Évêque de Carthagène ou de Murcie, de 1705 à 1724, Cardinal en 1719, mort en 1743.

1462. — POERSON A D'ANTIN.

29 octobre 1710.

Monseigneur, — L'on vient de me rendre une lettre de la part de Votre Grandeur, venue par Gesne, qui est datée du 3 juin 1710 (cf. 1428, p. 391), dans laquelle elle paroist contente de ce que je touche régulièrement l'argent qu'elle a eu la bonté de m'ordonner.

Elle marque aussi sa surprise de ce que je n'avois pas eu l'honneur de recevoir de ses lettres depuis le 23 février, m'ayant fait celui de m'écrire plusieurs fois chaque mois, et, à la fin, elle a la bonté d'approuver le dessein que j'avois eu l'honneur de lui proposer de faire copier par les S^{rs} *Goupil* et *Vernansal* les tableaux du *Dominiquin* et du *Guide*, et m'ordonne de continuer mes soins pour faire en sorte que les Élèves étudient avec application le dessein et la peinture estant les bases les plus solides des beaux-arts. A Marly, le 3 juin 1710.

Ce que j'ai l'honneur d'écrire à Votre Grandeur, sur ce sujet, n'a pour fin que pour la supplier très respectueusement de don-

ner ses ordres à ce que l'on ne porte plus ses lettres à la Poste, mais chez M. de Torcy ou chez quelque Banquier, Expéditionnaire en Cour de Rome; sans cette précaution Votre Grandeur sera mal servie.

L'on dit que l'affaire de l'Évesque de Barcelone¹ est en bons termes d'adjustements, que, bien qu'il soit prisonnier à Avignon, il pourra retourner à son Évesché par échange ou quelque autre condition dont on est convenu avec les deux Couronnes.

J'ai veu une bonne lettre de Modène, dans laquelle l'on écrit que ce Duc et Madame la Princesse d'Hanovre, qui est l'âme de cette Cour là, travaillent fort sérieusement à faire réussir un mariage entre le Prince Électoral de Saxe, fils du Roy Auguste, et [*sic*] très belle princesse, fille du Duc de Modène, pour laquelle ce jeune Prince témoigne déjà avoir beaucoup d'inclination.

L'on a amené aux prisons de Rome un jeune homme que l'on a arrêté à Albano, qui a épousé une jeune fille unique d'un homme fort aisé avec le consentement du père et du curé, sans avoir publié de bans ni fait d'autres formalités, ayant supposé le dit jeune homme qu'il étoit Jacques Stuard, fils naturel du défunt Roy d'Angleterre. Cependant on est persuadé que ce fils naturel, dont celui-cy veut prendre le nom, est mort en prison dans un des châteaux de Naples, où il estoit retenu à la réquisition du Roy son Père pour, entre autre chose, avoir épousé une femme très publique connue sous le nom de la Reginella. Mais, comme celui-ci a un extrait baptistaire et une copie du testament du feu Roy Jacques, qui l'institue dans tous les droits et appanages deus aux fils naturels de cette Cour là, l'on a dépesché un Courrier à M. le Nonce pour tascher de sçavoir la vérité sur ce fait.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1954.

= 1. Benedetto Sala, Évêque de Girone, puis de Barcelone (1699-1715), était un partisan très actif de l'Empereur contre Philippe V. Après la réduction de la Catalogne par celui-ci, il se retira à Rome, où il mourut en 1715. Il était Cardinal depuis 1713.

1463. — D'ANTIN A POERSON.

30 octobre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 4 avec l'état de la dépense du dernier Quartier.

Je suis bien aise de voir l'exactitude avec laquelle vous êtes payé, et je ferai de mon mieux pour continuer le même ordre l'année qui vient, ce qui n'est pas pourtant fort aisé.

Je vous remercie de vos nouvelles, et vous prie de m'instruire toujours de ce qui viendra à votre connoissance.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1464. — POERSON A D'ANTIN.

1^{er} novembre 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 1^{er} octobre, par les mains de M. le Cardinal de La Trémoille, chez lequel j'ay eu celui de disner au retour de la Chapelle, qui s'est tenue devant le Pape à Monte-cavallo.

Quoique nous ayons espérance de bons succès en Espagne, je conçois bien que le temps est malpropre à traiter de l'affaire du Palais Barberin, joint à ce que j'ay eu l'honneur de vous en écrire le 20 septembre me paroît un obstacle difficile à surmonter, à moins que bien des choses ne changeassent; cependant, Mgr, je ferai, suivant l'honneur de vos ordres, ce que je pourrai pour ménager, s'il se peut, quelques moyens opportuns pour parvenir à cette belle acquisition.

Je sçai, Monseigneur, d'un Gentilhomme qui voit les lettres d'un Ministre, qui est d'un parti opposé au bon, que les Alliéz ont très seurement une intelligence dans Bilbao et qu'un Ingénieur, que l'on dit François et qui se nomme Charles, travaille à cette trahison, dont la réussite seroit d'un très grand avantage aux ennemis, qui, par ce moyen, épargneroient de grands voyages et communiqueroient facilement avec l'Angleterre. Si la Cour d'Espagne ignore cette manœuvre, je crois, Mgr, qu'il seroit bon qu'elle en fût avertie.

L'on écrit de Vienne qu'il y a eu un gros demeslé entre les Turcs et les Impériaux sur les frontières de Hongrie, et qu'il y a eu plusieurs morts et blesséz de part et d'autre, ce qui pourroit, dit-on, avoir des suites.

L'on dit aussi que le Général Thaun a demandé au Duc de Savoye, de la part de l'Empereur, de pouvoir mettre des troupes dans les villes de Coni, Suze, Fenestrelle et Ivree; l'on ne dit point quelle résolution Son Altesse a prise là dessus.

Son Éminence M. le Cardinal de Tournon, qui est à présent en liberté dans l'Isle de Macao, a écrit au Pape une lettre très chrétienne et touchante dans laquelle il expose à Sa Sainteté l'ardent desir qu'il a de retourner à la Chine pour continuer de travailler à la conversion de ces pauvres peuples, et il dit que, si la pourpre dont le Pape a eu la bonté de le revestir est un obstacle à son dessein, qu'il supplie très humblement le St Père de vouloir bien la reprendre¹.

J'ay, suivant, Mgr, l'honneur de vos ordres, tiré la Lettre du mois d'octobre.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Charles-Thomas Maillard de Tournon, Turinois, Légat à latere en Chine depuis 1705, Cardinal en 1707, mort le 8 juin 1710 à quarante-deux ans; son corps ne fut rapporté à Rome qu'en 1723. Sa vie, pleine de péripéties, de vaillance et de dévouement, paraît presque romanesque à côté de celle des Cardinaux ses contemporains.

1465. — POERSON A D'ANTIN.

8 novembre 1710.

Monseigneur, — Les S^{rs} *Vernansal* et *Goupil* peignent leurs grands tableaux de St-Grégoire et ont eu l'honneur d'y être visités du Cardinal Dada, Milanois, grand amateur de sciences, qui, à ce que l'on croit, pourroit bien estre Pape s'il survit celui d'aujourd'huy¹. Cette Éminence donna beaucoup de louanges à notre grand Monarque au sujet de son attention pour l'accroissement des beaux-arts, malgré la terrible guerre qu'il a à soutenir contre un si grand nombre d'ennemis, et en même temps dit des merveilles des soins et de l'amour que vous avez, Mgr, pour la gloire et l'utilité de votre Nation, parcequ'on lui dit que c'estoit par l'honneur de votre protection que les sciences se soutenoient en France et l'Accadémie à Rome. Cette Éminence se plaignit de la négligence où l'on est en ce país pour la culture des beaux-arts qui diminuent tous les jours, particulièrement la peinture, qui va s'achever de perdre dans la personne de *Carlo Maratto*, qui est très mal et qui m'a dit, il y a trois jours, être âgé de quatre-vingt-huit ans².

M. le Cardinal Ottobon, qui m'a chargé de vous faire, Mgr, bien des complimens de sa part, est retourné d'Albano pour les

Festes de la Toussaint, puis est allé, pour trois ou quatre jours, dehors afin de ne se point trouver à St-Charles du Cour, qui est l'Église des Milanois, et où l'on croyoit qu'il y auroit grand feste de la part du Prince d'Avelino parceque l'Archiduc porte ce nom ; mais tout s'est passé fort tranquillement, et même, quoique ce Prince eût promis une grande nouvelle pour ce jour là, il n'a donné ni nouvelle ni disné. Tout cela s'est réduit à une musique qu'il donna le soir dans son Palais, dont les mauvaises paroles n'ont trouvé que peu d'approbateurs.

Le Pape a absolument refusé le *gratis* des bulles de M. Darle (*sic*), nommé à l'Archevesché de Reims³, quoique l'on dise que ce Prélat eust été fort attaché à la Cour de Rome et grand ami d'un Ordre fameux.

Il est arrivé un Courrier extraordinaire de Lorraine pour obtenir une dispense en faveur du Prince Charles de Lorraine, qui doit estre Coadjuteur de l'Électeur de Trèves.

L'on dit icy que l'Empereur a promis la ville de Luxembourg et ses dépendances au Duc de Lorraine pour l'indemniser de ses prétentions sur le Montferat.

Le Pape accorde, pendant quinze jours, des indulgences, en forme de jubilé, pour implorer du Ciel la cessation de la peste qui fait, dit-on, de grands ravages en Hongrie, en Pologne et en quelques endroits de l'Allemagne.

Le Prince d'Avelino n'a pas encore fait poser les armes de l'Archiduc sur son Palais, et, comme il ne paroît pas qu'il en ait de bonnes nouvelles, cela fait dire aux politiques de ce país que les Anglois pourroient bien abandonner l'Espagne.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Le Cardinal Ferdinando d'Adda n'arriva point à la Papauté; il mourut Évêque d'Albano, deux ans avant Clément XI, le 27 janvier 1719, à soixante-neuf ans. Il était Cardinal depuis 1690.

2. Depuis : « Les Sieurs *Vernansal* et *Goupil* », Lecoy, p. 147-8.

3. Il s'agit certainement de François Cardinal de Mailly, qui fut Archevêque de Reims du 7 février 1711 au 13 septembre 1721. Il avait été Archevêque d'Arles de la fin de 1697 au 12 juillet 1710. — Louis XIV l'avait nommé à Reims en juillet 1710 (Dangeau, XIII, p. 207).

1466. — D'ANTIN A POERSON.

12 novembre 1710.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 11 et du 18. C'est apparemment par révélation que le Pape annonce la Paix, car, tant que les Alliés penseront comme ils font, elle n'est pas possible.

Vous pourrez revoir bientôt M. l'Abbé de Polignac.

Je ne suis point étonné des bons procédés de M. le Cardinal Ottobon; il a la réputation d'être fort généreux et fort magnifique.

Je ne songe plus à l'affaire du Palais Barberin; elle est embrouillée de tant de choses qu'il ne sauroit y avoir de seureté pour nous.

Je suis bien aise que les S^{rs} *Goupil* et *Vernansal* aient commencé leur tableau de S^t-Grégoire; il faut qu'ils y mettent toute leur application et même tout le temps qui y est nécessaire.

Les S^{rs} *Besnier* et *Édelinck* ne sauroient trop s'appliquer au dessein; c'est une partie qui demande sa perfection.

Vous avez bien fait de faire modeler le Centaure par le S^r *Bousseau*; il faut même que vous soyez parfaitement content du modèle avant qu'il en taille le marbre.

Je suis, Monsieur, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1467. — POERSON A D'ANTIN.

15 novembre 1710.

Monseigneur, — Le S^r Géraud m'a montré une lettre de M. Crozat le jeune, dans laquelle il luy écrit de me dire d'envoyer une procuration à quelqu'un de mes amis, sans quoi il ne peut estre payé des sommes qui m'ont esté fournies par vos ordres, Monseigneur. Comme, depuis dix mois que je reçois et que j'ai eu l'honneur de vous adresser mes comptes régulièrement de trois mois en trois mois, je n'ai point eu d'ordre de votre part, Mgr, de telle chose, je vous supplie très humblement de me faire l'honneur de me commander ce que vous voulez que je fasse, et j'aurai celui de vous obéir avec tout le respect imaginable.

Je ne sçai si vous avez reçu, Mgr, le dernier compte de juillet, aoust et septembre, n'ayant point eu l'honneur de vos ordres depuis le 1^{er} octobre.

Depuis trois jours, le S^r Libri, fameux Banquier de cette ville,

a fait une faillite de deux millions huit cent mille livres; c'étoit sur lui que M. Samuel Bernard avoit tiré la Lettre de 9,000 l. qu'il refusa d'accepter.

M. le Marquis de Priez est allé demeurer pour du tems à Frascati, après avoir été obligé de déloger, par ordre de l'Empereur, du Palais du Prince de Cazerte, qui est rentré dedans.

Ce Marquis, non plus que le Prince d'Avelino, ne mettent guères de nouvelles d'Espagne dehors, ce qui fait conjecturer qu'elles ne leur sont pas avantageuses.

Le Prince Palatin, Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique, doit être élu Coadjuteur de l'Électeur de Mayence. Le Prince Charles de Lorraine, qui a eu le Bref d'éligibilité pour la Coadjutorerie de Trèves, a rendu au Pape sa belle Abbaye de Chiaravalle, qui vaut 56,000 l. de rente; l'on croit que le S^t Père la donnera à M. Dom Annibal, son neveu.

Le Pape fut, dimanche, dire la messe à S^t-Jean-de-Latran pour l'ouverture du Jubilé, qui n'a duré que trois jours. A son retour il fut un peu indisposé; cependant, le lendemain, il tint un Consistoire, dans lequel on refusa les gratis qui furent demandéz.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O^t 1953.

1468. — POERSON A D'ANTIN.

22 novembre 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre, en date du 17 octobre, par laquelle je vois que nous nous étions flatéz un peu trop légèrement d'avoir le Palais Palestrino. L'on croit aisément ce que l'on desire, mais votre bon jugement, qui ne se peut tromper, a trouvé le vray; il n'y faut plus penser.

Je vous rends, Mgr, des grâces infinies de la bonté avec laquelle vous m'aprenez les bonnes espérances que l'on peut avoir des affaires d'Espagne. Nos ennemis sont icy fort discrets; il ne sort aucune nouvelle de chez eux.

L'on commence à dire que le Prince d'Avelino veut s'en retourner; en effet il n'a point encore fait poser les armes sur son Palais, quoiqu'elles soient faites depuis longtems, et même il fait renaître de nouvelles difficultéz sur le cérémonial avec cette Cour, en sorte que, si les affaires d'Espagne ont de bonnes suites, comme il y a

lieu de le croire, il s'en retournera avec tous ses Braves, sans avoir fait aucune des expéditions dont il nous avoit tant menacez.

L'on écrit de Vienne que l'Empereur, après avoir tenu un grand Conseil où le Comte Zinzendorf avoit fortement parlé contre les dispenses que le Pape accorderoit aux nominations de M. l'Archevesque de Liège¹, ce Conseil avoit résolu que ce seroit présentement l'Empereur qui y nommeroit et qu'il avoit déjà nommé quatre Chanoines, après quoi on en avoit donné part au Nonce et au neveu du S^t Père, qui ont dépesché un Courrier en cette Cour.

Le Duc de Modène a fait faire un nouveau livre, par lequel il prétend prouver sans réplique que le Pape ne doit rien prétendre sur Comaccio.

Le Marquis de Priez est toujours à Frascati ; ne pouvant trouver de logement, il vouloit venir au Palais de Laval², qui est précisément en face du nôtre ; mais celui à qui il appartient a fait naître des difficultez insurmontables, sachant qu'il n'aime pas à payer.

Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille a été hier à l'audience du Pape, où apparemment l'on aura parlé de l'élection que les Moines de S^t-Amant³ ont faite du Cardinal de Bouillon pour Abbé, en présence des Députés de Hollande.

M. le Cardinal Gualterio est arrivé hier. Je ne l'ay pas encore veu parceque c'est jour de Courrier, mais j'espère le voir demain et avoir l'honneur de lui faire des compliments de votre part, Mgr. L'on dit qu'il restera peu de jours icy et qu'il ne verra point le Pape, n'estant pas trop bien avec lui, depuis que cette Éminence a pris ouvertement le parti de la France.

Il court un bruit que l'on a veu vers la Sicile 50 ou 60 bâtimens, portant pavillon blanc. Les uns disent qu'ils sont François et d'autres disent qu'ils sont Turcs, portant pavillon François ; les nouvelles de mer demandent confirmation.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. L'archevêque de Liège en 1710 était Joseph-Clément de Bavière ; il l'était depuis le 4 avril 1694 ; il mourut le 12 novembre 1723.

2. Della Valle.

3. Ville du Diocèse d'Anvers.

1469. — D'ANTIN A POERSON.

28 novembre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres du 27 octobre et premier

novembre. Vous devez avoir reçu ma réponse décisive pour l'affaire du Palais Barberin, n'y ayant aucune seureté à l'acquisition.

Je vous remercie de l'avis que vous me donnez sur Bilbao; il ne faut jamais négliger les moindres choses sur pareilles affaires.

Je n'ay rien de nouveau à vous mander de plus par cet Ordinaire. Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1903.

1470. — POERSON A D'ANTIN.

30 novembre 1710.

Monseigneur, — L'on n'a point eu de lettres de Paris cet Ordinaire par la voye de Gesnes, le Courrier ayant été assassiné vers Monaco. Comme c'est ordinairement par cette voye que j'ay l'honneur de recevoir vos ordres, cela me met dans une peine extrême.

J'ay tiré l'argent du mois de novembre, ainsi que vous m'avez fait l'honneur de me le permettre, mais avec quelques petites difficultéz, parceque le S^r Crozat continue d'écrire qu'il faut que j'envoye une procuration pour qu'il soit payé. Comme je n'entends riens à cette proposition, et que j'attends l'honneur de vos ordres sur ce sujet, ayant déjà pris la liberté de vous en informer, Monseigneur, dans ma lettre du 15 novembre, je n'ay point envoyé ce qu'il demande, ne sachant point comme elle doit être conçue ni à qui l'adresser.

Depuis la faillite du Banquier Libri, l'argent est devenu fort rare et l'augmentation que l'on a faite en France des vieilles espèces a fait hausser le change, et on nous menace qu'il croitra encore le mois prochain.

Le Marquis de Priez, après bien des difficultés, vient demeurer au Palais de Laval (della Valle), en face de l'Académie. L'on a décidé en sa faveur malgré le Marquis et la Marquise qui ont fait ce qu'ils ont peu pour n'avoir point un tel hoste; mais M. Scoti, très riche Milanois, a servi de caution pour un an; il a fallu passer par là.

L'on dit icy que l'Électeur de Brandebourg a fait défendre aux Ministres de sa religion de se marier et qu'il leur ordonne d'avoir des crucifix, des images de la S^{te} Vierge et de S^t Jean, et l'on adjouste que dans peu il paroistra Catholique Romain.

Le Connestable Colonna a reçu un titre d'une Principauté de Hongrie de la part de l'Empereur, et le Marquis de Priez a eu ordre de lui donner la paix à baiser sur le *soglio*. Ainsi M^{rs} les Vénitiens n'auront plus de difficulté pour leur Ambassadeur, et l'on dit que le Tiepoli a été nommé pour cette fonction.

Lorsque Mgr le Cardinal de La Trémoille parla au Pape de la fausse élection du Cardinal de Bouillon à l'Abbaye de St-Amant, le Pape lui dit que c'estoit sa propre affaire et qu'il y pourvoiroit.

Cependant des gens disent que cette affaire pourra estre plaidée, attendu que les Moynes prétendent être en droit d'élire; ils ne savent peut-être pas que le Roy a une indulte du Pape qui a donné des Bulles à Monseigneur le Cardinal de La Trémoille. Ainsi, s'ils plaident, ils perdront leur procès; en attendant, bien des gens croyent que Sa Majesté pourra bien donner à M. le Cardinal les revenus des Bénéfices de Mgr le Cardinal de Bouillon qui, par l'autorité des Hollandois, jouira de ceux de St-Amant.

Mgr le Cardinal Gualterio m'a fait l'honneur de me charger de mille compliments de sa part pour vous, Monseigneur, et Mgr le Cardinal Ottobon fait la même chose toutes les fois que j'ai l'honneur de le voir.

Le Pape a fait publier la permission de se masquer et de faire Opéras et Comédies ce Carnaval; mais il a deffendu, sous de grosses peines, les bals.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1471. — POERSON A D'ANTIN.

6 décembre 1710.

Monseigneur, — Chacun me plaint du voisinage de M. le Marquis de Priez, non que ce Seigneur ne soit un très gallant, sage et prudent, mais par rapport aux Domestiques, qui sont fiers et qui se font un mérite de nous haïr violemment. Cependant, comme je fais rentrer à bonne heure, fermer la porte à la fin du jour et que j'empesche, autant que je puis, que, dans la journée, l'on ne se tienne sur la porte, j'espère qu'il n'y arrivera aucun accident. Ces soins me paroissent d'autant plus nécessaires que non seulement ces Domestiques sont à craindre, mais encore les plus mauvais méchants garnements de Rome suivent ce Seigneur

pour trouver un azile contre la Justice; car, bien que les Ambassadeurs n'ayent plus de franchises, celui-cy se fait craindre, et les Sbires n'osent approcher de son Palais.

L'on croit qu'il fera demain son entrée publique, en ayant des ordres pressants de l'Empereur. Il a eu une peine extrême à trouver de vieux carosses, que l'on a redorez le mieux que l'on a pu, et a eu beaucoup de difficultéz à trouver crédit pour habiller ses Gens.

Les Ministres de l'Empire n'ont point de nouvelles de l'Archiduc, ce Prince ne pouvant faire pénétrer ses Courriers à Barcelone. Au contraire, les lettres de Gesnes portent qu'il a abandonné Madrid et Tolède pour se jeter par le Royaume de Valence vers la Catalogne; mais, si M. le Duc de Noailles fait assez de diligence, ce ne sera pas sans beaucoup de difficultéz qu'il rentrera dans la Catalogne.

L'on fait force préparatifs pour le Carnaval, au grand contentement des Romains, qui s'en font une affaire d'importance; cela fera plaisir aux artisans parceque l'on fait beaucoup de dépense.

L'on dit icy que M. Dom Albano avoit beaucoup contribué à déterminer le fils du Roy Auguste à se faire Catholique, mais les lettres de ce pays là disent au contraire que ce Prince avoit esté publiquement faire la cène dans une Église Luthérienne, ce qui a détruit les bruits qui avoient couru.

Il y a plusieurs lettres qui assurent que le Turc arme puissamment et qu'il traite secrètement avec le Roy de Suède, ce qui donne beaucoup de jalousie et de soupçons aux Moscovittes.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1472. — POERSON A D'ANTIN.

13 décembre 1710.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 12 novembre et ay celui de vous remercier de la bonté avec laquelle vous paraissez content de ce que j'ay eu l'honneur de vous écrire des études que font les Élèves, et, pour obéir à ce que vous me faites la grâce de m'ordonner, Monseigneur, touchant le modèle du Centaure que fait le S^r *Boisseau*, je continuerai d'examiner avec soin ce modèle afin que l'ouvrage soit bien et

digne, s'il se peut, d'avoir place parmi les meilleurs qui soient sortis de cette Académie.

Le Marquis de Priez fut dimanche à l'audience du Pape, qui l'avoit dispensé de faire une entrée; sa livrée est très médiocre et les carosses vieux et d'emprunt, en sorte que l'on disoit que, si chacun reprenoit le sien, il ne lui seroit resté que très peu de chose, jusqu'aux chevaux lui ayant esté prestéz. Le menu peuple ne laissa pas de crier force *Viva l'Imperatore*, et tous les Princes, les Cardinaux, à l'exception de La Trémoille, Ottobon, Palavicino, envoyèrent chacun deux carosses, ainsi que plusieurs Cavaliers Romains et plus de quarante Prélats, ce qui lui fit un nombreux cortège; et le lendemain, jour de la Vierge, il fut en Chapelle avec les mesmes équipages et y donna la Paix à baiser au Connestable comme on estoit convenu.

Les Allemands se plaignent hautement des Portugais sur ce qu'ils ont retourné chez eux sans avoir joint l'Archiduc, et, le jour que M. de Priez fut à l'audience, il en fut fait quelques reproches aux Portugais qui estoient venus au Cortège dans les carosses de l'Envoyé, et plusieurs personnes croyent icy qu'ils veulent s'ajuster avec les deux Couronnes.

Le plus jeune des neveux du Pape, qui s'appelle Dom Alexandre Albano, doit prendre, à ce que l'on dit, le petit collet dès que Monseigneur son frère sera nommé Cardinal, et, comme ce Prince est Chevalier de Malthe, il jouira des Commanderies dont il est pourveu.

Les lettres d'Allemagne portent que le Czar de Moscovie a introduit en son pays le Luthéranisme, et, comme il n'a point nommé au Patriarchat depuis trois ans qu'il est vaccant, l'on croit qu'il se fera Luthérien et n'aura plus de Patriarchat, ni d'Évesque, qui avoient trop d'autorité dans ce pays.

Le Pape fera lundi un Consistoire où l'on dit qu'il déclarera quelques choses d'importance.

Nous avons esté ce matin, jour de S^{te} Lucie, à S^t-Jean-de-Latran, où le Chapitre a chanté une Messe solennelle en action de grâce de la conversion du Roy Henry IV¹, en présence de Son Éminence, qui a esté en grand cortège.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Voir plus haut, p. 25, la note sur la statue de Henri IV par *Cordier*.

1473. — D'ANTIN A POERSON.

13 décembre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 8 et du 15 novembre.

Je suis fort aise que le Cardinal Dada soit content des soins que je prends de l'Académie; je le fais par goust et par devoir.

Vous pouvez hardiment envoyer à qui vous voudrez à Paris et même m'adresser la procuration que le S^r Crozat demande; ce sont des cérémonies dont les Trésoriers des Bâtimens ont besoin pour la validité de leurs comptes. Puisque le S^r Giraud vous a bien payé cette année, je continuerai le même marché avec M. Crozat pour la prochaine. Je n'ay rien de plus à vous mander par cet Ordinaire. Je suis, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1474. — POERSON A D'ANTIN.

20 décembre 1710.

Monseigneur, — Le Pape a tenu consistoire, où Son Éminence Mgr le Cardinal de La Trémoille n'assista pas, ayant esté bien informé que Sa Sainteté devoit y préconiser, au nom de l'Archiduc, un sujet pour l'Évesché d'Anvers. Le bruit s'estoit répandu que le Pape donneroit un Chapeau de Cardinal au Prince de Lorraine, mais l'on dit à présent que ce Prince ne s'en soucie pas parceque la dignité d'Électeur de Trèves lui donne les mesmes droits et honneurs que s'il étoit Cardinal.

J'avois commencé, Mgr, le portrait du Prince Dom Carlo Albano; depuis ce temps là il a fait un voyage à Urbain, d'où il n'est de retour que depuis quelques semaines. Aussitôt il m'a prié de le lui achever, ce que j'ai fait assez heureusement, et le Prince, son père, qui aime la peinture et qui a peint passablement, en a paru charmé, en sorte que, quoique Dom Horatio Albano soit d'une économie qui passe pour extrême, il se hazarda de dire qu'il me falloit faire un beau présent. Le jeune Prince y avoit déjà pensé; car, ayant ouï dire que M^{me} Poerson vivoit fort retirée et avec beaucoup de dévotion, ce Seigneur a demandé au Pape un assez gros morceau de la vraie croix¹ avec une belle Authentique et a fait enchâsser ce saint bois dans une croix d'or, garnie d'émeraudes et de diamants, et lui a envoyé de la meilleure

grâce du monde. De plus, ces Princes souhaitent ardemment que je fasse le portrait du Pape; pour moy, je ne le desire que médiocrement, parceque l'on n'a jamais veu personne en qui l'air du visage change si souvent qu'à ce Saint Père, ce qui le rend très difficile; cependant, je le feray, si on le veut absolument².

Comme je vous dois, Mgr, compte de mes actions, ayant l'honneur d'être sous vos ordres, j'espère que votre bonté me pardonnera ce long récit, que j'ay fait cependant le plus court qu'il m'a été possible.

Devant hier jeudy, le Cardinal Comty, qui estoit revenu depuis quelques jours de sa Nonciature de Portugal, fit son entrée publique, où M. le Marquis de Priez eut deux chevaux blessez et un de ses carosses tout brisé, parceque, suivant la coutume du païs, les cochers, qui conduisent les carosses que les Seigneurs envoient au devant du Cardinal, combattent les uns contre les autres, sans que les Maîtres les en puissent empescher, bien qu'il leur en coûte quelques fois des chevaux et au moins le train de quelques carosses.

Ce nouveau Cardinal a esté aujourd'hui à St-Pierre, en cavalcade, recevoir le chapeau des mains du Pape, qui lui a fermé la bouche jusqu'à un autre Consistoire.

Le duc d'Uzeda, cy-devant Ambassadeur du Roy d'Espagne en cette Cour et qui, depuis un an, est à Gesnes Vicaire-Général pour le même Roy en Italie, n'a plus aucun titre, et au contraire il a ordre de retourner en Espagne. La mauvaise conduite qu'il a tenue dans l'entreprise de Sardaigne et plusieurs autres choses lui ont attiré cette disgrâce.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. En voilà un morceau que M. Rohault de Fleury n'a pas dû citer.

2. Depuis : « J'avois commencé », Lecoy, p. 148-9.

1475. — D'ANTIN A POERSON.

25 décembre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 22. Je ne vous parle plus du Palais de la Paestrine; je regarde cela comme une affaire absolument impossible.

Dom Pedro Zuniga arriva hier pour justifier les bonnes espé-

rances que je vous avois données des affaires d'Espagne, puisque leur succès a passé de beaucoup tout ce qu'on auroit pu croire; comme les nouvelles sont publiques, je ne vous en manderai aucun détail, mais seulement que le Roy d'Espagne attaqua le 9 la ville de Priovega, dans laquelle il y avoit huit bataillons Anglois et huit escadrons aux ordres de M. Stanhoppe, leur Général, lesquels se rendirent prisonniers de guerre la nuit mesme. Le lendemain, Sa Majesté Catholique marcha à M. de Staremborg; la bataille fut fort opiniâtrée; le Roy commandoit la droite en personne et M. de Vendosme la gauche. La victoire se déclara de son costé de telle façon que M. de Staremborg se retira avec 3,000 hommes de pieds et 600 chevaux en tout, ayant laissé entre les mains du vainqueur 2 à 3,000 morts, 9,000 prisonniers, toute l'artillerie, le bagage et les vivres. Voyez si je vous avois trompé.

Je suis, Monsieur, votre affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1476. — POERSON A D'ANTIN.

27 décembre 1710.

Monseigneur, — Après avoir reçu, pendant le cours de cette année, tant de marques de votre généreuse bonté, permettez-moy, s'il vous plaît, de vous en rendre mille actions de grâce, en vous assurant très respectueusement, Mgr, que j'en suis pénétré jusqu'au fond de mon cœur et que je chercherai, avec application, toutes les occasions de les mériter de plus en plus par ma très soumise obéissance à vos ordres. J'espère de cette même bonté que vous voudrez bien, Mgr, me faire l'honneur de me continuer, dans l'année où nous allons entrer, votre puissante protection, n'y ayant personne au Monde qui soit avec un plus parfait dévouement ni un plus profond respect que j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Il est arrivé, depuis quatre jours, un Courier d'Espagne à Mgr Molinès, avec l'agréable nouvelle que l'Archiduc et son armée ont quitté la Castille, avec quelque sorte de précipitation, au nombre de dix mille hommes de pieds et de 4,500 chevaux,

que M. de Vendôme avoit fait la Reveue des Troupes du Roy, qui étoient de 16,000 Fantassins et de 8,000 Chevaux, et que ce Prince se mettoit en marche pour suivre les ennemis; qu'il avoit fait des provisions de vivres pour deux mois, attendu que les Allemands ruinoient tous les lieux où ils passoient pour empêcher que l'on ne les atteignît; qu'un brave partisan Espagnol avoit défait un Régiment Portugais, depuis le Colonel jusqu'au Trompette, et qu'un petit parti de soixante Cavaliers en avoit battu un de 250; enfin que l'on espéroit détruire cette armée fuyarde, contre laquelle tous les peuples estoient en armes. L'on a, par le même Courier, appris que le Roy estoit arrivé à Madrid le 3 et que les peuples avoient donné des marques extraordinaires de leur joye à la vue de leur légitime Souverain, et que Sa Majesté se dispoit à marcher aux ennemis.

Toutes ces bonnes nouvelles paroissent avoir un peu interdit icy ceux qui ne sont pas de notre parti. L'on garde le silence, et la plus part des conversations roulent sur les grands préparatifs du Carnaval.

L'on parle aussi du mariage du Prince Dom Carlo avec M^{lle} de Caravaggio, de la Maison de Sforza, qui a esté autrefois Souveraine de Milan. D'ailleurs elle est extrêmement riche et assez jolie.

Nous apprenons, par l'Ordinaire de Gesnes, que la tranchée fut ouverte sous Gironne le 2 de ce mois.

La pluspart des lettres venues par Venize assurent que le Grand-Seigneur a résolu de remettre le Roy de Suède en son païs.

Archives nationales, O¹ 1953.

1477. — D'ANTIN A POERSON.

30 décembre 1710.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 30 novembre et du 6 de décembre. Ce n'est point à dire que les lettres soient perdues, quoique le Courier soit retardé; car il me semble que cela vous est arrivé fort souvent.

Je vous ay déjà mandé d'envoyer votre procuration, comme la demande M. Crozat; c'est une cérémonie qui regarde la Chambre des Comptes, sans laquelle il ne sçauroit recevoir son remboursement. Ainsi ne tardez pas un moment, car il est fort commode et fort utile, pour vous et pour l'entretien de l'Académie, d'être payé aussi régulièrement que vous l'avez esté cette année. Il est

bien fâcheux que le change soit si cher, mais il faut bien en passer par là.

Je crains fort le voisinage de M. le Marquis de Priez. C'est un miracle s'il n'arrive quelque'inconvénient à vos Gens et surtout à vos Domestiques. Je vous recommande, au dessus de tout, d'y avoir une attention particulière et de prévenir, par une prudence sans relâche, les moindres petits accidents. Le Roy vous sçaura très bon gré si vous y réussissez; prenez même vos mesures auprès des Cardinaux pour prévenir tout ce qui pourroit en arriver.

Je vous ay mandé, par l'autre Ordinaire, les nouvelles d'Espagne, qui vous auront fait, je crois, grand plaisir.

Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1478. — POERSON A D'ANTIN.

3 janvier 1711.

Monseigneur, — J'ay reçu, avec mon respect ordinaire, la lettre dont il vous a plu m'honorer en date du 28 novembre.

J'ai l'honneur de vous en rendre mille très humbles grâces et aurai, s'il vous plait, celui de vous dire que Mgr Molinès a reçu un Courier, qui apporte la nouvelle de la prise du Général Stanhop, de huit Bataillons et d'autant d'Escadrons, qui faisoient l'Arrière-garde de l'armée de M. de Staremburg, car M. l'Archiduc estoit parti pour Barcelone, où il arriva le 16 ou 18.

L'on dit aussi que l'Officier de Bracamonte avoit enlevé un Régiment Portugais, appelé d'Almeida, et que le Capitaine Valleio a entièrement deffait un Régiment Allemand. Ce Courier a apporté quantité d'autres circonstances que je n'ai point l'honneur de vous écrire, persuadé que vous les avez, Mgr, mieux détaillées que je ne pourrois le dire.

Ce que j'aurai, s'il vous plait, l'honneur de vous ajouter, c'est qu'à peine goûtions nous le plaisir de ces bonnes nouvelles qu'il est arrivé un Courier au Prince d'Avelino qui, confirmant à peu près ce que nous avons eu, ajoute que, le jour même de notre avantage, le Comte de Staremburg ayant esté adverti de l'engagement où estoient les troupes du Roy d'Espagne avec les Anglois et Hollandois de son Arrière-garde, ce Général étoit retourné avec 12,000 hommes, avoit attaqué et battu l'armée du Roy, qu'il

avoit pris le canon, mais que, la nuit estant survenue, il avoit cessé de poursuivre les fuyards et, ayant passé la nuit sur le champ de bataille, le jour étant levé, ne pouvant trouver aucune subsistance, il avoit jugé à propos de se retirer vers l'Aragon, où estoient ses magasins.

Cette nouvelle, vraie ou fausse, a extrêmement réjoui cette Cour, et l'on a crié, dans plusieurs quartiers de Rome, force *Viva Carlo terzo*.

Cependant, l'Archiduc a envoyé au Prince d'Armstadt, qui estoit à Naples, ordre de faire diligence pour l'aller trouver à Barcelone, où il craint d'être assiégé, et ce Seigneur a passé, devant hier, la nuit en poste pour se rendre à Livorne et de là en Catalogne.

Mgr Dom Albano sollicite à la Cour de Vienne un titre de Prince pour son frère Dom Carlo, sans quoi son mariage avec Mademoiselle Caravagio ne peut s'accomplir.

Le Cardinal Ottobon a obtenu de Sa Majesté un titre de Conseiller Secrétaire du Roy pour le Chevalier Chappe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1479. — *État de la dépense, faite à Rome pour le service du Roy, par le S^r Poerson pendant les mois d'octobre, novembre et décembre de la présente année 1710.*

10 janvier 1711.

RECETTES :

De la somme de 1,039 l., 12 s., 5 d., que j'ai touchée à Rome le 25 octobre, dont j'ai tiré Lettre de 1,300 l., le même jour; plus, le 29 novembre, 1,019 l. 7 s., dont j'ai tiré Lettre de 1,300 l. le même jour; plus, le 29 décembre, 1,013 l. 15 s. 5 d., dont j'ai tiré Lettre de 1,300 l. le même jour, le surplus des dites sommes étant pour change et frais de commission. J'ai touché le tout par les mains du S^r Pierre Giraud, Banquier à Rome, lesquelles sommes font ensemble celle de 3,072 livres 8 s. 5 d. tournois. 3,072 l. 8 s. 5 d.

DÉPENSE :

	Écus.	Bayoques.
Pour le suif et deux tentures	6	»
Papier et crayons	6	»

Un baril d'huile renchérie	8	»
Bois à brusler	17	5
Coton servant aux lampes	»	4
Charbon.	15	»
Pour cinq livres de papier blanc relié, pour continuation des Mathématiques	1	70
Baril d'huile	8	»
Pour l'article, oublié dans le précédent compte, où, parlant de deux grandes toiles des copies que l'on fait à S'-Grégoire, qui ont chacune 19 piés sur 12, je n'ai mis que 14 écus, qui n'est que le prix d'une des toiles avec le chassis.	14	»
Pour palettes à peindre, brosses et pinceaux, huile de noix et de thérébentine, et couleurs pour les grands tableaux de S'-Grégoire	11	60
Pour la pension de cinq Élèves	52	75
Nourriture des Élèves	132	62
Maître de Mathématiques	35	22
Les gages du Modèle	20	»
Au Suisse et deux Valets	45	»
Au Directeur, pour ses appointements	253	62
Nourriture du Directeur	24	65
Somme totale	651	25

La somme cy dessus de 651 écus, 25 bayoques Romains, faisant, monnoye de France, celle de 2,310 l. 17 s. 6 d. tournois; la Recette étant de 3,072 l. 8 s. 5 d., laquelle, jointe à celle de 236 l. 5 s. 4 d., qui restoient entre les mains du Comptablè, font ensemble celle de 3,308 l. 13 s. 9 d. tournois, et, la Dépense n'étant que de 2,310 l. 17 s. 6 d., partant, reste entre les mains du Comptable la somme de. 997 l. 16 s. 3 d.

Fait à Rome, ce dernier décembre 1710.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1480. — POERSON A D'ANTIN.

10 janvier 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser les comptes des mois d'octobre, novembre et décembre, avec un article que

j'avois oublié dans les précédents du Quartier passé, que j'ai eu l'honneur de vous adresser, dans ma lettre du 4 octobre.

Les tableaux de St-Grégoire sont ébauchés passablement bien ; j'espère qu'ils réussiront.

Je fais scier le bloc de marbre en certains endroits, qui sont de trop pour le Centaure, et ces morceaux pourront servir à autre chose.

Les Élèves continuent à étudier, jusqu'à présent, avec régularité, et je crois que chacun, animé par vos bontés, Monseigneur, s'efforce à faire de son mieux pour tâcher de mériter l'honneur de votre protection.

L'on écrit de Vienne que l'Empereur a donné un titre de Prince à la famille Albano ; mais ces Seigneurs font ce qu'ils peuvent pour que cette nouvelle ne soit pas si tôt publique.

L'on dit aussi que ces Princes cherchent à acheter une Principauté en Lombardie et que Monseigneur Dom Albano a offert déjà 500 mille écus à l'Empereur de celle de Castiglioni, qui appartient à l'Empire, à ce que prétend la Cour de Vienne. L'on n'attend que l'arrivée du Prince Eugesne pour terminer cette affaire, que l'on croit d'autant plus seure que l'Empereur a besoin d'argent, et, cette affaire estant ajustée, le mariage du Prince Dom Carlo se fera avec Mademoiselle Caravaggio, dont les grands biens sont dans le voisinage de Castiglioni¹.

Monseigneur le Comte Vratislau, qui travaille à Vienne en faveur de la Maison Albano, a déjà eu un grand Prieuré et aura un Chapeau de Cardinal avec la nomination² aux Bénéfices d'Allemagne.

L'affaire de Comaccio se néglige beaucoup, et l'on dit que cette Famille songe plus sérieusement à ses intérêts qu'à ceux de l'Église.

L'on dit que les Allemands demandent 400 mille pistoles aux Princes d'Italie, qui ne sont pas en état de les refuser.

L'on écrit de Venize que les Anglois paroissent très mécontents de la République, et l'Envoyé d'Angleterre, ayant sçu que l'on avoit visité un de leurs bâtiments venant de Trieste, dit, d'un ton menaçant, que la Reine Anne pourroit bien envoyer soixante ou quatre-vingts vaisseaux dans le Golfe Adriatique pour leur faire perdre la pensée chimérique de l'empire de cette Cour et rompre le mariage si follement contracté avec cette Mer.

Les nouvelles, très seures, que l'on a que le Turc déclare la guerre aux Moscovittes et qu'il donne soixante mille hommes au

Roy de Suède³, qui, dit-on, en a vingt-cinq, font beaucoup de bruit, et même cela a fait changer de couleurs plusieurs partisans de la Maison d'Autriche, qui sont, au Palais et ailleurs, répandus dans Rome.

Il est venu enfin un Courier à Monseigneur de Molinès, qui a apporté l'heureuse nouvelle de la défaite de Staremberg, avec toutes les circonstances que je ne vous écris pas, Monseigneur, persuadé que vous ne les ignorez pas.

M. le Comte de Bossu, Grand-Prévost de Gand et parent du Cardinal de Bouillon, est icy, servi des gens du dit Cardinal, et logé chez lui au Noviciat des Jésuites. L'on dit qu'il vient icy pour prendre conseil du Pape touchant les mesures qu'il peut garder avec les Anglois et les Hollandois qui gouvernent son païs.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Probablement le Castiglione le plus célèbre, celui dont Augereau a été fait Duc sous le premier Empire. Il est entre Milan et Mantoue, et Caravaggio, au-dessous de Bergame, était aussi du Gouvernement de Milan.

2. Le droit de nommer.

3. Charles XII, 1697-1718.

1481. — D'ANTIN A POERSON.

13 janvier 1711.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 13, à laquelle je n'ay rien à répondre.

Comme vous paroissez vous intéresser à ce qui me regarde, je vous apprendray que le Roy vient de me permettre de faire juger mon procès pour le Duché d'Espéron. C'est une grande grâce, car je le crois bon.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1482. — POERSON A D'ANTIN.

17 janvier 1711.

Monseigneur, — Je reçois, dans ce moment, la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, en date du 13 décembre, par laquelle vous m'ordonnez, Mgr, d'envoyer ma procuration à Paris.

J'aurai l'honneur de vous obéir, la semaine prochaine, étant

trop tard aujourd'huy, et l'adresserai à M. Voullau, Intendant de M. le Cardinal de Noailles, qui est des amis de M. Crozat.

J'ai l'honneur de vous faire mille remerciemens, Mgr, de l'extrême bonté que vous avez eue d'ordonner le fonds pour l'année prochaine. M. Crozat a écrit au S^r Géraud de continuer. Ainsi nous ne pouvons trop nous louer, Mgr, ni assez prier le Seigneur qu'il bénisse votre illustre famille et vous comble de ses saintes bénédictions.

Nous avons icy nouvelles seures de la déclaration de la guerre que le Turc a fait aux Moscovites, et même que l'on a conduit aux Sept-Tours l'Ambassadeur de ce Prince. Il courroit un bruit à Constantinople que le Roy de Suède avoit été enlevé à la chasse par un parti Moscovite; mais cette facheuse nouvelle a besoin de confirmation.

L'on dit bien que le Mocenigo, qui étoit Bayle de la République de Venize près du Turc, l'a écrit à son frère, mais n'en a point donné part au Sénat. C'est la harangue qu'a fait le Kam des Tartares au Divan qui a déterminé les Turcs à faire la guerre; elle fut vive et approuvée du Moufti.

Le Résident du Roi de Suède y a beaucoup contribué aussi, à ce que portent les lettres de Constantinople.

Le Prince d'Avelino doit faire, demain dimanche, son entrée en qualité d'Ambassadeur du Roy Charles trois, suivant la reconnaissance qu'en a faite cette Cour; ce qui étonne bien des gens qui sçavent le mauvais état des affaires de cet Archiduc en Espagne, d'où l'on écrit que Staremborg est entièrement défait et qu'il se trouve, avec 500 chevaux, investi dans les montagnes, où il manque de tout et où l'on espère le faire prisonnier avec sa troupe.

L'on dit aussi que M. le Duc de Noailles a ouvert la tranchée, devant Gironne, le 20 de décembre et que naturellement cette Place ne doit pas tenir longtems, n'y ayant que 2,000 hommes dans la ville, qui en demanderoit 5 ou 6,000.

La République de Venize, ayant sçeu que le Prince d'Avelino se mettoit en devoir de paroître comme Ambassadeur, a déclaré ne pouvoir envoyer d'Ambassadeur en cette Cour, n'ayant jamais reconnu l'Archiduc pour Roy; ainsi son Ministre ne pourroit ni traiter avec luy, ni recevoir la Paix à baiser.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

1483. — D'ANTIN A POERSON.

23 janvier 1711.

J'ay reçu, Monsieur, vos deux lettres du 20 et du 27 décembre. J'approuve fort que vous travailliez pour le Pape et toute sa famille. Vous avez si bien réussi en ce país cy en portraits que cela augmentera encore votre réputation à Rome.

Je vous suis fort obligé de tous vos bons souhaits que vous me faites; je voudrois fort trouver, pendant le cours de cette année, les occasions de vous rendre service, étant fort content de vous et de votre conduite.

Laissez dire les Italiens. Ils peuvent montrer telle Relation qu'ils voudront, mais je peux vous assurer que jamais armée n'a esté mieux détruite que celle de l'Archiduc. Rien ne le prouve mieux que l'état de ses affaires et de le voir réduit à la seule ville de Barcelone. Après l'état où il s'est trouvé il y a quatre mois, cela suffit pour détruire ce qu'ils veulent persuader à des peuples trop crédules.

Je suis, Monsieur, votre très affectionné serviteur.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1484. — POERSON A D'ANTIN.

24 janvier 1711.

Monseigneur, — Le Prince d'Avelino fit son Entrée publique, dimanche dernier [18 janvier] d'un air assez mélancolique, à ce que l'on dit; il ne fut point crié de : « Viva Carlo terzo. » Les deux Couriers d'Espagne, qui sont venus à Monseigneur Molinès, ont fermé la bouche à des géniaux Allemands, en sorte qu'ils sont devenus fort discrets, et, pour surcroit de chagrin pour eux, le Pape a eu la nouvelle de la reddition de Gironne à M^r de Noailles. L'on vouloit tenir cette nouvelle secrète au Palais pour ne point chagriner les Allemands, que l'on aime et que l'on craint toujours; mais le plus jeune des neveux du Pape, que l'on nomme le Prince Dom Alexandre, l'ayant sçue à dix heures du soir, qui est l'heure qu'arriva le Courier, fut à minuit chez Mgr Molinès, qui est chargé des affaires d'Espagne, et lui dit tout ce qu'il venoit d'apprendre. L'on prit quelques précautions pour empêcher que cela ne se répandît, mais, malgré tous ces soins, le len-

demain matin tout Rome en fut informé; mais son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille n'en dit rien, doutant du fait et ne voulant déplaire à Sa Sainteté, à qui cela ne fait pas plaisir que l'on débite cette nouvelle sous son nom, d'autant plus qu'elle mérite confirmation. Cependant il y a beaucoup de gageures pour et contre.

Quelques personnes de grande considération ayant eu occasion de parler de moy à Monseigneur le Marquis de Priez au sujet du voisinage de son Palais au nôtre, ce Seigneur leur dit qu'il avoit entendu parler de moy assez avantageusement et qu'il ordonneroit à ses gens d'avoir toutes sortes d'égards pour l'Académie, et j'ai effectivement sçeu qu'il l'avoit fait, ce qui, joint au bon ordre que je tâche d'y tenir, me fait espérer que nous continuerons à vivre tranquillement.

L'on écrit de Vienne qu'outre la consternation où est cette Cour, depuis la déclaration de la guerre du Turc contre les Moscovites et les ennemis de la Suède, qu'ils sont encore fort en peine parcequ'il leur manque sept millions de livres pour le fonds de la guerre de l'année prochaine, ce qui, joint aux demandes exorbitantes que continue à faire M. le Duc de Savoye, dans lesquelles il est soutenu par la Cour d'Angleterre, les inquiète beaucoup et pourroit bien les porter à faire la Paix, pour peu que l'Angleterre paroisse se lasser de la guerre d'Espagne.

L'on fait icy beaucoup d'Opéras et de Comédies; les Italiens font leurs plus grandes et leurs plus sérieuses affaires de ces sortes de plaisirs.

J'ay fait porter le bloc de marbre à l'Académie après en avoir fait scier deux morceaux, dont l'un peut servir à [faire] un buste et l'autre un bas-relief.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1485. — POERSON A D'ANTIN.

31 janvier 1711.

Monseigneur, — Depuis trois semaines¹, il fait un froid extrême pour le païs, et actuellement il y a, dans Rome, un demi-pied de neige, chose assez extraordinaire en cette ville, et les campagnes en sont toutes pleines, ce qui est cause qu'il nous manque deux Ordinaires de France.

Cependant, par le Courier de Gesnes, M. le Cardinal de La Trémoille a eu des lettres de M. le Duc de Noailles, du premier janvier, qui lui marquent que le 29 décembre il s'étoit emparé d'un fort, après l'effet d'une mine, et qu'il avoit une batterie de vingt canons preste à jouer contre la ville, et plusieurs circonstances que j'obmets, persuadé que vous les sçavez, Mgr, devant nous.

Ce que j'aurai, s'il vous plaist, l'honneur de vous dire, c'est que Mgr Dom Albano écrit de Vienne au Pape que le Ministre de l'Empereur a fait tous ses efforts à la Cour Ottomane pour ajuster le Turc avec les Moscovites, et qu'il lui a été répondu que le seul moyen d'accommodement estoit que le Roy de Suède fût remis en possession de tout ce qui lui appartient; que le Roy Stanislas fût paisible possesseur de toute la Pologne, sans quoi le Grand-Seigneur ne vouloit écouter aucune proposition. Cette résolution allarme, dit-on, la Cour de Vienne et chagrine fort celle cy, qui est liée d'une manière fort étroite avec celle là, aussi bien qu'avec celle du Roy Auguste, qui court de grands risques dans les présentes conjonctures. Ces changements, auxquels on ne s'atendoit pas, font prendre de nouvelles mesures pour le mariage du Prince Dom Carlo, et l'on dit que le Caravagio a d'autres veues, quoique la Cour de Vienne promette de donner à Dom Horatio, frère du Pape, le titre d'Amiral de Naples, avec une pension de 8,000 écus, et de faire Dom Carlo Chevalier de la Toison; mais, si les affaires continuent à bien aller en Espagne et que l'Archiduc soit obligé d'en sortir, comme nous l'espérons, tous ces vains titres s'en iront en fumée; car il est constant qu'il y a de grands troubles à Naples, et que, le Roy Philippes étant maître de l'Espagne, il lui suffira d'envoyer 2,000 hommes en Sicile, et Naples retournera à son légitime souverain. L'on y a deffendu, sous de grosses peines, de parler de nouvelles dans les cafés et autres lieux publics.

Le Pape a tenu lundy Consistoire, où il ne s'est passé rien d'extraordinaire.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Le 31 janvier 1711 étant un samedi, les trois semaines commencent au dimanche 11.

1486. — D'ANTIN A POERSON.

2 février 1711.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 3 janvier.

Je ne suis point étonné de tous les bruits que l'on répand à Rome, mais vous verrez par la suite que ce que je vous ai mandé est vrai et par les secours que les ennemis seront obligés d'envoyer en Espagne.

Je vous envoie la réponse à M. le Cardinal Gualterio, que vous lui rendrez vous même.

Il n'y a rien de nouveau. Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1487. — POERSON A D'ANTIN.

7 février 1711.

Monseigneur, — L'on parle beaucoup icy de la Coadjutorerie de M. le Prince de Lorraine, qui n'a eu son Bref expédié que quatorze jours après la mort de M. l'Électeur de Trèves. Les plus entendus assurent qu'il ne peut lui servir et que les Chanoines sont en plein droit de faire élection d'un autre sujet ; cependant, comme souvent la force l'emporte sur la raison et que cette Cour paroist tout à fait dépendante de celle de Vienne qui favorise la Maison de Lorraine, qui a un puissant ami dans la personne du Comte Vratislau, toutes ces considérations font croire que M. le Prince de Lorraine restera pourveu.

Son Éminence Mgr le Cardinal de La Trémoille a eu une audience extraordinaire du Pape, mercredy dernier, dans laquelle l'on suppose que cette affaire n'aura pas esté oubliée ; mais, quelque chose que l'on puisse dire, s'il est résolu de la faire passer, les meilleures raisons du monde seront absolument inutiles.

Son Éminence le Cardinal Ottobon, qui a toujours attention à ce qui peut faire honneur et plaisir, a invité à son magnifique Opéra tous les vertueux dans les sciences et les beaux-arts, peintres, sculpteurs, poètes et architectes, auxquels il a eu la bonté d'envoyer des billets. J'en ai eu dix pour y mener les Pensionnaires, ce que j'ai fait pour répondre aux honnestetéz de Son Éminence et éviter de pareils reproches à ceux que me fit, devant hier, la Reyne de Pologne sur ce que je n'allois pas à son

Opéra, à laquelle j'ai eu l'honneur de répondre que je ne croiois pas que cela convint ni à mon age ni au poste que j'ai l'honneur de remplir ; les rieurs ne furent pas pour moy, mais je prens patience et vais toujours mon train.

La nouvelle, que nous avons eue de la mort du Prince François Marie, frère du Grand-Duc et cy-devant Cardinal, fait desjà faire de grands raisonnemens aux politiques de ce païs, et l'on assure qu'à Florence la Cour et le peuple sont dans une très grande consternation.

J'ay l'honneur de recevoir dans ce moment trois lettres de votre part, Monseigneur, l'une en date du 25 décembre, dans laquelle votre extrême bonté m'instruit des avantages que le Roy d'Espagne a remportéz sur ses ennemis ; la seconde, du 30 du même mois, par laquelle vous m'ordonnez, Mgr, d'envoyer une procuration, ce que j'ai déjà fait, en obéissant à l'ordre que vous m'en aviez donné dès le 13 décembre. J'ai adressé la procuration à M. Voullau, Intendant de Mgr le Cardinal de Noailles, et, quant au voisinage de M. le Marquis de Priez, dont vous me faites l'honneur de me parler, j'aurai, s'il vous plait, celui de vous dire que j'oze quasi me flatter qu'il n'y arrivera rien de facheux, y ayant eu des personnes du premier rang qui lui ont parlé de moy en très bons termes ; et d'ailleurs l'assiduité que j'ai à veiller sur tous ceux qui dépendent de moy me fait espérer que Sa Majesté et vous, Monseigneur, aurez sujet d'être contents de ma conduite.

La troisième est datée du 13 janvier ; par celle-cy j'ai le bonheur d'apprendre que le Roy, qui est juste, qui vous aime et qui sçait que vous méritez, Mgr, toutes les faveurs qui dépendent de Sa Majesté, vous a accordé la permission de faire juger le procès du Duché d'Esperson. Comme je suis persuadé de son heureuse réussite, permettez moy, s'il vous plaît, d'en complimenter Votre Grandeur, la suppliant très humblement d'estre bien persuadée que, de tant de personnes qui ont le bonheur d'être sous sa protection, il n'y en a point qui fasse des vœux plus ardens pour sa prospérité que moy, qui ai l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1488. — D'ANTIN A POERSON.

9 février 1711.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 10 janvier, avec l'état du

compte du dernier Quartier. Vous devez être content de moy puisqu'il vous reste 1,000 l. au bout de votre année, toute votre dépense payée; il me semble que vous ne vous étiez jamais trouvé en cet état.

Donnez tous vos soins pour que les tableaux de St-Grégoire soient bien exécutés, car il faut qu'il nous vienne quelque chose de votre Académie pour en faire voir l'utilité.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1489. — POERSON A D'ANTIN.

15 février 1711.

Monseigneur, — L'on écrit de Florence que, depuis la mort du Prince François-Marie, le Grand-Prince, fils aîné du Grand-Duc, avoit eu une attaque d'apoplexie, et que la Princesse veuve estoit très malade et quasi hors d'espérance d'en pouvoir revenir. Le bruit y estoit grand que l'Empereur y devoit envoyer un Commandant pour se rendre maître de cet État, voyant qu'il n'y a plus que le Prince Dom Gaston, que l'on ne croit pas pouvoir durer longtemps, ce qui fait plaisir aux peuples, qui ne respirent que d'être sous le gouvernement de la Maison d'Autriche, ne pouvant pas être Républicains.

J'ay ouï dire, Mgr, que la République de Venise a écrit au Pape pour le prier de vouloir bien être médiateur des différens qu'elle a avec la France, et l'on dit que cette négociation ne sera peut-être pas favorable au Cardinal qui espéroit être Protecteur; je n'en sçai pas la raison, mais je ferai ce que je pourrai pour l'apprendre afin d'avoir l'honneur, Mgr, de vous en informer.

Le Carnaval occupe tellement tout le monde de Rome qu'on n'y parle que d'Opéras, de Comédies, de Mascarades et autres divertissemens. L'on dit même qu'ils se sont surpassés cette année pour s'indemniser des tems passés, où ces plaisirs estoient défendus à cause des tremblemens de terre qui arrivèrent, il y a neuf ou dix ans.

J'ai laissé aller au Cours, Jedy gras qui est jour de congé, les jeunes Élèves, qui en revinrent très satisfaits; pour moi, qui suis peu sensible à ces sortes de plaisirs et qui d'ailleurs suis toujours inquiet de notre voisinage, j'ai pris le parti de rester tous les jours

du Carnaval à la maison, quelques choses que l'on m'ait pu dire, d'autant plus que, dans ces jours de licence, il peut arriver plus de désordres qu'en tous autres tems; joint à ce que j'ai une compagnie qui n'a, grâce au Ciel, aucune curiosité pour ces sortes de dérangemens, qui au contraire passe la meilleure partie de ses jours à prier pour ceux qui les font.

Les lettres de Constantinople confirment le grand appareil que fait le Turc pour la guerre qu'il veut faire contre les Moscovites et les ennemis de la Suède; mais on écrit de Vienne qu'on les craint peu, que ce sont troupes mal disciplinées et qu'il est impossible que ce grand corps se puisse remuer avant le mois de juillet.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1490. — POERSON A D'ANTIN.

21 février 1711.

Monseigneur, — Devant hier il arriva un Extraordinaire de Gesnes, au sujet de la mort de l'Abbé Palavicino, qui laisse, à ce que l'on dit, de gros biens à l'Église Neuve de Rome.

Ce même Courier apporta quelques paquets au Marquis de Priez, qui, le même soir, dépescha deux *stafesto*, l'un, dit-on, à Vienne, et l'autre à Naples, et, dès ce même jour, un bruit sourd se répandit que Gironne avoit capitulé le 25 et que tous les forts dépendants avoient reçu garnison Françoisise le 31 du mois de janvier. Toutes ces nouvelles nous ont été confirmées aujourd'huy par les lettres de Gesnes, aussi bien que la défaite d'un Régiment Napolitain, qui vouloit se jeter dans Gironne.

L'on écrit de Vienne que les parents et amis du Comte de Staremberg se plaignent contre le Prince Eugesne de ce que l'on n'a pas envoyé de secours en Espagne dans le tems qu'il étoit maître de Madrid. Les mêmes lettres portent que M. le Grand-Prieur de Vendosme, qui est à Munich, avoit adressé une lettre au Prince Eugesne pour le prier de travailler à lui faire recouvrer sa liberté, mais que le dit Prince lui avoit fait une réponse très sèche et que l'on croyoit qu'il couroit risque de rester longtemps à Munich.

Quelques lettres disent aussi qu'il étoit arrivé à Bender bon nombre de Spais, Janissaires et Tartares; que l'on croioit que le Roy de Suède se mettroit bientôt en marche, sans que l'on sçeut encore quel chemin il vouloit tenir.

L'on dit que le Comte de Gubernatis, Envoyé de M. le Duc de Savoye, se dispose à s'en retourner assés mécontent de cette Cour.

Le Comte Fédé, Agent de M. le Grand-Duc de Florence, vient fort assiduellement chez M. le Marquis de Priez. L'on dit que les Allemands prennent des mesures pour se rendre maîtres de l'État du Grand-Duc au grand contentement des peuples, qui sont las du joug des Médicis; il vient, à ce que l'on assure, huit mille hommes des troupes de l'Empire.

Quoique je sois persuadé, Monseigneur, de l'heureux succès du jugement de votre procès, j'en desire la conclusion avec la dernière impatience. Pardonnez moy, s'il vous plait, ce petit épanchement, qui vient d'un cœur attaché au bonheur de votre Grandeur avec un zèle et un respect très profond.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1491. — POERSON A D'ANTIN.

28 février 1711.

Monseigneur, — La Reine de Pologne attend dans peu le Prince Jacques, son fils aîné, qui, appréhendant les malheurs dont la Pologne est menacée, a demandé permission à l'Empereur de venir à Rome, sous prétexte de voir la Reine M^{me} sa mère, et venir reprendre une jeune Princesse, sa fille, qui, depuis dix ans, est auprès de la Reine sa grand-mère. L'on croit que le Prince Constantin, le plus jeune des trois Princes, pourra bien venir aussi, ne se croyant pas trop en seureté en Pologne.

Le Prince de Belmonte, fils du Duc Lanty, se prépare à partir pour conduire en Espagne Mademoiselle sa sœur auprès de M^{me} la Princesse des Ursins, leur tante, qui, à ce qu'on croit, veut marier cette jeune beauté avec le Prince de Palestrine.

Il est venu deux Couriers de Lorraine, et l'on parle fort que le Pape fera passer l'Évesché d'Olmuts au jeune Prince de Lorraine¹.

L'on a tenu Consistoire lundi, où il ne s'est rien fait d'extraordinaire; l'on y a seulement préconisé quelques Éveschez.

Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille a eu audience du Pape, sans que l'on sache sur quel sujet.

Le Prince Carpegna, qui, je crois, loge à Paris chez M. Des-

marest, qui envoyoit icy à Madame son épouse quantité de meubles précieux, a eu le malheur de les perdre par l'avarice d'un Patron de Marseille, lequel, ayant trop chargé sa barque, a esté accueilli d'une tempeste qui l'a fait périr à Viarège², où elle ne put prendre terre, le bâtiment estant trop plein de monde et de hardes.

L'on dit qu'il y a de grands troubles à Naples sur ce que l'on y a trouvé en plusieurs endroits des affiches qui promettoient une amnistie ou pardon, de la part du Roy d'Espagne, à ceux qui rentreroient dans leur devoir, ce qui, joint aux nouvelles qu'ils ont eues des bons succès des armes du Roy en Espagne, a causé beaucoup d'émotion parmi le peuple, ce qui a porté le Vice-Roy à faire arrêter quantité d'Espagnols et même à en faire mourir quelques uns, et l'on continue à poursuivre avec rigueur ceux que l'on soupçonne estre du parti de Philippes V, leur véritable Roy.

Tous les gens bien informés disent que, si l'on prend Barcelone, il suffira que le Roy d'Espagne envoie seulement deux mille hommes en Sicile pour faire retourner le Royaume de Naples dans le bon parti.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Celui qui fut nommé à l'Évêché d'Olmütz, le 15 septembre 1711, fut Wolfgang Annibal, Baron von Strattenbach; il fut nommé Cardinal au titre de Saint-Marcel en 1712 et mourut le 27 juillet 1738.

2. Varaggio, sur le Golfe de Gênes, au nord de Savone.

1492. — 28 février 1711. — Il a esté leu une lettre adressée à la Compagnie par M. *Poerson*, Directeur de l'Académie Française à Rome, lequel luy fait ses complimens; l'Académie a chargé le Secrétaire de luy faire réponse.....

Procès-verbaux de l'Académie, IV, 121.

1493. — D'ANTIN A POERSON.

4 mars 1711.

J'ai reçu, M., vos lettres des 17 et 24 janvier et du 7 février.

Je n'ai point encore de nouvelles que votre procuration soit arrivée à Paris, pour le payement de M. Crozat; apparamment je l'aurai bien tôt. Je suis fort aise que M. Géraud vous paye

régulièrement et que vous sentiez la douceur de n'être point en peine de l'entretien de l'Académie.

Je ne suis point étonné que les partisans de l'Archiduc ayent l'oreille basse; ses affaires vont aussi mal qu'elles peuvent aller en Espagne, et en Catalogne surtout depuis la prise de Gironne; vous en verrez la suite dans peu.

Je vous sçai bon gré d'avoir si bien pris vos mesures auprès de M. le Marquis de Priez de n'avoir à craindre aucune malencontre; redoublez vos soins jusqu'à ce que nous soyons les plus forts à Rome.

Je n'ai rien de plus à ajouter pour cet Ordinaire.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1494. — POERSON A D'ANTIN.

9 mars 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 2 février, dans laquelle étoit celle pour M. le Cardinal Gualterio, que vous m'ordonnez, Mgr, de rendre en main propre, ce que je n'ay pu faire, ce Seigneur estant à son Évêché¹, d'où il ne reviendra qu'après Pasques; mais je me suis donné l'honneur de lui écrire en lui adressant au lieu de sa résidence.

L'on continue à dire que les troubles sont extraordinaires à Naples et que les Napolitains refusent de prendre les armes pour aller en Espagne; ainsi le secours de 3,000 hommes que l'on comptoit d'envoyer en ce país ne sont pas prêts de partir.

Nous avons veu icy une liste de nouveaux Officiers que le Duc de Savoye a nommés pour les Régimens que ce Prince a levés, ce qui fait dire qu'il aura cette année une grosse armée pour secourir les Alliez ou pour soutenir le bon parti, s'il luy prend envie d'en changer. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Comte de Gubernatis, son Envoyé en cette Cour, a pris congé du S^t Père et doit partir au premier jour, fort mécontent de cette Cour.

L'abbé Stuffa, cy devant Agent du Cardinal de Médicis, de génie Autrichien, est mort tout subitement; l'on dit que c'est un ennemy de moins contre nous.

L'on écrit de Vienne que l'on espère un prompt accommodement avec les Hongrois, dont les affaires sont en mauvais état, et,

par cet ajustement, l'Empereur se trouvera en état d'envoyer beaucoup de troupes en ce païs, d'où l'on parle de faire embarquer celles qui y sont pour passer en Catalogne, où l'on dit que le Comte de Staremberg est campé avec un corps de troupes entre la ville de Barcelone et Taragone, et que l'on a levé 3,000 Catalans pour la garde de l'Archiduc.

Les lettres d'Allemagne disent qu'il y a quelques mécontentements entre le Roy Auguste et le Roy de Dannemarck.

L'on vient de me dire que le Vice-Roy de Naples avoit fait assembler le Conseil pour leur proposer, de la part de l'Archiduc, s'ils seroient en estat de le soutenir en cas qu'il fût obligé de quitter Barcelone. Le Collatéral² répondit qu'il ne pouvoit répondre surement, attendu les divisions qui régnoient, tant parmi les Grands que parmi le peuple, et l'on croit que ce Prince passera à Mantoue, où l'on prépare le Palais et où l'on attend des troupes.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il avait été Évêque d'Imola de 1701 à 1709. En 1711, il était Évêque de Todi depuis le 14 octobre 1709.

2. Le Commissaire des guerres.

1495. — Rome, 7 mars 1711. — Le goust que l'on a eu pour les Comédies pendant l'hyver a fait paroistre divers ouvrages de cette nature. Une traduction, entr'autres, du *Tartuffe* de Molière, sous le titre de *Don Pilone*, commençoit à paroistre¹. Le traducteur y rend à merveille tout l'esprit du faux dévôt de l'auteur; mais à peine s'en est-il débité un certain nombre d'exemplaires que le S^t Office a fait retirer le reste avec précipitation. On ne doute pas même qu'il ne soit bientost deffendu. Il n'y avoit pas d'apparence qu'un ouvrage, qui attaque si bien l'Ipocrisie, peust subsister dans un païs où la mascarade est si fort en usage et si utile.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 511. Nouvelles de Rome adressées au Marquis de Torcy. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. « Don Pilone, ou *il Bacchetone falso* (le faux Dévot) en prose, traduction nouvelle du Français, de M. Molière — Lucques, Marescandoli, 1711, in-8°; Bologne, Longhi, 1717, in-12, — par Girolamo Gigli, de Sienne. Dans sa préface, le traducteur Gigli avertit qu'on ne doit pas croire que le personnage soit un Ecclésiastique; son nom de Don Pilone vient d'un usage particulier du pays, etc. A la fin, trois Intermèdes en musique, se rapportant

à la fausse dévotion. » *Drammaturgia* d'Allacci, Venise, 1755, in-4°, colonne 629. — Voir *Catalogue Soleinne*, IV, numéros 4710-1; *Bibliographie Moliéresque*, 1875, in-8°, n° 605. — C'est plutôt une imitation qu'une traduction, puisqu'elle est en trois actes.

1496. — D'ANTIN A POERSON.

11 mars 1711.

Quoiqu'il y ait longtemps, Monsieur, que je ne vous aye parlé de l'Ordre de S^t Lazare que vous souhaitiez, je n'ai pas laissé de suivre cette petite affaire. Enfin le Roy le demanda hier au soir à M. le Marquis Dangeau, et vous estes Chevalier de S^t Lazare. Je ferai ce qu'il faut pour les expéditions, fort aise d'avoir trouvé cette occasion de vous marquer combien j'estois content de votre conduite, et l'estime et l'amitié que j'ay pour vous.

Signé : D'ANTIN.

J'ay reçu votre lettre du 31, à laquelle il n'y a pas de réponse.
Archives nationales, O¹ 1953.

1497. — POERSON A D'ANTIN.

14 mars 1711.

Monseigneur, — L'on me rend dans ce moment, Mgr, une lettre de votre part du 23 janvier, venue apparemment par Gesnes, ce qui l'a retardée trois semaines; car j'ai eu le bonheur de recevoir, il y a huit jours, dans le paquet de M. le Cardinal de La Trémoille, celle du 2 février, avec celle qui s'adressoit et que j'ai envoyée à M. le Cardinal Gualterio.

Je ne sçai de quels termes me servir, Mgr, pour témoigner ma très humble reconnoissance de ce que vous avez la bonté d'approuver ce que j'ai fait pour le neveu du Pape, et de ce que vous me faites l'honneur de m'écrire que vous estes content de ma conduite et desirez trouver, dans le cours de cette année, des occasions à me faire du bien. Voilà pour moy, Mgr, un bonheur qui m'honore et touche mille fois plus que tout ce qui m'est arrivé de biens en ma vie et que toutes les louanges que j'ai reçues des Italiens, qui, à dire le vrai, en sont fort avares, particulièrement pour les ultramontains.

J'ai donc l'honneur, Mgr, de vous faire un million de remerciemens de vos extrêmes bontés à mon égard et vous supplie

d'être bien persuadé que je ferai tous mes efforts pour n'en estre pas indigne.

Le Prince Jacques est à Venize, et on l'attend dans peu de jours à Rome, où la Reine de Pologne, sa mère, lui fait préparer un magnifique Opéra.

L'on dit que l'Empereur demande avec instance le chapeau de Cardinal pour le Comte Moles¹, qui est Napolitain et le premier Ministre de l'Archiduc.

L'on dit que les Allemands demandent Viterbe au S^t Père pour place d'armes, et apparemment dans le dessein de se rendre maîtres de l'État de Florence, et l'on espère, en cette Cour, que le Grand-Duc estant très dévot, qu'il pourra laisser quelque partie de ses États pour joindre au patrimoine du S^t Père.

Les troupes Impériales, à qui on a ouvert les passages sur les terres des Vénitiens, commettent de grands désordres, qui cependant ne diminuent point l'entestement qu'ils ont pour cette fière nation.

Il se répand un bruit sourd que M. le Duc de Noailles a battu les ennemis près de Barcelone et qu'un Comte de Lecheren et celui de Tratenbac y ont perdu la vie avec bon nombre de soldats. Comme nous n'avons pas depuis longtemps reçu de lettres de ce país là, nous ne sçavons aucun détail.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il ne fut pas nommé Cardinal.

1498. — D'ANTIN A POERSON.

19 mars 1711.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres des 15 et 21 février.

Vous êtes fort louable des précautions que vous prenez pour qu'il n'arrive pas d'inconvéniens entre notre Académie et les Gens de Mgr le Marquis de Priez. Je vous prie de continuer la même attention.

Je n'ay rien à vous mander de cet Ordinaire. Vous devez avoir reçu ma précédente, par laquelle je vous donnois avis que vous étiez Chevalier de S^t Lazare.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1499. — POERSON A D'ANTIN.

21 mars 1711.

Monseigneur, — Nous jouissons icy d'une assés belle saison, ce qui a fait résoudre le Pape d'aller, le mois prochain, à Castel-Gandolfo, où l'air est admirable et où il prétend avoir récupéré, l'année passée, sa santé qui étoit fort chancelante.

L'on écrit de Naples que les Allemands font ce qu'ils peuvent pour faire sortir du Royaume, sous prétexte de secourir Barcelone, ce qu'il y a d'Espagnols, et, de plus, le Vice-Roy a levé & plusieurs Seigneurs les *mercédès* ou les récompenses qu'on leur avoit cy devant accordées, ce qui cause de grands murmures.

L'on dit que M. le Cardinal de La Trémoille avoit conseillé au S^t Père de faire revenir M. Dom Albano, qui est à Vienne et qui, peut-être, n'y est utile ny à la S^e Église ny à la bonne cause; mais M. le Marquis de Priez fut, mardy, à l'audience sur ce sujet, et l'on croit qu'il a rompu toutes les bonnes mesures que l'on avoit prises.

L'on croit que le Prince Jacques, fils de la Reine de Pologne, qui est à Venize, ne viendra point icy; mais l'on soupçonne qu'il est chargé de quelques commissions secrètes pour l'Empereur auprès de la République, et qu'il s'en retournera sans voir Madame sa mère.

Les Vénitiens, qui avoient demandé les bons offices du Pape auprès du Roy, n'ont point voulu lui donner les pouvoirs suffisans, et le S^t Père paroist ne vouloir plus s'en mesler.

Le Prince Ottobon se dispose à partir pour Venize la seconde feste de Paques; l'on croit qu'après ce départ le Cardinal son fils mettra les armes de France.

Le jour de S^t Joseph⁴, feste de l'Empereur, M. le Marquis de Priez fit une grande feste et donna un magnifique disné, où se trouvèrent le Prince d'Avelino, Ambassadeur de l'Archiduc, le Prince Dom Livio Odeschalchy et plus de quatre-vingt personnes, tant Romains, Allemands, Anglois qu'autres géniaux, qui, pendant le repas, furent régalez d'une grande musique de violons, trompettes et timbales; ensuite de quoi l'on fut à la promenade et l'on revint le soir, où il y eut grand bal qui dura jusqu'au jour.

Le Prince Hercole, Ambassadeur de l'Empereur près la Répu-

blique de Venize, a fait couper le visage au Comte de Crémone, et, M. Parisot, Agent de M. le Duc de Lorraine, ayant esté menacé d'un pareil traitement, a demandé des gardes. La République a écrit à l'Empereur sur ce sujet, dont elle attend réponse.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Le 19 mars à Rome.

1500. — POERSON A D'ANTIN.

28 mars 1711.

Monseigneur, — Le S^r Mony, qui enseigne les mathématiques aux jeunes Élèves de l'Académie, a composé un livre touchant l'architecture, où, après avoir décrit historiquement son progrès et sa décadence, il se propose de donner la véritable forme des bâtimens des anciens Romains qui ont du rapport à notre usage, prétendant que nul des Commentateurs de Vitruve n'a jusqu'à présent bien expliqué le véritable sens de cet auteur. C'est un travail qui luy a couté beaucoup de tems; il m'en a lu une bonne partie; le style m'en paroît net et concis, mais néanmoins clair et méthodique. Il y a de l'érudition, qui entre si naturellement dans le fil du discours que l'on ne s'appercevroit point que ce fussent des citations, si lui-même n'en avertissoit et n'en mettoit les passages en marge dans leur langue originale. Le livre contient d'ailleurs plusieurs pensées nouvelles et des réflexions qui me paroissent judicieuses, principalement en ce qui regarde le changement des proportions et tout ce qui a rapport à l'optique.

L'auteur desireroit avoir l'honneur de vous offrir ce travail et vous en envoyer le manuscrit si vous l'aviez, Mgr, pour agréable, car il ne conviendroit pas de le faire imprimer icy parcequ'il n'y a pas de bons imprimeurs ni de commerce, et qu'ainsi on ne pourroit pas distribuer l'édition d'un livre, pour bon qu'il pût estre. Néanmoins je crois que l'impression d'un pareil ouvrage ne pourroit être qu'utile à la Nation et surtout aux jeunes gens qui ont du talent et de l'application pour les beaux-arts.

L'on se flatte en cette Cour de la prochaine restitution de Comachio, quoique bon nombre de gens d'esprit n'en croye absolument rien.

L'on apprend, par les lettres de Vienne, qu'il devoit y arriver un Chiaoux de la part du Grand-Seigneur, que le Prince Eugène

l'attendoit pour conférer avec luy et qu'après cette conférence il partiroit avec Milord Peterboroug pour venir à Turin traiter avec M. le Duc de Savoye, à qui l'Empereur a accordé, à ce que l'on dit, toutes ses demandes.

Ces mêmes lettres portent que le Kam des Tartares s'est avancé jusqu'à Pulticou à trois journées du Boristhène, à la tête de 40,000 hommes, et que le Roy de Suède estoit déjà arrivé à Jassy; l'on adjoute que le Grand Vizir a fait jeter des ponts sur le Danube près de Nicopolis.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1501. — POERSON A D'ANTIN.

4 avril 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de vous adresser les comptes des mois de janvier, février et mars, et aurai, s'il vous plaist, celui de vous dire que les jeunes Élèves continuent avec soin leurs études.

Le S^r *Boisseau*, Sculpteur, travaille à son Centaure de marbre, aydé d'un compagnon ainsi que vous m'avez fait l'honneur de me le permettre.

Les S^{rs} *Vernansal* et *Goupil* travaillent à S^t-Grégoire, où ce dernier peine beaucoup, parceque la nature semble lui avoir un peu refusé la facilité d'opérer, comme j'ay déjà eu l'honneur d'en informer Votre Grandeur; cependant il n'est pas sans exemple que par la constance au travail et avec une étude serrée l'on ne surmonte ces sortes de difficultez, et, comme il se donne de la peine, l'on peut en espérer un bon succès.

Le S^r *Besnier* s'avance dans le dessein, dans l'architecture, les mathématiques, et me donne de grandes espérances.

Le S^r *Édelinck* se fortifie dans le dessein, dont il avoit grand besoin.

Enfin, Mgr, l'honneur de votre protection porte bonheur à cette Académie, car je puis assurer, avec les François et les Italiens qui en ont quelques connoissances, que jamais il n'y a paru tant d'amour pour l'étude des sciences, ny tant de règle pour les bonnes mœurs.

Comme l'on parle fort du retour de M. l'Abbé de Polignac, si

vous jugez à propos, Mgr, de donner vos ordres pour que l'arresté de mes comptes soit remis entre les mains de M. l'Abbé Le Blond, son Secrétaire, ce seroit, je crois, une bonne occasion. Si cependant vous ne le jugez pas à propos, je m'en remets, avec beaucoup de respect et de soumission, à ce que Votre Grandeur en ordonnera, n'ayant point d'autres sentimens que d'obéir en toutes choses à ce qu'il vous plaira me faire l'honneur de me commander.

L'on dit icy qu'il y a eu quelques ressentimens de tremblement de terre à Naples et en Sicille, ce qui ne les rend pas meilleurs, y étant assez accoutuméz.

Il y a bon nombre de bâtimens François dans cette mer, qui, joint au peu de bonne volonté que témoignent les Allemands pour [aller] en Catalogne, fait croire que les secours qu'ils espéroient de ce país ne seroient pas considérables.

Le Prince Jacques reste à Venize, et l'on ne croit pas qu'il vienne à Rome, et le Prince Ottobon, père du Cardinal de ce nom, doit partir dans peu de jours pour aller à Venize.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1502. — D'ANTIN A POERSON.

4 avril 1711.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 28 février et 7 mars. Je ne suis point étonné que les Princes de Pologne abandonnent leur Patrie; ce malheureux país va estre livré à bien de nouveaux malheurs. Je plains fort M. le Prince de Carpeigne de la perte de ses meubles; c'est un accident bien rare.

Les affaires de l'Archiduc vont assez mal pour n'être point étonné des troubles de Naples; mais il ne faut point faire attention à des peuples aussi infidèles que ceux-là.

Vous avez bien fait d'envoyer ma lettre à M. le Cardinal Gualterio.

Quelques nouvelles qu'on répande à Rome, vous pouvez compter de voir changer de face, cette année, aux affaires de l'Europe, et l'Empereur aura sur les bras plus d'ennemis qu'il ne compte. Je suis, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1503. — POERSON A D'ANTIN.

11 avril 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir dans ce moment deux lettres de votre part, l'une en date du 19 mars, vënuë dans le paquet de M. le Cardinal de La Trémoille, qui a la bonté de me les faire rendre si tôt qu'elles sont arrivées; l'autre, qui est de deux Ordinaires plus vieille et du 4 mars, s'est trouvée à la Poste de Gesnes.

Dans celle du 4, vous avez, Monseigneur, la bonté de me dire que vous estes content des mesures que j'ai prises pour qu'il n'arrive rien, s'il se peut, avec les Gens de M. le Marquis de Priez, mais que l'on n'a point de nouvelles de la procuration que j'ai envoyée le 24 janvier; j'espère qu'on l'aura reçue depuis, car elle étoit, dans le paquet de Son Éminence M. le Cardinal de Noailles, à l'adresse de M. Voulate, son Intendant, qui est amy de M. Crozat.

La seconde, qui est du 19 mars, m'a causé, Monseigneur, la plus agréable surprise qu'un mortel puisse ressentir en m'apprenant par ces propres termes :

« Vous devez avoir reçu ma précédente, par laquelle je vous « donnois avis que vous estiez Chevalier de S^t Lazare. »

J'ai leu et relu ces trois obligeantes lignes plus d'une fois, et ne sçai comment remercier Votre Grandeur d'une telle faveur, car, n'ayant veu aucune chose sur ce sujet de sa part depuis sa lettre du 26 octobre 1709, dans laquelle elle me faisoit l'honneur de me promettre qu'elle auroit la bonté d'en parler à M. le Marquis Dangeau, qui pour lors estoit auprès de M. son fils blessé dangereusement à la cuisse, j'avois pris le parti d'envoyer une copie de mes Lettres de noblesse à M. l'Abbé Le Blond, Secrétaire de M. l'Abbé de Polignac, pour les faire examiner et, sur sa réponse, avoir l'honneur de réitérer mes très humbles prières à Votre Grandeur; mais n'ayant point eu de lettres de M. l'Abbé Le Blond, excepté une où il marquoit les avoir données à examiner à M. de S^t-Olon, et, n'entendant plus parler de cette affaire depuis bien du tems, je commençois à croire que la chose estoit manquée, et je me repentois déjà d'avoir fait cette démarche lors que, dans le tems que je m'y attendois le moins, j'ai eu le bonheur de recevoir cette heureuse nouvelle de mon Seigneur et mon maître; mais, comme l'on ne peut trouver de joye parfaite,

je ressens un peu de chagrin de n'avoir pas reçu la précédente, que Votre Grandeur me dit avoir eu la bonté de m'écrire. J'espère toutes fois qu'elle se retrouvera, car j'ai toujours été heureux depuis que j'ai l'honneur d'estre sous les ordres de Votre Grandeur, à qui j'ay celui d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1504. — D'ANTIN A POERSON.

14 avril 1711.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 14 et du 21 mars. Vous me faites trop de complimens; je suis un homme simple et sans aucune cérémonie.

Il n'y a point eu d'action en Catalogne, et les troupes du Duc de Noailles sont en quartier d'hyver.

Nous avons esté icy en de grandes alarmes de la maladie de Monseigneur, laquelle avoit commencé jeudy d'une étrange façon; mais, par bonheur, samedi, la petite vérolle se déclara et on ne peut rien desirer de mieux que l'état où il est présentement. Il en a une quantité prodigieuse, qui commence à bien supurer; il n'a plus de fièvre, et l'on peut espérer, sans se flatter, qu'il en sera quitte pour toutes les souffrances qu'on peut avoir. Je crois que cette nouvelle vous fait assez de plaisir pour ne pas différer de vous l'apprendre.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1505. — POERSON A D'ANTIN.

18 avril 1711.

Monseigneur, — Il y a quinze jours qu'ayant l'honneur d'estre avec les Princes Albano, neveux du Pape, je leur parus distrait. Ils s'empressèrent à m'en demander le sujet; je leur avouai que je desirois avoir une croix de Chevalier et que le doute où j'estois d'y pouvoir parvenir me causoit peut-être ces petites distractions. Ils m'offrirent d'engager le Pape à la demander pour moy au Roy; je leur dis que je leur serois très obligé. Je n'avois plus entendu parler de cela, lors que, samedi, ces Princes, se trouvant

avec Sa Sainteté, ils s'en souvinrent et luy en parlèrent. Le Pape, de qui j'ai l'honneur d'être connu, témoigna y avoir plaisir et leur donna ordre d'aller, de sa part, chez Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille, le prier d'en écrire en son nom à Sa Majesté. Ils ne sortirent que très tard du Vatican et vinrent chez Son Éminence, qui, étant très fatiguée des écritures du vendredy et samedy, ne put les recevoir. Ils s'en retournèrent, et, le même soir, Dom Carlo Albano écrivit une lettre à Son Éminence, de l'ordre qu'il avoit eu de Sa Sainteté, qui étoit le sujet de leur visite.

Je fus, le dimanche matin, voir Son Éminence, laquelle me raconta ce qui s'étoit passé et me dit qu'il ne leur avoit point fait de réponse parcequ'il avoit sçeu, le même jour, que la grâce m'étoit accordée et que d'ailleurs ce n'estoit point au Roy qu'il falloit s'adresser pour obtenir cette faveur, et me chargea de voir ces Princes de sa part pour les remercier et leur dire qu'il ne laisseroit pas d'en écrire, cet Ordinaire, pour faire sçavoir à Sa Majesté l'estime et les bonnes intentions de Sa Sainteté pour moy.

J'allai chez les Princes le lendemain, ainsi que Son Éminence me l'avoit dit; mais ils estoient au Noviciat des Jésuites en retraite et n'en reviendront que la semaine prochaine, en sorte que je ne pourrai avoir l'honneur de les remercier, et particulièrement le St Père, que dans ce tems là.

Je voulois tenir la chose secrète jusqu'à ce que j'eus l'honneur de recevoir celle du 11 mars, dont il vous a plu m'honorer; mais Son Éminence m'a dit que je pouvois compter la chose certaine sur ce que Votre Grandeur me fait l'honneur de m'en écrire. Ainsi, Monseigneur, la nouvelle s'en est répandue et j'en ai reçu des complimens de la part de Messieurs les Cardinaux Ottobon et Palavicino¹, et de plusieurs personnes de considération. Jusqu'à la Reine de Pologne en a témoigné de la joye.

Dans cet instant que j'ay l'honneur de vous écrire, Monseigneur, j'ay le bonheur de recevoir la lettre du 11, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; c'est M. le Cardinal de La Trémoille qui me l'envoie. J'en ressens une joye si extraordinaire que je ne sçai de quels termes me servir pour vous en témoigner ma très respectueuse reconnoissance. Quand j'emploierois toute ma vie à votre service, je devrois toujours à Votre Grandeur, et, quelque chose que je fasse, je ne pourrai m'acquitter de ce que je lui dois.

Je ne puis donc, Monseigneur, que continuer mes vœux pour

la conservation de sa personne; c'est à quoi je ne manquerai jamais, ayant l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Il est parti de Rome un Peintre, nommé *Ghezzi*², qui est connoisseur et homme de mérite, pour aller à Florence, de la part de Sa Sainteté, y examiner les tableaux qu'a laissés le défunt Prince de Médicis, cy devant Cardinal. L'on avoit promis une liste imprimée de tous ses meubles et bijoux; mais l'on s'est, je ne sçai pour quelle raison, pressé de vendre à très bon marché, sans donner le tems aux curieux d'y venir mettre l'enchère.

La flotte, qui devoit porter un grand convoi à Barcelone et à laquelle l'on travailloit à Naples depuis quatre mois, à peine a esté sortie qu'une tempeste terrible l'a dissipée. Plusieurs bati-mens ont esté perdus, et ceux qui ont évité le naufrage ont jeté leurs charges en mer, et d'autres se sont laissés aller dans quelques ports de Messine ou Sicille, aimant mieux estre prisonniers que noyés.

Monseigneur le Cardinal de Gualterio est arrivé à Rome.

Le Prince Antoine Ottobon est arrivé à Venize, et l'on croit que le Cardinal de ce nom élèvera bientôt les armes de France.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Orazio Pallavicini, fait Cardinal par Clément XI à la promotion de 1706 au titre de Sainte-Agnès, mort en 1739.

2. Il a déjà été question d'un *Ghezzi* dans la pièce 1430, du 14 juin 1710, p. 393. J'avais pensé qu'il s'agissait de *Pier-Leone*, émailleur et graveur, né en 1674 et mort en 1755; il est plus juste de croire qu'il s'agit de son père *Giuseppe*. Celui que Clément XI charge d'aller à Florence examiner une collection de tableaux devait être un amateur expert, dont la réputation de compétence devait être faite depuis longtemps.

Comme mon ami M. Léon Dorez m'avait parlé d'un manuscrit de *Léonard* qu'il venait de voir en Angleterre dans une collection seigneuriale, et qui avait appartenu à un *Ghezzi*, je n'ai rien de mieux à faire que d'imprimer la note que je lui ai demandée :

« *Giuseppe Ghezzi*, né à Rieti en 1634, mort à Rome en 1721, fils de *Sebastiano Ghezzi* (1600-1645) et peintre comme lui, fut chargé de nombreux travaux dans les églises de Rome, pour lesquels on pourra voir les renvois de la table du Titi, et employé par la Reine Christine de Suède à la restauration des tableaux de sa Galerie.

« On conserve chez Lord Leicester, à Holkham-Hall (Comté de Norfolk), un manuscrit de *Léonard de Vinci*, qui porte la note suivante : *Acquistato, con gran forza dell' oro, per sublimare le fatigose raccolte del suo studio, da Giuseppe Ghezzi, Pittore in Roma*. Ce manuscrit, écrit *alla mancina*, suivant l'usage du Maître, se compose de 36 feuillets (0^m222 sur 0^m300) et porte

le titre suivant : *Della natura, peso et moto delle acque*. On en trouvera l'analyse dans Richter (*The literary Works of Leonardo da Vinci*, t. 1, p. 6, et t. II, p. 494). Il paraît sensiblement différent du traité *Del moto e misura dell' acqua* de Léonard, publié à Bologne en 1828, in-4°, par Francesco Cardinali. »

En même temps il est très probable que les cartons de Castel-Gandolfo ne sont pas du fils, mais de *Giuseppe Ghezzi*, son père.

1506. — LE CARDINAL DE LA TRÉMOUILLE A M. DE TORCY.

Rome, 18 avril 1711.

..... Le Sieur *Poerson*, qui est ici Directeur de l'Accadémie de France, a su, par une lettre de M. le Marquis d'Antin, qu'il avoit été fait Chevalier de S^t Lazare. Il est honnête homme, et s'est acquis ici de l'estime. Dans le temps qu'il a appris cette nouvelle, les deux neveux du Pape, Don Charles et Don Alexandre Albane, étoient venus tous deux chez moy, de la part de Sa Sainteté, pour me dire qu'Elle auroit beaucoup de satisfaction qu'il pût recevoir cette marque de distinction. La bonne volonté de Sa Sainteté pour luy a été prévenue, mais j'ai remarqué dans le Sieur *Poerson* qu'il desiroit que vous fussiez informé que le Pape avoit eu cette attention pour lui, étant persuadé que cette marque d'estime de Sa Sainteté, portée par ses neveux, lui feroit honneur, auquel il n'est pas tout à fait indifférent.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 512, in-fol. — Lettre originale signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1507. — POERSON A D'ANTIN.

25 avril 1711.

Monseigneur, — La lettre dont vous m'avez honoré de votre propre main le 11 mars et dans laquelle je trouve de nouvelles assurances de votre estime, de votre généreuse amitié et de la satisfaction que vous avez de ma conduite, les honneurs de la Chevalerie que vous m'avez procurés et la bonté que vous avez de vouloir prendre soin vous-même des expéditions, qui mettront le sceau et le comble à ces honneurs, sont toutes faveurs que j'ay reçues de Votre Grandeur en un même jour, et, plus j'ay réfléchi aux actions de grâces que j'ay à vous rendre, plus je me suis trouvé dans l'embaras. Ny mon cœur, avec les plus vifs sentimens de la reconnoissance, ny mon esprit, avec les idées et les

expressions les plus respectueuses, ne m'ont rien présenté qui pût égaler vos bienfaits, et il me semble que, parceque vos mains sont devenus prodigues envers moy, je sois devenu plus sec et plus stérile, comme ces terres qui, glorieuses de renfermer des minières d'or dans leur sein, ne veulent rien produire au dehors et ne montrent partout qu'une affreuse stérilité.

Je sçai ce que je vous dois, Mgr, et je ne puis l'exprimer; et, si vous n'interprétez favorablement le silence où je me trouve réduit pour avoir trop à vous dire, je suis en danger de passer auprès de vous pour le plus ingrat de tous les hommes. Après cette déclaration, Mgr, je m'abandonne à vos soins et à votre conduite, et, loin de vous supplier très humblement de vous donner moins de peine pour moy, comme il semble que je devrois le faire, j'ose vous dire, Mgr, que, le commencement de ma fortune estant votre ouvrage, c'est à Votre Grandeur à le finir, et je croirois faire tort à votre cœur magnanime et à ma propre reconnoissance, qui ne veut rien devoir qu'à vous seul, si j'employois d'autres mains que les vôtres.

Je vous supplie seulement, Monseigneur, de m'honorer de vos commandemens à proportion des grâces que vous avez la bonté de me faire, et de mettre souvent à l'épreuve la plus soumise et la plus respectueuse obéissance, avec laquelle je veux vivre et mourir, Monseigneur, votre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1508. — D'ANTIN A POERSON.

28 avril 1711.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres du 28 mars et du 4 avril. Le tems n'est guères propre à se charger de l'impression d'un livre qui pourroit avoir peu de débit en France par la quantité qu'il y en a sur le même sujet; ainsi renvoyez l'auteur, sur ce qui me regarde, à des tems plus heureux (cf. 1500).

Je crois que la nouvelle de la mort de l'Empereur¹ fait grand bruit à Rome; c'est une raison puisqu'elle doit changer la face des affaires de l'Europe. Si l'Italie manque cette occasion de secouer le joug qu'on lui imposoit à coups de bâton, elle ne sera guères à plaindre.

Je reçois vos comptes des trois premiers mois de cette année. Je

suis ravi de voir le bon état de vos affaires, et combien vous estes régulièrement payé. J'espère de continuer la même régularité, puisque vous en faites un aussi bon usage. Ne soyez point en peine de vos comptes; ils sont mieux dans mon bureau qu'entre vos mains, et nous aurons bien tost assez de voyes seures pour vous les faire tenir. Le retour de l'Abbé de Polignac n'est pas si prochain.

Je suis bien aise du progrès de vos Élèves. Exhorte les bien de ma part à continuer leurs études; mais, si vous trouvez que le Sr *Goupil* n'ait pas assez de talent, il seroit inutile de lui faire perdre son tems et d'occuper la place dont un autre profiteroit mieux. Ainsi je laisse à votre discrétion de le renvoyer quand vous le jugerez à propos.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Joseph I^{er}, mort le 17 avril 1711.

1509. — POERSON A D'ANTIN.

2 may 1711.

Monseigneur, — Son Éminence M. le Cardinal Gualterio, ayant perdu Madame sa mère depuis quelque tems et n'ayant point son portrait, l'a fait mouler depuis sa mort pour en faire faire un buste de terre. Cette Éminence m'a prié d'en prendre soin et m'a demandé si le Sr *Boisseau* le pourroit exécuter. Je lui ai dit que je ne pouvois disposer de lui, ny de moy, sans l'honneur de vos ordres. Sur quoi cette Éminence m'a chargé de vous demander, Monseigneur, cette faveur en son nom, qu'il espère d'autant mieux obtenir de votre bonté que c'est une affaire de trois semaines au plus, et que d'ailleurs l'extrême générosité, avec laquelle Votre Grandeur a obtenu de Sa Majesté la croix de Chevalier pour moy, achève de persuader qu'il n'y a pas au Monde un autre grand Seigneur si bienfaisant ni plus généreux que vous, Monseigneur, pour lequel sujet Son Éminence m'a prié de vous en faire mille remerciemens de sa part, y prenant un véritable intérêt. Ce sont, Mgr, ses propres termes.

M. le Cardinal de La Trémoille m'a dit qu'il avoit écrit à M. de Torcy pour le prier de faire sçavoir à Sa Majesté la bonté du Pape sur ce sujet; qu'il lui avoit envoyé les Princes ses neveux

pour le prier d'en écrire en son nom, m'honorant particulièrement de son estime.

L'on a tenu Consistoire lundy, où le Pape parut assés gai et dit à M. le Cardinal de La Trémoille qu'il desiroit lui parler en particulier. En effet, Son Éminence fut à l'audience mercredy, et, quoique l'on crût que Sa Sainteté songeait au Roy Auguste, elle dit qu'elle ne pensoit qu'à l'Archiduc pour estre Empereur.

Dans le même Consistoire, le Pape fit un petit discours sur la mort de l'Empereur et appuya sur ce que ce Prince s'estoit expliqué avoir résolu la restitution de Comacchio; mais que, la mort l'ayant surpris avant qu'il pût satisfaire à une si juste intention, cet exemple nous devoit apprendre à ne point remettre au lendemain les bonnes œuvres que nous estions obligés de faire, l'heure de la mort estant très incertaine.

Après quoi il parla de ce qu'on devoit craindre du Suédois et de son impie et tyran allié le Turc, ce qui n'a pas esté applaudi, car jamais il ne nomma le Roy de Suède « Roy », mais « le Suédois », et l'on trouve encore que l'épithète de tyran ne convient point à l'Empereur d'Orient, dont la Maison successive dure depuis plusieurs siècles.

L'on a dépesché onze Couriers de Vienne par différentes routes pour presser l'Archiduc de revenir au plus tôt, et Milord Malborough est parti en poste pour Barcelone et a promis de le ramener en deux mois à Vienne.

Si tôt que l'on sçeut à Venize la mort de l'Empereur, les Banquiers dépeschèrent un Courier à Gesnes pour révoquer le payement de toutes les Lettres pour Barcelone.

L'on dit que la flotte des Indes est arrivée à Cadix en Espagne, accompagnée de plusieurs vaisseaux de guerre François.

Le Duc d'Escalone, cy-devant Vice-Roy de Naples, et les Princes de Cellamare, Del Bisaccio et de Castiglione sont, à ce que l'on dit, eschangez et en liberté.

M. le Marquis de Priez fut hier à l'audience du Pape luy donner part de la mort de l'Empereur. Ce Seigneur vend la meilleure partie de ses équipages et congédie partie de son monde. L'on dit qu'il restera icy pour avoir soin des intérêts de la Maison d'Autriche, qui lui promet de grandes récompenses.

Le Pape oblige le Prince d'Avelino à se mettre en public, ce qu'il fera dans huit jours et à bon marché, à cause du deuil qui lui sauve une grosse dépense, et le Pape nommera un Nonce,

que l'on croit devoir estre Mgr Spinola. Cette démarche, dans les conjonctures présentes, surprend bien des gens.

Le Pape envoie un Médecin de Rome à M. Dom Albano, qui n'a nulle confiance en ceux d'Allemagne; aussi écrit-on de Vienne que l'Empereur a esté mal servi pour le temporel et pour le spirituel.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Le Prince de Bellemont et Mademoiselle de Lanty, neveu et nièce de M. le Cardinal de La Trémoille, sont partis pour aller trouver Madame la Princesse des Ursins, leur tante, qui est aux eaux près de Toulouze et qui doit marier cette jeune Demoiselle au Prince de Palestrine.

Le Prince d'Elbeuf est venu de Naples pour un procès qu'il a contre des Moines. L'on dit qu'il se plaint fort de ce que les Allemands lui ont levé les mercèdes qui lui avoient esté cy-devant accordées.

Il arriva, devant hier, un Courier de Vienne en six jours, qui porte la maladie de l'Empereur; aussitost le Pape a donné ordre que l'on exposât le S^t Sacrement en l'Église des Allemands et en plusieurs autres, et hier le S^t Père descendit à S^t-Pierre où il dit la messe; puis vint à l'Anima¹ avec un nombreux cortège de Cardinaux, où se trouvèrent Messeigneurs de La Trémoille et Gualterio, ce qui fut remarqué de MM. les Italiens comme une action très édifiante.

Hier au soir vint un second Courier de Vienne qui apporta la nouvelle de la mort de l'Empereur, arrivée le 18 avril après midi. Il paroît que cette Cour en est fort affligée; mais ceux qui le sont véritablement, comme le Prince d'Avelino, le Connestable et le Marquis de Prièz, paroissent dans une douleur qui ne peut s'exprimer.

Les lettres de Vienne portent que le Prince Eugesne avoit donné audience au Chiaoux Turc, qui demandoit que l'Empereur fit une alliance avec son Maître et qu'il rendroit tous les Allemands qui estoient au service des Moscovites. L'on ne dit point ce qui lui fut répondu, mais la mort de l'Empereur aura apparemment changé tout le système d'Allemagne.

Avant hier, des Sbires ayant eu l'audace de passer sous les fenestres de la Reine de Pologne, un des Payques² de cette Prin-

cesse tira son sabre et coupa la teste de l'un d'eux, et les autres se sauvèrent.

L'on dit que le Prince Jacques, fils de la Reine de Pologne, qui est à Venize et qui est, à ce que l'on dit, fort Autrichien, aura grande douleur de cette mort, à laquelle personne ne s'attendoit.

Bien des gens croyent icy que notre grand Monarque sera Empereur, et l'on prétend que plusieurs prophéties le disent clairement.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Santa Maria dell' Anima près de la Place Navone (Titi, 410-4; Vasi, *Tesoro sagro*, I, 278-9).

2. M. Léger a bien voulu me donner cette note sur le mot *Payque*, qui manque à nos Dictionnaires : « *Pæjk*, mot Persan, qui désigne un Piqueur de la Garde du Sultan. Les grands seigneurs Polonais appelaient parfois leurs Courriers des *Pajok* ou *Pajuk*. » — Un érudit et un curieux m'apprenait dernièrement qu'on a fabriqué en Pologne au xvii^e siècle des tapis, fort beaux d'ailleurs et très rares, qui passent couramment pour Persans et sont vendus comme tels. La seule différence est dans les fonds, où il y a plus de blanc, surtout dans les bordures. Il est intéressant de rapprocher ces deux traces d'une influence Persane en Pologne.

1510. — LE MARQUIS DE TORCY AU CARDINAL DE LA TRÉMOUILLE.

3 mai 1711.

..... Je ne manqueray pas de faire valoir en bon lieu l'intérêt que Sa Sainteté prend aux distinctions que reçoit M. *Poerson*, et je suis très aise que la vertu soit honorée en sa personne.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 515. — Communiqué par M. Tausserat.

1511. — POERSON A D'ANTIN.

9 may 1711.

Monseigneur, — J'ay eu l'honneur de recevoir votre lettre du 14 avril, qui m'auroit donné une joye infinie du bon état où se trouvoit le grand Prince, que nous venons de perdre, si, le même jour, toutes les lettres du 19 ne nous avoient appris la funeste nouvelle de sa mort. La douleur que j'en ressens et la crainte de renouveler la vôtre m'empeschent de m'étendre sur un si triste sujet, où le silence me convient mieux que des paroles ennuyeuses.

Samedy dernier, le Pape depescha plusieurs Brefs en Allemagne, entre lesquels il y en a un au sujet de l'entrée et voix délibérative que doit avoir M. l'Électeur de Cologne dans le

Conclave qui se doit faire pour l'Élection de l'Empereur, et l'autre pour empêcher que M. le Duc de Hanovre n'y puisse donner la sienne.

L'on dit que la Bavière est toute soulevée, et plusieurs disent que le Royaume de Bohême est dans les mesmes dispositions.

La Diète de l'Empire a envoyé ordre à Mantoue de n'y laisser entrer aucunes troupes du Roy de Prusse.

Et la même Diète a, dit-on, fait défense à Milan d'y obéir aux ordres de l'Archiduc, disant que ce Prince n'a jamais esté investi de ce Duché.

Le Milord Peterborough est allé à Turin et doit repasser à Gesnes pour aller ensuite à Barcelone.

L'Amiral Noris, qui avoit embarqué à Vado ses troupes et les Allemandes avec précipitation pour les porter à Barcelone, a esté obligé de revenir à terre à cause des vents contraires et après avoir jeté à la mer plus de 200 chevaux.

L'on dit que le Général Palfy, sur la nouvelle de l'Empire, a aussitôt pris le parti des Hongrois avec quelques troupes qui l'ont suivi.

Le Roy de Suède est toujours à Bender et n'en doit sortir que vers la mi-juin, les troupes Ottomanes qui viennent d'Asie n'ayant pu s'assembler plutost.

Une personne de grande distinction m'a assuré que M. le Prince Eugesne étoit chargé de faire en sorte d'obtenir de Sa Majesté un passeport pour Monseigneur l'Archiduc.

Des lettres d'Espagne disent que le Roy de Portugal avoit dépesché un Courier au Roy d'Espagne, mais que l'on ne pouvoit pénétrer sur quel sujet.

Le Comte de Gubernatis est mort d'appoplexie.

L'on dit que M. le Duc de Savoye est fort fâché contre M. le Marquis de Prièz, qui fait présentement une assez triste figure.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1512. — D'ANTIN A POERSON.

11 may 1711.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 11 et du 18 avril.

Je suis fort aise que vous ayez reçu les miennes et du plaisir

que vous ressentez de la grâce que le Roy vous a bien voulu faire. Je ne perdrai point les occasions de vous procurer toutes celles qui dépendront de moy. Je suis votre, etc.

Signé : D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1513. — POERSON A D'ANTIN.

16 may 1711.

Monseigneur, — L'on a tenu Consistoire lundy, dans lequel Sa Sainteté fit un discours latin fort éloquent sur la grande perte que la France vient de faire, et en particulier sur celle que faisoit l'Église dans la personne de cet incomparable Prince¹. Jamais le Pape n'a rien dit de plus beau au sentiment des connoisseurs; en suite de quoi l'on proposa quelques Éveschez, et, le même jour, Son Éminence M. le Cardinal de La Trémoille eut audience de Sa Sainteté.

Le bruit avoit couru que Monseigneur Dom Albano étoit venu de Vienne à Venize, mais on a pris soin de faire cesser ce bruit. Ce qui est de vray, c'est que le Médecin, qui devoit l'aller trouver à Vienne, est encore icy.

Le Pape, à la prière de l'Archiduc, a nommé l'Évesque de Vic² Grand Inquisiteur, et le Roy d'Espagne a nommé M. le Cardinal Del.Judice, lequel le sera plus seurement que l'autre, quoique confirmé du S^t Père.

Le Prince d'Avelino vouloit se mettre en public demain dimanche; mais, comme, contre tout usage, ce Seigneur s'estoit disposé à faire cette cérémonie en deuil, l'on a cherché des prétextes pour reculer cette Fonction et tâcher de la réduire au cérémonial qui se pratique en cette Cour.

La plupart des gens disent icy que, selon les apparences, M. l'Archiduc demandera la protection de notre grand Monarque pour estre Empereur et que le fils de M. l'Électeur de Bavière sera Roy des Romains.

Le Marquis de Lenfrano, Napolitain très rebel, qui estoit Intendant général des Postes, voulant passer de Naples à Barcelone, a esté pris par un Corsaire françois.

Le Général Thaur est arrivé à Milan; aussitôt qu'il y fut, il demanda 50,000 pistolles, qu'il faudra, dit-on, lui donner.

L'on dit que 60,000 Cosaques ont pris le parti du Roy de Suède contre les Moscovites.

M. le Prince Jacques est toujours à Venize avec Madame de Bavière, sa sœur; l'on dit que la nouvelle de la mort de l'Empereur³ l'a terriblement affligé, car, outre les autres raisons, il perd par cette mort trente mille écus par an, qui lui estoient payés régulièrement pour son Gouvernement.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il s'agit de la mort du Grand Dauphin, au Château de Meudon, de la petite vérole (cf. Dangeau, XIII, 377-90). Il mourut, le mardi 14, entre onze heures et minuit.

2. Vico Equense. Thomas d'Aquino, Théatin, Évêque de Vic depuis le 25 mai 1700 jusqu'à sa mort, 5 octobre 1732 (Gams, p. 941).

3. Joseph I^{er}, mort le 17 avril 1711 (Dangeau, XIII, 393, 394-5, 398, 399).

1514. — POERSON A D'ANTIN.

23 may 1711.

Monseigneur, — Le Prince d'Avelino vouloit aller à l'audience du Pape et se mettre en public cette semaine, et cela en équipage de deuil. On lui a remontré vainement que c'estoit contre le cérémonial, qui exige que l'on aille en habit de pompe, sauf le lendemain à reprendre le noir. Ce Prince s'y est obstiné, et le Pape a feint d'être indisposé pour ne point donner d'audience, et cela est cause que la messe qui se devoit dire hier pour notre grand Prince est différée. Il y en eut une pour l'Empereur mercredy, où l'on ne vit pas un grand concours. L'on ne dit ces Messes que pour les Empereurs, les Rois de France, d'Espagne et les Dauphins, les autres testes couronnées n'ayant pas le mesme privilège.

Le Marquis de Priez, depuis la mort de l'Empereur, estant de plus très mal avec le Duc de Savoye, se trouve dans une situation très triste. L'on dit que le Pape lui fait fournir de quoi se mettre en deuil, n'ayant ni argent ni crédit.

Dom Albano, neveu du Pape, extrêmement las du séjour de Vienne, demandoit son congé pour retourner icy; mais le S^t Père lui a répondu qu'il pouvoit faire ce qu'il lui plairoit, cependant qu'il ne [le] lui conseilloit pas. Ce conseil l'empeschera de revenir, à son grand regret.

Depuis huit jours il est venu cinq Couriers au Prince d'Ave-

lino, sans que l'on sache rien de ce qu'ils portent. L'on dit seulement que les Anglois et Hollandois, plus obstinés que jamais à faire la guerre, veulent la repporter, le plus tôt que faire se pourra, en Italie et que la Princesse sa femme restera à Barcelone, espérant à l'Empire et à l'Espagne, ce qui détruit la nouvelle, que Dom Albano avoit écrit de Vienne, que l'Archiduc devoit renoncer à l'Espagne et demander la protection du Roy pour estre Empereur.

M. le Cardinal de La Trémoille a esté à l'audience du Pape lui présenter une lettre de la part de Sa Majesté.

Le S^t Père se dispose à partir pour passer quelques semaines à Castel-Gandolpho, l'air de ce país là faisant des merveilles pour sa santé.

Il est arrivé un Courier d'Espagne en vingt jours. L'on ne dit rien de ce qu'il porte, seulement que la Reine se porte, grâce au Ciel, de mieux en mieux et que l'on espère faire le siège de Barcelone, sans marquer le tems.

Les Italiens disent d'un air seur que M. l'Archiduc sera dans peu Empereur et Roy d'Espagne.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

1515. — D'ANTIN A POERSON.

29 may 1711.

J'ay reçu, Monsieur, quasi en même tems vos lettres du 2 février, 25 avril et 9 may.

S'il est encore tems, vous pouvez offrir de ma part à M. le Cardinal Gualterio non seulement le S^r *Boisseau*, mais tout ce qu'il y a dans l'Académie Royale de Rome, trop heureux de trouver quelqu'occasion de luy être bon à quelque chose.

Je suis étonné qu'on parle mal à Rome du Roy de Suède. C'est un Prince si recommandable par sa vertu et par ses grandes actions qu'il mérite l'estime de tout le Monde; avant peu il se fera respecter de ses ennemis.

J'ay chargé le S^r Marchand de tout ce qui regarde votre réception¹; il vous a, sans doute, mandé tout ce qu'il faut que vous fassiez.

Je ne suis pas en peine que l'on regrette le Prince que nous

avons perdu ; il suffit de l'avoir connu ou d'en avoir ouy parler pour ne point s'en consoler. Je suis, M., etc.

Signé : D'ANTIN.

Vous vous estes trompé sur la date du 2 février.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Dans l'Ordre de Saint-Lazare.

1516. — POERSON A D'ANTIN.

30 may 1711.

Monseigneur, — Le fameux Chevalier *Carlo Maratto*¹, Peintre, âgé de quatre-vingt-neuf ans, ne soutenant qu'avec peine la dignité de Prince de l'Académie de St Luc, ces Messieurs qui la composent ont pensé, de concert avec le Seigneur *Carlo Marato*, à choisir quelque sujet pour remplir cette Place et remédier à plusieurs négligences qui se sont glissées par la caducité de cet illustre vieillard².

Tout d'une voix, sans passer par la voye ordinaire du scrutin, leur choix est tombé sur moy, qui n'y pensois assurément pas.

Après quoi ces Messieurs députèrent deux personnes de la Compagnie pour me prier d'accepter cette élection, et furent ensuite au Pape pour avoir son agrément dans le dessein qu'ils avoient de me mettre à leur teste.

Le St Père, de qui j'ay l'honneur d'estre connu, dit quelques paroles à mon avantage, approuva leur choix et, desirant que le Chevalier *Maratto* conservât, pendant le peu de tems qui lui restoit à vivre, le titre de Prince, me nomma Vice-Prince.

Je leur avois demandé du tems pour vous en demander, Monseigneur, la permission ; mais ils m'ont apporté deux exemples, l'un de M. *Le Brun* et l'autre de M. *Errard*, qui estoit icy Directeur lors que l'Académie Royale a esté établie à Rome³, ce qui nous fait espérer que vous ne le trouverez pas mauvois, d'autant plus qu'il paroît assez surprenant que Messieurs les Italiens veuillent bien se soumettre à la conduite d'un François⁴.

Le Marquis de Priez a eu, dit-on, de la Cour de Barcelone l'agrément pour rester en cette Cour Ministre des affaires de la Maison d'Autriche, ce qui donne beaucoup de jalousie au Prince d'Avelino, qui appréhende que l'Archiduc, devenant Empereur et Roy d'Espagne, comme on le croit icy parcequ'on le souhaite, ne donne l'Ambassade au dit Seigneur Marquis de Priez.

Le Prince d'Avelino a été enfin à sa première audience publique en deuil, comme il l'avoit désiré, malgré le cérémonial usité. La Cour de Rome, plus Autrichienne que jamais, leur passe tout, et ce Seigneur a esté accompagné de presque toute la Noblesse Romaine. Il y avoit trente-cinq Prélats dans ses carosses, et nombre infini de carosses de Cardinaux, de Princes et autres Seigneurs. Il fut trois heures à l'audience du Pape, où l'on dit qu'il demanda l'investiture du Royaume de Naples, auquel cas il présentera la haquenée.

Il y a des lettres d'Allemagne, qui portent que le Roy Auguste et le Brandebourg veulent retirer leurs troupes du service des Alliés pour leurs propres besoins; mais beaucoup de gens en doutent.

L'on mande de Hongrie que l'accommodement des mécontents est absolument fait avec la Maison d'Autriche, qui les remet dans tous leurs anciens privilèges.

Son Éminence Mgr le Cardinal de La Trémoille fut hier à l'audience du Pape.

J'ai l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Il était Chevalier de l'Ordre du Christ depuis 1704.

2. Depuis : « Le fameux Chevalier Carlo Maratto », Lecoy, p. 149.

3. *Errard* a été Prince de l'Académie Romaine de Saint-Luc en 1673 (Missirini, p. 130), *Charles Le Brun* en 1676 (p. 135); *Errard* le fut de nouveau en 1678 (p. 142). *Maratte* l'avait été une première fois en 1664 (p. 120), ensuite depuis 1701 (p. 158).

4. Depuis : « Leur choix est tombé sur moy », Lecoy, p. 149-50.

1517. — LE VICE-PRINCIPAT DE POERSON A L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC.

Mai 1711-1713. — « Le *Maratti*, chargé d'années et d'honorables fatigues, vivoit dans le repos de sa maison et s'acheminoit vers la paix éternelle. *Charles-François Person* tenoit, dans l'Académie, sa place comme Vice-Prince. Naturellement il le consultoit sur toutes les affaires de l'Académie et se servoit de ses conseils, les infirmités de *Maratta* n'ayant rien ôté à son intelligence toujours en éveil. »

Missirini, *Memorie per servire alla storia della Romana Academia di San Luca*, Rome, 1823, in-4°, p. 189-90. *Maratta* mourut à quatre-vingt-douze ans le 15 décembre 1713. *Poerson* lui succéda comme Prince; voir plus loin à la date de 1714.

1518. — LE CARDINAL DE LA TRÉMOUILLE A M. DE TORCY.

[Rome], 30 mai 1711.

..... Puisque vous recevés si bien les distinctions que reçoit icy M. *Poerson*, il souhaytte que vous soyés encore informé d'une seconde qu'il vient de recevoir nouvellement du Pape et de l'Académie des Peintres. Il a esté fait Vice-Prince de cette Académie, dont *Carle Marat* est Prince. Ce sont les termes de cette dignité. Vous voyés, Monsieur, comme les gens vertueux sont honorés en ce pais-cy.....

Aff. étr. *Correspondance*. Rome, t. 512, in-fol. — Lettre autographe signée. — Communiqué par M. Tausserat.

1519. — D'ANTIN A POERSON.

14 juin 1711.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres du 16 et 23.

Je ne suis point étonné que le Pape ait fait un beau discours sur la mort de Monseigneur, ce Prince méritant toutes sortes de louanges.

Je n'ay rien à répondre à vos deux lettres, ni rien à vous mander de nouveau par cet Ordinaire, n'y ayant aucunes nouvelles en ce pays-ci. Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1520. — D'ANTIN A POERSON.

23 juin 1711.

J'ay reçu, Monsieur, votre lettre du 30, par laquelle j'apprens avec plaisir que l'Académie de St-Luc vous a choisi pour être à leur teste. J'en ai rendu compte au Roy, qui l'a approuvé. Ce choix des Étrangers, jaloux naturellement de la réputation de leur Nation, est une marque de votre mérite et une preuve que vous vous conduisez dignement à Rome, conformément à l'employ dont vous estes chargé. Sa Majesté, qui ne laisse jamais le mérite sans récompense, m'a ordonné d'augmenter vos appointe-

ments de mille livres. Je vous apprens donc cette nouvelle avec plaisir, estant ravy de trouver les occasions de vous en faire.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Signé : LE DUC D'ANTIN.

Archives nationales, O¹ 1953.

1521. — LE ROI AU CARDINAL DE LA TRÉMOUILLE.

Marly, le 25 juin 1711.

.... Votre Éminence me fait attendre avec impatience le Courrier de la Promotion, et j'espère, de la manière dont elle a parlé au Pape, qu'elle emportera la déclaration de celle de M. l'Abbé de Polignac, pourveu que Sa Sainteté ne vueille pas tirer en ligne de compte ce qu'elle a fait pour M. *Poerson* et dire qu'un Vice-Prince de l'Académie des Peintres vaut bien un Cardinal national....

Aff. étr. *Correspondance*, Rome, t. 512, in-fol. Minute.

1522. — POERSON A D'ANTIN.

27 juin 1711.

Monseigneur, — J'ay l'honneur de recevoir votre lettre du 29 may. Je reconnois la faute que j'ay faite dans la date du 2 février, qui doit être du 2 may. Je vous en fais, Monseigneur, mille excuses, et tâcherai d'être plus exact à l'avenir.

Je ferai demain part au Cardinal Gualterio des offres obligeantes que Votre Grandeur m'ordonne de lui faire de tout ce qui dépendra de l'Académie.

Cette Éminence, avec laquelle j'ai l'honneur de m'entretenir souvent de vos rares vertus, m'envoya une lettre, il y a huit jours, que j'ay eu l'honneur d'adresser à Votre Grandeur avec celle de M. le Cardinal Ottobon, qui compte bien aller en France et d'y lier une étroite amitié avec vous, qu'il estime déjà par avance infiniment, sur les grands biens qu'il entend des mérites de Votre Grandeur.

Le portrait de la mère de M. le Cardinal Gualterio ¹ est presque fait ; Son Éminence, qui l'est venu voir, en est très contente.

Voicy, Monseigneur, par quelle aventure l'on y a travaillé si promptement. Le groupe du Centaure s'avançoit à faire plaisir, mais le marbre, qui paroissoit le plus beau du monde, nous a

bien trompés; il s'y est trouvé des fils dedans si terribles qu'il a esté impossible de continuer, ce qui m'a jeté dans le dernier chagrin, car ce morceau devoit faire, sans doute, un grand plaisir au Roy et à Votre Grandeur, étant un des plus agréables ouvrages que nous ayons de l'Antiquité. Pour remédier à cette disgrâce, j'ay cherché et par fortune ay trouvé un bloc de marbre de toute beauté, que j'aurai à très bon compte, et ferai en sorte de tirer quelque chose des morceaux de l'autre, afin que cet accident ne coûte que très peu de chose. Je vous supplie très humblement, Mgr, de vouloir bien donner votre consentement à ce remède, n'ayant d'autre but que de bien servir Sa Majesté et de vous plaire, en faisant mon devoir le mieux qu'il m'est possible.

Votre Grandeur a la bonté de me marquer qu'elle a chargé M. Marchand de mon affaire²; c'est pour moy un nouveau sujet d'obligation dont j'ay l'honneur de vous faire, Monseigneur, mille très humbles remerciements.

Le Pape, qui se porte à merveille, a dit que son voyage de Castel-Gandolpho luy faisoit espérer qu'il feroit aisément celui de Boulogne pour couronner l'Archiduc Empereur. L'on est icy bien persuadé que cette Élection se fera sans nulle opposition.

La Nation Françoisé prépare un catafalque à St-Louis pour les obsèques de Monseigneur le Dauphin. C'est le Sr *Legros*, Sculpteur, qui est un des Députés de la Congrégation, que l'on a chargé de l'exécution. Les desseins m'ont esté apportés, et j'en ay dit mon sentiment et leur ay promis de les ayder de ce qui dépendra de moy. Le fameux Père Daubanton, Jésuite, qui a esté Confesseur du Roy d'Espagne, fera l'Oraison funèbre³.

L'on dit icy sourdement que les Vénitiens arment et qu'ils ont envoyé 12,000 justaucorps à Bresse⁴. Leur Ambassadeur Tiepoli, qui avoit ordre de venir icy, a la goutte; plusieurs disent que cette maladie est feinte.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

= 1. Anna Maria Cioli appartenait, comme son mari, à une des meilleures familles de la Marche d'Ancône. Le Cardinal, leur fils, était né à San-Quirice de Fermo le 24 mars 1660.

2. Celle des droits à payer pour sa nomination de Chevalier de Saint-Lazare (voir pièce 1515).

3. Depuis : « La Nation Françoisé », Lecoy, p. 150.

4. C'est-à-dire à Brescia.

1523. — POERSON A D'ANTIN.

4 juillet 1711.

Monseigneur, — Il est arrivé un Jésuite que l'on dit avoir apporté l'abjuration du fils du Roy Auguste.

Le Prince de Sancto-Buono, cy-devant Ambassadeur du Roy d'Espagne à Venize, est par icy, allant en Espagne.

Les Vénitiens ont absolument refusé de reconnoître l'Archiduc pour Roy d'Espagne et ont envoyé un Ambassadeur en Allemagne, ce qui a fait dire au Duc de Modène qu'ils envoyoient là un prisonnier, et les Allemands, pour marque de leur mécontentement et faire peur à la République, forment un camp dans le Mantouan près de Goïto.

Le Général Thaun, malgré son peu de santé, s'est, dit-on, mis en marche avec ses troupes.

Les Alliés donnent de belles paroles à M. le Duc de Savoye pour l'engager à se remuer de son côté. L'on dit qu'il leur promet des merveilles; cependant il paroît que les Allemands s'en méfient beaucoup.

L'on dit que les Gallères de Malthe ont pris des vaisseaux Turcs qui infectoient cette mer. Celles du Pape sont à Civita-vecchia, qui attendent le Nonce Spinola pour le porter à Barcelone.

Le nommé Lambert, Ingénieur François, qui s'est sauvé de Moscovie, est à présent à Venize, où il espéroit avoir de l'employ; mais l'on dit que la République luy en a refusé, ne voulant point se brouiller avec le Czar.

Les espérances de Monseigneur Dom Albano estoient, à ce que l'on dit, que le Collège Électoral devoit inscrire la restitution de Comacchio, puis le rétablissement des deux Électeurs de Bavière et de Cologne, ensuite de rétablir les droits de l'Église que l'on prétend avoir esté violés, et, pour dernier point, que l'Empereur qui sera élu pourra garder le Royaume de Naples, ainsi qu'il a esté établi autrefois. Mais, comme les Allemands font peu de cas de la Cour de Rome, l'on doute fort que ce Prélat réussisse dans ses négociations. Il est cependant parti de Vienne pour Francfort.

L'on dit que la Cour de Rome a travaillé pour que la Couronne d'Espagne passât au Duc de Savoye et que Milord Peterborough étoit convenu avec Dom Albano de luy faire par ce moyen rendre Comacchio, et que le Duc de Savoye s'obligerait de n'introduire

aucune nouveauté en Espagne au sujet de la Datterie ni des intérêts du S^t Siège; mais l'on croit ces projets évanouis.

L'on dit à présent que, bien que le Pape eût écrit le Bref en faveur de M^{rs} de Bavière, que Monseigneur le Marquis de Priez obtint du S^t Père qu'ils ne partiroient pas, ce qui a fait un grand mérite en Allemagne au dit Marquis, qui, à ce que l'on croit, sera icy Ambassadeur de l'Archiduc lors qu'il sera élu Empereur.

L'on dit que l'Électeur de Mayance, le Comte Vratislau, le Roy Auguste et Monseigneur Dom Albano sont dans une parfaite intelligence. Avec tout cela l'on doute fort que ce Prélat obtienne ce qu'il demande.

J'ay l'honneur d'être, etc.

POERSON.

Archives nationales, O¹ 1953.

TABLE.

V. Directorat de <i>Houasse</i> (juillet 1699-octobre 1704) . .	1-120
= Appendice aux Directorats de La Teulière et de <i>Houasse</i> : Lettres relatives au Cardinal Nerli (1696- 1704)	121-31
VI. Directorat de <i>Poerson</i> (décembre 1704-juillet 1711) .	133-480

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

N Académie de France à Rome
332 Correspondance des directeurs
R8A3 de l'Académie de France à Rome
t.3

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

